DICTIONNAIRE
BOTANIQUE
ET
PHARMACEUTIQUE.

IMPRIMERIE DE FARCY, RUE DE LA TABLETTERIE, N° 9.

21724

DICTIONNAIRE

BOTANIQUE

ET

PHARMACEUTIQUE,

CONTENANT

Les principales propriétés des végétaux, des animaux et des minéraux, avec les préparations de pharmacie, internes et externes, les plus usitées en médecine et en chirurgie, d'après les meilleurs auteurs anciens, et surtout d'après les auteurs modernes;

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS, DE PHARMACIENS ET DE NATURALISTES.

OUVRAGE UTILE A TOUTES LES CLASSES DE LA SOCIÉTÉ,

ORNÉ DE 17 GRANDES PLANCHES

Représentant 278 figures de plantes gravées avec le plus grand soin.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE DE BEAUCOUP DE PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES ET DE RECETTES NOUVELLES.

DEUXIÈME PARTIE.



PARIS,

Fx ANCELLE, Libraire, rue de la Harpe, n° 44.

1829

DICTIONNAIRE
BOTANIQUE
ET
PHARMACEUTIQUE.



MACERON, gros Persil de Macédoine (*Hipposelinum Theophrasti, vel smyrnium Dioscoridis*, Tourn. *Smyrnium olusatrum*, Linn. 376). La racine et les feuilles de cette plante pourroient être substituées à celles de l'ache, car elles sont employées dans les bouillons qu'on ordonne pour purifier le sang ; mais sa semence est la partie le plus en usage. Les herboristes l'appellent *gros persil de Macédoine* ; elle entre dans quelques compositions cordiales et carminatives, à la place de la semence du persil de Macédoine : la plupart de ses semences ont la même propriété, en ce qu'elles abondent toutes en huile essentielle. La semence entre dans l'électuaire lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, et dans la poudre de l'électuaire de Justin.

MACHE, Blanchette, Poule-grasse, Salade de chanoine (*Valeriana arvensis precox, semine compresso*. Tourn. *Valerianella locusta et oletoria*, Linn. 47). On trouve cette plante dans les terres grasses, et on la séme dans les jardins pour les salades ; elle est très-rafraîchissante et un peu laxative. Simon Pauli l'estime pour apaiser l'ardeur de la fièvre et pour adoucir les douleurs de la néphrétique ; il l'emploie dans les bouillons de veau et de poulet pour ces sortes de maladies. Taberna Montanus confirme cette vertu. On s'en sert avec succès dans les rhumatismes, pour la goutte, le scorbut et l'affection hypocondriaque : en un mot, cette plante est adoucissante, et très-capable de corriger l'âcreté des humeurs et la trop grande saumure du sang.

MACRES, Cornouelles, Châtaignes d'eau, Corniches, Écharbots, Truffes d'eau, etc. (*Trapa natans*, Linn. 115). Cette plante, qui n'est pas rare dans les étangs, n'a pas été incon-

nue aux anciens. Dioscoride et Théophraste en ont parlé comme d'une plante rafraîchissante et propre à être appliquée en cataplasme dans les inflammations. Dodonée ajoute que sa décoction avec le miel en gargarisme, est très-propre à nettoyer les gencives ulcérées ; cet auteur loue même son suc pour les maladies des yeux. Ce sont ses fruits et non pas ses racines qui doivent être employés dans l'onguent d'Agrippa, qui est émollient et résolutif.

Mandragore (*Mandragora mas aut fœmina*, Tourn. 76. *Atropa mandragora*, Linn. 259). Plante baccifère sans tiges, dont il y a deux espèces, l'une desquelles est appelée *mandragore mâle*, et l'autre *mandragore femelle*. L'une et l'autre espèce croissent aux pays chauds, dans les champs et aux lieux montagneux. On se sert en médecine de l'écorce de la racine de mandragore qu'on apporte d'Italie. Elle est rafraîchissante, dessiccative, émolliente, narcotique et somnifère ; elle se donne rarement par la bouche, mais elle est usitée extérieurement dans la rougeur des yeux, accompagnée de douleurs, dans l'érysipèle, et dans les tumeurs dures et scrophuleuses.

Hartmann recommande fort l'emplâtre de la mandragore pour les squirres de la rate. On emploie ordinairement la racine, et le plus souvent son écorce ; ses feuilles sont aussi en usage. Les unes et les autres écrasées et bouillies dans du lait, ou cuites dans l'eau, sont très-résolutives et adoucissantes, appliquées en cataplasme sur les tumeurs scrophuleuses et squirreuses. On les mêle avec la jusquiame et la ciguë. Les feuilles de mandragore entrent dans l'onguent *populeum*. L'écorce des racines est employée dans le *requies myrepsi*, dans l'*aurea alexandrina* de Nicolas d'Alexandrie, et dans la *triphera magna* du même auteur.

Manne (*Manna*). Suc ou grains composés d'un suc visqueux de certains arbres, et de la rosée du matin, que l'on trouve sur les feuilles et sur l'écorce des frênes cultivés ou sauvages, et autres arbres auxquels on a fait le soir de légères incisions, qui se condensent, s'endurcissent, et se dessèchent par la chaleur du jour en la forme qu'on voit la manne. On préfère celle de Calabre à toutes les autres ; elle se cueille sur les frênes communs et sur les sauvages. La meilleure ensuite, d'après Sylvius, est la manne qui se ramasse sur le melèze. On la doit choisir sèche, blanche, nette, sans mélange, un peu grasse, d'un goût doux, ayant quelque chose de fade ; étant gardée, elle diminue beaucoup en beauté, mais elle ne diminue pas en vertu. On ne doit point se servir

des mannes rousses, brunes, salées, mielleuses, ou trop mollasses, parce qu'on peut y avoir mêlé plusieurs drogues pernicieuses, ou du moins qui affoiblissent sa vertu. La manne est tempérée, mais un peu plus chaude que froide; elle adoucit la gorge, la trachée-artère et la poitrine, elle purge la bile, et lâche le ventre avec les humeurs séreuses. On corrige sa flatuosité avec la canelle et l'anis, et sa chaleur en y mêlant quelque chose de rafraîchissant et aigrelet, comme les tamarins; on la dissout ou dans du bouillon, ou dans quelque autre décoction. La dose pour les enfans est de deux drachmes à une demi-once, et pour les adultes jusqu'à deux onces. Il n'y a point de meilleur remède pour purger les femmes grosses, quand même elles auroient un peu de fièvre. Elle corrige bien la sécheresse et l'acrimonie du séné. On en tire un esprit qui est excellent dans la peste pour faire suer, en distillant la manne choisie à petit feu dans une cucurbite. La dose est d'une petite cuillerée. La manne entre dans l'électuaire diacarthami, et dans l'hydragogue merveilleux de du Renou.

Marguerite petite, *ou* Pâquerette (*Bellis perennis*, Linn. 1248). Petite plante assez connue qui croît dans les prés et dans les autres lieux humides; on en cultive aussi dans les jardins; les fleurs sont de diverses couleurs. La marguerite est vulnéraire, et propre sur-tout aux plaies de la tête et de la poitrine. La cultivée et la sauvage sont également usitées, sur-tout la cultivée à fleurs rouges qui est un excellent vulnéraire, salutaire intérieurement et extérieurement pour résoudre le sang coagulé par les chutes, les plaies et les contusions; elle passe pour un remède excellent, même dans la pleurésie, pour dissoudre le sang à demi-coagulé. Minderreus recommande cette herbe en salade ou en décoction à ceux qui se trouvent mal d'avoir bu trop frais dans les grandes chaleurs. Michaël en a fait l'expérience sur un cuisinier qui, ayant souffert un feu extraordinaire tout le jour, but le soir un verre d'eau fraîche qui le jeta dans un asthme accompagné de symptômes si terribles, qu'on craignit qu'il n'étouffât; il but une décoction de *bellis* à fleur rouge, et le lendemain matin il se trouva parfaitement guéri.

Cette même plante est pareillement excellente dans l'hydropisie; et le même Michaël a guéri plusieurs hydropiques par l'usage de cette marguerite. On la met cuire dans du bouillon, et on l'exprime bien, ou on la donne dans du vin, ce qui s'accorde assez avec la doctrine de Vanhelmont pour l'hydropisie qu'il attribue au sang grumelé que la *bellis*

dissout. Les fleurs de petite marguerite avec l'herbe à Robert, amorties sur une pelle chaude et appliquées sur la tête, soulagent beaucoup la migraine, selon l'expérience de Chomel. Pour guérir les loupes, on les bassine soir et matin avec la décoction de toute la plante de marguerite sauvage faite dans du vin blanc, et on applique dessus l'herbe le plus chaudement possible. Les marguerites pilées avec l'armoise, et appliquées en cataplasme, font fondre les tumeurs scrophuleuses. Pour les plaies reçues à la poitrine ou à la tête, il est bon d'avaler aussitôt du jus de marguerites pilées.

Marjolaine (*Majorana vulgaris*, Tourn. *Origanum majorana*, Linn. 823.) La marjolaine se cultive dans les jardins; elle est céphalique, pectorale, stomacale, hystérique et sternutatoire. Chesneau, habile médecin de Marseille, mettoit sur deux pincées de marjolaine une demi-drachme d'ellébore blanc, et faisoit bouillir le tout dans six onces d'eau pour les réduire à quatre; on passoit cette liqueur, et on en mettoit dans le creux de la main pour la tirer par le nez, pour le rhume du cerveau et l'enchifreuement. L'eau distillée ou la simple décoction peut servir dans le besoin.

Les feuilles et les bouquets de fleurs de la marjolaine fournissent seules une poudre sternutatoire assez bonne; elles entrent dans celle qu'on prépare ordinairement avec les autres errhines. Outre cette propriété, elle a celle de fortifier le cerveau, de pousser les règles, de dissiper les vents, et d'apaiser la colique; on en tire l'eau distillée et l'huile essentielle comme des précédentes, et on la donne à la même dose. Elle entre dans la poudre céphalique, dans le vin aromatique et dans les autres préparations propres à fortifier les nerfs, et à faciliter la circulation du sang et des autres liqueurs.

La poudre de marjolaine, incorporée avec la marmelade d'abricot ou la conserve de fleurs d'oranger, est bonne dans l'épilepsie, dans le vertige et pour le tremblement. La marjolaine entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le sirop de bétoine composé, dans la poudre *xyloaloës* de Mésué, etc.

Maroute. *Voyez* Camomille.

Marronnier. *Voyez* Châtaignier.

Marrube blanc (*Marrubium album vulgare*, Tourn. *Marrubium vulgare*, Linn. 616). Plante qui croît aux lieux incultes, très commune sur les bords des chemins, où on la trouve en tout temps. Le marrube est chaud, fondant, dessiccatif, apéritif, abstersif, atténuant, amer; il est usité dans les obstructions du poumon, du foie, de la rate, de la ma-

trice, dans la phthisie, l'asthme, le crachement de sang, l'accouchement difficile et la rétention de l'arrière-faix : il résiste au venin. Sa décoction est très-utile dans l'affection hypocondriaque et la passion hystérique. On le croit contraire aux reins ; c'est pourquoi on le corrige avec la réglisse et les raisins secs. Il est excellent dans la toux invétérée causée par le mucilage acide et les sucs grossiers qui chargent l'estomac, et empêchent l'élaboration du chyle, donné en décoction dans de l'eau ou du vin pour découper et tirer dehors ce mucilage, et il est sur-tout spécifique dans la toux des vieillards. Son suc seul, réduit en forme de sirop, ou bu dans du vin, passe pour guérir infailliblement la jaunisse. Le sirop de marrube est célèbre dans l'asthme, dans la toux et dans les autres maladies de poitrine qui procèdent d'un mucilage, ou d'une pituite grossière et visqueuse qui embarrasse les bronches du poumon ou de l'estomac. Borel dit qu'il a reconnu, par une infinité d'expériences, que le vin blanc dans lequel on a fait infuser des sommités de marrube blanc pendant la nuit, bu trois jours de suite à jeun, est un remède admirable pour fortifier l'estomac, pour provoquer les règles aux jeunes filles, pour guérir la cachexie, les pâles couleurs et leur donner de l'appétit.

Forestus, Zacutus et Hertman recommandent cette plante pour les tumeurs du foie, même celles qui sont squirreuses. Chomel a vu guérir deux personnes d'un squirre de la grosseur d'une noix, dans la région du foie, par un long usage de l'infusion d'une petite poignée de feuilles de marrube blanc dans un demi-setier de vin blanc, qu'elles ont continué pendant plusieurs mois tous les matins. On prépare un sirop de marrube appelé *sirupus de prassio*, dont une ou deux onces s'ordonnent avec succès pour la suppression des mois ; on y joint quelques préparations de mars, pour rendre le remède plus efficace. Le marrube blanc entre dans les pilules d'agaric, dans l'*hiera-diacolocynthidos*, dans l'*hieralogodii*, dans la thériaque et dans la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie.

Marrube noir puant (*Marrubium nigrum fœtidum*, Tourn. *Ballota fœtida*, Linn. 814). Plante dont les feuilles et les fleurs qui sont rouges, sont d'une odeur puante ; elle croît aux lieux ombragés, contre les murailles, dans les haies, aux bords des chemins. Elle est vulnéraire, anodine, propre pour déterger et mondifier les vieux ulcères, appliquée avec du miel. Ses feuilles broyées avec du sel, et appliquées, guérissent la morsure des chiens ; amorties sous la cendre

chaude, elles sont bonnes à guérir les crevasses et les durillons qui sont au fondement. Selon Ray, la décoction du marrube noir est très-utile dans l'affection hypocondriaque et dans la passion hystérique.

Le marrube noir est résolutif et anodin, appliqué extérieurement. Quelques-uns recommandent l'infusion des feuilles de l'un ou de l'autre marrube avec celle de bétoine dans l'eau bouillante, pour rendre les attaques de la goutte moins fréquentes et moins dangereuses.

Taberna Montanus assure que les feuilles du marrube noir, séchées sous la cendre chaude, incorporées ensuite avec du miel, guérissent les hémorroïdes sur lesquelles on les applique. Le marrube noir n'est pas d'un usage ordinaire pour l'intérieur, à cause de sa mauvaise odeur et de son âcreté; on l'emploie plus communément à l'extérieur, il est détersif et vulnéraire, et peut s'appliquer sur la teigne avec succès.

Marum *ou* Marjolaine de Crète (*Chamaedris maritima*, Tourn. 205. *Teucrium maritimum*, Linn. 788). Plante d'une odeur agreable et d'un goût âcre et piquant; elle croît dans les pays chauds d'où on l'apporte séche; on la cultive aussi dans les jardins. On doit la choisir récemment séchée avec toutes les fleurs entre deux papiers, ayant une odeur forte et pénétrante, et un goût aromatique, piquant, amer. Le *marum* est céphalique, stomacal, sudorifique, hystérique; il résiste au venin, il est propre contre la morsure des bêtes venimeuses, il est vulnéraire, nerval, fortifiant, corrigeant la mauvaise haleine; il entre dans les mêmes compositions que la marjolaine, dans les trochisques d'Hédicroi, et par conséquent dans la thériaque.

Mastic (*Mastiche*). Gomme résine, ou plutôt résine pure qui découle en été, sans incision ou par incision, du tronc et des grosses branches du lentisque. On doit choisir le mastic le plus net, en grosses larmes claires, transparentes, d'une odeur qui n'est point désagréable. On le sophistique avec l'encens ou la résine du pin, mais l'odeur découvre facilement la fraude. Il est chaud, dessiccatif, astringent, émollient et bon pour fortifier l'estomac. Son principal usage est d'arrêter le vomissement, les nausées et le flux de ventre, pris intérieurement en poudre ou en masticatoire. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules. Il émousse et corrige l'acrimonie des purgatifs, abaisse les vapeurs qui montent de l'estomac à la tête; il aide à la coction et à la fermentation, et guérit par conséquent le flux lientérique et la passion céliaque, si après le repas on en avale quelques

grains. Il fortifie la tête et le genre nerveux, remédie au crachement de sang et à la toux; en masticatoire, il corrige la puanteur de l'haleine, et tire la pituite du cerveau. Demi-once de mastic, bouilli dans deux pintes d'eau, est bon pour la boisson ordinaire dans la diarrhée. La décoction de mastic est merveilleuse, mais l'eau de mastic ne l'est pas moins; on la prépare ainsi : on fait fumer du mastic sur des charbons allumés, et on reçoit la fumée dans un pot de terre neuf, et lorsqu'il est bien rempli de cette fumée, on y met de l'eau ou de la tisane, puis on couvre bien le pot. Cette eau prend la saveur et les facultés du mastic, et devient un excellent remède dans les maux d'estomac et le flux des intestins, spécialement dans la dyssenterie; cette fumée vaut mieux que l'esprit, parce qu'elle contient en même temps l'esprit et l'huile.

Le mastic entre dans la poudre diarrhodon, l'électuaire de suc de roses, les trochisques de karabé, d'*Hedycroi*, les pilules d'ammoniaque de Quercétan, les pilules *sine quibus*, les pilules de rhubarbe et les pilules catholiques de Potérius; il entre aussi dans plusieurs emplâtres, cérats et onguens.

On en fait de petits emplâtres sur du taffetas noir, pour appliquer sur les tempes, afin d'adoucir la douleur des dents.

Masticatoires, ou Apoflegmatismes (*Masticatoria, sive apoflegmatismi*), ainsi nommés, parce que leur principal effet est de faire sortir la pituite du cerveau, sont des drogues âcres qu'on mâche, afin qu'elles échauffent la bouche, qu'elles ouvrent les vaisseaux salivaires, qu'elles délayent la pituite, et qu'elles fassent cracher; tels sont le mactic, la bétoine, la sauge, le tabac, le gingembre, la pyrèthre, la semence de moutarde, les poivres, les racines d'iris, d'angélique, d'impératoire, de valériane, d'*acorus*, de *costus*; les figues, les passules, etc. On en peut faire aussi des composés de la manière suivante :

Racine d'iris, semence de staphisaigre, de chaque demi-once; poivre long, pyrèthre, semence de moutarde, de chaque deux drachmes; toutes ces drogues pulvérisées ensemble, incorporer la poudre avec ce qu'il faudra de sirop de roses pâles, pour en faire une pâte dure qu'on forme en trochisques ou en pastilles, et on les fait sécher. Mâchées, elles sont propres pour exciter le crachat; on en enveloppe aussi dans un petit linge délié, et on mâche le nouet.

Les masticatoires sont ordonnés dans les affections soporeuses, dans la paralysie de la langue, dans les maux de tête et autres douleurs produites par une affluence d'humeurs sur ces parties.

Matricaire, *ou* Espargoutte (*Matricaria vulgaris, seu sativa,* Touru. *Matricaria parthenium,* Linn. 1255). Plante qui rend une odeur forte, désagréable et qui a un goût amer; elle croît en terre grasse dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, atténuante, incisive. Son principal usage est pour les maladies froides et venteuses de la matrice, elle provoque les mois, elle résout les duretés, elle chasse les vents, elle abat les vapeurs, elle lève les obstructions, elle excite l'urine, elle pousse le sable et la pierre des reins et de la vessie, elle est bonne pour l'hydropisie. On s'en sert en décoction par la bouche, en lavement et en fomentation. La matricaire, cuite avec la camomille vulgaire ou romaine, et appliquée en forme de sachet sur le bas-ventre, apaise infailliblement les douleurs d'après l'enfantement. Pour apaiser la douleur des dents, on applique dessus des feuilles de matricaire broyée, qui font distiller par la bouche, goutte à goutte, l'humeur qui cause la douleur.

La matricaire n'est pas seulement hystérique et céphalique, elle est aussi très-propre contre les vers; l'eau où elle a macéré les tue et rétablit les levains de l'estomac par son amertume. Simon Pauli préparoit une légère infusion avec la matricaire, les fleurs de camomille et un peu d'armoise, et la faisoit boire aux femmes sujettes aux vapeurs; ces plantes en lavement les soulagent beaucoup, sur-tout lorsqu'on y ajoute une once de miel de concombre sauvage. G. Hoffmann, après Tragus et Brassavola, assure que quatre onces de suc de la matricaire purgent la pituite et la bile noire, et qu'il enlève les obstructions. Le sirop de ses feuilles et la conserve qu'on en prépare font passer les urines et en adoucissent les conduits. La matricaire entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans l'onguent contre les vers et dans l'emplâtre de Vigo *de ranis*.

Mauve de jardin, Passerose, *ou* Rose d'outremer (*Malva rosea, folio subrotundo,* Tourn. 94. *Alcea rosea,* Linn. 966). Plante qui pousse une tige à la hauteur d'un arbrisseau, grosse, droite, ferme et vélue. Ses fleurs, qui sont grandes comme des roses, sont simples ou doubles, de diverses couleurs. On cultive cette plante dans les jardins, à cause de la beauté de ses fleurs; elle est plus chaude et moins humide que la mauve vulgaire avec quelque astriction; on ne se sert en médecine que des fleurs rouges, simples ou doubles, dont l'usage principal est dans les maladies des amygdales et la pourriture de la bouche, dans l'inflammation des gencives, l'esquinancie, l'exulcération de la gorge, les élevures ou aphtes de la bouche, et dans toutes les affections du gosier, prises en forme de gargarisme.

Mauve sauvage ou vulgaire (*Malva sylvestris, sive vulgaris*). Il y en a de deux sortes, l'une à feuilles rondes et l'autre à feuilles échancrées; elles croissent aux lieux incultes, en terre grasse, dans les cimetières, dans les jardins; on se sert en médecine de leurs racines, feuilles, fleurs et semences. La mauve est rafraîchissante, humide, émolliente, elle apaise les douleurs, lâche le ventre et adoucit l'acrimonie de l'urine. Son usage principal interne est dans les maladies du poumon, de la vessie et des intestins; savoir, la phthisie, la toux, l'enrouement, la pierre des reins, l'exulcération de la vessie et des intestins, la strangurie, la dysurie et les autres affections des reins qui procèdent de l'acrimonie de l'urine. La conserve des fleurs est spécifique contre l'ardeur d'urine; la décoction de la racine a la même vertu. La décoction de mauve dans une lessive âcre ou dans l'urine est recommandée en forme de lotion contre la teigne de la tête.

Ettmuller propose un onguent fait avec du beurre frais et de la mauve, auquel il ajoute un peu de camphre, pour en frotter la tête des enfans qui ont la teigne. Garidel, à l'occasion de ce remède, donne la description d'un plus efficace, et qu'il a éprouvé: De l'huile de noix, demi-livre; du vieux beurre, quatre onces; du soufre vif ou en pierre, une once; racine de pyrèthre, deux gros; poivre, trois gros; sel gemme, demi-once; le tout grossièrement pilé, le faire bouillir pendant un quart-d'heure dans l'huile et le beurre fondu: passer le tout à travers un linge, et dans la colature faire dissoudre deux onces de suie la plus pure, en frotter la tête du malade de deux jours l'un, et la couvrir assez pour faire pénétrer l'onguent par la chaleur.

Méchoacan (*Mechoacana alba, sive Rhabarbarum album*). Racine blanche, légère, qu'on apporte de la Nouvelle-Espagne, coupée par tranches; on l'appelle *la rhubarbe blanche*, pour la distinguer de la jaune, avec laquelle elle a beaucoup de rapports. Elle doit être choisie nouvelle, en belles rouelles, blanches en dehors et en dedans, légère, mais sans carie, d'un goût presque insipide, prenant garde qu'on n'y ait mêlé de la racine de bryone vulgaire, qui lui ressemble beaucoup; mais on les distinguera par le goût, car la racine de bryone est très-amère, et celle du méchoacan est presque insipide. Le méchoacan purge doucement, et sans fatiguer, les humeurs pituiteuses, séreuses et aqueuses de tout le corps, et spécialement du genre nerveux et de la poitrine; c'est un excellent remède pour les catarres et les maladies qui en dépendent, pour l'hydropisie, la goutte sciatique, les rhu-

matismes et l'enflure. Il est spécifique pour les enfans sujets aux vers et qui ont l'estomac et les intestins embarrassés de beaucoup de mucilages visqueux. On le donne toujours en poudre, parce qu'il n'opère point en infusion, soit dans de l'eau, soit dans du vin. Comme il est chaud et sec, il ne faut pas en donner trop souvent aux tempéramens chauds. La prise en substance est d'un scrupule pour les enfans, et jusqu'à une drachme pour les adultes.

Boyle ordonne, pour guérir la crampe, de remplir de poudre de racine de méchoacan une petite bourse ou sachet fait d'une étoffe légère, grand d'environ trois pouces en carré, et de le porter pendu au cou avec un cordon, en sorte qu'il descende au creux de l'estomac, et qu'il touche à la peau. Cette racine entre dans l'hydragogue merveilleux de du Renou, dans le sirop hydragogue de Charas, et dans l'extrait catholique de Wichard.

Médicament (*Medicamentum*). C'est tout ce qui étant appliqué extérieurement, ou donné intérieurement, excite quelque altération dans les humeurs et y cause un changement salutaire. On le divise en simple et en composé; le simple est celui qu'on emploie comme il est venu naturellement, et le composé est celui qui est fait de plusieurs simples différentes en vertus et mêlées artistement ensemble. La matière des médicamens est prise des minéraux, des végétaux et des animaux.

Par les minéraux, on entend tout ce qui se tire des entrailles de la terre et de la mer, comme les métaux, les demi-métaux et les métalliques; toutes les espèces de terres et de bols, toutes les pierres, les marbres, les cailloux, les cristaux, les pierres précieuses, les soufres, les vitriols, les aluns, le plâtre, la chaux, etc.

Par les végétaux, il faut entendre les arbres, les arbrisseaux, les sous-arbrisseaux, les herbes, toutes leurs parties, comme sont les racines, les tiges, les écorces, les bois, les feuilles, les fleurs, les fruits, les baies, les gousses, les semences, les gommes, les résines, les sucs, les larmes, les liqueurs, etc.

Sous les animaux, on comprend leur chair, leurs os, leurs ongles, leur lait, leur sang, leur poil, leurs excrémens; on peut les diviser en quatre classes, savoir : les animaux terrestres parfaits, les oiseaux, les poissons et les insectes.

Circonstances à observer dans le choix des Médicamens.

Il faut remarquer que les plantes qui viennent d'elles-mêmes en un lieu libre et proportionné à leur nature, sont

à préférer à celles qu'on transplante et qu'on élève par artifice et que les plantes qui se trouvent sur les montagnes, et sur-tout celles qui ont l'aspect du soleil levant ou du midi, doivent être préférées à celles d'une même espèce qui naissent dans les vallées; qu'une plante chaude et âcre trouvée en lieu humide, a bien moins de chaleur et bien moins d'âcreté que celle qui se trouve en lieu sec; que celle qui abonde en humidité superflue, sera au contraire meilleure en lieu sec qu'en lieu humide.

La plupart des règles qui s'observent pour le lieu natal des plantes, peuvent être suivies pour le choix des animaux utiles en médecine, et même de ceux qui nous servent d'alimens.

Pour les minéraux, il n'y a pas d'autres mesures à garder que de les prendre où on les trouve plus beaux et plus purs.

Pour le nombre et la grandeur, ou la grosseur, on remarque que les plantes estimées bonnes, et sur-tout les fruits, valent mieux en petit nombre qu'en grand; qu'au contraire les plantes et les fruits malins ont moins de malignité lorsqu'ils sont bien nombreux; qu'un fruit bon de lui-même est estimé meilleur lorsqu'il est bien gros. Il faut observer le contraire aux fruits et aux autres parties des plantes, de même qu'aux animaux malins.

Pour le voisinage, on recommande le gui et le polypode qui naissent sur les chênes, l'épithyme sur le thym, la cuscute sur les herbes hépatiques. On rejette les champignons naissans sur les arbres pourris, et on doit rejeter les plantes qui naissent près des cloaques, ou dans des lieux sombres et privés de la vue du soleil, à moins que ce ne soient des plantes qui ne se trouvent naturellement que dans les lieux ombragés, comme sont les capillaires, l'hépatique, la langue de cerf, etc.

Le temps propre pour la collection des plantes dépend de leur diversité et de celle de leurs parties, comme aussi de l'emploi qu'on en veut faire. L'air serein doit être généralement recherché pour cela. On cueille les fruits lorsqu'ils sont bien mûrs, de même que les baies et les semences; les herbes avec leurs sommités se cueillent lorsqu'elles sont en leur force, et autant qu'il est possible vers le plein de la lune; les fleurs, lorsqu'elles sont en gros boutons, ou qu'elles ne sont pas tout à fait épanouies, et avant que le soleil les ait fanées; les racines doivent être cueillies au commencement du printemps, et lorsqu'elles commencent à pousser; les bois doivent être coupés après le plein de la lune; les larmes, les gommes, les résines et les sucs découlans, avant qu'ils soient

dissipés par les rayons du soleil ou par les pluies ; les écorces doivent être cueillies lorsque les plantes sont en séve.

La pluie, que l'on met au rang des minéraux, doit être prise environ à l'équinoxe du printemps ; la neige et la glace lorsqu'il y en a ; le frai de grenouille au mois de mars ; la rosée et la manne au mois de mai, et sur les plantes salutaires ; l'ambre gris, le succin, le jayet, l'huile pétrole et toutes sortes de bitumes, avant qu'ils soient altérés par les eaux de la mer ou des rivières, ou par le soleil, ou par les injures du temps.

On doit choisir les animaux bien sains et bien vigoureux, soit qu'on les veuille employer entiers, soit qu'on n'ait besoin que de leurs parties. Leur conservation dépend de leur préparation dont on va parler.

Conservation et durée des Médicamens.

Les simples, étant cueillis, doivent être convenablement gardés et réservés pour le besoin, ayant été bien nettoyés de toutes leurs impuretés et saletés.

Quant aux minéraux, on en doit bien séparer toutes les saletés qui s'y trouvent attachées, et les garder en lieu sec. Les eaux aigres, et les minérales particulièrement, doivent être gardées dans des fioles bien bouchées, et en lieu frais et sec ; les terres se mettent dans des boîtes de bois, et les sels dans du verre.

Les racines se sèchent, comme celles qui sont épaisses, au soleil, et les autres plus petites, à l'ombre ; les unes se gardent toutes entières, comme celles de gentiane et de satyrion ; les autres se coupent par pièces, comme celles d'angélique, de couleuvrée, d'aunée de Flandres ; à d'autres, on ôte le bois, ou la corde du cœur, comme celle de persil et de fenouil ; on les enferme dans des boîtes de bois, ou on les suspend au plancher.

Les feuilles et les fleurs doivent être séchées à l'ombre, à la réserve de celles qui sont épaisses et succulentes qu'on expose à l'ardeur du soleil, autrement elles se pourriroient plutôt que de sécher ; puis on les garde dans des sachets de papier ou de toile en lieu sec, ou dans des boîtes.

Les semences doivent être séchées au soleil, et gardées en lieu sec dans des vases de bois ou de verre ; les plus menues pourront encore être renfermées dans du papier pour les préserver de la poussière.

Les fruits se conservent ou bien à l'air, ou bien enfermés dans le bois ou le verre, ou dans des sachets de papier.

Les gommes et les résines séches se gardent en lieu sec dans des boîtes de bois, les liquides dans des vessies.

Pour les animaux, et premièrement leurs parties charnues, après les avoir lavées, on les desséche au four, puis on les enveloppe d'absinthe, ou autres plantes semblables pour les conserver. Les parties membraneuses, comme les intestins, se lavent d'abord avec du vin, puis étant coupées par pièces, se séchent au four, et se gardent enveloppées de feuilles dans des boîtes de bois. Les choses huileuses et grasses, comme les graisses, suins et moëlles qu'on tire des animaux, doivent être bien lavées, fondues, coulées, nettoyées, écumées, puis gardées en lieu frais dans des vases de terre ou de verre. Pour le sang, on en sépare la sérosité, et on le desséche au four. Les fiels étant séparés du foie, se dessèchent, pendus à la cheminée. Les caillets se desséchent au four, et se gardeut au soleil.

Entre les simples, il y a grande diversité à raison de leur durée; car les uns conservent long-temps leur force et leur vertu, et les autres les perdent promptement.

Les minéraux se conservent très-long-temps, à la réserve des eaux minérales et des sucs sulfurés qui perdent plutôt leur vertu.

Entre les végétaux, les racines petites et menues se doivent changer toutes les années; mais les grandes et épaisses peuvent se garder deux ou trois ans, comme l'aristoloche, la couleuvrée, la gentiane et l'ellébore.

Les écorces ne se gardent pas plus d'une année, non plus que les feuilles; encore celles qui n'ont point d'odeur, et principalement les rafraîchissantes et les humectantes, perdent leur vertu avec leur verdeur, de sorte qu'il vaut mieux les distiller, ou en tirer le suc, que de les sécher.

Les fleurs ne conservent leurs vertus que quelques mois.

Entre les semences, les froides, celles qui sont menues, se doivent changer toutes les années; mais les plus grosses, chaudes, âcres et aromatiques, se peuvent garder deux ou trois ans, sans diminution de leurs vertus.

Les fruits aqueux ne durent pas long-temps; mais les étrangers qui sont revêtus d'écorce et de croûte, peuvent se garder deux ou trois ans. Les bois durent encore plus long-temps, comme aussi les gommes et les résines.

Entre les parties des animaux, celles-là durent plus qui sont plus séches et plus solides, et on les croit être bonnes, tant qu'elles restent sans se moisir, ou rancir, ou sentir mauvais.

Préparation des Médicamens.

Elle consiste, 1° à les laver pour en ôter la crasse, comme on fait aux racines aussitôt qu'elles ont été retirées de la terre, ou pour les purifier de quelques parties âcres qu'elles contiennent, ainsi on lave la litharge et la tuthie dans de l'eau; ou pour augmenter leur vertu, comme quand on lave les pommades dans des eaux odorantes.

2° A les émonder de leurs parties grossières et inutiles, ainsi l'on monde le séné de ses bâtons et de ses feuilles mortes; on ôte de certaines racines une espèce de corde qui se trouve dedans, comme à celles de fenouil, de persil, de patience sauvage, etc. On ôte des raisins secs les pepins qui sont durs et astringens.

3° A les faire sécher au soleil ou à l'ombre, afin que l'humidité en étant dissipée, ils puissent être gardés sans se corrompre; mais comme les fleurs en séchant perdent souvent leur couleur et leur odeur, on doit en envelopper quelques-unes dans du papier gris par petits paquets, comme celles d'*hypericum*, de petite centaurée. Les roses rouges doivent être séchées promptement au soleil le plus chaud; car si on les faisoit sécher lentement, elles perdroient leur couleur. Les grosses racines ont peine à sécher sans se pourrir en dedans; les gros morceaux de rhubarbe sont souvent gâtés dans le cœur, on doit les choisir de grosseur médiocre. On coupe par tranches les racines de jalap, de méchoacan, de bryone, pour les faire sécher plus facilement. Les fruits qui abondent en humidité superflue doivent être séchés dans le four, autrement ils se pourrissent. Les vipères, après qu'on en a séparé la tête, la peau et les entrailles, doivent être attachées à une ficelle, et séchées à l'ombre. Il faut prendre garde que les drogues ne sèchent trop long-temps, de peur qu'elles ne perdent leur meilleure substance; quand elles sont sèches, il faut les enfermer dans des boîtes pour les garder.

4° A les humecter ainsi que l'on humecte la limaille d'acier et la rouillure de fer avec de la rosée ou de la pluie pour les ouvrir, et pour augmenter leur vertu.

5° A les infuser dans des liqueurs, soit pour les faire dissoudre, comme la céruse dans le vinaigre; soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme quand on fait tremper le séné, les roses, la rhubarbe dans l'eau; soit pour corriger leur action trop forte, comme quand on met tremper la racine d'*ésule* dans du vinaigre avant que de l'employer; soit pour ouvrir et pour augmenter leur vertu, comme quand on fait

tremper les dattes dans du vin blanc ou dans l'hydromel, et quand on fait infuser l'antimoine (*sulfure d'antimoine*) dans une liqueur acide pour le rendre émétique ; soit pour les conserver, comme quand on met des fruits, des racines ou des animaux dans l'esprit-de-vin (*alcohol*) ou dans du vinaigre ; soit pour les attendrir, en sorte qu'on puisse les pulvériser facilement, comme quand on éteint du cristal et des cailloux rougis dans du vinaigre.

6° A les faire macérer ou digérer, comme quand, après avoir pilé des roses, on les met dans un pot, on les couvre de sel, et on les laisse en cet état pendant plusieurs mois, afin que le sel et l'huile s'exaltant par la fermentation, on retire ensuite plus d'esprit quand on les fait distiller. On fait écumer du miel dans de l'eau, puis on le met dans un lieu chaud pendant plusieurs mois, afin que par la digestion ou la fermentation il devienne vineux.

7° A les faire cuire, soit pour les amollir, comme quand on fait bouillir les racines d'aunée et de guimauve pour en tirer la pulpe ; soit pour qu'elles communiquent leur qualité à la décoction, comme quand on fait des tisanes ; soit pour les rendre épais, comme quand on fait cuire le mou, ou le suc de coing en *sapa*, ou en cotignac ; soit pour les conserver, comme quand on confit les racines, les yeux de peuplier ; soit pour les corriger, comme quand on fait bouillir la casse, afin d'empêcher qu'elle n'excite des vapeurs ; soit pour les purger de leurs parties inutiles, comme quand on fait calciner le tartre ; soit pour les faire dissoudre et incorporer, comme quand on fait cuire la litharge et les autres préparations de plomb avec les huiles et graisses ; soit pour augmenter leur force, comme quand on torréfie la rhubarbe pour la rendre plus astringente, et quand on calcine l'alun pour le faire devenir escarrotique ou cautérisant.

8° A les scier ou couper comme les bois ; à les hacher comme les herbes ; à les râper comme la corne de cerf, l'ivoire ; à les limer comme le fer, l'acier ; à les casser ou rompre comme les racines, les fruits secs.

9° A les réduire en poudre, soit par le moulin comme les farines, soit par le mortier comme le séné, la rhubarbe. Il faut néanmoins en certaines matières et en certaines occasions avoir recours à des additions, par exemple, si l'on veut piler seules les racines d'aristoloche, de gentiane ou autres semblables qui sont de substance tenace ; quoiqu'elles paroissent bien sèches, elles adhéreront au fond du mortier et au pilon, si on n'y mêle quelques amandes, quelques semences froides

mondées, ou quelques autres matières oléagineuses, propres à diviser les parties tandis qu'on les pilera, sans quoi on ne réussiroit que très-difficilement. Les raelures d'ivoire et de corne de cerf peuvent être triturées parmi le sucre candi seul. Le camphre ne peut être pulvérisé seul, mais bien si on y ajoute quelques gouttes d'esprit-de-vin (*alcohol*), lorsqu'on le pile, ou quelque semence froide mondée, ou quelques petites gouttes de quelque huile. Les mêmes semences froides servent aussi à diviser les parties des matières tonaces, et entre autres celles des parties sèches et non adipeuses des animaux. Elle aide aussi à pulvériser l'ambre gris, tous les bitumes, et tous les sucs résineux desséchés, comme sont la scammonée, le benjoin, le baume blanc desséché, et leurs semblables. La chaleur du mortier de bronze et de son pilon aide beaucoup à pulvériser les gommes adragant et arabique, de même qu'à pulvériser le talc de Venise, qui se pile encore mieux, s'il a été auparavant exposé quelque temps au feu de flamme. Plusieurs minéraux et plusieurs parties d'animaux ne peuvent pas être réduits en poudre bien subtile, sans avoir été auparavant brûlés ou calcinés. Les pierreries, les bols, les terres, le succin, l'aimant et quelques parties d'animaux, sont réduits en poudre impalpable qu'on appelle *alkohol*, étant broyés sur le porphyre, ou sur l'écaille de mer, avec addition de quelque eau cordiale, tant pour tenir les matières liées, que pour empêcher qu'elles n'exhalent tandis qu'on les broie ; et lorsqu'elles sont bien subtilisées, on les étend sur du papier en façon de trochisques, on les laisse sécher à l'ombre ; et c'est ce que la pharmacie galénique appelle *préparer*.

Les médicamens de substance solide, comme sont les bois et les parties compactes ou fibreuses des plantes ou des animaux, doivent être pilées à grands coups dans un mortier de fer ou de bronze; mais les médicamens dont les parties se trouvent minces et sans fibres, n'ont besoin que d'une légère attrition pour être bientôt réduits en poudre ; tels sont l'aloës, l'agaric, la myrre, l'amidon, le mastic, le safran, la scammonée et plusieurs autres. Cependant lorsqu'on doit réduire en poudre divers médicamens destinés pour une même composition, on doit avoir égard à la nature de leur substance, afin de piler à part ceux qui le doivent et qui le peuvent être plus commodément, et de piler ensemble ceux qui le peuvent être, et alors il faut commencer la poudre par ceux qui ont leur substance plus compacte et plus dure, et ajouter consécutivement les autres suivant le degré de leur dureté.

La seconde sorte de trituration qui n'est que des matières

humides, se fait ordinairement dans un mortier de marbre ou de porphyre, ou de quelque pierre dure, avec un pilon de bois, de verre ou d'ivoire, quoique pour certaines choses elle puisse être aussi faite dans un mortier de fer ou de bronze. Cette façon de triturer est aussi quelquefois en usage pour des matières sèches et triturables; mais son principal usage est pour les médicamens, et même pour les alimens humides, visqueux ou onctueux; tels sont les racines, les herbes, les fleurs et les fruits récens, les baies aqueuses, les semences et les fruits onctueux, et même toutes les parties molles des animaux dont on prépare aussi des conserves, des cataplasmes, des pulpes et des pommades; et on les pile également pour les infuser, cuire ou distiller, pour en tirer des sucs, pour en exprimer des huiles, pour en extraire des émulsions, pour en faire des pâtes pour la bouche et pour l'extérieur, et pour en faire des tablettes, des loks ou d'autres remèdes.

Après avoir donné une idée générale de la préparation des médicamens simples, il convient de parler en particulier de celle de plusieurs qui sont les plus en usage.

Préparation de plusieurs Médicamens simples en particulier.

La préparation du corail, des perles, de la nacre de perles, des yeux ou pierres d'écrevisses, du *spodium* ou ivoire brûlé, des porcelaines, des pierres précieuses, du succin ou *karabé*, de la pierre hematite, de la pierre d'aimant, et de plusieurs autres semblables, ne consiste qu'à les réduire en poudre impalpable; les mortiers ne suffisant pas pour en faire une aussi exacte atténuation, on a recours aux porphyres et aux écailles de mer. Les marbres communs peuvent être propres pour la préparation des matières tendres, comme des yeux d'écrevisses, de l'ivoire brûlé; mais si on y broyoit des corps plus durs, il s'en mêleroit avec la poudre, parce que la matière grattant le marbre, elle en détacheroit une partie. Afin donc de bien préparer ces matières, par exemple le corail, il faut en prendre la quantité qu'on veut du rouge et du blanc, ou du rouge seul; on le pulvérise autant qu'on peut dans un mortier de bronze, on jette la poudre sur une table de porphyre ou d'écaille de mer, on y mêle la quantité qu'il faut d'eau rose ou d'eau de plantain, pour la réduire en pâte liquide, on broie cette pâte avec une molette pendant deux jours, ou jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bruit, ce qui prouve que le corail est en poudre très-subtile; on forme la matière en petits trochisques pour la faire sécher, c'est le *corail préparé*.

Il est propre pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies, les gonorrhées : la dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule. On préfère ordinairement pour la médecine, le corail rouge aux autres espèces de coraux à cause de sa teinture qui est estimée bonne pour fortifier le cœur.

La préparation de la tuthie et de la pierre calaminaire n'est différente de la précédente qu'en ce qu'on les calcine et qu'on les lave avant de les pulvériser, afin d'en enlever les parties les plus salines et les plus sulfureuses. On prend donc une de ces deux drogues, par exemple, de la tuthie la quantité qu'on veut ; on la met rougir dans un creuset entre les charbons ardens, on l'éteint en la jetant dans un vaisseau rempli d'eau, et l'y laissant pendant un quart-d'heure, on retire la tuthie de l'eau, et on la remet rougir et éteindre encore deux fois comme devant, dans de nouvelles eaux ; ensuite la tuthie étant hors de l'eau, et égouttée, on la broie sur le porphyre avec une molette, y mêlant ce qu'il faut d'eau rose ou de plantain, jusqu'à ce qu'elle soit en poudre impalpable, alors on la forme en petits trochisques, et on la fait sécher.

Elle est dessiccative et propre pour les maladies des yeux ; c'est la base de l'onguent pompholix ; on en mêle dans les collyres et dans du beurre frais ; elle nettoie la sanie des yeux en desséchant et fortifiant les fibres. Plusieurs se contentent de laver la tuthie sans la calciner, ce qui ne fait pas une différence considérable.

La préparation du bol, de la terre sigillée, de la craie, des litharges et de la céruse, consiste à pulvériser les matières et à les purifier de quelques parties grossières et terrestres qu'elles contiennent. On prend donc une de ces drogues, par exemple, du bol fin la quantité qu'on veut, on le pulvérise subtilement dans un mortier de bronze, et l'ayant mis dans une terrine, on verse dessus de l'eau de plantain, on agite la matière avec un bistortier, et on la verse doucement dans un autre vaisseau, afin que le plus pur et le plus subtil de la poudre coule avec l'eau ; on continue à laver, à agiter la matière, et à verser la liqueur trouble dans un autre vaisseau, jusqu'à ce qu'il ne reste au fond que du sable ou une autre impureté grossière qu'on jette ; on verse toute la matière dans un entonnoir garni de papier gris, afin que l'eau s'en sépare, et l'on forme le bol qui y est resté en petits trochisques, pour le faire sécher au soleil.

Il est astringent et propre pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies et les gonorrhées ; la dose est depuis dix grains jusqu'à un scrupule.

Nota. Cette préparation n'est pas d'une grande utilité, car on sépare bien peu de matière grossière du bol fin; de plus cette impureté ne seroit pas capable de causer aucun mauvais effet dans le corps. Pour le bol grossier, comme il ne sert qu'extérieurement, on ne lui donne point d'autres préparations que de le réduire en poudre dans un mortier.

Les litharges n'ont pas plus besoin de préparation que le bol, il suffit de les mettre en poudre subtile dans le mortier de bronze; elles se dissolvent aussi aisément de cette manière dans les graisses ou dans les huiles en bouillant, pour donner consistance aux emplâtres, que si on les avoit bien lavées.

Quant à la céruse, la lotion peut augmenter sa blancheur, et la rendre plus propre pour le cosmétique et pour la peinture où elle est souvent employée; mais pour la pharmacie, il suffit de la réduire en poudre subtile.

La préparation de la gomme lacque consiste à la purifier de ses parties terrestres, en lui imprimant une qualité vulnéraire et détersive. On fait une décoction de deux drachmes de racine d'aristoloche, et autant de fleurs de schœnanthe dans une pinte d'eau à diminution du tiers; on coule la décoction, et l'on y fait bouillir lentement quatre onces de gomme lacque concassée, mais non pas réduite en poudre, jusqu'à ce que la partie la plus pure de la gomme se soit séparée des féces, et qu'elle surnage la liqueur; on ramasse cette partie pure, et on la fait sécher au soleil.

Elle est détersive, astringente, propre pour fortifier l'estomac et les gencives.

La méthode la plus usitée pour préparer la scammonée est de la réduire en poudre, de lui faire recevoir à travers un papier gris la vapeur du soufre qu'on fait brûler dans un réchaud de feu environ un demi-quart d'heure, la remuant doucement de temps en temps avec une spatule; cette vapeur sulfureuse passe pour raréfier la substance glutineuse de la scammonée, et l'empêcher de causer des tranchées. On appelle cette préparation *diachridium sulphuratum*, en français *diagrède*. La préparation suivante est encore meilleure.

On fait tremper environ deux heures une demi-once de réglisse bien concassée dans un demi-setier d'eau chaude, on coule l'infusion, et l'on y mêle dans une écuelle de grès quatre onces de bonne scammonée la plus pure, la plus résineuse, et la plus friable, on pose l'écuelle sur le sable, et par un petit feu l'on fait évaporer l'humidité, jusqu'à ce que la scammonée ait repris sa solidité; on l'appelle *diachridium glycyrrisatum*. C'est un très bon purgatif; elle purge princi-

palement l'humeur mélancolique, elle agit sans causer des tranchées ; la dose est depuis dix grains jusqu'à un scrupule. L'extrait de réglisse qui est mêlé dans cette préparation de scammonée l'adoucit, c'est pourquoi on en peut faire prendre une plus grande dose que des autres diagrèdes. Lemery en donnoit ordinairement vingt grains avec succès.

Nota. Pour conserver le *diagrède glycyrrise*, il faut l'enfermer dans une bouteille, car autrement il s'humecte aisément à cause de l'extrait de réglisse.

La préparation de l'euphorbe consiste à le purifier et à l'adoucir. On prend de l'euphorbe du plus beau et du plus pur la quantité qu'on veut, on le réduit en poudre, on le met dans un matras, on verse dessus du suc de citron dépuré jusqu'à la hauteur de quatre doigts ; on bouche le matras et on le place en digestion au feu de sable, on l'agite de temps en temps, et quand la gomme est dissoute, on coule la liqueur par un linge dans un vaisseau de verre ou de grès, et l'ayant mis sur un feu de sable, on en fait évaporer l'humidité jusqu'à consistance d'extrait ; c'est l'*euphorbe préparé* : on le garde dans un pot. On en mêle dans quelques pillules céphaliques et arthritiques en petite quantité ; il délaie la pituite, et il purge par bas. Si l'euphorbe n'est point tout à fait dissout dans le suc de citron après la digestion, il faut séparer la liqueur par inclination, et mettre de nouveau suc de citron sur ce qui reste, pour achever de dissoudre la gomme.

Pour faire l'œsipe, prendre ce que l'on veut de laine grasse tirée du cou et d'entre les cuisses des brebis, sans avoir été nettoyée ; on l'appelle en latin *lana succida* : la laver plusieurs fois dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elle ait été dégraissée, la presser fortement, et ramasser toutes les lotions ensemble, les battre dans deux vaisseaux, jusqu'à ce qu'il s'y soit fait beaucoup d'écume, laisser reposer le tout, et ramasser la graisse qui surnage ; verser de l'eau froide sur la liqueur, et la battre encore de nouveau, afin qu'il s'y fasse de nouvelle écume, et qu'il y paroisse encore de la graisse ; la ramasser, et continuer l'agitation de la liqueur jusqu'à ce qu'il ne paroisse plus d'écume ni de graisse, laver alors avec de l'eau froide ce qu'on aura ramassé, le nettoyant avec la main des ordures qui peuvent y être, et changeant d'eau jusqu'à ce que la matière soit privée d'acrimonie, puis la garder dans un pot.

L'œsipe est employée dans les emplâtres pour ramollir et pour résoudre. On l'appelle en latin *œsipus humida*, parce

qu'elle est toujours liquide. On peut se servir de la laine lavée pour les usages ordinaires.

Pour préparer l'*elaterium*, on écrase les concombres sauvages mûrs dans un mortier de pierre ou de marbre, on les laisse en digestion quatre ou cinq heures à froid, afin que les parties visqueuses s'étant raréfiées, le suc s'en tire plus facilement; on les chauffe, on les met à la presse dans un linge pour en tirer le suc, on met ce suc dans un vaisseau de verre ou de grès, et l'on en fait évaporer l'humidité jusqu'à consistance d'extrait ou de pilules; c'est l'*elaterium* qui purge violemment la pituite crasse, la mélancolie, les sérosités. On s'en sert dans l'apoplexie, dans la léthargie, dans l'hydropisie, dans la mélancolie hypocondriaque. La dose est depuis trois grains jusqu'à un demi-scrupule.

Pour préparer les fécules de bryone, d'*iris nostras*, d'*arum* et d'autres racines semblables, il faut prendre une bonne quantité d'une de ces espèces de racines des plus grosses et des mieux nourries, récemment tirées de terre: par exemple, de la bryone, huit ou neuf livres; on en sépare l'écorce avec un couteau, en sorte qu'elle soit bien blanche et bien nette, on la râpe, et on en tire le suc en la manière ordinaire; on laisse reposer ce suc dans une terrine pendant dix ou douze heures, on le verse par inclination dans un autre vaisseau, et l'on trouve au fond des fécules très-blanches, ressemblantes à de l'amidon, on les fait sécher au soleil, et on les garde en poudre.

Elles sont hydragogues, elles purgent les sérosités; on en donne dans l'hydropisie et dans les autres maladies où il s'agit de faire uriner; la dose est depuis dix grains jusqu'à une demi-drachme. Le suc qui se sépare d'avec les fécules est propre pour purger les eaux; on en peut donner depuis une demi-once jusqu'à deux onces. Si on veut le conserver, il en faut remplir une bouteille jusqu'au cou, et mettre dessus un peu d'huile pour empêcher l'air d'y entrer.

Les fécules d'iris sont un peu plus purgatives que celles de bryone, et celles d'*arum* plus purgatives que celles d'iris. Les fécules d'*arum* ou de serpentaire sont appelées par quelques auteurs *gersa, seu cerusa serpentariae*.

Nota. Les racines de ces plantes, en poudre subtile, produiront en médecine un aussi bon effet que les fécules.

Les préparations de l'oignon de squille consistent: la première à faire sécher les oignons, pour les priver d'une humidité nuisible et superflue; la seconde à faire cuire la squille, pour en pouvoir tirer la pulpe.

Pour la première, on prend des oignons de squille de grosseur médiocre, bien sains et bien nourris, on en sépare avec un couteau de bois l'écorce ou les premières feuilles sèches rouges qu'on jette, ensuite on lève les lamines blanchâtres, laissant le cœur et les racines comme inutiles; on fait sécher ces lamines au soleil : on les emploie pour le vinaigre squillitique.

Pour la seconde préparation, on enveloppe ces oignons de squille de pâte ordinaire, et on les met cuire au four jusqu'à ce qu'ils soient mous, ce qu'on connoît en introduisant dedans un petit bâton pointu; on en sépare alors la pâte cuite en croûte, et l'on tire la pulpe de la squille. Elle est employée pour faire les trochisques de squille.

La squille entre dans plusieurs compositions; elle raréfie et incise la pituite; on s'en sert pour l'épilepsie, pour résister au venin, pour l'asthme.

Nota. On se sert d'un couteau de bois, et non de fer, pour couper et préparer l'oignon de squille, parce que tous les auteurs prétendent que le fer rend cet oignon venimeux.

Pour préparer les racines d'ésule et d'ellébore noir, les feuilles de *mezereum* ou *laureola*, et les graines de coriandre et de cumin, on les fait tremper dans du vinaigre pour emporter une partie de leur force, puis on les fait sécher. On choisit, par exemple, des racines de la petite ésule, les plus grosses et les mieux nourries, la quantité qu'on veut, on les concasse, et l'on sépare le cœur appelé *corde* qu'on rejette; on fait sécher au soleil les racines ainsi mondées, puis on les met tremper dans du fort vinaigre pendant vingt-quatre heures, et on les fait sécher au soleil.

Elles purgent violemment la pituite; il en entre dans plusieurs compositions. *Nota*. Le *mezereum* ou *laureola* n'est plus en usage, parce qu'il purge trop violemment.

Pour les semences de coriandre et de cumin, c'est un abus que de leur vouloir donner un correctif; elles n'ont rien de malin, et on leur ôte ce qu'elles ont de bon en les faisant tremper dans le vinaigre; car cette liqueur emporte la plus grande partie de leur substance volatile, dans laquelle consiste leur vertu, et elle fixe ce qui leur en reste.

Pour faire l'*acacia nostras*, on prend une bonne quantité de prunes sauvages mûres nouvellement cueillies, on les écrase dans un mortier de marbre, et les ayant laissées digérer quelques heures à froid, on en tire le suc par la presse; on met ce suc dans une terrine, et l'on en fait évaporer l'hu-

midité par un petit feu jusqu'à consistance solide ; c'est l'*acacia nostras*.

On s'en sert dans les remèdes astringens, au lieu de l'*acacia* véritable ; il arrête le cours de ventre, le crachement de sang, il résiste à la malignité des humeurs. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

La térébenthine étant difficile à prendre intérieurement, à cause de sa glutinosité et de son mauvais goût, on cherche les moyens de la durcir, afin de la rendre en état d'être prise en bol ou en pilules. On se contente en hiver de la laver plusieurs fois dans de l'eau de pariétaire, ou dans celle de rave, non pas tant pour en emporter les saletés qu'elle pourroit avoir contractées, que pour la rendre plus ferme ; elle se condense par des lotions, et elle devient blanche. On n'emploie pour la bouche que la térébenthine la plus claire.

En été, les lotions ne suffisent pas pour rendre la térébenthine en état d'être prise intérieurement, elle seroit encore trop molle, il faut la faire cuire dans une eau distillée ou dans une décoction apéritive, jusqu'à ce qu'étant refroidie, elle ait la consistance de résine, et qu'on en puisse former des pilules ; cette cuisson se fait ordinairement en une demiheure : la térébenthine se sépare d'avec la liqueur qui reste comme inutile.

La térébenthine, lavée ou cuite, est apéritive ; on l'emploie pour la pierre, pour la gravelle, pour les gonorrhées, pour les ulcères des reins, de la vessie et de la matrice. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme. La térébenthine de Chio n'a pas besoin de préparation, car elle est solide et en état d'être formée en pilules.

La préparation des poumons du renard, du foie et des intestins du loup, et autres matières semblables, ne consiste qu'à les faire sécher, afin de pouvoir les garder, et les mettre en poudre quand on voudra. On prendra, par exemple, des poumons de renard bien sains, tirés de l'animal récemment tué, on les lavera, on les coupera par tranches, on les fera sécher au four par une douce chaleur, puis on les enveloppera de feuilles sèches d'hysope, ou de marrube blanc, pour les garder.

Ils sont estimés pour les maladies de la poitrine et des poumons, comme pour l'asthme, pour la phthisie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Nota. On prépare de la même manière le foie et les intestins du loup, coupés par morceaux, afin qu'ils sèchent plus facilement dans le four. Ils sont propres pour la colique ven-

teuse. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme. On peut les conserver enveloppés dans des feuilles sèches de menthe ou d'origan.

La préparation des crapauds, des vers de terre, des cloportes et autres insectes semblables, consiste à les faire sécher au soleil pour les pouvoir conserver et mettre en poudre quand on voudra. On prend, par exemple, des crapauds, après les avoir tués, on les lave, on les suspend par un pied, et on les expose au soleil, pour les y faire sécher.

On prétend que le crapaud entier desséché, tenu dans la main, sous l'aisselle, derrière l'oreille, ou pendu au col, arrête le saignement du nez, et qu'étant appliqué sur le nombril, il guérit le flux des hémorroïdes. On en applique en poudre sur les bubons ou charbons pestilentiels et sur les bubons vénériens ; il fait sortir la malignité, et il les fait suppurer. On en donne aussi intérieurement pour l'hydropisie, depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme.

Après avoir bien lavé les vers de terre dans de l'eau, et ensuite dans du vin pour les faire mourir, on les attache à une ficelle par un bout, et on les fait sécher au soleil.

Ils sont résolutifs ; on les emploie dans les compositions de quelques emplâtres.

On lave les cloportes, et on les fait mourir dans du vin blanc, ou dans de l'eau aiguisée d'esprit de sel (*acide muriatique*), puis on les fait sécher au soleil, ou dans le four quand le pain est tiré, pour les pouvoir mettre en poudre.

Ils sont apéritifs, et propres pour faire sortir la gravelle, la pierre, pour la colique néphrétique, pour les rétentions d'urine. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Pour avoir le sang du bouc préparé selon la méthode de Vanhelmont, il faut suspendre un bouc par les cornes, et après avoir ramené et lié les pieds de derrière à ces mêmes cornes, lui couper les testicules, puis recevoir le sang qui coule par cette plaie, jusqu'à ce qu'il soit mort, sans négliger néanmoins celui qui peut encore rester, et que l'on peut avoir en lui coupant la gorge ; car ce dernier sang, quoique moins fort, est encore très-bon.

On fait sécher doucement ce sang dans le four, une heure après que le pain en a été retiré ; on l'étend pour cela le plus mince qu'on peut dans plusieurs plats de terre, ou terrines, parce qu'il se corrompt aisément, s'il est trop épais. On jette une eau qui vient et qui surnage au-dessus à mesure qu'il se sèche, et on le remet au four plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il soit sec, alors il est extrêmement dur ; on le broie dans un

un mortier de pierre ou de marbre, et on le passe dans un tamis. Cette poudre se garde mieux dans du verre en lieu sec, que dans du bois où les vers se mettent plus facilement. Dans la pleurésie et dans l'inflammation de poitrine, on en fait prendre au malade le poids d'une drachme, dans une cuiller, avec du vin dont on se sert pour le délayer, et par-dessus on lui fait boire un demi-verre de vin; ce qui lui procure une sueur salutaire. S'il n'est pas guéri de la première prise, il faut lui en donner une seconde le lendemain, et prendre garde de ne le point laisser refroidir lorsqu'on l'essuiera, ce qui est toujours dangereux dans les sueurs. On ne voit guère ce remède manquer son effet, sur-tout si le malade n'a point été saigné; car les saignées affoiblissent la nature, et l'empêchent de pouvoir facilement jeter dehors par la sueur ce qui lui est contraire. Ce remède se donne encore très-utilement à ceux qui ont fait quelque grande chute, parce qu'il fait transpirer par la sueur le sang qui peut être répandu dans le corps par la rupture de quelque petit vaisseau, et empêche ainsi que ce sang ne produise quelque abcès.

La préparation des vipères consiste à les faire sécher pour les pouvoir garder, et les mettre en poudre quand on veut. On choisit, au printemps et en automne, des vipères les plus grosses et les plus vives, on en coupe la tête, on les écorche, on en sépare les entrailles, on lave les troncs dans de l'eau, on les attache à une ficelle, et on les met sécher suspendus dans un lieu sec; on amasse aussi les cœurs et les foies, et on les fait sécher de la même manière.

On sépare la graisse des intestins, on la fait fondre doucement dans une écuelle sur un petit feu, on la coule avec expression à travers un linge fin, pour la purger de ses membranes, et lorsqu'elle est refroidie, on la verse dans une bouteille de verre pour l'y garder; elle est liquide comme l'huile, par la quantité de sel volatil qu'elle contient, qui excède de beaucoup celle des autres animaux.

Quand on veut conserver long-temps entiers les troncs, les cœurs, les foies des vipères secs, il faut les oindre légèrement avec du baume du Pérou; car il empêche les vers de s'y mettre.

La poudre de vipère se fait en pulvérisant les troncs de vipères seuls, ou en y ajoutant leurs foies: elle est meilleure de cette dernière manière; mais elle ne peut pas être gardée si long-temps que quand on la fait avec les troncs seuls, parce que les foies et les cœurs étant graisseux ou huileux, la font rancir, et les vers s'y mettent.

La poudre de vipère est propre pour purifier le sang, pour chasser les mauvaises humeurs par transpiration, pour résister au venin; pour les fièvres intermittentes, pour la fièvre maligne, pour la petite vérole, et pour la peste. La dose est depuis huit grains jusqu'à deux scrupules. Le foie et le cœur, mis ensemble en poudre, font ce qu'on appelle le *bézoard animal.* La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

La graisse de vipère est propre pour raréfier les humeurs, pour exciter la transpiration; on en donne dans les fièvres malignes, et dans la petite vérole. La dose est depuis une goutte jusqu'à six. On s'en sert aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs; elle entre dans l'emplâtre de Vigo.

Les serpens peuvent être préparés de la même manière, mais ils n'ont par tant de vertu que les vipères.

La corne de cerf, l'ivoire, le crâne humain, le pied d'élan, et les os des animaux ne contenant rien de malin, et leur substance étant d'une nature à se dissoudre aisément dans l'estomac, ils n'ont pas besoin d'autre préparation que celle d'être râpés et pulvérisés subtilement.

La corne de cerf est bonne pour arrêter les cours de ventre, les hémorragies, les gonorrhées, pour adoucir les acides de l'estomac. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

Pour le crâne humain, il faut prendre celui d'une personne morte de mort violente, il est meilleur pour les remèdes, que celui d'un homme mort de maladie longue; parce que ce premier a retenu presque tous ses esprits, au lieu qu'ils ont été épuisés au dernier par la maladie. On rompt ce crâne par morceaux, et on le fait sécher, afin qu'il puisse être mis en poudre.

Il est propre contre l'épilepsie, la paralysie, l'apoplexie, et les autres maladies du cerveau. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

Quand on aura besoin de la vertu cordiale de l'ivoire, il faudra se contenter, pour toute préparation, de le râper, et de le mettre en poudre.

On doit aussi râper le pied d'élan et les os des animaux, si on veut les mettre en poudre; mais il n'est pas nécessaire d'en faire aucune autre préparation, parce que tous leurs principes actifs et essentiels se dissipent par le feu, dont on se sert ordinairement pour les préparer par la calcination.

Pour préparer les hirondelles, on tire de leurs nids les petits vivans, on les saigne à la gorge, et l'on fait répandre

leur sang sur leurs aîles, on les saupoudre d'un peu de sel commun en poudre, et on les met calciner dans un pot bien bouché au milieu des charbons ardens pendant environ une heure, on retire ensuite le pot; et l'ayant laissé refroidir, on le débouche, et on ramasse une matière brune qu'on trouve dedans, que l'on réduit en poudre subtile.

Elle est propre pour exciter l'urine, pour chasser la pierre, la gravelle. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme.

Nota. Lémery estime qu'il vaudroit mieux, pour toute préparation, se contenter de les faire sécher au four, pour ensuite les réduire en poudre, parce que la calcination fait dissiper le sel volatil, qui est le meilleur de la vertu des hirondelles.

On prépare les éponges de deux manières, pour des usages bien différens; car l'une est destinée pour la bouche, et l'autre pour les plaies. La première préparation se fait ainsi:

On lave bien ces éponges dans l'eau, et on les fait sécher, on les met dans un pot de terre qui ne soit point vernissé en dedans, on bouche le pot exactement, et on l'entoure de charbons ardens pour faire calciner la matière pendant une heure, ou jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une matière brune; on retire le pot du feu, on ramasse cette matière, on la pulvérise subtilement, et on la garde.

Elle est bonne pour le goître, pour le scorbut, elle est apéritive. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

On prépare de la même manière le poil de lièvre.

La cendre d'éponge, ou l'éponge calcinée, contient un sel fixe, en quoi consiste sa vertu.

Pour les poils de lièvres, ils perdent dans la calcination leur sel volatil, et il ne leur reste pas grande vertu; on les donne pour exciter l'urine. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme.

L'autre préparation de l'éponge se fait par la méthode suivante:

On coupe avec des ciseaux par petits morceaux, le plus menu qu'il se peut, de l'éponge fine bien nette, on la mêle avec de la cire jaune, qu'on a mis fondre sur le feu, on remue le mélange avec une spatule, et quand il est presque refroidi, on le met dans un linge à la presse, pour en faire une forme de gâteau; on le retire de la presse, on en sépare pendant qu'il est encore un peu chaud le linge et la cire qui est passée au travers, et on a l'*éponge préparée*.

Elle est propre pour déterger et pour absorber les sérosités

âcres qui abreuvent les plaies, et qui entretiennent le mal; on en met dedans de petits morceaux.

La préparation du cachou consiste à le rendre moins amer, plus agréable au goût, odorant, et en petits grains faciles à tenir dans la bouche. Pour cet effet, on pulvérise et on mêle ensemble deux onces de cachou avec une once de sucre candi, un grain de musc, et autant d'ambre gris; on y incorpore la poudre en pâte dure, avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant, tiré dans l'eau de fleurs d'oranger, pour en faire une masse qu'on forme en petits grains longs, qu'on fait sécher, et on les garde dans une boîte bien close.

Le cachou préparé est bon pour fortifier l'estomac, pour exciter l'appétit, pour donner bonne bouche, pour résister au mauvais air; on en met trois ou quatre grains dans la bouche, et on les y laisse fondre doucement.

Nota. On peut augmenter le musc et l'ambre gris selon qu'on le juge à propos; mais les personnes sujettes aux vapeurs doivent faire retrancher ces aromates de la composition, parce qu'ils causent souvent des accidens fâcheux capables de produire plus de mal que le remède ne feroit de bien.

L'oléosaccarum, comme le mot le porte, est une huile ou essence incorporée avec du sucre candi en poudre. On prend, par exemple, une drachme d'essence de canelle, on la mêle exactement dans un mortier de marbre ou de verre, avec quatre onces de sucre candi réduit en poudre bien subtile; on enferme le mélange dans une bouteille de verre, afin qu'il conserve son odeur.

Il réjouit le cœur, il fortifie le cerveau et l'estomac, il excite les mois. La dose est depuis un scrupule jusqu'à deux, dans quelque liqueur appropriée. On n'a pas besoin de mettre des essences en *oléosaccharum*, quand on veut les mêler avec des liqueurs sulfureuses, comme dans de l'eau-de-vie, dans de l'esprit-de-vin; car elles s'y lient facilement, étant de substance homogène avec ces esprits.

Comme le cristal et les cailloux sont trop durs pour être mis en poudre par la manière ordinaire, on a recours à la préparation suivante:

On met rougir du cristal dans le feu, puis on l'éteint dans l'eau froide; quand il est refroidi, on regarde s'il est attendri et s'il se rompt facilement; s'il est encore trop dur, on le remet rougir au feu, et on l'éteint dans de l'eau froide une seconde fois; il devient friable, on le pulvérise alors grossièrement dans un mortier, et on le broie sur un porphyre avec

un peu d'eau de verveine pour le rendre impalpable ; on en forme de petits trochisques, qu'on fait sécher.

On l'estime propre à exciter le lait aux nourrices. La dose est depuis six grains jusqu'à deux scrupules.

Les cailloux sont plus durs, et ils demandent une plus longue préparation que le cristal. Quelques-uns les font éteindre dans du vinaigre, les autres dans une dissolution de sel ammoniac, et d'autres dans du vin blanc, qu'ils font boire ensuite aux graveleux.

Ils sont estimés bons pour faire sortir la pierre et la gravelle des reins et de la vessie.

La préparation de la pierre-ponce, appelé en latin *pumex*, consiste à la nettoyer de quelque impureté qu'elle pourroit avoir, et à l'attendrir avec du lait pour la pouvoir pulvériser bien subtilement. Pour cet effet on fera rougir dans le feu telle quantité qu'on voudra de cette pierre, on l'éteindra dans du lait de vache, on la broyera sur le porphyre, et on la formera en petits trochisques pour la faire sécher.

On l'estime propre pour absorber les acides de l'estomac, pour arrêter les cours de ventre, et pour blanchir les dents.

La préparation du colcothar (*oxide de fer rouge par l'acide sulfurique*) consiste à le dépouiller de son sel ; pour cet effet, on prend le colcothar qui reste après la distillation de l'huile de vitriol (*acide sulfurique*), on le met dans une terrine, on verse dessus beaucoup d'eau chaude, et on l'y laisse tremper neuf ou dix heures ; on filtre la liqueur, et l'on met sur la matière autant de nouvelle eau chaude qu'auparavant, on la laisse infuser quelques heures, puis on filtre la liqueur ; on continue ces lotions jusqu'à ce qu'elles se retirent insipides, on fait alors sécher la terre rouge qui reste, et on la garde.

Elle est astringente et fortifiante ; elle arrête le sang lorsqu'elle est appliquée sur les plaies.

Si après avoir filtré les lotions, on en fait évaporer l'humidité dans un plat de terre, on a le sel de vitriol qui est vomitif. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Nota. Quand la terre de vitriol a été gardée quelque temps à l'air, elle reprend de nouveau sel ; et quand elle est bien enveloppée et enfermée, elle demeure plus long-temps douce et insipide.

La préparation de l'alun de plume et de la pierre amiaute, n'est qu'une calcination qu'on leur donne pour les réduire en poudre. On mêle ensemble une partie d'alun de plume, ou de pierre amiante, et deux parties de sel commun, on met le mélange dans un creuset, qu'on place au milieu d'un grand

feu de charbon pour faire fondre le sel, on continue cette calcination pendant sept ou huit heures, puis on verse le tout dans de l'eau froide, le sel s'y dissout, et l'on trouve l'alun de plume en poudre au fond du vaisseau, on le lave plusieurs fois et on le garde.

On s'en sert pour embellir la peau, on en mêle deux drachmes dans une once de pommade.

Pour préparer ou purifier plusieurs gommes qu'on ne peut mettre aisément en poudre, comme le *galbanum*, la gomme ammoniaque, l'*opoponax*, le *sagapenum*, on prend la quantité qu'on veut d'une ou de plusieurs de ces gommes, on les écrase par petits morceaux, et on les met tremper quelques heures dans du vinaigre, on les y fait fondre sur un petit feu, on passe la dissolution par une étamine avec forte expression, on remet le marc dans de nouveau vinaigre sur le feu pour achever de les dissoudre comme devant, et on la mêle avec l'autre dans une terrine qu'on place sur le feu, pour en faire consumer l'humidité jusqu'à consistance d'emplâtre, et on a les gommes purifiées.

Elles sont propres pour ramollir, pour résoudre, pour aider à la suppuration, pour dissiper les vapeurs; on les applique sur le nombril et sur les tumeurs. Elles entrent dans plusieurs emplâtres.

Nota. Lémery estime qu'il vaut beaucoup mieux quand on le peut, mettre les gommes en poudre, même avec leurs impuretés, que de les préparer comme on vient de le dire, parce que dans la purification on laisse échapper beaucoup de sels volatils qui font la principale vertu de ces gommes. Quand on les veut pulvériser, il faut choisir les plus belles et les plus nettes en larmes, et les faire sécher doucement entre deux papiers au soleil, ou devant le feu; il est facile de les mettre en poudre quand elles sont mêlées avec beaucoup d'autres drogues, comme dans la poudre de la thériaque.

Médicamens *simples qui excellent par dessus les autres.* Lorsque les meilleurs auteurs ordonnent absolument, et sans spécifier, l'aloës, il faut entendre le succotrin qui est le meilleur; du vinaigre, celui qui est fait de vin, et non de bière; du baume, le naturel d'Egypte; du benjoin, l'agmigdaloïdes à cause de certaines petites tâches blanches qu'il a, qui ressemblent à des amandes pelées; de la casse, la noire; du corail, le rouge; du *dictamnum*, celui de Candie; de la racine douce, de la réglise; de l'endive, la chicorée à large feuille; de l'épithym, celui qui nait sur le thym; du fenouil, le *marathrum*; du fiel de terre, la petite centaurée; de la gomme,

l'arabique ; des grenades, les aigres ; de l'hépathique, celle qu'on appelle *lichen* ; du lierre, celui qui porte les baies ; du jasmin, le blanc ; de jusquiame, la blanche ; de la laitue, la domestique ; de lis, les blancs et bulbeux ; du marrube, le blanc ; de la menthe, la vraie ou domestique, sur-tout celle à feuille frisée ; de la nielle, sa semence ; du nénuphar, le blanc ; du cresson, sa semence ; de l'huile, celle d'olive ; de l'*opium*, celui de Thèbes ; du pavot, le blanc ; du polypode, celui qui croît aux pieds des chênes ; du *quercula minor* ; le *chamaedrys* ou germandrée ; du *quinquenervia*, le plantain long ; des roses, les rouges ; du *regina prati*, l *ulmaria* ; du stocchas, l'arabique ; du santal, le citrin ; du *thapsus barbatus*, le bouillon blanc ; de la térébenthine, celle de Venise ; de la véronique, le mâle ; des violettes, celles de Mars de couleur céleste ; du *xilaloës*, celui qui tire sur le noir ; de l'iris, celle de Florence ; du gingembre, celui de Malvoisie qui est le meilleur et le plus recherché de tous.

Mélèze, *ou* Larix (*Larix folio deciduo, conifera*, Tourn. *Pinus Larix*, Linn. 1420). Cet arbre, dont il y a plusieurs espèces, croît dans les forêts et diffère peu du sapin ; il en découle une térébenthine, qui est très-usitée en médecine. Il fournit aussi le meilleur agaric. *Voyez* Térébenthine.

Mélilot (*Melilotus vulgaris officinarum Germaniae*, Tourn. Linn. 1078(. Espèce de trèfle qui pousse des tiges hautes de deux ou trois pieds, dont les fleurs jaunes naissent aux bouts des branches disposées en longs épis. Il croît aux lieux rudes, pierreux, aux bords des prés, le long des chemins. Le mélilot est chaud et émollient, discussif, apéritif, et adoucissant. La tisane faite avec ses sommités, dit Tournefort, et celle de camomille, est excellente dans les inflammations du bas-ventre, dans la colique, la rétention d'urine, dans les rhumatismes, et généralement dans toutes les occasions où il faut faciliter le cours des humeurs en tempérant. On se sert du mélilot dans les lavemens carminatifs, et dans les cataplasmes anodins et résolutifs. Pour les lavemens on fait bouillir ses sommités avec celles de camomille dans du bouillon de tripes, et on ajoute quelques gouttes d'huile d'anis à la décoction passée par un linge. — Faire bouillir quelques poignées de mélilot et de camomille dans une suffisante quantité d'eau, tremper dans cette décoction un morceau de drap ou de flanelle de la largeur du bas-ventre, et après l'avoir exprimé légèrement, l'appliquer le plus chaud possible dessus, renouveller cette fomentation de deux en deux heures, et couvrir le ventre de linges chauds. Chomel dit que ce remède

lui a souvent réussi dans la colique venteuse, dans l'hydropisie tympanite, et dans la tension douloureuse du bas-ventre menacé d'inflammation.

Simon Pauli employoit la fomentation suivante dans la pleurésie ; sommités de mélilot, de pariétaire, deux poignées de chaque ; des feuilles de bétoine, une poignée ; de guimauve, une poignée et demie ; des fleurs de camomille, demi-poignée ; faire bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau, pour en faire de fréquentes fomentations sur le côté.

Pour les tumeurs des bourses et autres, on fait bouillir deux oignons de lis avec une poignée de feuilles de ciguë et de jusquiame, trois bonnes pincées de sommités de mélilot ; on passe le tout à travers un tamis, et on y mêle quelques gouttes d'huile fétide de tartre. L'emplâtre de mélilot, recommandé pour ramollir les tumeurs dures, et mener les abcès à la suppuration, est salutaire au commencement de l'esquinancie, et dans l'inflammation des amigdales ; on l'applique sur la gorge, après l'avoir malaxé avec l'huile d'amandes douces, ou de camomille, et quelques gouttes d'huile distillée de cumin. Enfin le mélilot est usité par-tout où il s'agit de ramollir et de faire suppurer. Il donne le nom à un emplâtre, il entre dans quelques compositions, et entre autres dans l'emplâtre de cire si estimé pour les contusions.

Mélisse *ou* Citronelle (*Melissa hortensis*, Tourn. *Melissa officinalis*, Linn. 827). Plante qu'on cultive dans les jardins, dont les feuilles ont l'odeur de citron, ce qui lui a fait donner le nom de *citronelle*. Les feuilles et les fleurs sont d'un usage très-familier dans les maladies des femmes, et dans celles du cerveau. Cette plante est hystérique, céphalique, stomachique ; elle est chaude, dessiccative, excellente dans les affections de la tête, du cœur, de la matrice, dans la mélancolie, dans les songes turbulens, la paralysie, l'apoplexie, l'épilepsie, le vertige, la lipothymie ou syncope, la rétention des mois, la suffocation de matrice, et la puanteur de l'haleine. On prend l'infusion des feuilles comme du thé, une bonne pincée lorsqu'elles sont séches, et une petite poignée lorsqu'elles sont fraîches, pour un demi-setier d'eau ; on en met aussi une poignée bouillir légèrement dans un bouillon de veau. Sa préparation ordinaire est son eau distillée, laquelle est ou simple, ou composée. L'eau de melisse simple s'ordonne dans les potions cordiales et hystériques, jusqu'à six ou huit onces, comme les autres ; mais à l'égard de l'eau de mélisse composée ou magistrale, elle est beaucoup plus spiritueuse, soit par les aromates qu'on y ajoute, soit par

l'eau-de-vie dans laquelle on la fait infuser. Cette préparation consiste dans les différentes doses des drogues ajoutées aux feuilles de mélisse ; la meilleure est celle de Lémery, que voici :

Des feuilles fraîches de mélisse six poignées, écorce de citron séchée, noix muscade, coriandre, de chacune une once, girofle et canelle, de chacune demi-once ; les feuilles pilées et les autres drogues concassées seront mises dans un vaisseau propre à les distiller, avec une pinte de vin blanc et un demi-setier d'eau-de-vie ; on laissera ce mélange trois jours en digestion, après avoir couvert le vaisseau de son chapiteau, auquel on joindra le récipient dont on bouchera exactement les ouvertures, ensuite on fera distiller cette matière au feu de sable modéré, ou au bain-marie.

Cette eau est très-estimée pour l'apoplexie, la léthargie et l'épilepsie, pour les vapeurs, les coliques, la suppression des mois et celle des urines ; enfin cette eau jouit d'une réputation égale à celle de l'eau de la reine d'Hongrie, à laquelle même plusieurs personnes la préfèrent. On en donne une cuillerée, ou pure, ou mêlée dans un verre d'eau, suivant les différentes maladies plus ou moins violentes. Forestus recommande la mélisse pour les palpitations de cœur, et pour les défaillances ; Rondelet pour la paralysie, le mal caduc et les vertiges ; Simon Pauli pour la mélancolie, et pour pousser les règles ; Rivière pour la manie. La mélisse entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le catholicon, etc.

Mélisse batarde *ou* Mélisse des bois (*Melissa humilis, sylvestris, latifolia, maximo flore purpurescente*, Tourn. 193. *Melitis melissa-sophylum*. Linn.). Cette plante assez commune dans les bois de haute futaie et dans les endroits humides, est estimée comme vulnéraire. Voici ce que Tournefort dit des vertus de cette fausse mélisse pour la suppression d'urine : mettre deux livres de cette plante dans un alambic avec autant d'herniole, les saupoudrer de sel, y ajouter un peu d'eau, les laisser en digestion pendant trois jours, après lesquels on les distille au bain-marie ; remettre l'eau distillée jusqu'à trois fois sur des nouvelles herbes pilées, et garder la dernière eau dans une bouteille bien bouchée. Dans la suppression d'urine, de quatre heures en quatre heures, il faut en donner quatre onces mêlées avec autant de vin blanc, et il faut oindre le bas-ventre, le périnée et la région des reins avec l'huile suivante : faire infuser au soleil pendant trois jours dans l'huile d'olive, ou y faire bouillir légèrement une poignée de cloportes, dix cantharides, et un scrupule

de semence d'ammi. On peut en même temps donner des lavemens avec la décoction de mauve, de cette mélisse et d'herniole. Ces remèdes peuvent être utiles lorsque la rétention d'urine n'est accompagnée ni d'inflammation ni de fiètivre; autrement ils pourroient nuire beaucoup au lieu d'être utiles, étant des diurétiques chauds. La racine de cette plante est d'une odeur assez aromatique, et semblable à celle de l'*aristolochia tenuis*, à laquelle quelques-uns la substituent.

Melon (*Melo*). Fruit d'une plante qui pousse des tiges longues et sarmenteuses, cultivée dans les jardins. Sa semence est une des quatre semences froides; elle est apéritive, abstersive, hépatique et néphrétique, elle convient à la toux, à la phthisie, aux fièvres, à la strangurie, à l'ardeur d'urine et à la soif. La chair ou pulpe de melon est humide et rafraîchissante, elle tempère les ardeurs du sang, elle réjouit le cœur, mais c'est un mauvais aliment sujet à la corruption, qui excite facilement des fermentations dans la masse du sang, dispose à la fièvre, enfle l'estomac, et engendre des tranchées et le *cholera morbus*; c'est pourquoi on doit en user avec grande modération.

Menianthe, *ou* Trèfle d'eau (*Menianthes palustre, latifolium et triphyllum*, Tourn. 117. *Menianthes trifoliata*, Linn. 208). Cette plante vivace croît aux lieux humides et marécageux. La fleur et la plante ont une odeur aromatique et piquante, une saveur âcre et amère. La plante est résolutive, détersive, savoureuse, diurétique, tonique, fébrifuge, anti-scorbutique; la semence est expectorante; les feuilles sont quelquefois indiquées dans le scorbut, dans l'ictère essentiel, lorsqu'il n'existe ni spasme, ni dispositions inflammatoires, dans les pâles couleurs, les affections hypocondriaques par obstruction récente et légère du foie ou de la rate, dans la paralysie par des humeurs séreuses, la suppression des règles. On en prépare une eau distillée qui a moins d'action que la simple infusion des feuilles; il en est de même de son extrait.

Menthe, *ou* Baume (*Mentha angustifolio spicata*, Tourn. *Mentha viridis*, Linn.). Plante dont il y a plusieurs espèces, une domestique et les autres sauvages. Les propriétés les plus connues de la menthe sont de rétablir les fonctions de l'estomac, de faciliter la digestion, d'arrêter le vomissement et le hoquet, de corriger les aigreurs et les rapports, de pousser les mois et les urines, de dissiper aussi les vents, de soulager la douleur de la colique, et d'exciter l'appétit. Quelques-uns prétendent qu'elle est astringente, et qu'elle arrête les

fleurs blanches et les pertes de sang. Dans les obstructions des viscères elle peut être utile, et quelques auteurs l'estiment hépatique. On l'emploie comme l'absinthe, et on en prépare l'extrait, l'eau distillée et l'huile par infusion ; cette dernière préparation est d'un grand usage pour toutes sortes de plaies et de contusions, sous le nom d'*huile de baume*. On le fait simple ou composé : le simple se fait en faisant infuser au soleil, dans de grosses bouteilles ou cruches, les feuilles de baume ou ses sommités dans de bonne huile d'olive, et cela pendant un mois ou environ de l'été. A l'égard du composé, chacun le fait à sa manière ; voici celui qui réussit le mieux :

On met dix livres d'huile d'olive dans un grand pot de grès qui n'en soit rempli qu'à la moitié, on y met baume, sauge franche, sauge large, millepertuis, tabac en feuilles vertes, bugle, sanicle, bétoine, camomille, armoise et roses de Provins, de chacun une poignée hachée et bien mondée des tiges et des côtes dures ; on les arrose de bon vin rouge auparavant de les mêler avec l'huile, puis on y ajoute un quarteron d'aristoloche concassée ; on laisse le vaisseau exposé au soleil pendant les trois mois de l'été, prenant soin de remuer tous les jours les herbes, ensuite on fait bouillir l'huile dans un chauderon pendant une heure ou environ, jusqu'à ce qu'elle soit bien verte, et les herbes bien cuites, les remuant avec un bâton, de peur qu'elles ne brûlent ; on passe le tout par un gros linge neuf, et on presse fortement pour tirer le suc des herbes, puis on remet l'huile dans un autre chauderon, on y ajoute environ un poisson de bon vin rouge, deux gros de mastic et autant d'oliban en poudre, et on fait bouillir le tout pendant une demi-heure, remuant toujours avec un bâton ; enfin on tire l'huile, et on la met dans des cruches pour le besoin.

Le baume macéré dans les doigts, et appliqué sur une coupure, est très-bon. Tragus assure que les feuilles de menthe, infusées dans du lait, l'empêchent de se cailler. L'eau de menthe est très-bonne dans les coliques d'estomac, dans la difficulté de digérer, dans les palpitations de cœur. Hartmann la recommande et avec raison, dans les vomissemens ; une cuillerée de cette eau apaise les tranchées des enfans. Le cataplasme de menthe, de rue, de camomille et des semences de carvi, résout le lait grumelé dans les mamelles ; on y ajoute avec succès les feuilles et la racine de jusquiame. L'huile essentielle de menthe est un bon stomachique, donnée à huit ou dix gouttes dans deux onces de son eau distillée. On mange

en salade les jeunes feuilles du baume, sur-tout de la première espèce. La menthe entre dans le sirop de mélisse sauvage, dans le sirop anti-scorbutique de Charas, dans la poudre *diagalanga*, et dans la poudre *xyloaloës* du même auteur.

Les sirops de menthe *major et minor*, sont très-utiles dans le crachement de sang. Parkinson faisoit boire aux enfans qui avoient des vers deux onces de vin où on avoit fait infuser les feuilles et les graines de menthe ; sa vertu balsamique lui a fait donner le nom de *balsamita*. Elle entre dans l'onguent *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie.

MENTHE, *ou* Baume aquatique (*Mentha rotundifolia, palustris, seu aquatica major*, Tourn. *Mentha aquatica*, Linn. 805). Cette plante vivace naît dans les marais ; elle est stomachique et hystérique. On applique ses feuilles sur le front dans la douleur de tête, et on s'en sert contre la piqûre des guêpes et des mouches à miel.

MENTHE POIVRÉE *ou* CITRONNÉE (*Mentha piperata*, Linn. 805). Cette plante vivace, originaire d'Angleterre, se cultive dans les jardins. Le goût piquant de cette plante est suivi d'une fraîcheur très-sensible. Cette menthe est beaucoup plus active que toutes les autres espèces, particulièrement dans les maladies d'estomac causées par des humeurs séreuses ou par foiblesse, ou par abondance d'humeurs pituiteuses ; l'époque de la plus grande activité de la plante est lorsque les fleurs croissent, et c'est celle de la cueillir. On prépare des pastilles aussi agréables qu'elles sont utiles ; elles laissent sur le palais et dans toute la bouche une odeur et une fraîcheur très-agréables.

MERCURE, *ou* Vif-argent (*Mercurius aut hydrargyrus*). Métal ou demi-métal fluide, coulant, de couleur d'argent, très-pesant et néanmoins volatil, pénétrant, se liant et s'amalgamant facilement avec l'or et l'argent. On le trouve dans plusieurs mines de l'Europe, comme en Hongrie, en Espagne ; on en a aussi découvert une mine en France, proche St.-Lo. Le vif-argent est un remède pour la colique de *miserere*; on en fait avaler une livre et même davantage, afin que par sa pesanteur il étende en passant les fibres des intestins qui sont plissés dans cette maladie ; on le rend par les selles comme on l'a pris. On emploie le mercure cru pour tuer les vers dans le corps ; on le fait bouillir dans de l'eau mise dans un vaisseau de terre ou de verre, et non de métal, parce qu'il le perceroit, et l'on en donne à boire la décoction qui n'a pris qu'une légère impression du mercure, parce qu'après l'avoir fait

bouillir long-temps, le métal se retrouve au même poids, et la décoction n'a autre couleur, autre goût, ni autre odeur que de l'eau bouillie; elle produit un bon effet. Le vif-argent tue les poux, les puces et les autres petits insectes du corps. On en suspend au cou des enfans et des adultes, après l'avoir enfermé dans des chalumeaux de plume, pour résister au mauvais air en temps de peste; il guérit la gratelle, les dartres, la lèpre et les autres infections de la peau, à quoi les ceintures de mercure sont très-salutaires, pourvu qu'on observe les conditions suivantes, qui sont de faire précéder les remèdes généraux, de bien dépurer la masse du sang, de prendre en même temps des diaphorétiques benins, de tenir le malade dans un lieu chaud, et de le faire un peu marcher; à ces conditions les ceintures mercurielles sont bonnes et sans danger. Le mercure est très-recommandé par son agilité, sa subtilité et sa pénétration, pour ramollir extérieurement les tumeurs dures, spécialement le *nodus* vérolique et les squirres; on l'applique en forme d'onguent ou d'emplâtre, comme l'onguent de Vigo, avec les grenouilles et le mercure. Les lamines de plomb, enduites de mercure, et appliquées sur les loupes, ganglions et *nodus*, les guérissent promptement. Le mercure renfermé dans un nouet cordial est un excellent préservatif contre la peste.

Mercuriale, Foirole (*Mercurialis mas, Mercurialis fœmina*, Tourn. *Mercurialis annua*, Linn.). Plante dont il y a deux espèces, l'une mâle et l'autre femelle. La mercuriale femelle a ses grains ou semences joints deux à deux autour de la tige, et la mâle les a disposés en façon de grappe ou d'épi. L'une et l'autre croissent par-tout le long des chemins, dans les cimetières, dans les vignobles, dans les jardins, mais principalement aux lieux humides. Elles sont émollientes, laxatives, apéritives, elles purgent la bile et les eaux. Pour l'hydropisie, la cachexie, les vapeurs et les pâles-couleurs, on fait boire l'eau dans laquelle elles ont macéré à froid pendant vingt-quatre heures.

Leur usage ordinaire est d'entrer dans les décoctions émollientes et laxatives, sur-tout dans les lavemens qu'on ordonne aux femmes en couche et dans les suppressions des règles. On prépare un miel avec le suc des feuilles de mercuriale, qu'on ordonne à deux onces dans les mêmes maladies. Ettmuller dit qu'on peut faire des pessaires, pour la même chose, avec cette plante, sur-tout si l'on ajoute au suc de mercuriale de la poudre de myrrhe, du safran et les trochisques alhandal. On fait prendre trois onces de suc de mercuriale avec deux

ou trois gros de teinture de mars aux jeunes filles dont les mois sont supprimés, et aux femmes qu'on croit stériles. Cette plante est purgative ; on en prépare un sirop simple et un sirop composé : le sirop simple s'ordonne à une ou deux onces pour lâcher le ventre, pour pousser les urines et les lochies. Celui qui est composé s'appelle *sirop de longue vie* ou de gentiane, et que l'on prépare différemment ; les uns y ajoutent le suc de la racine de flambe, et les autres n'y en mettent point. Quelques-uns retranchent du sirop de longue vie la gentiane qui le rend, selon eux, trop âcre et trop piquant, et ils y substituent le quinquina ; cependant quand on emploie la racine de gentiane en infusion dans du vin blanc, on ne doit pas craindre cet inconvénient. C'est pour cela que la composition de Tournefort paroît la meilleure à Chomel, qui en a fait préparer de cette manière avec succès, pour tenir le ventre libre, pour purifier le sang, fortifier l'estomac et faciliter la digestion, pour dissiper certaines bouffissures qui menacent d'hydropisie, pour préserver de la sciatique et du rhumatisme ; en voici la préparation :

Six livres de miel blanc, quatre livres de suc de mercuriale, une livre de suc de bourrache, mêler le tout dans une bassine sur le feu, et le passer par la chausse sans le faire bouillir, y ajouter ensuite trois demi-setiers de vin blanc dans lequel on a fait infuser pendant vingt-quatre heures deux onces de racine de gentiane coupée menue ; mettre le mélange sur le feu, et bien remuer les sucs avec le vin et la gentiane, passer ensuite sans faire bouillir, puis faire cuire ce qu'on aura passé en consistance de sirop qu'on gardera pour le besoin ; la dose est d'une ou deux cuillerées à jeun qu'on délaye dans un verre d'eau tiède, et on ne mange que deux heures après.

La mercuriale entre dans le lénitif, dans le catholicon, et dans quelques autres compositions. Quelques-uns font bouillir une poignée de cette plante dans un bouillon de veau, qu'ils prennent à jeun pour lâcher le ventre.

Merisier, Cerisier sauvage (*Cerasus major sylvestris, fructu subdulci, nigro, colore inficiente*). Les fruits de cette espèce de cerisier sont estimés par les auteurs modernes, comme très-utiles dans les maladies du cerveau. Schroder en fait cas pour l'apoplexie, la paralysie et l'épilepsie. Simon Pauli confirme, aussi bien que Kœnig, leur vertu spécifique pour cette dernière maladie, soit qu'on fasse manger ces fruits à ceux qui en sont atteints, soit qu'on leur en fasse prendre l'eau distillée au bain de vapeurs. Quelques-uns estiment davantage la quintessence des merises, ou l'esprit qu'on en tire

par la distillation, après les avoir laissées en fermentation un temps convenable pour en développer le principes. Ray assure que les sages femmes d'Angleterre font un grand cas des cerises sauvages pour les mouvemens convulsifs qui affligent les enfans.

Le marasquin, liqueur agréable et qui a son utilité, vient d'Italie, de Sicile et de Venise ; ce n'est autre chose que l'esprit de merises blanches, tiré par la distillation après l'effervescence nécessaire.

MERLAN (*Asellus. Gadus merlangus*, Linn.). Poisson de mer assez connu. On trouve dans la tête de ce poisson deux petites pierres oblongues qui sont apéritives, propres pour la pierre des reins, pour la colique néphrétique ; elles sont propres aussi pour arrêter le cours de ventre. On les prépare en les broyant sur le porphyre ; la dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme.

MESURES *de plusieurs ingrédiens.* Les mesures des bois, des herbes, des fleurs, des semences, sont la *fascicule*, la *poignée* et la *pincée*. La fascicule est ce que le bras plié en rond peut contenir ; on le marque par *fas. j.* La poignée ou manipule est ce que la main peut empoigner ; elle est désignée par *man. j.* ou *m. j.* La pincée ou pugile est ce qui peut être pris entre les trois doigts ; elle est désignée par *pug. j.* ou *p. j.* La mesure des fruits ou de plusieurs animaux se fait par le nombre qu'on désigne par *N.°* ou par paires désignées par *par.*

Quand on trouve dans les descriptions *ana* ou *ā ā*, il faut entendre *de chacun*. Par *Q. S. une quantité suffisante* ou *autant qu'il faut*. Par *S. A.* ou *ex arte. Suivant les règles de l'art.* Par *B. M. Balneum Mariae*, ou *bain-marie*. Par *B. V. Balneum vaporis*, ou *bain vaporeux.*

MESURES *des liqueurs en usage à Paris.* Les mesures dont on se sert sont connues ; on se sert aussi du verre à boire ou du gobelet appelé *cyatus* ; il contient une dose de potion. On emploie aussi la cuiller d'argent ordinaire pour doser les sirops, les potions cordiales ; elle contient environ une demi-once de liqueur ; on désigne cette dose par *cochlea j.* On ordonne les esprits, les élixirs, les essences par gouttes, qu'on désigne par *gut.*

MÉUM (*Meum foliis anethi. Athamenta meum*, Linn. 352). Il n'y a que la racine seule qui soit en usage lorsqu'elle est sèche et mise en poudre ; un demi-gros ou un gros au plus dans un verre de vin blanc : on double la dose en infusion. Cette plante ressemble au fenouil par la découpure de ses feuilles et par ses propriétés ; car elle pousse également les mois et les urines, elle dissipe les vents, fortifie l'estomac,

fait cracher, et soulage les asthmatiques. Elle a une odeur très-aromatique, elle fortifie et fait suer quelquefois. Cette plante convient aux personnes qui ont des accès de fièvre, accompagnés de grand frisson. Un chirurgien nommé Rotonet faisoit un ratafia pour l'asthme, dont la base étoit la racine de méum.

La racine de méum entre dans le *diacurcuma magna* de Mésué, dans la poudre lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie, dans son *aurea alexandrina*, dans le mithridat et dans la thériaque.

Miel (*Mel*). Suc, que les abeilles sucent sur les fleurs avec la partie subtile et la plus volatile de la rosée; il fermente dans leur estomac, et quand il commence à fermenter, elles le vomissent dans le fond de leurs alvéoles où ce suc achève de fermenter peu à peu, jusqu'à ce qu'il devienne miel parfait. A mesure qu'il fermente, en vertu du principe qu'il a reçu dans l'estomac de l'abeille, les parties les plus grossières prennent la circonférence, et font la cire. Voilà en peu de mots, dit Ettmuller, la génération véritable du miel et de la cire. Il y a deux sortes de miel en général, un blanc et l'autre jaune. Le miel blanc, et particulièrement celui de Narbonne, qui a coulé de lui-même sans expression, est le plus propre pour être pris intérieurement. Le miel jaune a un peu plus d'âcreté que le blanc, il est aussi plus convenable pour les lavemens et pour les remèdes extérieurs, parce qu'il est détersif et plus laxatif. On doit le choisir d'une bonne consistance, d'un beau jaune et d'un bon goût.

Le miel est chaud, dessiccatif, nourrissant, abstersif, apéritif, propre au poumon, béchique, diurétique, résistant à la corruption. Le miel jaune est détersif, laxatif, digestif, atténuant, résolutif. Le miel n'est pas bon à ceux qui ont le foie chaud, car il se tourne aisément en bile. Il est propre sur-tout aux vieillards pour redonner à la masse du sang le principe de fermentation qui lui manque, et par la même raison, il est contraire aux jeunes gens qui ont le sang bouillant, parce qu'il peut causer des ébullitions et des effervescences extraordinaires dans la masse de leur sang, et les jeter dans des diarrhées, des fièvres et d'autres maladies semblables; c'est en ce sens que l'on dit que le miel se change en bile. Il nuit aux hypocondriaques, aux scorbutiques, aux femmes sujettes à la suffocation de matrice, et à ceux qui ont des grouillemens de ventre, des tranchées et d'autres symptômes semblables dans les intestins, parce qu'il augmente toutes ces affections, en faisant fermenter les sucs acides qui en sont la cause;

cause; en un mot, ce qu'on dit du sucre se peut appliquer au miel.

Le miel convient intérieurement à l'estomac, pour dissoudre et déterger les matières grossières et visqueuses dont ce viscère est surchargé; il convient aussi lorsque les bronches et les vaisseaux des poumons sont remplis d'une semblable matière; car en ce cas les hydromels et les oxymels sont très-usités: on y ajoute des plantes pectorales, et même les purgatifs, suivant les circonstances; et par le moyen de la toux, la matière visqueuse sort, après qu'elle a été incisée et atténuée par le ministère du miel. Le miel est l'ingrédient ordinaire des onguens que les chirurgiens appellent vulgairement *digestifs*, et dans ceux dont ils se servent pour déterger les ulcères, et mortifier le levain morbifique. Les simples digestifs se font avec un jaune d'œuf cru et du miel simplement, ou bien avec un jaune d'œuf dur et une once de miel; on bat le tout jusqu'à consistance médiocre, et que l'onguent soit devenu rouge; il est suffisant pour mondifier, et même pour préserver de la gangrène, tant les plaies et les ulcères récens et invétérés, que les phagédéniques et les malins; on y ajoute quelquefois du tartre de vin, et on fait cuire le tout jusqu'à consistance requise, ce qui augmente beaucoup la vertu abstersive. Le miel seul avec la térébenthine est un excellent digestif contre le levain corrosif des plaies. Quelques praticiens mêlent parties égales d'esprit de miel et d'esprit de térébenthine, et distillent le tout à la retorte au feu de sable, ce qui leur donne un détersif admirable pour les ulcères cacoétiques et malins.

Miel *anthosat* ou *de romarin*. Concasser dans un mortier de marbre une livre de fleurs et de feuilles de romarin nouvellement cueillies, les mêler avec quatre livres de miel écumé, les battre quelque temps ensemble, mettre le mélange dans un pot de terre vernissé, le boucher et l'exposer au soleil, ou bien le mettre dans le fumier chaud pendant un mois, ensuite y ajouter environ un demi-setier d'eau de romarin distillée, ou, à son défaut, de décoction de romarin, boucher le pot et le mettre sur un petit feu, et dès que la matière bouillira, la couler avec expression; laisser refroidir le miel et le garder.

Il est bon pour la colique venteuse, la léthargie, la paralysie et les maladies hystériques. On ne s'en sert ordinairement que pour les lavemens. La dose est depuis une once jusqu'à trois; mais on pourroit aussi s'en servir par la bouche.

Miel *de nénuphar*. Mettre bouillir dans quatre pintes d'eau

pour en faire une décoction, quatre livres de fleurs de nénuphar nouvellement cueillies, dont on rejette la partie jaune du dedans ; la couler avec expression, y mêler environ un poids égal de miel commun, faire bouillir doucement le mélange, l'écumant de temps en temps, jusqu'à consistance de sirop.

Il est propre pour rafraîchir, pour humecter, pour adoucir les intestins, pour modérer les cours de ventre ; on ne s'en sert que dans les lavemens. La dose est depuis une once jusqu'à trois.

Miel *de pariétaire*. Couper et battre dans un mortier, pour l'écraser, une bonne quantité de pariétaire tendre (comme deux fascicules), cueillie dans sa force à de vieilles murailles, s'il se peut ; la mettre bouillir dans une bassine avec sept pintes d'eau jusqu'à diminution du tiers, couler la décoction avec expression, faire bouillir de rechef dans la colature, environ une demi-heure, une pareille quantité de pariétaire écrasée ; couler la liqueur, exprimant fortement les herbes, la mêler avec un poids égal de miel commun, et faire cuire le mélange en écumant jusqu'à consistance de sirop.

Il n'est employé que dans les lavemens. On s'en sert pour la colique néphrétique, pour la pierre, pour la douleur des reins, pour la difficulté d'uriner. On en met deux ou trois onces dans chaque lavement.

Miel *de raisins*. Monder deux livres de raisins de leurs pepins, le mettre infuser chaudement vingt-quatre heures dans trois pintes d'eau, puis faire bouillir l'infusion jusqu'à diminution de moitié, la couler et l'exprimer fortement, y faire cuire deux livres de miel, en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Le miel de raisin est propre pour le rhume, pour exciter le crachat, pour tempérer les âcretés de la poitrine. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Nota. Quelques-uns appellent miel de raisin la décoction de raisin évaporée en consistance de miel ou d'extrait ; mais les noms de rob ou de *sapa* conviendroient mieux à cette préparation.

Miel *de vulvaria* ou *d'arroche puante*, dite *herbe de bouc*. Prendre deux fortes bottes de *vulvaria*, les inciser, les faire bouillir dans cinq pintes d'eau jusqu'à la consomption du tiers ; et ayant coulé et bien exprimé les herbes bouillies, faire de nouveau bouillir dans la liqueur une pareille quantité de *vulvaria*, procédant en toutes choses de même qu'à la première fois ; puis ayant mêlé dix livres de bon miel

dans cette liqueur, la clarifier avec deux blancs d'œufs, la faire cuire jusqu'à la consistance nécessaire, et ayant bien écumé le miel, le garder pour le besoin.

Ce miel produit de très-bons effets dans les maladies hystériques, et sur-tout pour apaiser les émotions violentes de la matrice. Il est aussi propre dans les coliques venteuses. On s'en sert dans les clystères, depuis deux onces jusqu'à trois. Ce miel pourra aussi être employé avec succès dans les ulcères venimeux des animaux à quatre pieds, pour en chasser les vers, parce que l'herbe pilée et appliquée y est très-bonne, et mise de même sur le nombril des femmes tourmentées de suffocation de matrice.

Miel *mercurial et de tabac*. On tire le suc de mercuriale et de tabac par expression en la manière ordinaire; on le dépure en le faisant bouillir légèrement, et le passant par un blanchet; on mêle ce suc dépuré avec un poids égal de miel commun, on fait cuire le tout ensemble jusqu'à consistance de sirop, on coule la liqueur par un tamis découvert, et on la garde dans des cruches.

Le miel mercurial est plus purgatif que les autres miels: on l'emploie dans les lavemens pour la colique venteuse, pour les maladies hystériques. La dose est depuis une once jusqu'à trois. Le miel de tabac ou de nicotiane purge violemment. On s'en sert dans les lavemens des apoplectiques, des léthargiques, etc.

Miel *rosat*. Piler dans un mortier de marbre des roses rouges récemment cueillies, jusqu'à ce qu'elles soient en pâte, les laisser cinq ou six heures en digestion à froid; puis les mettre à la presse pour en tirer le suc, qu'on mêle avec autant de bon miel; clarifier le mélange par le moyen d'un blanc d'œuf, puis l'ayant passé chaudement par un blanchet, les faire cuire en consistance de sirop et le garder.

Il est détersif et astringent: on l'emploie dans les gargarismes pour les maux de la bouche et de la gorge; dans les injections et les lavemens, quand il est besoin de resserrer le ventre.

Autre miel rosat. Mettre digérer au soleil pendant dix ou douze jours une partie de roses rouges bien pilées, et mêlées avec deux parties de bon miel, dans un pot de terre bien couvert; faire ensuite bouillir doucement la matière, après y avoir ajouté une quantité suffisante de décoction de roses rouges, puis la couler avec expression, clarifier la colature, et la faire cuire selon l'art. Ce miel ne cédera point en vertu au précédent.

Miel *violat*. Mêler dans un pot de terre quatre livres de violettes récentes avec douze livres de miel commun, boucher le pot, et le mettre sept ou huit jours en digestion dans le fumier ou dans un autre lieu chaud; ensuite faire une forte décoction de fleurs et de feuilles de violettes, la couler, la mêler dans une bassine avec la matière digérée; faire bouillir le mélange jusqu'à diminution d'environ le quart de l'humidité; la couler avec expression, et faire cuire la colature jusqu'à consistance de sirop, l'écumant de temps en temps; garder ce miel dans des cruches de grès.

Il est propre pour rafraîchir, pour adoucir, et pour lâcher le ventre. On ne s'en sert que dans les lavemens: on en met depuis une once jusqu'à trois.

Nota. Les violettes simples sont préférables aux doubles, parce qu'elles sont laxatives. Les apothicaires n'y emploient ordinairement que le bouton qui reste après qu'on en a ôté la fleur bleue dont on fait la conserve, et le sirop violat; c'est aussi dans ce bouton que consiste la qualité purgative de la violette.

Mille-feuille, *ou* Herbe militaire, *ou* Herbe à la coupure, *ou* aux voituriers (*Millefolium vulgare album*, Tourn. *Achillea millefolium*, Linn.). Plante qui pousse plusieurs tiges hautes d'environ un pied, dont les feuilles sont découpées menu, et rangées le long de la côte, représentant une plume d'oiseau. Elle croît dans les prés, sur le bord des grands chemins: cette plante est vulnéraire, chaude, astringente et détersive; on l'emploie intérieurement et extérieurement pour arrêter toutes sortes d'hémorragies, soit en infusion et en décoction, soit pilée et appliquée sur les plaies et les coupures, d'où lui vient le nom d'*herbe au charpentier* qu'on lui a donné, aussi bien qu'aux autres plantes qui ont la propriété d'arrêter le sang, comme la brunelle, la bugle, la grande consoude, l'orpin, etc. La mille-feuille est très-utile dans le cours déréglé des hémorroïdes et des fleurs-blanches. Son suc déterge d'une manière surprenante les ulcères intérieurs, sur-tout ceux qu'on appelle vomiques du poumon. Il n'est guère de meilleur remède pour les matières purulentes qui coulent après la taille. Dans les hémorragies, cours de ventre et incontinence d'urine, on met une petite poignée de cette plante dans les bouillons, ou bien on la prend comme le thé; on en a vu d'excellens effets, mais les femmes et les jeunes filles sujettes au flux hémorroïdal n'en doivent pas trop long-temps continuer l'usage, qui leur causeroit une suppression de règles plus fâcheuse que les hémorroïdes.

Simon Pauli assure avoir connu des femmes enceintes qui s'étoient garanties de l'avortement par l'usage de la décoction de cette plante. Son suc à six onces avec autant de celui d'ortie, pris en deux doses à une heure l'une de l'autre, à réussi plusieurs fois à Chomel pour arrêter une hémorragie survenue par l'ouverture de quelque vaisseau sanguin qui se dégorgeoit dans le canal intestinal : cet accident étoit arrivé à deux ouvriers en faisant des efforts pour lever un poids considérable ; ils avoient déjà rendu par l'anus plus de deux pintes de sang : il leur fit donner en lavement une forte décoction des mêmes plantes. On peut donner dans les mêmes cas la poudre de mille-feuille à deux gros, qu'on mêle avec de la pâte, pour en faire des biscuits astringens. D'après Taberna-Montanus, l'eau distillée de cette plante est très-bonne pour l'épilepsie. Ses feuilles, légèrement pilées et mises dans l'oreille, calment souvent la douleur des dents : c'est un remède éprouvé par des praticiens dignes de foi. Quelques personnes se servent pour le même effet des feuilles de pariétaire.

La mille-feuille entre dans l'eau vulnéraire, dans le baume polycreste de Bauderon, dans le mondificatif d'ache, dans le *martiatum* et dans quelques emplâtres astringens.

Millepertuis (*Hypericum vulgare*, Tourn. *Hypericum quadrangulum*, Linn. 1104). Plante très-connue, qui croît dans les bois et autres lieux incultes. Cette plante est chaude, dessiccative, diurétique et vulnéraire.

On donne le millepertuis intérieurement pour emporter les obstructions des viscères, pour pousser le sable et les urines, pour faire mourir les vers, pour dissoudre le sang caillé par quelque coup ou chute, pour abattre les vapeurs hypocondriaques et soulager les maniaques. Mynsicht et Rolfinsius proposent pour cela une teinture excellente des fleurs avec celles d'*anagallis*. On l'emploie extérieurement pour les blessures, les contusions, la goutte, les rhumatismes, les mouvemens convulsifs, les tremblemens de nerfs, les plaies des tendons, et généralement pour fortifier les parties, et résoudre l'enflure qui survient à celles qui ont été blessées.

On emploie ordinairement les fleurs, et quelquefois les feuilles et les semences en décoction, en infusion et en extrait. La préparation la plus commune dont on se sert extérieurement est son huile, qui est ou simple ou composée. La simple se fait en mettant les sommités entre fleur et graine dans l'huile d'olive exposée au soleil pendant quelques jours ; on réitère l'infusion avec de nouvelles fleurs sur la même

huile, jusqu'à ce qu'elle soit d'un rouge foncé. (*Voyez* Huile de millepertuis composée.

Dans les pays chauds ; on prépare l'huile de millepertuis avec la liqueur balsamique qui se trouve dans les vessies des feuilles d'orme piquées par les insectes. Trois onces d'huile simple de décoction émolliente adoucissent les hémorroïdes internes ; il faut que le malade la garde un peu de temps ; c'est une fomentation interne vulnéraire.

Ces huiles sont excellentes pour toutes sortes de blessures ; on en fait même prendre intérieurement une demi-once ou une once dans le crachement de sang et la dyssenterie. On fait frotter les parties affligées du rhumatisme, de la sciatique et des humeurs froides avec un mélange de deux parties d'huile de millepertuis et d'une de bon esprit-de-vin (*alcohol*) ; ce remède est très-résolutif. Il y a peu d'huile ou de baume composé destiné pour les plaies où on ne mêle l'huile de millepertuis.

Préparation d'une teinture excellente, estimée comme un grand secret pour les maladies dont on vient de parler, et pour toutes sortes de plaies ; elle a réussi pour le rhumatisme. Faire infuser des feuilles de millepertuis épluchées dans une bouteille qu'on remplit de bon esprit-de-vin (*alcohol*), et qu'on bouche ensuite exactement ; la laisser au soleil un mois, jusqu'à ce que la teinture soit d'un beau rouge ; la passer ensuite, et y faire fondre environ un gros de camphre sur un demi-setier de cette teinture.

L'extrait des fleurs de millepertuis en bouton, digérées pendant deux jours dans l'esprit-de-vin (*alcohol*), exprimées ensuite, et l'infusion évaporée en consistance d'extrait, se donne depuis un scrupule jusqu'à un gros. Angelus Sala la prescrit dans la manie, la mélancolie, et les égaremens d'esprit qui viennent sans fièvre et sans aucune autre cause manifeste. Baglivi en fait grand cas dans la fausse pleurésie. Suivant Bartholin et Rivière, la décoction de millepertuis, l'eau distillée de cette plante et l'infusion de la graine tuent les vers et poussent les urines. Dans les grandes contusions, dans le soupçon des ulcères dans les reins ou dans la vessie, on fait avec les fleurs de millepertuis une conserve qui est estimée.

Cette plante entre dans les sirops anti-néphrétique, apéritif et cachectique de Charas, dans le sirop d'armoise, dans la poudre de Paulmier contre la rage, dans la thériaque d'Andromaque, la thériaque réformée de Charas, le mithri-

dat, l'huile de scorpion composée, dans l'onguent *martiatum*, dans le mondicatif d'ache, etc.

Millet, *ou* Mil (*Milium vulgare semine luteo aut albo*, Tourn. *Milium effusum*, Linn. 90). Plante qui aime les lieux sablonneux, ombragés et humides. On se sert en médecine de sa semence et de sa farine qui peuvent être employées dans les cataplasmes résolutifs et émolliens. Le millet est réfrigératif et dessiccatif, il resserre le ventre, il est aisé à digérer, et c'est un bon aliment pour ceux qui y sont accoutumés. Sa décoction pousse puissamment par les sueurs et par les urines. L'eau distillée de l'herbe en fleurs est un excellent préservatif contre la pierre des reins. On fait une excellente décoction sudorifique de cette manière. Faire bouillir une livre de millet dans trois pintes d'eau de fontaine jusqu'à ce que le millet soit crevé, et couler la liqueur qui est excellente dans les fièvres, et spécialement dans les tierces, sur le déclin de l'accès, pour faire suer; quelques-uns font cette décoction dans du vin. Elle convient encore à la petite vérole pour la faire sortir et en modérer l'effervescence. On ajoute ordinairement à cette décoction la racine de fenouil ou de scabieuse avec quelques figues. Ettmuller préfère la racine de scabieuse, qui est un excellent vulnéraire, et propre pour prévenir la phthisie, le pissement de sang et la dyssenterie, qui sont les suites de la petite vérole, lorsqu'elle se jette sur les parties internes. Il est pareillement salutaire de mêler le sirop de scabieuse à la décoction de millet, pour préserver la poitrine et les autres viscères contre l'exulcération de la petite vérole. La décoction susdite convient aux mêmes maladies. Le millet torréfié avec du sel commun, et appliqué en forme de sachet sur le sommet ou fontaine de la tête, remédie puissamment aux affections catarreuses, et aux douleurs de tête accompagnées de pesanteur et de tension. Ces sachets sont recommandés par Lindanus pour appliquer sur les oreilles, même dans la surdité et le tintement.

Mine de plomb (*oxide de plomb rouge*) (*Minium*). Plomb minéral pulvérisé, et rendu rouge par une longue calcination au feu. On envoie le *minium* d'Angleterre. On doit le choisir net, haut en couleur. Il est astringent et dessiccatif: on s'en sert dans les emplâtres et dans les onguens.

Molluque odorante, *ou* Mélisse des Moluques (*Molucella levis*, Linn. Tourn.). Cette plante annuelle, originaire des îles Moluques, se cultive dans les jardins. Elle est alexipharmaque, propre à fortifier le cerveau et le cœur. On l'emploie en poudre, en cataplasme, en décoction et en infusion.

Morelle (*Solanum officinarum, acinis nigritantibus*, Tourn. *Solanum nigrum*, Linn. 266). Plante très-connue qui croît proche les haies, le long des chemins, et fleurit tout l'été. Elle porte des fruits gros comme des baies de genièvre, ronds, verts au commencement, mais en mûrissant ils deviennent mous, noirs et remplis de suc. On se sert en médecine de l'herbe et des baies qui sont rafraîchissantes, astringentes et répercussives. Le vin dans lequel on a fait infuser les baies arrête le flux dyssentérique, apaise la douleur, et chasse toute la malignité par la sueur ; mais le principal usage de la morelle est externe dans l'érysipèle, les dartres, les démangeaisons, les inflammations, le feu volage ; pour ces maladies, on se sert du jus mêlé avec une sixième partie d'esprit-de-vin (*alcohol*). La morelle est éprouvée contre le cancer tant occulte et non ulcéré, qu'après l'exulcération, comme remède palliatif. Le suc de cette plante entre dans tous les onguens et les cataplasmes qu'on ordonne contre ce mal, et ils doivent toujours être préparés dans un mortier de plomb, d'autant plus que ce métal convient lui-même aux cancers, et que pendant la préparation il se détache toujours quelques parties de plomb qui se mêlent aux remèdes et les font paroître de couleur grise. On applique l'herbe pilée sur les hémorroïdes, ou on les bassine avec son suc tiédi pour en apaiser la douleur.

L'eau distillée de morelle sert aux mêmes usages que le suc, mais elle n'a pas autant de vertu. On emploie cette plante dans la plupart des cataplasmes anodins.

Suivant Palmer, le suc de morelle, mélangé avec un blanc d'œuf, est excellent pour calmer l'inflammation du prépuce qui accompagne les chancres de cette partie. Sebitius assure que cette plante, pilée et appliquée en forme de cataplasme sur les mamelles tuméfiées par l'épaississement du lait, le résout facilement. Ray, après le docteur Hulse, rapporte que le cataplasme fait avec ses feuilles et la semence de lin, bouillies dans du vin muscat, est excellent pour résoudre toutes sortes de tumeurs et pour dissiper les contusions. La décoction d'une poignée des feuilles de morelle dans une pinte d'eau est bonne pour les femmes tourmentées d'urines âcres et de fleurs-blanches. Elles peuvent s'en étuver souvent. Cette plante entre en quantité dans l'onguent *populeum*, dans la *triphera persica* de Mésué, dans l'onguent *pompholix* de Nicolas d'Alexandrie, dans le mondicatif d'ache, le *martiatum* et le baume tranquille.

Morelle grimpante, *ou* Vigne de Judée (*Solanum dul-*

camara, Tourn. Linn.). Cette plante, sarmenteuse et grimpante, vivace seulement par ses racines, croît dans les endroits humides, les haies, les buissons. Ses feuilles sont modérées, d'une saveur purement douceâtre, ensuite légèrement amères, enfin âcres. Elles sont apéritives, détersives, résolutives, expectorantes. En Afrique, la décoction des sarmens de la vigne de Judée, bue long-temps et en quantité, guérit la gale, la goutte, et sur-tout les maladies vénériennes. Les nègres du Sénégal emploient de même la racine pour la chaude-pisse.

Tragus assure qu'on guérit les vieilles jaunisses avec un verre de vin blanc dans lequel on a fait bouillir légèrement la tige de cette plante coupée menu ; on en met une livre sur une pinte de liqueur dans un pot bien bouché ; on la laisse consommer d'un tiers. Camérarius recommande la racine de de cette plante dans l'hydropisie et pour purger les sérosités; il la fait bouillir dans l'eau, et ajoute à cette décoction deux verres de vin trempé d'eau salée : on peut aussi mettre environ une poignée de la racine sur une chopine d'eau, et la donner ensuite à deux ou trois prises dans la matinée. Jean Prevost range cette plante parmi les purgatifs de la bile. Parkinson confirme cette propriété par l'expérience.

MORGELINE (*Alsine media*, Tourn. Linn. 389). Plante très-commune qui croît par-tout, dans les jardins, dans les vignobles, aux lieux ombragés. On la nomme improprement *mouron blanc*. Cette herbe est humide, rafraîchissante, adoucissante, épaississante ; elle a presque les mêmes vertus que la pariétaire, à l'astriction près ; on la dit très-nourrissante, et on la fait manger dans l'atrophie et dans la phthisie ; et Jean Bauhin assure que son eau distillée, ou le vin dans lequel la plante a infusé, rétablit ceux qui sont exténués après de grandes maladies. On fait manger aux malades qui crachent le sang des omelettes faites avec cette plante hachée au lieu de persil. Appliquée sur les mamelles, elle dissout le lait grumelé, et dissipe la trop grande quantité de cette liqueur. Elle est bonne en décoction pour les galeux après avoir fait précéder les remèdes généraux ; appliquée sur les contusions, elle y est bonne ; elle arrête le flux des hémorroïdes : prise en décoction et appliquée extérieurement, elle en apaise les douleurs.

Emmanuel Kœnig assure que cette plante est très-adoucissante, et qu'on en donne avec succès aux enfans qui ont des tranchées et des douleurs capables de les faire tomber dans

les convulsions : c'est par-là qu'elle est utile à ceux qui tombent dans des mouvemens épileptiques.

Le suc dépuré de morgeline, à la dose d'une once dans un petit bouillon, la poudre de ses feuilles séchées à l'ombre à une drachme, ou la décoction d'une poignée dans une chopine d'eau, sont les doses ordinaires. L'usage extérieur de cette plante est utile pour nettoyer les plaies et les ulcères. Suivant Ettmuller, cette herbe, pilée et appliquée sur les mamelles, résout le sang coagulé.

Mouron. Plante annuelle dont il y a deux espèces en usage, en médecine; savoir celui à fleur rouge (*Anagallis phœniceo flore*, Tourn. *Anagallis arvensis*, Linn. 211), et celui à fleur bleue qui n'est qu'une variété du premier (*Anagallis ceruleo flore*). Ces deux mourons, distingués improprement en mâle et femelle, puisque la fleur de chacun est hermaphrodite, naissent dans les champs, dans les vignes, dans les jardins; ils fleurissent presque tout l'été. Quand on ordonne simplement l'*anagallis*, on entend toujours parler du rouge. L'un et l'autre mouron est amer, chaud, dessiccatif, détersif et astringent. Il est mis au nombre des vulnéraires, et récommandé par quelques auteurs contre la morsure du chien enragé et de la vipère : on fait boire au blessé un verre de vin, dans lequel le mouron a bouilli légèrement; on en lave les blessures, et on applique l'herbe par-dessus; on l'emploie aussi tant intérieurement qu'extérieurement dans la goutte et dans la manie. Hartman, pour guérir la manie, fait précéder un vomitif d'une infusion d'antimoine, et ensuite il fait user au malade de la décoction de mourou rouge pendant plusieurs jours. Le mouron est salutaire dans la mélancolie, dans les délires des fièvres ardentes et malignes. C'est aussi un excellent vulnéraire dans les plaies récentes, suivant l'expérience de Potier, qui dit que la décoction du mouron à fleurs rouges calme les douleurs des vieilles plaies, qui sont ordinairement accompagnées de chaleurs et de convulsions : il fait cuire le mouron avec des feuilles de roses, puis il applique le tout. Mynsicthus assure que ce même mouron est un excellent céphalique. On a guéri des écrouelles ouvertes en instillant dedans du jus de mouron à fleurs rouges broyé, et en appliquant le marc par-dessus. Son eau distillée est très-bonne aux inflammations, nuages et ulcères des yeux; à son défaut, on peut appliquer l'herbe pilée, ou instiller son suc dans les yeux.

Mousse d'arbre (*Muscus arboreus*, *sive Usnea officinarum*). La meilleure mousse est celle de melèze, de pin,

de pesse et de sapin ; celle de peuplier ensuite, mais la blanche, car la noire ne vaut rien ; et enfin, la meilleure de toutes est celle de chêne. La mousse d'arbre est séche, astringente, et médiocrement froide. La plus odoriférante est celle qui se trouve sur le cèdre. Le vin où la mousse blanche aura trempé pendant quelques jours fait dormir profondément, fortifie l'estomac, arrête les vomissemens, et resserre le ventre. Elle est très-bonne dans les remèdes qu'on ordonne pour le cœur à cause de son odeur agréable. On en donne une demi-drachme de l'odoriférante dans du vin à ceux qui ont difficulté d'uriner. Une prise de trois drachmes fait vider l'eau aux hydropiques. La poudre de mousse arrête le sang.

Mousse de terre (*Muscus vulgatissimus*, Tourn.). Les feuilles sont menues comme des cheveux bien fins, molles, vertes, et quelquefois jaunâtres ; elle rampe, et couvre les terres maigres, stériles, humides, dans les bois, dans les forêts, sur les pierres, dans les déserts. Elle est astringente ; appliquée, elle arrête les hémorragies.

Mousse terrestre (*Lycopodium clavatum*, Linn. 1564). Plante qui jette de longs sarmens, faits comme des cordes, garnis de petites feuilles, d'où naissent d'autres petites branches garnies de même. Toute la plante est rude au toucher ; elle rampe, jettant de petites racines capilleuses, comme le lierre. Vers le mois de juin, elle produit au bout de ses sarmens des chatons presque semblables à ceux des coudriers qui sont de couleur jaunâtre. Elle croît dans les bois, aux lieux sablonneux et pierreux. D'après Matthiole, toute la plante est bonne pour la gravelle, car l'expérience a démontré que, si on boit le vin de sa décoction, on fait sortir la pierre des reins ; l'eau distillée de toute la plante fait le même effet. La mousse terrestre est propre pour exciter l'urine, pour arrêter le cours de ventre, pour le scorbut ; elle a coutume d'être chargée de certaine farine qu'on appelle autrement *le soufre de la mousse* ; qui sert extérieurement pour guérir les ulcères sordides et les écorchures ; mêlé avec la poudre d'encens et de colophane, il est admirable pour arrêter les hémorragies.

Moutarde, Sénévé. Plante dont il y a trois espèces principales : une dont les feuilles sont semblables à celles de la rave (*Sinapis rapi folio*, Tourn. *Sinapis nigra*, Linn. 933) ; une autre à feuille d'ache (*Sinapis apii folio*, Tourn. *Sinapis alba*, Linn. 933). On les cultive toutes deux dans les champs et dans les jardins ; la semence de la première espèce est rousse ou noirâtre, et celle de la seconde est blanche. La

troisième espèce (*Sinapis crucae folio* , Tourn. *Sinapis arvensis* , Linn. 933), croît aux lieux rudes , pierreux , humides , maritimes ; elle a les feuilles semblables à celles de la roquette et sa semence est rougeâtre. La semence de moutarde est chaude et dessiccative, apéritive , stomacale , anti-scorbutique , hystérique , incisive , atténuante. Son principal usage est pour réveiller l'appétit. Dans les affections hypocondriaques , dans la fièvre quarte causée par un mucilage tartareux, on en donne une drachme avant le paroxisme ; elle convient aussi au scorbut , au calcul et pour purger la tête. La moutarde est excellente pour corriger le sel acide fixe , volatiliser le levain de l'estomac , et cuire plus parfaitement les alimens. La moutarde se prépare en pilant la semence avec du vin doux , ou avec du vinaigre jusqu'à consistance requise ; ainsi préparée , elle aiguise l'appétit , et perfectionne la digestion des alimens.

Lorsque le mal hypocondriaque occupe la rate , et qu'il y a tumeur , squirre , enflure ou obstruction de cette partie , la semence de moutarde y est très-salutaire tant intérieurement qu'extérieurement. Bartholin s'est servi heureusement de la semence de moutarde pilée avec de l'urine, pour appliquer en forme de cataplasme sur la région de la rate dans une tumeur dure et squirreuse de ce viscère. La moutarde est encore admirable , prise intérieurement , pour la cachexie , sur-tout celle des jeunes filles , jointe à l'obstruction du flux menstruel. Les matelots , en s'embarquant , font provision de semence de moutarde pour se préserver et se guérir du scorbut. Pour se préserver de l'apoplexie , il faut en prendre tous les matins une pincée à jeun , seule ou dans quelque véhicule approprié ; ce même remède est bon dans le vertige et dans les catarres , sur-tout pour les vieillards. Cette même semence convient à la suffocation de matrice , qui est une espèce de mal hypocondriaque , et aux maladies soporeuses. L'huile tirée par expression de la semence de moutarde est propre pour la paralysie , et pour résoudre les humeurs froides.

La graine de moutarde est un puissant sternutatoire et un mâchicatoire des plus efficaces. On enferme une drachme de cette graine dans un linge, après l'avoir concassée légèrement, et on la fait mâcher aux malades menacés d'apoplexie ou de paralysie ; ce remède les fait cracher abondamment , et soulage aussi ceux qui ont la tête pesante et chargée de pituite. Ainsi la graine de moutarde est utile dans les affections soporeuses et léthargiques ; elle est bonne aussi aux personnes

sujettes aux vapeurs hystériques et hypocondriaques. Dans les pâles couleurs, dans le scorbut et dans les indigestions, on l'emploie avec succès.

La moutarde préparée, approchée du nez des personnes de l'un et de l'autre sexe sujettes aux vapeurs, les soulage dans leurs accès; elle réveille aussi les léthargiques. Le cataplasme suivant est un bon résolutif, propre dans la goutte sciatique, les rhumatismes et les tumeurs squirreuses. Faire frire des poireaux avec du fort vinaigre, après les avoir hachés menus, et lorsqu'ils seront cuits, les saupoudrer avec de la graine de moutarde pilée; si on y en ajoute beaucoup, ce cataplasme deviendra un vésicatoire assez caustique. Quelques-uns en font un avec la fiente de pigeon, la moutarde et la térébenthine, pour l'appliquer dans les endroits où la goutte se fait sentir; mais Chomel pense qu'il faut attendre que l'inflammation soit passée. La graine de moutarde est bonne pour les engelures crevées, soit en la brûlant sur une pelle chaude et exposant le pied ou la main sur la vapeur, soit en frottant légèrement la partie malade avec la moutarde ordinaire. Elle entre dans la composition *aurea alexandrina* de Nicolas d'Alexandrie, et dans l'emplâtre vésicatoire.

Mucilage (*Mucilago. Viscositas*). Corps gluant et épais. Il se fait avec des racines et semences pilées au mortier, infusées dans de l'eau chaude, cuites et coulées à travers une forte toile. Les racines dont on se sert sont de guimauve, — de mauve, — de grande consoude; les semences sont celles de *psyllium*, — de lin, — de guimauve, — de mauve, — de coings. Les mucilages entrent dans la composition de plusieurs emplâtres : on en fait aussi avec des gommes et des fruits, comme gomme arabique, gomme adragant, colle de poisson, coings, figues, etc.

Mucilage *de colle de poisson*. Couper par petits morceaux une once de colle de poisson, la mettre dans un petit pot, verser dessus une chopine d'eau chaude, laisser infuser la matière, l'agitant de temps en temps jusqu'à ce qu'elle soit entièrement dissoute, et qu'il se soit fait une colle. Si l'humidité se consume trop tôt, et qu'il n'y en ait pas assez pour dissoudre la colle de poisson appelée *ichthycolla*, on peut y ajouter un peu d'eau chaude.

Ce mucilage est très-bon pour ramollir les duretés; on le fait entrer dans plusieurs emplâtres.

Mucilage *émollient commun*. Couper quatre onces de racine de guimauve par petits morceaux, les concasser et les mettre dans un pot de terre vernissée, avec une once de

semence de lin, et autant de celle de fénu-grec; verser pardessus une pinte et demie d'eau chaude, et après avoir couvert le pot, le placer sur les cendres chaudes, ou sur un peu de feu pour entretenir la chaleur pendant dix ou douze heures; ensuite faire bouillir doucement l'infusion dans le même pot couvert, jusqu'à la diminution de la moitié, ou jusqu'à ce qu'elle soit en mucilage, qu'on coule avec expression.

Il est propre pour ramollir les duretés, pour calmer les douleurs, pour adoucir; on en peut faire des fomentations chaudement.

Mucilage *pour arrêter les hémorragies.* Mettre une demi-once de semence de coing et autant de celle de *psyllium*, ou herbe aux puces, dans un pot de terre, verser dessus six onces d'eau de plantain, et autant de celle de roses; couvrir le pot et le placer sur les cendres chaudes dix ou douze heures, puis faire bouillir l'infusion doucement dans le même pot couvert, la remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire ou de bois, jusqu'à la consommation du tiers de la liqueur, et qu'il se fasse un mucilage, qu'on coule au travers d'une étamine avec expression.

Il est propre pour arrêter le crachement de sang et les autres hémorragies; on le mêle avec parties égales de sirop de coing ou de roses sèches, et on en prend une cuillerée pour chaque dose.

Mucilage *pour les fentes et les crevasses des mains, des lèvres, des mamelles, etc.* Faire macérer à un feu très-doux, dans une raisonnable quantité d'eau de rose, deux gros de gomme adragant blanche, pulvérisée subtilement; en tirer le mucilage, dont on oint le mal dans le besoin.

Mufle de veau (*Anthirrinum vulgare*, Tourn. *Anthirrinum majus*, Linn.). Cette plante vivace qui croît sans culture dans les terres incultes, sur les vieux murs, passe pour vulnéraire, et on l'emploie en décoction. La racine de cette plante est bonne pour adoucir les fluxions qui tombent sur les yeux.

Muguet (*Lilium convallium album*, Tourn. *Convallaria majallis*, Linn. 451). Plante qui croît dans les bois, aux vallées et aux lieux ombragés et humides, et dont la fleur est en usage en médecine. Le muguet est chaud, dessiccatif et céphalique. On emploie ses racines et ses fleurs, mais particulièrement les fleurs qu'on fait sécher à l'ombre, et qu'on réduit en poudre; c'est un sternutatoire assez puissant qu'on ordonne pour décharger le cerveau dans la paralysie et dans les fluxions de la tête, sur-tout dans l'épilepsie et dans les

vertiges. Les racines de cette plante excitent l'éternuement avec plus de violence. On distille les fleurs, et on en fait une conserve. L'eau distillée se donne à quatre onces, et la conserve à demi-once. L'esprit tiré des fleurs par leur infusion dans l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin (*alcohol*), est propre à calmer la frayeur des hypocondriaques, et à ranimer les personnes épuisées par les femmes. Simon Pauli s'en servoit pour l'épilepsie des enfans dont il oignoit l'épine du dos.

On prépare le suc de muguet en forme d'huile, en remplissant de fleurs de muguet un vaisseau qui se ferme bien avec son converclc, qu'on enfouit dans un tas de fumier, jusqu'à ce que les fleurs se résolvent en suc. Il est anodin, et excellent contre la goutte et l'herpe.

Muguet des bois, *ou* petit Muguet, *ou* Hépatique étoilée, espèce de gratteron (*Aparina latifolia, humilior, montana*, Tourn. 114. *Asperula odorata*, Linn. 150). Cette plante à racines vivaces, ainsi nommée parce que ses feuilles sont rangées autour de sa tige en forme d'étoiles, croît aux lieux montagneux et dans les bois; elle rend une odeur très-douce et agréable. Elle est chaude et dessiccative, ou plutôt tempérée; elle est propre au foie et au cœur. Son usage principal est dans l'obstruction du foie, dans la jaunisse et dans les chaleur du foie pour lesquelles on l'applique aussi extérieurement. Les Allemands en mettent infuser en mai dans leur boisson à laquelle elle donne une agréable saveur; elle réjouit et fortifie le cœur et le foie mal disposé; prise en infusion ou en décoction, elle excite l'urine, les mois, et hâte l'accouchement. On l'applique avec succès sur les plaies, sur-tout quand la fièvre et l'inflammation y surviennent.

Mulet (*Mulus*). Animal assez connu; la femelle s'appelle *mule* (*mula*). L'ongle ou la corne du mulet est propre pour arrêter le flux des menstrues et les autres hémorragies; on en donne intérieurement depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules; on en fait aussi des fumigations. Le sang de mulet, ou plutôt de mule, enduit, guérit les verrues. Le vin dans lequel on a mis infuser les verrues d'un mulet est bon à boire contre l'épilepsie. L'urine avec sa bourbe, guérit les cors des pieds, et est très-salutaire à la goutte. La fiente de mulet arrête le flux menstruel et la dyssenterie, apaise la douleur de la rate et excite la sueur; et pour cette raison on en fait infuser quelques pelotes toutes fraîches dans un verre de vin blanc sur des cendres chaudes pendant quelque temps, ensuite on passe le tout par un linge, on fait avaler la colature à un pleurétique, on le couvre bien, il sue abondamment, et guérit par

ce moyen, sans le secours de la saignée. Au défaut de fiente de mulet, on peut se servir de la même manière de celle du cheval. Pour les autres maux ci-dessus marqués, la dose de fiente de mulet séchée et pulvérisée, est, depuis un scrupule jusqu'à une drachme, prise dans un véhicule convenable.

Mumie (*Mumia*). *Voyez au mot* Homme.

Murier (*Murus nigra aut alba*, Linn. 1398). Arbre grand et rameux dont il y a deux espèces, le blanc et le noir, suivant la couleur de ses fruits; le noir est le plus usité: on les cultive dans les jardins. L'écorce de la racine est chaude et dessiccative, amère, abstersive et astringente; elle désopile le foie et la rate, lâche le ventre et tue les vers larges, elle a une grande amertume. Les mûres blanches sont peu usitées, leur saveur étant fade et désagréable. Les mûres noires avant leur maturité sont rafraîchissantes, dessiccatives et très-astringentes. Leur usage interne sert dans toutes sortes de flux; savoir, la diarrhée, la dyssenterie, le crachement de sang, le flux menstruel. L'usage externe sert en gargarisme dans les inflammations de la gorge et de la bouche, et les ulcères des mêmes parties. Les mûres dans leur maturité sont rafraîchissantes et dessiccatives, elles purgent; mangées au commencement du repas, elles étanchent la soif et excitent l'appétit, elles nourrissent peu et sont aisées à se corrompre, elles adoucissent la poitrine. Le jus de mûres noires en maturité imprime aux doigts une couleur difficile à effacer, et qui disparoît d'abord qu'on les frotte avec d'autres mûres vertes. La décoction de feuilles de mûrier seules, ou avec de la racine en gargarisme, guérit le mal de dents.

On fait avec les mûres noires un sirop très-utile pour adoucir les âcretés de la gorge et de la poitrine; on en mêle une cuillerée dans un verre d'eau. On ordonne ce sirop sous le nom de *diamorum*. Pour le faire composé, on y ajoute du verjus, de la myrrhe et du safran. Cordus le faisoit avec le suc de mûres, le suc du fruit de ronces, de framboises, de fraises et du miel, et on les emploie dans les gargarismes pour les ulcères de la bouche et de la gorge. L'écorce et la racine du mûrier sont détersives et apéritives en décoction. L'écorce du mûrier, mise en poudre et prise en bol, liée avec le sirop d'absinthe, à la dose d'un demi-gros, est très-bonne contre le vers solitaire.

Muscade et Macis (*Moschata, sive nux aromatica*). L'arbre qui porte la noix muscade croît dans l'Asie, dans les îles Molusques, et particulièrement dans celle de Banda. Son fruit est composé de deux enveloppes et d'un noyau ou amande;

la première enveloppe est épaisse et charnue, comme celle de de la noix ordinaire ; la seconde est mince et tendre, elle couvre immédiatement la muscade comme un réseau, et s'en sépare dans sa maturité, après que la première écorce est ouverte et tombée. Cette deuxième écorce s'appelle *macis*, ou improprement *fleur de muscade*; elle est d'un jaune rougeâtre et orangé, d'une odeur très-agréable, et fournit une huile excellente pour les douleurs et les tumeurs dans les jointures. L'amande qui occupe le centre de ce fruit est la muscade dont on se sert si communément dans la cuisine, et que tout le monde connoît. Les Indiens font confire ce fruit avec ses enveloppes, comme nous faisons les noix ; mais elles sont dangereuses, car ceux qui en mangent avec excès tombent dans des assoupissemens léthargiques.

La muscade est céphalique, cordiale, hystérique, stomachique et carminative; elle fortifie le cœur et le cerveau, rétablit le cours du sang et des esprits ; elle pousse les mois, arrête la diarrhée, le vomissement, et dissipe les vents ; elle apaisse le cours de ventre, et devient anodine et assoupissante lorsqu'elle est rôtie et dépouillée de son huile ; car le marc des amandes pilées et pressées, donné à un demi-gros, est astringent et propre dans la dyssenterie ; elle remédie à la lipothymie et à la palpitation de cœur, diminue la rate et arrête les fleurs blanches. La poudre de muscade, prise dans un jaune d'œuf, est excellente dans la lienterie.

On râpe la muscade, et on la donne en poudre jusqu'à quinze ou vingt grains en bol avec la conserve d'absinthe, pour arrêter le vomissement. Le remède suivant a souvent réussi à Chomel pour cette maladie et pour fortifier l'estomac. Mettre en poudre muscade, girofle, canelle, et poivre de chacun deux gros, faire ensuite rôtir une croûte de pain de la longueur et largeur de la main, la tremper dans le vinaigre pour l'amollir, l'égoutter et la saupoudrer du côté de la mie avec la poudre ci-dessus, puis l'appliquer sur la région de l'estomac, après l'avoir présenté au feu ; couvrir le ventre d'un linge chaud avec une bande qui tienne cette croûte en état ; ce remède est bon pour la colique venteuse.

A la fin de l'accès d'une fièvre intermittente, quinze muscades dans un verre de vin, avec deux gros de sucre, provoquent et soutiennent une sueur abondante, et qui emporte la fièvre, si le malade a été préalablement saigné suffisamment et bien évacué par haut et par bas. Tout le monde connoît le frustratoire du vin, de la muscade et du sucre. Les militaires croient qu'une noix muscade, avalée sur le champ de

bataille, lorsqu'on a été blessé, peut garantir de la gangrène une plaie dont le pansement seroit trop retardé.

On tire par expression l'huile de muscade qui a les mêmes vertus ; on en frotte l'estomac et les parties nerveuses qui sont foibles. Cette huile est employée dans la thériaque réformée, dans les pilules de Charas qui sont propres pour la colique. La noix muscade entre dans les tablettes stomachiques, dans la poudre aromatique rosat, et dans la poudre réjouissante. Le *macis* a les mêmes vertus, et entre dans les mêmes compositions ; et outre cela, on l'emploie dans la poudre contre l'avortement, et dans celle contre la dyssenterie ; il entre aussi dans l'orviétan, dans le diaphénic et dans la bénédicte laxative.

Myrabolans, *ou* Mirobolans (*Myrobolani*). Fruits gros comme des prunes, qu'on apporte des Indes où ils croissent, principalement vers Goa, aux environs de Décan et de Bengale. Il y a cinq espèces de myrobolans, qui sont les *citrins*, les *chébules*, les *bellirics*, les *emblics* et les *noirs* ou *indiens*. Les myrobolans citrins sont ceux de tous qui sont le plus en usage dans la médecine. Il faut les choisir bien nourris, pesans, durs, de couleur jaunâtre, d'un goût astringent assez desagréable. Les chébules doivent être gros, bien nourris, de couleur jaunâtre obscur, d'un goût astringent tirant sur l'amer. Les bellirics doivent être choisis gros, bien nourris, entiers, de couleur jaunâtre, unis et doux au toucher, d'un goût astringent. Les emblics sont apportés coupés par quartier, séparés de leur noyau, et séchés. Il faut les choisir nets, sans noyaux, noirâtres en dehors, gris en dedans, d'un goût astringent, accompagné d'un peu d'âcreté. Les Indiens s'en servent pour verdir les cuirs et pour faire de l'encre. Enfin les noirs ou indiens doivent être bien nourris, noirs, d'un goût aigrelet et astringent. Les myrabolans de toutes les espèces sont légèrement purgatifs et astringens, à peu près comme la rhubarbe ; mais on estime les citrins propres pour purger particulièrement l'humeur bilieuse ; les indiens pour purger la bile noire ; les chébules, la pituite et la bile ; les bellirics et les emblics purgent la pituite seule. La dose est de six drachmes à une once et demie. Les myrabolans purgent avec quelque astriction, et on ne les emploie guère que dans les diarrhées, et les autres flux où il faut purger, déterger et resserrer en même temps. On les joint à la rhubarbe dans la dyssenterie et dans la diarrhée maligne, dans le flux hépatique, etc. Il n'y a que la pulpe et la partie la plus subtile qui purge ; l'écorce ou la partie la plus gros-

sière resserre. En infusion, ils purgent sans astriction, et la liqueur la plus propre est le petit lait. Lorsqu'on les donne en substance, ou dans une forte décoction, ils sont purgatifs et astringens en même temps. Si on les torréfie tant soit peu, ils resserrent sans purger, de sorte que les effets changent suivant les préparations. Ils entrent dans la confection Hamec, dans les pilules tartarées de Quercétan, dans celles d'esule de Fernel, dans le sirop magistral et dans celui de fumeterre.

MYRRHE (*Myrrha*). La myrrhe est une résine qui coule par incision d'un arbre qui croît en Afrique, dans l'Arabie, chez les Abyssins et chez les Troglodites. La plus belle est en morceaux transparens, d'un rouge foncé et rouillé; elle se met en poudre aisément dans les doigts : son odeur est assez forte, et son amertume considérable; celle qui est noirâtre, et remplie de terre et de saletés, est à rejeter. Le véritable stacté des anciens est cette liqueur précieuse qui se trouve dans le centre des gros morceaux de myrrhe, lorsqu'elle est récente, ou, suivant Dioscoride, le stacté est une préparation de la myrrhe dissoute dans un peu d'eau. Cette drogue ne se trouve point; celle qu'on vend sous ce nom est artificielle.

La myrrhe est un bon remède pour lever les obstructions des viscères, pour pousser les mois, et pour les autres maladies de la matrice; elle est utile dans la colique, la toux, l'esquinancie, la pleurésie, les frissons des fièvres; elle tue les vers, soulage dans le cours de ventre et dans la dyssentérie. On l'ordonne en bol, en pilules, en opiat, comme la gomme ammoniaque; elle se met plus facilement en poudre qu'elle, et la dose est la même. On tire l'extrait de myrrhe avec l'eau-de-vie, ou l'esprit-de-vin (*alcohol*). L'huile par défaillance se fait par le moyen des œufs durs, comme l'enseigne Lémery dans sa chimie; on tire aussi l'esprit et l'huile par la cornue au bain de sable. La myrrhe est employée avec succès extérieurement, étant très-résolutive et vulnéraire; elle est propre à résister à la pourriture et à la carie des os. Son usage est contre le feu sacré, la gangrène, les tumeurs, les plaies récentes et invétérées, sur-tout celles de la tête, contre les ulcères et la corruption des parties internes; mâchée et avalée insensiblement, elle guérit la puanteur de l'haleine. La myrrhe en poudre, enveloppée dans une toile d'araignée, et mise dans la narine, arrete le sang qui coule du nez.

Elle entre dans la thériaque d'Andromaque, dans la confection d'hyacinthe, le philonium, les pilules d'agaric, les

catholiques de Potier, l'huile de scorpion composée, et l'élixir de propriété de Paracelse. On prépare des trochisques de myrrhe. Elle est aussi employée dans plusieurs emplâtres et onguens, entre autres dans le *martiatum*, l'onguent des apôtres, l'emplâtre divin, celui de mélilot, l'emplâtre styptique, l'*oxycroceum*, etc.

Myrte, *ou* Meurte (*Myrthus communis italica*, Tourn. *Myrthus communis*, Linn. 673). Arbrisseau toujours vert et odorant, dont il y a beaucoup d'espèces qui diffèrent par la grandeur de leurs feuilles, et par la couleur de leurs fruits, dont les uns sont blancs, et les autres noirs. Le myrte est dessiccatif et astringent. L'usage interne est rare, excepté dans le flux de ventre et le crachement de sang. Les feuilles de myrte corrigent la puanteur des aisselles ; appliquées en forme de poudre, elles arrêtent la sueur ; en forme de friction, elles soulagent les membres catarreux ; remédient au cours de ventre, guérissent la puanteur de l'haleine, apaisent l'hémorragie du nez, et guérissent le polype avec du miel et du vin.

Les feuilles, et les fruits ou baies appelées *myrtilles*, sont en usage intérieurement et extérieurement, et ont la propriété de resserrer. On emploie principalement le sirop fait avec le suc des fruits, qu'on ordonne depuis une demi-once jusqu'à une once dans les juleps ou potions astringentes et rafraîchissantes. Dans les pertes de sang des femmes, le saignement de nez, et le flux excessif des hémorroïdes, ce sirop est excellent, ainsi que dans le cours de ventre et dans la dyssenterie : on fait avec les feuilles de myrte échauffées des fomentations très-utiles dans les foulures de nerfs et les luxations ; ou bien on emploie leur décoction pour les mêmes usages. Le suc de myrtille, épaissi en forme de rob, se donne à deux gros ou demi-once dans les mêmes maladies que le sirop.

La décoction ou l'eau distillée des feuilles et des fleurs de myrte est détersive, astringente, propre à fortifier les parties, et sur-tout les gencives ; elle convient, en gargarisme, à tous les maux de gorge. Le vin dans lequel on fait bouillir les baies de myrte est très-bon pour les rapports aigres, pour le hoquet, pour le relâchement de la luette, la chute du fondement et de la matrice.

On prépare une huile, par l'infusion des baies de myrte dans l'huile, qu'on appelle *oleum myrtillorum*, pour la distinguer de celle qu'on fait par l'infusion des feuilles, qu'on appelle *oleum myrti* : l'une et l'autre servent pour fortifier les membres : on en fait une onction sur l'estomac, dans les

vomissemens et dans les cours de ventre. L'huile des baies est préférable à celle des feuilles.

Ces fruits ont donné le nom au sirop de myrte composé de Mésué : ils entrent dans les trochisques de ramich du même et dans l'onguent styptique de Fernel.

N

NAPEL. *Voyez* Aconit.

NARCOTIQUES, *ou* STUPÉFACTIFS (*Narcotica*). Remèdes qui apaisent les douleurs en excitant le sommeil et ôtant le vif sentiment de la partie; entre lesquels on met la racine et les feuilles de jusquiame, la racine de mandragore, les feuilles de pavot blanc et de *solanum somniferum ;* les fleurs aussi de jusquiame et de pavot blanc, desquelles on prépare le sirop appelé *diacodium*, qui se donne jusqu'à une once, avec la décoction de feuilles de laitue et les fleurs de nénuphar, pour exciter le sommeil. Mais entre les remèdes narcotiques, il n'y en a point de plus propre ni de moins cher que l'*opium*, qui, étant préparé, est appelé *laudanum ;* il excite doucement le sommeil, il convient à la toux sèche, il arrête le crachement et tout flux de sang immodéré, comme aussi toutes les grandes évacuations, la diarrhée, la dyssenterie ; et il est si puissant, qu'il semble engourdir la plus véhémente douleur, qui ne cède pas ordinairement à d'autres remèdes ; il se prépare ainsi. Faire dessécher sur une pelle chaude, ou dans un plat de fer-blanc sur le réchaud, une once d'opium bien conditionné, jusqu'à ce qu'il ne fume plus, le mettre ensuite dans un plat de fer-blanc ou d'étain, avec du bon vinaigre rosat, qui surnage la matière de deux doigts ; le faire digérer à petit feu, et sur la fin de la digestion y ajouter une drachme de poudre de la racine d'angélique ou de souchet, et en former de petits boutons de deux, trois ou quatre grains chacun ; car ce remède se donne à cette dose à l'heure du sommeil dans une cerise confite, un pruneau cuit, ou un peu de conserves de roses liquides.

NATURE, *ou* BLANC DE BALEINE (*Sperma ceti*), que les anciens ont cru être la semence de la baleine, et que Schroder met au nombre des bitumes, n'a été connue, dit Ettmuller, que depuis peu d'années ; Bartholin et les auteurs modernes nous ont appris qu'elle se trouvoit dans la tête d'une grosse baleine, dont il y a un grand nombre en Groenland. Ce qu'on appelle *semence de baleine*, dit un curieux,

se trouve en si grande quantité dans des têtes de baleines, qu'une seule tête en remplit des muids entiers. C'est une matière graisseuse et jaunâtre, que l'on rend blanche et cristalline en la coulant par un tamis de soie, pour séparer certain excrément oléagineux qui s'y trouve quelquefois mélangé; on dissout la partie qui a été coulée dans une lessive très-âcre, faite avec les cendres gravelées et la chaux vive; à force de remuer cette dissolution, elle blanchit comme du lait et jette une écume qu'on a soin de lever. La nature de baleine, ainsi dépurée et séparée de la lessive, est desséchée à l'ombre et à l'air, et non pas au soleil.

Voilà la nature de baleine dont on se sert, et qui n'a point été décrite par aucun auteur. Elle est ordinairement envoyée de Bayonne et de Saint-Jean-de-Luz. On doit la choisir en belles écailles blanches, claires, luisantes, car elle jaunit en vieillissant, et étant vieille, elle est plus capable de faire du mal que du bien. Le blanc de baleine abonde en sel volatil et en soufre, ce qui est cause qu'il nage sur l'eau comme l'huile; mais si on le broie avec du sucre, il se dissout plus aisément dans les liqueurs aqueuses, pourvu qu'elles soient chaudes. Il se mêle facilement aux huiles; et si on le délaie avec de l'huile d'amandes douces, on a un bon remède contre les douleurs internes; il ne se fond pas avec la même facilité dans les liqueurs spiritueuses.

Les principales propriétés de ce médicament sont pour adoucir l'âcreté des humeurs, pour tempérer les acides, pour relâcher les membranes trop tendues, pour ramollir les duretés, pour calmer les douleurs, et en même temps pour résoudre et déboucher. On l'emploie aussi avec succès dans la coagulation du lait et du sang par les chutes; ou autrement, dans la pleurésie, la péripneumonie; dans les difficultés d'uriner et dans la colique.

George Wilhem prétend qu'il n'y a pas de meilleur remède contre les catarres suffoquans, qui, selon Ettmuller, ne sont pas une défluxion ou débordement de quelque matière séreuse, comme on le dit, mais une coagulation du sang dans les vaisseaux du poumon, occasionnée par un acide contre nature qui cause des resserremens et le sentiment de suffocation dans cette rencontre; dans ces occasions, on délaie une demi-drachme et même une drachme de blanc de baleine dans un peu d'eau d'hysope bien chaude, ou dans du sirop de cette plante, ou dans de l'eau ou du bouillon, qu'on fait boire au malade. Les enfans à la mamelle sont sujets à ces catarres, et pour les en délivrer, il n'y a qu'à leur faire prendre dans

une petite quantité de lait environ la grosseur d'un pois de blanc de baleine, et puis les laisser dormir ; il dit avoir guéri par ce moyen plusieurs enfans qu'on avoit abandonnés comme morts.

Ettmuller assure aussi que ce remède est souverain dans ces sortes d'occasions, et il le loue comme spécifique contre la coagulation du sang. Il est difficile, ajoute Wilhem, de trouver contre la pleurésie un remède plus efficace. On délaie un demi-gros de ce blanc de baleine et six grains de *castoreum* dans un jaune d'œuf, on le fait prendre au malade, qui boit un peu d'eau de cerfeuil par-dessus. La dose ordinaire du blanc de baleine est depuis un scrupule jusqu'à un gros pour les adultes, et depuis trois ou quatre grains jusqu'à huit pour les enfans. On le peut prendre seul en substance et sans aucun mélange. Quelques-uns le prennent dans de la bierre toute chaude, et s'en trouvent bien.

NAVET, *ou* NAVEAU (*Brassica napus*, Linn. 931). Plante potagère dont il y a une espèce cultivée, et l'autre sauvage, qui ne diffère de la première que par sa racine qui est beaucoup plus petite. Elle croît dans les blés ; sa semence est préférée en médecine à celle du navet cultivé. La semence du navet est chaude, dessiccative, abstersive, apéritive, digestive, atténuante et incisive; elle résiste au venin, elle entre dans la thériaque d'Andromaque ; et on l'ordonne très-souvent dans les fièvres malignes et pétéchiales, en forme d'émulsion. La prise est d'une drachme, pour la poitrine, pour l'asthme, pour la phthisie, étant prise en décoction chaude comme un bouillon avec du sucre, ou en sirop fait avec du sucre et une forte décoction de cette racine.

La meilleure manière de faire le sirop de navets est de les couper par rouelles après les avoir ratissés, d'en remplir un pot de terre, le couvrir ensuite, et le boucher exactement avec de la pâte, le mettre au four après en avoir tiré le pain, l'y laisser pendant douze ou quinze heures, séparer le jus qui se trouvera au fond du pot, et sur quatre onces de ce jus mettre une once de sucre candi; la dose est d'une cuillerée, ou seule, ou mêlée avec un verre de tisane ou d'eau simple. Ce sirop a réussi dans des rhumes très-opiniâtres.

La semence du navet est apéritive ; on en prend deux gros, coucassés et infusés dans un verre de vin blanc : celle du navet sauvage entre dans la thériaque, sous le nom de *semen buniados*. Elle est cordiale, et quelques-uns la broient dans l'eau de chardon-béni ou de scorsonnère, au poids d'un

gros, et la donnent dans les fièvres malignes en émulsion, ainsi que dans la petite vérole et la rougeole.

Schroder assure qu'un gros de cette semence est propre dans la suppression d'urine et la jaunisse, et que son huile calme les tranchées des enfans. La pulpe de navet, passée au tamis et mêlée avec du sucre, est utile dans la toux et dans les fluxions de la gorge.

On se sert aussi extérieurement de la racine du navet râpée, appliquée en cataplasme, pour digérer, résoudre, apaiser les douleurs. Les navets cuits sous la braise, appliqués derrière les oreilles, sur les carotides, font révulsion, et apaisent efficacement la douleur des dents. Un navet cuit devant le feu comme une pomme, et appliqué, apaise la douleur de la goutte. Il est bon contre les engelures des talons et autres parties, mal qui paroît de peu de conséquence au commencement, mais qui a souvent des suites dangereuses, comme la gangrène et l'exulcération des parties pour cet effet on le peut faire cuire, et l'appliquer simplement en forme de cataplasme sur les engelures.

Navette. Semence d'une espèce de chou sauvage qu'on appelle *colsa;* on cultive cette plante pour en avoir la semence, dont on tire une huile par expression qu'on appelle *huile de navette.* Sa couleur est jaune, son odeur n'est point désagréable, et son goût est doux. Appliquée extérieurement, elle est résolutive, adoucissante; elle dissipe puissamment les vents en clystères, seule, ou avec l'huile de lin; elle est bonne contre la colique et les autres maladies venteuses, et dans les constipations désespérées, où les clystères et les autres remèdes ne font rien.

Neflier. (*Mespillus Sylvestris*, Tourn. *Mespillus germanica*, Linn. 684). Arbre de médiocre grandeur, dont le fruit s'appelle *nèfle :* il croît dans les haies, dans les buissons; on le cultive aussi dans les jardins où il porte des fruits plus gros. On les cueille en automne quand ils ont atteint leur grosseur parfaite, et on les met sur de la paille où ils s'amollissent, et deviennent bons à manger. Les nèfles sont rafraîchissantes, dessiccatives et d'une saveur austère: elle resserrent et constipent puissamment, et sont contraires à l'estomac; les molles resserrent moins, sont moins nuisibles, mais plus sujettes à la corruption. On les emploie intérieurement lorsqu'elles sont encore vertes dans le flux de ventre, la dyssenterie, le vomissement, la nausée; et en général dans tous les cas où les fibres relâchées ont besoin d'être resserrées. Les nèfles confites avec du miel sont le plus en usage, car elles

sont plus agréables à la bouche sans avoir perdu de leur astriction. Forestus a apaisé plusieurs diarrhées très-opiniâtres, et qui résistoient à tous les remèdes, par l'usage seul des nèfles crues ; elles réussissent encore mieux dans la dyssanterie. Les noyaux de nèfles réduits en poudre sont recommandés par plusieurs auteurs pour chasser la pierre des reins, que cette poudre est capable de briser : on en peut donner une drachme dans un verre de vin blanc, après y avoir infusé du soir au matin. Les feuilles ont les mêmes propriétés que les fruits, et les mêmes usages. On s'en sert dans les gargarismes pour les inflammations de la gorge.

La tisane faite avec la décoction de bois de néflier, coupé par morceaux et bouilli quelque temps, est utile dans le flux de ventre lientérique.

Les nèfles entrent dans le sirop de myrte composé de Mésué ; et les feuilles de néflier sont employées dans l'onguent de la Comtesse, que Varignana a proposé.

Neige (*Nix*). Elle est raréfiante, humectante, détersive, rafraîchissante, propre pour la brûlure, pour les ophtalmies, pour les inflammations. On distille une eau excellente pour éclaircir la vue des vieillards avec les fleurs de bluets macérés dans de l'eau de neige fondue, qu'on appelle par excellence *eau de casse-lunettes*, parmi les eaux distillées. Selon Bartholin, si on applique de la neige sur la chair à l'endroit où l'on veut faire un cautère, ou faire l'ouverture pour tirer la pierre de la vessie, sur-tout si c'est à un enfant, elle l'engourdit, et empêche qu'on ne sente la douleur. Mise sur les yeux affligés d'ophtalmie, elle apaise la douleur et la guérit, selon l'expérience du même, aussi bien que la douleur de la goutte de cause chaude, si on frotte l'endroit avec de la neige ; appliquée sur une plaie, elle en arrête promptement l'hémorragie, et apaise les douleurs de tête, provenant de cause chaude. Craton dit avoir vu de bons effets de l'application de l'eau de neige recueillie au mois de mars, qu'on avoit laissée fondre dans une bouteille de verre, pour guérir la rougeur et la douleur des yeux, ce qui est confirmé par l'expérience de Bartholin. Selon Zacutus, la neige, tenue dans la bouche et renouvelée de temps en temps, a apaisé de violentes douleurs de dents provenant de cause chaude. La neige est encore utile à plusieurs autres maladies, qu'on peut voir dans le traité qu'en a fait Thomas Bartholin, qui prétend qu'on doit préférer celle de mars à celle des autres mois. Pour en avoir l'eau, on la met fondre d'elle-même dans la cave, et l'ayant passée ensuite par un linge blanc, on l'y conserve,

de peur qu'elle ne gèle, dans des vaisseaux de verre ou de grès.

NÉNUPHAR, *ou* Lis d'étang, *ou* Volant d'eau (*Nymphaea alba*, Tourn. Linn.) Plante aquatique dont il y a deux espèces, une à fleurs blanches qui est préférée, et l'autre dont les fleurs sont jaunes. L'un et l'autre nénuphar naissent dans les marais, dans les étangs, dans les rivières, où leurs feuilles nagent sur la surface de l'eau. La racine et la semence de nénuphar sont rafraîchissantes, dessiccatives et astringentes. Les feuilles et les fleurs sont rafraîchissantes et humides; on se sert de toutes ces parties, particulièrement contre le flux de ventre, contre les âcretés d'urine, contre l'effervescence et la dissolution du sang. La racine est recommandée contre la manie; la prise est d'une drachme à une drachme et demie en poudre. On se sert de la racine et des fleurs de cette plante dans les maladies où il est nécessaire d'apaiser le mouvement violent du sang et des esprits; dans les fièvres ardentes, dans les insomnies, dans les inquiétudes et agitations d'esprit, dans l'ardeur et la rétention d'urine, dans l'inflammation des entrailles, on se sert avec succès de la tisane faite avec la racine de nénuphar. Le sirop préparé avec les fleurs, donné au poids d'une once dans les juleps et les potions rafraîchissantes, a les mêmes vertus. L'usage externe des feuilles et des fleurs est contre la chaleur des fièvres et les insomnies, en forme de lotions aux pieds, ou en mettant des feuilles sur les lombes, les tempes et les plantes des pieds. On fait une eau distillée des fleurs, un sirop simple par l'infusion des fleurs, un sirop composé, une conserve de fleurs, un extrait de racines, une huile par l'infusion des fleurs, et l'onguent de *nymphaea*. Avec les calices et les étamines de ces fleurs, on fait un miel qu'on donne à deux onces dans les lavemens adoucissans et émolliens.

NERPRUN, NOIRPRUN, *ou* Bourg-épine (*Ramnus catharticus, aut solitivus*, Linn. 279). Arbrisseau qui porte des baies molles, grosses comme celles du genévrier, vertes au commencement, mais qui noircissent en mûrissant. Il croît dans les haies, dans les bois et autres lieux incultes; il aime les ruisseaux, les lieux humides; on cueille son fruit quand il est mûr, en automne, vers le temps des vendanges. On doit choisir les grains gros, bien nourris, noirs, luisans, glutineux, nouvellement cueillis, succulens. Ces baies purgent la bile, la pituite, et spécialement les sérosités; elles conviennent à la cachexie, à l'hydropisie, à la goutte, au rhumatisme, à la paralysie. La dose des baies est de dix à vingt; il est nécessaire de manger aussitôt qu'on les a avalées, afin

qu'il se rencontre dans l'estomac une substance capable d'émousser l'acrimonie de leur sel ; car autrement elles exciteroient des tranchées considérables. Quand elles sont sèches, on les pulvérise, et la dose est d'une demi-drachme à une drachme et demie, incorporées avec de la conserve de fleurs d'oranger ou autre. En décoction, la dose est de quarante à soixante baies. On se sert plus ordinairement du sirop de nerprun ; la dose est d'une once à une once et demie.

Quelques-uns appellent ce sirop *sirupus domesticus*, ou *sirupus de spinâ cervinâ*. Il est en usage dans l'hydropisie, la cachexie, la goutte, le rhumatisme et les maladies longues et opiniâtres. Chomel en a donné à des malades enflés considérablement, deux desquels avoient de l'eau épanchée dans la capacité du bas-ventre, et ils ont été guéris ; ils en ont pris jusqu'à quatre fois, de deux jours l'un, une once à chaque fois, avec autant de manne dissoute dans une décoction convenable. Sydenham a remarqué avec raison que le sirop de nerprun altère les malades considérablement ; surtout quand on le donne seul, et qu'on n'a pas la précaution de manger un potage léger immédiatement après. Solénander s'en sert dans la goutte et le calcul. La décoction de ses baies, faite avec un demi-gros de crême de tartre, dans un bouillon à moitié fait, bouillie pendant une demi-heure, purge doucement et sans tranchées.

NIELLE, Barbiche, *ou* Barbe de capucin, *ou* Toute-Epice (*Nigella arvensis cornuta*, Tourn. *Nigella arvensis*, Linn. 753). Plante annuelle qui croît sans culture dans les champs, et qu'on trouve dans les blés, sur-tout après la moisson. La graine de cette plante est en usage en médecine ; son infusion est apéritive, et rétablit les règles ; elle est aussi incisive, et procure l'expectoration : sa dose est d'un gros. L'huile qu'on en tire, par expression ou par infusion, a les mêmes vertus. Dans la colique venteuse on fait une tisane avec les sommités de camomille, de mélilot et de graine de nielle. Cette semence est aussi très-propre à résoudre les matières glaireuses qui s'amassent dans les sinus de la tête, et fond les rhumes du cerveau et l'enchifrénement ; pour cela on fait infuser une pincée de feuilles de marjolaine dans un verre de vin blanc, où l'on met un gros de graine de nielle ; on passe le tout par un linge, et on en respire par le nez. La graine de nielle entre dans le sirop d'armoise, dans l'électuaire des baies de laurier de Rhasis, dans les trochisques de câpres de Mésué, dans l'huile de scorpion de Mathiole.

NOIX DE GALLE, *ou* Galles (*Gallae*). Excroissance qui naît sur un chêne du Levant. Il y en a de deux espèces qui sont différentes par leur grosseur, leur figure, leur couleur, leur surface polie ou raboteuse et rude. Les meilleures viennent d'Alep et de Tripoli. Il faut les choisir bien nourries et pesantes, non percées. Elles sont astringentes; données en poudre, elles arrêtent promptement tout flux de ventre. On en fait entrer dans plusieurs emplâtres, dans les onguens, dans des injections, dans des fomentations. Pilées et appliquées, ou prises en breuvage avec du vin ou de l'eau, elles servent, selon Dioscoride, à la dyssenterie, lienterie, et à ceux qui sont sujets aux défluxions de l'estomac. Cuites, broyées et réduites en cataplasme, elles servent beaucoup aux apostumes chaudes, et aux relâchemens et descentes du fondement et de la matrice. Si on a besoin d'une astriction médiocre, il faut les faire cuire dans de l'eau; mais s'il faut beaucoup resserrer, il faudra les faire cuire dans du vin; et plus on voudra resserrer, plus il faudra que le vin soit gros et rude. Les galles brûlées étanchent le sang, et acquièrent par la brûlure une certaine mordacité et chaleur, et sont de beaucoup plus subtiles et plus dessiccatives que celles qui sont crues. Quand on les veut préparer pour arrêter le sang, il faut les mettre sur les charbons, et les laisser entièrement embrâser, puis après les éteindre dans du vin ou dans du vinaigre. On mêle la décoction de noix de galle avec la dissolution de vitriol et d'alun, pour empêcher la gangrène et pour déterger les ulcères; cette décoction est très-noire.

NOLI ME TANGERE, *sive Balsamina lutea*. Espèce de balsamine, ou plante qui a, proche de ses feuilles, plusieurs petits nœuds remplis de suc, et les siliques ou fruits qui renferment la semence s'ouvrent au moindre attouchement qu'on leur fait, et la font sauter en l'air en manière de ressort, ce qui lui a fait donner le nom de *noli me tangere*. Cette plante croît dans les bois, aux lieux humides, ombragés. Prise en décoction ou en eau distillée, elle est très-apéritive, propre pour faire uriner, pour briser la pierre des reins et de la vessie. Gesner remarque que cette plante est bonne pour provoquer l'urine, sur-tout son eau distillée, et que ses feuilles appliquées conviennent à la strangurrie, et à calmer la douleur; en ayant mis cinq feuilles infuser dans un verre de vin qu'il fit boire à une femme travaillée de strangurie, elle se trouva soulagée par cette potion; et un chien ayant pris d'un bouillon dans lequel on avoit fait bouillir une poignée de cette plante, rendit une très-grande quantité

d'urine pendant une heure et demie, et plusieurs heures après son ventre se lâcha, et il fut copieusement purgé. Les nœuds qui sont proche des feuilles, ont fait conjecturer à cet auteur que le *noli me tangere* pouvoit être propre à la goutte nouée, à cause de sa figure; et cette conjecture s'est trouvée confirmé par l'expérience, car les feuilles pilées et appliquées en forme de cataplasme avec l'huile de lis, ou quelque autre huile appropriée avec quoi on les fait bouillir, résolvent puissamment le *nodus* de la goutte.

Nombril de vénus (*Cotyledon major*, Tourn. 90. *Cotyledon umbilicus*, Linn.). Cette plante vivace croît sur les rochers humides, sur les vieux murs; ses feuilles sont rafraîchissantes, et produisent, ainsi que la joubarbe, de très-bons effets dans les inflammations externes, sur les brûlures, les hémorroïdes et les duretés des mamelles; leur suc est destiné au même usage.

Noyer (*Nux juglans, sive regia vulgaris*, Tourn. *Juglans regia*, Linn. 1415). Cet arbre croît dans les terres grasses. Les noix vertes sont chaudes et dessiccatives, les sèches le sont beaucoup plus; elles sont de difficile digestion, peu nourrissantes, contraires à l'estomac, bilieuses; elles font mal à la tête, et irritent les maladies des poumons, et principalement la toux. L'écorce verte de noix fait vomir doucement; son suc tiré par expression, épaissi selon l'art, se nomme *rob nucum*. Il est recommandé avec justice par Hartmann dans les maux de gorge, spécialement dans l'inflammation de la luette, des amygdales et dans l'esquinancie. On l'emploie dans cette dernière maladie dès le commencement pour arrêter l'inflammation. Les noix confites fortifient l'estomac, donnent bonne bouche et corrigent la mauvaise haleine. On tire par expression des noix sèches une huile fort en usage dans la médecine; elle est très-adoucissante et résolutive; elle est, au rapport d'Haudry, bonne contre les vers et la gale qui vient au visage des enfans. Boyle assure qu'ayant pris de temps en temps deux ou trois onces de cette huile, vieille au moins d'une année, parce que plus elle est vieille, plus elle a de vertus, mêlée avec de l'huile d'amandes douces, cela lui a plus servi qu'aucun des autres remèdes dont il avoit usé plusieurs années auparavant, et lui a fait rendre en forme de sable menu la gravelle dont il étoit tourmenté. On donne aussi des lavemens de cette huile avec succès dans les grandes douleurs de la colique néphrétique; on l'emploie aussi pour les coliques venteuses, pour résoudre et pour fortifier les nerfs. Mêlée avec partie égale d'eau de chaux, elle est bonne

aux brûlures. Bouillie avec du vin, elle est bonne aux ulcères auxquels les feuilles de noyer, bouillies dans de l'eau avec un peu de sucre, sont aussi très-efficaces, si on applique dessus des compresses trempées dans cette décoction, ou les feuilles mêmes. Le suc qu'on tire de la racine du noyer apaise les douleurs de la goutte et de la colique néphrétique ; et outre cela il convient aux céphaliques. Les feuilles et les chatons ou fleurs de noyer sont astringentes, sudorifiques, et propres pour résister à la malignité des humeurs, prises en décoction. La poudre de ces chatons desséchés est excellente dans la dysenterie, donnée au poids d'une drachme dans du gros vin rouge, et pour la colique et la suffocation de matrice dans du vin blanc.

Les anciens ont reconnu dans les noix une espèce de contre-poison. Ray assure qu'en Angleterre les noix rôties, mangées à jeun, sont un préservatif contre la peste.

On distille les fleurs dans leur saison, on fait macérer dans l'eau qu'on en retire les noix lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grosseur, on les distille ensuite, et on garde la liqueur distillée dont on se sert pour mettre en digestion les noix lorsqu'elles sont bonnes à confire, c'est-à-dire, avant leur maturité. Ces trois distillations différentes ainsi réunies forment l'eau des trois noix qui est sudorifique, apéritive, cordiale, stomachique et hystérique. On l'ordonne avec succès depuis quatre jusqu'à six onces dans les fièvres malignes, dans la petite vérole, les vapeurs hystériques, les indigestions, la colique venteuse et l'hydropisie. Chomel en a vu de très-bons effets dans cette espèce d'hydropisie qu'on appelle *leucophlegmatie* ou *bouffissure universelle*.

Les coquilles de noix sont aussi sudorifiques, on les emploie dans les tisanes avec la squine, la salsepareille et les autres ingrédiens qui entrent dans la tisane sudorifique propre pour la vérole. Les zestes de noix mis en poudre, et donnés jusqu'à demi-gros dans un verre de vin rosé, guérissent la colique venteuse ; rien ne soulage plus dans cette maladie, qu'un lavement fait avec un quarteron d'huile de noix, un verre de vin et un demi-setier d'eau de son ou de décoction émolliente. Chomel a donné avec succès dans la même maladie un verre de bon vin rosé dans lequel on avoit éteint à huit ou dix reprises des noix sèches allumées. L'eau de noix, à la dose d'une ou deux cuillerées, avec un peu de sucre, redonne le lait aux nourrices, et peut être utile à réparer ceux qui se sont épuisés avec des femmes. Les feuilles de noyer sont employées utilement pour la brûlure, étant graissées

d'un onguent fait des parties égales d'huile de noix et de cire jaune.

Nummulaire. *Voyez* Herbes aux écus.

O

Ochre (*Ochra, terra metallica*). Terre ou masse sèche, graisseuse, friable, douce au toucher, de couleur jaune ou dorée. On la calcine au feu jusqu'à ce qu'elle ait acquis une couleur rouge ; c'est ce qu'on appelle *ochre rouge*. L'une et l'autre de ces terres est employée dans la médecine. On les choisit nettes, fragiles, hautes en couleur. Elles sont résolutives, dessiccatives, astringentes ; appliquées extérieurement, elles arrêtent les excroissances, dissipent les tumeurs dures, et font disparoître les marques des coups et les contusions. Quelques-uns veulent qu'elles soient diurétiques, et d'autres, pour toutes sortes de flux de sang, prennent gros comme un œuf de pigeon, d'ochre qu'ils mettent en poudre dans un bouillon, et ayant bien remué le bouillon, afin que rien ne demeure au fond, ils le font boire au malade.

OEil de boeuf (*Buphtalmum tanaceti minoris foliis*, Tourn. *Anthemis tinctoria*, Linn.). Cette plante croît dans les départemens méridionaux de France, auprès de la mer, dans les prés secs et arides. Elle entre dans l'eau vulnéraire, et plusieurs la substituent à la grande paquerette. Tragus estime la décoction des fleurs dans du vin pour chasser les vers, et pour adoucir les douleurs de la colique. Il ajoute qu'il s'est servi avec succès de cette décoction dans les maladies du foie, et que ce remède est un bon apéritif. Ses feuilles sont vulnéraires.

OEillet de jardin (*Caryophillus hortensis*, Tourn. 174. *Dianthus*, Linn.). Plante qu'on cultive dans les jardins pour la beauté de ses fleurs, il y en a de diverses couleurs. On se sert en médecine de l'œillet rouge simple préférablement au double, qu'on choisit haut en couleur, et bien odorant. Il est chaud et sec, céphalique et cordial, il est ordonné principalement dans le vertige et l'apoplexie, l'épilepsie et autres affections des nerfs, dans la syncope, la palpitation de cœur, et contre les vers.

On en fait un sirop et conserve qu'on ordonne sous le nom de *tunica*, depuis une demi-once jusqu'à une once et demie. La décoction de ses fleurs est un excellent cordial ; Simon Pauli assure avoir guéri une infinité de personnes avec ce remède, lesquelles étoient affligées de fièvres très-malignes ;

cette décoction les faisoit suer ou uriner, selon les divers efforts de la nature, elle leur fortifioit le cœur, et calmoit leur soif. Dans les potions cordiales les plus tempérées, le sirop d'œillet est employé, lors même que la fièvre est violente; on le délaie alors dans l'eau distillée d'alléluia, sans y ajouter de thériaque ni d'autre remède volatil ou sudorifique. On fait infuser les fleurs d'œillet dans l'eau-de-vie, et on y ajoute du sucre, pour en faire un ratafia bon pour les indigestions et pour les vents.

Oignon (*Allium cepa*, Linn. 431). Plante de différentes espèces qui ont les mêmes vertus, et il suffit de choisir les plus âcres, savoir, ceux qui ont la tête un peu longue. On ne se sert en médecine que de la racine ou bulbe. L'oignon est chaud et sec, apéritif, incisif, détersif, mais venteux par la grossièreté de sa substance. En décoction dans du miel, il sert principalement à inciser et à déterger le tartre des poumons; en infusion dans du vin, il excite les mois des femmes et tue les vers.

Six onces du suc de la racine et des feuilles d'oignon, avec un peu de sucre candi, est un puissant diurétique; il faut appliquer en même temps sur la région de la vessie un cataplasme fait avec les feuilles de parietaire et de mauve, et les oignons cuits et passés par le tamis, pour les réduire en une pulpe ou bouillie épaisse. Ce cataplasme appliqué sur le nombril, et la potion ci-dessus, ont quelquefois réussi dans l'hydropisie. Les oignons seuls cuits sous la cendre et écrasés, appliqués ensuite sur la région de la matrice après un accouchement laborieux, ont fait vider une matière purulente et les restes de l'arrière-faix d'un enfant qu'on avoit tiré par morceaux. Un oignon coupé par rouelles, infusé dans un demi-setier de vin blanc, est un remède éprouvé pour la néphrétique.

L'oignon est pectoral et apéritif; quand il est cuit et amorti sous la braise, et mangé avec de l'huile et du sucre, il apaise la toux et soulage les asthmatiques. La salade d'oignons cuits de même pousse les urines, et appliquée sur les reins elle soulage le rhumatisme. Fernel et Ambroise Paré assurent qu'un oignon écrasé avec un peu de sel, et appliqué sur la brûlure toute récente, en apaise la douleur et empêche qu'il ne s'y forme des cloches. Dans la migraine on applique avec succès sur la tête, des oignons partagés en deux, et imbibés d'esprit-de-vin (*alcohol*). L'oignon pilé et mêlé avec du beurre frais apaise les douleurs des hémorroïdes; le jus d'oignon dont on a imbibé du coton, mis dans l'oreille, en dissipe le bruissement.

L'oignon

L'oignon n'est pas seulement apéritif, il est aussi diaphorétique, et propre dans la peste. On donne aux pestiférés le suc exprimé d'un oignon dont on a ôté le cœur qu'on a rempli de thériaque, et qu'on a fait cuire dans un four ; on a soin de les couvrir pour aider à la sueur que ce remède procure ; on applique en même temps un pareil oignon écrasé sur le bubon pestilentiel.

Olivier (*Olea sativa*, Tourn. *Olea europaca*, Linn. 11). Arbre de grandeur médiocre, dont il y a une espèce cultivée, et l'autre sauvage ; on les cultive dans les pays chauds ; ils aiment les lieux secs et argileux. Les feuilles de l'olivier sont rafraîchissantes, dessiccatives et astringentes. Leur usage principal est externe dans la céphalalgie, le flux de ventre, l'herpe et les autres maladies semblables.

Les olives dont on tire la meilleure huile et la plus douce par sa saveur et par son odeur, sont les picholines. Il faut que les olives soient dans une parfaite maturité pour donner de l'huile, et qu'elles soient noires : avant cela leur suc est trop gluant. L'huile qui sort la première est appelée *huile vierge ;* elle est préférable aux autres pour les remèdes. Elle adoucit les tranchées de la colique, et les douleurs du ténesme et de la dyssenterie, soit qu'on la donne par la bouche à une ou deux cuillerées, soit qu'on la mêle avec les décoctions émollientes, en lavement, ou dans de l'eau seule, à la dose de deux ou trois onces. L'huile d'olive est bonne contre les vers ; c'est en bouchant l'ouverture de leurs trachées dans leur peau, et en fermant le passage à l'air, qu'ils sont suffoqués. Elle est aussi très-propre pour arrêter les progrès des poisons corrosifs, comme sont l'arsenic, la sandaraque, l'orpiment, etc. ; mais il faut en boire une quantité suffisante. L'huile qu'on emploie si communément dans les emplâtres et dans les onguens est la plus vieille et par conséquent la plus résolutive.

Plusieurs personnes mangent à jeun des rôties à l'huile, pour avoir le ventre libre ; d'autres en boivent une ou deux cuillerées dans un verre d'eau tiède, pour se faire vomir. L'huile et le vin, battus ensemble, font un baume propre pour la brûlure ; c'est ce qu'on appelle *baume du Samaritain.* Le marc ou lie d'huile d'olive, appelée *amurca*, est un bon remède pour le rhumatisme et pour la sciatique ; pour la rendre plus pénétrante, on y ajoute un peu d'eau-de-vie ou d'esprit-de-vin (*alcohol*). Schroder assure qu'en Westphalie on fait avaler une si forte dose d'huile d'olive avec de la bière à ceux qui ont été blessés, que la sueur des malades que ce remède excite a l'odeur de l'huile.

L'huile omphacine, recommandée par les anciens pour les hémorragies, se tiroit, selon eux, des olives vertes. Quoiqu'il y ait des auteurs qui prétendent qu'elle étoit naturelle, il est certain que les olives vertes ne fournissent qu'un suc visqueux et gluant, parce que leurs principes sulfureux ne sont développés que dans leur parfaite maturité; ainsi il paroît plus probable que cette huile omphacine étoit une infusion de drogues astringentes dans l'huile d'olive ordinaire. Les olives vertes sont astringentes; on ne les mange que confites avec du sel: c'est une nourriture des plus légères, qui n'est propre qu'à exciter l'appétit.

Les femmes se servent de l'eau des olives appelées *muria*, pour calmer les affections hystériques nommées *maux de mère*; on la donne aussi aux hommes sujets à l'affection hypocondriaque, à la dose d'un bon verre; on peut la donner aussi en lavement. Les feuilles de l'olivier sont astringentes; plusieurs personnes s'en servent en gargarisme pour les inflammations du gosier.

Onguens (*Unguenta*). Compositions de graisses, d'huiles, de cires, de poudres auxquelles on donne ordinairement des consistances approchantes de celle des graisses dont on se sert pour panser les plaies, les ulcères, et guérir les autres maux externes. Dans leur préparation, la proportion de l'huile doit être, selon Gallien, de quatre fois autant d'huile que de cire, et de huit fois autant que de poudre; la matière se prend ordinairement des herbes séches, ou des minéraux et terres pulvérisés qu'on doit jeter dans le cérat à demi-refroidi, et puis les agiter tout doucement et continuellement avec une spatule de bois, de peur que la composition ne vienne à se grumeler; et quand on veut mettre dans les onguens quelques sucs arides et secs, on les doit premièrement pulvériser, et puis après les dissoudre; s'ils sont liquides, on les mêle tels qu'ils sont dans le reste de la matière, et on les fait cuire jusqu'à entière consomption de leur partie aqueuse. Quant aux poudres, elles doivent être très-subtiles, sur-tout celles des racines, bois, feuilles, fleurs et résines séches; et pour les gommes, il les faut ramollir avec un pilon de fer bien chaud, ou les dissoudre dans du vinaigre ou autre liqueur convenable. Les autres ingrédiens encore plus humides, se mélangent diversement; on laisse couler ou filer tout doucement la térébenthine dans le vaisseau de l'onguent, et on fait cuire en perfection, ou dans du vin, ou dans quelque autre liqueur convenable, les herbes qui sont par trop humides, ou les parties des animaux qui ne se peuvent pas réduire en poudre; on laisse consom-

mer toute leur humidité surperflue, puis on passe le tout par le couloir, et dans cette liqueur on jette la poudre et la cire dans la proportion ci-dessus désignée, pour en faire l'onguent de bonne consistance. Aux onguens qui sont destinés pour les ulcères, et qui sont composés de choses minérales, pour une once d'huile on met une demi-once de poudre et deux ou trois drachmes de cire.

ONGUENT *admirable de Nicodème.* Pulvériser deux onces de myrrhe, autant d'aloës et autant de sarcocolle, les incorporer dans une bassine avec trois quarterons de miel écumé, y ajouter un demi-setier de vin blanc, faire bouillir le mélange à petit feu, l'agitant toujours avec une spatule de bois, jusqu'à ce qu'il soit épaissi en consistance d'onguent, le garder au besoin; quelques-uns y ajoutent une once de colcothar.

Il déterge, il mondifie les plaies, les vieux ulcères et les fistules; il agglutine, il cicatrice, il résiste à la pourriture; on en met dans les plaies avec de la charpie.

ONGUENT *ægyptiac, ou de miel.* Quatorze onces de bon miel, sept onces de fort vinaigre, et cinq onces de vert-de-gris (*oxide de cuivre vert*); au lieu de piler du vert-de-gris à sec dans le mortier, à la manière ordinaire, dont la poudre subtile qui s'élèveroit entreroit dans les yeux et dans le nez, et y causeroit une cuisson insupportable, on le met dans une poële de cuivre sur un très-petit feu, et l'y ayant écrasé avec un pilon de bois, et bien délayé avec du vinaigre, on passe le tout par un tamis de crin, et en cas qu'il reste du vert-de-gris sur le tamis, on le remet dans la poële, et on l'y broie et délaie avec une portion du même vinaigre; on les passe par le tamis, en sorte qu'il n'y reste que les parties inutiles du cuivre et de marc de raisins qui s'y trouvent ordinairement mêlées; on fait cuire alors sur un petit feu cette dissolution de vert-de-gris avec le miel, les remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'ils aient acquis une consistance d'onguent un peu molle, et une couleur assez rouge.

Nota. On ordonne cinq onces et demie de vert-de-gris, au lieu de cinq onces seulement, à cause du déchet des parties de cuivre et du marc de raisins qui sont mêlés. Cette manière d'incorporer le vert-de-gris avec le vinaigre, au lieu de le piler à sec, a été inventée et communiquée par Charas.

Il est propre pour déterger et consumer les chairs baveuses et la pourriture; il résiste à la gangrène.

ONGUENT *basilicum, ou suppuratif de Lémery.* Cire jaune, suif de mouton, résine, poix navale, térébenthine de Venise, de chaque une demi-livre; huile commune, deux livres, et

demie ; couper par morceaux la cire et le suif, casser la résine et la poix noire, mettre fondre le tout dans l'huile sur un feu médiocre, couler la matière fondue, et y mêler la térébenthine ; il est meilleur que celui de Mésué, composé avec la cire, la résine, la poix noire, de chaque une demi-livre ; et l'huile commune, deux livres, qu'il appelle *tetrapharmacum* ou *basilicum minus*.

Le basilicum, ou suppuratif, digère les humeurs, avance la suppuration. Si on ajoute de la myrrhe et de l'oliban réduits en poudre subtile, on aura *unguentum basilicum majus* ; il sera plus détersif et plus vulnéraire que les autres.

ONGUENT *blanc de céruse de Rhasis corrigé*. Rompre six onces de cire blanche en petits morceaux, la faire fondre sur un petit feu dans une livre et demie d'huile rosat ou commune, y mêler avec un bistortier huit onces de céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*), réduite en poudre subtile, et enfin une drachme de camphre dissous dans un peu d'huile ; agiter l'onguent jusqu'à ce que les ingrédiens soient bien unis ensemble.

Nota. Les six blancs d'œufs que Rhasis y mêle pour le rendre plus rafraîchissant, le font corrompre ; c'est pourquoi il vaut mieux y en mêler quand on veut s'en servir. Il y ajoute de plus quatre onces de céruse et une drachme de camphre ; mais, ainsi composé, il est trop dur, trop sec, et sent trop fort ; on retranche même souvent de la composition tout le camphre, à cause de son odeur désagréable.

Il est propre pour dessécher et guérir les brûlures, la gratelle, les démangeaisons de la peau, les dartres, les plaies légères, comme les écorchures.

ONGUENT *blanc de Fernel*. Quatre onces de céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*), deux onces de litharge ; les laver long-temps dans l'eau rose ; ayant fait écouler toute l'eau rose, mettre la céruse et la litharge dans le mortier, et y verser petit à petit, en remuant toujours, ce qu'il faudra d'huile rosat pour en faire un onguent d'une bonne consistance ; sur la fin, y ajouter un peu de vinaigre blanc, et une drachme et demie de camphre en poudre.

Il rafraîchit, et est un peu astringent, il apaise les inflammations et les brûlures, il apaise et reprime le feu de la galle et des démangeaisons, et toutes les saillies bilieuses.

Nota. Il peut suppléer aux onguens de litharge, au *nutritum* de céruse cru et de céruse cuit, appelé *emplâtre de céruse* ; il possède toutes les vertus de ces différens onguens.

Onguent *contre le rhumatisme, la sciatique*, etc. Faire fondre sur une assiette, en y mêlant un bon verre de vin, quatre onces de savon noir, et remuer le tout sur un feu doux jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance d'onguent : frotter les parties douloureuses aussi chaudement qu'il est possible et appliquer dessus le linge qui a servi à faire la friction, en le maintenant avec une bande ; ce remède actif et pénétrant ne convient pas dans le rhumatisme aigu ou accompagné de fièvre.

Onguent *pour faciliter la dentition des enfans*. Mêler parties égales de beurre frais et de miel commun, pour en frotter les gencives plusieurs fois le jour.

Onguent *contre les tumeurs scrofuleuses ou humeurs froides*. Vieux oing de porc, miel blanc, bonne huile d'olives, farine de seigle tamisée, de chacun trois onces ; jaunes d'œufs frais, trois : nettoyer l'oing et le piler ensuite dans un mortier de pierre ou de marbre, en y ajoutant successivement le miel, les jaunes d'œufs, l'un après l'autre, et l'huile d'olives. Tout étant bien mêlé, y incorporer peu à peu, et en remuant toujours, la farine de seigle, et le garder dans un pot de faïence.

Onguent d'*Arcœus*. Gomme élémi, trois livres ; suif de mouton, sain-doux, de chacun deux livres ; huile de millepertuis, une livre ; térébenthine, trois livres ; orcanelle, demi-poignée. Fondre et liquéfier toutes ces drogues ensemble sur un feu médiocre ; passer ensuite par un linge pour en séparer les impuretés qui se trouvent dans la gomme élémi : laisser refroidir la colature.

Onguent *vésicatoire perpétuel*. Onguent basilicum ou suppuratif, demi-livre ; cire neuve jaune, six gros : les fondre sur un petit feu dans une terrine vernissée ; retirer ensuite la terrine, et lorsque la matière sera à moitié refroidie, ajouter à ce mélange : cantharides, une once ; euphorbe, deux gros ; poivre long, un gros ; graine de moutarde, demi-once ; le tout réduit en poudre subtile. Remuer ce mélange jusqu'à ce que les ingrédiens soient bien incorporés, et le garder dans un pot de faïence.

Onguent *contre les poux de la tête et du pubis*. Ethiops minéral (*oxide de mercure noir*) ou précipité rouge (*oxide de mercure rouge*), une partie ; axonge, six ou huit parties ; incorporer l'un ou l'autre de ces oxides avec la graisse, et en faire un onguent dont on frottera l'endroit où il y a des poux.

Onguent d'*ache*. Tirer par expression trois quarterons de suc d'ache pilé, y mêler et y faire cuire neuf onces de

miel, et trois onces de farine de froment, remuant toujours avec un bistortier jusqu'à consistance d'onguent.

Il est propre pour ramollir et pour dissoudre les tumeurs. Cette composition est plutôt un cataplasme qu'un onguent. Il n'en faut faire que pour le besoin, car il ne se garde pas.

ONGUENT d'*aunée*. Six onces de racine d'aunée séchée au soleil et réduite en poudre, vif-argent (*mercure*), térébenthine claire, huile d'absinthe, de chaque trois onces; une livre et demie de graisse de porc : éteindre dans un mortier de bronze le vif-argent avec la térébenthine, en les agitant cinq ou six heures ensemble, puis y mêler peu à peu l'huile, la graisse et la poudre de la racine d'aunée.

Ceux qui emploient dans cet onguent la pulpe de la racine d'aunée cuite dans du vinaigre, perdent la meilleure partie de la qualité de la racine, font un onguent grumeleux, mal lié, et qui se moisit promptement; au lieu qu'en la mettant en poudre, toute la vertu y demeure, l'onguent est bien lié, et il est de garde.

Il est propre pour la gale, pour les dartres et pour les autres démangeaisons de la peau.

ONGUENT *de Bartholin*. Une demi-livre de cire neuve; autant de beurre frais, et six onces de térébenthine de Venise, faire fondre la cire, coupée en petits morceaux, sur un petit feu, en remuant avec une spatule de bois; étant fondue, y mettre le beurre, et les remuer; lorsqu'ils sont bien incorporés, y mettre petit à petit la térébenthine, en remuant toujours jusqu'à ce que la composition commence à bouillir; ôter le vaisseau du feu, et continuer de remuer jusqu'à ce que l'onguent soit froid; on le conserve dans un pot couvert.

Il est bon pour les plaies, pour les ulcères et pour les écrouelles.

ONGUENT *de bol de Guidon*. Pulvériser subtilement neuf onces de bol d'Arménie, le mêler peu à peu dans un grand mortier avec neuf onces de vinaigre ou de suc de morelle ou de plantain, ou de quelque autre plante de même vertu, et dix-huit onces d'huile rosat, agitant le mélange pour en faire un onguent *nutritum*.

Il fortifie, il arrête le sang, étant appliqué sur les plaies; il se durcit en peu de temps, en sorte qu'on est obligé d'y ajouter de l'huile rosat pour le ramollir.

ONGUENT *de cynoglossum*, ou *langue de chien*. Couper par petits morceaux une demi-livre de racines de langue de chien dans leur plus grande vigueur, les écraser, et les faire cuire à petit feu, avec une livre et demie de beurre frais, et cinq onces de vin rouge, jusqu'à consomption du vin,

couler la matière avec forte expression, et l'ayant laissée reposer, en séparer les féces.

Il est propre pour les contusions, pour les dislocations, pour dissoudre le sang caillé. On s'en sert extérieurement et intérieurement. On peut en donner intérieurement depuis une drachme jusqu'à six.

ONGUENT *défensif*. Huile rosat, trois quarterons; cire jaune, bol d'Arménie, de chaque trois onces; saug-dragon, une once; vinaigre très-fort, une once et demie; on coupe la cire en petits morceaux, on la fait fondre dans l'huile, puis on la bassine étant hors du feu, et la matière à demi-refroidie, on y mêle, avec un bistortier, le bol et le saug-dragon en poudre subtile, on y incorpore ensuite le vinaigre peu à peu, l'agitant avec l'onguent dans un mortier.

Il arrête les fluxions, et il les empêche de tomber sur les parties malades, il fortifie et desséche, il a plus de vertu que l'onguent de bol, et il est de meilleure consistance.

ONGUENT *de genièvre d'Arnault de Villeneuve*. Piler fortement ensemble une poignée de baies de genièvre, et une cuillerée de sel commun, en sorte qu'ils soient parfaitement incorporés; faire fondre de la graisse de porc mâle, jeter dedans le genièvre, et les remuer bien ensemble sur le feu, ensuite passer le tout chaudement avec expression au travers d'une grosse et forte toile. Cet onguent est bon pour oindre la galle ulcérée.

ONGUENT *de genièvre de Guy de Chauliac*. Faire bien cuire dans une suffisante quantité d'eau quatre onces de baies de genièvre concassées, passer le tout par un linge avec forte expression, ajouter à la colature six onces d'oing de porc frais fondu et coulé, et une once de térébenthine, incorporer le tout sur le feu en remuant; puis étant bien liés ensemble, ôter le vaisseau du feu, et quand l'onguent sera refroidi, jeter l'aquosité, et agiter fortement la composition dans un mortier, y ajoutant petit à petit deux onces de soufre vif en poudre.

Il est très-bon pour les dartres, même invétérées de plusieurs années, comme on l'a éprouvé avec succès sur une dartre de cinq ans.

ONGUENT *de genièvre de Rongeard*. Faire bouillir des baies de genièvre concassées dans un mortier avec du beurre ou de la graisse sans sel, dans un pot neuf bien bouché, pour en arrêter les sels fugitifs; quand le beurre aura tiré toute la force des baies, ayant bouilli ensemble un temps suffisant, à petit feu, passer le tout chaudement au travers d'un linge

avec forte expression, et conserver la colature pour s'en servir à guérir la teigne, même la plus invétérée.

Il faut commencer par purger le malade par le diagrède, le sel de tartre, et le mercure doux (*muriate mercuriel doux*), incorporés dans la conserve de roses. Chaque fois que l'on se servira de l'onguent, il faudra bien nettoyer la tête en la lavant avec de l'urine chaude, ou avec la décoction de baies de genièvre, ou de cresson, pour mondifier les ulcères, ensuite essuier la tête sans frotter, et aussitôt appliquer l'onguent aussi chaud qu'il faut pour l'étendre sur la tête avec un pinceau ou un petit linge, et par-dessus l'onguent, on mettra une calotte de vessie de porc. Rougeard, inventeur de cet onguent, a assuré qu'il guérissoit en huit jours et sans douleur les teignes les plus invétérées.

Onguent *de genièvre pour fluxions, etc.* Une livre de beurre de mai, une demi-livre de baies vertes de genièvre bien pilées, une demi-poignée de sauge franche à feuilles étroites coupée menu; faire bouillir le tout ensemble à petit feu environ une demie-heure, puis l'ayant mis dans un pot de terre neuf bien bouché, l'exposer au soleil pendant quinze jours, après quoi le faire bouillir deux ou trois bouillons, afin de le presser tout chaud dans une toile forte ou canne-vas; ajouter à la colature un demi-verre d'eau-de-vie faite avec de la lie de vin, et faire bouillir le tout jusqu'à consomption de l'eau-de-vie.

Il est bon pour les fluxions froides, toutes sortes de gouttes, foulures de nerfs, et chutes sans plaies, entorses des pieds et des mains. On en frotte soir et matin la partie malade devant le feu, passant la main dessus pour mieux faire pénétrer l'onguent, particulièrement à la nuque du col.

Onguent *de gomme élémi.* Suif de mouton, deux onces; gomme élemi, térébenthine claire, de chaque une once et demie; graisse de porc, une once; mettre fondre toutes les drogues ensemble sur un petit feu en remuant, les couler, et laisser refroidir.

Cet onguent est propre pour résoudre et fortifier les nerfs.

Onguent *de la mère.* Beurre frais, sain-doux de porc, suif de mouton, cire blanche, litharge d'or en poudre, de chaque un quarteron; huile d'olive, une demi-livre; faire fondre la cire et les graisses avec l'huile, mêler peu-à-peu la litharge dans la fusion, en remuant avec la spatule; retirer du feu, et remuer jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est excellent pour les panaris, les furoncles, les abcès, et sur-tout les tumeurs qu'on veut faire mûrir, amollir, sup-

purer et percer. Il est spécifique pour les duretés et abcès qui surviennent au sein des nourrices et des nouvelles accouchées; il ramollit toutes sortes de plaies. Quand un ulcère est sec, et qu'il ne suppure pas bien, il le faut appliquer dessus pendant quelques jours pour attirer la suppuration, et puis on l'ôte pour y mettre le mondificatif. Quand il a fait percer une tumeur, il ne faut point mettre de tente dans l'ouverture, il suffit d'y mettre un emplâtre de cet onguent, et on continue jusqu'à l'entière guérison. Il faut étendre l'onguent assez épais sur la toile, parce qu'il fond aisément, et le linge reste sec.

Nota. Pour le conserver, il faut bien l'envelopper et l'enfermer; car si on le laisse à l'air, il devient blanc et perd sa qualité. Il n'en faut pas faire beaucoup à la fois, à moins que ce ne soit pour le distribuer.

Onguent *de lierre terrestre composé*. Faire fondre une livre de panne de porc mâle, jeter dedans deux poignées de feuilles de lierre terrestre, et autant de seconde écorce verte de sureau hachées; faire bouillir le tout ensemble sur un petit feu pendant un quart-d'heure, passer le tout chaudement par un linge avec expression au-dessus d'un vaisseau à demi-plein d'eau fraîche, ramasser l'onguent quand il sera condensé, et le conserver dans un pot.

Il est bon pour les brûlures, plaies et ulcères, tels vieux qu'ils soient.

Onguent *de lierre terrestre simple*. Faire cuire dans du beurre frais, sans sel, des feuilles de lierre terrestre sur un petit feu, passer le tout chaudement au travers d'un linge avec expression comme le précédent.

Il est éprouvé pour guérir toutes sortes d'ulcères, même les écrouelles.

Onguent *de Guybert pour la brûlure*. Quatre onces d'huile d'olive, une once de cire neuve; faire fondre la cire avec l'huile sur un petit feu, puis jeter le tout dans un mortier, et y ajouter trois ou quatre jaunes d'œufs durcis sous les cendres chaudes, émier et bien mêler le tout ensemble avec un pilon.

Pour s'en servir, on l'étend très-mince sur du linge, ou plutôt sur du papier brouillard, qu'on applique sur la partie brûlée, et en continuant l'application deux fois le jour, il guérit la brûlure très-promptement.

Onguent *pour la brûlure*. Piler dans un mortier de marbre deux poignées de feuilles de seigle, cueillies au mois de mars, avant le lever du soleil; faire fondre dans une bas-

sine une livre de graisse de porc non salée; lorsqu'elle bouillira, y jeter les feuilles contuses, donner encore quelques bouillons sans attendre que les feuilles deviennent jaunâtres pour retirer le vaisseau du feu; passer le tout avec expression : quand on voudra s'en servir, on en étendra sur du papier, qu'on appliquera sur la partie brûlée; on recouvrira le papier d'un linge, renouvelant cet onguent deux fois par jour.

Autre. Faire fondre à un feu doux une once de cire vierge; y ajouter ensuite une once et demie d'huile d'olive très-fine, et deux jaunes d'œufs durcis sous la cendre, en remuant jusqu'à ce que tout ait acquis la consistance d'un onguent.

Pour s'en servir, on en étend une couche mince sur un linge ou sur du papier brouillard, et on l'applique à froid sur la partie brûlée, ce qu'on répète plusieurs fois le jour, jusqu'à la guérison.

Onguent *contre la gale.* Racines d'aunée, de bardane et de parelle, de chacune une once; les faire cuire jusqu'à consomption, avec une suffisante quantité de beurre frais; se servir de la pulpe après l'avoir passée au tamis.

Onguent *contre la gale et les dartres.* Beurre ou graisse de porc récente, une livre; céruse (*carbonate de plomb*) demi-livre; sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*), six gros; nettoyer et laver la graisse plusieurs fois dans l'eau, la fondre ensuite sur un feu lent dans un pot de terre vernissé, réduire à part la céruse avec le sublimé en poudre subtile, et les mêler peu à peu avec la graisse, à l'aide d'un bistortier; agiter le tout jusqu'à ce que les ingrédiens soient bien noirs, et conserver l'onguent pour le besoin.

Pour en faire usage, on frottera trois ou quatre fois avant de se coucher les endroits où la gale se manifeste, excepté la tête et la poitrine.

Autre. Mêler pour un onguent une once de soufre en poudre, deux gros de sel ammoniac (*muriate d'ammoniaque*), et deux onces de sain-doux.

Onguent *contre les dartres rongeantes.* Mêler deux onces d'onguent blanc de Rhasis, avec deux gros de précipité blanc (*muriate de mercure doux*), pour former un onguent dont on frottera les dartres six jours de suite en se couchant. Si elles ne se dissipent point, il faut substituer le précipité rouge au précipité blanc.

Onguent *contre la goutte, les rhumatismes et la paralysie.* Ecorces de racines de passerage, cinq onces; racines

d'aunée, trois onces, les piler avec une quantité suffisante de sain-doux.

ONGUENT *contre les humeurs froides et les ulcères putrides.* Mettre dans une bouteille de verre, telle quantité qu'il plaira de feuilles et fleurs de troëne, la remplir d'huile d'olive jusqu'au tiers; laisser la bouteille bien bouchée au soleil, jusqu'à ce que les fleurs soient fondues, le tout se change en un baume, dont on pansera tous les jours les écrouelles et les ulcères.

ONGUENT *contre les ulcères, les hémorroïdes, les écrouelles et les maladies de la peau.* Une suffisante quantité de velvote fleurie, la piler et macérer pendant vingt-quatre heures dans une suffisante quantité de vin blanc, de sorte que cette plante en soit couverte; passer en exprimant fortement, faire bouillir jusqu'à réduction de deux tiers; ajouter ce qu'il faut de sain-doux pour faire un onguent.

ONGUENT *contre les tumeurs et douleurs de la goutte.* Piler et mêler deux livres de feuilles fraîches d'yèble, faire cuire jusqu'à siccité de la plante, et passer avec expression.

ONGUENT *de linaire.* Séparer une livre et demie de graisse de porc de ses membranes, la bien laver et la mettre dans un pot de terre vernissé, y mêler une livre de linaire fleurie, récemment cueillie et pilée dans un mortier de marbre; couvrir le pot, le placer dans le fumier ou au soleil, pour y laisser la matière en digestion trois ou quatre jours, ensuite la faire bouillir doucement, l'agitant avec une spatule de bois jusqu'à consomption de l'humidité aqueuse, la couler avec expression.

Il est bon pour ramollir et pour adoucir; on s'en sert pour les hémorroïdes.

Nota. On peut réitérer l'infusion de la linaire une ou deux fois, pour rendre l'onguent plus empreint de la vertu de l'herbe.

ONGUENT *de madame de Lansac.* Beurre frais, une livre; jus de sauge et d'yèble, et vin rouge, de chaque un demi-setier; baies de laurier en poudre, une once; faire bouillir le tout ensemble dans une bassine, jusqu'à consomption des jus et du vin.

Cet onguent a opéré les belles cures de toutes sortes de plaies et d'ulcères en fort peu de temps, quelques opiniâtres et invétérés qu'ils fussent.

ONGUENT *de marrube blanc.* Graisse de mouton, poix de Bourgogne et huile d'olive, de chaque une demi-livre; sommités de marrube blanc, trois quarterons; faire fondre la graisse de mouton, ôter ce qui se trouvera sec, puis jeter la

poix en morceaux dans la graisse fondue; retirer le chauderon du feu, tourner le tout avec une grande spatule de bois, jusqu'à ce que la poix soit presque fondue, remettre le vaisseau sur le feu pour achever de fondre la poix, le retirer et verser l'huile d'olive, et remuer avec la spatule pour bien mêler le tout ensemble; remettre sur le feu et faire bouillir quelques bouillons, retirer du feu et y jeter le marrube haché, poignée à poignée, en retournant bien avec la spatule, puis remettre le vaisseau sur un feu doux de charbon, et faire cuire le tout en tournant pendant environ une heure et demie, ou jusqu'à ce que les herbes soient parfaitement cuites; passer le tout chaudement dans une grosse toile avec forte expression sous la presse. Cet onguent se conserve bon plusieurs années, pourvu que le pot soit bien couvert.

Il est très-éprouvé pour les plaies et ulcères, tant vieux que nouveaux, foulures, maux d'aventure, clous, apostêmes, loupes et gangrène, aussi bien sur les animaux que sur les hommes.

Onguent *de miel*. Battre ensemble dans une terrine environ l'espace d'un demi-quart-d'heure une demi-livre de bon miel, six jaunes d'œufs, et un demi-setier de vin; ensuite le mettre dans un chauderon pour le faire bouillir doucement, de peur qu'il ne sorte par-dessus, le remuant continuellement pour l'empêcher de s'attacher au fond; il faut le faire bouillir trois quarts d'heure environ jusqu'à ce que le vin soit consommé.

Cet onguent est bon aux maux des mamelles, aux abcès des genoux et des autres parties, aux plaies, aux ulcères même désespérés, aux charbons, peste, clous, inflammations et tumeurs. Pour s'en servir aux mamelles, il en faut faire un emplâtre assez épais sur un morceau de papier brouillard qu'on y appliquera lorsqu'on voit la mamelle près de jeter, ce remède l'ouvre et la guérit ensuite en très-peu de jours. Lorsque le mal est percé, on n'emploie point d'autre remède, on le renouvelle en faisant d'autres emplâtres. Il faut faire servir chaque emplâtre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cet onguent sur le papier; on l'essuie seulement tous les jours, et on le remet sur le mal: ce remède est souverain.

Onguent *de mille-feuille*. Suif, cire neuve, et poix de Bourgogne, de chaque une livre; herbe de mille-feuille, une livre et demie; faire fondre le suif sur un petit feu, y jeter ensuite la cire coupée par petits morceaux, en remuant avec une spatule de bois; lorsque la cire est fondue et incorporée avec le suif, y mettre la poix de Bourgogne aussi en

morceaux en remuant ; le tout étant bien lié ensemble, y jeter la mille-feuille hachée par poignée, en retournant bien avec la spatule, faisant le reste comme il est indiqué à l'onguent de marrube blanc.

Il est éprouvé pour toutes plaies et ulcères, tant vieux que nouveaux ; comme aussi pour la gangrène et maux pourris. Un bras près d'être coupé a été sauvé par l'usage de cet onguent.

Onguent *de Lémery pour la brûlure.* Emier quatre onces de pelotes de fiente de cheval récemment faites ; dans une poële les mêler avec douze onces de graisse de porc, fricasser le mélange sur un feu modéré pendant environ un quart-d'heure, remuant toujours la matière avec une spatule, puis la couler toute chaude, l'exprimant fortement au travers d'une grosse toile.

Nota. Si on n'a point de graisse de porc, faire cuire, comme il est dit ci-dessus, la fiente de cheval fraîche avec égal poids d'huile de noix, et faire le reste comme dessus ; cette huile ainsi préparée est aussi bonne que l'onguent.

Il est bon pour la brûlure entamée ou non entamée, et il adoucit beaucoup ; on en applique dessus avec un peu de papier brouillard, qui est préférable au linge, parce qu'il se lève plus facilement, et qu'il ne creuse point la plaie. Lémery dit, par expérience, que cet onguent est le meilleur de ceux qu'on emploie pour la brûlure.

Onguent *d'or.* Suif de mouton, cire neuve, poix-résine, huile d'olive, miel, térébenthine, égales quantités de chaque ; faire fondre le suif le premier, puis la cire par petits morceaux ; quand le tout sera fondu, mettre l'huile, le miel et la térébenthine, le passer par un linge, et toujours remuer jusqu'à ce qu'il soit froid.

Cet onguent attire, nettoie, cicatrise les plaies et fait venir les chairs.

Onguent *de patience de du Renou corrigé.* Faire bouillir des racines de patience sauvage dans du vinaigre, jusqu'à ce qu'elles soient molles, les écraser, et les passer par un tamis renversé, pour en avoir une demi-once de pulpe, qu'on mêle dans un mortier avec six onces de graisse de porc, une demi-once de *populeum*, et autant de soufre subtilement pulvérisé.

Nota. On ne doit préparer de cet onguent qu'à mesure du besoin, parce qu'il se moisiroit. Si on veut qu'il se garde, il faut y employer la racine de patience séchée et pulvérisée, il n'en aura pas moins de vertu.

Il est propre pour la gratelle, pour les dartres, et pour les autres démangeaisons de la peau.

Onguent *de patience sauvage crue.* Oter la corde du milieu des racines de patience sauvage ; couper le reste des racines menu, les piler dans un mortier de pierre, y mettre la quantité nécessaire de beurre frais, et piler le tout ensemble jusqu'à consistance d'onguent : il ne se garde pas long-temps.

Il guérit la rogne et la grosse gale en les frottant doucement soir et matin : la gale sortira d'abord avec abondance ; mais l'humeur s'étant enfin épuisée par la continuation, la gale se guérira parfaitement, ainsi qu'il a été éprouvé plusieurs fois. Il est bon aussi à la gale des animaux domestiques.

Onguent *de petite chélidoine ou éclaire.* Faire cuire ensemble à petit feu environ pendant une demi-heure, jusqu'à ce que les herbes et racines soient bien cuites et l'humidité consommée, des feuilles de petite chélidoine, ou éclaire, non lavées, et une poignée des racines lavées et essuyées, une livre de beurre frais ; ensuite passer le tout chaudement par un linge avec forte expression, et le conserver dans un pot de faïence ou de terre vernissée.

Il est excellent pour oindre les hémorroïdes douloureuses.

Onguent *de résine.* Faire fondre sur un petit feu, dans une bassine, une once de térébenthine, une once d'huile, une once de cire, et autant de résine en petits morceaux, couler la matière fondue et la laisser refroidir.

Il est digestif, et propre pour préparer et attirer les matières des abcès : il a à peu près la même vertu que l'onguent *basilicum*, mais il n'est guère en usage.

Onguent *dessiccatif rouge.* Faire fondre sur un petit feu trois onces de cire blanche dans trois quarterons d'huile, et quand la matière est à demi-refroidie, y mêler deux onces de pierre calaminaire, autant de bol d'Arménie, une once et demie de litharge d'or et autant de céruse, le tout en poudre ; et quand l'onguent est refroidi, y ajouter une demi-drachme de camphre dissous dans une drachme d'huile.

Il desséche en rafraîchissant, il fortifie et fait revenir les chairs : on s'en sert pour les plaies enflammées.

Onguent *de soufre.* Faire fondre la grosseur de deux noix de cire blanche dans deux verres d'huile de noix sur un feu doux, et y mêler une demi-once de fleurs de soufre (*soufre sublimé*) ; remuer le tout continuellement pendant trois minutes, l'ôter du feu, continuer de le remuer jusqu'à ce qu'il soit froid.

Il est admirable pour guérir les plaies.

Onguent *de storax.* Mettre fondre ensemble dans une bassine sur un feu médiocre, storax liquide, gomme élémi,

cire jaune, de chaque sept onces et demie; colophane, deux onces; huile de noix, trente onces; passer la matière par un linge, pour la purger des ordures qu'elle pourroit contenir, et laisser refroidir, l'agitant de temps en temps pour empêcher qu'il ne s'y fasse des grumeaux. On peut augmenter ou diminuer la quantité de l'huile de noix, suivant qu'on veut l'onguent plus ou moins liquide.

Cet onguent, excitant et résolutif, est propre pour déterger et mondifier les ulcères scorbutiques. Il fortifie les nerfs, résout les tumeurs froides, et arrête les progrès de la gangrène.

Onguent *de tabac composé*. Mêler, inciser, piler dans un mortier une livre et demie de feuilles de tabac, nouvellement cueillies dans leur vigueur, avec une livre et demie de sain-doux dans un pot de terre vernissé, le couvrir, et laisser la matière en digestion pendant trois jours, ensuite tirer par expression six onces de suc d'autre tabac après l'avoir bien pilé, verser ce suc dans le pot avec les autres drogues, et faire bouillir le mélange doucement, jusqu'à la consomption de l'humidité aqueuse, l'agitant souvent avec une spatule de bois, puis couler le tout par un linge avec forte expression; quand la colature est presque refroidie, y mêler deux onces de racines d'aristoloche ronde subtilement pulvérisée.

Il nettoie les ulcères, même chancreux, sans douleur; il digère les tumeurs, il guérit les dartres, la gratelle, les autres démangeaisons de la peau, et toutes les plaies.

Onguent *de tabac simple*. Faire cuire une livre de feuilles de tabac nouvellement cueillies, pilées avec une demi-livre de sain-doux, nettoyée de toutes ses pellicules et membranes, jusqu'à consomption de l'humidité; passer le tout par un linge avec forte expression, remettre la colature sur le feu pour consommer quelque humidité qui s'y pourroit trouver.

Il a les vertus du précédent.

Onguent *de térébenthine composé*. Mastic, myrrhe et oliban, de chaque une demi-once; térébenthine de Venise, douze onces; trois jaunes d'œufs; mêler le mastic, la myrrhe et l'oliban en poudre subtile avec la térébenthine, puis y ajouter les jaunes d'œufs; bien agiter le mélange avec un bistortier.

Il digère, il dispose les matières pour la suppuration; on en applique dans les plaies nouvellement faites sur des plumasseaux, et l'on en entoure les tentes.

ONGUENT *de térébenthine plus simple.* Trois onces de poix de Bourgogne et douze onces de térébenthine commune, faire fondre sur un petit feu la poix de Bourgogne rompue auparavant en petits morceaux, et l'incorporer avec la térébenthine, en remuant toujours jusqu'à ce que l'onguent soit froid.

Il est très-bon pour les apostêmes, maux d'aventures et tumeurs des mamelles.

ONGUENT *de tuthie.* Laver dans de l'eau d'euphraise cinq ou six fois, ou jusqu'à ce qu'il ait perdu son odeur, quatre onces de beurre frais; l'égoutter pour en séparer l'eau autant qu'il se pourra, puis y mêler exactement une demi-once de tuthie préparée. On peut doubler la dose de la tuthie lorsqu'on veut rendre l'onguent plus dessiccatif.

Il est propre pour les démangeaisons des yeux, il en nettoie les pustules et la chassie, il en apaise les douleurs, il en arrête les fluxions. On en met un petit morceau dans le coin de l'œil malade en se couchant, et on en frotte doucement la paupière.

ONGUENT *digestif simple.* Térébenthine claire, onguent basilicum, de chacun une demi-once; miel rosat, deux gros; huile de millepertuis, un gros; un jaune d'œuf: mêler le tout ensemble.

ONGUENT *digestif magistral.* Faire fondre une demi-livre de cire blanche dans une livre d'huile rosat, puis y ajouter une livre de térébenthine; quand l'onguent sera refroidi, le laver avec de l'eau de plantain. Il se garde plus long-temps que celui qu'on prépare avec le jaune d'œuf, l'huile rosat et la térébenthine.

Il est digestif et vulnéraire, il prépare la matière des plaies pour la suppuration; on en applique avec des plumasseaux.

ONGUENT *jaune.* Beurre de mai cuit à petit feu, purifié de ses féces et de son humidité, trois livres; cire jaune, deux livres; résine, une livre; térébenthine de Venise, une demi-livre; composer cet onguent selon l'art.

Il est un peu solide, afin qu'il séjourne sur les maux pour lesquels on le prépare. Il est propre pour guérir les ulcères des jambes, les dartres, les engelures, les gerçures et les fentes des mamelles et des autres parties du corps.

ONGUENT *napolitain simple.* Agiter fortement six onces et demie de vif-argent avec quatre onces de térébenthine de Venise, dans un grand mortier de bronze, pendant cinq ou six heures, afin qu'il s'éteigne entièrement, y mêler ensuite peu à peu trois livres de graisse de porc.

Il est propre pour la gale, la gratelle, les dartres et les autres

autres démangeaisons de la peau ; il tue les poux, les puces, les punaises ; on en frotte les parties du corps, excepté la poitrine, à laquelle il pourroit apporter quelque altération, à cause du vif argent qui y entre, on en oint les colonnes des lits pour faire mourir les punaises.

ONGUENT *nutritum*, ou *litharge*. Agiter long-temps six onces de litharge d'or pulvérisée subtilement avec un demi-setier de fort vinaigre, et dix-huit onces d'huile d'olive, qu'on met peu à peu dans le mortier, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, pour nourrir et lier les ingrédiens ensemble.

Il est propre pour dessécher la gale, les dartres et les autres démangeaisons de la peau ; il ôte l'inflammation et l'âcreté des plaies ; il les cicatrise étant appliqué dessus.

On peut, à la place de la litharge, employer la céruse ou le *minium*, et à la place du vinaigre, les sucs de morelle, de plantain, ou de jourbarbe; mais ces onguens se corrompent promptement. On l'emploie à la guérison des ulcères, surtout de ceux qui sont causés par une pituite salée; il rafraîchit et desséche beaucoup.

Nota. On pourra en tout temps avec la préparation de litharge dans le vinaigre, faire promptement et sans beaucoup de peine un *nutritum* d'aussi bonne consistance, et pour le moins aussi efficace, en incorporant à froid cette dissolution avec une pareille quantité d'huile.

ONGUENT *ophtalmique de Baudron*. Quatre onces de beurre frais lavé dans l'eau rose, tuthie d'Alexandrie préparée, six drachmes; sucre candi, trois drachmes; vitriol blanc, un scrupule ; tous ces ingrédiens, pulvérisés subtilement, seront incorporés avec le beurre, après en avoir exactement séparé l'humidité de l'eau rose.

Il empêche les défluxions des yeux, tempère la chaleur et l'acrimonie des humeurs, arrête et desséche leur trop grande humidité, en ôte la rougeur, et fortifie l'œil : on en graisse à froid et souvent le coin des yeux, les paupières et le tarse, observant que rien n'y puisse entrer, parce que la membrane adnate est très-sensible.

ONGUENT *ophtalmique de Charas*. Faire fondre et cuire à petit feu dans une poële, jusqu'à ce qu'il ne pétille plus, une livre de beurre bien frais, y verser peu à peu, et à diverses reprises, quatre onces de très-fort vinaigre, et continuer de cuire le beurre jusqu'à ce qu'il ne fasse plus de bruit; ce qui prouve la consomption de toute l'humidité : mettre alors quatre onces de tuthie préparée dans un mortier de bronze, verser dessus le beurre cuit, passé par un linge fin avec expres-

sion, puis agiter dans le mortier le beurre et la tuthie, mêler jusqu'à ce que l'onguent soit tout à fait réfroidi; ce qu'on est obligé de faire pour empêcher que la tuthie ne se sépare du beurre et ne tombe au fond du mortier.

Cet onguent est merveilleux pour éteindre les inflammations, et apaiser les douleurs et les démangeaisons de yeux, de même que pour mondifier et cicatriser leurs pustules, et celles des paupières. Il est éprouvé pour dessécher les yeux chassieux, et particulièrement ceux des personnes âgées, arrêter et dessécher les fluxions qui causent les chassies, et empêcher que les paupières ne se collent l'une à l'autre. Il faut en se couchant en mettre dans le coin de l'œil malade, la grosseur d'un petit pois, et fermer en même temps les paupières, jusqu'à ce que l'onguent soit fondu.

Onguent *pour la gratelle.* Mêler une demi-once de sel de Saturne, et une drachme de sublimé doux (*muriate de mercure doux*), pulvérisés subtilement, avec trois onces d'onguent rosat.

Il est propre pour guérir la gratelle, les dartres et autres démangeaisons de la peau; on en frotte les parties malades; mais il est à propos d'avoir auparavant saigné et purgé, de peur d'enfermer les humeurs.

Onguent *pour les hémorroïdes.* Faire fondre deux onces de vieux lard, ôter les peaux sèches, y jeter environ une demi-once de cire blanche, remuer le tout jusqu'à ce que la cire soit fondue et incorporée avec la graisse, retirer le vaisseau du feu, et remuer l'onguent avec la spatule jusqu'à ce qu'il soit froid. Il est éprouvé pour apaiser la douleur des hémorroïdes que l'on en frotte souvent.

Onguent *rosat.* Nettoyer de ses peaux de la graisse de porc récente, et la laver plusieurs fois dans de l'eau; en mettre trois livres dans un pot de terre, y mêler un égal poids de roses pâles récemment cueillies, séparées de leur pellicule et de leur calice, et concassées dans un mortier de marbre, couvrir le pot et le remettre en digestion au soleil pendant sept jours, remuant de temps en temps la matière avec une spatule de bois, ensuite faire cuire l'infusion à petit feu pendant une heure ou deux, la couler avec forte expression; y ajouter autant de nouvelles roses pâles qu'auparavant, laisser encore digérer la matière pendant sept jours, la faire bouillir à petit feu et la couler de nouveau. Pour lui donner une couleur rouge, on fait tremper chaudement pendant quatre ou cinq heures deux onces de racine d'orcanette.

Nota. On fait de même l'onguent violat, et celui des têtes de pavots.

L'onguent rosat est estimé pour résoudre et pour adoucir ; on s'en sert pour les hémorroïdes, pour les inflammations, pour les douleurs de jointures.

ONGUENT *vert*. Prendre trois livres de beurre frais, cuit et purifié, de la résine et de la poix de Bourgogne, de chaque trois quarterons ; et quatre onces de cire jaune, pour faire cet onguent selon l'art, y ajouter hors du feu deux gros de vert-de-gris (*oxide de cuivre vert*) pulvérisé, et agiter le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit froid.

Il est merveilleux pour mondifier et pour guérir toutes sortes de plaies et d'ulcères.

ONGUENT *vert de Galien*. Mettre fondre dans une demi-livre d'huile d'olive, une livre de résine de pin, et une demi-livre de cire, puis y mêler exactement avec le bistortier deux onces de vert-de-gris réduit en poudre subtile.

Il nettoie les plaies et les ulcères, et il les guérit ; on en fait un emplâtre qu'on applique dessus.

ONGUENT *vulnéraire*. Faire fondre une demi-livre de vieux lard, ôter les peaux sèches, jeter dedans autant de résine, les bien incorporer ensemble en les remuant, retirer le vaisseau du feu, y verser une demi-livre de térébenthine, en remuant toujours avec la spatule, jusqu'à ce que l'onguent soit froid, le conserver dans un pot bien bouché.

Il est bon pour guérir les plaies.

ONGUENT *émollient:* Racines de guimauve, coupées par tranches ; feuilles de mauve, de guimauve, de violettes, de branc-ursine, de chacune deux poignées ; graines de lin et de féuu-grec, de chacune une once ; fleurs de camomille et de mélilot, de chacune une poignée : faire bouillir dans suffisante quantité d'eau ; verser la liqueur, piler le marc et passer la pulpe à travers un tamis. Ajouter sur chaque livre de cette pulpe deux onces de sain-doux ou d'onguent d'althæa, ou une once d'huile de lis ou de camomille : faire bouillir jusqu'à consistance de graisse.

ONGUENT *émollient et excitant*. Bonne huile d'olives, quatre livres ; minium (*oxide de plomb rouge*), céruse (*carbonate de plomb*), cire vierge, de chacune une livre ; térébenthine bien claire, six onces.

Mettre l'huile, le minium et la céruse dans une bassine sur le feu. Lorsqu'ils sont cuits en consistance d'onguent ôter la bassine ; ajouter la térébenthine en remuant toujours avec une spatule de bois. Remettre la bassine sur le feu, et quelque

momens après y ajouter la cire, et faire cuire le tout à la consistance requise; ensuite mettre l'onguent refroidir en remuant toujours jusqu'à la fin.

Onguent *contre la gale de la tête des enfans.* Cresson de fontaine et de la graisse de porc récente, de chacun une livre; suc de cresson exprimé, six onces : faire macérer le tout pendant trois jours, et cuire ensuite jusqu'à consomption d'humidité. Couler avec forte expression.

Opiat (*Opiatum*). Nom qu'on donne souvent aux confections, antidotes et électuaires, quoiqu'il ne convienne qu'aux compositions molles dans lesquelles entre l'*opium* qui leur a donné son nom. C'est en général un remède interne, diversement composé de poudres, de pulpes, de liqueur, de sucre ou de miel, réduits en consistance molle et propre à être enfermée dans des pots.

Opiat d'*hysope.* Faire bouillir du meilleur miel vierge à petit feu pour l'empêcher de brûler, jusqu'à ce qu'il soit bien écumé, et qu'il soit bien clair; prendre ensuite de la poudre de feuilles d'hysope, séchées à l'ombre, et passées au tamis, autant qu'il en faudra pour réduire le tout en consistance d'opiat : on en prendra tous les matins la grosseur d'une noisette. Il est souverain pour l'asthme.

Nota. On peut faire de la même manière des opiats de bétoine, de véronique et d'autres plantes semblables.

Opiat *fébrifuge.* Une once de bon quinquina en poudre déliée, passée au tamis, petite centaurée, yeux d'écrevisses en poudre, et confection d'hyacinthe de chacun deux drachmes; incorporer le tout avec une suffisante quantité de sirop de capillaire.

On prendra (en suivant le régime ordinaire au quinquina, c'est-à-dire, mangeant deux heures après la prise deux fois chaque jour dans le temps de l'intermission de la fièvre,) un gros chaque fois de cet opiat en bol dans du pain à chanter, et on boira par-dessus un verre de vin avec moitié eau; on continuera huit ou quinze jours, selon la malignité de la fièvre tant tierce que quarte, même invétérée de plusieurs mois. Cet opiat est bon à toutes sortes de tempéramens.

Opiat *contre la phtysie.* Piler une once de racine de chardon-à-foulon, après l'avoir lavée, et l'incorporer ensuite avec une suffisante quantité de miel blanc, en prendre deux fois le jour, à la dose d'un gros et demi, dans du pain à chanter. Il faut boire par-dessus un verre de tisane pectorale.

Autre. Dissoudre dans un jaune d'œuf une once de baume de lucatel, et y ajouter ensuite deux onces de conserve de roses,

on en donne de la grosseur d'une noix muscade, deux ou trois fois le jour, dans du pain à chanter.

Opiat *contre l'apoplexie, la paralysie et autres affections de nerfs.* Semence de moutarde, deux onces; de celles de cresson alenois, de roquette, de chacune deux gros; feuilles séches d'origan, de menthe, de chacune six gros : pulvériser le tout et l'incorporer avec une suffisante quantité de sirop de pivoine simple. La dose est d'un gros le matin à jeun et autant le soir, et boire par-dessus un verre d'infusion de pouliot en guise de thé.

Opiat *purgatif dans la cachexie.* Piler dans un mortier de marbre, trois onces de racines de pied-de-veau lavées et ratissées, passer la pulpe à travers un tamis; ajouter menthe en poudre trois gros; feuilles d'absinthe un gros et demi. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Opiat *contre le vomissement et le crachement de sang.* Piler dans un mortier de marbre un peu de sucre fin, six onces de racines de grande cousoude fraîches et ratissées, ajouter ensuite une suffisante quantité de suc de feuilles de plantain; la dose est d'un gros et demi à deux gros, trois fois le jour à prendre dans du pain à chanter; on boit par-dessus un verre de décoction pectorale.

Opiat *martial purgatif.* Safran de mars apéritif (*carbonate de fer*), demi-once; séné mondé, rhubarbe, sel d'absinthe (*carbonate de potasse*), arcanum diplicatum (*sulfate de potasse*), de chacun un gros; jalap, diagrède, mercure doux, trochisques alhandal, de chacun deux scrupules; gomme ammoniaque, myrrhe, de chaque quatre scrupules; canelle, un gros.

Pulveriser le tout, et après l'avoir mêlé exactement l'incorporer avec suffisante quantité de sirop de fleurs de pêcher.

La dose est de deux gros pour un adulte, à prendre le matin à jeun, deux fois la semaine, pendant quinze jours, enveloppé dans du pain à chanter; une fois la semaine, pendant quinze autres jours, en continuant ensuite une fois le mois pendant quelque temps. La dose pour un enfant est depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros. On boit par-dessus un peu de tisane chaude ou de bouillon.

Opiat *purgatif contre l'hydropisie.* Safran de mars apéritif (*carbonate de fer*), antimoine cru, de chacun deux gros; diagrède, une once; faire du tout une poudre fine, et y ajouter suffisante quantité de sirop des cinq racines apéritives, la dose est d'un demi-gros à un gros, le matin et le soir, dans du pain à chanter.

OPIAT *fébrifuge et purgatif contre les fièvres intermittentes.* Bon quinquina, une once; lénitif, demi-once; séné mondé, quatre scrupules; sel de glauber (*sulfate de soude*), sel d'absinthe (*carbonate de potasse*), yeux d'écrevisses (*carbonate de chaux*), de chacun un gros. Pulvériser ce que doit l'être et incorporer le tout avec suffisante quantité de sirop de fleurs de pêcher.

La dose est d'un gros et demi à deux gros pour un adulte. On la prend de quatre en quatre heures, trois ou quatre fois le jour, dans du pain à chanter; on n'en donne aux enfans qu'un demi-gros ou un gros.

OPIAT *contre la fièvre quarte.* Quinquina en poudre, diaprun solutif, sirop de fleurs de pêcher, de chacun une once; sel ammoniac pulvérisé, un scrupule: mêler le tout ensemble: le malade en prendra six jours de suite, deux gros le matin, à jeun, et autant le soir dans du pain à chanter, boire une demi-heure après chaque prise, une tasse de bouillon de veau, auquel on aura ajouté une poignée de feuilles de chicorée sauvage.

OPIAT *fébrifuge pour les personnes dont la poitrine est délicate.* Bon quinquina en poudre fine, cinq gros; miel de Narbonne, sirop de capillaire, de chacun une once; mêler le tout exactement, et le partager en trois doses à prendre dans du pain à chanter de trois heures en trois heures, pendant l'intervalle des accès.

On réitère le même opiat, et de la même façon, le jour où il n'y a pas de fièvre. Le plus souvent, la première dose suffit pour la faire cesser; mais il vaut mieux la répéter pour empêcher la récidive.

Si l'on craint que le quinquina ne surcharge l'estomac, on partage l'opium en quatre ou cinq doses, qu'on donne de trois heures en trois heures, supposé que l'accès ait assez de longueur. Lorsque le malade ne peut avaler de bols, on lui fait prendre l'opiat aux mêmes doses, délayé dans de l'eau tiède pure, ou colorée avec un peu de vin.

OPIAT *fondant contre les tubercules du poumon.* Conserve de tussilage, une once; pilules balsamiques de Morton, deux gros; fleurs de soufre, blanc de baleine (*adipocère*), de chacun un gros et demi; mercure doux sublimé six fois, yeux d'évrevisses (*carbonate de chaux*), de chacun un gros; mêler le tout avec suffisante quantité de baume de soufre térébenthiné, pour prendre le matin à jeun, et le soir en se couchant, à la dose de demi-gros dans du pain à chanter.

Opiat *anti-asthmatique*. Incorporer avec suffisante quantité de miel blanc, six gros de fleurs de soufre (*soufre sublimé*); deux gros de blanc de baleine (*adipocère*); et un gros de poudre d'iris de Florence. La dose est de la grosseur d'une noix muscade, à prendre le matin à jeun, dans du pain à chanter.

Opiat *anti-asthmatique, avec complication de saburre intestinale*. Séné mondé, trois gros; fleurs de soufre (*soufre sublimé*), deux gros; gingembre, un gros; safran, demi-gros: réduire le tout en poudre fine et l'incorporer avec deux onces de miel blanc. La dose est de la grosseur d'une noix muscade dans du pain à chanter, à prendre, soir et matin, en continuant pendant quelque temps.

Opiat *mésentérique, ou contre les obstructions du mésentère*. Extrait de chicorée sauvage, de fumeterre, et de rhubarbe, de chacun deux gros; extrait de coloquinte, huit grains; extrait de concombre sauvage, douze grains; safran de mars apéritif (*carbonate de fer*), deux gros; poudre de séné, mercure doux (*muriate de mercure*) sublimé six fois, de chacun un gros; poudre de jalap, diagrède, de chacun quarante-huit grains; sel d'absinthe (*carbonate de potasse*), tamarise, de chacun demi-gros; safran oriental, dix-huit grains; macis, six grains.

Mêler le tout exactement et l'incorporer avec suffisante quantité d'oxymel simple : pour un opiat à prendre le matin à jeun, dans du pain à chanter à la dose d'un gros à un gros et demi, et un bouillon apéritif une heure après.

Opiat *contre l'épilepsie*. Reduire en poudre subtile six gros de quinquina, et deux gros de racine de serpentaire de Virginie; les incorporer avec suffisante quantité de sirop de pivoine composé, on en prend matin et soir, dans du pain à chanter. La dose est d'un gros pour un adulte, et de moitié pour un enfant.

On continue cet opiat pendant trois ou quatre mois, et le reste de l'année on se contente d'en prendre seulement quatre ou cinq jours avant les époques où l'on attend l'accès épileptique.

Opiat *contre la néphrétique, la difficulté et l'ardeur d'uriner*. Mêler ensemble, deux onces de lénitif fin, demi-once de térébenthine de Venise et un gros de crême de tartre : la dose est d'un gros, deux fois le jour, le matin, à jeun, et l'autre vers les cinq heures du soir, dans du pain à chanter, en buvant après un verre de tisane adoucissante.

Opiat *contre l'hématurie, ou urine sanglante*. Piler une

once de savon d'Alicante, deux gros de filipendule en poudre, et autant de farine de graine de lin, et l'incorporer avec suffisante quantité de sirop de guimauve : on en prend pendant neuf jours, à la dose de deux gros le matin, à jeun, dans du pain à chanter, en buvant après, une tasse d'infusion de turquette ou de pariétaire, ou un verre d'eau seconde de chaux.

Opiat *pour prévenir l'avortement.* Graine de kermès ou cochenille, sang-dragon pulvérisé, de chacun un gros; corail rouge préparé, un gros et demi; confection alkermès ou d'hyacinthe, deux gros.

Mêler le tout avec suffisante quantité de sirop de kermès ou de roses sèches : la dose sera d'un demi-gros pendant une dixaine de jours, à prendre le matin, à jeun, dans du pain à chanter, en buvant après un verre tiède de la tisane contre l'hémoptisie ou crachement de sang. Le soir on prendra aussi le julep contre l'avortement, à l'heure du sommeil, et dans le jour on fera usage de la même tisane.

Opiat *contre les hémorroïdes.* Incorporer avec quantité suffisante de sirop violat, une once et demie de lénitif fin, et une demi-once de fleurs de soufre, pour former un opiat dont la dose sera de la grosseur d'un noix muscade, à prendre le matin, à jeun, et autant le soir à l'heure du sommeil dans du pain à chanter.

Opiat *contre la jaunisse.* Ethiops martial (*oxide de fer noir*), vingt-quatre grains; safran oriental, un gros; sel de duobus (*sulfate de potasse*), demi-gros : réduire le tout en poudre et l'incorporer avec suffisante quantité de conserve de cynorrhodon, pour partager en sept parties égales à prendre le matin, à jeun, pendant une semaine, dans du pain à chanter, en prenant après un verre de tisane apéritive.

Opiat *contre le diabètès.* Réduire en poudre très-fine une once de quinquina, et deux gros d'alun purifié, et les incorporer avec suffisante quantité de sirop de limon. On en prend chaque jour, la grosseur d'une noix muscade, dans du pain à chanter. On en continue l'usage suivant les cas.

Opiat *contre les glaires des reins et de la vessie, contre l'asthme humide et les relâchemens d'estomac.* Poudre de racines sèches de bourrache, une demi-once; miel de Narbonne, six gros : y ajouter la quantité nécessaire de sirop de guimauve, à la dose de deux gros, à prendre tous les matins à jeun, dans du pain à chanter.

Opiat *anti-scorbutique.* Feuilles de cresson de fontaine, deux poignées; de celles de cochléaria et de beccabunga, de

chacune une poignée : les piler toutes fortement dans un mortier de marbre et y ajouter ensuite des semences de cresson et de moutarde pulvérisées, de chacune deux gros. La dose en est depuis quatre gros jusqu'à six, à prendre dans du pain à chanter.

Opiat *contre l'asthme humide et la toux invétérée.* Suc épaissi de la racine de queue-de-pourceau, deux gros; miel blanc, une once et demie : y ajouter un peu de sirop de tussilage : la dose est d'un gros et demi à prendre dans du pain à chanter, le matin et le soir.

Opiat, *ou électuaire lénitif.* Décoction des racines de guimauve et de figues grasses, deux pintes; sucre blanc, trois livres; faire cuire le tout en consistance de miel et de sucre épais, et ajouter ensuite, pulpe de casse récemment mondée, une livre; pulpe de pruneaux, poudre de séné, de chacune demi-livre; semences de violettes pilées, trois onces; semences d'anis pilées, deux gros; sel végétal (*tartrite de potasse*), une once et demie.

Faire du tout un électuaire selon l'art et de la manière qui suit.

Faire premièrement bouillir une livre de racines de guimauve récentes, lavées et concassées, et une livre de figues grasses dans trois chopines d'eau, réduisant le tout à moitié; couler cette décoction avec une légère expression; faire cuire à part dans de l'eau les pruneaux, dont on tirera la pulpe, ce qui se fera pareillement de la casse.

Faire dessécher ces pulpes sur un petit feu. Pulvériser le sené, les semences de violettes et d'anis, et le sel végétal (*tartrite de potasse*); faire cuire ensuite le sucre par un feu lent, dans la décoction ci-dessus, jusqu'à consistance de miel ou de sirop bien épais; retirer la bassine de dessus le feu, et y dissoudre les pulpes avec un bistortier; y mêler ensuite les poudres.

Opium. Le véritable est une larme gommeuse qui sort de la tête des pavots d'Egypte et de Grèce; les Turcs le gardent pour eux, et ne permettent pas qu'on en transporte; ils envoient en sa place le *méconium*, qui est un suc tiré par expression des têtes et des feuilles du même pavot, et réduit par évaporation en consistance d'extrait; ils le divisent par pains de différentes grosseurs, et ils les enveloppent de feuilles de pavots, afin qu'ils s'humectent moins; c'est ce que nous appelons improprement *opium*, et dont nous nous servons au défaut du véritable. Il doit être choisi pesant, compact, net, visqueux, de couleur noire tirant un peu sur le

roux, amer et un peu âcre au goût, facile à se dissoudre, et luisant au-dedans quand il est fraîchement rompu. On trouve dans les auteurs diverses manières de purifier et de préparer l'*opium*, après lesquelles opérations on l'appelle *laudanum*. L'opium est propre pour épaissir les humeurs, pour exciter le sommeil, pour calmer les douleurs, pour arrêter le cours de ventre, le vomissement, le *cholera morbus*, les hémorragies, le hoquet; pour provoquer la sueur, pour les maladies des yeux et des dents. Boyle dit qu'il a observé que des malades se trouvoient délivrés de cruelles douleurs dans leurs parties internes par le secours d'un peu d'opium mêlé avec les ingrédiens des emplâtres, et appliqué extérieurement.

Nota. L'opium a ses inconvéniens aussi bien que ses vertus, il faut en user avec beaucoup de précaution; car il supprime les urines et les selles, il renferme de la malignité, il rend les parties livides, excite les sueurs froides, rend la respiration petite et difficile, cause le délire et les démangeaisons, si on en use souvent. La dose est depuis un demi-grain jusqu'à deux grains.

Opopanax. Gomme jaune qu'on tire par incision de la tige et de la racine d'une espèce de *spondylium* qui croît dans la Macédoine, dans la Béotie et dans la Phocide d'Achaïe. On doit choisir l'opopanax récent, pur, en grosses larmes jaunes en dehors, blanches au dedans, grasses et assez fragiles, d'un goût amer, d'une odeur forte et très-désagréable. Il est chaud, émollient, résolutif, vulnéraire, hystérique, dessiccatif, digestif, carminatif; il purge la pituite grossière et lente des parties éloignées du cerveau, des nerfs, des jointures, de la poitrine; il incise et atténue le mucilage grossier et visqueux, il convient à l'asthme et aux toux invétérées, bu avec du suc de marrube blanc et du miel. Sa fumée, reçue par la bouche, remédie à la chute de la luette. Son usage externe sert contre les vieux ulcères et les fistules.

Il entre dans les pilules d'euphorbe de Quercétan, les pilules fétides, celles d'hièrе, de coloquinte. Il a donné le nom aux pilules d'opopanax; il entre aussi dans l'électuaire antihydropique de Charas, et dans les trochisques de myrrhe.

Oranger (*Aurantium*). Arbre toujours vert qui porte des oranges aigres et amères, ou douces. L'orange amère est la plus usitée en médecine; ce fruit est appelé en latin *aurantium*, *sive aureum malum*. L'écorce de l'orange amère est chaude, et convient aux fièvres en qualité de fébrifuge sudorifique, à la dysurie, elle réjouit et fortifie l'estomac et le cerveau et résiste à la malignité des humeurs.

Les fleurs des orangers à fruit doux et amer fournissent par la distillation une eau qu'on appelle *eau de naphe*, fort estimée pour son odeur et pour ses vertus ; elle réjouit le cœur et l'estomac, elle ranime le sang et les esprits, elle tue les vers, elle aide à la digestion, elle abat les vapeurs des femmes ; elle est cordiale, hystérique, céphalique et vermifuge ; on en fait prendre une ou deux cuillerées, ou pure, ou dans un verre d'eau. On l'emploie aussi dans les potions et dans les juleps à une once ; elle est utile dans les syncopes, les fièvres malignes, dans la peste, et pour faciliter la transpiration. On fait aussi une conserve avec ces fleurs, qu'on emploie dans quelques opiats stomachiques, à demi-once. Les feuilles de l'oranger ont à peu près la même vertu.

Un verre de vin d'Espagne, avec un gros de poudre d'écorce d'orange aigre râpée, est bon pour la colique venteuse, ou celle d'estomac. Couper en deux une bigarade, la saupoudrer de safran en poudre, lier ensuite les deux moitiés, et les faire cuire sous la cendre, mettre cette orange infuser pendant la nuit dans un demi-setier de vin blanc, le passer, presser l'orange, et le faire prendre deux jours de suite à une personne dont les règles sont supprimées ; ce remède les rétablit ordinairement. Une drachme d'écorce d'orange sèche, mise en poudre, prise dans quelque liqueur convenable, apaise les tranchées des accouchées.

Le remède suivant est très-utile pour les vers des enfans. Ouvrir une orange par-dessus, la creuser pour y mettre deux ou trois gros de bonne thériaque, la recouvrir et la mettre sur les cendres chaudes ; quand elle y aura été assez de temps pour être bien cuite, ouvrir l'orange par le milieu, et l'appliquer chaudement sur le nombril, avec un linge pardessus.

On confit les jeunes fruits d'oranger avant leur maturité, comme on fait les noix, les amandes et quelques autres fruits ; on prépare de même leur écorce entière, ou coupée superficiellement par zestes ; ces parties ont la même propriété que l'écorce et les zestes de citron. L'écorce d'orange sèche en poudre et sa semence s'emploient aussi de même, elles entrent dans les mêmes compositions alexitères. On fait avec le suc de la bigarade, de l'eau et du sucre, une liqueur appelée *orangeat* ou *orangeade*, qu'on permet aux fébricitans, et qui fait le même effet que la limonade ; une once de ce jus, mêlé dans un bouillon ou dans un verre de vin blanc, pousse les mois et les urines.

ORGANETTE (*Buglossum radice rubrâ, sive anchusa*

vulgatior, Tourn. 134. *Anchusa tinctoria*, Linn.). Espèce de buglose sauvage qui a la racine grosse comme le pouce ; elle croît dans le midi de la France, aux lieux sablonneux ; on fait sécher sa racine au soleil. Il faut la choisir récemment séchée, un peu pliante, de couleur rouge foncé extérieurement, blanche intérieurement, rendant une belle couleur vermeille quand on en frotte l'ongle. Elle sert à donner une teinture rouge à l'onguent rosat, à des pommades, à la cire et à l'huile, étant infusée dedans ; cette teinture vient de son écorce. La racine d'orcanete est astrigente ; prise en décoction elle arrête le cours de ventre. On l'emploie aussi extérieurement pour déterger et pour sécher les vieux ulcères.

Oreille d'ours (*Auricula ursi*, *flore luteo*, Tourn. *Primula auricula*, Linn. 205). Plante qu'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs qui sont odoriférantes et de différentes couleurs ; elle croît aux lieux montagneux, humides et ombragés. Cette plante est bonne pour les breuvages que l'on ordonne aux personnes qui ont des plaies dans le corps, et pour consolider les plaies extérieures. Les Allemands en font grand cas pour les ruptures et descentes des intestins, et pour les blessures de la poitrine, ils la prennent tous les jours en breuvage. Ils s'en servent généralement à toutes sortes de plaies, ils la prennent intérieurement, et l'appliquent extérieurement. Ettmuller dit qu'on la recommande contre le vertige.

Orge (*Hordeum*). Il y en a de deux sortes ; l'une se sème en hiver et l'autre en été; la première est la meilleure. L'orge est rafraîchissante, dessiccative, abstersive, apéritive, digestive, émolliente, diurétique et nourrissante. On sépare l'écorce des grains d'orge, et on les appelle *orge mondé*. Ils sont pectoraux, émolliens, humectans, adoucissans ; ils excitent le crachat, ils tempèrent par leurs parties mucilagineuses les âcretés qui descendent du cerveau, ils procurent le sommeil. On s'en sert en décoction. Il faut choisir l'orge nouvelle, bien nourrie, blanche, nette et sèche.

Rien n'est plus commun que l'usage de l'orge dans les tisanes ordinaires. On en met une poignée dans une pinte d'eau, à laquelle on fait d'abord jetter un bouillon ; on la rejette ensuite, parce quelle est trop âcre. Cette orge, ainsi lavée, sert à la tisane ; on la fait bouillir avec du chiendent et les autres racines dont on veut se servir. Il ne faut pas attendre qu'elle soit crevée pour retirer la tisane du feu, mais qu'elle soit seulement gonflée; alors la liqueur est rafraîchissante, nourrissante, émolliente et légérement apéritive ; elle est aussi

un peu détersive, et sert à délayer les remèdes qu'on ordonne pour les gargarismes dans les maladies de la gorge.

On fait bouillir l'orge mondé, c'est-à-dire, dépouillé de son écorce, comme la précédente, mais sans y joindre d'autres drogues; car il fournit seul une liqueur assez chargée, d'un blanc jaunâtre, et d'une qualité plus nourrissante et plus adoucissante que la première. On met une cuillerée d'orge mondé dans une pinte d'eau qu'on fait bouillir jusqu'à diminution d'un sixième, et on a soin d'en séparer l'écume; on fait prendre une chopine ou environ de cette liqueur chaude comme un bouillon ordinaire, après y avoir dissous une demi-once de sucre; on y mêle quelquefois parties égales de lait pour rendre ce bouillon plus nourrisssant, et on a soin de l'écrêmer à plusieurs reprises lorsqu'il est sur le feu, afin qu'il charge moins l'estomac.

Cette boisson, qui est une sorte de crême d'orge, est utile aux personnes dont la poitrine est délicate ou échauffée, dans la toux opiniâtre, dans les rhumes invétérés, et lorsqu'on a intention de tempérer et de rafraîchir les entrailles; on s'en sert aussi pour les émulsions rafraîchissantes, en y délayant les semences froides pilées. Sa farine est une des quatre qu'on emploie dans les cataplasmes résolutifs.

L'orge entre dans le sirop d'hysope de Mésué, dans le sirop de jujubes du même, dans le sirop de chicorée composé, dans le lénitif, dans les trochisques de Gordon, etc.

Origan (*Origanum sylvestre*, Tourn. *Origanum vulgare*, Linn.). Espèce de marjolaine qui croît aux lieux champêtres, montagneux, ombragés. Il a les mêmes usages et on l'emploie de la même manière que la marjolaine. La poudre de ses feuilles et de ses fleurs séchées à l'ombre, est céphalique, et propre à faire couler la sérosité par le nez; on se sert avec succès de l'infusion de ses fleurs dans la suppression des urines et des règles; elle font aussi cracher avec plus de facilité les asthmatiques et ceux qui ont une toux opiniâtre. Cette plante est chaude, dessiccative, astringente, apéritive, incisive, hystérique et stomachique; elle facilite la respiration. On s'en sert principalement dans l'obstruction des poumons, du foie et de la matrice, dans la toux, l'asthme, la jaunisse, pour augmenter le lait des nourrices, dans les indigestions, les rapports aigres et les vents : son eau distillée, son huile essentielle, le sirop et la conserve qu'on prépare avec cette plante, sont d'un secours merveilleux. L'huile essentielle d'origan est très-agréable; elle réjouit les sens et apaise les douleurs des dents, en mettant du coton qui en est imbu

dans le creux de la dent qui est gâtée. Dans le rhume de cerveau et le torticolis, on fait sécher l'origan au feu, et on l'enveloppe tout chaud dans un linge dont on couvre bien la tête.

L'origan entre dans le sirop d'armoise, dans l'électuaire des baies de laurier, dans l'onguent martiatum, dans le sirop de stœchas de Mésué, et la poudre *diaprassii* de Nicolas d'Alexandrie.

Orme (*Ulmus campestris,* Tourn. Linn. 327). Grand arbre qui croît dans les champs, aux lieux plats et découverts, en terre humide, proche des rivières. Dioscoride, Pline et Galien conviennent que cet arbre est astringent; il est plein d'une humeur balsamique et gluante qui le rend propre à réunir les plaies. La décoction de ses racines en est plus chargée que celle des autres parties de cet arbre; c'est pour cela qu'elle convient à toutes sortes de pertes de sang, sur-tout à celui qui s'échappe des vaisseaux du poumon et de la matrice. Cette humeur balsamique s'épanche dans des vessies qui se forment sur les feuilles d'ormeau par la piqûre des moucherons. Il y en a dans les pays chauds qui sont plus grosses que le poing, semblables par leur figure à des truffes, remplies de ce baume naturel, qu'on passe par un linge pour le nettoyer des pucerons. On a découvert que c'étoit une liqueur précieuse, et les habitans de la campagne, en Italie, s'en servent pour y faire infuser les sommités de millepertuis; la liqueur devient rouge comme avec de l'huile d'olive, et se conserve plusieurs années; la plus vieille passe pour la meilleure. Mathiole assure que cette liqueur, sans aucun mélange de millepertuis, guérit les descentes des enfans, si on leur en graisse les parties; et Fallope convient qu'il n'a rien trouvé de plus souverain pour la réunion des chairs.

Le cataplasme fait avec l'écorce de cet arbre cuite dans du vin, après l'avoir pilée et appliquée chaudement sur la partie blessée, au rapport de Poppius, est un remède merveilleux pour l'anévrisme. Il faut l'y laisser jusqu'à ce que le cataplasme devienne sec.

Ray assure que la décoction de l'écorce, faite jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance de sirop, en y ajoutant le tiers d'eau-de-vie, est très-bonne pour calmer la douleur de la sciatique, si on en fait une fomentation chaude sur la partie malade.

Ornithogale (*Ornithogalum vulgare*). Plante qui croît dans les haies et dans les blés aux environs de Paris. On se

sert en médecine de sa racine pour exciter les crachats et les urines.

Orobe (*Ervum verum*, Tourn. 398. *Ervum ervilia*, Linn. 1040). Cette plante se trouve dans les blés. La farine de sa semence est une des quatre farines résolutives qu'on emploie ordinairement en médecine; cette semence est aussi détersive et apéritive : on s'en sert comme de celle du pois chiche.

La farine d'orobe entre dans la poudre *diaprassio* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'électuaire de Justin et dans les trochisques de scille.

Orpin, Reprise, Grassette, Joubarbe des vignes, Féve épaisse (*Telephium vulgare*, Tourn. *Sedum telephium*, Linn. 616). Plante vivace dont les feuilles sont épaisses, remplies de suc comme celles de pourpier. Elle croît aux lieux incultes, pierreux, ombragés; elle est humectante, rafraîchissante, résolutive, détersive, vulnéraire, consolidante, propre pour les hernies, pour effacer les taches de la peau. Quelquefois on en fait boire la décoction, ou bien on la reçoit en forme de clystère, après les remèdes généraux, pour consolider les ulcères des intestins dans la dyssenterie, et souvent on y ajoute la grande consoude et les autres vulnéraires.

On se sert avec succès des feuilles pour les coupures, comme de celles de la grande consoude; lorsqu'elles sont appliquées extérieurement sur les tumeurs, elles avancent la suppuration; elles réussissent ordinairement sur les panaris appelés communément *mal d'aventure :* il faut auparavant les amortir sur la braise et les écraser ensuite. On les emploie pour les blessures, les hernies et les décoctions astringentes et rafraîchissantes; elles entrent dans l'eau vulnéraire. Ses racines qui ressemblent à des hémorroïdes, étant composées de petits tubercules, sont estimées pour cette maladie; on les écrase et on les fait cuire dans du beurre frais et réduire en onguent, on l'applique sur les hémorroïdes lorsqu'elles sont enflammées; on en reçoit plus de soulagement que de celui qu'on fait avec la joubarbe.

Ortie morte (*Galeopsis procerior, fœtida, spicata*, Tourn. 185. *Stachys sylvatica*, Linn. 811). Il y a plusieurs genres d'orties mortes qui diffèrent par la couleur des fleurs, par l'odeur et la figure; il y en a de puantes et de non puantes, de tachées et non tachées, à fleurs rouges, blanches et jaunes. Ces orties croissent près des haies, des murailles, et dans les masures. On se sert en médecine de leurs feuilles et de leurs fleurs; elles sont dessiccatives et astringentes, propres pour

arrêter les tours de ventre. Le *galeopsis* à fleurs rouges en forme de décoction est salutaire contre la dyssenterie, et celui à fleurs blanches contre les fleurs blanches. Les feuilles du blanc, et particulièrement ses fleurs prises comme du thé, sont très-bonnes pour la gravelle des reins et de la vessie, ainsi qu'on l'a éprouvé, aussi bien que pour la goutte des pieds. On l'applique aussi sur la partie affligée, pilé, ou bouilli dans de l'eau. Les feuilles pilées avec du sel sont bonnes aux contusions, aux ulcères pourris et aux plaies. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser au soleil les fleurs de cette plante, est un excellent baume pour les blessures des tendons. L'ortie *morte* est ainsi appelée parce qu'elle ne pique point.

Ortie morte grande des bois (*Galeopsis lamium purpureum*, Linn. 809). Espèce d'ortie non piquante qui croît dans les bois, où elle se multiplie beaucoup, parce que ses racines rampent sous terre; la tige est carrée, haute de plus d'une coudée, portant des fleurs rouges disposées en forme d'épi à son sommet. La plante, dit Tournefort, sent le bitume ou l'huile fétide, a un goût d'herbe un peu salé, astringent; elle est vulnéraire et très-adoucissante. A la campagne, on se sert avec succès de l'infusion de ses feuilles et de ses fleurs pour la colique néphrétique, sur-tout si on la boit étant dans le bain. Frite avec du beurre, et appliquée, elle dissipe la douleur de la pleurésie, résout les tumeurs scrofuleuses. C'est un très-bon remède contre les hémorroïdes. Elle est très-adoucissante, tant prise intérieurement, qu'appliquée extérieurement. On en peut préparer l'extrait pour s'en servir pendant l'hiver. On en fait une huile par l'infusion, sur-tout de ses fleurs, au soleil dans celle d'olive, ou de noix pure, ou de lin, excellente pour les brûlures, pour les plaies, sur-tout des tendons; pour les ulcères, et pour arrêter et guérir la gangrène, pour laquelle on l'a éprouvée avec beaucoup de succès.

Ortie piquante. Plante dont il y a trois espèces principales; savoir, la grande dont les fleurs sont en forme de grappes (*urtica urens maxima*, Tourn.), la petite qui périt tous les ans, appelée (*ortie grièche*), et la romaine (*urtica romana*, Tourn.), qui porte de petits globules ou fruits ronds, gros comme des pois, qui renferment une semence semblable à celle du lin. Les orties croissent aux lieux incultes, sablonneux, dans les haies, contre les murailles, dans les jardins.

Toute ortie est chaude et dessiccative, apéritive, incisive, abstersive, émolliente, diurétique, lithontriptique, et l'antidote de la ciguë et de la jusquiame.

Les

Les racines et les grappes de fleurs de la première espèce sont apéritives, et on les emploie avec succès dans les tisanes et dans les apozèmes qu'on ordonne dans la gravelle et dans la rétention d'urine : on en fait aussi une conserve pour le même usage. Mais le suc de l'ortie commune, et de celle qu'on appelle *ortie-grièche*, est un des meilleurs remèdes pour le crachement de sang et pour les hémorragies; Chomel en a ordonné pour la première maladie à plusieurs personnes, et toujours avec succès : la dose est depuis deux onces jusqu'à quatre, ou seul un peu tiède, ou mêlé avec partie égale de bouillon. On est depuis quelque temps à Paris dans l'usage de prendre les feuilles d'ortie infusées dans l'eau bouillante, comme du thé, pour purifier le sang, pour la goutte et le rhumatisme : cette infusion est bonne en gargarisme pour les maux de gorge. Les racines confites au sucre procurent l'expectoration dans la vieille toux, dans l'asthme, dans la pleurésie, sur-tout si on applique les feuilles en cataplasme sur le côté : on en fait boire le suc pour les mêmes maladies. Le remède suivant réussit dans la pleurésie.

Piler légèrement deux ou trois poignées d'ortie-grièche nouvellement cueillie, et les faire bouillir avec un demi-quarteron d'huile d'olive et un verre de vin; passer le tout et en faire prendre le jus au malade, qu'on tiendra bien couvert pour ménager la sueur : on peut appliquer sur le côté le marc, le plus chaud possible; et n'appliquer ce remède que deux jours après avoir fait deux ou trois saignées. Garidel l'a éprouvé plusieurs fois avec succès : il rapporte que les pleurétiques auxquels on faisoit ce remède, rendoient des urines comme teintes de sang. La tisane d'ortie est bonne dans les fièvres malignes, la rougeole et dans la petite vérole.

Plusieurs médecins s'en servent pour attirer les esprits et le sang sur les parties desséchées et paralytiques, en les frappant avec un paquet d'orties. Selon le rapport de Tournefort, le cataplasme d'ortie est émollient et résolutif; il soulage les goutteux, et dissipe quelquefois les loupes et les tumeurs froides. Un gros et demi de semence d'ortie en poudre subtile, prise dans un verre de vin chaud, d'après Clusius, est un bon remède pour chasser les vents de l'estomac.

La graine d'ortie entre dans l'électuaire de Justin, dans la poudre et l'électuaire lithontriptique de Nicolas d'Alexandrie et dans le *martiatum*.

ORVALE, *ou* Toute-bonne (*Sclarea pratensis*, Tourn. 179. *Salvia sclarea*, Linn. 38). Plante odoriférante qu'on cultive dans les jardins. Il y en a aussi une sauvage qu'on trouve dans

les prés. L'orvale est chaude, dessiccative, abstersive, atténuante, apéritive et hystérique. On applique les feuilles fraîches sur les yeux pour en apaiser l'inflammation. L'infusion des feuilles de cette plante est apéritive, propre à pousser les mois et les urines : la semence est ophtalmique ; on en met un ou deux grains dans l'œil, on le frotte ensuite doucement ; cette graine s'imbibe de l'humidité superflue qui est entre les paupières et le globe de l'œil, et la vue en devient plus éclaircie. Le docteur Michel fait entrer cette plante dans son essence pour guérir les fleurs blanches, et Corbius en préparoit l'onguent suivant pour les mêmes maladies.

Piler de cette plante avec quantité suffisante de beurre frais, environ une demi-livre par livre d'herbe ; laisser pourrir ce mélange, puis le faire bouillir, et le passer par un linge ; il en faut graisser le bas-ventre, et faire user intérieurement de la même plante en tisane. Craton recommandoit cet onguent pour les suffocations de matrice, sur-tout en y ajoutant du tacamahaca. Schwenfeldius approuvoit l'orvale dans l'épilepsie.

Orviétan *de Meyssonier*. Racine de gentiane, de fraxinelle, d'aunée, de chaque deux onces ; racines d'aristoloche longue et ronde, de tormentille, de scorsonère, d'angélique, de grande valériane, de chaque une once, bien pulvérisées et passées au tamis ; dictame de Candie, demi-once ; thériaque fidèlement préparee, trente-six onces ; miel cuit et écumé selon l'art, la quantité nécessaire pour faire du tout un électuaire d'une bonne consistance.

Cet orviétan est éprouvé, et facile à composer, et l'on s'en sert lorsqu'on a avalé quelque venin, il en faut prendre une drachme, et le dissoudre dans du bon vin, de l'eau de scorsorsonère ou de bétoine, qui sont les plus propres contre les venins. Meyssonier dit l'avoir compose et éprouvé lui-même avec succès.

Oseille, *ou* Surelle, *ou* Vinette (*Acetosa hortensis*, Tourn. *Rumex acetosa*. Linn. 481). Plante potagère dont il y a beaucoup d'espèces. Toutes les oseilles fortifient le cœur, excitent l'appétit, désaltèrent, résistent au venin et à la corruption, calment la bile, arrêtent le cours de ventre, et les pertes de sang.

La racine entre dans la plupart des apozèmes et des tisanes apéritives et rafraîchissantes, comme très-propre à procurer le mouvement du sang, lorsqu'il est ralenti dans le tissu des viscères ; les feuilles sont au contraire plus capables de modé-

rer la fermentation du sang que d'augmenter son mouvement : leur acidité tempère la bile, et calme l'ardeur de la fièvre continue ; elles apaisent la soif, et soulagent les scorbutiques : on les mêle pour cela avec le cresson et l'herbe aux cuillers, dans leurs bouillons et leurs autres alimens. Les œufs à la farce d'oseille, ou l'omelette dans laquelle on mêle de l'oseille hâchée menu, est un aliment utile dans cette maladie : on fait prendre à ces malades en même temps à jeun un demi-gros de teinture de mars, tirée avec le suc d'oseille.

Bartholin remarque que l'oseille et l'herbe aux cuillers naissent ensemble dans le Groenland, comme si on ne devoit pas employer l'une sans l'autre, l'une abondant en sel volatil, et l'autre en sel acide : de ce mélange il résulte un sel moyen très-utile dans le scorbut et dans les maladies chroniques. Platerus fit boire avec succès la tisane d'oseille avec le jus de grenade à un frénétique, qui la prit pour de bon vin. Les feuilles d'oseille sont très-résolutives, étant appliquées en cataplasme avec du levain, après les avoir fait cuire sous la cendre chaude dans une feuille de chou ; elles avancent la suppuration des tumeurs. La semence d'oseille peut entrer dans les émulsions apéritives rafraîchissantes, à la dose de deux gros sur une chopine de liqueur. Ray soupçonne qu'elle est astringente comme celle des espèces de patience.

La graine d'oseille entre dans la poudre *diamargariti frigidi*, dans la confection d'hyacinthe : le suc des feuilles entre dans les trochisques de ramich de Mésué ; et la conserve d'oseille est employée dans l'opiat de Salomon de Joubert : on fait aussi le sirop d'oseille.

Ostéocolle, *ou* Pierre des os rompus (*Osteocolla*). Pierre sablonneuse, creuse, de couleur cendrée ou blanchâtre, ayant la figure d'un os, de différentes grosseurs. On en trouve qui sont grosses comme le bras. On en voit de deux espèces ; une ronde, raboteuse, graveleuse, pesante ; l'autre moins raboteuse et légère ; elle adhère à la langue comme la pierre ponce. On trouve l'une et l'autre dans plusieurs endroits de l'Allemagne ; elle naît dans des lieux sablonneux. Cette pierre est catagmatique et célèbre pour consolider promptement les fractures des os, par le moyen de la matière du calus qu'elle fournit abondamment. On la donne intérieurement depuis une drachme jusqu'à une drachme et demie. On la mêle aussi aux emplâtres et aux cataplasmes. On la donne en forme de poudre sèche avec du sucre ou de la canelle, ou dans une décoction de pervenche. Pour préparer cette poudre, on broie l'ostéocolle avec l'eau de grande consoude,

d'herbe à Robert, ou quelque autre appropriée. Il faut prendre garde que l'usage de cette pierre ne soit pas excessif, car on a remarqué qu'elle faisoit en ce cas le calus trop gros, et qu'il falloit ensuite le diminuer avec des émolliens et des discussifs.

OXIMEL *simple*. Mêler dans un plat de terre deux parties de bon miel blanc et une partie de vinaigre blanc; placer le plat sur le feu, et faire bouillir doucement le mélange, l'écumant à mesure qu'il paroît de l'écume; et quand il est cuit en consistance de sirop, le garder.

Il est estimé propre pour inciser et pour déraciner les humeurs crasses et visqueuses qui sont attachées à la gorge et à la poitrine : on les mêle dans les gargarismes et dans les loks; on en peut prendre aussi à la cuiller. La dose est d'une demi-cuillerée.

Nota. Il n'est pas convenable à la poitrine, quand elle est irritée par des humeurs trop âcres qui tombent dessus; par son acidité il feroit tousser et l'irriteroit encore davantage; mais il est propre à inciser et à dissoudre la pituite grossière qui s'attache en plusieurs endroits. Il est bon de l'avaler doucement, afin qu'il ait le temps de pénétrer les flegmes qu'il rencontre à son passage.

OXYRRHODIN. Mettre dans une fiole deux onces d'huile rosat et une once de vinaigre rosat, les agiter quelque temps, afin qu'ils se mêlent autant que faire se pourra; ce sera l'*oxyrrhodin*, qui est bon pour les inflammations, pour dessécher les dartres et les gratelles; on en frotte les parties malades.

OYE (*Anser*). Oiseau dont le mâle s'appelle *jars*. Il y en a de deux espèces, un domestique et l'autre sauvage : c'est un aliment excrémenteux et mélancolique. La graisse d'oye est plus chaude que celle du porc; et à raison de la subtilité de ses parties, elle pénètre et résout promptement; injectée dans l'anus, elle émousse les matières acrimonieuses des intestins, elle fait venir du poil où il n'y en a point, elle est d'un grand usage dans les paralysies des nerfs, les convulsions et les contractions des membres. Quelques-uns prennent pour se purger plein la coquille d'une noix de graisse d'oye, qu'ils appliquent sur le nombril, et peu de temps après leur ventre se lâche abondamment; la même graisse, avalée dans une pomme cuite, ramollit puissamment le ventre constipé. La graisse d'oye non lavée, enduite aux pieds et aux mains, les défend contre la rigueur du froid. Cette graisse, distillée dans les oreilles, remédie aux tintemens,

et enduite, elle guérit les fissures des lèvres. Bartholin donne un excellent liniment contre la paralysie. Vider une oye, la remplir de plantes nervines, d'onguens et de moëlles appropriés, et la faire rôtir à la broche, garder la graisse qui en distille, et en frotter les membres paralytiques. La fiente d'oye réduite en poudre est chaude et très-dessiccative, incisive et très-apéritive ; elle fait sortir l'arrière-faix et pousse les urines ; elle est d'un grand secours dans la jaunisse, l'hydropisie et la toux. La prise est d'une drachme dans du vin blanc ou autre liqueur convenable. Elle convient au scorbut en forme de poudre ou de décoction. Ettmuller a vu un scorbutique désespéré guérir avec la décoction. La meilleure fiente est la verdâtre, qui se trouve au printemps dans les prairies : on la desséche à une chaleur modérée, puis on la pulvérise. La dose est d'une demi-drachme à une drachme. On la peut prendre fraîche depuis une drachme jusqu'à deux dans quelque liqueur convenable. La fiente d'une oye mâle appliquée, tire les flèches et les balles hors du corps. La langue d'oye, desséchée et donnée en poudre, guérit la strangurie et la dysurie par une propriété particulière. La petite peau des pattes, desséchée et pulvérisée, est recommandée par son astriction pour arrêter les pertes de sang des femmes ; la prise est d'une demi-drachme. On l'applique avec succès extérieurement sur les engelures.

P

PAIN DE POURCEAU, *voyez* Cyclamen.

PALIURE, *ou* Porte-chapeau (*Paliurus*, Tourn. *Rhamnus paliurus*, Linn.). Cet arbrisseau épineux croît sur le bords des chemins en Italie et dans les endroits chauds de la France. Ses semences passent pour être diurétiques ; la racine, la tige et les feuilles sont astringentes ; toute la plante, le fruit excepté, pilée et appliquée en cataplasme est recommandée contre les clous, les furoncles et autres tumeurs de ce genre qui s'élèvent à la superficie de la peau.

PALMIER. (*Palma*). Grand arbre qui croît dans la Judée, la Syrie, l'Egypte, l'Afrique et les autres pays chauds. Il porte un fruit qu'on appelle datte (*dactylus*). On doit choisir les dattes nouvelles, grosses, charnues, pleines, fermes au toucher, le noyau s'en séparant aisément, jaunes, douces et sucrées. Les meilleures sont celles qui viennent du royaume de Tunis. On en apporte de Salé, mais elles sont maigres et

séches; celles qui viennent de Provence sont fort belles et de bon goût, mais elles ne peuvent être gardées, car les vers s'y engendrent aisément, et elles se séchent, en sorte qu'il n'y reste aucune vertu. La chair des dattes mûres est chaude et moins astringente que celle des vertes; elle adoucit l'âpreté de la gorge, arrête le cours de ventre, fortifie le fœtus dans la matrice, et remédie aux maladies des reins et de la vessie. On les emploie dans les tisanes pectorales, mondées de leurs noyaux; on les emploie aussi à faire des cataplasmes astringens. Elles sont difficiles à digérer, font mal à la tête, et engendrent un sang grossier et mélancolique; leurs noyaux sont estimés contre l'accouchement difficile.

Panais, *ou* Pastenade (*Pastinaca sativa latifolia*, Linn. 316. Tourn.). Plante très-commune. Il y en a de deux espèces, une cultivée et l'autre sauvage; celle-ci est plus petite en toutes ses parties que la cultivée, dont on mange les racines. Leurs semences et leurs feuilles sont quelquefois employées en médecine. La semence est dessiccative et chaude; son usage est dans le hoquet, la pleurésie, les tranchées, le calcul et la rétention des mois. La dose est d'une drachme; elle apaise les vapeurs et chasse les vents. On la fait bouillir légèrement dans du vin, et on en prend un verre le matin à jeun.

Panicaut, *voyez* Chardon à cent têtes.

Paon (*Pavo*). Le plus bel oiseau connu en Europe. Sa chair est séche, dure et difficile à digérer, mais elle se garde long-temps sans se corrompre, et en se mortifiant, elle devient bonne à manger. On en fait du bouillon qui est propre pour la pleurésie, pour le calcul des reins et de la vessie, pour exciter l'urine. La fiente a la propriété de guérir l'épilepsie et le vertige. On en prend à jeun pendant quinze jours une drachme en poudre qu'on met infuser dans du vin, on continue plus long-temps s'il est nécessaire. On en fait aussi un sirop anti-épileptique. Plusieurs épileptiques ont été guéris de la manière qui suit. Infuser la fiente fraîche de paon dans du vinaigre de fleurs d'œillet; l'exprimer et boire de cette colature pendant neuf jours. Tous les auteurs en général recommandent la fiente de paon dans cette maladie. Elle est admirable contre le vertige, qui a beaucoup de rapport avec l'épilepsie. Voici comment on l'emploie. Verser suffisamment du vin sur une poignée de fiente de paon, couler le tout par un linge, partager la colature en trois parties égales, à prendre trois fois avant le paroxisme, couvrant bien le malade pour le faire suer.

Pareira brava, *ou* Vigne sauvage. Racine qui vient du Brésil, que les naturels du pays nomment *bouton* ou *boutoua*. On en connoît deux espèces en France, une qui est la plus usitée, et qui est brune en dehors, et d'un jaune brun en dedans, l'autre est blanche en dehors, et en dedans d'un jaune citron. Toutes deux sont d'une substance dure, et cependant poreuse et spongieuse, quelquefois de la grosseur du pouce et mêlée d'un goût amer et doucereux comme la réglisse. Geoffroy a reconnu par diverses expériences que cette racine est très-bonne contre les coliques néphrétiques; elle ne brise pas la pierre des reins et de la vessie, mais elle dissout les glaires qui collent ensemble les sables et les graviers dont se forment les pierres; et en effet, après avoir pris de cette racine, on rend ordinairement beaucoup de sable. Geoffroy s'est encore servi très-utilement de cette racine pour la cure des ulcères des reins et de la vessie, elle rend les urines plus coulantes, elle nettoie peu à peu les ulcères; en y joignant à la fin le baume de copahu, quelques malades ont été entièrement guéris. Cette propriété de fondre promptement et facilement les glaires, éprouvée dans le *pareira brava* par Geoffroy, lui a fait juger que cette plante seroit bonne pour l'asthme humoral causé par une pituite gluante qui embarrasse les bronches du poumon, et pour la jaunisse causée par l'épaississement de la bile; le succès a justifié son espérance, et il a guéri par deux verres d'infusion de *pareira brava*, pris à une demi-heure l'un de l'autre, un vieillard de soixante-douze ans, foible, et près d'être suffoqué par une pituite qu'il ne pouvoit arracher de sa poitrine; et cette même infusion lui a réussi sur une femme attaquée d'une jaunisse universelle à l'occasion d'une colique violente, et qui fut délivrée de sa colique par trois verres de cette infusion pris à demi-heure de distance, et de sa jaunisse, au bout de vingt-quatre heures, après avoir continué de boire de quatre heures en quatre heures une prise de *pareira brava*. La dose de cette racine est de deux gros, coupée par petits morceaux que l'on fait bouillir dans trois demi-setiers d'eau, jusqu'à ce que la liqueur soit réduite à une chopine. On coule cette décoction, et on la partage en trois verres, que l'on fait prendre chaude comme du thé avec un peu de sucre, pour préserver ceux qui sont sujets à la gravelle. On leur fait user de cette racine tous les mois pendant huit jours à la dose de vingt-quatre grains seulement, qu'on fait bouillir légèrement dans une tasse d'eau. On peut donner cette racine en substance pulvérisée à la dose de douze ou dix-huit grains. Selon Helvétius, la manière de

s'en servir dans le Brésil et en Portugal, est de faire bouillir dans une pinte d'eau, une once de cette racine battue et effilée, avec un gros de sel ammoniac; lorsqu'elle a fait cinq ou six bouillons, on la retire du feu et on la laisse infuser jusqu'à ce qu'elle soit froide, on passe la liqueur, et le malade en boit un verre de quatre heures en quatre heures. On en peut donner aussi en substance un demi-gros avec quinze grains de sel ammoniac (*muriate ammoniacal*) qu'on réitère de quatre heures en quatre heures, jusqu'à ce qu'on soit soulagé.

PARFUMS (*Suffimina, seu suffimenta*). Vapeurs bonnes ou mauvaises, qu'on fait élever en l'air pour guerir les maladies. Il y a des parfums secs qui sont en trochisques et en pilules, faites d'oliban, de mastic, d'aloès, de clous de gérofle, de benjoin, etc.; les autres humides, visqueux et gras qui se font de jus, et de décoction d'herbes, etc.

PARFUM *agréable pour cassolette*. Préparer une poudre avec trois drachmes de benjoin, une drachme et demie de bon storax, une drachme de bois rose, une demi-drachme de santal citrin, un demi-scrupule de *calamus aromaticus*, autant de fleurs de benjoin, et trois clous de gérofle; mêler cette poudre dans six onces de bonne eau rose, et trois onces d'eau de fleur d'oranger, et après qu'on les aura gardés à froid dans un matras de verre bien bouché pendant vingt-quatre heures, et plus long-temps, si on le veut, verser une partie de ce mélange dans une cassolette qu'on fait chauffer doucement pour en faire exhaler la bonne odeur dans la chambre. On peut garder le surplus des matières dans le matras ou dans une bouteille bien bouchée.

PARFUM *céphalique*. Storax, calamite, benjoin, de chaque une drachme et demie, gomme de genièvre et encens, de chaque une drachme; gérofles, canelle, de chaque deux scrupules; feuilles de laurier, de sauge, de romarin, de marjolaine, de chaque une demi-drachme; pulvériser les gommes, puis les autres drogues, le tout grossièrement; mêler ces poudres ensemble, et en jeter une pincée à la fois sur le feu d'un réchaud pour en faire recevoir la vapeur au malade.

Ce parfum est bon pour l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie. On peut faire aussi flairer au malade l'esprit volatil de sel ammoniac (*ammoniac étendu d'eau*) et l'eau de la reine de Hongrie.

PARFUM *contre les mauvais air*. Six cuillerées de bonne eau rose, dix ou douze clous de gérofle concassés, trois ou quatre petits morceaux de pelure de citron ou d'orange,

mettre le tout ensemble dans une écuelle sur un réchaud allumé et le mettre au milieu de la chambre.

Autre. Sept ou huit cuillerées de vinaigre rosat, ou autre bon vinaigre, quatre ou cinq morceaux de pelure de citron, douze ou quinze clous de gérofle concassés, et faire comme dessus.

Nota. Ce parfum n'est pas si odoriférant que l'autre, mais il est très-bon. Remarquer qu'il ne faut pas que la liqueur bouille, mais qu'elle se résolve doucement en vapeur.

PARFUM *pour arrêter la fluxion qui tombe sur la poitrine.* Ambre jaune, mastic, gomme *tacamahaca*, roses, *laudanum*, sucre, de chaque deux drachmes; pulvériser grossièrement toutes les drogues, mêler les poudres, et en jeter un peu dans un réchaud de feu, pour en faire recevoir la vapeur au malade.

Ce parfum est propre pour calmer le grand mouvement des sérosités qui coulent du cerveau sur la poitrine dans le commencement du rhume, et pour les adoucir.

PARFUMS *pour diverses maladies.* On verse peu à peu un mélange d'esprit-de-vin (*alcohol*) et de soufre dans un poëlon de fer, pour en faire recevoir la vapeur aux pulmoniques.

On fait recevoir la vapeur de bon vinaigre mis sur un petit feu par un entonnoir renversé à ceux qui sont enchifrenés.

On fait brûler des poudres céphaliques pour fortifier le cerveau.

On fait brûler des poudres astringentes pour empêcher que les sérosités ne tombent sur la poitrine au commencement du rhume.

On fait brûler des poudres cordiales pour fortifier le cœur.

On fait des sachets de senteur pour réjouir les mélancoliques, et pour leur fortifier le cerveau; on parfume aussi leurs habits avec des poudres aromatiques.

PARIÉTAIRE (*Parietaria officinalis.* Tourn. Linn. 1492). Plante qui croît ordinairement entre les pierres des murailles; elle croît aussi dans les haies. Les feuilles de la pariétaire sont rafraîchissantes, un peu humides, émollientes, maturatives, apéritives, abstersives et un peu astringentes.

La pariétaire est employée ordinairement dans les décoction émollientes, et dans les demi-bains qu'on ordonne dans la néphrétique. On l'appliquoit, du temps de Dioscoride, sur les parties où la goutte se faisoit sentir; on en ordonnoit le suc dans la vieille toux, on en préparoit un gargarisme pour les maux de gorge, et on l'injectoit dans l'oreille pour apaiser la douleur de ces parties. Cet auteur assure qu'elle

est propre pour arrêter les feux volages et les ulcères ambulans. Césalpin, Tragus, Dodonée et la plupart des auteurs conviennent que la pariétaire est très-utile dans la suppression d'urine et dans la gravelle. On en fait prendre l'eau distillée à la dose de trois onces, avec autant d'huile de lis, une once d'huile d'amandes douces, et autant de sirop de limon pour la colique néphrétique; ce remède a souvent réussi à Chomel. On applique la pariétaire bouillie en cataplasme sur la région de la vessie et sur le bas-ventre, pour dissiper les obstructions des viscères et faciliter le cours des liqueurs. Quelques-uns y ajoutent du cresson et du vin; Hælideus préfère l'huile de scorpion à celle d'amandes douces que Dodonée y ajoutoit. Le cataplasme de la même plante fricassée avec du sain-doux, appliqué sur le front, apaise la douleur de la migraine.

Le suc de pariétaire entre dans l'opiat céphalique qu'on emploie avec succès dans les vertiges, l'épilepsie, et pour prévenir l'apoplexie des personnes qui en ont eu des attaques et sont menacées d'y retomber. En voici une description exacte :

De la poudre de semence de cumin, une livre; du suc de pariétaire dépuré et épaissi en consistance d'extrait, une demi-livre; de la poudre des feuilles et fleurs sèches de marjolaine, six onces; du miel de Narbonne ou du miel blanc du meilleur, ce qu'il en faut pour faire l'opiat; la dose est d'un gros pour les adultes, et pour les enfans à proportion. Pour l'épilepsie, il est bon d'y ajouter la fiente de paon avec la poudre de la racine de pivoine mâle, ou, à son défaut, de la femelle.

Pour les inflammations du gosier, on fait frire dans du vieux beurre fondu cette plante hachée, et on l'applique chaude sur la gorge.

La pariétaire, mise en poudre et mêlée avec du miel, passe pour être béchique, et propre dans l'asthme et la phthisie. Tragus faisoit faire pour les contusions un cataplasme avec la pariétaire fricassée dans la poële avec de la farine de féves, des mauves, du son, de l'huile et du vin. Pour les descentes accompagnées de douleurs dans les bourses, Camerarius ordonnoit qu'on l'appliquât toute chaude sur ces parties, après l'avoir pilée avec du vinaigre. Le sirop fait avec le suc de cette plante et le miel blanc soulage les hydropiques. On leur en fait prendre tous les matins une once battue dans un verre d'eau de chiendent.

Les sommités de la pariétaire entrent dans la composition du sirop de guimauve de Fernel.

Pas d'ane, *ou* Tussilage (*Tussilago vulgaris*, Tourn.

et farfara, Linn. 1214). Plante qui croît dans les lieux humides, aux bords des rivières, des ruisseaux et des fossés ; sa fleur, qui est jaune, pousse avant ses feuilles, ce qui l'a fait nommer *filius ante patrem*. Les feuilles et les fleurs de cette plante sont en usage, sur-tout les fleurs ; elles entrent dans la plupart des tisanes pectorales ; on en ordonne deux ou trois pincées pour chaque pinte de liqueur. On en fait une conserve et un sirop simple dont la dose est d'une once comme les autres. Le sirop de tussilage composé se fait avec les racines, les feuilles et les fleurs de cette plante, auxquelles on ajoute les capillaires et la réglisse. L'eau distillée des fleurs de tussilage se donne jusqu'à six onces, et la conserve à une demi-once.

Les feuilles de cette plante ne sont pas moins utiles que les fleurs. Ray rapporte qu'Hiller a guéri plusieurs enfans étiques, en les nourrissant de feuilles de pas d'âne qu'il faisoit cuire avec du beurre et de la farine, comme d'autres légumes. On fait fumer ces feuilles aux asthmatiques ; en Angleterre, on les fume pour la toux. Boyle conseille d'y mêler la fleur de soufre (*soufre sublimé*), et le succin en poudre ; il dit que ce remède a guéri plusieurs phthisiques.

Quelques personnes estiment la racine de tussilage autant que les feuilles et les fleurs, elles l'emploient en décoction et en tisane, lors même qu'elle est séche. Fernel a employé le tussilage dans le sirop de *symphito*.

Tournefort nous donne une tisane excellente pour la toux séche. Quatre poignées de feuilles avec trois pincées de ses fleurs, deux poignées de sommités d'hysope, une once de raisins secs, trois cuillerées de miel de Narbonne ; on met le tout dans le fond d'un pot, et on y verse quatre pintes d'eau bouillante, on fait jeter seulement trois bouillons, on tire le pot du feu, on le couvre, et on passe la tisane lorsqu'elle est refroidie.

Simon Pauli, après Sennert, assure que la décoction des fleurs de pas d'âne, faite dans du vin, à laquelle on ajoute un peu de myrrhe, de mastic et de litharge, est excellente pour les ulcères des jambes des hydropiques, menacées de gangrène.

Passerage (*Lepidum latifolium*, Tourn. Linn. 889). Plante haute de deux ou trois pieds, dont les feuilles sont longues et larges comme celles du citronnier, et quelquefois plus grandes. La racine est longue, grosse comme le doigt, serpentante, blanche, d'un goût âcre. Elle croît dans les terrains ombragés et humides. Cette plante est d'une saveur très-âcre,

pénétrante et corrosive comme le poivre, apéritive, propre pour pousser les urines.

On emploie sa racine et ses feuilles, mais particulièrement ces dernières qui passent pour excellentes dans le scorbut, en tisane et en décoction, comme les plantes dont on vient de parler; elles poussent les urines, emportent les obstructions et conviennent à ceux qui sont affligés de vapeurs mélancoliques ou *affections hypocondriaques*. Les feuilles de passerage, mises en poudre, après les avoir fait sécher à l'ombre ou au four, prises à la dose d'un demi-gros dans un verre de vin blanc, soulagent les hydropiques; il faut continuer ce remède pendant huit jours au moins, et le prendre le matin. L'eau où la passerage a macéré, peut servir de boisson aux scorbutiques. L'onguent préparé avec les feuilles est bon pour les humeurs érysipélateuses. La racine est résolutive et adoucissante; on la pile avec du beurre, et on l'applique sur les endroits où la goutte se fait sentir. Les feuilles broyées et appliquées en cataplasme soulagent les douleurs de la sciatique.

On peut distiller la passerage avec le miel fermenté, suivant la méthode de l'abbé Rousseau; elle donne alors une essence ou liqueur spiritueuse et inflammable qui est excellente pour les vapeurs hystériques, et pour celles qui affligent les hommes, et qu'on appelle *hypocondriaques*; on en fait prendre une cuillerée, ou pure, ou mêlée avec de l'eau où elle a macéré. La teinture de cette plante, tirée avec l'esprit-de-vin (*alcohol*), est très-forte; elle étourdit les malades.

Il y a une seconde espèce de passerage qui se trouve sur le bord des grands chemins et dans les terres sèches; elle a les mêmes vertus que la première espèce. Dioscoride et Galien l'ordonnoient comme un bon remède pour la sciatique. Dodonée indique la manière de s'en servir, qui est d'en faire cuire les racines avec du vieux-oing, et de les appliquer en cataplasme pendant quatre heures, et de graisser ensuite la partie malade avec de la laine imbue d'huile.

Cette espèce entre dans l'huile de trois espèces de poivre de Mésué.

Pastel, *ou* Guesde (*Glastum isatis tinctoria*, Linn. 936). Dans les terres sèches et sablonneuses, cette plante n'est pas rare; l'espèce qu'on cultive dans certains endroits pour les teintures n'en diffère que par la culture. Le pastel, pilé et appliqué extérieurement sur les tumeurs, est un des plus puissans résolutifs; l'infusion de ses feuilles fait pousser la petite vérole, et on s'en sert pour guérir la jaunisse. Wédel,

fameux médecin de Gênes, en a tiré du sel volatil par la seule fermentation, et sans le secours du feu.

PATIENCE, *ou* Parelle des marais (*Lapathum aquaticum, folio cubitali*, Tourn. *Rumex aquaticus*, Linn. 479). Plante très-commune dont les feuilles sont faites comme celles de l'oseille ordinaire, mais beaucoup plus longues. Sa racine est longue, grosse comme le doigt, jaune, d'un goût amer; elle croît par-tout dans les terres incultes. On la nomme *papillaris*, parce qu'elle guérit les ulcères des mamelles, appelés *papillae*. La patience est assez tempérée, mais elle incline à la siccité. La semence, au poids d'une drachme dans du vin rouge, arrête tous les flux de ventre; et les feuilles le lâchent. La racine est laxative et apéritive; on s'en sert dans l'hydropisie, dans les pâles couleurs appelées *jaunisse*, et dans les autres maladies qui viennent d'obstruction. On l'emploie en tisane. La décoction de patience est bonne pour purifier le sang dans les maladies de la peau, elle est meilleure que la fumeterre. Le suc de la racine, ou l'infusion, sont usités contre la gale, l'herpe, les rousseurs et les autres vices de la peau, en forme de fomentation ou de liniment; on en fait un excellent pour la gale et la gravelle, en pilant cette racine avec du beurre frais, comme il est dit à l'article *Onguent de patience sauvage crue*, p. 510. Pour guérir les dartres, on met infuser dans du fort vinaigre, les racines de patience sauvage coupées en rouelles et on les en frotte. On fait des cataplasmes de cette racine cuite dans du vinaigre et pilée, pour les tumeurs de la rate. L'eau distillée de cette même racine est excellente pour effacer les infections de la peau, les pustules, les aphthes, les lentilles; à son défaut, on y peut employer une forte décoction de cette racine. L'extrait de la semence est utile dans la dyssenterie.

PATIENCE DES JARDINS, *ou* Parelle (*Lapathum hortense latifolium*, Tourn. *Rumex patientia*, Linn. 479). On emploie les racines de ces espèces comme celle de l'oseille à laquelle on les substitue; on en ratisse une ou deux onces qu'on fait bouillir dans les décoctions, tisanes ou bouillons apéritifs; on ajoute quelquefois un demi-gros de tartre martial soluble sur chaque bouillon. La tisane de patience est utile à ceux qui ont des dartres, la gale, ou quelque autre maladie de la peau, sur-tout lorsqu'on y ajoute autant de racine d'aunée. Ces deux racines font la principale vertu de l'onguent pour la gale, si ordinaire dans les hôpitaux et dans les campagnes. Pour le faire, on fait bouillir dans un peu d'eau et assez de beurre quatre onces de racine de patience sauvage, et autant

de celle d'aunée coupée menu ; on les passe par un tamis, et on mêle une once et demie de fleurs de soufre avec six onces de ce qui est passé. Cet onguent réussit mieux lorsqu'on en frotte les malades, après les avoir fait saigner et purger une ou deux fois.

Willis estime l'infusion de la racine de patience, faite dans de la bierre, comme un excellent anti scorbutique. Simon Pauli loue la décoction de cette racine faite avec la fiente de coq ou de poule, pour en bassiner les parties galeuses. Le même auteur se servoit de la poudre de cette racine, mêlée avec du vinaigre, pour arrêter le feu volage.

Cette racine pilée s'applique avec succès sur les ulcères des jambes. La tisane de patience est bonne dans l'ébullition de sang et l'érysipèle. Sa semence en poudre est propre dans le cours de ventre ; Ray y ajoute la poudre de la racine de tormentille, avec le sucre rosat et la poudre de coquille d'œuf. La racine de patience est un des meilleurs remèdes pour l'estomac, le foie, et pour toutes les maladies opiniâtres de la peau. Elle se prend en tisane, en bouillon, en poudre, en opiat : elle est apéritive, diurétique, hépatique, cordiale. On peut la substituer à l'eau de rhubarbe, si mal à propos vantée pour les maladies des enfans. Sa dose est d'une once sur une pinte d'ean. La patience entre dans l'onguent *martiatum* de Nicolas d'Alexandrie.

Pavot blanc et noir cultivé (*Papaver hortense, semine albo aut nigro*, Tourn. *Papaver somniferum*, Linn. 726). Plante très-commune dont il y a deux espèces générales, une domestique et cultivée dans les jardins, et l'autre sauvage, dont on parlera. La cultivée est divisée en deux autres espèces, savoir en pavot blanc et en pavot noir, par la couleur de leur semence.

Entre les plantes narcotiques, il n'y en a point qui soit plus en usage que le pavot. La partie de la plante qu'on emploie ordinairement est la tête, ou cette capsule qui renferme les semences. Ces semences ne sont point capables de faire dormir, mais seulement d'adoucir et d'épaissir le sang, comme peuvent faire les semences rafraîchissantes avec lesquelles on les mêle dans les émulsions, à peu près à la même dose. En Italie, les femmes les mangent à poignées, et sur-tout à Gênes où on les couvre de sucre. Il n'en est pas de même des têtes ; il seroit dangereux d'en trop prendre. On nomme la semence de pavot *œillette* ; on préfère les têtes de pavot blanc qui sont ovales, à celles du noir qui sont rondes et plus petites. On les rompt par morceaux, et on en fait bouillir une

dans une chopine d'eau pour les lavemens anodins qu'on donne dans la dyssenterie, dans les tranchées douloureuses de la colique néphrétique, et dans les autres maladies du bas-ventre où il y a irritation. On en fait bouillir trois ou quatre dans un chauderon plein d'eau, dans lequel on fait mettre les jambes des malades auxquels on n'ose pas donner intérieurement le pavot; ce petit bain leur provoque un doux sommeil.

L'usage intérieur du pavot demande beaucoup de circonspection; la préparation la plus ordinaire est le sirop qu'on appelle *diacode*, ou sirop de pavot simple de Mésué. *Voyez* à l'article des Sirops.

Les fleurs de pavot peuvent s'employer en infusion, comme le thé, dans les tisanes pectorales, dans l'enrouement, la toux, le crachement de sang, la pleurésie, etc. On en met une pincée sur un demi-setier de liqueur. On peut aussi faire bouillir une tête de pavot blanc coupée par morceaux, sur une pinte d'eau, dans les tisanes qu'on ordonne pour les mêmes maladies.

Pour le diacode composé, Mésué joignoit à chaque livre de diacode simple un gros d'acacia, autant d'hypociste, de myrrhe, de safran et de balaustes, avec une demi-once de trochisques de *Ramno*. Quelques-uns ajoutent au sirop de pavot les graines de laitue, les jujubes, les semences de mauve et de coing, la réglisse et les feuilles de capillaire.

Les graines de pavot blanc entrent dans le sirop de jujubes de Mésué, dans la poudre *diarrhodon abbatis*, dans la poudre diatragacant froide, dans le *requies myrepsi*, le *philonium persicum* de Mésué, dans les trochisques d'alkékenge du même, et dans ceux de Gordon. On emploie les têtes de pavot dans le *martiatum* et dans le baume tranquille, et les feuilles dans le *populeum*. Quercétan croit que le pavot qu'on cultive à Nîmes vaut celui du Levant, dont la récolte se fait dans la Galatie et la Caramanie.

Pavot cornu, Glaucium à fleurs jaunes (*Glaucium flore luteo*, Tourn. 254. *Chelidonium glaucium*, Linn). Cette plante biennale est très-commune dans le midi de la France. Discoride assure, et ses commentateurs le confirment, que cette plante est utile à ceux qui ont des urines troubles et épaisses. En Portugal, on fait boire à ceux qui sont sujets à la pierre, un verre de vin blanc dans lequel on a fait infuser une demi-poignée des feuilles écrasées de cette plante. Galien dit qu'elle est vulnéraire et détersive; on l'emploie pour les ulcères et les blessures des chevaux; on broie ses feuilles, et après les avoir pilées légèrement, on y ajoute

un peu d'huile, c'est la manière dont s'en servoit Dodonée.

Pavot rouge des champs, *ou* Coquelicot (*Papaver erraticum majus*, Tourn. *Papaver rhaeas*, Linn. 736). Plante qui se fait assez remarquer dans les blés par la couleur rouge vif de sa fleur ; elle croît aussi dans les terres labourées et le long des chemins.

On emploie les fleurs de cette plante, soit en sirop ou en infusion, comme du thé, une pincée sur un demi-setier d'eau avec un peu de sucre, et en tisane une petite poignée dans deux pintes de liqueur ; on ne les jette dans le coquemart que sur la fin, lorsqu'on est près de le retirer du feu et d'y jeter la réglisse ou les autres fleurs ; on tire aussi de ces fleurs l'eau distillée, et on en fait une conserve. Dans les pleurésies, esquinancies, fluxions de poitrine et toux opiniâtres, cette plante s'ordonne avec succès ; elle a réussi souvent à Chomel pour la colique venteuse, prise en infusion un peu chargée d'une petite poignée de ses fleurs avec un peu de sucre, chaudement comme le thé. En donnant une pareille infusion, le troisième ou le quatrième jour de la pleurésie, lorsque la sueur se présente, elle en devient plus abondante ; Chomel l'a éprouvé plusieurs fois comme un sudorifique plus efficace que le sang de bouc, la fiente de mulet, et les autres tant vantés. Quand on a saigné deux ou trois fois brusquement dans cette maladie, la sueur survient ordinairement, et pour peu que cette crise naturelle soit aidée, la maladie se termine bientôt avec succès.

On n'emploie pas ordinairement les fruits ou les têtes de pavots rouges, cependant ils ne sont pas sans vertu; leur décoction est très-adoucissante, et même un peu sommifère ; on en peut donner dans les pleurésies, les fluxions de poitrine, crachement de sang, et autres maladies du poumon. La tisane faite avec une douzaine de ces têtes cueillies avant que les fleurs soient tout à fait passées, une poignée d'orge et deux onces de réglisse pour trois pintes d'eau, est très-utile dans ces maladies. L'extrait des têtes de pavots rouges, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, est anodin, et procure un sommeil assez doux ; on peut le donner avec succès dans la toux opiniâtre. Le sirop de coquelicot se fait avec l'infusion des fleurs, réitérée deux ou trois, et même quatre fois sur de nouvelles fleurs. Dans les rhumes opiniâtres, la teinture de coquelicot, chargée de deux ou trois infusions, est très-utile, particulièrement si on dissout sur chaque pinte de liqueur une once de sucre candi. On prend communément dans ces maladies l'infusion des fleurs de coquelicot.

PÊCHER (*Persica*, Tourn. *Amygdalus persica*, Linn. 677). Arbre très-estimé à cause de son fruit. Les pêches sont rafraîchissantes et humides, elles donnent peu de nourriture, et se corrompent aisément. Elles lâchent le ventre, si on les mange au commencement du repas, elles le constipent étant sèches, et sont estimées dans le cours de ventre. Les fleurs, les feuilles et les noyaux sont chauds, dessiccatifs et détersifs. On prend les fleurs, et même quelquefois les jeunes feuilles du pêcher pour en faire un sirop qui purge assez bien; la dose est d'une once. On met quelquefois une petite poignée de ces fleurs dans un bouillon de veau qu'on fait infuser légèrement sur un feu modéré; on les ordonne aux personnes d'un tempérament pituiteux, et sujettes aux fluxions dans la tête; elles conviennent aussi aux enfans qui ont des vers. On leur applique avec succès sur le ventre un cataplasme fait avec les feuilles de pêcher et de la suie pilées ensemble et liées avec du bon vinaigre. La décoction d'une poignée de fleurs dans un verre de lait, n'est pas moins efficace, et les purge. Selon Schroder et Ettmuller, on peut encore purger ceux de quatre à cinq ans avec un gros de fleurs sèches mêlées avec le pain de leur déjeûner, ou dans un bouillon. L'eau distillée de fleurs de pêcher est aussi purgative; Ray assure qu'elle efface les taches du visage. La gomme de pêcher est astringente, et propre pour arrêter le cours de ventre et le crachement de sang.

Les noyaux ou amandes de pêches sont estimés contre le calcul, et ils excitent puissamment les urines. La poudre de ces amandes prise dans du vin blanc, au poids d'une drachme pendant neuf jours, guérit le calcul : Ettmuller assure en avoir vu plusieurs expériences. On tire de ces noyaux une huile par expression, excellente pour les maux d'oreilles, sur-tout pour les vers qui s'y trouvent, la douleur de ces parties, le tintement et la surdité; ce remède sera meilleur, si on y ajoute de l'huile dans laquelle on aura fait bouillir de la coloquinte qui est elle-même bonne aux maladies des oreilles.

PERCE-FEUILLE *ou* Oreille de lièvre (*Buplevrum perfoliatum, rotundifolium, annuum*, Tourn. 310. Linn. 340). Plante qui croît dans les champs, entre les blés, aux lieux sablonneux. Elle est chaude et dessiccative, d'une saveur amère, astringente et vulnéraire. La décoction de toute la plante, ou ses feuilles sèches en poudre, se donnent à ceux qui, par quelque chute ou contusion violente, pourroient avoir quelque vaisseau ouvert dans le corps, cette plante étant, de l'aveu

de tous les auteurs, vulnéraire et astringente. On l'emploie avec succès pour les descentes, sur-tout celles des enfans; ceux dont le nombril est plus élevé qu'il ne doit l'être, sont garantis de l'exomphale par le cataplasme qu'on fait avec la perce-feuille fraîche pilée avec un peu de farine et de vin. Dodonée prétend que ce remède appliqué sur les écrouelles, les résout. Schwenfeld, d'après Jean Bauhin, estime ce cataplasme pour les exostoses.

L'herbe pilée s'applique avec succès à l'extrémité des pieds lorsqu'ils sont enflés par suite d'une maladie chronique, ou au commencement de l'hydropisie. L'eau et l'essence de perce-feuille sont pour l'usage interne.

Perce-mousse (*Muscus capillaceus, major, pediculo et capitulo crassioribus*, Tourn. 550. *Polytricum commune*, Linn. 1573). Cette plante croît sur la mousse des vieux arbres, sur les vieilles murailles, dans les terrains humides.

Tournefort rapporte qu'un habile médecin se servoit utilement de sa décoction dans la pleurésie, mais qu'il estimoit encore plus l'esprit qu'on en tire par la distillation; pour cela on pile la plante, on l'arrose avec de l'eau, on la distille après trois jours de macération, on repasse l'eau distillée sur de nouvelles plantes jusqu'à six fois, et après six distillations réitérées, on a un esprit très-sudorifique qu'on donne par cuillerées. Une pincée de cette plante bouillie dans un verre de lait pris tous les matins à jeun pendant long-temps, est un remède éprouvé contre la maladie scrophuleuse.

Perce-pierre, *ou* Passe-pierre, *ou* Fenouil marin (*Chrithmum marinum*, Linn. 354). Plante dont il y a deux espèces, une grande et une petite; la grande croît aux lieux maritimes et pierreux en Sicile, et la petite croît sur les rochers, dans les pays chauds, proche de la mer; elle sort des fentes des pierres qu'elle semble avoir faites, d'où on l'appelle *perce-pierre*. L'une et l'autre espèce sont apéritives, et particulièrement la grande, propre pour la gravelle, pour atténuer la pierre des reins et de la vessie, pour exciter l'urine et les mois, et pour la jaunisse. Au défaut de celle qui est confite dans le vinaigre, on peut faire une décoction de la feuille, de la racine et de la semence dans du vin blanc, pour en user dans les mêmes maladies.

Perdrix (*Perdix*). Oiseau assez connu. Son fiel est préféré aux autres fiels contre les affections des yeux. Le sang et le fiel de perdrix sont propres pour les ulcères des yeux, pour les cataractes, y étant instillés chauds sortant de l'animal quand on le tue. Le foie desséché au feu et pulvérisé, guérit

la jaunisse, et il chasse la fièvre si on en prend plusieurs fois dans de l'eau de mille-feuille. Les plumes des ailes de perdrix sont usitées en forme de parfum sous le nez dans l'épilepsie et la suffocation de matrice. La poudre des pattes rôties et desséchées sur une tuile mise proche des charbons ardens, donnée soir et matin au poids d'une drachme dans du vin rouge ou du bouillon, guérit la dyssenterie.

Persicaire âcre et brûlante *dite* Curage, *ou* Poivre d'eau (*Persicaria urens, sive hydropiper*, Linn. 517). Plante qui pousse des tiges rondes, nouées, portant des feuilles semblables à celles du pêcher ou du saule, d'un vert jaunâtre, d'un goût poivré ou brûlant; ses fleurs sortent en épi des aisselles des feuilles d'en haut, attachées par de longs pédicules. Elle croît aux lieux humides et auprès des eaux dormantes. Le curage est très-efficace dans l'affection hypocondriaque, le scorbut, les maux de la rate, les tumeurs et les obstructions du mésentère. Son principal usage est externe, en forme de cataplasmes ou de décoction, contre les plaies, les tumeurs dures, les ulcères malins invétérés et difficiles à guérir. Chomel dit avoir vu de très-prompts effets de la décoction de cette plante pour dissiper les enflures et les tumeurs œdémateuses des jambes, des cuisses et des autres parties, en appliquant un peu chaudement l'herbe bouillie, ou des linges imbibés de sa décoction. Le suc de l'herbe pilée instillé dans les oreilles en fait mourir les vers, et nettoie les ulcères des hommes et des animaux. Planiscampi assure que l'eau de curage tirée par la distillation au bain-marie des feuilles et des sommités de cette plante, y ajoutant le sel tiré des cendres de l'herbe restée après la distillation avec de l'eau de pluie distillée, est excellente pour toutes sortes d'ulcères, si malins et si invétérés qu'ils soient, mêmes véroliques, toutes fistules, cancers, *noli me tangere*, toutes plaies d'armes à feu, gangrène, mortification de chair, ulcères des chevaux, etc. Le curage pilé, appliqué sur les vieux ulcères, en mange les chairs baveuses, et en nettoie la pourriture et les vers. Boyle assure que le curage convient aux affections néphrétiques, et son eau cohobée plusieurs fois sur la plante récente, est un préservatif souverain et éprouvé par quelques Anglais contre le calcul. La persicaire entre dans le sirop d'armoise de Rhasis, et dans l'eau vulnéraire.

Persicaire douce tachetée (*Persicaria mitis et maculosa*, Tourn. *Polygonum persicaria*, Linn.). Plante qui diffère de la persicaire âcre, en ce que ses feuilles sont plus larges et plus longues, d'un vert plus foncé, marquées au milieu d'une

tache noire ou de couleur plombée, et presque insipides au goût, lorsqu'on les mâche. Elle croît aussi aux lieux aquatiques, dans les marais, dans les fossés humides et dans les étangs. Cette plante est incisive, astringente, vulnéraire, rafraîchissante, propre pour arrêter les hémorragies, étant prise en décoction, et appliquée extérieurement. Pour le mal de tête, ayant broyé cette plante dans un mortier, on la saupoudre de sel, et on applique le tout sur le front, entre deux linges en forme de bandeau qu'on y arrête avec une bande. La décoction de la persicaire est bonne dans le cours de ventre et dans la dyssenterie, sur-tout si les intestins sont ulcérés, comme aussi à ceux qui ont la gale, et qui sont sujets aux infections de la peau. Cette plante est très-résolutive; car si on l'applique, après l'avoir pilée, sur la contusion d'un cheval blessé, elle la guérit dans les vingt-quatre heures; elle guérit les plaies et les fistules. Fuchs assure qu'elle est bonne pour les dyssenteries, et pour les autres maux qui demandent du rafraîchissement et de l'astriction.

Persil (*Apium hortense, seu petroselinum vulgò*, Tourn. *Apium petroselinum*, Linn. 379). Plante potagère et médicinale. Sa racine et sa semence sont plus en usage en médecine que ses feuilles; la racine est du nombre des cinq apéritives majeures. Le persil est chaud et dessiccatif, atténuant, apéritif, détersif, diurétique et hépatique. Son principal usage est dans l'obstruction du poumon, du foie, de la rate, des reins, de la vessie, la jaunisse, la cachexie, le calcul, la gravelle, la suppression d'urine et des mois. La décoction de la racine, faite dans du vin blanc ou dans l'eau, est très-bonne pour faire uriner, et chasser le calcul et la gravelle des reins, provoquer les mois, dans la petite vérole et les fièvres malignes; on la met aussi dans les bouillons et dans les tisanes apéritives. Les feuilles de persil sont résolutives et vulnéraires, c'est pourquoi on les applique avec grand succès sur les coupures, si profondes qu'elles soient, et sur les contusions, après les avoir froissées entre les doigts, comme aussi sur les mamelles pour faire perdre le lait aux femmes nouvellement accouchées; elles font résoudre les tumeurs chaudes, et spécialement les contusions des yeux. La semence de persil est une des quatre petites semences chaudes. Cuite avec les graines d'anis et de fenouil dans un bouillon, elle est très-utile dans les tranchées des accouchées.

Persil de bouc. *Voyez* Pimprenelle. Saxifrage.

Persil de Macedoine. *Voyez* Maceron.

Pervenche (*Vinca major, seu minor*, Linn. 304). Plante dont il y a deux espèces principales, une grande et l'autre petite; celle-ci est le plus en usage dans la médecine. Elle pousse plusieurs sarmens ou tiges menues, serpentantes sur terre, garnies de feuilles approchantes de celles du laurier, mais plus petites, vertes en tout temps; ses fleurs sont bleues. L'une et l'autre croissent dans les bois aux lieux humides. La pervenche est rafraîchissante, dessiccative, détersive, astringente, vulnéraire par excellence, propre pour les cours de ventre, la dyssenterie, pour purifier le sang, pour les ulcères du poumon; elle convient aux plaies et aux ulcères, tant dans les potions vulnéraires, que pour mondifier et consolider. Son suc entre dans les clystères contre la dyssenterie, quand il est temps de consolider les petits ulcères des intestins.

Son usage le plus ordinaire est pour modérer le flux des menstrues et des hémorroïdes, lorsqu'il est immodéré; dans le saignement de nez, on met dans cette partie un tampon des feuilles de cette plante pilée; Costœus assure qu'il a vu plusieurs pertes de sang par le nez s'arrêter, en prenant dans la bouche des feuilles de pervenche. Agricola donne le gargarisme de décoction de cette plante pour un des meilleurs remèdes que l'on puisse donner dans l'esquinancie qui menace de suffocation; ce gargarisme est très-utile pour les maux de gorge.

D'après plusieurs auteurs, la pervenche écrasée et appliquée sur les mamelles, fait revenir le lait aux nourrices. Dans l'hydropisie, on emploie utilement le lait distillé dans lequel on a fait macérer vingt-quatre heures la pervenche, la tanaisie et l'eupatoire d'Avicenne. La décoction ou l'infusion de pervenche est utile dans le crachement de sang et aux pulmoniques; on la mêle avec parties égales de lait écrêmé: ce remède est propre à la dyssenterie, Chomel s'en est souvent servi avec succès pour les fleurs blanches; pour cela on verse deux pintes d'eau bouillante sur trois poignées de feuilles de pervenche, on couvre le pot, on le retire du feu, et on fait boire l'infusion par verre, ou bien on la fait infuser comme le thé, une bonne pincée sur un demi-setier d'eau. L'infusion de pervenche, et la tisane dans laquelle on la fait entrer, sont des boissons propres dans la pleurésie. Garidel s'en sert avec succès dans le crachement de sang, en la faisant bouillir avec les écrevisses, et en donnant un bouillon tous les jours le matin pendant long-temps.

Pétasite, *ou* Grand-Pas d'âne, *ou* Herbe aux teigneux (*Petasites major vulgaris*, Tourn. *Tussilago petasites*,

Linn 1215). Plante dont il y a deux espèces ; une grande qui a les fleurs purpurines, et une petite qui les a blanches ; elle est plus petite que la première dans toutes ses parties et moins usitée. L'une et l'autre espèce croissent aux lieux humides, aux bords des rivières, des étangs, des lacs ; on se sert de leurs racines, et rarement de leurs feuilles. La racine du grand pétasite est préférée à celle du petit ; elle est gommeuse, chaude, dessiccative, raréfiante, atténuante, apéritive, hystérique, sudorifique, résolutive, vulnéraire et alexipharmaque, aussi la nomme-t-on par excellence *la racine de la peste*, à cause de ses vertus contraires au venin et à la maladie qu'elle chasse puissamment par les pores de la peau et par les sueurs ; elle entre dans toutes les poudres alexipharmaques composées. Son usage est dans la peste, la suffocation de matrice, la toux, l'asthme et les autres maladies de poitrine causées par le tartre mucilagineux. On l'emploie en décoction jusqu'à deux onces dans deux pintes d'eau, ou en infusion dans du vin blanc, une once sur une chopine, dont on donne un demi-verre. La racine verte, pilée et appliquée sur les bubons pestilentiels, les mûrit, et en tire la malignité ; elle est bonne aussi contre les ulcères malins. On prépare avec la racine un vinaigre par infusion, lequel mêlé avec le suc de rue et la thériaque, est un puissant sudorifique. On a remarqué que cette racine avoit les mêmes vertus que le *costus*, auquel on la peut substituer.

PÉTROLE, *ou* Huile de pétrole (*Petrolaeum*, *sive oleum petrae*). Espèce de *naphte*, ou liqueur bitumineuse qui sort des fentes des pierres, des rochers, des terres, en plusieurs lieux d'Italie et de la Sicile. On en apporte de plusieurs couleurs, de noire, de rouge, de claire ou blanche et de jaune. Le pétrole noir vient ordinairement d'un village du Languedoc nommé *Gabian*, ce qui l'a fait appeler *huile de Gabian* ; elle a une odeur forte et désagréable. Toutes les espèces de pétrole sont incisives, pénétrantes, raréfiantes, résolutives, atténuantes ; elles résistent au venin, elles chassent les vers, elles font dissiper les vents, elles fortifient les nerfs ; on en fait prendre quelques gouttes intérieurement. Dix ou douze gouttes avalées dans du vin, provoquent les mois, spécialement si on en fait en même temps recevoir par le bas, la fumée de quelques gouttes jetées sur des cailloux rougis, il est bon aussi d'en oindre la région du pubis. L'huile de pétrole est très-salutaire aux affections convulsives et paralytiques des nerfs, sur-tout quand c'est de cause froide, enduite seule, ou mêlée avec l'huile de succin.

PEUPLIER (*Populus*). Grand arbre dont il y a trois espèces,

savoir le blanc (*populus alba, majoribus foliis*, Linn. 1463); le noir (*populus nigra*, Linn. 1464); et le tremble (*populus tremula*, Linn. 1464). On ne se sert en médecine que des deux premiers. Les peupliers croissent aux lieux humides, marécageux, aux bords des rivières, de la mer, des étangs. L'un et l'autre peuplier est d'une nature tempérée et détersive, tirant un peu vers le froid. L'écorce du blanc est employée intérieurement et extérieurement dans la sciatique, la strangurie et la brûlure. Les yeux ou bourgeons du peuplier noir, appelés en latin *oculi, seu gemmae populi nigrae*, qui donnent le nom à l'onguent *populeum*, appliqués extérieurement, sont propres pour amollir, pour adoucir et calmer les douleurs. Leur décoction dans de l'eau ou du vinaigre, tenue dans la bouche, apaise la douleur des dents. La teinture tirée de ces bourgeons avec l'esprit-de-vin (*alcohol*), est excellente, selon Chomel, pour les vieux cours de ventre et pour les ulcères intérieurs, prise soir et matin, au poids d'un demi-gros ou d'un gros dans une cuillerée de bouillon chaud. Le peuplier noir donne une gomme chaude, mais peu usitée. On croit que le suc qu'on ramasse dans les trous qu'on fait au peuplier, guérit les verrues. Les feuilles écrasées et appliquées sur la partie malade, sont estimées bonnes par quelques auteurs pour adoucir les douleurs de la goutte. L'onguent *populeum* et l'huile de peuplier qui se fait au commencement du printemps en faisant cuire ses bourgeons dans de vieille huile et du vin, jusqu'à la consomption du dernier, sont usités dans les affections des nerfs et de la tête, spécialement l'onguent dont on enduit le front et les tempes, pour apaiser le mal de tête et procurer un doux sommeil, seul ou mêlé avec l'onguent rosat. Appliqué aux poignets et sous la plante des pieds, il apaise les douleurs de tête des fébricitans, et il tempère l'ardeur de leur fièvre; il guérit les brûlures, les érysipèles, et toutes sortes de feux volages étant enduit sur le mal; il apaise l'inflammation des hémorroïdes, sur-tout si on y ajoute de l'opium.

PHALARIS, *ou* Alpiste, *ou* Graine de Canarie. Plante qui pousse trois ou quatre tiges, ou tuyaux nouées, à la hauteur d'un pied et demi; ses feuilles sont semblables à celles du blé, mais plus petites. Elle pousse des épis courts, garnis de petites écailles blanchâtres qui renferment des semences blanches, luisantes et oblongues. On cultive cette plante aux environs de Paris, la semence sert à nourrir les serins de Canarie. Son origine vient des îles de ce nom. Le suc tiré de l'herbe verte pilée, bu dans du vin ou dans de l'eau, apaise

les douleurs de la vessie, ce que fait aussi la graine quand on la boit dans de l'eau à la mesure d'une cuillerée. Cette graine, selon Lobel, bue dans du vin ou du vinaigre, ou oxymel, fait sortir les pierres de la vessie, et guérit les autres maux auxquels elle est sujette, comme aussi le pain qu'on fait de la farine de sa graine.

Phytolacca, *ou* Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*, Linn.) Cette plante vivace, originaire de Virginie, se cultive dans les jardins. Ses feuilles passent pour être anodines et résolutives; la racine est au rang des plantes purgatives médiocres dont on ne doit faire aucun usage quand il y a des inflammations internes, mais qu'on emploie dans les fièvres malignes, putrides, intermittentes, et dans les menaces de léthargie.

Pied d'alouette, *ou* Dauphinelle (*Delphinium segetum flore caeruleo*, Tourn. 426. *Delphinium consolida*, Linn. 748). Les blés sont souvent remplis de cette plante; ses fleurs sont principalement en usage. On les applique sur les yeux, après les avoir fait macérer dans l'eau rose; elles en apaisent l'inflammation. Taberna-Montanus dit que la conserve des fleurs de cette plante apaise les tranchées des enfans; quelques-uns prétendent que cette plante est vulnéraire et apéritive. Ettmuller, après Agricola, observe que la décoction des fleurs de cette plante facilite l'accouchement; mais il conseille de la faire avec du vin, en y ajoutant les fleurs de bleuet. Il ajoute qu'elle est bonne pour la suppression d'urine, soit qu'on en boive la décoction, ou qu'on en applique le marc sur le bas-ventre.

Pied de chat (*Elycrisum montanum*, *etc.* Tourn. *Gnaphalium dioïcum*, Linn. 1199). Espèce de piloselle, ou de *gnaphalium*. La plante est petite et cotoneuse, sur-tout les fleurs qui sont blanches ou rougeâtres, représentant en figures, quand elles sont bien épanouies, le dessous du pied d'un chat. Elle croît sans culture aux lieux secs, déserts, sur les collines. La fleur avec la plante est en usage en médecine; elle a les mêmes vertus que les autres piloselles dont elle est une espèce. Elle est détersive, vulnéraire, adoucissante, pectorale, spécifique dans les affections des poumons, dans leur exulcération, la phthisie, l'empyème; elle excite le crachat, elle arrête le crachement de sang, étant prise en décoction. La fleur entre dans les tisanes béchiques; on en fait un sirop simple, un composé, et une conserve dont on se sert avec succès dans les maladies de poitrine.

Pied de lion, *ou* Alchimille (*Alchimilla vulgaris*, Tourn. Linn. 180). Plante qui croît dans les lieux herbeux et humides, dans les prés, le long des vallées, dont les feuilles attachées à de longues tiges sont presque semblables à celles de la mauve, partagées chacune en huit ou neuf quartiers ou angles. Sa racine est longue, noire en dehors, et fibreuse. On la cultive dans les jardins botaniques, comme un excellent vulnéraire. Les feuilles du pied de lion tiennent le premier rang parmi les vulnéraires; elles sont tempérées entre le chaud et le froid, elles servent pour consolider, pour astreindre, déterger et incrasser le sang, elles sont utiles aux flux immodérés des mois des femmes. On les emploie intérieurement en décoction pour les ulcères des poumons, pour la phthisie, dans les potions vulnéraires et dyssentériques, et dans les lavemens quand il s'agit de consolider dans la dyssenterie. On les emploie aussi extérieurement pour les ulcères et pour les plaies, on en forme des cataplasmes pour appliquer sur les hernies ou descentes.

Pied de pigeon (*Geranium folio malvae rotundo, sive pes columbinus*). Espèce de *geranium* ou bec de grue qui croît le long des chemins, dans les terrains incultes, pierreux et montagneux. Ses feuilles ressemblent assez à celles de la mauve, mais elles sont plus petites. Elle a des tiges menues, longues et souples; ses fleurs sont purpurines, d'où naissent ensuite certaines têtes avec des becs de grue attachées à de longues queues rougeâtres. Cette plante est d'un goût d'herbe salé, gluant et stiptique, dit Tournefort. Son suc, cuit avec du sucre, est bon pour la dyssenterie, aussi bien que son extrait. On emploie ses feuilles dans les potions, dans les décoctions, dans les emplâtres, dans les onguens et dans les huiles que l'on prépare pour les plaies et pour les contusions auxquelles l'herbe seule pilée et appliquée est bonne aussi; l'eau que l'on en distille a la même vertu. La décoction du pied de pigeon, faite dans du vin ou dans de l'eau, mondifie et nettoie les plaies et les fistules; prise intérieurement, elle pousse par les urines, et nettoie les reins du sable, des glaires et des petites pierres qui les embarrassent, ainsi qu'on l'a éprouvé. Rondelet ordonne cette plante dans les clystères qu'on donne pour l'hydropisie. Les fomentations faites de l'herbe et de la racine du pied de pigeon, soulagent les goutteux.

Pied de veau (*Arum vulgare*, Tourn. *Arum maculatum aut non maculatum*, Linn. 1370). Plante dont il y a deux espèces en usage dans la médecine; une dont les feuilles sont tachetées de blanc et noir, et celles de l'autre ne le sont point. L'une et l'autre croissent dans les lieux ombragés, gras

et champêtres. La racine du pied de veau n'est guère en usage quand elle est fraîche, par sa trop grande acrimonie. On la cueille quand la plante commence à pousser; on la laisse sécher; elle est incisive, pénétrante, atténuante, purgative, hydragogue. On en donne depuis un demi-gros jusqu'à un gros, avec un peu de sucre et de canelle en poudre, pour les pâles couleurs, dans la jaunisse, les embarras du foie et des autres viscères; on la mêle dans les opiats mésentériques et apéritifs. Cette plante n'est pas seulement hépatique et hystérique, elle est aussi béchique et purgative. Cette racine dissout et fond la lymphe épaissie et glaireuse qui, dans l'asthme et dans la vieille toux, enduit ordinairement les vésicules du poumon, et qui, dans la cachexie, le scorbut, les fièvres intermittentes et les maladies longues et opiniâtres, corrompt le levain des premières voies, et farcit les viscères. Une demi-once de racine de pied de veau, fraîche, pilée et passée par un tamis, mêlée avec trois gros de menthe et un peu d'absinthe en poudre et malaxées ensemble avec suffisante quantité de miel et de suc de coings mêlés en pareille quantité, font un opiat excellent pour purger les cachectiques. Les feuilles du pied de veau, pilées et appliquées sur les ulcères des hommes et des chevaux, les nettoient en peu de temps; l'eau distillée est aussi détersive, et nettoie le visage. Le suc de sa racine, mis dans le nez avec une tente faite exprès, consume le polype; si ce suc est trop âcre, il faut y mêler la décoction ou l'eau de plantain. La fécule d'*arum*, qui n'est autre chose que le résidu du suc de la racine pilée, soulage les asthmatiques; on en donne deux gros en bol, liés avec un peu de miel. Cette fécule entre dans les pilules fébrifuges de Schœffer.

Pierre admirable. Pulvériser et mêler ensemble du vitriol blanc (*sulfate de zinc*), dix-huit onces; du sucre fin, du salpêtre, de chaque neuf onces; de l'alun (*sulfate d'alumine*) deux onces; de sel ammoniac (*muriate ammoniacal*), six drachmes, et du camphre une demi-once; mettre le mélange dans un pot de terre vernissé, l'humecter, en consistance de miel, avec de la saumure d'olives, puis ayant mis le pot sur un petit feu, faire dessécher doucement la matière jusqu'à ce qu'elle ait pris la dureté d'une pierre; la garder couverte, car elle s'humecte aisément.

Elle est détersive, vulnéraire, astringente; elle résiste à la gangrène, elle arrête le sang, étant appliquée sèche ou dissoute. On l'emploie pour les cataplasmes des yeux en collyre; pour les ulcères scorbutiques, pour les vieilles gonorrhées, en injection. On ne s'en sert qu'extérieurement.

Pierre admirable *de Charas.* Du vitriol blanc (*sulfate de zinc*) et du vitriol vert (*sulfate de fer*) , de chaque quatre onces ; de la céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*) et du bol du Levant , de chaque une once , et un gros de camphre ; pulvériser toutes ces drogues , et les mettre dans trois onces de vinaigre distillé , pour les faire cuire ensemble jusqu'à ce qu'elles aient acquis une dureté de pierre.

On recommande principalement cette pierre pour guérir les maladies des yeux. On en fait infuser une drachme dans quatre onces de quelque eau ophthalmique , et l'ayant filtrée , on la met tiède dans les yeux.

Pierre admirable *de Solleysel.* Une livre de couperose blanche (*sulfate de zinc*) , une livre et demie d'alun (*sulfate d'alumine*) , un quarteron de bol d'Arménie , et une once de litharge d'or ; le tout en poudre : le mettre dans un pot neuf de terre vernissé , dans lequel on verse trois chopines d'eau , pour le faire cuire très-lentement sur un petit feu sans flamme , jusqu'à ce que l'eau soit entièrement évaporée , il faut que le le feu soit également tout autour du pot. Il se fera au fond une matière qui doit être dure , et qui durcira de plus en plus , si on la garde long-temps.

On met dissoudre une drachme de cette pierre dans quatre onces d'eau , pour s'en servir aux fluxions et aux maladies des yeux ; pour les plaies et pour les ulcères , on peut faire l'eau plus forte , en augmentant la dose de la pierre , ou diminuant la quantité de l'eau ; on la filtre , et on la met tiède dans les yeux.

Solleysel ordonne de s'en servir pour les chevaux de la manière suivante : Jeter une demi-once de cette pierre dans quatre onces d'eau où elle se dissoudra dans un quart-d'heure , et remuant la bouteille , l'eau blanchira comme du lait ; elle peut se conserver vingt jours. Elle est bonne pour les fluxions des yeux , pour les coups et pour la lune des chevaux ; et il y a peu de remèdes pour les yeux qui ne cèdent à cette pierre. On met de cette eau sept ou huit fois par jour dans l'œil du cheval , ayant remué la bouteille auparavant. Elle est bonne aussi , si on en met deux drachmes dans trois onces d'eau , pour les plaies , les ulcères ; elle en ôte le feu et les desséche , lavant deux fois le jour la plaie ou l'ulcère , et y appliquant une compresse de linge mouillée dans cette eau.

Pierre des philosophes , *de Charas.* Prendre de l'alun de roche et de vitriol romain , de chaque une livre et demie ; sel de tartre , deux onces ; de la céruse (*oxide de plomb*

blanc par l'acide acéteux) et du bol blanc, de chaque trois onces; du camphre et de l'oliban, de chaque une demi-once réduit en poudre, et douze onces de fort vinaigre; mêler le tout ensemble, le faire cuire doucement jusqu'à consistance de pierre.

Mettre infuser une once de cette pierre dans six onces de vin blanc et autant d'eau de plantain, et ayant filtré cette liqueur, y tremper des petits linges qu'on applique sur toutes sortes d'ulcères, pour les mondifier et cicatriser.

Pierre hématite, *ou* Sanguine (*Hematites, sive lapis sanguineus*). Pierre dure, compacte, pesante, participant du fer, disposée en aiguilles pointues, de couleur brune-rougeâtre, mais devenant rouge comme du sang à mesure qu'on la met en poudre. On la tire des mines de fer. La plus estimée et la meilleure est celle qui vient d'Espagne, nette, pesante, dure, compacte, en belles aiguilles, de couleur rouge-brune avec des lignes noirâtes par dehors, ressemblant au cinabre en dedans. On prépare la pierre hématite sur le porphyre, suivant la méthode ordinaire avec de l'eau de plantain, ou de tormentille, ou d'ortie, ou quelque autre astringente. Elle est rafraîchissante, dessiccative, astringente, agglutinative, et par conséquent salutaire aux ulcères des yeux et du poumon, aux larmes involontaires, au crachement de sang, aux flux et hémorragies du ventre, des reins, de la vessie et des viscères. La prise est d'un scrupule à une drachme, en forme de poudre très-fine, ou en farine. Elle sert aussi extérieurement; appliquée sur le front, elle arrête infailliblement l'hémorragie du nez.

Pierre hématite d'Angleterre, *ou* Crayon rouge. Autre espèce de sanguine qu'on apporte d'Angleterre, et qu'on peut appeler en latin *haematites spurius;* elle diffère de la précédente en ce qu'elle n'est point disposée en aiguilles, ni si dure. On la taille facilement pour faire des crayons; c'est ce qu'on appelle *crayon rouge.* On doit la choisir rouge-brune, pesante, compacte, unie, douce au toucher. Elle est fort astringente; on l'a éprouvée avec succès pour arrêter le crachement de sang, en la donnant en poudre au poids d'une drachme dans un jaune d'œuf frais à la coque, après une saignée du bras.

Pierre infernale *ou* chirurgicale *de du Bé.* Faire dissoudre dans un matras, avec quatre onces d'eau-forte (*acide nitreux du commerce*), deux onces d'argent de coupelle réduit en limaille, verser la dissolution dans une cucurbite couverte de son alambic, ou autre vaisseau convenable

qu'on met au feu de sable, et retirer environ la moitié de l'humidité de l'eau-forte ; laisser ensuite refroidir le vaisseau pendant quelques heures : on trouve la matière restante au fond de la cucurbite en forme de sel, on la met dans un creuset un peu grand, sur un petit feu, jusqu'à ce que les grandes ébullitions soient passées, et que la matière s'abaisse au fond ; on augmente un peu le feu, et la matière paroît comme de l'huile au fond du creuset ; on la verse dans un vaisseau bien net, et on la trouve dure comme de la pierre. Si on veut, on la retire avant qu'elle ait cette grande dureté pour la couper par morceaux avec un couteau, et lui donner une figure longue en pointe pour l'usage, la réservant dans une boîte ou dans une fiole bien bouchée, et ne la maniant qu'avec un peu de papier.

Elle divise les parties qui sont unies, et par accident elle unit celles qui sont divisées ; elle consume ce qui est superflu, et par ce moyen elle ôte tout ce qui est étranger à ces parties. Par le ministère de cette pierre, en touchant les chairs baveuses et sordides des ulcères, on les guérit ; et si la gangrène n'est pas profonde, on sépare bien le mort du vif, et les chairs mortifiées de celles qui sont saines. Les écrouelles ulcérées et les chancres vénériens, touchés de cette pierre, ont été guéris lorsque son opération a été aidée par les remèdes généraux. Si les bords calleux d'un vieux ulcère empêchent la réunion, on les sépare plus heureusement en les touchant de cette pierre, que par la lancette qui fait les scarifications ; par ce moyen on avance la cicatrice de tel ulcère, qui ne se feroit point. En introduisant cette pierre au fond des ulcères fistuleux, la callosité a été consommée ; et telle carie d'os qui avoit résisté au bouton de feu, a cédé à la puissance de ce remède, après avoir été appliqué quelque temps sur ladite carie.

Pierre médicinale. Douze onces de vitriol de Hongrie, six onces de sel de nitre, de la céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*), de l'alun (*sulfate d'alumine*), du bol du Levant, du sel de verre, de chaque quatre onces ; deux onces de sel ammoniac (*muriate ammoniacal*) ; toutes ces matières bien pilées seront humectées de vinaigre commun et cuites dans un pot de terre, jusqu'à ce qu'elles soient devenues dures comme une pierre, et alors ayant cassé le pot, on en sépare la pierre qu'on garde pour l'usage.

Il y a plusieurs descriptions de pierres médicamenteuses sous divers noms, et qui tendent toutes au même but. Celle-ci pourra suffire ; elle est propre pour mondifier et cicatriser

les plaies et les ulcères, pour guérir les maladies des yeux, la gale, les érysipèles, et tous les maux qui arrivent à la peau, et même les brûlures ; elle est aussi spécifique pour arrêter les chaudepisses, en en faisant injection lorsqu'on a surmonté leur malignité. On en dissout une once dans trois demi-setiers d'eau de pluie, on la filtre en liqueur, et on s'en sert en lotion, en injection, ou en y trempant des linges qu'on applique sur les endroits qui en ont besoin.

Pierre opthalmique. Mettre en poudre fort déliée et tamisée dans un pot de terre plombé, avec ce qu'il faudra d'eau de pluie, deux livres de couperose blanche (*sulfate de zinc*), une demi-livre de bol d'Arménie et trois livres d'alun de roche calciné ; faire cuire et évaporer l'humidité, en sorte que la matière devienne en forme de pierre.

Pour l'inflammation ou autres maladies des yeux, il en faut faire dissoudre la grosseur de trois pois dans trois onces d'eau de plantain, ou au défaut, d'eau de fontaine. Pour les plaies, ulcères, érysipèles et autres maux semblables, on en fait dissoudre une once dans trois chopines d'eau, puis on filtre la liqueur dont on se sert en lotion, en injection, ou en y trempant des compresses pour appliquer sur les endroits malades.

Pierre-ponce (*Pumex*). Pierre ou terre qui a été calcinée par des feux souterrains, et emportée par des ouragans dans la mer, où elle se trouve nageante. Il y en a de plusieurs espèces, de grosses, de petites, de rondes, de plates, de légères, de pesantes, de grises, de blanches. Les plus estimées sont les plus grosses, les plus légères, les plus nettes ; elles doivent être poreuses, spongieuses, d'un goût salé marécageux, remplies de petites aiguilles, aisées à polir, et sans mélange de sable. La pierre-ponce est dessiccative, rafraîchissante, atténuante ; elle mondifie les ulcères et cicatrise : les chirurgiens en saupoudrent les plaies. Sa farine ou fleur entre dans les remèdes pour les yeux, comme aussi dans les poudres pour blanchir les dents, et dans les sternutatoires.

Pierre *vulnéraire d'acier*. Poudre fine de limaille d'acier et de tartre de Montpellier, de chaque une demi-livre ; racine d'aristoloche ronde en poudre fine, quatre onces ; mettre le tout dans une terrine vernissée, verser dessus de bonne eau-de-vie qui surnage les matières de deux doigts, les laisser tremper en digestion, la terrine étant bien couverte, pendant trois ou quatre jours, remuant de temps en temps les matières avec une spatule de bois ; au bout de ce temps, faire

consumer l'eau-de-vie sur un petit feu, en sorte que les matières soient comme de la pâte, dont on forme de petites boules.

Pour s'en servir, il faut mettre tremper une de ces boules dans de l'eau-de-vie, ou à son défaut dans du vin, jusqu'à ce que la liqueur prenne la couleur de la pierre. Faire tiédir cette teinture avant d'en laver la plaie, et appliquer dessus une compresse trempée dedans. Si la plaie pénètre dans le corps, il y faut faire entrer de la liqueur bien teinte, en seringuant ou autrement, en sorte qu'elle touche et pénètre jusqu'au fond, ensuite il faut réunir ses bords autant qu'on le pourra, et mettre par-dessus une compresse imbibée de ladite liqueur, la tenant toujours humide pendant vingt-quatre heures, en la mouillant souvent, au bout duquel temps on la lève. Si la plaie pénètre dans la capacité du corps, le blessé peut avaler deux ou trois cuillerées de la teinture; appliquée extérieurement, elle est bonne aussi pour le rhumatisme.

Pierre *vulnéraire et styptique*. Mettre seuls sans eau dans un pot de terre vernissé sur un bon feu de charbon, et les y laisser fondre, bouillir, durcir, et pour ainsi dire, calciner pendant trois ou quatre heures, deux livres de vitriol romain ou de Chypre, et une livre d'alun de roche; au bout de ce temps retirer le pot du feu, et la matière étant refroidie, casser le pot pour avoir la pierre, qui se conserve tant que l'on veut.

Pour s'en servir, on en réduit une demi-once en poudre qu'on met ensuite dans un vaisseau de terre ou de grès avec une pinte d'eau. Plus la pierre a été sur le feu, moins il en faut pour préparer l'eau; mais pour connoître si elle est bonne, il ne faut qu'en faire couler un peu dans l'œil; si elle cuit, elle est trop forte, et elle est bonne quand elle ne pique plus. On la conserve dans une bouteille de verre ou de grès. Dans les plaies, de quelque manière qu'elles soient arrivées, dans la teigne ou dans les écrouelles, on prend un linge fin, on l'imbibe de cette eau, et on le presse avec la main pour en faire dégoutter sur le mal; ensuite on le retrempe dans cette eau, et on l'applique y ajoutant une seconde compresse plus épaisse imbibée de même, ayant soin de la mouiller souvent pour les empêcher de sécher sans les lever. Quand la plaie traverse, par exemple, la main, le bras, la jambe, il faut tâcher d'en faire entrer un peu dedans, et mettre deux compresses imbibées des deux côtés. Si le mal est dans une partie que l'on puisse tremper dans l'eau sans la développer, comme le doigt, sans ôter le premier linge, il ne faut que

tremper de temps en temps le doigt dans l'eau. Pour arrêter le sang que l'on jette par la bouche provenant d'une veine rompue dans le corps ou d'un flux de sang par le bas, on fait avaler une ou deux petites cuillerées de cette eau au malade chaque jour. Elle a produit des effets surprenans.

Pigeon (*Columba, sive columbus*). Oiseau dont la chair est massive et un peu difficile à digérer. Le pigeon vif coupé par le milieu, et appliqué chaud sur la tête après l'avoir rasée, tempère les humeurs effarouchées, et dissipe la mélancolie et la tristesse. C'est un excellent remède dans la frénésie, la céphalalgie, la mélancolie et la goutte. On l'applique de la même manière aux plantes des pieds, dans les fièvres malignes jointes à la frénésie. Le sang de pigeon distillé chaud dans l'œil, guérit la douleur de la partie malade, la chassie, la suffusion, la sugillation ou meurtrissure, et les plaies récentes. Il sert particulièrement à arrêter le sang qui sort des membranes du cerveau, et à calmer les douleurs de la goutte. Le sang de pigeon mâle, tiré sous l'aîle droite, est préférable ; comme le plus chaud et le plus spiritueux. Le cœur d'un pigeon ouvert vif, avalé cru encore palpitant, avec deux cuillerées de sang tout chaud, a délivré avec une promptitude merveilleuse une fille affligée de dyssenterie, et des douleurs de flux immodéré du sang. La tunique du gésier desséchée et pulvérisée est recommandée aussi contre la dyssenterie. La fiente de pigeon est très-chaude à cause du nitre dont elle abonde ; elle brûle, dissipe et rougit la peau par le sang qu'elle y attire. Elle entre par cette raison dans les cataplasmes et emplâtres rubéfians. On la pile, on la tamise, puis on la mêle avec la semence du cresson, pour appliquer dans les maladies invétérées ; telles que la goutte, la migraine, le vertige, la céphalée, les douleurs de côtés et d'épaules, du col et des lombes ; la colique, l'apoplexie et la léthargie : appliquée avec de la farine d'orge et du vinaigre ; étant enduite, elle dissipe les écrouelles et les autres tumeurs, elle préserve de la chauveté, elle remédie à la colique en clystère ; appliquée avec de l'huile et du vinaigre, elle dissipe les défluxions qui se jettent sur les genoux. Prise intérieurement, elle brise le calcul et pousse par les urines ; la dose est d'un ou de deux scrupules. Après l'avoir calcinée, on en fait une lessive avec de l'eau simple pour boisson qui pousse à merveille par les urines et qui convient aux hydropiques. Si on lave les pieds et les mains avec la même lessive, ces parties seront exemptes du froid pour quelque temps. On applique cette fiente avec les autres discussifs sur les tumeurs œdémateuses

œdémateuses et séreuses, ce qui les fait bientôt disparoître.

Pignons d'Inde, Ricin, Palme de Christ, Grains de Tilli (*Ricinus vulgaris*, Linn. 1430). Les pignons d'Inde sont des fruits ou des espèces d'amandes qu'on apporte des Indes occidentales et de l'Amérique : on en trouve de trois sortes. La première et la plus commune, est le ricin ou *palma Christi*, qu'on distingue aisément, parce que son fruit est marbré de noir et de blanc : on le sème dans les jardins, où on l'élève ordinairement ; il purge avec moins de violence que les autres. Les sauvages en prennent huit ou dix grains, qui purgent par haut et par bas : c'est un dangereux remède, qui ne convient qu'à des corps robustes, à moins qu'il ne soit adouci et corrigé par le sel de tartre. On pile huit ou dix de ces grains, on les délaye ensuite avec six onces d'eau tiède, dans laquelle on a dissout un scrupule de sel de tartre ; on y ajoute deux ou trois gouttes d'huile de canelle ou d'anis : ce remède ainsi préparé, peut être employé avec succès dans l'hydropisie.

La seconde sorte de pignons d'Inde s'appelle *pignons de Barbarie* ; ils sont plus gros et semblables à des amandes de noisettes, mais noirâtres : trois ou quatre suffisent pour purger ; il faut les préparer comme les précédens. On en peut donner jusqu'à une once en lavement, dans l'eau de graine de lin ou l'eau de son, pour la colique et pour l'hydropisie. On pourroit, dans un besoin, faire une émulsion purgative, comme nous l'avons décrite ci-dessus, et prendre garde, en la préparant, de les confondre avec les pignons blancs, qui sont les amandes de la pomme de pin ; car les pignons d'Inde sont très-dangereux.

La troisième espèce de pignons d'Inde, ou les grains de Tilli, sont moins gros que les pignons de Barbarie ; mais un peu plus que les fruits du ricin, dont on les distingue parce qu'ils ne sont pas marbrés. Ils sont beaucoup plus violens que les précédens, et doivent être regardés comme un poison ; trois ou quatre grains sont capables de purger avec la dernière violence.

Les anciens tiroient des pignons d'Inde une huile par expression, appelée huile de *kerva* ou *oleum ricinum*, laquelle purgeoit les sérosités en frottant seulement de cette huile l'estomac et le bas-ventre.

Lorsqu'on a dépouillé les pignons d'Inde de cette huile âcre et caustique qu'on en tire par expression, il reste une partie qu'il faut laisser sécher ; c'est un des meilleurs remèdes pour les enfans sujets aux glandes du cou qui ressemblent aux écrouelles, et qui souvent le deviennent par négligence.

Ce remède est aussi ce qu'il y a de mieux dans la recette de Rotrou pour cette formidable maladie. Chomel a donné long-temps deux ou trois grains de cette poudre, qui agissoit comme absorbant, comme fondant et comme purgatif. Les fondans mercuriels perdent l'estomac, et rarement réussissent aux enfans.

Piloselle, *ou* Oreille de Souris (*Dens Leonis quae pilosella officinarum*, Tourn. 469. *Hieracium pilosella*, Linn.). Plante rampante dont les feuilles velues ont la figure des oreilles de rat ou de souris. Ses fleurs sont jaunes : elle croît dans les lieux montagneux, dans les champs. La piloselle est chaude, sèche, astringente, abstersive, sternutatoire, vulnéraire, propre pour arrêter la dyssenterie, le flux de ventre et les mois des femmes ; elle convient aux maux de poitrine, au calcul. Mise dans la bouillie et dans les autres alimens des enfans, réduite en poudre, et appliquée extérieurement, elle guérit leurs descentes ; en gargarisme, elle convient aux ulcères de la bouche ; attirée en poudre comme le tabac, elle arrête l'hémorrhagie du nez ; elle est excellente pour la guérison des plaies ; on la met dans les potions vulnéraires, dans les baumes et dans les onguens.

Tragus assure que son infusion dans l'eau ou dans le vin avec un peu de sucre, est bonne pour la jaunisse, et pour prévenir l'hydropisie. Péna et Lobel la croient admirable pour la gravelle. Dans la fièvre tierce, l'infusion de cette plante dans du vin blanc est très-utile ; on l'y fait infuser pendant vingt-quatre heures, et on donne au malade un demi-setier de ce vin, qu'on lui fait prendre une heure avant l'accès : ce remède est éprouvé.

Elle entre avec la sauge et la brunelle dans les gargarismes pour les inflammations des amygdales, pour les ulcères de la gorge, et la chute de la luette.

Pilule (*Pillula, Cataputia*). Médicament qu'on prend à sec en forme de petit bol, qu'on a inventé d'abord, pour que l'on puisse faire prendre facilement plusieurs remèdes qui, pris d'une autre manière, seroient insupportables au goût comme l'aloës, la coloquinte, et autres semblables, et afin que le remède étant pris à sec, demeure plus long-temps dans l'estomac, avant d'y être dissous, et qu'il puisse attirer peu à peu les mauvaises humeurs des parties éloignées auxquelles il communique sa vertu, comme aux jointures, à la tête, et les faire évacuer par les voies ordinaires.

La plus grande partie des pilules sont purgatives ; mais il y en a aussi d'altératives, de roboratives, d'astringentes, de

somnifères, de diaphorétiques, d'apéritives, de céphaliques, de béchiques, d'arthritiques, etc.

On conserve les pilules autrement que les trochisques qui se forment dès que la masse est faite, afin de les laisser sécher, au lieu que les pilules se gardent en masse, afin que les différentes drogues dont elles sont composées fermentent ensemble, et on les forme quand on veut s'en servir; il faut remarquer que quand la masse des pilules a été faite avec des sucs, ou avec d'autres liqueurs sans sucre ni miel, elle durcit si fort quelque temps après, qu'on est obligé de la mettre en poudre, et de la malaxer de nouveau avec une liqueur pour en former des pilules; elle se durcit ainsi, parce que ces liqueurs se corporifient exactement, et se dessèchent sans se rhumecter. Au contraire, si on s'est servi d'un sirop ou d'un miel, la masse ne se dessèche pas autant, parce que le miel et le sirop contiennent beaucoup de sels qui prennent facilement l'humidité de l'air, ce qui entretient cette composition dans la consistance qu'elle doit avoir. Il est plus avantageux que la masse des pilules se conserve plustôt molle que dure, parce que la fermentation se fait beaucoup mieux lorsqu'elle est humide.

Comme les pilules pourroient donner un mauvais goût en passant par le palais, on les enveloppe soit avec du pain à chanter mouillé, des feuilles d'or ou d'argent, des confitures, ou avec du pain de soupe.

Pilules *purgatives universelles*. Poudre cornachine, une demi-once; diagrède, trois gros; crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), deux gros; nitre (*nitrate de potasse*), un gros. Mêler le tout après l'avoir pulvérisé avec le mélange de gomme adragant, et en former des pilules de douze grains chacune. La dose est de trois pilules pour un adulte, à prendre le matin à jeun, en buvant par-dessus une tasse de tisane ou de bouillon.

Autres pilules purgatives. Tartre (*tartrite de potasse antimonié*), un grain; aloës succotrin, seize grains; mucilage de gomme adragant, quantité suffisante, pour quatre pilules, dont la dose est d'une à deux.

Pilules *hydragogues, ou contre l'hydropisie*. Gomme gutte, deux gros; jalap en poudre, diagrède, de chacune un gros; *arcanum duplicatum* (sulfate de potasse), une demi-once.

Mêler le tout après l'avoir réduit en poudre; et y ajouter assez de mucilage de gomme adragant pour faire des pilules du poids de dix grains, chaque dose est de deux pilules ou

vingt grains, à prendre le matin à jeun, dans du pain à chanter.

PILULES *angéliques de Sennert.* De l'aloës très-pur, imbu plusieurs fois de suc de violettes, et séché autant de fois.

PILULES *angéliques ordinaires.* On pulvérise ensemble une demi-once de rhubarbe, deux drachmes de trochisques d'agaric, et une drachme de canelle; on mêle la poudre avec six onces d'extrait d'aloës, et ce qu'il faut de miel rosat pour faire une masse solide qu'on gardera pour en former de petites pilules. On les appelle *grains angéliques*, à cause de leurs vertus.

Elles purgent la bile et les autres humeurs; on les prend en mangeant, afin que le manger corrige l'action trop violente de l'aloës. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

PILULES *contre la jaunisse et la goutte sciatique.* Faire cuire une once de térébentine de Venise, et autant de feuilles d'ivette mises en poudre, pour des pilules à prendre dans la jaunisse et la sciatique. La dose est d'un grain et demi.

PILULES *apéritives de Duclos.* Pulvériser subtilement une demi-once de vitriol blanc (*sulfate de zinc*), et le mêler exactement avec autant de térébenthine de Venise, pour en faire une masse qu'on garde pour en former des pilules.

Elles sont apéritives, propres pour lever les obstructions, pour exciter l'urine, pour arrêter le pissement de sang. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre; elles produisent de très-bons effets dans toutes les difficultés d'uriner.

PILULES *astringentes d'Helvétius.* Deux onces d'alun de roche (*sulfate d'alumine*) purifié, c'est-à-dire dissout, filtré, évaporé et cristallisé, selon l'art, dans les cas pressants, on pourra se servir de l'alun de roche tout simple et sans être purifié, mais il faut choisir le plus beau, le mettre en poudre et le faire fondre dans une écuelle d'argent, y ajouter une demi-once de sang-dragon pulvérisé, et le bien mêler, l'ôter du feu en le remuant toujours jusqu'à ce qu'il soit en consistance de pâte molle, et propre à former des pilules de la grosseur d'un gros pois; pendant qu'on les forme, ce mélange se durcit à mesure qu'il se refroidit, on le réchauffe de nouveau quand il est devenu trop dur, et on le remet au degré de consistance nécessaire, jusqu'à ce qu'on ait achevé de former toutes les pilules.

Si on n'a point de sang-dragon, on peut s'en passer, et former des pilules de la grosseur d'un pois avec la pointe d'un couteau, du seul alun sans être purifié, et ces pilules

feront leur effet, parce qu'elles tirent leur principale vertu de l'alun.

Nota. Ces pilules ont été éprouvées avec un succès merveilleux par leur auteur, contre toutes sortes d'hémorragies, comme crachemens et vomissemens de sang, flux d'hémorroïdes, du nez, de quelque veine rompue dans le corps, par le conduit des urines, et par toute autre voie; mais on doit laisser agir la nature dans les hémorragies qu'on présume être critiques, dans le cours des fièvres et autres maladies. La dose ordinaire est d'un demi-gros que les malades prennent de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que l'hémorragie s'apaise; on leur fait boire par-dessus un verre d'eau panée, ou d'une tisane faite avec quelque plante astringente, comme racine de grande consoude, feuilles de plantain, de renouée, d'ortie, de mille-feuille, bourse à berger, pervenche, sanicle et autres semblables. Quand l'hémorragie est tout à fait apaisée, on en donne une prise chaque jour le matin, et une le soir pendant quelques jours, ce qu'on se contente aussi de faire dans les hémorragies nouvelles et considérables. Il faut remarquer qu'on ne peut jamais donner ce remède mal à propos, et qu'il n'y a aucun contre-temps à craindre, en quelque état ou disposition que les malades puissent se trouver quand même il se rencontreroit une complication de maux.

PILULES *vermifuges purgatives*. Mercure cru éteint dans la térébenthine, une once; aloës hépatique, une demi-once; séné mondé, rhubarbe, de chacun deux gros; coralline, *semen contrà*, de chacun un gros. Pulvériser ce qui doit l'être, et mêler le tout avec suffisante quantité de sirop de chicorée composée, pour une masse pilulaire, dont la dose est de douze à dix-huit grains pour les enfans, et d'un demi-gros à deux scrupules pour les adultes, à prendre dans du pain à chanter, le soir en se couchant.

PILULES *anti-asthmatiques*. Aloës hépatique, une once; gomme ammoniaque, une demi-once: dissoudre le tout dans le vinaigre-scillitique, le réduisant en consistance de pâte solide, et ajouter ensuite un gros et demi de tartre vitriolé (*sulfate de potasse*), et un gros de gomme-gutte pulvérisée.

Former du tout des pilules de six grains chacune, dont la dose sera de douze grains; ou de deux pilules, en augmentant jusqu'au double: on les prendra le soir avant de se coucher, deux heures après avoir mangé, et on les réitérera selon le besoin.

PILULES *cochées, petites*, dites *admirables*. Pulvériser subtilement ensemble une once d'aloës et autant de scammonée dans un mortier oint de quelques gouttes d'huile d'amandes douces; d'autre part, mettre en poudre une once de trochisques alhandal, mêler les poudres, et les incorporer avec ce qu'il faut de sirop de roses, composé avec l'agaric pour faire une masse de pilules. Il est indifférent quel sirop on emploie pour réduire les poudres en masse, pourvu qu'il soit convenable.

Elles purgent toutes les humeurs, mais principalement la pituite; on s'en sert pour purger le cerveau. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

PILULES *anti-hystériques et anti-asthmatiques*. Mêler suivant l'art, une demi-once de savon blanc; deux gros de gomme ammoniaque, et un gros de poudre d'oignon de scille, et l'incorporer avec quantité suffisante de sirop des cinq racines apéritives, pour former une masse de pilules de six grains chacune. On en prend deux, soir et matin, pendant quelque temps.

PILULES *contre les embarras des reins, la colique néphrétique, et les urines sanglantes*. Dans un mortier de marbre, mêler une once de savon d'Alicante ou savon blanc ordinaire, et trente gouttes d'huile d'anis: partager le mélange en vingt pilules qu'on enveloppera de poudre d'yeux d'écrevisses.

La dose est de deux pilules par jour, dans une cuillerée de sirop de guimauve; l'une le matin, à jeun; l'autre sur les cinq heures du soir. On boira immédiatement après, un verre d'eau seconde de chaux, ou une tasse d'infusion de turquette ou de pariétaire.

PILULES *anti-hystériques ou contre les vapeurs*. Mêler exactement, et en former une masse qu'on divisera en pilules de six grains chacune: extrait d'aloës, une demi-once; succin en poudre, deux gros; castoréum en poudre, un gros et demi; opium concret, extrait de safran, de chacun un demi-gros; huile de tartre par défaillance.

La dose sera de trois pilules, le soir en se couchant; et on pourra la réitérer de douze heures en douze heures, en la donnant dans quelque véhicule que ce soit. On aura soin d'attendre au moins trois heures après le repas, pour en faire usage, et on laissera couler le même intervalle avant de prendre de la nourriture.

PILULES *de duobus*. Pulvériser une once de trochisques alhandal et autant de scammonée, chacun séparément, mêler

les poudres ensemble, et avec ce qu'il faudra de sirop de nerprun, on fait une masse pour former des pilules.

Elles purgent la pituite crasse et les sérosités, elle dégagent le cerveau. On s'en sert pour les goutteux, pour les hydropiques: la dose est depuis huit grains jusqu'à un scrupule.

Pilules *de Francfort*. Quatre onces d'extrait d'aloës, une once de rhubarbe en poudre, suc de roses ce qu'il en faut, faire des pilules du tout en mêlant la rhubarbe et l'extrait d'aloës avec le suc des roses. Quelques-uns se servent du suc de bouillon blanc au lieu de celui de roses, ponr empêcher qu'elles n'excitent les hémorroïdes.

Elles purgent la bile et les autres humeurs, elles fortifient l'estomac; on les prend en se mettant à table. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

Pilules *de longue vie de Macrobe*. Myrrhe, quatre onces, aloës succotrin, trois onces; mastic, deux onces; et safran une once; mettre infuser jusqu'à l'entière dissolution les trois premières drogues, chacune à part, dans le meilleur esprit-de-vin (*alcohol*), et le safran dans de l'eau-de-vie commune; mettre toutes ces dissolutions ensemble dans un grand bassin de terre vernissé sur de la cendre chaude, ou autrement à feu de cendrès, jusqu'à ce que le tout devienne en consistance de miel; alors retirer les pilules qu'on forme de la grosseur d'un pois, qu'on avale avant de souper: une suffira tous les mois pour entretenir en bonne santé. Elles sont particulièrement bonnes pour les vieillards; elles rétablissent les corps usés par la débauche, elles sont bonnes pour l'estomac et les poumons, elles préservent de la peste et de l'air envenimé, fortifient les intestins, mondifient la poitrine, soulagent les hectiques, les catarrheux et les oppressés de la toux; elles sont bonnes au refroidissement de tête et de l'estomac, soulagent la migraine. Quelques personnes en prennent deux fois chaque semaine.

Pilules *contre les pertes des femmes et autres hémorragies*. Faire fondre dans une cuiller de fer deux onces d'alun de roche purifié et réduit en poudre, et y ajouter une once de sang-dragon pulvérisé; mêler le tout et l'ôter du feu en remuant toujours avec une spatule de fer, jusqu'à ce qu'on l'ait réduit à consistance de pâte molle, dont on forme des pilules de la grosseur d'un pois.

La dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros, qu'on réitère de quatre heures en quatre heures, ou plus souvent suivant l'urgence, et jusqu'à ce que l'hémorragie soit arrêtée: ensuite on en donne une ou deux doses tous les jours, pen-

dant quelque temps. On fait boire à la malade un verre de tisane astringente après chaque prise de pilules.

On en peut faire aussi un électuaire en incorporant les poudres d'alun et de sang-dragon, avec trois onces de conserve de roses rouges. La dose en sera d'un gros toutes les quatre heures.

PILULES *contre les suppressions invétérées des règles.* Aloës succotrin, deux gros; séné, un gros; *assa fœtida*, galbanum, myrrhe, de chacun demi-gros; sel de mars (*carbonate de fer*), deux gros; safran, macis, de chacun dix-huit grains; huile de succin, vingt gouttes. Pulvériser ce qui doit l'être et l'incorporer avec suffisante quantité d'armoise pour former une masse, à diviser en cent pilules.

La dose sera de quatre, à prendre une ou deux heures après le soupé, de deux jours l'un, pendant un mois ou six semaines.

PILULES *de térébenthine.* Quatre onces de térébenthine claire; poudre de racine de guimauve sèche, et d'yeux de cancres préparés, de chaque une once; nitre purifié et cloportes préparés, de chaque une demi-once; sel de succin deux drachmes; mêler et faire une masse de pilules. Comme elle sera un peu molle l'été, il est bon de la garder dans un pot, et de la faire prendre en bol.

Elles sont bonnes pour la pierre, pour la gravelle, pour les ulcères des reins et de la vessie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre.

PILULES *de tribus.* Pulvériser une once d'aloës à part, et une once de rhubarbe, et autant de trochisques d'agaric ensemble, mêler les poudres, et avec une quantité suffisante de sirop de roses solutif, faire une masse solide pour en former des pilules. Cette composition a beaucoup de rapport avec les pilules angéliques pour les ingrédiens qui y entrent, mais elles diffèrent dans les doses.

Elles purgent la pituite et la bile, elles fortifient l'estomac. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

PILULES *diurétiques.* Pulvériser subtilement térébenthine de Chio, vitriol blanc (*sulfate de zinc*), de chaque deux onces, mêler le tout ensemble, et en faire une masse de pilules pour l'usage. La qualité vomitive du vitriol se trouvant corrigée par le mélange de la térébenthine, et changée en diurétique, ces pilules produisent de bons effets dans toutes les difficultés d'uriner: on les donne depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme.

PILULES *hépatiques et stomachiques.* Pulvériser ensemble deux drachmes de santal citrin et une once de rhubarbe,

mêler la poudre avec six onces d'extrait d'aloës, et ce qu'il faudra de sirop de roses pâles, et en faire une masse pour former des pilules.

Elles purgent principalement l'humeur bilieuse, elles lèvent les obstructions, et après qu'elles ont purgé, elles fortifient l'estomac. On les prend en mangeant, ou immédiatement avant le repas. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

Pilules *pour la toux*. Pulvériser ensemble une demi-once d'encens et quatre scrupules de myrrhe, d'un autre côté quatre scrupules de safran, après l'avoir fait sécher entre deux papiers, amollir ensemble quatre scrupules d'*opium*, et une demi-once de suc de réglisse, en les battant long-temps dans un mortier de bronze, et y ajoutant un peu de sirop de coquelicot, on y mêle les poudres, et on incorpore le tout ensemble pour en faire une masse et en former des pilules.

Elles agglutinent et épaississent l'humeur âcre qui descend du cerveau sur la poitrine, elles calment la toux, elles excitent le crachat et le sommeil. La dose est depuis six grains jusqu'à un scrupule.

Pilules *anti-catharrales*. Mêler exactement une demi-once de pilules cochées majeures; un gros de pilules de styrax, et en former des pilules de six grains chacune. On en prendra trois ou quatre à l'heure du sommeil, trois heures après le soupé, dans lequel on se contentera d'un potage, si cela se peut.

Pilules *contre le cancer*. Piler telle quantité qu'il plaira de ciguë fraîche, en exprimer le suc, et l'évaporer à un feu doux dans un vaisseau de terre, ayant soin de remuer avec une spatule pour l'empêcher de brûler. Lorsqu'il sera réduit à la consistance d'extrait, le retirer du feu, et avec des feuilles de la même plante desséchées et mises en poudre, en faire une masse qu'on divisera en pilules de deux grains chacun.

La dose est d'abord d'une pilule le matin, et d'une autre le soir. On augmente ensuite d'une pilule à chaque prise, de trois jours en trois jours, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à vingt-quatre ou vingt-cinq par jour. Mais on observe de ne pas augmenter la dose dès qu'on commence à s'apercevoir qu'elles produisent de l'effet, et on continue alors cette dernière dose jusqu'à guérison.

On peut aussi composer des pilules avec la poudre de ciguë, incorporée avec la gomme adragant. Des praticiens assurent qu'elles sont plus actives et plus efficaces que les premières, ce qui seroit une raison de les donner avec plus de prudence.

Pendant l'administration des pilules de ciguë, on fomente la tumeur cancéreuse, quand elle est externe, avec la décoction de la même plante, ou bien on la couvre avec un cataplasme fait avec la pulpe de ses feuilles.

Il faut éviter dans la nourriture tout ce qui peut irriter l'économie animale, comme le vin, les acides, les fruits acerbes, les farineux crus non fermentés : on purge les malades tous les dix ou quinze jours avec un minoratif.

PILULES *stomachiques*. Une once et demie d'aloës succotrin bien choisi, des roses rouges dont on sépare l'onglet, et de bon mastic, de chaque une demi-once; pulvériser chacun à part, les bien mêler et les incorporer ensemble dans le grand mortier de bronze, les battre long-temps avec autant de sirop d'absinthe qu'il en faudra pour les réduire en une masse de bonne consistance.

Ces pilules sont nommées *stomachiques*, parce qu'en nettoyant l'estomac de ses impuretés, elles le fortifient et le rendent en état de bien faire ses fonctions. On les nomme aussi pilules *ante cibum*, parce qu'on a coutume de les prendre avant de se mettre à table, et qu'elles ne demandent aucun régime particulier; elles ne font pas non plus de grandes évacuations à la fois, parce qu'on les donne en petite dose, c'est-à-dire, depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme; on en réitère l'usage aussi souvent qu'on en a besoin.

PIMENT ou Patte d'oie (*Botris ambroisioïdes*). Plante qui ressemble à un petit arbrisseau; elle croît dans les lieux humides proche des fontaines et des ruisseaux. Elle est estimée par les modernes pour les affections du poumon. Camérarius assure qu'on en fait un électuaire souverain dans les maladies de poitrine, et Ettmuller dit que pour la toux et l'asthme, on la fait cuire dans du vin pour la boisson du malade, elle fait beaucoup expectorer, et par ce moyen diminue la difficulté de respirer. La décoction est meilleure, si on y ajoute un peu de miel, ou si on fait bouillir la plante dans de l'hydromel. On peut la concasser; puis la mettre fermenter dans de l'eau avec du miel, et on aura un remède excellent dans les maux chroniques de la poitrine, de la trachée-artère, et pour l'orthopnée. La conserve de piment convient à la phthisie, ainsi que le sirop qui suit : Trois poignées de *botris*, d'*érysimum* et d'ortie de chaque deux poignées; chou rouge, tussilage, de chaque une poignée et demie; faire cuire le tout dans de l'eau avec du sucre, jusqu'à consistance de sirop. L'herbe prise en décoction de réglisse, dit Mathiole, ou la décoction de l'herbe même prise

pendant quelques jours avec du miel violat ou du sucre violat, est propre à toutes les affections de la poitrine provenant d'humeurs froides, même aux asthmatiques, à ceux qui ne peuvent respirer sans avoir le cou droit, et aux phthisiques qui erachent du pus. La décoction de cette plante est salutaire en gargarisme dans l'allongement de la luette, en clystère dans la dyarrhée, en parfum dans le flux immodéré des mois des femmes. Le suc est excellent contre les fluxions des yeux.

Pimprenelle sanguisorbe (*Pimpinella sanguisorba major*, Tourn. *Sanguisorba officinalis*, Linn.). Plante qui croît sur les montagnes, dans les prés, dans les pâturages; on la cultive dans les jardins potagers. Elle est rafraîchissante, dessiccative, astringente, vulnéraire, pulmonique et d'une saveur agréable. Son usage principal est dans les affections catarrheuses des poumons, dans l'érosion de poumon, dans la phthisie, dans les maladies malignes, dans la dyssenterie, diarrhée, flux des hémorroïdes. On l'emploie intérieurement en décoction, et extérieurement par application contre toutes sortes d'hémorragies du nez ou de plaies. Les feuilles tendres purifient le sang.

La pimprenelle entre dans le sirop d'*adianthum* de Fernel, dans celui de guimauve du même, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans celui de grande consoude de Fernel, dans le baume polycreste de Bauderon, dans le mondificatif d'ache, dans le *martiatum*, et dans l'emplâtre *gratia dei* de Nicolas.

Pimprenelle saxifrage, Boucage ou Persil de bouc (*Tragoselinum majus, umbellâ candidâ*, Tourn. 309). Plante dont il y a plusieurs espèces qui ne diffèrent que par la grandeur de leurs feuilles et par la couleur de leurs fleurs; elles croissent dans les lieux incultes et dans les terres grasses. La pimprenelle saxifrage est chaude, dessiccative, atténuante, apéritive, abstersive, lithontriptique, vulnéraire et sudorifique. Sa saveur est âcre, et son usage principal, prise en décoction ou en poudre, est de préserver et de guérir les maladies malignes et contagieuses, de lever les obstructions du foie, des reins, du poumon; elle remédie à la strangurie, à la colique, à la toux, à l'asthme, à la péripneumonie, aux erudités et à la foiblesse de l'estomac. Selon Rivière, la décoction de cette plante dans de l'eau avec du beurre guérit la dyssenterie. Sa racine frite dans du beurre est bonne pour tirer les balles hors des blessures; et, suivant Staricus, pour mondifier les ulcères, mûrir les bubons et les tumeurs carcinomateuses, mondifier et consolider les plaies.

Pin (*Pinus pinea*, Linn. 1419). Arbre dont il y a quatre espèces, une cultivée et les autres sauvages. Le pin cultivé porte des fruits appelés *pignons*, ou *pignolas*, *nuces pineae*, *strobili pinei*. On cultive cet arbre dans les jardins, principalement aux pays chauds; les autres espèces croissent dans les lieux montagneux et pierreux. L'écorce et les feuilles du pin sont astringentes et dessiccatives. Les pignons viennent de Catalogne et des pays chauds de la France. On doit les choisir récens, assez gros, nets, blancs, tendres, doux et de bon goût. Les pignons sont tempérés et humides, maturatifs, adoucissans, pectoraux, propres à engraisser, ce qui fait qu'on en donne aux phthisiques; dans la toux, la strangurie et l'acrimonie de l'urine, pour adoucir; ils mondifient les ulcères des reins; ils résolvent, ils mûrissent, ils amollissent, ils sont salutaires dans les maladies du poumon qui dépendent de la lymphe âcre, salée et acide qui tombe dessus, comme la phthisie, l'enrouement, l'âpreté de la gorge. On en tire une huile par expression, comme on tire celle des amandes, après les avoir bien pilées dans un mortier de marbre. Cette huile est pectorale et adoucissante à peu près comme l'huile d'amandes douces.

Il faut bien prendre garde de confondre ces pignons avec les pignons d'Inde, qui sont des purgatifs très-violens. Les pignons sont utiles dans le crachement de sang, le desséchement, et la maigreur appelée *tabes*; ils tempèrent et corrigent la saumure des urines, détergent l'ulcère des reins, et réparent le lait des nourrices.

Une pomme de pin, infusée dans de l'eau tiède pendant vingt-quatre heures, est fort bonne pour laver les parties affligées d'érysipèle et en apaise l'inflammation. *Voy.* Pignons.

Pissenlit, *ou* Dent de lion (*Dens leonis*, *latiore folio*, Tourn. *Leontodum taraxacum*, Linn. 1122). Plante très-commune qui croît dans les lieux herbeux, incultes. On la mange en salade au printemps, quand la feuille commence à croître, et pendant qu'elle est encore tendre. Elle est chaude et dessiccative, d'une saveur amère, abstersive, apéritive, hépatique, et a du rapport avec l'endive ou chicorée; elle est plus efficace.

La tisane faite avec ses racines tempère l'ardeur des urines, et convient dans les fièvres, dans la colique néphrétique et dans la gravelle. Pour apaiser la toux violente et guérir le rhumatisme, on fait boire soir et matin un poisson de lait de vache sur lequel on verse autant de décoction de

pissenlit toute bouillante ; on y ajoute un peu de sucre-candi. Tragus ordonne l'eau de pissenlit dans les inflammations intérieures et extérieures, comme dans les collyres. Mathiole ordonne le pissenlit bouilli avec des lentilles dans la dyssenterie. Parkinson recommande les racines et les feuilles de pissenlit, bouillies dans du vin ou dans du bouillon, pour la cachexie, la phthysie, et pour les fièvres intermittentes.

Ettmuller regarde cette plante comme un remède assuré dans ces sortes de fièvres, même les plus invétérées ; et Garidel l'a éprouvé avec succès dans les malades d'un tempérament sec et bilieux, où le quinquina n'avoit fait que suspendre légèrement les accès, et où la fièvre dégénéroit en fièvre lente et habituelle. Barbette se servoit de son suc pour les inflammtions internes, comme dans la pleurésie, mêlé, à la dose d'une once et demie, avec l'eau de chardon-béni et de scabieuse et le sirop de coquelicot, y ajoutant un demi-gros d'yeux d'écrevisses. On peut substituer la décoction de toute la plante à l'eau distillée ; on en fait prendre trois verres par jour au malade.

Pistaches (*Pistacia*). Le pistachier est un arbre qui croît en Perse et autres lieux de l'Asie ; on l'élève aisément dans les pays chauds. Son fruit est en usage dans la médecine comme dans les alimens ; on en ordonne jusqu'à une douzaine dans une pinte d'émulsion pectorale, avec les amandes et les pignons blancs. On les couvre de sucre, on en fait des dragées ; elles sont très-nourrissantes et très-agréables au goût.

Pivoine (*Paeonia*). Plante dont il y a deux espèces principales, l'une mâle (*Paeonia folio nigricante, splendido, quae mas*, Tourn. *Paeonia officinalis mascula*, Linn. 747), dont les fleurs sont simples ; l'autre femelle (*Paeonia communis, vel fœmina*, Tourn. *Paeonia officinalis fœmina*, Linn.), qui les a doubles. L'une et l'autre espèce sont cultivées dans les jardins. La pivoine est chaude et dessiccative, d'une saveur amère et astringente, elle est céphalique et éprouvée dans les grands maux qu'on a coutume d'attribuer à la tête, comme l'épilepsie, le vertige, les convulsions, l'incube appelé vulgairement *cochemar* ou oppression nocturne.

On se sert ordinairement de la racine de pivoine et de sa semence, et quelquefois de ses fleurs dont quelques personnes tirent la teinture avec du vin blanc, qu'ils donnent jusqu'à quatre onces. L'usage commun de ces parties est de les réduire en poudre, après les avoir fait sécher à l'ombre, et d'en donner depuis un gros jusqu'à deux en bol, en opiat,

ou de quelque autre manière; on ordonne les racines en décoction et en infusion jusqu'à une once lorsqu'elles sont fraîches; on les fait bouillir dans un bouillon de veau, ou dans une pinte d'eau, en forme de tisane. Cette plante pousse aussi les règles et les lochies des accouchées, et emporte les obstructions des viscères. La racine entre dans la poudre de Guttète.

Plantain (*Plantago*). Plante très-commune dont il y a trois principales espèces usitées; savoir, le grand (*Plantago major*, Linn. 163), dont les feuilles sont luisantes, larges, marquées chacune de sept nerfs en leur longueur; le moyen (*Plantago media*, Linn. 163), qui diffère du précédent en ce que ses feuilles, ses tiges et ses épis sont couverts d'un poil blanc et mou, et en ce que sa racine est un peu plus grosse; et enfin le long (*Plantago lanceolata*, Linn. 164), ainsi appelé parce que ses feuilles sont longues, étroites, pointues comme le fer d'une lance.

On emploie la première espèce de plantain comme la plus commune, et à son défaut, on se sert des deux autres dans la plupart des décoctions et des tisanes vulnéraires et astringentes. Cette plante est d'un usage très-familier; elle est rafraîchissante, dessiccative, abstersive, incrassante, hépatique, astringente et vulnéraire; on se sert des feuilles qu'on applique toutes fraîches sur les blessures et sur les contusions. On donne le suc depuis deux onces jusqu'à quatre au commencement des fièvres intermittentes; quelques malades en ont été guéris. On choisit pour cette maladie la seconde espèce dont on prend cinq ou six racines; on les pile, on les fait infuser dans cinq onces d'eau, auxquelles on ajoute trente gouttes d'esprit de soufre pour trois prises, qu'on donne une heure avant le frisson; il faut auparavant bien purger le malade. Tragus estime le plantain pour les phthisiques. La tisane et son eau distillée sont utiles dans la dyssenterie, dans le crachement de sang, et dans les hémorragies, de quelque nature qu'elles soient. Pour les hémorroïdes on pile le plantain, on en fait un onguent avec du beurre frais qu'on fait fondre ensemble, on en frotte la partie souffrante avec le bout d'un poireau; ce remède est très-salutaire. Sa semence à un gros, prise dans du lait, ou mise en poudre et avalée dans du bouillon, a souvent réussi pour les cours de ventre. Dans les collyres on employe communément l'eau distillée de plantain avec l'eau rose, pour apaiser l'inflammation des yeux. Camérarius donnoit le suc de toute la plante avec l'eau rose et le sucre. Dans la gonorrhée, on ordonne l'eau de

plantain en injection, lorsqu'il s'agit de l'arrêter ; c'est une méthode pernicieuse. Simon Pauli se servoit utilement de l'extrait de plantain, et de la décoction de salsepareille pour guérir le pissement de sang qui survenoit après la gonorrhée.

Le cataplasme fait avec les feuilles de plantain et la mousse qui croît sur les pruniers, cuits ensemble dans du vin, passe pour un bon remède, appliqué sur les hernies. Rivière assure qu'un demi-gros de semence de plantain, avalée dans un œuf, est capable de prévenir l'avortement. Boyle propose pour le crachement de sang le remède suivant qui paroît bon : piler dans un mortier, avec un peu de sucre, six onces de racines de grande consoude fraîche et ratissée, et en faire une espèce d'électuaire avec le suc d'une douzaine de poignées de feuilles de plantain. Schwenfeld recommande la fomentation des feuilles de plantain en décoction pour la chute de l'anus. Pour les cuissons et les démangeaisons de cette partie, Ettmuller conseille la décoction des feuilles de cette plante, dans laquelle on fait fondre un petit morceau d'alun ; ou peut lui substituer son eau distillée. On se sert aussi du plantain avec succès en faisant cette décoction dans l'eau de chaux, pour dessécher les ulcères des jambes.

Cette plante entre dans l'eau vulnéraire, et dans la poudre de Paulmier contre la rage. Dans les maux de gorge le gargarisme de plantain est excellent.

PLANTAIN D'EAU (*Plantago aquatica*). Plante dont les feuilles sont plus longues et plus pointues que celles du grand plantain. Elle croît dans les étangs, dans les marais et dans les eaux dormantes. Le plantain d'eau renferme un sel très-caustique, âcre et volatil comme celui de la *flammula ;* de sorte qu'étant appliqué sur quelque partie, il y excite des ampoules et des vessies. On en applique même sur les deux pouls dans les fièvres intermittentes, et on croit qu'elles cessent par ce remède, pourvu qu'on ait fait précéder les généraux. Son sel âcre, volatil, capable de corriger l'acide scorbutique, le rend spécifique contre le scorbut ; il passe pour un excellent alexipharmaque interne qui chasse le venin par les sueurs. Sa graine prise en breuvage guérit toutes sortes de flux, même ceux de sang les plus invétérés. La décoction de sa racine, faite dans du vin, est bonne au calcul des reins et de la vessie. Cette racine, prise en breuvage seule, ou avec semblable poids de *daucus*, est bonne aux tranchées et aux dyssenteries. L'herbe resserre le ventre. L'eau de sa décoction, prise en breuvage, rompt et diminue la pierre et la gravelle des reins.

Plantes : *Manière de les préparer pour les pharmacies.*

Pour faire la récolte des plantes, il faut s'attacher spécialement aux endroits qui sont le plus favorables à chacune, où elles se plaisent le mieux et où elles profitent davantage. Il faut avoir pour principe, et même pour axiôme en botanique, que toutes les plantes qu'on cultive dans les jardins sont plus grasses ; que celles qui viennent naturellement dans les campagnes sont plus vigoureuses; que celles qu'on rencontre sur les montagnes sont plus odorantes ; que celles qui croissent dans les lieux aquatiques sont plus âcres ; enfin, que celles qu'on ne peut se procurer que par artifice pendant l'hiver, n'ont que très-peu de vertus et se sentent du fumier qui leur a été prodigué. D'après ces principes fondamenteaux, on doit conclure que le vrai terrain propre aux plantes émollientes est un terrain bas et humide, et que pour avoir de bonnes plantes aromatiques, on les doit chercher dans un terrain élevé et découvert. Le bon temps, pour cueillir ces fleurs, est celui où elles commencent à s'épanouir : passé ce temps, elles perdent chaque jour de leurs parties volatiles et par-là même de leurs vertus. Si on attend que ces fleurs tombent d'elles-mêmes pour en faire la récolte, on doit pour lors être assuré qu'elles n'ont presque plus de force et qu'elles ne sont par conséquent d'aucune utilité. On aura encore un inconvénient particulier à craindre, si on cueille trop tard les fleurs de tussilage, de pied-de-chat, de bouillon blanc, les filamens des étamines et des pistils de ces plantes tiennent peu alors, ils s'en détachent donc très-facilement, et si on les emploie en infusion ou en tisane, il en nage nécessairement dans la liqueur des parcelles qui prennent à la gorge et importunent beaucoup les malades, sur-tout si on n'a pas l'attention de passer l'infusion à travers un linge.

Il faut choisir, autant qu'il sera possible, un beau jour pour faire la récolte des fleurs, sur-tout celles de violettes : les temps pluvieux sont très-contraires à leur récolte. L'heure la plus favorable est le matin, lorsque la rosée, après un premier rayon du soleil, s'en trouve enlevée : les ardeurs du midi les épuisent trop de leurs parties essentielles.

Une chose à laquelle on doit s'appliquer, c'est de connoître dans chaque fleur la partie où réside sa principale vertu. Dans les fleurs labiées, le calice est la partie principale pour la médecine, au lieu que dans les fleurs d'oranger les pétales sont ce qu'il y a de plus odorant.

Quand ces plantes ont des fleurs trop petites pour être considérées

considérées séparément, on cueille le haut de leurs tiges garnies de fleurs; ces bouts son connus communément dans les officines sous le nom de *sommités fleuries*. L'absinthe, l'armoise, le caillelait jaune et blanc, l'euphraise, la germandrée, l'ivette, le scordium, l'hysope, la marjolaine, l'origan, la sauge, le thym, la lavande, la petite centaurée, le millepertuis, la fumeterre sont toutes autant de plantes dont on doit conserver les sommités. Quant aux fruits, si on veut s'en servir incontinent, il ne faut les cueillir que dans leur parfaite maturité; mais si l'on veut les conserver, on les cueille un peu auparavant. En général, pour avoir des fruits bons, on doit les choisir bien nourris et bien conditionnés chacun selon son espèce. Si ce sont des semences ou des graines qu'on a à recueillir, on n'en fait la récolte que lorsqu'elles sont bien mûres, et on les choisit bien nourries et bien conditionnées, c'est-à-dire, qu'elles aient toutes l'odeur et la saveur qui leur conviennent. Pour les tiges, lorsqu'on est obligé d'en ramasser, on donne toujours la préférence aux plus fortes et aux mieux nourries, à moins d'avoir des raisons particulières d'en agir autrement. A l'égard des bois, celui du tronc de l'arbre est préférable à celui des branches pour les pharmacies : le plus pesant est toujours le meilleur. Si ce sont des écorces d'arbres qui sont nécessaires, on choisit celles des jeunes préférablement à celles des vieux. Le meilleur temps pour en faire la récolte, afin de pouvoir mieux les conserver, est la fin de l'automne. En les cueillant au commencement du printemps, elles sont plus abondantes en sucs; mais, en général, la différence en est de si peu de conséquence, qu'il seroit inutile d'en faire un précepte : excepté néanmoins les écorces résineuses, qu'il vaut mieux cueillir au printemps, lorsque le suc est prêt à se mettre en mouvement.

Pour conserver les feuilles des plantes, si on veut les avoir dans toute leur vigueur, il faut en faire provision aux approches de la fleuraison; si on n'a besoin que des feuilles qui s'emploient toutes récentes, on les cueille uniquement à mesure qu'elles sont nécessaires; et en cas qu'on trouve dans la même espèce des individus plus ou moins avancés, on choisit toujours par préférence la plante qui paroît dans l'état le plus favorable. Si ce sont, par exemple, des feuilles de bourrache dont on a besoin, on les cueille sur un pied qui est prêt à fleurir, plutôt que sur celui qui ne fait que de naître, ou que sur celui qui est en pleine fleur, ou déjà défleuri et prêt à dépérir.

Les feuilles des herbes émollientes, pour mériter ce nom,

doivent nécessairement être tendres et molles. Si on veut en avoir de cette sorte, il faut s'attacher sur-tout aux plantes les plus jeunes ; les feuilles sèches et dures ne valent rien.

Les racines doivent encore avoir un temps propre pour leur récolte. Celles des plantes annuelles qui croissent en même temps que les tiges, demandent à être cueillies dans l'âge adulte de la plante, au temps de la fleuraison, lorsqu'elles ont acquis toute leur croissance, pourvu qu'elles soient encore tendres ; car elles sont sujettes à devenir dures ou cordées dans leur arrière-saison. Les racines vivaces s'arrachent sur la fin de l'hiver ou au commencement du printemps ; cependant il vaut mieux les arracher au commencement de l'hiver ou sur la fin de l'automne, qu'au commencement de l'automne ou à la fin du printemps, ayant sur-tout égard à la nature de chaque plante, selon qu'elle est ou précoce ou tardive.

Les pharmaciens herboristes conservent les plantes d'une année à l'autre, afin de les trouver toujours au besoin. Les années sèches sont infiniment meilleures que les années pluvieuses et humides pour pouvoir les conserver ; il y en a qui ne sont pas de nature à pouvoir l'être, telles sont les crucifères ; quelques autres peuvent se garder plusieurs années sans se renouveler, pourvu qu'elles aient été cueillies dans des temps favorables.

Après avoir bien fait sécher les plantes, on les remue sur un tamis de crin, pour en séparer les ordures et les insectes, ou œufs d'insectes, qui peuvent s'y trouver et souvent même en assez grande quantité: ensuite on les serre dans des sacs de papier, ou dans des boîtes de bois garnies de papier, ou, ce qui vaut mieux, dans des bouteilles de verre exactement bouchées. Les fleurs de violettes et de roses rouges exigent sur-tout cette précaution. Cependant on peut épargner la dépense des bouteilles de verre pour les autres fleurs, ayant seulement attention de les tenir dans des boîtes, dans un endroit sec et peu exposé aux vicissitudes de l'air ; car elles sont sujettes à s'amollir et à se ressécher alternativement dans des boîtes même, suivant qu'il fait des temps humides ou secs.

En faisant bien sécher et en tenant parfaitement serrées les fleurs de caillelait, on parviendra à leur procurer une odeur de miel fort agréable. Ces fleurs peuvent se conserver un an en bon état; il n'en est pas de même des fleurs liliacées ; elles perdent entièrement leur odeur, dès qu'on les dessèche, de quelque manière même qu'on puisse s'y prendre.

Il en est à peu près de même des roses pâles et des roses muscates; elles perdent aussi presque toute leur odeur en séchant. Il y a en cela une grande différence d'avec les roses de Provins; lorsqu'elles sont fraîches, elles ont peu d'odeur; elles en acquièrent beaucoup par la dessiccation et se conservent en bon état pendant plusieurs années.

Si on fait sécher lentement les fleurs de bourrache et de buglose, elles pâlissent et se décolorent entièrement. Une attention qu'on doit avoir en faisant sécher les fleurs d'œillets et de roses rouges, c'est de les monder préalablement de leurs onglets.

Il y a encore de certaines fleurs qui perdent entièrement leur couleur, si on les fait sécher à l'air libre. La violette, la germandrée, la petite centaurée sont de cette nature. Pour obvier à cet inconvénient, il suffit de les assembler par petits paquets, de les envelopper de papier pour les faire sécher, mais néanmoins toujours à une chaleur suffisante pour pouvoir opérer une dessiccation très-prompte. Si on veut sur-tout conserver la couleur des violettes, il faut les faire sécher avec leurs calices, après quoi seulement les monder. On observera à l'occasion des violettes, qu'elles conservent leur couleur très-long-temps, lorsqu'on a tiré une bonne partie de leur teinture par l'infusion dans l'eau bouillante, et qu'on les a exprimées et séchées promptement.

On avoit anciennement l'usage de faire sécher les plantes doucement et à l'ombre. Sylvius est le premier qui a observé qu'elles perdent beaucoup moins à être séchées rapidement.

Avant de les faire sécher, on commence d'abord par les bien monder; on les nettoie de toutes parties étrangères ou altérées; on les expose ensuite à l'ardeur du soleil ou d'une étuve, ou sur un four de boulanger, se gardant bien de les amonceler, elles s'échaufferoient davantage et s'altéreroient considérablement. On les étend par couches peu épaisses, et on les remue même plusieurs fois par jour, afin de multiplier et renouveler leur surface. On feroit encore mieux de les étendre sur des canevas ou grosses toiles suspendues, afin de donner plus de latitude à la circulation de l'air. Si c'est au soleil qu'on les fait dessécher, on aura soin de les retirer tous les soirs, afin de les préserver de l'humidité de la nuit.

En prenant ces précautions, on conservera très-long-temps aux plantes leurs couleurs, leurs odeurs et toutes leurs propriétés. Si on les fait au contraire sécher par tas ou très-lentement, elles se fanent pour l'ordinaire entre elles, se noir-

cissent, se moisissent, perdent toutes leurs vertus, se corrompent même et contractent de mauvaises qualités.

Plus les plantes sont naturellement succulentes, plus elles demandent de célérité pour le desséchement; elles sont pour lors plus susceptibles d'une fermentation intérieure. Cependant les plantes aromatiques, lorsqu'elles sont desséchées rapidement, paroissent d'abord fragiles, cassantes et répandent peu d'odeur; mais quelques jours après elles reprennent leur souplesse et redeviennent ensuite odoriférantes. A l'égard des plantes crucifères et anti-scorbutiques, en vain s'opiniâtreroit-on à vouloir les dessécher; ainsi desséchées, on ne leur trouveroit plus aucune vertu.

Les plantes aromatiques, lorsqu'elles contiennent des principes volatils, n'exigent pas d'être desséchées rapidement; il faut leur ménager le degré de chaleur à proportion.

Les semences, pour plus grande facilité, se distinguent en semences arides, farineuses et résolutives. Les arides sont aussi dures dans toute la substance que dans leur écorce: de cette classe sont les semences de coriandre, d'anis, qui croquent sous les dents.

Les farineuses sont celles qui ont la substance de leurs côtes comme poudreuse: cette substance se réduit aisément sous la dent en une farine mollette; telles sont les bois et les semences des plantes légumineuses. Les semences émulsives ont dans leurs lobes beaucoup de matière huileuse: cette matière, étant mâchée ou arrosée avec de l'eau, rend la salive ou l'eau blanche ou comme laiteuse; telles sont les semences des plantes cucurbitacées, aussi bien que les amandes.

On aura de la peine à conserver long-temps les semences émulsives malgré toutes les précautions qu'on pourroit apporter à leur desséchement; elles perdent beaucoup de leurs qualités en vieillissant; les amandes vieilles ne valent rien: quand elles sont fraîches, elles sont douces, blanches et fermes; mais viennent-elles à vieillir, elles se colorent, se rident, rancissent et contractent une très-mauvaise qualité.

Lorsque les semences qu'on veut garder se trouvent renfermées dans des capsules sèches, on les conserve dans leurs capsules autant qu'on pourra. Quant à celles qui sont renfermées dans des fruits charnus, on les tire pour les dessécher. Rien n'est plus facile à sécher que les semences, pourvu qu'on les expose dans un endroit sec et modérément chaud; si on veut garantir les semences émulsives de rancir trop vîte, on ne les fait pas trop dessécher.

Les racines demandent plus de sujétion pour leur exécution; il faut préalablement les monder, en couper les filamens

et les frotter d'un linge rude pour en emporter la terre et les ordures qui peuvent y être adhérentes. Souvent même on trouve des racines qu'on est obligé de laver, pour pouvoir les bien nettoyer, après quoi on les fait sécher rapidement. Pour cet effet, on les étend sur des toiles, si elles sont petites, ou même dans des tamis, si on n'en a pas beaucoup à faire sécher. Si, au contraire, elles sont grosses et charnues, on les coupe par rouelles et on les enfile avec une ficelle comme un chapelet avant de les mettre sécher : telles sont les racines de bryone, d'énula campana. Si elles se trouvent cordées, on commence par les fendre en long et en arracher les cordons. Les racines gluantes et mucilagineuses sont très-sujettes à se moisir. Pour parer à cet inconvénient, on les lave bien après les avoir coupées par tranches, afin de leur enlever une partie de leur mucilage. On diminue par-là un peu leur vertu, mais on a l'avantage de pouvoir les conserver. Il arrive quelquefois que pour conserver les racines fraîches pendant l'hiver, on les met à la cave; mais elles y végètent, s'y épuisent et se réduisent presqu'à rien.

De toutes les racines, les bulbes ou oignons sont les plus difficiles à sécher. On aura bien de la peine à réussir, à moins d'avoir recours à la chaleur de bain-marie, après les avoir doucement effeuillés et enfilés. La racine d'arum est peut-être une de celles qui mérite le plus d'attention; la différence prodigieuse de ses qualités lui vient des différens états où elle peut être prise.

Cette racine a un tubercule charnu, blanc, irrégulièrement arrondi, garni de quelques fibres et rempli, sur tout au printemps, d'un suc laiteux. L'acrimonie de ce suc est telle que, pour peu qu'on le goûte, la langue, vivement piquée, s'en ressent pendant un jour entier. Si on desséche et conserve simplement cette racine, ses couches extérieures en deviennent presque insipides, tandis que l'intérieure récèle longtemps une âcreté considérable. On peut concevoir par-là comment cette même racine a pu être employée à faire du pain pour les pauvres en temps de disette ; à faire de l'amidon, du savon, et à faire en médecine, pour l'usage intérieur, des fondans, des purgatifs et des stomachiques; pour l'usage extérieur, des anodins et des détersifs. Il seroit à désirer qu'indépendamment des racines d'arum qu'on peut toujours avoir fraîches, mais plus ou moins succulentes, suivant la diversité des saisons, on en recueillît, tant au printemps qu'en automne, et qu'on en gardât au moins pendant deux ans, les unes entières, les autres fendues en quatre, toutes datées

du temps de leur récolte, afin d'en pouvoir toujours trouver avec les conditions que le médecin jugeroit à propos de prescrire.

Les racines d'orchide demandent aussi une préparation particulière. On prend ces racines ou bulbes les mieux nourries; on leur ôte la peau; on les jette dans de l'eau froide, et après qu'elles y ont resté quelques heures, on les fait cuire dans une suffisante quantité d'eau, et ensuite égoutter; après quoi on les enfile pour les faire sécher à l'air. Choisissant pour cette préparation un temps sec et chaud, elles deviennent transparentes, très-dures et semblables à des morceaux de gomme adragant. Elles peuvent se conserver saines tant qu'on voudra, pourvu qu'on les tienne dans un lieu sec: celles qu'on fait sécher autrement s'humectent et moisissent, pour peu que le temps soit pluvieux pendant plusieurs jours.

Platre cru (*Gypsum crudum*). Pierre blanche d'une dureté médiocre, assez poreuse, qui se trouve dans toutes les carrières; on la calcine, et on en fait une demi-chaux qui est le plâtre dont on se sert dans la maçonnerie. Le plâtre cru est astringent, et propre pour dessécher les humidités superflues, pour arêter le sang, pour resserrer et fortifier. On s'en sert dans les hernies, on en fait entrer dans quelques emplâtres ou onguens. Si on en avale, il étouffe et étrangle la personne. Etant brûlé, il n'est pas si emplastique qu'auparavant, mais il est plus subtil et plus dessiccatif; on trouve aussi qu'il est répercussif, principalement étant détrempé dans de l'eau et du vinaigre. Le plâtre ratissé à une muraille, mis sur une coupure fraîche, en arrête le sang et la guérit.

Plomb (*Plumbum*). Métal mou, pliant, pesant, noir, luisant, très-froid, s'étendant sous le marteau. Il naît dans les mines d'Angleterre et de France d'une pierre nommée *plomb minéral* ou *mine de plomb*, et par quelques ouvriers *alquifoux*. Le plomb minéral doit être choisi en beaux morceaux, les plus nets, les plus pesans, les plus brillans, doux et pour ainsi dire gras au toucher.

Le plomb est rafraîchissant, astringent, incrassant; il incarne les ulcères, cicatrise et diminue l'excroissance des chairs; seul appliqué dessus en plaque, ou mêlé avec d'autres remèdes: il convient aux plaies, aux ulcères nommés *chironniens*, *malins*, *chancreux* et *pourris*, on en applique aussi des plaques sur les tumeurs pour les résoudre. Pour purifier le plomb, on y jette de la cire ou du vieux-oing lorsqu'il fond; et quand la flamme est passée, on verse dessus

de l'eau chaude : mais la meilleure manière de purifier le plomb, est de le faire fondre dans un creuset, et d'y jeter un quart-d heure après qu il est fondu, sans le retirer du feu, un peu de sel ammoniac (*muriate ammoniacal*), et de remuer doucement avec une spatule de fer jusqu à ce que le sel ammoniac soit évaporé, après quoi on jette les ordures qui sont dessus, et on a du plomb blanc et pur comme de l'argent; cette dépuration a pareillement lieu à l'égard de l'étain. On pulvérise le plomb en le faisant fondre, et y mêlant du charbon en poudre ; on lave ensuite ce plomb pulvérisé pour en séparer le charbon, puis on le fait sécher. On peut pulvériser le plomb en se contentant de le faire fondre dans une terrine, et l'agiter sans y ajouter de charbon ; mais l'opération est plus longue.

Pour faire le plomb brûlé (*plumbum ustum*), on met dans un creuset ou dans un pot deux parties de plomb et une partie de soufre ; on calcine le tout ensemble jusqu'à ce que le soufre soit brûlé, et que le métal soit réduit en poudre noire. Il est dessiccatif, astringent, résolutif ; on l'emploie dans les emplâtres et dans les onguens. Ettmuller dit que le sucre de Saturne commun (*acétite de plomb*), est un remède polycreste, et d'une grande utilité, car il est propre à absorber l'acide vicié du corps, et un remède spécifique dans le mal et la maladie hypocondriaque, et dans les affections de la rate, causées par l'acide. Plusieurs mélancoliques hypocondriaques ont été guéris par le moyen de ce sucre qui n'est pas moins salutaire au scorbut. Le sucre de Saturne est excellent contre la colique causée par la bile. Il est éprouvé contre l'érysipèle scorbutique provenu du vice de la rate. Un homme affligé d'un érysipèle splénique résistant à tous les remèdes, a été guéri par l'usage interne du sucre de Saturne qui lui fit jeter des excrémens très-noirs. Selon Boyle, ce sucre dissous dans de l'eau de plantain, ou même dans de l'eau commune, est un remède incomparable pour la brûlure, aussi bien que pour arrêter le sang, et pour détourner les symptômes qui suivent l'amputation des membres, en appliquant aussitôt des étoupes imbues de cette liqueur le plus chaudement possible, arrêtées avec des bandages, en les y laissant long temps pour donner au remède le temps d'opérer. La dose est d'une once de sucre de Saturne dans une chopine d'eau. Il a encore d'autres propriétés qu'il seroit trop long de rapporter.

POIDS *qui sont en usage en pharmacie et en médecine.*

Les poids dont on se sert sont la livre, la demi-livre, le quarteron, l'once, la drachme ou gros, le scrupule et le grain.

La livre marchande, et qui est celle dont on entend parler dans cet ouvrage, est de seize onces qui sont de deux marcs; mais la livre de médecine n'est que de douze onces. Les anciens la désignoient pas *as* ou *pondo;* mais les modernes la désignent par ce caractère ℔ j; pour la demi-livre, on met ℔ ß., et pour la livre et demie ℔ j. ß.

Le quarteron, poids de marchand, est de quatre onces, et poids de médecine, trois onces; il est désigné par 4^tar j. Le demi-quarteron est désigné par 4^tar ß.

L'once est toujours la seizième partie de la livre, poids de marchand, et la douzième partie de la livre, poids de médecine. Ainsi l'on ne doit point admettre deux sortes d'onces, puisqu'elle est la même. On désigne l'once en médecine par ce caractère ℥j., la demi-once ℥ ß., et l'once et demie ℥j. ß. L'once est composée de huit drachmes ou gros.

La drachme ou gros est la huitième partie d'une once, désignée par ce caractère ʒj, qui est comme un 3 en chiffre, parce qu'elle est composée de trois scrupules. La demi-drachme est désignée par ʒ ß., et la drachme et demie par ʒj. ß.

Le scrupule est la troisième partie d'une drachme, désigné par le caractère ℈j.; il est composé de vingt-quatre grains. Le demi-scrupule est marqué ℈ ß.

Nota. Le grain est la vingt-quatrième partie d'un scrupule marqué par *gr.* j. On doit se servir de celui de laiton, c'est celui qu'on emploie dans le commerce; car quand on se sert de grains de blé ou de grains d'orge, on n'est pas bien sûr du poids, parce que ces grains sont de pesanteur différente; ce qui peut avoir des suites dangereuses dans les médicamens violens.

POIREAU (*Porrum commune capitatum*, Tourn. *Porrum*, Linn. 423). Plante potagère très-commune. Le poireau est très-chaud, dessiccatif, atténuant, apéritif, incisif, résolutif; il excite les urines et les mois, il est bon contre la morsure des serpens, la brûlure, le mucilage des poumons, le tintement et la suppuration des oreilles, la tumeur et la douleur des hémorroïdes. On fait cuire sous la cendre, dans une feuille de chou, une ou deux poignées du blanc des poireaux, qu'on applique sur le côté dans la pleurésie, ou bien on les fricasse dans la poële avec de bon vinaigre. Les poireaux crus ou bouillis légèrement, pilés et appliqués sur les tumeurs des articles, sont excellens pour les dissiper. Les bouillons aux poireaux et aux navets conviennent dans l'extinction de voix, et fortifient la poitrine. Le poireau cuit sous la cendre, et mangé, est bon contre le venin des champignons. Le poi-

reau n'est pas si pénétrant que l'oignon ; leurs semences sont apéritives aussi bien que leurs racines : on en donne un gros, après les avoir concassées et infusées dans un verre de vin blanc, pour guérir la difficulté d'uriner, et faire sortir le sable des reins et de la vessie.

Quatre ou cinq gouttes de suc des fibres pilées de la racine de poireaux avec un peu de sucre, sont très-bonnes pour les enfans qui ont des vers.

Poirée ou Bette (*Beta alba vel pallescens quae cycla officinarum*, Tourn. 502. *Beta vulgaris*, Linn. 322). Plante potagère dont il y a deux espèces principales, une blanche et une rouge. La première est appelée poirée blanche, *beta alba ;* la seconde est subdivisée en deux espèces dont la première est appelée poirée rouge, *beta rubra, sive nigra;* et la seconde bette-rave, *beta rubra, radice rapae.* Elle diffère de l'autre espèce de bette rouge en ce que ses feuilles sont plus petites et plus rouges, en ce que sa racine est très-grosse, ayant la figure d'une rave, et empreinte d'un suc rouge comme du sang. On cultive toutes les bettes. On se sert en médecine principalement de la blanche. La poirée est chaude, dessiccative et abstersive ; elle est bonne aux personnes qui sont incommodées de la rate ; cuite et mangée avec de l'ail, elle fait mourir les vers.

On applique extérieurement les feuilles sur la peau, lorsqu'elle a été enlevée par quelque vésicatoire ou remède caustique ; on les met aussi sur les petits ulcères de la gale, elles entretiennent avec douceur l'écoulement des humeurs qu'on veut faire sortir par les glandes de la peau. On fait aspirer par le nez le suc de la poirée blanche, pour détremper et pour dissoudre la pituite qui s'y est épaissie et qui en bouche les conduits, ou bien on y introduit un morceau de pédicule de la feuille, coupé pour cet effet. Ces pédicules sont appelés *cardes* lorsqu'ils sont parvenus à une certaine largeur.

Le suc de la racine passe pour un sternutatoire assez puissant ; quelques auteurs en font cas pour la migraine, parce qu'en mettant cette racine pilée dans le nez, il en coule une quantité considérable de sérosités. On fait avec la racine de poirée un suppositoire ; on la dépouille de son écorce, et on l'introduit dans le fondement pour lâcher le ventre des enfans ; elle est plus efficace lorsqu'on la saupoudre de sel.

Poirier (*Pyrus*). Arbre qui porte les fruits qu'on nomme poires ; les douces et franches sont les plus usitées. Les poires en général ont de l'astriction, et outre qu'elles chargent l'estomac, étant de difficile digestion, elles rendent le ventre

paresseux. Les poires sèches sont estimées contre les flux de ventre excessifs et les diarrhées. Le poiré est un excellent remède pour fortifier l'estomac et les intestins, en raffermissant leurs fibres.

Pois chiche (*Cicer arietinum*, Linn. 1040). Les pois chiches sont chauds, dessiccatifs ; ils amollissent, détergent, discutent, adoucissent, excitent les urines, nettoient les reins et la vessie, lâchent le ventre, et enlèvent les obstructions du foie et de la rate.

Leur décoction est utile dans la néphrétique ; elle fait jeter aux malades quantité de glaires, comme si c'étoit des pierres fondues. Les pois chiches sont utiles dans la jaunisse, pour tuer les vers, faire venir le lait aux nourrices, rétablir les règles, et faciliter l'accouchement ; on s'en sert en Espagne. La farine de ces semences est propre pour résoudre les tumeurs, sur-tout celles des testicules. Ils entrent dans le sirop de guimauve de Fernel.

Poivre noir (*Piper rotundum nigrum*) ; Poivre blanc (*Piper rotundum album*) ; Poivre long (*Piper longum orientale*). Le poivre croît aux Indes orientales, à Malaca, à Java, à Sumatra et à Malabar. Le poivre est chaud, dessiccatif, incisif, atténuant, apéritif, astringent, et usité dans la froideur et la crudité de l'estomac, dans la colique, la vue basse et les maladies venteuses. Il convient à toutes les maladies causées par l'acide vicié, en en prenant quelques grains concassés dans du vin, et quoiqu'on les rende comme on les a pris, leur sel a produit de bons effets dans l'estomac pendant le séjour qu'il y a fait, en corrigeant l'acide vicié, et découpant les mucilages grossiers.

La manière de s'en servir est en poudre ou concassé simplement, à la dose de cinq ou six grains, avec les autres ingrédiens âcres, pour faire cracher. Outre cette vertu, il réveille l'appétit, apaise la colique, fortifie l'estomac et chasse les vents ; pour cela on avale trois ou quatre grains de poivre blanc tout entiers après le repas, ou la pesanteur de huit ou dix grains en poudre dans un verre d'eau tiède. On emploie le poivre en poudre au bout d'une spatule pour resserrer la luette relâchée, pourvu que l'inflammation soit apaisée ; il calme aussi la douleur des dents. Quelques auteurs assurent que le poivre blanc n'est autre chose que les gros grains du poivre noir dépouillés de leur écorce, après les avoir trempés dans l'eau salée qui les gonfle ; on les fait sécher ensuite. Ce sentiment est appuyé sur l'expérience. Quand on ordonne le poivre, c'est le *noir*, autrement on ajoute *blanc* ou *long*.

Le poivre noir n'est pas employé dans les machicatoires, parce qu'il est moins agréable que le blanc ; mais il entre dans la thériaque d'Andromaque, dans le mithridat de diascordium, l'électuaire *de satyrio*, celui des baies de laurier, et dans la bénédicte laxative. Le blanc entre dans le mithridat, le diaphénic, et dans l'*hiera-diacolocynthidos*.

On fait un excellent cataplasme pour apaiser les tranchées des femmes en couche, avec le poivre long en poudre. On en prend une once, deux œufs frais, autant d'esprit-de-vin (*alcohol*) qu'il y a de blanc dans les œufs ; on les bat bien ensemble pendant une demi-heure, on l'étend ensuite sur des étoupes et après l'avoir échauffé sur une assiette, on l'applique sur le nombril.

Poivre de Guinée ou d'Inde, Corail de jardin, Poivre du Brésil, Piment (*Capsicum vulgare, siliquis longis propendentibus*, Tourn. *Capsicum annuum*, Linn. 270). Cette espèce de poivre croît naturellement dans les Indes et au Brésil : on l'élève aisément de graine dans les jardins. Le fruit ou les capsules de cette plante ne sont pas beaucoup en usage en médecine. La semence est d'une âcreté intolérable ; la seule gousse ou capsule qui l'enveloppe est supportable. On la confit au sucre, et on en mange une demi-once au plus, pour dissiper les vents, aider à la digestion, et fortifier l'estomac. L'usage de ce fruit peut causer la dyssenterie.

Poivre de la Jamaïque (*Piper jamaïcense*). Le poivre de la Jamaïque fortifie le cœur et l'estomac, il dissipe les vents, pousse les urines et les mois, soulage la colique et la passion iliaque, en un mot il ranime le sang et les esprits, et emporte les obstructions ; il est cordial, céphalique, apéritif, hystérique, stomachique et carminatif. Le petit girofle rond a les mêmes vertus, et approche de celles du girofle ordinaire ; quelques médecins le substituent au fruit du bois de baume appelé *carpobalsamum*, ou bien le poivre de la Jamaïque qui est plus commun. La dose et la manière de se servir de l'un et de l'autre est la même que celle des cubèbes ; ils peuvent aussi être employés dans les mêmes compositions.

Poix de Bourgogne, Poix grasse ou blanche (*Pix Burgundiæ*). Galipot sec, fondu sur le feu, et mêlé avec de la térébenthine grossière, et un peu d'huile de térébenthine ; la meilleure poix vient de Hollande et de Strasbourg. Il faut la choisir assez dure, nette, blanchâtre, tirant sur le jaune. Elle entre dans la composition de plusieurs onguens ; on en fait des emplâtres avec la cire, appelés *ciroènes*, dont les habitans de la campagne se servent ordinairement lorsqu'ils

se sont blessés en portant des fardeaux trop pesans, ou qu'ils ont fait quelque effort dans leur travail ; ils l'appliquent sur les vertèbres des lombes, ou sur les autres parties souffrantes. La poix est résolutive, digestive, détersive et ramollissante. Il est dangereux, dit Chomel, de l'appliquer sur une partie, lorsqu'il y a disposition à érysipèle ; car elle pourroit augmenter l'inflammation. On applique avec succès sur les loupes des genoux un emplâtre de poix de Bourgogne seule, et saupoudrée de soufre en poudre, ou de *minium* pour la sciatique, l'y laissant jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même ; et s'il survient démangeaison, on bassine l'endroit avec de l'eau mêlée avec autant d'eau-de-vie.

Poix noire *appelée aussi* Poix navale (*Pix navalis*). Mélange d'arcançon ou fausse colophane, et de talc ou goudron, afin de lui donner une couleur noire. Il y en a de deux sortes qui ne diffèrent néanmoins que suivant qu'elle est dure ou molle. La meilleure doit être d'un beau noir luisant, la plus approchante du bitume de Judée que faire se pourra. Celle qu'on fait en France ne vaut pas à beaucoup près celle de Stockolm. Elle est résolutive, détersive, dessiccative, vulnéraire, digestive ; on l'emploie dans les emplâtres et dans les onguens.

La poix navale, dit Ettmuller, appliquée en forme d'onguent ou d'emplâtre, amollit, digère et dissipe puissamment les tumeurs douloureuses des parties causées par une lymphe âcre et acide qu'elle attire par les pores de la peau ; l'emplâtre de poix est salutaire à la sciatique, à la goutte et aux rhumatismes.

En voici une formule de Potier, excellente contre la sciatique : poix navale, quatre onces ; térébenthine commune, une demi-once ; mastic, trois drachmes ; soufre bien pilé, une demi-once ; mêler le tout en forme d'emplâtre. On tire de la poix noire, selon Pomet, par le moyen d'une cornue, une huile rougeâtre, qu'on nomme *baume* ou *huile de poix*. C'est un très-bon baume, on prétend que ses qualités approchent de celles du baume naturel. Outre cette poix noire, il y en a encore une autre que les anciens ont nommée *zopissa*, qui est le *goudron*, dont on se sert pour goudronner les vaisseaux. Ce *zopissa* est une composition de poix noire, de poix résine, de suif et de talc fondus ensemble.

Poix résine (*Resina pini*). Galipot pur, ou encens blanc qui est sorti par les incisions qu'on a faites au pin, cuit jusqu'à une certaine consistance ; mais celui qu'on vend est fait de celui qui est ramassé au pied des arbres, appelé *encens*

marbré, et qui est plein d'ordures. La plus belle poix resine vient de Bayonne et de Bordeaux; et pour être de la plus belle qualité, elle doit être séche, blanche, la moins remplie de sable possible. La poix est propre pour amollir, pour atténuer, pour digérer, pour résoudre, pour consolider, pour déterger, pour dessécher. On ne s'en sert qu'extérieurement; on la mêle dans les emplâtres et dans les onguens.

Polium (*Polium montanum luteum, seu album*). On recueille le polium dans les collines de la Provence et du Languedoc; on le fait sécher pour s'en servir dans la thériaque et dans le mithridat. On estime beaucoup celui qui vient d'Italie et de Candie; on se sert des fleurs et des feuilles du polium en infusion comme du thé, et on l'ordonne dans les maladies du cerveau, dans les obstructions des viscères, et pour pousser les mois et les urines. En Provence on fait boire dans les cours de ventre fâcheux, l'eau où le polium a macéré; on en donne la décoction en lavement, et on applique le marc sur le bas-ventre.

Polypode (*Polypodium vulgare*, Linn. 1544.) Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la fougère mâle, mais elles sont beaucoup plus petites. Elle croît sur les troncs des vieux arbres et sur les vieilles murailles. On se sert de sa racine pour les remèdes. La meilleure et la plus estimée est celle qu'on trouve entortillée au bas des chênes; on l'appelle *polypodium quernum aut quercinum*. On doit la choisir récente, bien nourrie, grosse, se cassant aisément; on la monde de ses filamens avant de s'en servir. La racine de polypode sert à purger la bile recuite, la pituite visqueuse; elle est spécifique et elle convient aux obstructions du mésentère, du foie, au mal hypocondriaque, au scorbut et aux écrouelles.

Sa racine donnée en poudre, à un gros, avec un peu de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*) et de *cassia lignea*, est un excellent remède contre les duretés de la rate, la jaunisse et pour l'hydropisie. Tragus et Turnerus préfèrent à son eau distillée sa décoction faite avec du vin, et à laquelle on ajoute un peu de miel et de sucre, pour la fièvre quarte et l'affection mélancolique. Le polypode est utile dans l'asthme et dans le scorbut, parce qu'il adoucit le sang et le rend plus fluide; sa décoction ne devient laxative qu'après qu'elle a bouilli long-temps dans l'eau.

Elle entre dans le *catholicum*, dans le lénitif, dans la confection hameck, dans l'électuaire *de psyllio*, dans l'*hieradia*-

colocynthidos, dans l'extrait panchimagogue d'Hartmann, et dans les pilules tartarées de Quercétan.

Polytric (*Asplenium trichomanes*, Linn. 1540). Cette plante, une des cinq capillaires, aime les lieux humides; elle croît proche des fontaines, aux bords des ruisseaux, contre les vieilles murailles, à l'ombre, dans les puits, sur les rochers; elle reste verte pendant l'hiver. Elle est apéritive, pectorale, détersive, propre pour les maladies de la rate, pour exciter les mois. Son eau distillée est spécifique pour ceux dont le foie commence à se pourrir. *Voyez* Capillaire.

Pommades (des). Les pommades ne sont que des onguens qu'on rend plus agréables en y ajoutant quelques arômes, et en leur donnant quelques couleurs.

Pommade *épipastique, ou de cantharides*. Axonge, une livre; poudre de cantharides, une once; feuilles de morelle, quantité suffisante. Faire cuire l'axonge avec les feuilles de morelle, pour les colorer en vert : passer et y ajouter les cantharides, puis les faire infuser au bain-marie. Cette pommade sert ordinairement à panser les vésicatoires, quand on veut en provoquer et entretenir la suppuration.

Pommade *de garou*. Faire digérer au bain-marie, une livre d'axonge ou graisse de porc, et deux onces d'écorce de garou. Cette pommade s'emploie au même usage que la précédente.

Pommade *pour la teigne*. Charbon de bois pulvérisé, une once; fleur de soufre, deux onces; cérat, cinq onces : mêler exactement pour faire une pommade dont on frotte le cuir chevelu.

Pommade *pour la gale*. Mêler ensemble en forme de pommade quatre onces de graisse de porc lavée plusieurs fois, et une demi-once de mercure blanc précipité (*muriate mercuriel par précipitation*). Si on veut qu'elle soit odorante, on pourra se servir de pommade de jasmin à la place de la graisse lavée.

Pommade *pour les lèvres*. Faire fondre deux onces et demie de cire jaune dans quatre onces d'huile d'amandes douces. Laisser refroidir ce mélange, il acquiert alors une forte consistance : pour le ramollir, on le racle légèrement avec une spatule, et on le met à mesure dans un mortier de marbre, ensuite on l'agite dans le mortier avec un pilon de bois, pour en faire disparoître les grumeaux. On obtient ainsi une pommade jaune qu'on met dans un pot. On peut y ajouter le suc exprimé d'une ou deux grappes de raisins, qu'on mêle avec l'huile et la cire, et dont on fait évaporer l'humidité à une douce chaleur; on passe ensuite la pommade à travers un

linge fin, et on la coule dans des cartes pour en former des tablettes qu'on conserve ainsi sans les ramollir.

Pour rendre cette pommade rouge, on y ajoute un ou deux gros de racine d'orcanète: on peut aussi l'aromatiser avec quelques gouttes d'une huile essentielle, telles que celle de jasmin, de rose, de lavande, etc.

Pommade *pour les hémorroïdes.* Faire fondre dans un poëlon sur le feu, et le passer dans un linge fin pour en séparer les pellicules, un quarteron de panne de porc mâle, bien épluchée de ses peaux, coupée en petits morceaux; remettre la colature dans le poëlon sur un petit feu, avec un quarteron de beurre bien frais qu'on fait fondre en remuant toujours avec une spatule; le tout bien fondu et incorporé, le retirer du feu et le mettre dans un plat avec deux onces de miel rosat, et deux jaunes d'œufs bien frais délayés dedans; remuer toujours avec la spatule le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit bien incorporé et bien froid, et le mettre dans un pot dans lequel il est bon de le remuer de temps en temps.

Pour s'en servir, on met souvent de cette pommade avec le bout du doigt, c'est-à-dire, quand celle qu'on y a mise est séche. Si on sent quelque petit picotement, c'est un signe que la sérosité se dissipe. Si les hémorroïdes sont internes, il faut avoir une canule de bois ou d'ivoire, semblable à celle des seringues, mais un peu plus ouverte, dans laquelle on met de la pommade qu'on pousse doucement avec un petit bâton arrondi par le bout, pour la communiquer plus facilement à la partie douloureuse.

Pomme de merveille, *ou* Balsamine mâle (*Momordica vulgaris*, Tourn. *Momordica balsamina*, Linn.). Plante qui pousse des tiges menues, sarmenteuses, à la hauteur de deux ou trois pieds, s'attachant par des fibres qu'elle pousse. Son fruit est long, formé à peu près comme un petit concombre renflé vers son milieu, prenant en mûrissant une couleur rouge. On cultive cette plante dans les jardins. On se sert en médecine de ses feuilles et de son fruit qu'on appelle *pomme de merveille*. Elle est rafraîchissante, un peu dessiccative et très-vulnéraire; elle apaise les douleurs des hémorroïdes, remédie aux nerfs blessés, aux hernies et à la brûlure. On l'appelle *balsamine*, à cause de sa qualité balsamique, et parce qu'elle est une espèce de baume qui guérit et soude toutes sortes de plaies.

L'huile d'amandes douces dans laquelle son fruit mûr, dépouillé de ses semences, a infusé, est un baume incomparable; cette infusion se fait au soleil ou au bain-marie: c'est

un bon remède pour la piqûre des tendons, et pour ôter l'inflammation des plaies, pour les hémorroïdes, les gerçures des mamelles, les engelures, la brûlure, la descente de l'anus; elle dessèche les ulcères, et injectée dans la matrice, elle soulage considérablement les femmes qui en ont dans cette partie.

POMME D'OR, ou Pomme d'amour (*Solanum lycopersicum*, Linn. 266). Cette plante annuelle, originaire de l'Amérique, est à peu près de la même qualité que la mandragore. Quelques personnes font infuser ce fruit dans l'huile d'olive dont elles se servent ensuite pour les contusions, les tumeurs, le rhumatisme et la sciatique; c'est un assez bon résolutif et anodin. Le suc de toute la plante s'emploie extérieurement dans l'inflammation des yeux et des autres parties; on l'applique en fomentation. On peut s'en servir aussi en cataplasme comme des feuilles de la morelle ordinaire.

POMME ÉPINEUSE, ou Stramonium, ou Herbe aux sorciers (*Stramonium fructu spinoso, rotundo, flore albo simplici*, Tourn. 118. *Datura stramonium*, Linn. 255). Espèce de *solanum* haut de quatre ou cinq pieds, qui porte des fleurs de la forme de celles du grand liseron, mais beaucoup plus longues et plus larges. Les fruits, qui sont plus gros que les noix, sont armés de grosses et courtes épines, et remplis de semence semblable à celle de la mandragore. Cette plante est aussi dangereuse, étant prise intérieurement, que la jusquiame, la *belladona* et la ciguë; appliquée en cataplasme, elle est adoucissante, résolutive, anodine et émolliente.

On assure, dit Tournefort, que le vinaigre distillé où ses graines ont trempé pendant une nuit, est admirable pour les dartres vives et pour les ulcères ambulans. L'onguent fait avec le suc de ses feuilles et le sain-doux, guérit les brûlures, même les plus grandes; il est bon aux hémorroïdes, aussi bien que l'huile ainsi préparée : piler une livre de feuilles fraîches de *stramonium*, en versant dans le mortier deux livres et demie d'huile d'olive; faire cuire le tout à la consomption du jus, exprimer la décoction au travers d'un gros linge clair, ajouter à la colature une demi-livre de nouvelles feuilles concassées de la même plante, exposer ensuite au soleil cette préparation mise dans une bouteille pendant quatorze ou quinze jours, et ensuite la faire cuire et l'exprimer. Cette colature est admirable, selon Bateus, pour les brûlures de toutes espèces. Le *stramonium* est ordonné dans le baume tranquille de Rousseau, sous le nom de *solanum furiosum* ou *maniacum*. On se sert utilement de cette plante, dit Chomel,

mel, dans les érysipèles, les brûlures, les inflammations, les ulcères chancreux, etc.

POMMIER (*Pomus*, *seu malus*). Grand arbre dont il y a deux espèces générales, une cultivée, et l'autre sauvage. Il y a une infinité d'espèces de pommes qui diffèrent par leur figure, par leur grosseur, par leur couleur, et par leur goût. Celles qui sont les plus employées en médecine, sont les pommes de reinette; elles sont humectantes, pectorales, rafraîchissantes, apéritives, cordiales en les faisant cuire devant le feu et en les mangeant le matin à jeun, mêlées avec du beurre frais; elles chassent la mélancolie et elles lâchent le ventre. Pour la pleurésie, on creuse une pomme de reinette ou autre, on la remplit d'une drachme d'oliban en poudre, on rebouche l'ouverture, on fait cuire la pomme devant le feu, on en fait manger la pulpe au malade qu'on couvre bien; il survient une sueur qui le guérit. L'esprit tiré du cidre fortifie le cœur, et convient aux affections mélancoliques, ainsi que les pommes douces, et spécialement celles de reinette. Le cidre qui a fermenté avec des gros raisins de Damas séchés, est la meilleure boisson médicamenteuse qu'on puisse ordonner dans le mal hypocondriaque.

Le sirop de pommes simple est salutaire dans les maladies causées par le chagrin et la tristesse, dans la syncope, la palpitation du cœur, etc. Le sirop de pommes composé, appelé vulgairement le *sirop du roi Sapor*, est laxatif, et purge la mélancolie. Si on met infuser du séné dans ce sirop, ce sera un purgatif agréable et spécifique pour les mélancoliques, les scorbutiques, les hypocondriaques, et les autres maladies de cette sorte. On distille des pommes pourries une eau éprouvée et spécifique dans les maux externes, spécialement dans les ulcères malins, la brûlure, la gangrène et le sphacèle, pour lesquels cette eau est un des meilleurs remèdes.

Si on dissout du mercure doux (*muriate mercuriel doux*), ou du sucre de Saturne (*acétite de plomb*) dans la même eau, elle sera souveraine contre les ulcères phagédéniques, téléphiens et cacoëthes. Elle est encore excellente contre le cancer putride et corrosif, et les ulcères de même nature; on met dessus des compresses mouillées de cette liqueur. La même eau mêlée avec le sucre de Saturne, et appliquée sur la brûlure avec du linge, la guérit en rafraîchissant, et en corrigeant le vice que le feu y a causé.

Les pommes douces, cuites et appliquées sur les yeux en forme de cataplasme, sont merveilleuses contre l'inflammation et la douleur des yeux, à la suite d'un coup ou d'une

blessure. Les pommes sauvages sont astringentes, propres pour arrêter le cours de ventre, prises en décoction, et pour les maux de gorge, en gargarisme.

Pompholix, *ou* Calamine blanche (*Nil, seu nihili album*). Fleur d'airain, blanche, légère, qu'on trouve attachée au couvercle ou à la voûte de la fournaise où on le rafine; mais comme on en trouve rarement, on lui substitue la tuthie. *Voyez ce mot.*

Le pompholix doit être blanc, léger, friable; étant lavé, c'est le meilleur de tous les dessiccatifs pour dessécher sans mordication. Il convient à tous les ulcères chancreux et malins, et aux plaies. Il entre dans les cóllyres pour les fluxions et pustules des yeux qu'il guérit parfaitement. On ne s'en sert guère qu'extérieurement dans les onguens.

Porc, *ou* Cochon (*Sus, sive porcus*) : sa femelle s'appelle truie (*Scrofa, sive porca*). Le fiel de porc est salutaire contre les ulcères des oreilles et des autres parties. Le foie, appliqué, sert aux affections. Le poumon, appliqué sur le mal, guérit les écorchures faites par des souliers trop étroits. La graisse appelée *panne* est amollissante, anodine et résolutive; elle entre dans les cataplasmes pour ramollir les tumeurs, à cause de sa qualité rafraîchissante. Jetée bouillante goutte à goutte sur des feuilles de laurier, et enduite sur une partie brûlée, elle guérit très-promptement la brûlure d'une manière admirable, quelque grande qu'elle soit, et de quelque manière qu'elle soit arrivée. Le lard cuit, et lié sur les fractures des os, les agglutine heureusement.

La graisse d'un vieux porc, ou de la graisse salée, est plus chaude et plus efficace que celle des jeunes porcs et que la douce; la vieille est aussi plus âcre que la fraîche. Si on applique une couenne de lard sur des verrues, elle les fait disparoître.

Dans l'esquinancie où la langue est sèche, brûlée et noire, si un gargarisme, fait avec le suc de grande joubarbe et du sel ammoniac (*muriate ammoniacal*) dissous dans ce jus, ne déterge pas la langue, il faut mettre dessus une couenne de lard et l'y laisser quelque temps; la langue se ramollira, et la matière de dessus se lèvera comme une croûte.

Contre les toux violentes qui tourmentent principalement pendant la nuit, piler ensemble trois têtes d'ail et une quantité suffisante de graisse de porc, et en faire un onguent pour oindre les plantes des pieds du malade devant le feu, le soir en se couchant, et étant au lit, on lui en oindra un peu l'épine du dos; si on continue trois jours, la toux cessera infailliblement.

La graisse de porc sert à faire plusieurs onguens, comme le rosat, la pommade, et beaucoup d'autres. Sa fiente est émolliente, discussive, et bonne à mettre toute chaude sur les démangeaisons, sur la gale, les exanthêmes ou pustules qui s'élèvent sur la peau, les cors des pieds, et les autres tumeurs dures de la peau : elle remédie aux morsures des bêtes venimeuses, étant cuite avec du vinaigre. Elle surpasse toutes les autres fientes d'animaux pour arrêter les hémorragies. On exprime le suc de la fiente récente de porc, et on le donne intérieurement, ou bien on l'applique au front et au nez. On en fait aussi un sirop pour prendre intérieurement. Si la fiente est séche, on la délaie avec de l'eau ou du suc de plantain, d'ortie, de bourse à berger, ou autre semblable pour l'usage interne et externe. Si on a de la fiente toute chaude, on peut l'appliquer au front ou aux tempes et la donner à flairer au malade, dans un linge clair; on la fait brûler sous son nez, ou bien on trempe une tente de linge dans le suc pour la fourrer dans le nez. Par exemple, trois drachmes de poudre de fiente de porc desséchée, et une demi-drachme de poudre de roses pour corriger sa mauvaise odeur; mêler ces poudres avec du suc de plantain, ou plutôt avec du suc d'ortie, puis y tremper du coton pour introduire dans le nez. La vessie du porc soulage le pissement involontaire; on la donne en décoction ou en poudre, après avoir été desséchée au four dans un pot de terre; elle a les mêmes vertus, appliquée sur la région du pubis.

Potion. On appelle ainsi un médicament liquide qui a de trois à six onces de volume, et qu'on ne donne que par cuillerées. L'eau, le vin, l'esprit-de-vin (*alcohol*), etc., y servent de véhicule : la température en est variée.

Les potions se composent avec des infusions, des décoctions, des solutions, des suspensions simples ou composées, dont la saveur et l'odeur varient beaucoup.

On les édulcore avec une ou deux onces de sirop ou de sucre, et on les aromatise avec l'eau de fleur d'oranger, etc. On leur donne enfin la couleur rouge avec le vinaigre de framboises, la couleur bleue avec celui de violettes, et la couleur verte avec ce dernier et un peu de sel fixe de tartre (*carbonate de potasse*) ou de soude.

Potion *contre la peste*. Racines d'angélique et de petasite mises en poudre, de chacune un demi-gros : les mêler avec un verre de vin vieux pour boire.

Potion contre l'hydropisie. Nettoyer, sans les laver, des larges feuilles qui croissent sur la tige de l'artichaut; les piler

dans un mortier, et en exprimer le jus à travers un linge; mettre ensuite une pinte de ce jus avec une pinte de vin blanc : en prendre trois cuillerées à jeun tous les matins, et autant en se couchant : la dose peut être augmentée jusqu'à quatre ou cinq s'il est nécessaire, et si l'estomac le supporte.

Autre. Mêler ensemble douze onces de suc dépuré de cerfeuil, deux scrupules de cristal minéral (*tartrite de potasse*), et une once et demie du sirop des cinq graines apéritives, à partager en trois doses, qu'on prendra tièdes dans la journée en continuant quelque temps.

Potion *purgative dans l'hydropisie*. Faire cuire dans du lait deux gros d'écorce de frangula ou aune noir, et faire boire la décoction.

Autre. Faire infuser pendant la nuit, dans un verre d'eau bouillante, deux gros de séné et un gros de sel végétal (*tartrite de potasse*). Le lendemain passer la liqueur par un linge avec expression, et dissoudre dans la colature douze grains de poudre de cornachine et autant de celle de jalap, avec une once de sirop de nerprun, pour une potion à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *contre la rougeole et la petite vérole*. Racines de cabaret mises en poudre, un demi-gros; eau de chardon-béni, six onces, pour prendre le matin.

Potion *purgative*. Dissoudre dans une demi-livre de décoction de pruneaux une once de sirop de nerprun.

Autre, purgative commune. Lénitif fin, six gros; manne, deux onces; sel de Glauber (*sulfate de soude*), deux gros; sirop de fleurs de pêcher, une once; faire fondre la manne dans un verre d'eau chaude, la passer ensuite et y ajouter le lénitif, le sel et le sirop, pour une dose à prendre le matin à jeun.

Autre, purgative commune, qui peut servir pour une femme grosse. Lénitif fin, demi-once; manne, deux onces; sel végétal (*tartrite de potasse*), un gros; sirop de chicorée, composé de rhubarbe, une once, pour prendre le matin à jeun dans un verre d'eau tiède.

Potion *purgative dans la jaunisse, la cachexie et la bouffissure*. Pepins de sureau concassés, deux gros; graine de fenouil, un demi-gros : faire infuser le tout pendant la nuit pour une dose.

Autre. Faire cuire dans huit onces de lait un gros et demi de racines de tithymale.

Potion *contre le pissement de sang*. Feuilles de prêle, de plantain, de bourse-à-pasteur, de chacune une poignée; les faire bouillir dans de l'eau de fontaine jusqu'à réduction

de cinq onces : ajouter à la décoction une once de sirop de coings.

Potion *contre la blennorrhagie, ou écoulement muqueux de l'urètre.* Eau distillée de menthe, esprit-de-vin (*alcohol*), baume de copahu, sirop de capillaire, de chacun deux onces; eau de fleurs d'oranger, une once; esprit de nitre dulcifié, deux gros, et mêler ensemble : en prendre deux cuillerées à bouche le matin, une à midi, et l'autre le soir, pendant douze jours.

Potion *contre la pleurésie et la péripneumonie.* Racines de bardane mises en poudre, une demi-once; décoction de bardane, cinq onces.

Potion *contre la pleurésie.* Piler légèrement deux ou trois poignées d'ortie grièche la plus fraîche, et les faire bouillir avec deux onces de bonne huile d'olives et un verre de bon vin, jusqu'à réduction d'un verre. Passer le tout avec expression, et faire prendre la colature au malade, qu'on tiendra bien couvert, pour ménager la sueur. On aura soin d'appliquer le marc en cataplasme sur le côté douloureux, le plus chaudement qu'il sera possible.

Potion *pour faire sortir l'enfant mort et l'arrière-faix.* Racines de livèche en poudre, un gros; suc récent de la même plante, une cuillerée : mêler pour une potion emménagogue.

Potion *pour expulser une partie de l'arrière-faix.* Mêler ensemble deux onces d'eau de fleurs de sureau et une once de sirop d'armoise, pour une dose qu'on répète s'il est nécessaire.

Potion *contre l'épilepsie.* Eau de pivoine, quatre onces; huile de buis, dix gouttes.

Potion *vermifuge.* Eau de pourpier, deux onces; huile d'amandes douces et sirop de fleurs de pêcher, de chacun une demi-once, pour une potion purgative et vermifuge que l'on peut donner aux enfans à la mamelle.

Potion *purgative moyenne.* Dissoudre dans un verre d'eau bouillante, pour une dose tiède, le matin, à jeun, six gros de diaprun solutif, un scrupule de poudre cornachine, un gros de sel végétal (*tartrite de potasse*), et une once de sirop de fleurs de pêcher.

Potion *purgative majeure.* Faire infuser pendant la nuit, sur les cendres chaudes, dans un verre d'eau bouillante, deux gros de follicules de séné, et un gros de sel végétal (*tartrite de potasse*). Le lendemain passer la liqueur par un linge avec expression, et dissoudre dans la colature depuis quatre jus-

qu'à six gros de tablettes de *citro*, ou de diacartame, pour une dose à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *purgative émulsionnée*. Lait d'amandes douces, quatre onces; résine de jalap, huit grains; scammonée, six gros; sucre blanc, six gros. Dissoudre la résine de jalap dans suffisante quantité de jaune d'œuf: mêler la scammonée et le sucre, et aromatiser avec quantité suffisante d'esprit de citron, pour une dose à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *purgative astringente*. Dans un verre de décoction de plantain, dissoudre une once et demie de manne; passer la liqueur et y ajouter ensuite une demi-once de catholicon double, pour une dose à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *laxative contre l'asthme*. Dissoudre dans un verre d'hydromel simple deux onces de manne; passer la liqueur par un linge, et y ajouter un gros de sel végétal (*tartrite de potasse*), deux grains de kermès minéral (*oxide d'antimoine hydro-sulfuré brun*), pour une dose à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *sédative contre l'asthme*. Mêler un grain d'extrait aqueux d'opium, dix-huit grains d'éther, une once d'eau distillée de fleurs d'oranger, et trois onces d'infusion de safran, à prendre par cuillerées dans les accès.

Potion *laxative dans les phlegmasies ou inflammations de poitrine, telles que la pleurésie et la péripneumonie*. Faire fondre deux onces de manne dans un verre de bouillon chaud, passer le tout par un linge, et y ajouter une once et demie d'huile d'amandes douces récente, dans laquelle on aura dissous auparavant un demi-gros de blanc de baleine, pour une dose à prendre tiède, le matin, à jeun.

Potion *pour ranimer les douleurs languissantes du travail de l'enfantement*. Faire infuser pendant une heure dans un petit verre d'eau bouillante, deux gros de séné mondé; passer ensuite par un linge avec expression, et y ajouter le jus d'une orange aigre, pour une dose à donner sur-le-champ.

Potion *diaphorétique et anodine*. Eaux distillées de fleurs de sureau, de chardon-béni, de chacune deux onces; confection d'alkermès, un demi-gros; thériaque, un demi-gros; kermès minéral (*oxide d'antimoine hydro-sulfuré brun*), deux grains; sirop diacode, une once. Cette potion convient pour favoriser la sueur quand elle est nécessaire; on peut l'administrer à toute heure. Pour en seconder l'effet, il faut couvrir soigneusement le malade sans l'accabler; on lui donne ensuite du bouillon pour le soutenir, en y entremêlant quelques verres de tisane bien chaude.

Potion *anodine et astringente.* Mêler, pour une potion à prendre par cuillerées d'heure en heure, deux onces d'eau distillée de plantain, et autant de celle de renouée, six grains de cachou, un gros de diascordium, et une once de sirop de coings.

Potion *calmante.* Eau de laitue, trois onces ; eau de fleurs d'oranger, une demi-once ; sirop diacode ou d'opium, une once : mêler le tout pour prendre par cuillerées.

Potion *anti-hystérique, ou contre les vapeurs.* Eaux d'armoise et de mélisse simple, de chaque deux onces ; poudre de castoréum, douze grains ; laudanum liquide de Sydenham, vingt gouttes ; sirop d'armoise ou de fleurs d'oranger, une demi-once ; mêler le tout, pour prendre à la cuiller.

Potion *pour apaiser les douleurs après l'accouchement.* Dans une once d'huile d'amandes douces récente, dissoudre un demi-gros de blanc de baleine ; y ajouter une demi-once de sirop de capillaire, pour une dose qu'on répétera quatre jours après s'il est nécessaire.

Autre. Racines de chiendent, une once ; sommités d'absinthe, une demi-poignée ; fleurs de pêcher, une pincée : faire bouillir pendant un quart-d'heure dans six onces d'eau de fontaine ; ajouter à la décoction six gros de sirop de limon, pour une dose à prendre matin et soir.

Potion *contre les convulsions des enfans.* Eaux de cerises noires, de fleurs de tilleul, de chacune une once ; poudre de Guttète, de valériane sauvage, de chacune quinze grains : mêler pour prendre par cuillerées toutes les deux heures.

Potion *contre les hémorragies du nez.* Semences d'ortie pulvérisées, un gros ; suc de la même plante, trois onces ; sirop de pavots rouges, une once.

Potion *pour les fleurs blanches.* Cueillir dans la saison une livre de fleurs d'orties blanches, une once de fleurs de romarin, deux onces de fleurs de roses pâles, et ajouter une demi-livre de graine d'orties grièches, une poignée de plantain à basse tige, deux douzaines de glands de chêne, deux onces de racines de bistorte : piler le tout dans un mortier et le mettre dans quatre pintes de bon vin blanc nouveau, avec un quarteron de bonne térébenthine de Venise ; faire ensuite distiller au bain-marie ou à la cendre jusqu'à sec. Faire brûler et calciner le marc pour en avoir le sel, l'incorporer dans la liqueur distillée, et faire dissoudre une cuillerée d'extrait de sureau par chaque pinte. Passer le tout et ajouter aussi à chaque pinte de la décoction environ un quarteron de sucre candi réduit en poudre. Ce remède, qui est plutôt une clai-

PARIS

rette qu'une potion, est excellent contre les fleurs blanches : il faut que les malades en prennent un bon verre tous les matins à jeun.

Potion *contre le crachement de sang.* Suc dépuré d'ortie, trois onces ; sirop de grande consoude, une demi-once ; mêler le tout pour une dose à prendre trois fois le jour.

Autre. Eaux de plantain, de buglose, de chacune deux onces ; sirop de grande consoude, une once ; essence de rabel, trois gouttes ; eau de fleurs d'oranger, un demi-gros : mêler pour prendre en deux ou trois fois.

Potion *contre l'épilepsie.* Eaux de fleurs de tilleul et de mélisse simple, de chacune trois onces ; de la racine de pivoine mâle pulvérisée, un demi-gros ; du sirop de fleurs de muguet, six gros : mêler le tout pour une dose à donner dans l'accès.

Potion *vulnéraire pour les abcès internes.* Pied-de-lion, pervenche grande et petite, paquerette, mille-feuille, pyrole, bugle, sanicle, de chacune un gros ; bon vin, une chopine : digérer le tout ensemble, dans un vaisseau convenable, pendant six heures ; verser dessus trois chopines d'eau bouillante ; macérer encore pendant quelques heures, en agitant le vaisseau de temps en temps ; passer ensuite. La dose est de six onces, à laquelle on ajoutera une once de sirop de lierre terrestre. Réitérer cette potion soir et matin dans les chutes et abcès internes.

Autre potion vulnéraire pour les plaies et ulcères internes. Racines d'aristoloche ronde et de gentiane, un gros et demi ; les couper par petits morceaux, les faire bouillir dans deux pintes d'eau pendant un quart-d'heure ; ajouter feuilles de bugle, de sanicle, de prunelle et de pied-de-lion, de chacune un demi-gros ; fleurs de petite centaurée et de millepertuis, de chacune une pincée : faire bouillir légèrement. Ajouter à cinq onces de cette décoction une demi-once de sirop de lierre terrestre, pour une dose très-bonne dans ces maladies.

Autre potion vulnéraire contre les contusions. Mêler, pour deux doses à prendre, une le matin à jeun, l'autre vers cinq heures du soir, quatre onces d'eau distillée de pavot rouge, six gros de vinaigre de vin, deux scrupules d'yeux d'écrevisses (*carbonate de chaux*), et une once de sirop de roses sèches.

Autre. Laisser infuser pendant la nuit sur des cendres chaudes, quatre onces de tiges vertes de douce-amère, une pinte de vin blanc, six grains d'éthiops martial (*oxide de fer noir*), et ajouter à la colature quatre onces de sirop de lierre terrestre, une demi-once de thériaque : la dose est de quatre onces tièdes, trois fois le jour.

Potion *contre la néphrétique, l'ardeur et la suppression d'urine*. Eau ou décoction de pariétaire, quatre onces ; sirop de guimauve ou de limon, une once ; huile d'amandes douces récente et tirée sans feu, une once : pour une dose, qu'on réitérera souvent, après avoir fait prendre les remèdes nécessaires.

Potion *huileuse contre la néphrétique*. Eau de pariétaire, quatre onces ; huile d'amandes douces préparée sans feu, deux onces ; sirop de guimauve, de capillaire, de chacun deux onces ; y ajouter le suc d'un citron : mêler le tout ensemble et le partager en deux doses à prendre à deux heures de distance l'une de l'autre.

Potion *contre la pierre*. Argentine verte, quatre poignées ; seigle vert, deux poignées : exprimer le suc de ces plantes et y ajouter parties égales de vin rouge. Passer ce mélange et le prendre en une dose le matin, ce qu'on réitérera pendant un certain temps.

Potion *contre la pleurésie, la péripneumonie et les fièvres inflammatoires*. Sucs clarifiés de bourrache, de buglose, de cerfeuil, de chicorée sauvage, une livre ; y délayer sirop violat, de tussilage ou d'œillet, deux onces : partager en quatre doses à prendre de quatre heures en quatre heures dans ces maladies.

Potion *contre la jaunisse et les embarras du foie*. Piler dans une pinte de décoction de racines de grande chélidoine, de fraisier et d'oseille, une once de graine de seneçon : passer en exprimant ; prescrire la décoction par verres.

Potion *contre la dyssenterie invétérée*. Poudre de roses sèches, deux gros ; eau de plantain, quatre onces ; sirop de roses sèches, une demi-once : mêler pour une dose, à répéter deux fois le jour.

Potion *contre l'enrouement et les rhumes invétérés*. Faire bouillir une demi-poignée de feuilles de pouliot dans une suffisante quantité d'eau pour avoir six ou huit onces de décoction : passer par un linge sans expression, y ajouter un peu de sucre candi : la prendre le soir en se couchant, et réitérer pendant quelques jours.

Potion *contre la dyssenterie*. Poudre d'aubier de chêne ou des capsules de glands, deux gros ; racines de bistorte et de tormentille, de chacune un gros : mêler le tout avec une suffisante quantité de sirop de coings, et le partager en huit doses à prendre en deux jours de quatre heures en quatre heures.

Potion *contre la manie, la mélancolie, et le flux de sang.* Faire dissoudre dans une pinte de petit lait deux gros de pulpe de semences de mouron, autant de celle de graine de lin et de celle de millepertuis, à prendre par verre dans ces maladies.

Potion *pour apaiser de fortes coliques.* Mêler ensemble, pour en faire une potion dont on donnera au malade d'abord deux cuillerées de suite et le reste par cuillerées de deux heures en deux heures : deux onces d'eau distillée de tilleul ; deux onces d'eau distillée de laitue; quatre gros d'eau distillée de fleurs d'oranger ; six gros de sirop de diacode et quatre gros de sirop de guimauve.

Potion *cordiale.* Eaux distillées de mélisse, de chardon-béni, de chacune deux onces ; eau de fleurs d'oranger, une demi-once; confection d'alkermès, un gros ; sirop d'œillet, une once ; mêler pour une dose, à prendre toutes les heures.

Autre. Eaux de canelle, de menthe poivrée, de chacune deux onces ; sirop d'écorce d'orange, une once : pour prendre par cuillerées.

Potion *contre l'embarras des reins et de la vessie.* Racines de raifort, une once ; poudre de fruits desséchés d'aubépine, deux gros : faire infuser le tout, pendant la nuit, sur les cendres chaudes, dans quatre onces de vin blanc. Couler le lendemain, pour une dose à prendre le matin à jeun.

Potion *contre le crachement ou le vomissement de sang.* Poudre de mille-feuille, deux gros ; suc de plantain, six onces : mêler le tout ensemble pour une dose à prendre tiède, chaque jour.

Potion *émétique.* On donne le nom d'*émétiques* aux remèdes qui excitent le vomissement ; il est des cas ou cette évacuation doit être simple et sans secousses, tandis que dans d'autres elle doit être accompagnée d'une agitation plus ou moins considérable de toute l'économie animale.

Potion *émétique qui agit sans secousses.* Ipécacuanha en poudre, douze grains ; eau de rivière, trois onces ; pour une dose à prendre à jeun.

Potion *émétique qui produit des secousses.* Tartre stibié (*tartrite de potasse antimonié*), deux grains à étendre dans douze onces d'eau : diviser en deux prises à trois quarts-d'heure ou une heure de distance l'une de l'autre.

Potion *vomitive pour un enfant de quatre mois à un an.* Ipécacuanha en poudre, deux grains ; eau sucrée ou édulcorée avec un sirop, deux onces ; à prendre par cuillerées à café

d'heure en heure. Le vomissement a lieu ordinairement après la seconde ou la troisième cuillerée.

Autre. Tartre stibié (*tartrite de potasse antimonié*), un quart ou un demi-grain; sucre blanc, douze ou seize grains; triturer et étendre le tout dans un verre d'eau, à prendre par cuillerées à café toutes les demi-heures, jusqu'à ce que le vomissement ait lieu.

Potion *émétique pour un enfant depuis deux ans jusqu'à huit.* Ipécacuanha en poudre, six grains; eau de rivière, deux onces : à prendre par cuillerées de demi-heure en demi-heure, jusqu'au vomissement parfait.

Autre. Tartre stibié (*tartrite de potasse antimonié*), un grain; eau de rivière, un verre : à prendre par cuillerées, toutes les demi-heures.

Potion *anti-émétique, et contre le vomissement.* Eau de menthe, deux onces; sel d'absinthe (*carbonate de potasse*), un scrupule; sirop de limon, une once : mêler pour prendre une dose qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour, selon le besoin.

Autre. Sel d'absinthe, (*carbonate de potasse*), un scrupule, à dissoudre dans une demi-once d'eau sucrée; ajouter au goût du malade suc de limon, ou sirop tartareux, une demi-once; sucre blanc, quantité suffisante, pour une dose.

Potion *anti-émétique de Rivière.* Sel d'absinthe (*carbonate de potasse*), un demi-gros; suc de citron (*acide nitrique*), une cuillerée; eau de rivière, deux cuillerées; mêler pour faire prendre au moment de l'effervescence.

Autre de Haen. Eau distillée de menthe, cinq onces; poudre d'yeux d'écrevisses (*carbonate de chaux*), un demi-gros; suc de limon, une cuillerée; liqueur d'Hoffman, un demi-gros; laudanum liquide, vingt gouttes; sirop de menthe, une once; mêler pour prendre par cuillerées, de deux heures en deux heures.

Autre. Mêler un gros de sel d'absinthe (*carbonate de potasse*) et quatre onces d'eau de chicorée avec une once de sirop de limon, pour prendre à la cuiller.

Potion *contre les règles immodérées.* Suc de mille-feuille, quatre onces; sucre en poudre, une once : mêler le tout pour une dose à donner tiède, le matin à jeun, pendant quelques jours.

Potion *emménagogue ou contre la suppression des règles.* Verser un grand verre d'eau bouillante sur un scrupule ou un demi-gros de safran, et laisser infuser pendant une heure; couler ensuite la liqueur par un linge avec forte expression,

et ajouter à la colature le jus d'une orange aigre, pour une dose à prendre sur-le-champ.

Autre. Eau distillée d'écrevisses, cinq onces; eau de fleurs d'oranger, une demi-once; huiles essentielles de rue, de sabine, de chacune six gouttes; sirop de fleurs d'oranger, une once; à prendre par petites cuillerées. *Voyez* Purgatifs.

Poudre *tempérante.* Sel de nitre (*nitrate de potasse*), deux gros; tartre vitriolé (*sulfate de potasse*), coquilles d'huîtres préparées (*carbonate de chaux*), de chacun un gros; cinabre (*sulfate rouge de mercure préparé*), un scrupule : pulvériser et mêler le tout exactement. La dose est de vingt-quatre grains, trois fois le jour pour les adultes, et de la moitié deux fois le jour pour les enfans. On la prend chaque fois dans une cuillerée d'eau ou de tisane.

Poudre *absorbante.* Pulvériser pour un mélange qu'on donne à la dose de vingt-quatre grains, deux heures après le dîné, et autant après le soupé, trois gros de magnésie pure, et un demi-gros de noix muscade.

On peut faire aussi un opiat avec cette poudre, en l'incorporant dans le sirop de roses sèches.

Poudre *contre les vers.* Quatre onces de *semen contra*; feuilles de séné, une once; coriandre préparée et corne de cerf en poudre, de chaque une demi-drachme; mêler le tout ensemble réduit en poudre. Cette poudre est une des plus usitées. On l'appelle avec raison *poudre à vers*, parce qu'elle les attire et les fait sortir.

Autre. Racines de fougère mâle, un gros; ellébore noir, dix grains; en faire une poudre à prendre dans un bouillon.

Autre. Faire une poudre très-déliée de *semen contra*, semences de citron mondé, de genêt, de pourpier et de chou, de la rhubarbe, du *scordium*, de la petite centaurée, racine de gentiane, raclure de corne de cerf, de chaque une once. On peut y mêler lors de l'usage quelques grains de mercure doux (*muriate mercuriel doux*). Cette poudre contient un assemblage de ce que la médecine a de plus spécifique contre les vers.

La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme, et même jusqu'à une drachme pour les adultes. On peut la donner dans du vin, ou dans de l'eau de *scordium*, de pourpier ou de fleurs d'oranger, ou dans de la pomme cuite, quelque sirop ou confiture. On la mêle aussi quelquefois dans les opiats ou dans les potions; on peut y ajouter quelques grains de mercure doux, lorsqu'on veut la donner, mais on ne peut pas alors la faire prendre commodément en breuvage,

parce que le mercure doux par sa pesanteur reste au fond du verre.

On peut aussi, lorsqu'il en est besoin, rendre cette poudre purgative en y mêlant quelques grains de résine, de scammonée ou de jalap, ce qui réussit ordinairement en faisant sortir par bas les vers que la poudre a fait mourir.

Poudre *vermifuge*. Fleurs de tanaisie, *semen contra*, de chaque trois gros; limaille d'acier, un gros; réduire le tout en poudre fine et le mêler exactement.

Autre poudre vermifuge et purgative. Rhubarbe choisie, deux gros; scammonée, mercure doux (*muriate mercuriel doux*), de chacun un gros; réduire le tout en poudre et le mêler exactement.

Nota. La plus forte dose de ces deux poudres est d'un demi-gros pour les adultes, et de la moitié pour les enfans. La dose de la première se donne deux fois le jour, le matin à jeun et en se couchant, et la seconde deux fois la semaine, le matin à jeun dans du pain à chanter, ou on les met entre deux soupes pour les prendre plus facilement. On en continue l'usage pendant dix à douze jours.

Poudre *cornachine de Charas*. Réduire en poudre subtile pour l'usage, deux onces et deux gros de bonne scammonée préparée à la vapeur du soufre, une once et demie d'antimoine diaphorétique (*oxide d'antimoine blanc par le nitre*), et autant de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*). On l'a ainsi nommée, parce qu'elle a été inventée par Cornachinus, médecin à Pise. On a voulu y retrancher ou y ajouter, mais celle-ci produit tous les bons effets qu'on en peut attendre, si on met la dose comme elle est indiquée.

Elle opère promptement, sûrement et agréablement; elle purge doucement les humeurs superflues qui se rencontrent dans tous les viscères, et déracine la matière et la cause des fièvres et de plusieurs fâcheuses maladies. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme, même jusqu'à une drachme. On la prend le matin à jeun dans du vin blanc, du bouillon, ou quelque décoction hépatique; on la mêle quelquefois dans quelque infusion de médecine. On la peut prendre aussi dans un jaune d'œuf, dans un peu de sirop, ou avec quelque confiture.

Poudre *contre le mal de cœur*. Pulvériser un gros de racines d'aristoloche longue, l'incorporer dans un œuf frais, et l'avaler.

Poudre *contre la jaunisse, la cachexie et les fièvres intermittentes*. Racines de cabaret, un demi-gros; crême de tartre

(*tartrite acidule de potasse*), un scrupule; les pulvériser pour prendre le matin dans un bouillon gras.

Poudre *conre la pleurésie et la péripneumonie*. Pulvériser un gros de racines d'asphodèle et le délayer dans un verre de vin, à prendre dans ces maladies.

Poudre *de Bauderon pour les descentes des enfans*. Feuilles d'herniaire, racines de grande consoude, de chaque deux drachmes; racine de pain de pourceau, de sceau de Salomon, de chaque une drachme et demie; cendres de limaces rouges, une drachme; mettre sécher les racines après les avoir nettoyées et coupées par morceaux, envelopper l'herniaire d'un papier brouillard, et la faire sécher sans que sa qualité soit détruite, la mettre en poudre avec les racines; mettre des limaces rouges dans un pot de terre non veruissé en dedans, couvrir le pot et le placer entre des charbons ardens jusqu'à ce que les limaces soient réduites en cendres; alors on les retire du pot, on les met en poudre, et on mêle tous les ingrédiens pulvérisés.

Elle est propre pour les descentes des petits enfans; on leur en donne une demi-drachme dans une petite quantité de bouillie, leur donnant à manger par-dessus le reste de la bouillie, et l'on continue l'usage de ce remède pendant plusieurs jours, mettant cependant un petit bandage sur la partie.

Poudre *contre l'atrophie ou maigreur des enfans*. Mêler pour une seule dose à prendre le matin, à jeun, dans une demi-tasse d'eau sucrée, ou de bouillon gras, six grains de rhubarbe pulvérisée et autant de magnésie pure. On en continue l'usage pendant quelques mois, sauf à laisser reposer l'enfant quand il en sera fatigué, et à reprendre le remède quelque temps après.

Poudre *anti-asthmatique*. Craie préparée (*carbonate de chaux*), une once; trochisques alhandal, cinabre (*oxide de mercure sulfate rouge*), de chacun un gros; pulvériser et mêler le tout exactement.

La dose est d'un demi-gros le matin, à jeun, en y ajoutant un gros d'*arcanum duplicatum* (*sulfate de potasse*) qu'on délaye dans une tasse de tisane tiède ou de bouillon; deux heures après, on prend un bouillon et on suit le reste du jour le même régime qu'après une purgation.

Poudre *de bouillon blanc de Mynsicht*. Remplir un creuset de feuilles vertes de bouillon blanc, le couvrir d'un autre creuset, bien luter les jointures, placer le vaisseau au milieu des charbons ardens, pour faire réduire la matière en une espèce de charbon qu'on puisse réduire en poudre; la retirer

du creuset, et la pulvériser subtilement, mêler une once de cette poudre noire avec deux drachmes de rhubarbe aussi en poudre subtile.

Elle est propre pour résoudre les hémorroïdes; on l'applique dessus, détrempée avec un peu de salive.

Poudre *contre l'esquinancie*. Cristal minéral (*nitrite de potasse fondue*), une demi-once; poivre blanc, un gros; sucre blanc, dix grains; mêler le tout pour une poudre à prendre à la pointe du couteau, la laissant fondre doucement dans la bouche, et la rejetant à mesure; ce que le malade répète souvent dans le jour.

Poudre *contre la rage*. Mettre sur de la braise telle quantité d'écailles de dessous d'huitres, les couvrir de charbon allumé, les y laisser jusqu'à ce qu'elles soient blanches, et se rompent facilement, ensuite les mettre en poudre qui se conservera long-temps sans se corrompre : on s'en sert de la manière suivante;

Aussitôt qu'on aura été mordu d'une bête enragée, ou qu'on soupçonnera de l'être, on prendra la poudre d'une écaille ou même davantage, car le plus ne peut nuire ni aux hommes ni aux animaux : on la mêlera avec quatre œufs, on en fera une omelette avec de l'huile au lieu de beurre, on la fera manger à jeun à la personne mordue, et elle ne prendra rien que six heures après; quand elle auroit eu un accès de rage, elle guérira assurément; et pour plus grande sûreté, il faut répéter ce remède de deux jours l'un, trois fois, c'est-à-dire, pendant six jours. On peut aussi appliquer de cette omelette sur la morsure; d'autres se contentent de faire avaler une drachme de cette poudre dans un verre de vin blanc.

Pour les chiens mordus, on leur fait manger la poudre d'une écaille calcinée, mêlée avec de l'huile d'olive, puis on les laisse jeûner, et on réitère trois fois en six jours comme aux hommes. Aux chevaux, bœufs et vaches, on leur fait avaler la poudre de quatre ou cinq écailles avec de bonne huile d'olive, et on réitère seulement deux fois de deux jours l'un, les ayant fait jeûner six heures avant la prise, et autant après.

Poudre *de Galien contre la rage*. Cancres ou écrevisses de rivière desséchées, après les avoir mises vivantes dans un pot de terre non-vernissé à l'entrée du four; les réduire en poudre, au poids de dix onces; ajouter une once d'encens et cinq onces de poudre de racine de grande gentiane; mêler ces trois poudres ensemble. On fait avaler à la personne mordue une cuillerée de cette poudre dans de l'eau pendant quarante

jours ; si le malade se trouve incommodé au commencement, on lui en donne deux cuillerées au lieu d'une, et on met pendant le temps sur la blessure un emplâtre composé avec douze onces de poix, vingt onces de fort vinaigre et trois onces d'opopanax.

Galien dit avoir vu pratiquer ce remède avec succès par son maître, le vieillard Æschrion, docte et habile médecin.

Poudre *de Pirou contre la rage*. Des feuilles de grande absinthe, d'armoise, de bétoine, de petite centaurée, de mélisse, de menthe, de millepertuis, de plantain, de polypode, de rue, de petite sauge et de verveine, de chaque parties égales ; ayant recueilli toutes ces herbes lorsque chacune d'elles est dans sa grande force, et les ayant fait sécher à l'ombre, enveloppées dans du papier, en faire une poudre très-fine, passée par le tamis de soie.

Cette poudre a été inventée par Pirou, et Palmarius assure l'avoir très-souvent éprouvée, et en avoir vu des effets merveilleux, et que tous ceux qui en avoient usé avoient été préservés de l'hydrophobie, sans y être jamais tombés, et que ceux qui y étoient tombés avant que d'avoir pris de cette poudre, en avoient été délivrés par son usage, pourvu qu'ils n'eussent pas été mordus à la tête, au-dessus des dents, et qu'on n'eût pas lavé la partie mordue avec de l'eau ; dans ce cas, il estime qu'il y a fort peu d'espérance de guérison. Charas loue beaucoup ce remède. Palmarius veut qu'on puisse augmenter la dose jusqu'à deux ou trois drachmes pour les personnes robustes. D'autres médecins veulent qu'en outre de l'usage de cette poudre, on applique du persil pilé sur la morsure.

Autre. Faire sécher à l'ombre et réduire en poudre feuilles et fleurs de mouron à fleurs rouges. Donner de cette poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros qu'on délayera dans de l'eau distillée de cette plante, ou dans du bouillon ou dans du thé. On réitère ces remèdes de six en six heures.

Poudre *de Minsycht pour les érysipèles*. Farine volatile, six onces ; plomb brûlé, bol rouge, de chaque deux onces ; mastic, oliban et céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*), de chaque une once ; pulvériser ensemble le bol et la céruse, pulvériser séparément l'oliban dans un mortier oint de quelques gouttes d'huile, et le mastic humecté de quelques gouttes d'eau ; mêler ces ingrédiens pulvérisés avec le plomb brûlé, et la farine de froment bien tamisée.

Elle est propre pour sécher et guérir les érysipèles ; on en applique un peu dessus, et on les couvre d'un morceau de papier

papier brouillard ; il faut auparavant saigner et purger le malade. Cette composition de poudre peut servir pour les dartres faciles à guérir, mais non quand elles sont invétérées et rebelles.

POUDRE *d'encens et d'aloës*. Pulvériser ensemble dans un mortier de bronze oint de quelques gouttes d'huile, deux parties d'encens et une partie d'aloës.

Cette poudre est propre pour raréfier et déterger les humeurs visqueuses et gypseuses des plaies, et pour résister à la gangrène, étant appliquée dessus.

POUDRE *des trois poivres de Galien*. Trois onces de chaque des poivres qui sont le noir, le blanc, le long ; une drachme de gingembre ; sommités de thym avec la fleur et la semence d'anis, de chaque une demi-once : pulvériser le tout ensemble subtilement.

Cette poudre est propre pour inciser et raréfier la pituite crasse, pour fortifier l'estomac, pour en chasser les vents, pour aider à la digestion. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme. On la prend après le repas ; on peut s'en servir aussi pour les relâchemens de la luette, en en appliquant une petite quantité dessus avec le bout d'une spatule ou d'une cuiller.

POUDRE *contre la chlorose ou pâles couleurs, et la suppression des règles*. Safran de mars apéritif (*carbonate de fer*), une once ; craie préparée (*carbonate de chaux*), six gros ; canelle, un gros et demi. Pulvériser et mêler exactement.

La dose est d'un gros, le matin à jeun, dans du pain à chanter, ou dans un petit verre de vin ou d'eau, pendant quinze jours : on a soin de prendre un potage à dîné et un à soupé : on fait aussi précéder la saignée, si la malade est pléthorique et sanguine, et on la purge si les premières voies sont embarrassées : on lui recommande en même temps de faire le plus d'exercice qu'il lui sera possible.

POUDRE *digestive*. Semences de fenouil, d'anis et de coriandre, de chaque une once et demie ; de canelle, écorce de citron et d'orange, de chaque trois drachmes ; gérofles et rhubarbe, de chaque une drachme ; sucre candi, huit onces ; on pulvérise séparément le sucre candi : mettre en poudre toutes les autres drogues ensemble, mêler les ingrédiens pulvérisés.

Elle aide à la digestion, elle chasse les vents, elle fortifie l'estomac, elle excite l'appétit ; on en prend immédiatement après le repas. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à deux drachmes.

POUDRE *contre les fleurs blanches*. Feuilles de menthe, de véronique mâle, sommités de petite centaurée séchées à l'ombre, craie préparée (*carbonate de chaux*), karabé, de chacune deux gros : pulvériser et mêler exactement. La dose est d'un gros le matin, à jeun, pendant neuf jours, en buvant immédiatement par-dessus deux tasses d'une légère infusion de véronique mâle, ou de romarin.

POUDRE *contre les nausées et les vomissemens des femmes grosses*. Noix muscade, deux gros; canelle, un gros; clous de gérofle, douze grains; sucre blanc, une demi-once. Reduire le tout en poudre pour prendre à la dose d'un gros, après le repas, dans un peu de bon vin rouge, en continuant quelque temps.

POUDRE *contre les flatuosités de l'estomac*. Mettre dans un petit verre de vin rouge un scrupule de poudre séche d'écorce d'oranges amères, pour prendre après le repas, en continuant quelque temps.

POUDRE *purgative*. Reduire en poudre fine et mêler exactement, séné mondé, rhubarbe, de chacun une demi-once; jalap, un gros; diagrède, deux scrupules; antimoine diaphorétique (*oxide d'antimoine blanc par le nitre*) non lavé, deux gros; crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), une demi-once; semences d'anis, une demi-once : reduire le tout en poudre très-fine et le mêler exactement. La dose est d'un demi-gros à un gros, incorporé avec quelque électuaire purgatif, pour prendre le matin à jeun dans du pain à chanter. On boit immédiatement après, un petit verre de tisane chaude, ou un peu de bouillon pour délayer le bol dans l'estomac.

POUDRE *du Duc simple*. Canelle, une demi-once; sucre candi blanc, six onces; les deux ingrédiens pulvérisés séparement et mêlés.

Elle fortifie l'estomac, elle aide à la digestion, elle excite l'appétit, elle apaise les nausées. La dose est depuis une drachme jusqu'à trois; on en prend immédiatement après le répas.

POUDRE *du prince de la Mirandole*. Faire sécher et mettre en poudre subtile égales parties de feuilles de germandrée, de *chamepytris*, de petite centaurée, de racine de grande centaurée, d'aristoloche ronde et de grande gentiane; mêler ces poudres, et les garder dans une boîte bien bouchée et dans un lieu sec.

Cette poudre a été éprouvée avec succès par des goutteux tourmentés depuis plusieurs années; on s'en sert aussi pour la sciatique. On en fait infuser pendant la nuit une drachme

dans un demi-verre de vin vieux, ou dans un bouillon dégraissé qu'on prend le matin à jeun, ne mangeant que trois heures après, sans autre régime, continuant ainsi tous les jours pendant un an pour les plus invétérées; si elle n'est pas invétérée, on guérit en trois mois; et lorsque la goutte donne du relâche, on en prend seulement une ou deux fois par semaine.

POUDRE *dyssentérique*. Racine d'ipécacuanha, deux onces; myrobolans citrins, rhubarbe choisie, de chaque trois drachmes; graine de thalitron, ou *sophia chirurgorum*, deux drachmes: pulvériser subtilement toutes les drogues ensemble dans un mortier de bronze.

Elle fait vomir sans violence, purge par les selles, et arrête aussi la dyssenterie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à quatre. La principale drogue de cette poudre est la racine d'ipécacuanha; on la donne ordinairement seule, mais cette composition produit de bons effets.

Autre de Jean Longius. Mâchoires de brochet avec les dents, priape de cerf, écorce de grenade, corne de cerf brûlée, bol d'Arménie et semence de patience sauvage, de chaque une once; faire sécher au four les mâchoires de brochet garnies de leurs dents, et le priape de cerf, puis les pulvériser avec l'écorce de grenade sèche et la semence de patience sauvage à feuilles étroites; d'un autre part mettre en poudre ensemble la corne de cerf calcinée et le bol, et mêler les ingrédiens pulvérisés.

Elle est propre pour arrêter les cours de ventre, et principalement la dyssenterie. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Autre. Mêler avec de la farine de seigle autant qu'il plaira de suc exprimé des baies de sureau, lorsqu'elles sont dans leur maturité: en faire une pâte dont on fait de petits pains pour cuire dans le four jusqu'à trois fois, et dont on fait ensuite une poudre pour l'usage.

POUDRE *pour les dartres invétérées et rebelles*. Farine volatile d'orge, six onces; racine d'aunée sèche, une once; sel de Saturne (*acétite de plomb*) et mercure blanc précipité (*muriate mercuriel par précipitation*), de chaque trois drachmes; mêler le tout ensemble.

POUDRE *contre les dartres, la gale et autres maladies de la peau*. Réduire en poudre très-fine et les mêler exactement une demi-once d'antimoine cru (*sulfure d'antimoine*), deux gros d'éthiops minéral (*oxide de mercure noir*): la dose est d'un demi-gros deux fois le jour pour les adultes, et de quatorze

à vingt grains pour les enfans. On l'enveloppe dans du pain à chanter, ou bien on l'incorpore avec un peu de miel ou de sirop pour en faire un bol : on aura soin de boire immédiatement après une tasse de tisane de patience sauvage.

Poudre *pour dessécher et fortifier le cerveau.* Mastic, oliban, ambre jaune, sommités de sabine, de rue, et fleurs de stœchas, de chaque une demi-once ; sucre, trois onces ; pulvériser ensemble le mastic et l'oliban, d'une autre part l'ambre jaune, d'une autre le sucre ; mêler le tout pulvérisé grossièrement.

On en jette deux ou trois pincées dans un réchaud de feu, et on en reçoit la vapeur en inclinant la tête dessus. Elle desséche la trop grande humidité du cerveau, et elle le fortifie. On s'en sert dans les rhumes de cerveau.

Poudre *contre la céphalalgie, ou mal de tête invétéré.* Poudre de feuilles séches de cabaret, une demi-once ; sel ammoniac (*muriate d'ammoniac*) pulvérisé, un demi-gros : mêler, et prendre la quantité de quatre grains, le soir en se couchant, comme du tabac, ce qu'on continuera pendant quelques jours.

Poudre *contre la foiblesse de la vue.* Euphraise, une demi-once ; semence de fenouil, deux gros ; maïs, un scrupule ; sucre candi, une demi-once ; réduire le tout en poudre très-fine, et la mêler exactement. La dose est d'un gros dans un petit verre de vin, à prendre le soir avant de se coucher, et continuer quelque temps.

Poudre *pour la gravelle et la colique néphrétique.* Yeux d'écrevisses de rivière, os pierreux des têtes de perches et de merlans, cloportes secs, sang de bouc préparé, semence de grémil, de chaque une once. Il est à propos de broyer sur le porphyre les yeux d'écrevisses et les os pierreux des têtes de perches et de merlans, les humectant avec de l'eau de raves, ou autre appropriée, et y procédant de même que pour les pierres précieuses ; prendre le sang d'un jeune bouc nourri sur les montagnes, le faire sécher à l'ombre en été, étendu sur des assiettes ou des bassins plats, le pulvériser parmi les cloportes séchés et la semence de grémil ; mêler le tout et le passer par le tamis de soie.

La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme ; on la prend ordinairement dans du vin blanc, et on en peut continuer l'usage suivant le besoin, tant pour empêcher la génération du calcul, que pour le dissoudre, et en faciliter la sortie par les voies ordinaires.

POUDRE *pour les dents*. Pierre ponce, corail préparé, os de sèche, et crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), de chaque une once; iris de Florence, deux drachmes; pulvériser l'iris de Florence à part, les autres drogues ensemble et mêler les ingrédiens pulvérisés.

Elle est propre à nettoyer, à blanchir, à fortifier les dents et à les conserver contre la carie. On en prend avec le doigt mouillé de vin, et l'on s'en frotte les dents le matin en se levant, et après le repas; on en peut mettre aussi sur les gencives attaquées du scorbut, pour en adoucir et déterger l'humeur âcre qui décharne et ébranle les dents.

Nota. Si on veut réduire la poudre en opiat, il faut la mêler avec du sirop de roses sèches, ou avec du miel rosat clarifié.

POUDRE *contre les poux de la tête et du pubis*. Répandre quelques pincées parmi les cheveux, ou dans le bonnet du malade, d'une suffisante quantité de semences de céradelle, ou de staphisaigre, réduites en poudre, et les poux disparoîtront bientôt.

POUDRE *purgative*. Séné mondé, rhubarbe, de chacun une demi-once; jalap, un gros; diagrède, deux scrupules; antimoine diaphorétique (*oxide d'antimoine blanc par le nitre*) non lavé, deux gros; crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), une demi-once; semence d'anis, un demi-gros; réduire le tout en poudre fine et le mêler exactement; on garde cette poudre pour l'usage. La dose en est d'un demi-gros à un gros, incorporé avec quelque électuaire ou sirop purgatif, pour prendre le matin, à jeun, dans du pain à chanter. On boit immédiatement après un petit verre de tisane chaude, ou un peu de bouillon, pour délayer le bol dans l'estomac.

POUDRE *sternutatoire*. Feuilles sèches de bétoine, de marjolaine, de sauge, de fleurs de muguet, de stœchas, de racine d'iris de Florence, de chaque une demi-once; pyrèthre, ellébore blanc et tabac, de chaque deux drachmes; écorce d'orange sèche, une drachme; pulvériser grossièrement toutes les drogues ensemble.

Elle excite l'éternuement sans grande violence, elle fortifie le cerveau. On s'en sert dans l'épilepsie, l'apoplexie, la léthargie, la paralysie, et les autres maladies du cerveau provenant d'humeurs pituiteuses, grossières; on l'aspire par le nez, ou on en souffle dans les narines avec un chalumeau aux malades qui ne sont pas en état de l'aspirer.

POUDRE *sternutatoire contre l'apoplexie*. Mêler douze grains de poudre d'ellébore blanc, avec douze grains de pou-

dre d'euphorbe, et la souffler dans le nez du malade avec un tuyau de plume.

Autre. Feuilles séches de bétoine, de marjolaine, de fleurs de muguet, de chacune un gros; pulvériser le tout et le mêler exactement, pour le même usage que ci-dessus.

POUDRE *contre les hernies des enfans.* Herniole, une poignée; racines de grande consoude, une demi-once: pulvériser le tout. Donner de cette poudre tous les matins, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

Autre. Délayer dans un verre de vin un gros de la seconde écorce de saule pulvérisé. Prendre une pareille potion trois fois par jour jusqu'à guérison.

POUDRE *contre la teigne, les vers, les ulcères malins et la difficulté d'uriner.* Poudre de racines de pétasite, un gros; la délayer dans un verre de vin pour prendre le soir à l'heure du sommeil.

POUDRE *contre la rétention d'urine.* Semences de persil, de chardon-béni et de genêt, de chacune parties égales; réduire le tout en poudre: la dose est de trois pincées dans un verre de vin blanc.

POUDRE *contre la pleurésie.* Mettre en poudre une demi-once de racines de bardane, et la délayer dans cinq onces du suc de la même plante, pour prendre le matin.

POUDRE *pour faire sortir l'arrière-faix.* Pulvériser à la dose d'un gros des racines de livèche séches; délayer cette poudre dans une cuillerée de jus récent de la même plante.

POUDRE *contre la douleur des dents.* Racines d'iris, deux gros; semences de staphisaigre, un gros; feuilles de marjolaine et de bétoine, de chacune un demi-gros: mettre le tout en poudre dans un petit linge, que l'on doit mâcher en baissant la tête.

POUDRE *contre la cachexie.* Ethiops martial (*oxide de fer noir*), ou safran de mars apéritif (*carbonate de fer*), six gros; *cassia lignea* en poudre, une once et demie; sucre fin pulvérisé, trois onces: mêler le tout exactement, en prendre trois fois le jour pendant une quinzaine et même un mois.

POUDRE *contre l'épilepsie.* Poudres de racines de valériane sauvage et de pivoine mâle, de chacune une demi-once; les mêler exactement: la dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros et demi, suivant l'âge, dans deux cuillerées de vin blanc, et pour les enfans, dans une cuillerée de lait.

POUDRE *contre les convulsions des enfans.* Feuilles de mille-pertuis, telle quantité qu'il plaira; les faire sécher à l'ombre

et les réduire en poudre subtile : la dose est de dix à quinze grains, deux fois le jour : on la mêle dans la bouillie.

POUDRE *contre la nouûre et la maigreur des enfans*. Poudre de feuilles de lierre en arbre, depuis un demi-gros jusqu'à deux scrupules; mettre infuser cette poudre dans une tasse de thé ou dans une petite bouteille, pour prendre pendant neuf jours, le matin à jeun.

POUDRE *contre la jaunisse*. Feuilles séches de bouillon blanc, un gros; les mettre en poudre et les avaler dans un petit verre de vin ou dans une tasse de bouillon. Ce remède doit être continué trois jours de suite, le matin à jeun.

POUDRE *saxonne de Lobel*. Angélique sauvage et domestique, dompte-venin, valériane des jardins, polypode de chêne, racines de guimauve et d'ortie, de chaque quatre gros, écorce de mezéreon, deux gros; grains de raisin de renard, vingt-quatre; feuilles entières de raisin de renard, trente-six; faire macérer les racines dans le vinaigre, les sécher et les réduire en poudre. La dose est de deux gros.

POUDRE *fébrifuge*. Racine de quinte-feuille, un gros; la délayer dans un verre d'eau chaude, pour une prise à donner avant l'accès dans la fièvre intermittente. On peut répéter cette prise, s'il est besoin.

POULE. *Voyez* Coq.

POULIOT (*Mentha aquatica, seu pulegium vulgare*, Tourn. 189. *Pulegium*, Linn. 807). Plante odorante dont il y a deux espèces, une à feuilles presque rondes, et l'autre à feuilles oblongues et étroites, appelée *pulegium cervinum angustifolium*, qui est plus rare que l'autre, et moins en usage. Le pouliot croît dans les lieux cultivés et incultes, humides et champêtres. Il est chaud et dessiccatif, d'une saveur un peu âcre et amère; atténuant, incisif, apéritif, résolutif; il convient au foie et au poumon; bu avec du vin blanc, il dissipe la nausée et les tranchées, pousse la gravelle et l'urine, remédie à la jaunisse et à l'hydropisie. Pour la toux opiniâtre et les rhumes invétérés, il en faut prendre comme du thé, savoir, une petite pincée quand il est sec dans un demi-setier d'eau, ou une poignée quand il est récent. Selon Boyle, une cuillerée du suc de pouliot est admirable avec un peu de sucre candi, contre la toux convulsive des enfans. Les plantes odorantes et aromatiques sont plus efficaces séches que fraîches.

Chesneau ordonnoit un verre de la décoction pour l'enrouement. Le pouliot facilite le crachement, et soulage considérablement les asthmatiques.

Tragus estime le vin blanc, où le pouliot a bouilli, pour les fleurs blanches et les pâles couleurs; il assure aussi que son suc éclaircit la vue et dissipe la chassie. Montanus faisoit prendre la poudre de pouliot avec autant de miel et d'eau, pour les maladies des yeux.

Le pouliot entre dans l'*aurea alexandrina* de Nicolas de Salerne, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le *diacalaminthes* de Nicolas d'Alexandrie, dans la poudre *diaireos*, dans celle *diahyssopi*, dans celle *diaprassii*, et dans la poudre de l'électuaire de Justin du même auteur.

Pourpier (*Portulaca latifolia, sive sativa*, Tourn. *Portulaca oleracea*, Linn. 638). Plante potagère dont il y a deux espèces, une cultivée dans les jardins, et l'autre sauvage. Le pourpier cultivé est le plus en usage; on emploie dans la médecine sa tige tendre, ses feuilles, sa graine. Il est rafraîchissant, dessiccatif, astringent, il nourrit peu, et tue les vers. Son principal effet est d'éteindre l'ardeur de la bile; il est par conséquent souverain dans les fièvres putrides, malignes, dans l'ardeur d'urine, le scorbut, et le feu de la fièvre; il adoucit les âcretés de la poitrine, et purifie le sang. Le suc de pourpier convient dans l'ardeur d'urine et la strangurie, ou même dans le *soda*, ou ébullition qui se fait dans l'estomac avec ardeur et douleur, parce que toutes ces maladies procèdent de l'acide vicié que ce suc tempère et corrige doucement; le sirop a les mêmes vertus. Les feuilles mâchées sont bonnes contre l'agacement des dents, parce qu'elles absorbent l'acide. Les mêmes feuilles pilées avec du sel, arrosées de vinaigre, et appliquées en forme de cataplasme à la plante des pieds dans les fièvres ardentes, diminuent considérablement la chaleur et la douleur de tête.

Le pourpier, en forme de suc, de sirop ou de lok, est bon contre le crachement de sang, particulièrement contre celui qui vient du poumon. Si le sang sort des dents ou des gencives, du palais ou de la gorge, ce qui est assez ordinaire dans le scorbut, le pourpier mâché et avalé peu à peu guérit cette hémorragie. L'eau distillée de pourpier, donnée depuis deux jusqu'à quatre onces, est un remède éprouvé dans les pertes de sang des femmes, le crachement de sang, pour faire mourir les vers des enfans et arrêter la dyssenterie; le suc ou la décoction de cette plante a la même vertu. Une feuille de pourpier mise sur la langue apaise la soif. Le cataplasme fait de pourpier et de farine d'orge, appliqué sur le foie et sur les flancs, est miraculeux contre les fièvres ardentes. Pilé et appliqué sur le front, il fait reposer le malade. Pour faire

disparoître les verrues, il faut les frotter fréquemment avec des feuilles de pourpier. La semence de cette plante donnée dans du lait aux enfans, à la quantité d'une demi-drachme, les délivre des vers des intestins; on augmente la dose pour les adultes.

Dans la dyssenterie bilieuse, un bouillon fait dans un pot de terre vernissé, luté, et dans lequel on met, lit sur lit, une livre de veau coupé par tranches, et deux grandes poignées de pourpier mises aussi par couches entre chaque tranche de veau, avec une chopine d'eau pour deux petits bouillons, est un remède qui calme les entrailles et l'ardeur de la bile. Dans les fièvres putrides épidémiques, dans la suette, dans les fièvres vermineuses, dans les fièvres pourprées, le pourpier ajouté dans les bouillons ordinaires est un très-bon remède. Son suc mêlé avec du miel rosat est bon pour graisser les hémorroïdes dont il apaise la douleur et l'inflammation.

Poux (*Pediculi*). Insectes qui se trouvent sur les hommes. Les remèdes qu'on emploie pour les faire mourir sont les semences de staphisaigre, appelée *herbe aux poux*, et celle de pied d'alouette, le soufre, les racines de patience et d'aunée, le tabac, le vert-de-gris (*oxide de cuivre vert*), le mercure, etc. Les poux sont apéritifs et fébrifuges; on s'en sert pour lever les obstructions. Pour la fièvre quarte, au commencement de l'accès, on en fait avaler cinq ou six, plus ou moins, suivant leur grosseur. Avalés au nombre de huit ou neuf tout vifs, ils guérissent la jaunisse; ce remède, familier aux gens de la campagne, est éprouvé et confirmé par Zacutus Lusitanus. On met des poux vifs dans le conduit de la verge, aussi bien que des punaises, pour faire pisser dans les rétentions d'urine.

Prêle, *ou* Queue de cheval (*Equisetum majus aquaticum*, Tourn. *Equisetum palustre et limosum*, Linn. 1516). Plante qui ressemble à la queue d'un cheval. Il y en a de plusieurs espèces; il s'en trouve dans les marais, dans les bois, dans les champs, dans les prés: toutes ces espèces ont à peu près les mêmes propriétés; celle des prés est le plus en usage. La prêle est rafraîchissante, vulnéraire, dessiccative, incrassante, astringente, et usitée dans les hémorragies, dans l'exulcération et la blessure des reins, de la vessie et des intestins. Elle convient à tous les flux d'humeurs ou de sang par le nez, par les reins et les autres parties, et pour les hémorroïdes. Sa décoction a beaucoup d'astriction, et remédie sûrement au crachement de sang qui regorge dans le poumon par éruption, ou par l'ouverture de quelque rameau. Le suc, donné

à la quantité de deux ou trois onces, est bon aux dyssenteries, au pissement de sang et aux descentes; il est bon extérieurement pour les ulcères et pour les plaies.

Dioscoride prétend qu'elle pousse les urines. Hoffmann rapporte que dans des fièvres opiniâtres, même malignes, il s'est bien trouvé de sa décoction. Bauhin conseille dans l'ulcère du poumon ce remède pris soir et matin à la dose de deux ou trois onces, pourvu que la décoction soit un peu forte. Taberna-Montanus faisoit mêler la poudre de prêle dans la nourriture des pulmoniques.

La prêle entre dans l'onguent de la comtesse de Varignana, dans les potions vulnéraires pour les plaies ou ulcères des parties internes, et dans les onguens vulnéraires.

Prime-vère, *ou* Herbe de la paralysie (*Primula veris odorata, flore luteo, simplici*, Tourn. *Primula officinalis*, Linn. 204). Plante basse qui porte des fleurs jaunes au commencement du printemps, d'où elle a pris son nom de *prime-vère*. Elle croît dans les champs, dans les prés, dans les bois. Cette plante est plus dessiccative que chaude, d'une saveur entre l'âcre et l'amer, astrictive et anodine. Son principal usage est dans les affections de la tête, l'apoplexie, la paralysie; pour cet effet, on peut user des fleurs comme du thé, de leur conserve ou de l'eau distillée. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser les fleurs au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée pendant six semaines, est bonne contre toutes les contusions ou meurtrissures, plaies malignes, douleurs ou points aux épaules, aux cuisses ou ailleurs, comme lassitudes, paralysie commençante, surtout celle de la langue et le bégayement, inflammation et enflures aux membres blessés, et où il y a plaie; on en frotte soir et matin la partie malade avec la main pour la faire pénétrer, et on applique dessus de la vessie de porc, ou du vieux papier froissé entre les mains pour l'amollir. Les feuilles et les racines sont apéritives et vulnéraires. Bartholin assure avoir guéri un paralytique du côté gauche, en lui faisant user de l'eau de-vie de froment, dans laquelle on avoit fait bouillir la prime-vère. La racine, prise en poudre, est bonne contre les vers, et en décoction, pour déboucher les reins et la vessie et faire sortir le gravier. Le suc de cette plante, mis sur les articles, guérit les douleurs de la goutte, et les tumeurs qui surviennent des piqûres de bêtes venimeuses. Toute la plante, broyée et appliquée, guérit les blessures. Elle entre dans l'onguent *martiatum*. Le vinaigre dans lequel on a mis

infuser ses racines, attiré par le nez en forme d'errhine, guérit le mal de dents.

Prunier franc *ou* cultivé (*Prunus sativa, sive hortensis*). Grand arbre très commun dans les vergers ; il y en a de diverses espèces. Le fruit s'appelle prune (*prunum*). Les prunes de Damas noir sont celles dont on se sert en médecine ; elles mûrissent vers l'automne ; elles doivent être choisies assez grosses, bien nourries, mûres, nouvellement cueillies, d'un goût et d'une odeur agréables. On fait sécher au four de ces prunes, qu'on appelle *petits pruneaux*. Il faut les choisir nouveaux, charnus, moëlleux, mollets, de bon goût. Les prunes mûres sont rafraîchissantes et humectantes ; et mangées crues, elles ramollissent le ventre, mais elles se corrompent facilement et ne sont pas bonnes au dessert, sur-tout si on mange beaucoup. On doit s'abstenir des blanches, parce qu'il n'y a point de fruit d'automne qui donne plutôt la diarrhée et la dyssenterie. Les prunes de Damas sont les moins nuisibles ; elles lâchent le ventre, corrigent l'acrimonie des humeurs, humectent la langue et éteignent la soif.

On a coutume de faire cuire des pruneaux avec du séné enfermé dans un nouet de linge, pour avoir un laxatif domestique qui se prend par précaution. Les pruneaux laxatifs se préparent de diverses manières ; la meilleure est celle de Timæus. Faire cuire dans de l'eau quatre onces de prunes de Damas entières, prendre trois quarterons de cette décoction, deux onces de séné mondé, deux drachmes de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), et une drachme et demie de canelle ; laisser infuser le tout pendant la nuit, le faire bouillir le matin et l'exprimer une fois ou deux, verser l'expression sur les prunes, et garder le tout dans un vaisseau qui ait l'ouverture large, afin que l'humidité s'évapore insensiblement. La dose est est de cinq à dix ou douze prunes.

Les prunes confites de Berserus se préparent ainsi : une once de séné, une demi-once d'anis, des fleurs cordiales, de chaque une drachme, et une chopine d'eau de fontaine ; laisser infuser le tout, et mettre bouillir les prunes dans l'infusion jusqu'à ce qu'elles soient enflées, après quoi verser la liqueur par inclination pour séparer la décoction des prunes, y faire dissoudre trois ou quatre onces de manne pour les confire. Elles purgent doucement la bile et la mélancolie ; et ceux qui n'aiment point les clystères peuvent en prendre depuis trois jusqu'à six, une heure avant le repas.

Voici encore une autre préparation de pruneaux purgatifs inventée par Bauderon : polypode de chêne concassé, trois

onces ; semences d'anis, une demi-once ; séné mondé, trois onces ; gérofles entiers, huit ; pruneaux de Damas noirs et doux, et manne de Calabre, de chaque huit onces ; il faut premièrement faire bouillir médiocrement dans trois demi-setiers d'eau le polypode concassé avec l'anis, puis le séné auquel il suffira de donner un bouillon avec les gérofles entiers, couvrir le pot, et laisser infuser le tout pendant quelques heures, puis l'exprimer. La colature pour toute clarification sera passée deux ou trois fois sur le blanchet et cuite avec les pruneaux et la manne en consistance de sirop, afin qu'il se puisse garder sans se moisir. Pour empêcher que le sirop ne se candisse, il faut mettre quatre onces de manne et quatre onces de sucre. Ce remède est bon pour les personnes âgées, délicates et faciles à émouvoir, parce qu'il purge doucement et sans violence. La dose commune du sirop sera de trois ou quatre cuillerées, et six ou huit prunes le matin seulement, sans qu'on soit obligé de garder la chambre.

La pulpe des prunes, en forme d'électuaire de la manière qui suit, est encore fort bonne pour lâcher le ventre : pulpe de raisins secs, de pruneaux, de tamarin, de sébeste, de casse, de chaque une once ; canelle en poudre, trois drachmes ; mêler le tout pour un électuaire bon dans la constipation et le mal de ventre. On trouve sur toutes les espèces de pruniers une gomme blanche, luisante, transparente, que les marchands mêlent souvent avec la gomme arabique, à laquelle elle ressemble beaucoup en couleur et en vertus. Elle est propre pour la pierre, pour la colique néphrétique, pour humecter la poitrine, pour exciter le crachat, étant prise en poudre ou en mucilage.

Les prunes entrent dans le sirop de fumeterre de Mésué, dans celui d'épithym, dans le lénitif et dans la confection hameck.

Prunier sauvage, *ou* Prunelier (*Prunus sylvestris*, Tourn. *et spinosa*, Linn. 681). Petit arbrisseau qui croît communément dans les haies, dans les champs, dans les lieux incultes, et qui porte de petites prunes grosses comme de gros grains de raisin, presque rondes ou ovales, de couleur noire tirant sur le bleu ; on les appelle *prunelles*. Elles sont d'un goût stiptique et âcre. Son bois, ses feuilles et son fruit sont astringens, propres pour la dyssenterie et pour les autres cours de ventre. La poudre du fruit entier cueilli presque mûr, et desséché comme les pruneaux, prise à la dose d'une drachme dans un verre de vin blanc, fait sortir promptement l'urine retenue et la gravelle. On fait des gargarismes avec les feuilles

les plus tendres, pour calmer les douleurs de dents. Les fleurs fraîchement cueillies et cuites, ou mises infuser dans du petit lait ou dans du lait, donnent un excellent purgatif pour toutes les humeurs séreuses et les eaux des hydropiques; pour le scorbut auquel le lait et le petit lait sont très-salutaires, pour la gale de la tête et du corps, et pour toutes les maladies séreuses. Le sirop qu'on prépare avec les fleurs récentes perd sa faculté purgative quand il est vieux. On prépare un vin qui se tire des fruits lorsqu'ils sont mûrs et desséchés. On pile les prunelles, on les met ensuite en petites masses pour les faire sécher au four, après quoi on les met infuser. Ce vin est utile à tous les flux de sang et à la dyssenterie. Le demi-vin se prépare avec les prunelles et de l'eau. On écrase les prunelles, on en tire le suc par expression, et l'on fait épaissir ce suc sur un petit feu jusqu'à ce qu'il soit dur comme du suc de réglisse; c'est un extrait qu'on appelle *acacia nostras*, ou *acacia germanica;* on le substitue au véritable acacia d'Egypte, quand il est rare. L'*acacia nostras* doit être bien séché, noir, ressemblant assez au suc de réglisse, d'un goût fort astringent, aigrelet. Il est propre pour arrêter les hémorragies, les cours de ventre, le vomissement, pour résister au venin. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme. La mousse du prunier sauvage est spécifique pour les hernies.

Pulmonaire (*Pulmonaria Italorum ad buglossum accedens*, Tourn. *Pulmonaria officinalis*, Linn. 194). Plante dont il y a deux espèces principales, une à larges feuilles, et l'autre à feuilles étroites (*Pulmonaria angustifolia*, Linn. 194). La pulmonaire pousse des feuilles marbrées de taches blanches assez semblables à celles de la buglose. Elle croît dans les bois, dans les lieux ombragés et cachés. Les feuilles de la pulmonaire sont rafraîchissantes, dessiccatives et agglutinatives; elles sont usitées intérieurement dans la phthisie, dans le crachement de sang, et autres affections du poumon et de la poitrine, et on la nomme souvent *consoude*, à cause de sa vertu à consolider; on l'emploie dans l'érosion et l'ulcère du poumon, en forme de tisane avec du miel blanc; on l'emploie aussi dans les bouillons dans les mêmes maladies, aussi bien qu'en sirop. Elle convient extérieurement aux plaies, tant pour en arrêter l'hémorragie que pour les guérir.

Pulmonaire de chêne, *ou* Hépatique des bois (*Pulmonaria arborea*, Tourn. *Lichen pulmonarius*, Linn. 1612). Espèce de mousse qui s'attache sur les troncs des hêtres ou des chênes, et quelquefois sur les pierres mousseuses dans les

bois ; celle de chêne est la plus usitée en médecine. Elle est rafraîchissante et dessiccative, et utile dans les affections des poumons, principalement dans l'exulcération, la phthisie, la toux et l'asthme, dans le flux de ventre et de la matrice ; elle est vulnéraire, astringente ; elle arrête les hémorragies, étant prise en décoction avec de l'eau et du miel, et appliquée sur les plaies. On s'en sert aussi comme du thé ; on en met une petite poignée avec du sucre sur une chopine d'eau bouillante.

Punaise (*Cimex*). Insecte large, plat, rouge, et d'une puanteur incommode ; il naît dans les bois de lits, dans les vieilles solives des maisons, principalement dans les lieux secs. On introduit des punaises vives dans le conduit de l'urine, pour la faire sortir quand elle est supprimée ; Dioscoride les y met mortes en poudre. Schroder dit en avoir vu donner au nombre de trois pilées, avec succès, pour faire sortir l'arrière-faix et le fœtus. Dioscoride assure que sept à huit punaises de lit, avalées à l'entrée de l'accès, sont un grand remède contre les fièvres quartes. L'odeur des punaises fait revenir les femmes de la suffocation de matrice.

Purgatif *pour un enfant qui vient de naître.* Mêler un gros de sirop de chicorée composé avec deux gros d'eau de rivière, pour une potion à prendre en une fois.

Purgatif *pour un enfant de quatre mois.* Etendre dans deux cuillerées d'eau ou de lait une demi-once de sirop de chicorée composé.

Purgatif *pour un enfant de huit mois.* Mêler une once de sirop de chicorée composé, et une once d'huile d'amandes douces, pour en prendre une cuillerée d'heure en heure.

Purgatif *pour un enfant de dix-huit mois.* Incorporer avec trois ou quatre gros de sirop de fleurs de pêcher, deux grains de poudre de jalap, et autant de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*). On peut, au lieu de sirop de fleurs de pêcher, les étendre dans deux cuillerées d'eau ou de lait.

Purgatif *pour un enfant de trois ans.* Mêler ensemble et l'étendre dans deux cuillerées d'eau ou de lait, trois ou quatre grains de poudre de jalap, avec autant de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), et une demi-once de sirop de fleurs de pêcher.

Purgatif *pour un enfant de six ans auquel on soupçonne des vers.* Poudre de jalap, crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), de chacun neuf grains ; coraline de Corse, ou poudre

contre les vers, douze grains; sirop de fleurs de pêcher, six gros. Mêler le tout et l'étendre dans deux ou trois cuillerées de tisane ou de bouillon, pour prendre en une ou deux petites doses.

PURGATIF *pour un enfant de huit à dix ans*. Délayer dans un peu d'eau ou de tisane, pour une dose, quinze grains de jalap, autant de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), et une once de sirop de fleurs de pêcher.

PURGATIF, *ou biscuit pour les enfans*. Sucre blanc pulvérisé, œuf frais y compris la coque, de chacun, neuf onces; fleur de farine de froment, quatre onces; poudre très-fine de jalap, une once six gros; anis pulvérisé, un gros et demi: faire du tout un biscuit.

La dose est d'un gros par année jusqu'à quatre ans; de cinq gros depuis quatre ans jusqu'à six; de six à sept gros depuis six jusqu'à dix; d'une once depuis dix jusqu'à quinze, en augmentant suivant l'âge et la force.

PYRÈTHRE, *ou* Racine salivaire (*Pyrethrum officinarum*, Tourn. *Anthemis pyrethrum*, Linn.). Racine d'une plante qui naît à Tunis, et qu'on apporte séche de ce pays. On en voit de deux espèces; la première et la meilleure est en morceaux longs et gros environ comme le petit doigt, ronds, ridés, de couleur grisâtre en dehors, blanchâtre en dedans, garnis de quelques petits fibres, d'un goût fort âcre. La seconde espèce est plus menue que la précédente; quelques-uns l'appellent *pyrèthre sauvage*: elle a moins de force que la première. La racine de pyrèthre est chaude et dessiccative, atténuante, incisive et sudorifique. Son usage interne, quoique rare, est contre les flegmes grossiers du corps, et spécialement du poumon qu'elle atténue et purge par les urines. Elle convient extérieurement dans les douleurs de dents de cause froide, et dans la paralysie de la langue, en forme de masticatoire, pour exciter le crachat; elle entre dans les compositions des poudres sternutatoires et dans le *philonium romanum*.

PYROLE (*Pyrola rotundifolia major*, Linn.). Petite plante verte en tout temps, qui croît dans les lieux humides et ombragés des forêts, dont les feuilles sont rondes, et approchantes de celles du poirier. On se sert en médecine de ses feuilles qui sont fort astringentes, vulnéraires, rafraîchissantes, dessiccatives, consolidantes, propres pour les cours de ventre, pour les hémorragies, pour les inflammations de la poitrine, prises en infusion comme le thé, ou en poudre;

elles conviennent également aux plaies internes et externes; elles entrent dans les décoctions et dans les essences vulnéraires, pour consolider les plaies des intestins. Staricius recommande la décoction des feuilles de pyrole dans du vin, pour les plaies considérables; il en faut boire pendant plusieurs jours, et il assure qu'elle fait sortir les os, les morceaux de bois, et tout ce qu'il y a de corps étrangers. On joint souvent la pyrole aux plantes vulnéraires, telles que la pervenche, la sanicle, la verge d'or, la véronique, la bugle, dont on fait des décoctions excellentes dans de l'eau ou dans du vin, pour prendre intérieurement, et pour bassiner les plaies et les ulcères.

Q

Queue de pourceau, Fenouil de porc (*Peucedanum officinale*, Linn. 353). La racine de cette plante est en usage en médecine; on la donne intérieurement en poudre et en décoction; on s'en sert extérieurement pour nettoyer les plaies et les ulcères. Elle est incisive et apéritive, béchique et hystérique; elle est propre dans l'asthme et dans la difficulté de respirer, en aidant l'expectoration; elle pousse aussi les urines, les mois et les lochies. Son suc épaissi et réduit en poudre est très-utile dans la toux opiniâtre, suivant Tragus qui l'estime aussi pour la difficulté d'uriner, en mêlant cette poudre avec du miel: sa dose est d'une drachme avec une once de miel blanc. On estime cette racine pour les maladies hypocondriaques; elle est employée dans la poudre *diaprassii* de Nicolas, dans l'électuaire lithontriptique et la *triphœa magna* du même auteur.

Quinquina (*Cortex peruvianus, sive arbor febrifuga peruviana*). Ecorce d'un arbre appelé *kinakina*, qui croît au Pérou, dans la province de Quito, sur des montagnes, proche de la ville de Loka; il est à peu près grand comme un cerisier. On en trouve de différentes sortes; le meilleur est sec, pesant, d'une substance serrée et compacte, en petites écorces fines et chagrinées, d'une couleur foncée et noirâtre en dehors, et d'un tanné pâle en dedans; sa saveur est amère et a quelque chose de résineux. Le quinquina qui est en grosses écorces épaisses, filandreux quand on le casse, d'une couleur rousse, ou semblable à celle de la canelle, n'est pas si bon, non plus que celui qui est mêlé d'éclats de l'arbre qui tiennent à l'écorce, et rempli d'ordures.

Le

Le quinquina bien choisi est un des meilleurs remèdes dans les fièvres intermittentes, et dans les continues qui ont des redoublemens réglés et périodiques. Celles qui sont accompagnées de frissons cèdent plus facilement à la vertu de cette écorce. Le quinquina ne réussit pas quelquefois, parce qu'il est mal choisi, ou parce que le malade n'est pas assez bien préparé par les remèdes généraux qui doivent précéder son usage; car il faut remarquer qu'il y a deux causes assez générales des fièvres : la première, l'abondance des mauvais sucs crus et indigestes dont les premières voies sont remplies; la seconde, l'embarras et les obstructions qui se rencontrent dans les viscères. Dans le premier cas, si on ne commence pas par les évacuations, selon les différentes indications, inutilement tentera-t-on le quinquina; ou s'il réussit, ce n'est que pour un temps, après lequel la fièvre revient plus violente et plus dangereuse qu'auparavant. Dans la seconde circonstance, après l'usage de la saignée et des purgatifs, il faut employer les apéritifs, et même y mêler quelque préparation de mars, pour frayer un passage au quinquina; autrement le malade est en danger de tomber dans l'enflure, l'hydropisie, la jaunisse, ou quelque autre maladie pire que la fièvre.

Il y a différentes manières de faire prendre le quinquina, en substance ou en infusion, en bol ou en tisane, en sirop ou en extrait, seul ou mêlé avec d'autres drogues. On le donne en substance et en poudre subtile, depuis un ou deux gros jusqu'à une demi-once par jour, ordinairement en quatre prises égales, de quatre en quatre heures, et de la nourriture dans les intervalles, soupe, panade ou viande, si le malade a de l'appetit; s'il n'en a point, c'est une preuve qu'il n'a pas été assez purgé; et le quinquina ne réussira pas si bien, à moins qu'on ne le mêle avec quelque purgatif, comme le diaprun simple ou composé, la confection hameck, l'hiera-piera, ou quelque autre sirop ou électuaire, avec lequel on lie la poudre de quinquina pour en faire un ou plusieurs bols; la dose doit être proportionnée au besoin que le malade a d'être purgé, et continuée selon la prudence du médecin. Le quinquina, avec parties égales de quelqu'un des purgatifs cités, pris deux ou trois fois par jour à la dose d'un gros chaque prise, a toujours assez bien réussi dans les fièvres les plus opiniâtres, comme celles d'automne et les fièvres quartes.

Ceux qui ne peuvent avaler des bols, ni prendre le quinquina en poudre et en substance, peuvent le prendre en infusion et en tisane. On emploie ordinairement le vin, ou

l'eau distillée des trois noix, celle de scorsonère, de chicorée, ou telle autre, selon les vues différentes; on met dans une pinte de liqueur une once de quinquina en poudre; on le laisse infuser dans un lieu chaud pendant dix ou douze heures au moins, en remuant le vaisseau de temps en temps; on en donne ensuite au malade une prise de six onces ou environ; s'il peut avaler la poudre avec la liqueur, et la prendre toute brouillée, son effet est plus prompt. On laisse quatre heures de distance, comme on a dit ci-dessus, entre chaque prise; on donne de la nourriture proportionnée à l'appétit des malades; on leur fait prendre jusqu'à quatre et même cinq prises de cette infusion, lorsque les accès de la fièvre sont longs, et on en diminue le nombre lorsque la fièvre se relâche. Il faut toujours continuer le quinquina en infusion ou en substance quelque temps après que la fièvre a manqué, et diminuer insensiblement la dose et le nombre des prises. On mêle avec succès cette écorce en poudre dans les infusions purgatives, à la même dose que le séné; ou avec la scammonée, le mercure doux (*muriate mercuriel doux*), etc., en opiat : avec cette précaution, qu'il faut toujours finir par le quinquina, et non par la purgation : c'est un fait d'expérience.

Les personnes qui ont la poitrine délicate doivent s'abstenir du quinquina; ou si l'on est obligé de leur en donner, il faut le faire en tisane simplement, et y ajouter ou les fleurs de coquelicot avec la racine de scorsonère, ou quelque autre plante béchique ou cordiale; on fait bouillir deux onces de quinquina en poudre grossière dans trois pintes d'eau, avec une once de racine de scorsonère ou de bardane; lorsque la tisane est réduite environ aux deux tiers, on y jette une poignée de fleurs de coquelicot ou de pas-d'âne, et un peu de réglisse; on retire le vaisseau du feu auprès duquel on le laisse infuser chaudement, sans bouillir davantage; on en donne la même dose et la même quantité que de l'infusion ci-dessus.

A l'égard des autres préparations de quinquina, savoir la teinture faite avec l'esprit-de-vin (*alcohol*), le sirop, l'extrait et le sel, elles n'ont pas le même effet que l'écorce employée telle que la nature nous la présente; et ces sortes de préparations raffinées sont plus propres à faire gagner les apothicaires qu'à guérir les malades. Le quinquina n'est pas seulement un excellent remède contre les fièvres, c'est un bon stomachique et un absorbant très-propre à détruire les acides vicieux qui causent souvent tant de désordres dans les

premières voies. Quelques praticiens le regardent comme un cordial propre à rétablir la fluidité des liqueurs.

Le sel essentiel de quinquina de la Garaye est une préparation efficace et facile à prendre, pour les enfans sur-tout à qui le sirop ne fait pas autant de bien; on donne ce sel essentiel depuis six grains jusqu'à vingt-quatre, dans une cuillerée de liqueur appropriée, en bol ou en opiat. Le quinquina réussit également bien infusé dans de l'eau-de-vie adoucie par quelque sirop; quatre onces de cette eau-de-vie prises à jeun, avant l'accès, emportent la fièvre.

QUINTEFEUILLE (*Quinquefolium majus repens*, Tourn. *Potentilla reptans*, Linn. 714). Plante qui a comme le fraisier plusieurs tiges menues, serpentantes, qui poussent de petites fleurs jaunes. Elle croît dans les champs dans les lieux sablonneux, pierreux et proche des eaux. La quintefeuille est tempérée, astringente, dessiccative et vulnéraire; elle sert principalement aux affections catarreuses, au crachement de sang, à la toux, la jaunisse, l'obstruction du foie et de la rate, pour arrêter toutes sortes de flux de ventre, des hémorroïdes, et l'hémorragie du nez. Chomel assure que la racine de cette plante est un des meilleurs remèdes pour les cours de ventre et la dyssenterie, qui lui a souvent réussi lors même que l'ipécacuanha lui avoit manqué, en la donnant en tisane, une once sur trois chopines d'eau réduites à environ une pinte, et que cette tisane peut être utilement employée dans le crachement de sang et le flux immodéré des hémorroïdes et des mois. Cette plante convient à la pierre et à l'exulcération des reins, selon Schroder, aux hernies et aux fièvres. Son suc guérit extérieurement l'inflammation des yeux, et la décoction remédie à la putréfaction de la bouche, au relâchement des dents, et déterge les ulcères malins.

La quintefeuille passe pour fébrifuge. Un gros de sa racine en poudre, pris dans un verre d'eau avant l'accès, guérit les fièvres intermittentes; ce remède est éprouvé. Le jus de la racine fraîchement cueillie est bon pour frotter les dartres.

On prépare l'extrait des racines, qui est utile dans toutes sortes d'hémorragies, à la dose de deux gros au plus. La décoction de quintefeuille fournit un très-bon gargarisme pour les maux de gorge et pour les ulcères de la bouche. Quelques auteurs prétendent que l'infusion des racines emporte la jaunisse, débouche le foie, et soulage les phthisiques et les goutteux.

Cette racine entre dans la composition de la thériaque, dans l'électuaire de Justin, de Nicolas d'Alexandrie, et dans le *martiatum*.

R

Racine sentant les roses (*Rhodia radix, sive anacamseros radice rosarum spirante*). Espèce d'orpin, selon Tournefort, qui croît sur les Alpes dans les lieux ombragés, et qui est cultivée dans les jardins des botanistes. On nous envoie sa racine séche. Il faut la choisir récente, bien nourrie et séchée à propos, de couleur obscure, luisante en dehors, blanche en dedans, assez odorante quand on la casse. Elle est résolutive, anodine, propre pour apaiser les douleurs de tête, pulvérisée grossièrement, humectée avec un peu de vinaigre rosat, appliquée sur le front et sur les tempes ; et selon d'autres, on la pile dans un mortier avec de l'eau de verveine et de fleur de pêcher, pour appliquer le tout sur la tête en forme de cataplasme avec un linge ployé double : si on appréhende l'érysipèle à la tête, à quoi l'humidité est contraire, on prend de la poudre de cette racine et de verveine, une once de chaque, pour saupoudrer la partie malade.

Raifort cultivé (*Raphanus sativus, minor, oblongus, hortensis*, Tourn. *Raphanus sativus*, Linn. 935). Plante qu'on cultive dans les jardins potagers, et qu'on tire de terre, principalement au printemps, pendant qu'elle est tendre, succulente, facile à rompre et bonne à manger. On la connoît à Paris sous le nom de *rave*, mais mal à propos, car ce nom ne convient qu'à une espèce de gros navet rond, large et plat, appelé *rapa* ou *rapum*, dont on parlera ci-après. On ne se sert guère en médecine que de la racine et de la semence de raifort qui est chaud, dessiccatif, apéritif, abstersif, atténuant. On se sert de sa racine, principalement pour briser et faire sortir la pierre des reins, pour exciter l'urine, pour lever les obstructions du foie et de la rate ; il est en outre excellent pour découper les matières gluantes et mucilagineuses, et son suc tiré par expression, donné à la quantité de trois ou quatre onces avec une demi-once de miel, le matin à jeun, trois ou quatre jours de suite, est bon dans les maladies des reins et de la vessie, causées par des glaires ou par du gravier. Ce même suc, mêlé avec un peu de sucre, est excellent pour nettoyer l'estomac et les poumons, et pour guérir la toux et l'asthme qui proviennent de ces matières visqueuses. On applique la racine de raifort écrasée sur la plante des pieds pour les fièvres malignes et pour l'hydropisie. La semence du raifort est aussi apéritive ; mais si on la

prend seule intérieurement, elle cause des nausées. Quelques auteurs l'ont placée parmi les vomitifs foibles. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à deux drachmes.

Raifort sauvage (*Cochlearia folio cubitali*, Tourn. 215. *Cochlearia armoriaca*, Linn.). Plante que Tournefort a placée entre les espèces de cochléaria. Sa racine est grosse et longue, rampante, blanche, d'un goût fort âcre et brûlant; elle croît dans les jardins dans les lieux humides. On se sert en médecine de sa racine, qui est apéritive, chaude et dessiccative, incisive, atténuante, et a presque les mêmes vertus que la précédente, mais à un degré plus fort. Elle découpe le tartre mucilagineux, guérit spécifiquement le scorbut, excite l'urine, chasse la pierre des reins. Son suc ou son infusion dans du vinaigre, bu tiède avec du miel, et de l'eau par dessus, fait vomir. Cette racine pilée, ou son suc tiré par expression, étant appliqué, efface d'abord les contusions; il faut l'ôter dès qu'il commence à piquer. Le raifort sauvage passe pour un des premiers anti-scorbutiques qui agit en corrigeant et précipitant l'acide vicié du scorbut. On infuse la racine coupée par rouelles dans du vin, seule ou avec la berle, le *cochléaria* et le cresson d'eau. Ettmuller dit avoir connu un soldat qui a été guéri par cette infusion, comme aussi une femme hydropique, ascitique et scorbutique avec l'enflure des pieds et la toux, guérie, après les remèdes généraux, par la racine de raifort sauvage, infusée dans du vin avec du cresson d'eau, hachée et pilée dans un mortier sans autre liqueur; la malade buvoit la colature qui purgeoit les eaux par haut et par bas, et continua pendant plusieurs jours.

Raiponce (*Rapunculus esculentus*, Tourn. *Campanulla rapunculus*, Linn. 232). Cette plante est commune dans la campagne. Sa racine est rafraîchissante, et Dodonée dit que la décoction en est utile dans le commencement des inflammations de la gorge.

Raisin. *Voyez* Vigne, Vin, Vinaigre.

Raisin de renard (*Herba Paris*, Tourn. *Paris quadrifolia*, Linn. 527). La racine et les fruits de cette plante sont en usage, et même les feuilles; elle passe pour alexitère, céphalique, résolutive et anodine. On fait sécher toute la plante, on la met en poudre, et on en donne, à jeun pendant vingt-quatre jours, une demi-cuillerée ou environ un gros. Quelques auteurs assurent que ce remède soulage les maniaques, et guérit la colique. On fait un bon antidote avec l'herbe et les baies macérées dans du vinaigre, séchées et mises en poudre, donné à la dose de deux gros dans un

verre de vin. Selon Tragus, cette plante pilée, et appliquée en cataplasme, adoucit l'inflammation, et résout la tumeur des bourses; elle est aussi souveraine pour les panaris, et son eau distillée guérit l'inflammation des yeux.

Ettmuler et Hoffmann assurent que la poudre des baies de cette plante, à la dose d'un scrupule ou d'un demi-gros, prise dans l'eau de tilleul ou quelque autre eau céphalique, est très-bonne dans l'épilepsie.

Camérarius conseille l'application de toute la plante pilée sur les bubons et charbons pestilentiels; il se servoit aussi de ses fruits pour calmer la douleur des hémorroïdes et des crêtes du fondement.

Rapontic. *Voyez* Rhubarbe des Moines.

Ratafia (*Aromatites*). Sorte de boisson ou de liqueur forte, composée avec de l'eau-de-vie, du sucre, et quelques fruits, comme cerises, groseilles, fleurs d'oranger, noyaux de pêches, d'abricots, baies de genièvre et autres.

Ratafia *de baies de genièvre*. On met infuser des baies de genièvre des plus grosses et des plus mûres dans de l'eau-de-vie, on y ajoute du sucre. Il est très-bon pour résister au mauvais air.

Autre. Une chopine de bonne eau-de-vie, quatre onces de baies de genièvre mûres, une demi-once de canelle en petits morceaux, douze clous de gérofle, et quatre onces de sucre candi qu'on fait fondre dans quatre onces d'eau de rose; les ayant fait bouillir ensemble un bouillon, mettre le tout au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée.

Il est bon pour les indigestions et douleurs d'estomac. La dose est d'une cuillerée ou deux à jeun.

Ratafia *des six graines*. Une pinte de bonne eau-de-vie, graines d'aneth, de carvi, de fenouil, de carotte, de coriandre et d'anis, de chaque une demi-once; il faut les bien éplucher, les concasser dans le mortier, puis les mettre avec l'eau-de-vie dans une bouteille de verre double bien bouchée, pour faire infuser au soleil pendant trois semaines ou davantage. On a soin de les remuer tous les jours trois ou quatre fois, et de ne pas remplir la bouteille pour l'agiter plus facilement, et de peur que la chaleur du soleil ne la fasse casser. On peut aussi les faire infuser sans les mettre au soleil, mais on y emploie un mois ou six semaines; après cette infusion, il faut passer la liqueur dans un blanchet, ou chausse à hypocras qui n'ait point servi; ajouter dans la colature une demi-livre de sucre candi fondu avec un peu d'eau en consis-

ance de sirop, et après le mettre dans la bouteille et bien la boucher.

Il est très-bon pour l'estomac, l'indigestion, les vents et les coliques. On en peut prendre deux cuillerées après le repas, ou à jeun si l'on veut.

Ratafia *pour se préserver de la colique néphrétique.* Bonne eau-de-vie, eau de fraise, eau de persil, de chaque une pinte; baies de genièvre broyées, une once et demie; sucre en poudre, une demi-livre; mettre le tout dans une bouteille de verre double bien bouchée, l'exposer six ou sept heures au soleil, ou, à son défaut, dans un lieu chaud, puis passer le tout par une chausse, ou par le papier gris, et remettre la colature dans une bouteille bien bouchée.

En prendre trois cuillerées le matin à jeun, être ensuite trois heures sans manger, et continuer toujours de trois jours l'un.

Ratafia *purgatif.* Une once de jalap, une demi-once d'iris de Florence; canelle en morceaux et clous de girofle, de chaque une drachme, et une pinte d'eau-de-vie; mettre infuser les quatre drogues dans l'eau-de-vie pendant dix ou douze jours dans une bouteille de verre bien bouchée; au bout de ce temps passer le tout par un linge, mettre une livre de sucre en poudre dans la colature, et conserver la liqueur dans une bouteille bien bouchée.

Elle est bonne pour la bile, la pituite, le rhumatisme, en en prenant tous les mois. Pour l'hydropisie on en prend de quatre jours en quatre jours. Pour les femmes qui enflent après leurs couches, quand il n'y auroit que deux jours qu'elles seroient accouchées, on en a vu des effets admirables. Pour toutes sortes de fièvres, on la prend le lendemain de l'accès.

La dose ordinaire est de deux onces pour les grandes personnes, et à proportion pour les enfans.

Rat et Souris (*Mus et Sorex*). Deux animaux très-connus. Le rat ouvert vif et appliqué, tire du corps les épines, les pointes des flèches, le venin du scorpion et des autres piqûres venimeuses. Les rats et les souris, réduits en cendres et bus dans du vin, empêchent d'uriner involontairement la nuit; on les fait cuire pour les faire manger à ceux qui sont sujets à l'incontinence d'urine. Les éphémérides de Leipsic rapportent des guérisons d'incontinence d'urine, faites par la poudre de souris séchée au four, mêlée dans des œufs fricassés. Les têtes de souris, calcinées et mêlées avec du miel pour enduire les parties chauves, font venir le poil. La fiente du rat lâche le ventre des petits enfans; la prise est de trois, quatre, cinq ou six grains qu'on met dans leur bouillie. On l'emploie aussi

en clystère et en suppositoire ; on s'en sert encore en liniment contre l'alopécie. Cette fiente est apéritive et propre pour la pierre, étant prise desséchée et réduite en poudre ; la dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme. Elle emporte les condylomes, les verrues, les marisques et les autres excroissances de l'*anus* ; on la fait cuire dans du vin pour l'appliquer. On s'en sert aussi pour la gratelle, dissoute dans du vinaigre, et enduite ; étant pulvérisée et délayée dans l'esprit de miel et du suc d'oignon, elle fait croître et revenir les cheveux.

Rave (*Rapa sativa rotunda*, Tourn. 228). Il y en a de deux espèces ; l'une appelée *mâle*, dont la racine est charnue, ronde, très-grosse ; et l'autre appelée *femelle*, qui diffère de la première en ce que sa racine est oblongue et grosse ; celle-ci est estimée plus délicate au goût que l'autre. L'une et l'autre tiennent beaucoup de la nature du navet, et on les prend indifféremment l'un pour l'autre. Le suc et la décoction adoucissent l'acrimonie de la bile, et l'âcreté de la trachée-artère. Cette décoction est bonne pour adoucir la toux et la voix rauque, étant édulcorée avec du sucre, et bue le soir en se couchant ; elle est des plus recommandées comme un remède familier dans le mal hypocondriaque et contre les vents qui en dépendent. Elle est aussi spécifique, suivant Gabelchoverus, dans l'ardeur d'urine ou la dysurie, et dans la rétention d'urine. Craton avoit coutume d'ordonner la décoction de rave dans la toux, l'asthme et les autres affections des poumons qui dépendent de l'acrimonie de la lymphe, que la douceur tempérée des raves et des navets corrige facilement. Les raves, cuites sous la braise, appliquées derrière les oreilles sur les carotides, font révulsion, et apaisent efficacement la douleur des dents. La rave, cuite dans de l'eau simple, et appliquée en forme de cataplasme, guérit les engelures. Quelques-uns creusent une rave qu'ils remplissent d'huile rosat et de térébenthine, faisant cuire le tout pour en oindre les parties gelées. Le même remède convient aux fissures des parties gelées ; mais avant de les oindre, il faut les baigner dans de l'eau froide, et les exposer ensuite à la fumée de l'eau bouillante. *Voici un emplâtre éprouvé par Fonseca contre la gangrène des engelures.* Piler dans un mortier une racine de rave et une de raifort, y ajouter une once de semence de moutarde, trois drachmes de girofles en poudre, et une suffisante quantité d'huile de lin et de vieille huile de noix ; mêler le tout et l'appliquer. La semence de rave résiste aux venins, et fait sortir la rougeole, prise depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme. La rave a les vertus du navet.

Réglisse (*Glycyrrhiza, sive liquiritia*). Plante assez connue, principalement la racine ; elle croît dans les pays chauds, dans les bois et dans les lieux sablonneux ; on ne se sert en médecine que de sa racine qu'on apporte d'Espagne. On doit la choisir récente, moyennement grosse, bien nourrie, rougeâtre en dehors, d'un beau jaune en dedans, d'un goût doux et agréable. La réglisse est tempérée entre le chaud et le froid, humide, pulmonique et néphrétique ; elle adoucit l'acrimonie des humeurs, humecte la poitrine et les poumons, facilite l'expectoration ; elle désaltère. Son usage est dans la toux, l'enrouement, l'érosion de la vessie, et l'acrimonie de l'urine ; on s'en sert en poudre, en infusion et en décoction. Le suc de réglisse épaissi a coutume d'être ordonné dans les affections de la gorge, de la langue et du larynx ; on le tient dans la bouche pour le laisser fondre insensiblement, pour mieux corriger l'acrimonie de la lymphe.

Lorsque cette racine est bien fraîche, il suffit de l'infuser à froid dans les tisanes, ou même dans l'eau simple ; elle convient dans les maladies des reins et de la vessie, dans la pleurésie et le crachement de sang. Les sucs de réglisse, noir ou blanc, sont employés familièrement dans les rhumes et dans la toux opiniâtre ; ce sont des extraits faits par l'évaporation d'une forte décoction de réglisse, à laquelle on ajoute des gommes adragant et arabique, du sucre, de l'amidon, et quelquefois de l'iris et de l'ambre gris.

La réglisse entre dans un grand nombre de compositions en pharmacie, entre autres dans la thériaque, dans les pilules de rhubarbe de Mésué, dans les poudres des trois santaux, dans celle diatragacant froide et celle diarrhodon, dans les trochisques de Gordon, etc.

Reine des prés (*Ulmaria*, Tourn. *Spiraea ulmaria*, Linn. 702). Cette plante vivace croît dans les prairies un peu humides. Sa racine et ses feuilles sont en usage. L'eau distillée de cette plante est sudorifique et cordiale ; la dose est la même que celle du chardon-béni. La décoction de la racine est estimée dans les fièvres malignes. Cette plante est aussi vulnéraire et détersive ; on l'emploie comme celle de scorsonère, à laquelle plusieurs personnes la préfèrent. L'extrait de cette racine, pris à un gros, est sudorifique ; mais il faut en prendre matin et soir, deux ou trois jours de suite, et ajouter à la prise du soir un demi-grain de laudanum.

Renard (*Vulpes*). La graisse de renard est émolliente, résolutive, fortifiante ; enduite, elle sert contre les convulsions, les rétractions des membres, le tremblement, la para-

lysie et les autres affections des nerfs, la douleur d'oreilles, les plaies de la tête, et la chauveté ou alopécie. L'huile de renard, par la décoction de l'animal dans de l'huile d'olive, a le même usage. Le poumon consolide et déterge ; étant desséché et brûlé, il est estimé contre les vices du poumon, sur-tout contre les plaies et les ulcères. Ettmuller dit qu'un homme qui avoit les poumons percés d'une grosse balle de mousquet, crachant le sang et des morceaux de poumon, fut guéri avec le poumon frais d'un renard qu'on fit cuire légèrement dans une eau appropriée au crachement de sang ; on le hacha, et on y ajouta de la conserve de racine de grande consoude, de ses fleurs, de l'amidon, et spécialement de la sarcocolle dépurée, lavée et nourrie dans du lait de femme. Le lok de poumon de renard est recommandé contre l'asthme et la toux ; et la chair de renard, rôtie ou bouillie, est utile à la phthisie. Le foie, comme le poumon, convient aux maladies du foie et de la rate. Le fiel enduit efface l'ongle des yeux. La rate appliquée remédie à la tumeur et à la dureté de la rate. Le sang de renard, desséché, pilé et enduit sur la région de la vessie, et bu dans du vin, brise le calcul arrêté dans le canal ; il remédie au calcul des reins et de la vessie ; bu tout chaud jusqu'à un verre, et appliqué sur l'abdomen, les aînes, la région du pubis et des reins, il fait le même effet. Le renard entier calciné, ou sa chair seulement, est recommandé contre les vices de la poitrine.

RENONCULE, ou Bacinet, *ou* Grenouillette (*Ranunculus palustris, apii folio levis*, Tourn. *Ranunculus sceleratus*, Linn. 779). Plante dont il y a un grand nombre d'espèces ; les unes cultivées à cause de la beauté de leurs fleurs, les autres sauvages, naissent dans les bois, dans les champs, dans les prés, dans les marais, sur les montagnes, sur les rochers. On ne doit jamais se servir intérieurement de ces plantes qui sont très-âcres et très-caustiques.

Il n'y a que la renoncule des prés, ou le bacinet rampant et velu (*ranunculus pratensis repens*, Linn. 779), qu'on emploie utilement en fomentation sur les hémorroïdes. Les autres peuvent servir pour faire des cautères et des vésicatoires ; mais cette pratique est dangereuse, parce qu'elle peut attirer la gangrène. Il n'y a guère que les charlatans qui s'en servent et qui les appliquent sur les articulations des parties où la goutte se fait sentir, ou sur les cors des pieds, après les avoir amollis dans l'eau chaude et coupés jusqu'au vif.

Il est moins dangereux d'employer ces remèdes violens pour la teigne, les écrouelles, la gale et les vieux ulcères, dans

lesquels ils sont fort utiles. Chomel a vu de bons effets de la renoncule des bois (*ranunculus nemorosus*), appliquée sur la tête des enfans teigneux; les feuilles et les fleurs, écrasées sans autre préparation, se mettent en cataplasme sur la partie affligée qu'elles guérissent en peu de temps; on les renouvelle deux fois par jour.

C'est la renoncule bulbeuse (*ranunculus bulbosus*, Linn. 772), qu'on pile et qu'on met sur les poignets, avec du sel et du vinaigre, en épicarpe pour la fièvre. Ce remède est assez bon; il enlève quelquefois la peau comme si le feu y avoit passé, et il attire alors une fluxion érysipélateuse plus douloureuse que la fièvre qu'on veut guérir. Il est excellent pour rappeler la goutte aux pieds, lorsqu'elle est vague et qu'elle menace la poitrine.

RENOUÉE, *ou* Trainasse, *ou* Herniole (*Polygonum*). Plante qui pousse plusieurs petites tiges déliées, rampantes et couchées à terre, d'où elle a pris le nom de *trainasse*; il y en a de plusieurs espèces. Elle croît dans les lieux incultes et arides, et le long des chemins. La renouée est astringente, détersive, rafraîchissante, dessiccative et vulnéraire. Son usage interne est d'arrêter toutes sortes de flux, savoir : la diarrhée, la dyssenterie, les pertes de sang des femmes, le vomissement, l'hémorragie du nez. Elle est appelée *sanguinaria*, parce qu'elle arrête le sang de toutes les parties aussitôt qu'elle est appliquée dessus, après avoir été pilée. Prise intérieurement, elle guérit spécialement les hernies. Fallope en a guéri un grand nombre avec la graude renouée. On a guéri, dit Ettmuller, une hémorragie du nez rebelle aux plus forts remèdes, en appliquant sous les aisselles, de la renouée bouillie dans de l'eau. Le suc de renouée, bu dans du gros vin, est éprouvé contre le vomissement de sang, et les pertes de sang des femmes.

Schroder assure qu'elle est employée utilement, pilée et appliquée extérieurement, dans les ulcères et inflammations des yeux, et même dans toutes sortes de plaies. La renouée entre dans le sirop de consoude de Fernel, et dans le mondificatif d'ache.

RHUBARBE DES BOUTIQUES (*Rhabarbarum officinarum*, Tourn. *Rheum rhabarbarum*, Linn.). Grosse racine spongieuse, jaune, que l'on apporte séche de Perse et de la Chine où elle croît abondamment. Il faut choisir la plus nouvelle, jaune au dehors, au dedans semée de veines rouges, à peu près comme la noix muscade; elle doit être d'une odeur aromatique et assez agréable. Lorsqu'elle est infusée dans l'eau,

elle lui communique promptement une couleur safranée. Quand elle est bien choisie, la meilleure préparation est de la prendre en substance ou en poudre dans quelques cuillerées de bouillon, ou de la mâcher simplement, son amertume étant supportable ; la dose est depuis quinze ou vingt grains jusqu'à un demi-gros ; mais en infusion dans l'eau, on l'ordonne ordinairement à un gros. Les propriétés de la rhubarbe sont en très-grand nombre ; ses vertus les mieux autorisées par l'expérience sont de purger avec douceur les humeurs bilieuses, de rétablir le ressort des fibres intestinales, lorsqu'elles ont été trop relâchées par des flux de ventre et des lienteries, de fortifier l'estomac, de faciliter la digestion, de détruire les matières vermineuses, et de tuer les vers auxquels les enfans sont sujets ; on leur donne avec succès pendant quelques jours, pour boisson ordinaire, une légère infusion d'un gros de rhubarbe et un peu de réglisse dans une pinte d'eau. L'infusion de deux gros de rhubarbe coupée par morceaux, et mise dans un linge, dans une chopine d'eau de chicorée sauvage, et prise ensuite à la dose de quatre onces, après avoir pressé le nouet, est un assez bon remède pour les fièvres longues et opiniâtres ; il faut en continuer l'usage pendant huit ou quinze jours, et laisser seulement infuser la rhubarbe pendant la nuit.

L'usage de cette racine ne convient pas dans l'ardeur d'urine, ni dans les maladies où il y a disposition inflammatoire dans le bas-ventre. L'expérience a prouvé que la rhubarbe réussit dans les cours de ventre, quand elle est bien choisie, sans qu'il soit nécessaire de la faire rôtir. La manière la plus ordinaire de l'employer est d'en ordonner la préparation qu'on appelle *catholicon double de rhubarbe*, à une once, délayée dans un verre d'eau de plantain. Elle réussit mieux quand on la délaye dans l'infusion d'un gros de myrobolans citrins. La préparation suivante est un excellent stomachique : Faire bouillir dans trois pintes d'eau, après les avoir enveloppés dans un nouet, et réduit à deux pintes sur un feu doux, de la rhubarbe et des trois santaux en poudre, de chacun deux gros ; râpure d'ivoire et de corne de cerf, de chaque un gros et demi ; en prendre un poisson ou quatre onces le matin à jeun, et manger deux heures après.

La rhubarbe ne convient pas à tous les enfans, mais seulement à ceux qui sont pâles, sujets au dévoiement, et qu'il faut purger en fortifiant ; dans tous les autres cas, elle leur fait plus de mal que de bien.

On prépare des pilules de rhubarbe dont la dose est depuis

un demi-gros jusqu'à un gros. Son extrait fait avec de l'eau de pluie, se donne à un demi-gros, aussi bien que les trochisques de rhubarbe de du Renou. Cette racine entre dans le catholicon simple et dans le double, dans la confection hameck, dans l'électuaire de psyllio, dans l'extrait beni de Schroder, dans l'extrait panchymagogue de Crollius et d'Harthmann, dans l'extrait catholique de Sennert, dans les pilules panchymagogues de Quercétan, le sirop magistral, etc.

Rhubarbe des moines, *ou* Rhapontic (*Rhabarbarum fortè Dioscoridis et antiquorum*, Tourn. 89. *Rheum rhaponticum*, Linn.). Espèce de *lapathum* étranger qui vient aisément dans les jardins. On substitue sa racine à celle de la rhubarbe de la Chine, en doublant la dose. On doit la choisir récente, légère, la plus haute en couleur, bien conditionnée en dedans, non cariée, d'un goût un peu amer, visqueux et astringent. Elle ne purge point, mais elle est très-bonne pour arrêter le cours de ventre, et pour fortifier l'estomac. *Voici ce qu'en dit du Bé :* Le cours de ventre étant le plus souvent un bon effet de la nature, on ne doit pas se hâter de l'arrêter, mais seulement lorsqu'après avoir continué trop long-temps, le malade en est affoibli, on lui donnera une infusion de deux gros de la rhubarbe domestique, faite dans un verre de décoction de plantain qu'on peut fortifier d'une douzaine de roses pâles, si c'étoit la saison; après quoi, si le cours de ventre ne s'arrêtoit pas, on pourroit sécher la rhubarbe infusée, la mettre en poudre, et la faire prendre dans du vin ou dans la décoction de plantain. Si on n'a pas la rhubarbe domestique, on pourra lui substituer la racine de l'herbe nommée *lapathum acutum*, ou *la patience*, la faire sécher, la réduire en poudre et s'en servir, à la dose d'un demi-gros jusqu'à un gros.

Cette plante entre dans la thériaque d'Andromaque, dans la poudre *diaprassii* de Nicolas, dans celle des trois santaux du même, dans les trochisques de laque, dans le *diacurcuma* de Mésué, et dans l'*aurea alexandrina*.

Cette racine a les mêmes vertus que celle de la patience sauvage; elle est apéritive et stomacale.

Ricin. *Voyez* Palme de Christ.

Riz (*Oriza*). Plante cultivée dans les lieux humides et marécageux, en Italie et en Espagne. Ses graines doivent être choisies nouvelles, nettes, bien nourries, dures, blanches. Le riz est restaurant, adoucissant, il épaissit et agglutine les humeurs, il modère les cours de ventre, il purifie le sang. C'est une nourriture très-utile aux personnes épuisées par

des hémorragies, aux femmes qui ont souffert des pertes de sang excessives, aux pulmoniques, aux hectiques; il adoucit l'âcreté du sang, il l'épaissit et le tempère. On en fait bouillir une cuillerée dans une pinte d'eau pendant un quart-d'heure; on la coule ensuite, et on y ajoute très-peu de sucre pour la boisson des malades. On peut faire de la gelée, de la crême, de la bouillie et de très-bon pain avec sa farine.

Rob (*Succus decoctus et defecatus*). Nom qu'on donne aux sucs des fruits dépurés et cuits jusqu'à consomption des deux tiers de leur humidité. On en fait de coings, de mûres, de baies de sureau, de réglisse, etc.

Rob *de baies de sureau.* Il faut prendre les baies de sureau bien mûres et nettoyées de leurs petites queues, les exprimer par une forte toile pour en tirer le suc, le laisser reposer pendant trois jours, le séparer de ses féces, et le faire bouillir à petit feu dans un vaisseau de terre vernissé, jusqu'à ce qu'il soit diminué des deux tiers, ou qu'il ait une véritable consistance de rob; on le laisse refroidir, on en sépare l'écume. Pour le rendre plus agréable et en état d'être conservé plus long-temps, on y ajoute, en le cuisant, le tiers ou le quart de son poids de bon sucre ou de miel écumé.

Pris le matin à jeun à la dose d'une demi-cuillerée à une cuillerée, il est estimé pour la guérison des maladies du cerveau, et principalement de l'épilepsie et de la paralysie; il est aussi spécifique contre la dyssenterie, et pour ceux qui vomissent après le repas, aussi bien qu'aux asthmatiques. On peut le prendre seul à la cuiller, loin des repas, ou le mêler dans les potions, ou dans diverses mixtures liquides ou épaisses.

Rob *de coings* appelé *sirop de l'empereur Ferdinand.* Peler et râper jusqu'au cœur une centaine de fruits de coings mûrs, cueillis quelques jours auparavant, jeter les pierres; mettre reposer deux ou trois jours ce qui aura été râpé, puis l'exprimer dans une forte toile neuve, lentement au commencement, mais fortement à la fin, et par ce moyen on aura un suc assez clair qu'on battra avec cinq blancs d'œufs pour le clarifier, puis on le met dans un chauderon sur le feu, pour le faire bouillir à gros bouillons jusqu'à ce qu'il soit clarifié; ensuite on le coule sans le presser, et on met la colature dans une bassine sur un petit feu, pour bouillir peu, le laissant ainsi consommer jusqu'à la consistance de sirop qu'on garde dans un pot bien bouché. Il ne se conserve bon qu'un an.

Ce rob renferme les principales vertus qu'on attribue à la chair de coings. On en prend deux cuillerées le matin, deux heures avant de manger, et on se promène après lorsqu'on le

peut. Il est très-recommandé pour fortifier l'estomac, pour en arrêter les dévoiemens, et ceux des intestins ; il excite l'appétit, et il aide à cuire les alimens. On l'emploie heureusement dans les diarrhées, dyssenteries, lienteries, *cholera morbus*, et les hémorragies internes. Il est bon contre toutes sortes de poisons, contre les maux de cœur, les vertiges, l'hydropisie et la phthisie. Il est propre contre les fièvres malignes; mais lorsque l'on en prend pour le poison, pour la fièvre maligne, ou la pleurésie, on en prend quatre ou cinq, et même six cuillerées, en cette quantité il fait suer beaucoup. Quant aux autres incommodités, il suffit d'en prendre deux cuillerées, et continuer selon le bien qu'on en ressentira; on peut le quitter et le reprendre quand on veut.

Rob *de mûres composé*. Prendre des mûres, tant domestiques que sauvages, cueillies avant leur parfaite maturité, les piler dans un mortier de marbre; on en tire le suc qu'on laisse dépurer un jour ou deux au soleil, puis on le passe par un blanchet, on en fait cuire de chacun une livre et demie avec une livre et demie de miel, trois onces de sapa, et une once de verjus, jusqu'à consistance de miel, puis on y mêle myrrhe et safran en poudre subtile, de chaque une drachme et demie.

Il est propre pour déterger les flegmes de la poitrine, pour faciliter la respiration. La dose est depuis une drachme jusqu'à une demi-once.

Rob *de mûres simple*. Après avoir tiré le suc des mûres, ou domestiques ou sauvages, cueillies avant leur parfaite maturité, et l'avoir dépuré, comme il vient d'être dit, on en mêle deux parties avec une partie de miel dans un plat de terre vernissé; on les fait évaporer par un feu médiocre jusqu'à consistanee de miel.

Il est bon pour les inflammations de la gorge, pour les aphthes qui viennent au palais et à la langue. Quelques-uns retranchent le miel de ce rob, mais il est moins agréable.

Rob *de noix de Galien*. Cueillir au mois de juillet et d'août une bonne quantité d'écorces de noix vertes, les piler dans un mortier, et en tirer le suc; on le dépure en lui faisant prendre un bouillon, et le passant par un linge; on mêle deux parties de ce suc de noix avec une partie de miel écumé, on les fait cuire par un feu médiocre dans une terrine vernissée jusqu'à consistance de miel.

Si l'on ne peut pas tirer aisément le suc des écorces de noix vertes pilées, on les humecte avec de l'eau distillée de noix vertes, ou avec une forte décoction d'autres écorces de noix.

Il est propre pour fortifier l'estomac, pour faire suer, pour résister au venin. La dose est depuis une drachme jusqu'à une demi-once.

Rob *de véronique*. Tirer le suc de véronique à la manière ordinaire, le dépurer en le faisant légèrement bouillir, et le passant par un blanchet, en mêler deux parties avec une partie de miel ou de sucre dans une terrine vernissée, et l'on en fait consumer l'humidité par un feu médiocre jusqu'à consistance de miel.

Ce rob est propre pour les ulcères du poumon, pour l'asthme, pour faire uriner, pour purifier le sang. La dose est depuis trois drachmes jusqu'à une once.

Rocambole. *Voyez* Ail.

Romarin (*Rosmarinus hortensis, angustiore folio*, Tourn. *Rosmarinus officinalis*, Linn. 33). Arbrisseau ligneux, odorant et aromatique, qu'on cultive dans les jardins, et qui conserve ses feuilles pendant l'hiver; il naît sans culture et abondamment dans les pays chauds et secs. On se sert souvent en médecine des feuilles et des fleurs de romarin, mais on doit préférer celles qui naissent dans les pays chauds, parce que la chaleur du climat les rend plus spiritueuses et meilleures. Le romarin est chaud et dessiccatif, incisif, d'une saveur mêlée d'âcre et d'amer, astringent, et un des principaux céphaliques et utérin. Son principal usage est dans l'apoplexie et l'épilepsie, le vertige, la paralysie, le *carus*, et les autres affections de la tête et du genre nerveux. Il éclaircit la vue, corrige la puanteur de l'haleine, lève les obstructions du foie et de la rate, il fortifie le cœur. Sa décoction est spécifique contre la paralysie, elle excite la sueur. Quelques-uns font cette décoction de trois simples, savoir de mélisse, de menthe et de romarin. Les remèdes tirés du romarin sont encore propres à fortifier le fœtus, et à prévenir l'avortement. On se sert extérieurement du romarin pour fortifier les jointures et les nerfs, pour résister à la gangrène, pour résoudre les humeurs froides.

Le vin aromatique dont on se sert si utilement en fomentation, pour dissiper l'enflure qui survient aux plaies, est fait avec les feuilles de romarin, de thym, de sauge, etc. L'eau où les feuilles et les fleurs de romarin ont macéré pendant la nuit, est bonne pour la jaunisse et les fleurs blanches, pour le relâchement de la matrice, en injection; et prise intérieurement, elle fortifie la mémoire et la vue.

D'après Ettmuller, les feuilles prises en infusion, comme du thé ou autrement, pendant long-temps, sont utiles pour

les écrouelles. Borel prétend que les feuilles ou les fleurs cuites dans du vin, étant passées, y joindre un peu de miel, et les prendre en boisson en se mettant au lit, sont un excellent remède pour les asthmatiques. On a donné avec succès dans les fièvres tierces quatre à cinq gouttes d'essence de romarin dans une liqueur convenable.

On fait avec les feuilles le miel appelé *anthosat*, qui se donne à une once ou deux dans les vapeurs et dans la colique venteuse. Les fleurs de romarin entrent dans le sirop de stœchas, dans l'opiat de Salomon et dans l'orviétan; l'huile essentielle est employée dans le baume apoplectique.

Ronce (*Rubus vulgaris fructu nigro*, Tourn. *Rubus fructicosus*, Linn. 707). Arbrisseau dont le branches sont toutes garnies d'épines, et qui porte un fruit nommé *mûres sauvages ou de renard*, ressemblant à celui du mûrier; mais beaucoup plus petit; il croît dans les haies, dans les buissons, dans les vignobles, le long des chemins. Les feuilles et les fruits de la ronce, avant leur maturité, sont rafraîchissans, dessiccatifs et astringens. Le fruit mûr est tempéré et moins astringent. On se sert des feuilles pour les gargarismes dans les inflammations de la gorge.

Suivant Dioscoride, la décoction des branches et des feuilles arrête les cours de ventre et les fleurs blanches; elle nettoie les ulcères des gencives et de la bouche, en gargarisme, surtout lorsqu'on y ajoute quelques gouttes d'esprit de vitriol (*acide sulfurique étendu d'eau*). Le sirop des fruits de ronce est utile, et on s'en sert avec succès pour les maux de gorge, sans vitriol. Les feuilles pilées et appliquées sur les dartres, sur les vieilles plaies et sur les ulcères des jambes, les guérissent en peu de temps. Galien employoit la fleur et le fruit pour le crachement de sang, et la racine pour la gravelle. Nédham faisoit grand cas du sirop des fruits de ronce pour l'ardeur d'urine.

On en fait un sirop qui est plus détersif et astringent, lorsqu'on n'a pas attendu la parfaite maturité de ces fruits, et qu'on les a cueillis encore rouges. Le suc des mûres sauvages entre dans la composition du *diamorum* composé de Nicolas. Ces fruits, bien mûrs et bien noirs, sont rafraîchissans et apaisent la soif; on les peut substituer aux mûres domestiques. Les sommités des ronces entrent dans l'onguent *populeum*.

Roquette (*Eruca*). Plante dont il y a deux espèces principales, l'une cultivée (*eruca latifolia alba*, Tourn. 227. *brassica eruca*, Linn.), et l'autre sauvage (*erucago sege-*

tum, Tourn. 232, *bunias erucago*, Linn.). La première a les feuilles plus grandes que celles de la sauvage ; on la cultive dans les jardins potagers, où on la sème tous les ans pour la manger en salade ; mais comme elle est extrêmement chaude, on la mêle avec la laitue, afin qu'elle la tempère. La semence de roquette a un sel âcre volatil qui lui donne le premier rang parmi les semences anti-scorbutiques qui peuvent entrer en hiver dans les médicamens propres au scorbut, à la place des feuilles qui manquent dans cette saison.

La décoction de leurs feuilles est bonne dans le scorbut ; elle pousse les urines et les mois, elle emporte les obstructions des viscères et soulage les hydropiques. Sa semence est aussi d'usage, et entre dans quelques compositions de pharmacie, entre autres dans l'électuaire *de satyrio*, et dans celui qu'on appelle *electuarium magnanimitatis*. Cette graine est fort âcre, et se substitue à celle de la moutarde, soit pour les remèdes qui font cracher, soit pour les assaisonnemens. Cette semence est meilleure que les feuilles pour les scorbutiques; on en donne jusqu'à un gros, concassée et infusée dans un verre d'eau distillée de cochléaria, ou quelqu'autre convenable.

Mathiole recommande la décoction de la roquette pour la toux opiniâtre des enfans, la graine passe pour être propre à faire mourir les vers. On prétend que l'usage de cette plante garantit les vieillards des affections soporeuses, et qu'elle soulage dans la paralysie. Quelques auteurs font cas de cette plante en épicarpe pour les fièvres intermittentes.

Roseau. *Voyez* Calamus verus.

Rosée du soleil, *ou* Herbe de la rosée, *ou* Herbe aux goutteux (*ros solis* ,Tourn. 127. *Drosera rotundifolia*, Linn. 402). Cette plante annuelle naît dans les lieux sauvages, humides, marécageux, le plus souvent parmi une mousse aquatique, d'un blanc rougeâtre. Toute cette plante est en usage pour l'asthme, la toux invétérée et l'ulcère du poumon ; on l'ordonne en infusion jusqu'à deux gros, et à un gros en poudre. On en fait un sirop fort estimé pour les mêmes usages, qu'on ordonne à une once.

Rosier (*Rosa*). Arbrisseau dont la fleur est appelée rose (*rosa*) aussi bien que la plante qui la porte. Cet arbrisseau est franc ou sauvage (*voyez* Eglantier) ; il n'est question ici que de la rose franche qu'on cultive dans les jardins. Il y en a beaucoup d'espèces différentes ; celles qu'on emploie dans la médecine sont les roses pâles, appelées en latin *rosae pallidae, sive incarnatae;* les roses muscates appelées en latin *rosæ muscatæ et damascenæ;* les roses blanches communes, appe-

lées en latin *rosae sativae albae*, Linn. 705, et les roses rouges ou de Provins, appelées en latin *rosae gallicae rubrae*, Linn. 704.

Les roses pâles qu'on doit choisir les plus simples et les moins garnies de feuilles, sont purgatives ; elles atténuent et délaient la pituite du cerveau ; elles purifient le sang ; elles purgent principalement l'humeur bilieuse et les sérosités ; elles sont plus purgatives quand elles ont été cueillies le matin avec la rosée.

On emploie ordinairement les fleurs de cette espèce de rose pour faire l'eau des neuf infusions, qu'on ordonne à deux onces dans les potions purgatives. L'eau rose distillée se fait aussi avec les fleurs de cette espèce, ou avec les roses blanches simples. Elle est propre pour les maladies des yeux; on la mêle avec celle de plantain dans les collyres, pour l'inflammation de ces parties. Dans les cours de ventre simples et la diarrhée, on prescrit avec succès des bouillies avec deux onces d'eau de rose et un jaune d'œuf, sur un demi-setier de lait. Il y en a qui préfèrent les calices des fleurs aux fleurs mêmes pour faire l'eau rose. Le sirop de roses pâles se prépare avec leur suc épuré, et parties égales de sucre ; on l'ordonne à une once dans les fluxions du cerveau. On se sert particulièrement de celui qui est composé, dans lequel entrent le séné, l'agaric et quelquefois la rhubarbe ; on donne souvent ce dernier seul à une once et demie. On fait aussi avec le suc de roses un électuaire qui est estimé, dans lequel entre la scammonée, et dont la dose est d'une demi-once. C'est avec cette espèce de rose qu'on fait le miel rosat, l'onguent rosat, et l'huile rosat.

Constantin les croit aussi purgatives que les roses pâles.

Les dames de Provence prennent dans les vapeurs une potion faite avec trois onces d'eau rose et autant d'eau de fleurs d'oranger, échauffées sur un feu doux, pour y faire fondre un morceau de sucre.

La conserve de la rose de Provins, mêlée avec la vieille thériaque en assez grande dose pour en faire un cataplasme et l'appliquer sur l'estomac, apaise le vomissement causé par une indigestion.

Les roses muscates sont de petites roses simples blanches qui n'éclosent ordinairement qu'en automne ; elles ont une odeur musquée très-douce et fort agréable. Les meilleures et les plus purgatives sont celles qui croissent dans les pays chauds. Trois ou quatre de ces roses muscates, prises en conserve ou en infusion, purgent vigoureusement, et quelque-

fois jusqu'au sang. Celles de Paris ne purgent pas si fort ; mais elles sont plus purgatives que les roses pâles. On en fait infuser une ou deux pincées dans un bouillon de veau, pour se purger, ou bien on mêle dans le potage une drachme de ces roses séches et réduites en poudre.

Les roses blanches communes sont grandes, belles, odorantes, un peu laxatives et détersives ; mais on ne les emploie que dans les distillations. Quelques auteurs préfèrent les roses blanches pour en tirer l'eau par la distillation, pour les maladies des yeux. Ettmuller les approuve contre les fleurs blanches.

Les roses rouges ou de Provins ont une belle couleur rouge foncée et veloutée ; mais peu d'odeur ; on les cueille en boutons lorsqu'elles sont prêtes à s'épanouir, afin de conserver mieux leur couleur et leur vertu. Celles qui croissent aux environs de Provins sont les plus belles et les plus estimées. Les roses rouges sont employées pour la conserve de roses ; on en fait aussi sécher au soleil une grande quantité pour les garder, parce qu'elles entrent dans beaucoup de compositions. Elles doivent être choisies récentes, hautes en couleur, d'un rouge brun velouté, bien séchées, ayant assez d'odeur. Il faut avoir soin de les tenir enfermées et pressées dans des boîtes dans un lieu sec, afin qu'elles conservent leur couleur, leur odeur et leur vertu. Prises intérieurement, elles sont astringentes, détersives, propres pour fortifier l'estomac, pour arrêter le vomissement, les cours de ventre, les hémorragies. On les emploie aussi extérieurement pour les contusions à la tête et ailleurs, après des coups et des chûtes, pour les dislocations, pour les entorses des pieds ou des mains, pour les meurtrissures, pour fortifier les jointures et les nerfs. On les applique en fomentation, bouillies dans du gros vin, ou bien on les mêle dans des cérats, dans des onguents, dans des emplâtres, réduites en poudre. On doit observer de cueillir toutes les roses le matin avant que le soleil ait passé dessus, parce qu'alors leurs substances essentielles sont comme concentrées par la fraîcheur de la nuit.

Rossolis *purgatif*. Mettre dans une bassine deux drachmes de scammonée, huit onces de sucre candi, une chopine de bonne eau-de-vie, y mettre le feu, et remuer toujours jusqu'à ce qu'il s'éteigne, ensuite couler la liqueur par un linge.

Il en faut prendre une once chaque fois, et continuer jusqu'à ce qu'on se trouve assez purgé.

Autre. Mettre dans une bouteille de verre bien bouchée, pour infuser au soleil pendant quelques jours, une once de

turbith, une once de jalap, une drachme de scammonée en poudre, deux onces de sucre blanc, et une chopine d'eau de-vie rectifiée.

La dose est depuis deux cuillerées jusqu'à trois. Ce rossolis est très-favorable pour les personnes délicates, sur-tout pour celles qui ont de l'aversion pour les remèdes. Quand on veut s'en servir, on verse doucement par inclination, de peur que le marc ne tombe, ou, pour mieux faire, on passe par un linge ce qu'il en faut pour la prise.

Roucou (*Mitella americana, maxima, tinctoria,* Tourn.). *Voyez* Chocolat.

Rubéfiant. On donne le nom de *rubéfiant* à des médicamens qu'on applique sur la peau pour en exciter la rougeur, la chaleur et la sensibilité.

Rubéfiant *contre la fièvre putride ou adynamique, et la fièvre maligne ou ataxique.* Farine de moutarde, et de graine de lin, de chacune une demi-livre; vinaigre chaud, quantité suffisante. Mêler les farines avec le vinaigre pour en faire un cataplasme de consistance convenable, qu'on appelle *sinapisme.* On l'applique ordinairement à la plante des pieds ou sur toute autre partie dont on veut ranimer la sensibilité, et on l'y maintient à l'aide de compresses et de bandes médiocrement serrées. Lorsqu'il a produit l'effet désiré, au bout de cinq ou six heures on l'ôte.

On peut également le composer avec la racine de raifort sauvage ou de renoncule, l'oignon, l'ail écrasé, le levain bien fermenté, le sel marin (*muriate de soude*), ou le sel ammoniac (*muriate d'ammoniaque*).

Rubébiant *avec le levain.* Mêler et exposer à un feu doux, jusqu'à ce que la fermentation s'établisse; une livre de farine de froment ou de seigle, et une demi-livre de levain de bière.

Rue (*Ruta hortensis latifolia*, Tourn. *Ruta grave olens*, Linn. 548). Plante dont il y a deux espèces générales, une domestique, et l'autre sauvage. La première croît dans les jardins, dans les lieux secs exposés au soleil; toute la plante a une odeur fort désagréable, et un goût âcre et amer. Les rues sauvages croissent dans les pays chauds, dans les terrains pierreux, et montagneux. La rue de jardin est chaude et dessiccative, incisive, atténuante, digestive, discussive, alexipharmaque et nervine. Son principal usage est contre l'épilepsie, la peste et les maladies malignes, tant comme préservative que curative, pour chasser le venin, aiguiser la vue, corri-

ger la foiblesse de l'estomac, dissiper la colique venteuse, et remédier à la morsure des serpens.

Les feuilles et les semences sont en usage en infusion et en décoction; comme elles sont d'une odeur très-forte et même désagréable, la dose en est moindre que des autres plantes. La rue est encore hystérique, céphalique, stomacale et vermifuge, carminative, anti-scorbutique, cordiale et vulnéraire. Une ou deux pincées de feuilles fraîches infusées dans un verre de vin blanc, ou une drachme lorsqu'elles sont séches et en poudre, est très-propre à rétablir le cours des mois, et à apaiser les vapeurs hystériques. Misaldus prescrit la rue avec l'hysope, bouillies dans du vin, et en donne un verre pour les mêmes maladies. La conserve des feuilles et des fleurs de rue dissipe les indigestions. Simon Pauli la loue pour les vers; on met dans le nombril des enfans qui y sont sujets, du coton imbibé de quelques gouttes d'huile de rue, ou à son défaut, du suc de ses feuilles fraîchement pilées : on peut même en donner à jeun quelques cuillerées intérieurement, mêlées dans l'eau de chiendent ou de scordium. Ce même auteur s'étend beaucoup sur les qualités de la rue, sur-tout pour la colique, soit qu'on en donne la décoction en lavement, soit qu'on mêle quelques cuillerées de son huile dans les décoctions carminatives, soit enfin qu'on l'applique en cataplasme sur le ventre. L'huile d'olive dans laquelle on a fait infuser les feuilles et les semences de cette plante, est un puissant remède dans les mêmes maladies; cette huile bue à une cuillerée, et prise à trois onces en lavement, soulage considérablement dans la colique humorale; l'huile essentielle de rue est plus estimée, sur-tout pour la passion hystérique. On prépare avec les feuilles une conserve, une eau distillée et un vinaigre pour les mêmes usages. La rue est propre pour les écrouelles; on en fait prendre le matin à jeun, trois ou quatre feuilles aux enfans affligés de cette maladie. Ils les mangent avec leur pain, et continuent long-temps ce remède. On peut leur faire avaler deux ou trois gros de suc de rue dépuré dans un bouillon, lorsqu'ils ne veulent pas manger les feuilles.

Dans les maladies contagieuses, pour se garantir du mauvais air, deux cuillerées de suc de rue, avec autant de bon vin, est un remède très-utile, on peut même en augmenter la dose jusqu'à un verre le matin à jeun, et autant quatre heures après le dîner. Le vinaigre de rue fait le même effet; on le prépare en Italie de cette manière : on fait infuser les feuilles de rue dans du fort vinaigre; on y ajoute de la pim-

prenelle, de la bétoine, quelques gousses d'ail, des noix et des baies de genièvre, avec très-peu de camphre; la dose est d'une cuillerée.

Zacutus loue beaucoup la rue pour l'épilepsie, et Valériola ordonne pour la même maladie une once de son suc, avec une demi-once de miel scillitique. Sylvius et Fabricius Hildamus employoient souvent la même plante dans le même cas. Dolæus en faisoit mettre dans le nez des épileptiques pendant l'accès. La décoction des feuilles de rue est un excellent gargarisme pour les gencives des scorbutiques, et pour ceux qui sont attaqués de la petite vérole; ce gargarisme résout les grains qui fatiguent la gorge; on en peut bassiner aussi le tour des yeux.

Jean de Milan, dans son école de Salerne, prétend que la rue sert à éclaircir la vue, ce que l'expérience confirme dans les taies de la cornée, et dans les suffusions où l'humeur aqueuse est trouble, si on fait souffler dans l'œil malade l'odeur de la rue, par une personne saine qui en a mâché auparavant. La vapeur de la décoction reçue à l'œil malade par le moyen d'un entonnoir renversé, fait le même effet.

La rue convient dans les ulcères internes, soit vénériens ou autres. On mêle parties égales de rue, de menthe, de graine d'*agnus castus*, de succin et d'os de séche, pour en faire prendre un gros.

Chomel a vu réussir pour les pâles couleurs, en faisant mettre sous la plante des pieds, dans le chausson, des feuilles de rue, aussi bien que celles de matricaire. Mayerne assure que la poudre de rue, prise jusqu'à deux gros dans de vieille bière pendant long-temps, guérit l'épilepsie, et que son suc est de même usage, il lâche le ventre, fait quelquefois vomir, et agit par la transpiration. D'autres emploient les feuilles de rue exposées à l'air pendant la nuit, et pilées le lendemain; on prend ce suc trois jours de suite à la dose d'une once dans quatre onces d'eau distillée de tilleul ou autre.

La rue entre dans la composition du vinaigre fébrifuge de Sylvius Deleboë, dans le sirop apéritif cachectique de Charas, le sirop anti-épileptique et le sirop martial apéritif cathartique du même auteur, dans les trochisques de câpres, ceux de myrrhe, l'électuaire des baies de laurier, la poudre de Paulmier contre la rage, le sirop de stæchas, le sirop d'armoise et la décoction céphalique. Elle entre aussi dans la poudre *diahyssopi* de Nicolas d'Alexandrie, dans l'*aurea* du même auteur, dans l'huile de câpres, dans l'onguent *aregon*, dans le *martiatum*, et dans le baume tranquille. La semence

de rue est employée dans les pilules optiques de Mésué, dans les pilules fétides, dans celles des hermodates, et dans les trochisques de rhubarbe du même auteur.

Rue de chèvre. *Voyez* Galéga.

Rue de muraille, *ou* Sauve-vie (*Ruta muraria*, Tourn. *Adianthum ruta muraria*, Linn.). Petite plante toujours verte qui tient rang entre les cinq capillaires; on la nomme ainsi, parce qu'elle porte des feuilles assez semblables à celles de la rue de jardin, mais beaucoup plus petites, et qu'elle croît dans les murailles, entre les pierres, proche des eaux, et à l'ombre; elle est tempérée, dessiccative, digestive, discussive, et propre à découper la matière tartareuse et mucilagineuse des poumons; elle sert principalement à la toux, à l'asthme, à la jaunisse, à la pleurésie, aux douleurs des reins et de la vessie, à exciter les urines et à dissiper la gravelle des reins. Mathiole assure que la poudre de rue de muraille, prise pendant quarante jours, guérit parfaitement les descentes des enfans. Elle est specifique contre le scorbut. Chomel assure que l'infusion ou le sirop de cette plante est un excellent remède pour les pulmoniques, qu'il en a vu de très-bons effets, et qu'il a fait vider un *vomica* ou abcès dans la poitrine, à une femme guérie d'une pleurésie, en lui faisant user pour boisson ordinaire d'une tisane faite avec une poignée de rue de muraille sur une pinte d'eau bouillie pendant un demi-quart-d'heure, y ajoutant deux onces de sucre, après l'avoir passée. *Voyez* Capillaire.

S

Sabine *ou* Savinier (*Juniperus sabina*, Linn. 1472). Arbrisseau à feuilles de tamaris, ou à feuilles de cyprès; on cultive dans les jardins le premier qui est le plus usité, et le second croît sur les montagnes, dans les bois et autres lieux incultes. On se sert en médecine des feuilles de la sabine, qui sont chaudes et dessiccatives, incisives, atténuantes, discussives, en infusion jusqu'à une demi-once, et en substance ou en poudre à une drachme dans du vin blanc; on en prépare aussi l'extrait, l'huile essentielle et l'eau distillée. Son usage principal est de pousser les urines, et de remédier à l'asthme. Son usage externe est contre les ulcères rampans, invétérés et incurables, en forme de lotion, parce qu'elle attire les vers, et les autres choses invisibles qui en rendent la guérison difficile. La même décoction dans du vin, avec la nicotiane, sert à pu-

rifier les ulcères fistuleux et chancreux ; appliquée en poudre avec de la crême, en forme de liniment, elle guérit la gale de la tête des petits enfans, et en forme de parfum elle efface les taches du visage, et dissipe les défluxions.

Cette plante pousse les mois avec violence ; on s'en sert pour aider l'accouchement laborieux, pour les lochies, et pour faire sortir le fœtus lorsqu'il est mort dans les entrailles de sa mère. Les femmes ou filles qui usent de ce remède pour se procurer l'avortement, n'y réussissent pas toujours, et risquent souvent leur vie avec celle de leur enfant. La sabine est très-résolutive ; on l'applique avec succès sur les loupes, après l'avoir fait bouillir dans du vinaigre. Elle est dangereuse intérieurement et cause souvent des vomissemens violens. Elle est employée dans la poudre de Charas pour l'accouchement laborieux, et dans la poudre pour les petits ulcères de la verge.

Safran (*Crocus sativus*, Tourn. 75. Linn. 50). Plante bulbeuse qui porte des fleurs purpurines au commencement de l'automne. On cultive le safran dans plusieurs départemens de France. Il doit être choisi nouveau, bien sec, mais mollasse et doux au toucher, en longs filets de très-belle couleur rouge, les moins chargés de parties jaunes, très-odorans, d'un goût balsamique agréable ; on le conserve dans des boîtes bien fermées. Le safran est cordial ; mis sur l'estomac, il empêche les nausées qui fatiguent ceux qui vont sur mer. On le nomme l'*ami des poumons*, parce qu'il convient particulièrement à ce viscère. Il est chaud, dessiccatif, digestif, émollient, il procure le sommeil. Son usage est dans la syncope et l'apoplexie, où l'on met une goutte ou deux de sa teinture sur la langue.

Sagapenum, *ou* Gomme séraphique, *sive serapinum*. Gomme rouge en dehors et blanchâtre en dedans, d'un goût âcre, d'une odeur forte et désagréable comme celle du poireau. Elle sort par incision d'une espèce de férule dont les feuilles sont très-petites, qui croît abondamment en Perse et en Médie. On doit choisir le *sagapenum* en belles larmes claires, nettes, luisantes. Cette gomme se dissout dans le vin, dans le vinaigre, et dans les sucs des plantes ; mais il vaut mieux la réduire en poudre quand on veut l'employer dans les compositions, que d'en faire la dissolution, parce que la chaleur du feu qui est nécessaire pour cette dissolution dissipe et emporte la plus grande partie de son sel volatil, qui est sa plus grande vertu. Il faut la faire sécher et la pulvériser. Le *sagapenum* est chaud, dessiccatif, atténuatif,

apéritf ; il est si attractif, qu'il tire les flèches et les balles hors du corps ; il purge les sérosités visqueuses et grossières de la poitrine, de l'estomac, des intestins, des reins, du cerveau, des nerfs et des jointures. Il est bon dans l'hydropisie, la toux invétérée, l'asthme, l'épilepsie, la paralysie, le tremblement des articles ; il excite le flux menstruel, mais il fait mourir le fœtus et pousse par les urines. L'usage externe est dans la pleurésie, et dans les tumeurs douloureuses où l'on a besoin d'adoucir et de résoudre Sa fumée fait revenir les épileptiques. La dose prise intérieurement est d'une demi-drachme à une drachme, en bol ou en pilule ; mais comme l'estomac et le foie n'y sont pas faits, on le corrige en y ajoutant une partie de mastic, de canelle et de gingembre. Elle entre dans l'hière de Pacchius, l'*hiera diacolocynthidos*, les pilules d'hermodates de Mésué, et dans les pilules fétides.

Nota. Il est bon de remarquer que la différence des gommes et des résines consiste en ce que les premières, qui sont mucilagineuses, se dissolvent dans un menstrue aqueux et acide, comme l'eau simple et le vinaigre ; et les résines, qui sont grasses, se dissolvent dans un menstrue huileux ; par exemple, dans l'esprit-de-vin (*alcohol*), les jaunes d'œufs et autres.

Salep, *ou* Salop (*Salep Turcarum, orchis mascula*, Linn.). Cette racine, mise en poudre, est très-nourrissante, prise à la dose d'une cuillerée dans un demi-setier d'eau bouillante ou dans du lait avec un peu de sucre. Ce n'est autre chose que la racine d'orchis. On doit la regarder comme béchique, adoucissante et incrassante.

Salpêtre, *ou* Nitre (*Salpetrae, sive nitrum*). Sel minéral en partie volatil, et en partie fixe, qu'on tire des pierres et des terres des vieilles masures et des vieux bâtimens, des urines de plusieurs animaux qui ont long-temps séjourné dans la terre des caves ou sur des pierres. On trouve aussi du salpêtre naturel attaché en petits cristaux contre des murailles et contre des rochers ; on le sépare en houssant les lieux avec des balais : on l'appelle *salpêtre de houssage ;* il est préféré au salpêtre ordinaire pour la poudre à canon et pour les eaux-fortes. Les anciens l'appeloient *alphonitrum*. Le salpêtre ordinaire doit être choisi bien raffiné en longs cristaux, rafraîchissant la langue lorsqu'on en applique dessus, jetant une grande flamme quand on le met sur des charbons ardens. Le salpêtre est apéritif, incisif, résolutif ; il apaise la soif, il excite l'urine, il résiste à la pourriture, il éteint les ardeurs du sang, il pousse la pierre des reins et de la vessie, il résout

le sang grumelé ; il est usité intérieurement dans la boisson, et spécialement dans l'eau de fontaine, à la dose d'une drachme ou d'une drachme et demie par pinte pour les fièvres ardentes, putrides, pour la fièvre hongroise, la pleurésie, la péripneumonie, les obstructions du foie et du mesentère ; il n'est pas bon quand le ventre est trop lâche et l'estomac foible. L'usage externe est en forme de gargarisme, dans l'inflammation de la gorge et l'esquinancie, dans les topiques anodins et rafraîchissans, ou bien on le dissout dans une liqueur appropriée, et on l'applique avec un linge sur les brûlures, etc.

Salsepareille, *ou* Sarcepareille (*Sarsaparilla, sive smilax aspera peruviana*). Racine qu'on apporte sèche de la Nouvelle Espagne. Cette plante croît abondamment au Pérou dans les lieux humides. La racine de salseparcille doit être choisie en longues fibres bien nourries et bien séchées, grosses environ comme une plume à écrire, flexibles, grises en dehors, un peu ridées, faciles à fendre, blanches en dedans, mais bordées de deux raies rougeâtres, bien saines, moëlleuses, sans vermoulures, et ne se séparant point en petits éclats ni en poussière. Elle est sudorifique, dessiccative, propre pour les rhumatismes, pour la goutte sciatique, pour l'hydropisie, pour arrêter les gonorrhées, pour les écrouelles, pour adoucir les accidens de la vérole. On en fait prendre en décoction ; la dose est depuis une once jusqu'à deux qu'on fait bouillir dans quatre pintes d'eau et réduire à la moitié ; et quelquefois en poudre.

Sang-dragon (*Sanguis draconis*). Suc gommeux, congelé, sec, friable, de couleur rouge comme du sang, tiré par incision d'un grand arbre des Indes, appelé *dracœna draco*, Linn. On doit choisir le sang-dragon net, pur, résineux, sec, friable, très-rouge. Celui qui est enveloppé s'appelle *sang-dragon en roseau ou en herbe*. Celui qui est en larmes est très-rare ; on l'envoie des Indes où cet arbre est commun ; il est ordinairement en petits morceaux de la longueur et de la grosseur du doigt d'un enfant, enveloppés dans des feuilles repliées et liées ensemble. Il est astringent, agglutinant, dessiccatif ; il arrête les hémorragies, les cours de ventre ; il déterge et consolide les plaies, il fortifie et raffermit les jointures relâchées ; il est propre pour les contusions ; appliqué sur le nombril, il remédie à la dyssenterie.

On le donne en poudre depuis un scrupule jusqu'à une drachme dans toutes sortes d'hémorragies et de pertes de sang, dans le crachement de sang ; on le mêle aussi utilement au poids de huit ou dix grains, avec autant de poudre de corail et d'yeux d'écrevisses, pour une dose à prendre deux fois par

jour, en augmentant le nombre selon le besoin, dans un bouillon ou en bol, mêlé avec quelques gouttes de sirop de plantain ou autre astringent, et diminuant les prises quand le mal s'apaise. On l'applique extérieurement dans les hémorragies des plaies, sur-tout pour arrêter le sang des artères coupées.

Sang-dragon, *ou* Patience rouge (*Lapathum folio acuto rubente*, Tourn. *Rumex sanguineus*, Linn. 476). Plante dont les feuilles sont faites comme celles de la patience ordinaire, mais plus courtes et traversées de quantité de veines rouges, d'où il sort, quand on les coupe, un suc rouge comme du sang. Elle croît dans les jardins; elle est un peu laxative par ses feuilles, et astringente par sa semence, qui se donne en poudre depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme, pour arrêter tout flux de sang. Les feuilles pilées et appliquées sur une coupure, quelque profonde qu'elle soit, la guérissent promptement.

Sanglier, *ou* Porc sauvage (*Aper*). Animal qui a la figure et la grosseur d'un cochon; il habite les bois où il vit de glands et de racines. Le mâle est appelé *verres sylvaticus*, la femelle *sus fera, sive scropha sylvestris*. Le sanglier a les mêmes vertus que le porc domestique, mais à un plus haut degré. La graisse entre dans la composition de l'onguent *armarium*; elle est propre pour amollir, pour résoudre, pour fortifier, pour adoucir les douleurs, spécialement du côté; on en frotte les parties malades. Les grosses dents, broyées en poudre très-subtile, sont alkalines, sudorifiques, apéritives, propres pour la pleurésie et l'esquinancie. La prise est d'une demi-drachme à une drachme, dans une décoction de pavot rouge ou de chardon-béni, ou dans leurs eaux distillées. Valériola donne une drachme de râpure de dent de sanglier avec de l'huile d'amandes douces et du sucre candi, comme un remède souverain contre la pleurésie et l'esquinancie. Le fiel résout les tumeurs des écrouelles; la fiente, appliquée extérieurement, est résolutive et propre pour guérir la gratelle; séche, prise intérieurement et appliquée extérieurement, elle arrête l'hémorragie.

Sangsue (*Sanguisuga hirudo nigricans*, Linn.). Animal aquatique, amphibie au besoin, ayant la figure d'un gros ver, long comme le petit doigt. Il y en a de plusieurs espèces; celles dont on se sert en médecine doivent être les plus petites, bien vives, ayant la tête menue, le dos rayé, de couleur vert-jaune et le ventre rougeâtre, qui aient été prises dans des eaux claires et courantes. Il faut les laisser dégorger

et jeûner quelques jours dans de l'eau claire avant de s'en servir, afin qu'étant affamées, elles s'attachent plus vîte aux endroits du corps où l'on veut les poser. Il faut frotter l'endroit avec du salpêtre, et y mettre un peu de sang et d'argile, du lait ou de l'eau sucrée, pour les faire mordre. Les endroits où on les attache ordinairement sont les veines des pieds, proche du gras de la jambe, les tempes dans les longs ou grands maux de tête, derrière les oreilles pour prévenir les désordres que produit l'engorgement à la tête; près de l'anus pour les hémorroïdes trop enflées ou supprimées. Quand on veut les retirer, il faut jeter dessus un peu de sel, des cendres ou du lin brûlé. Il seroit dangereux de les retirer de force, parce qu'elles pourroient se casser et laisser leur tête dans la chair, ce qui pourroit occasionner des ulcères sordides. Lorsque les sangsues sont retirées, il survient quelquefois de grandes hémorragies qui affoiblissent beaucoup le malade; il faut alors faire des applications de remèdes astringens sur la partie.

SANICLE (*Sanicula officinarum*, Tourn. *Sanicula europaea*, Linn. 339). Plante d'un gout amer qui croît dans les bois, dans les lieux ombragés; elle se plaît en terre grasse et humide; elle est chaude, dessiccative, astringente, consolidante, une des premières vulnéraires détersives. Prise intérieurement en décoction, et appliquée, elle est propre pour les ulcères internes et externes, les fistules, les hernies. Elle entre dans les potions, dans les tisanes et décoctions vulnéraires; on la prend comme du thé. Pour les pertes de sang, de quelque manière qu'elles arrivent aux hommes et aux femmes, soit par le nez, ou par l'ouverture de quelque vaisseau dans la poitrine ou dans les reins, il faut nettoyer et piler une poignée de tiges et de feuilles de sanicle, les faire infuser à froid dans un verre de vin blanc pendant une nuit, couler le tout le matin par un linge avec expression, et faire avaler la colature au malade à jeun, qui ne mangera deux ou trois heures après. Ce remède a été éprouvé plusieurs fois avec grand succès; s'il ne réussit pas à la première prise, il faut en donner une seconde.

Selon quelques auteurs, le cataplasme de sanicle, bouilli dans du vin, résout l'exomphale dans sa naissance. La sanicle entre dans l'eau vulnéraire et dans quelques emplâtres et baumes pour les blessures. L'herbe pilée et appliquée sur une plaie est très-bonne pour la guérir.

SANTAL (*Santalum, sive sandal*). Bois qui est apporté des Indes; il est citrin, blanc, ou rouge. Le santal citrin est

le meilleur. Il est apporté de la Chine, et de Siam. On doit le choisir récent, dur, compact, pesant, de couleur citrine ou tirant sur le jaune, d'une odeur douce et fort agréable. Le santal blanc diffère du citrin, non seulement en couleur, mais en ce qu'il est bien moins spiritueux et odorant; il est apporté de l'île de Timor. On doit le choisir récent, pesant, blanc, et de la plus forte odeur qu'il se pourra. Le santal rouge est le moins odorant de tous; il est apporté de Tanasarim, et des contrées maritimes de Coromandel, au-delà de la rivière du Gange. On doit le choisir récent, dur, compact, pesant, de couleur rouge-foncé, noirâtre en dehors. Ils sont un peu astringens, et particulièrement le rouge; ils fortifient le cœur, l'estomac, le cerveau; ils purifient le sang, ils arrêtent le vomissement, les catarres, les obstructions du foie et des autres viscères, et les rapports aigres.

On les emploie en infusion, après les avoir râpés, depuis une once jusqu'à deux, dans deux ou trois pintes d'eau; on les fait bouillir ensuite à la diminution du tiers de la liqueur, et on fait boire cette tisane par verres dans les fièvres malignes. On les ordonne aussi en poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, pour fortifier l'estomac, et détruire les rapports aigres et les levains qui empêchent la digestion.

Le santal citrin entre dans l'opiat de Salomon, dans le sirop hydragogue de Charas, le sirop de myrthe, la poudre aromatique rosat, et la confection alkermès, le rouge entre dans le sirop lientérique de Charas. L'un et l'autre sont employés dans la poudre diarrhodon, et dans celle qu'on appelle *diamargariti frigidi*. Ils ont donné leur nom à la poudre *diatria santalorum*, et on les emploie dans la confection d'hyacinthe, et dans l'électuaire du suc de roses.

Sapin (*Abies*, Tourn. *Pinus*, Linn.). Grand arbre toujours vert dont il y a deux espèces, le blanc et le rouge; ils sont si semblables, qu'on les confond souvent; il y a pourtant de la différence entre eux. Les feuilles du rouge appelé *pesse* (*abies tenuiore folio*, Tourn. 505. *Pinus picea*, Linn. 1420), sont plus noires, plus larges, plus molles, plus unies, moins piquantes, et rangées autour de la branche; son écorce est aussi plus noire et plus forte que celle du sapin, qui est blanchâtre et facile à rompre; enfin les branches de la pesse se courbent vers la terre, au lieu que celles du sapin s'élèvent. Ces arbres croissent principalement dans les lieux montagneux et pierreux. Les sommités de ces arbres, cuites dans de l'eau et du vin, sont salutaires en boisson pour le scorbut, les gouttes et les rhumatismes; leurs pommes, dans

leur primeur, lorsqu'elles sont encore résineuses et couvertes d'une certaine poussière jaune, sont aussi bonnes que leurs feuilles en gargarisme pour le mal de dents. Le guy qui se trouve quelquefois sur le sapin est spécifique pour la goutte des pieds. La dose en poudre est d'une demi-drachme à une drachme à prendre tous les matins. On prépare des bains avec les pommes et les feuilles du sapin, excellens contre les contractions et les paralysies scorbutiques. L'écorce est astringente, et son usage est externe pour les ulcères et la brûlure. Les pommes de sapin sont aussi astringentes. On s'en sert extérieurement en forme d'épithême dans les inflammations du foie et des autres parties, et en forme de lotion contre les verrues et les cors des pieds. La vermoulure du sapin est bonne contre les écorchures des petits enfans, et pour dessécher les parties ulcérées.

Saponaire, *ou* Savonière (*Lychnis sylvestris, quae saponaria vulgò*, Tourn.). Espèce de lychnis qui croît proche des rivières, des étangs, des torrens, le long des ruisseaux et dans le terrains sablonneux ; on la cultive aussi dans les jardins, principalement celle dont la fleur est double. Cette plante est chaude, atténuante, apéritive, sudorifique; prise en décoction, elle excite l'urine et les mois aux femmes, et elle est bonne pour l'asthme. Borel assure qu'une drachme de semence de saponaire donnée en poudre aux épileptiques pendant trois mois, une fois chaque mois, diminue le nombre et la violence de leurs accès ; ce qu'il éprouva avec succès sur une fille de vingt cinq ans. On se sert de cette plante dans les sternutatoires ; on l'applique aussi extérieurement pour résoudre les tumeurs, et pour guérir les dartres, la gratelle et les autres démangeaisons ; on se sert de sa décoction en fomentation. Le jus de ses feuilles est si détersif, qu'il emporte les taches des habits, ce qui lui a fait donner le nom de *savonière.* Sa racine est bonne, selon Zapata, pour résoudre et ramollir les écrouelles, et, selon Schroder, pour adoucir les maux vénériens, pour garantir de l'asthme, et pour provoquer les mois.

Sarcocolle, *ou* Colle-chair (*Sarcocolla*). Gomme égrenée en très-petits morceaux spongieux, de couleur jaunâtre tirant sur le blanc, ressemblant à des fragmens de gomme, ou à de l'encens qu'on auroit pulvérisé grossièrement. On l'apporte de Perse et de l'Arabie Heureuse. On dit qu'elle sort d'un arbre épineux dont les feuilles ressemblent à-peu-près à celles du séné. Il faut choisir la sarcocolle récente, en petites larmes, ou égrenée, légère, pâle, glutineuse, d'un

goût un peu amer, désagréable, écumante, et facile à dissoudre dans l'eau. Elle est astringente, digestive, détersive, agglutinante, consolidante. Elle étoit fort estimée des anciens contre la dyssenterie. Son principal usage sert à déterger, consolider et cicatriser les plaies. Elle est merveilleuse contre les fluxions des yeux, aux taies et aux nuages de ces parties. On la fait macérer pendant cinq jours dans du lait de femme ou de vache, puis on la mêle avec de l'eau rose pour en bassiner les paupières, et on y ajoute, si l'on veut, un peu de sucre. On peut aussi en bassiner les frontaux dans l'hémorragie du nez.

Sariette (*Satureia sativa*, Tourn. *Satureia hortensis*, Linn. 795). Plante qu'on cultive dans les jardins potagers ; elle est d'une odeur et d'une saveur âcre et piquante, ce qui la fait réputer chaude et dessiccative, atténuante, apéritive et discussive. Son usage est dans les crudités, le dégoût, l'asthme, la suppression de l'urine et des mois, et dans les autres affections de l'estomac et de la poitrine. Elle aiguise la vue, dissipe extérieurement les tumeurs, et apaise les douleurs des oreilles. Elle convient à la léthargie et aux autres affections soporeuses, soit intérieurement jointe aux autres remèdes, soit extérieurement en forme de décoction dans du vin, pour appliquer à la partie occipitale. Quelques gouttes de cette décoction, distillée dans les oreilles, réveillent promptement les malades assoupis. La sariette est pectorale, et son sel volatil, aromatique, est propre pour déterger les ordures des poumons et de la poitrine, et pour guérir la toux, l'asthme, et les autres maladies qui en dépendent. Elle sert en forme de gargarisme contre la relaxation de la luette, les plaies, les ulcères de la gorge, les autres affections de ces parties, et sur-tout des amigdales. La fumée de sa décoction convient au tintement d'oreilles et à la douleur des dents.

Sarrazin. *Voyez* Blé noir.

Sassafras (*Laurus sassafras*). Bois jaune, odorant, d'un goût un peu âcre, aromatique, tirant sur celui de fenouil. On l'apporte en gros morceaux de la Floride. On doit le choisir couvert de son écorce, car elle a plus de vertu que le bois, récent, odorant, de couleur jaunâtre tirant sur le blanc, d'un goût aromatique un peu piquant. Il est chaud, dessiccatif, atténuant, apéritif, discussif et sudorifique. Son usage est dans les maladies où il y a des obstructions à lever, et des viscères à fortifier. Ce remède entre comme les autres dans les décoctions sudorifiques, et il convient aux maladies pectorales

rales et catarreuses. Brunerus l'appelle *le véritable alexipharmaque des catarres*, Mynsicht donne une teinture de sassafras facile à tirer, et excellente pour guérir radicalement toutes les fluxions catarreuses. Elle se fait en mettant infuser simplement ce bois dans de l'eau de fontaine claire et bouillante, elle devient d'un beau rouge, on l'aromatise avec un peu de canelle; cette teinture est un nectar pour les catarreux. On attribue la même vertu à l'écorce de tamaris, prise et préparée comme le sassafras. Barthole recommande le sel ammoniac (*muriate ammoniacal*) avec une décoction de sassafras pour guérir un grand dégoût après une forte indigestion. La sassafras rapé ou haché, infusé depuis une once jusqu'à deux dans trois chopines ou deux pintes d'eau, est une très-bonne boisson contre les rhumatismes, la goutte, les fièvres malignes, et contre toutes les maladies où il est nécessaire d'augmenter la transpiration et de pousser les sueurs.

Satyrion (*Orchis moriomas*, Tour. *Orchis mascula*, Linn. 1333; *Satyrium tricinium*, Linn. 1357). Entre un grand nombre d'espèces de cette plante, qui sont communes dans les prés et dans les bois humides, on choisit ordinairement les précédentes, ou celles qui ont les racines les plus charnues; on en fait une conserve estimée pour augmenter la semence, et pour fortifier les parties de la génération; on les fait aussi sécher, et on en donne une demi-drachme en poudre dans un verre de bon vin. Cette plante est une de celles dont on a conjecturé les propriétés sur la figure extérieure de leurs parties: et parce que la racine de cette plante ressemble aux testicules, on a jugé qu'elle pourroit être utile à la génération. Elle a donné le nom à l'électuaire de *satyrio*, qu'on donne à une drachme pour réveiller les esprits, et rétablir les forces épuisées; mais les ingrédiens âcres, comme la semence de roquette, le poivre, le gingembre, les aromates spiritueux et volatils, comme les huiles de canelle et de girofle, le musc, l'ambre gris, et les autres drogues de cette nature, qui forment cette composition, en font plutôt la vertu, que les racines de la plante dont il s'agit.

Sauge (*Salvia major*, Tourn. *Salvia officinalis*, Linn. 34). Plante dont il y a plusieurs espèces qui diffèrent entre elles par la grandeur et la couleur de leurs feuilles; on parle ici de celles qu'on cultive ordinairement dans les jardins, et qu'on emploie dans la médecine. Elles sont distinguées en deux espèces, une grande et l'autre petite; celle-ci est la plus estimée et la meilleure, elle est appellée *sauge franche*. La sauge aime les terres argileuses; il est bon en la plantant d'y

mêler de la rue pour éloigner les serpens et les crapauds qui cherchent la sauge. On se sert en médecine des feuilles et des fleurs de cette plante, qui sont chaudes, dessiccatives, astringentes, abstersives, céphaliques et diurétiques. La sauge convient à la paralysie, au rhumatisme, au vertige, à l'épilepsie, aux catarres, aux tremblemens de membres, à l'apoplexie, et aux autres affections du cerveau; on s'en sert comme du thé, une pincée ou un petit bouquet de huit à dix feuilles dans un demi-setier d'eau bouillante; on y ajoute un peu de sucre. Cette boisson continuée pendant plusieurs jours les matins à jeun, est très bonne aussi contre les urines et les mois des femmes, les indigestions, foiblesses d'estomac, les vents et la colique, pour tuer les vers, et pour débarasser le poumon des asthmatiques. Ruland a guéri une femme épileptique par l'usage seul du vin dans lequel il mettoit infuser de la sauge. Elle n'est pas moins recommandée que le *cochléaria*, dans le scorbut, où leur suc et leur décoction servent conjointement pour gargariser les gencives enflées et ulcérées. Lindanus a guéri plusieurs scorbutiques par cette décoction. Fumer de la sauge soir et matin soulage généralement toutes les maladies du cerveau.

Forestus dit qu'il a connu un malade qui se délivra d'un grand tremblement par l'usage continuel de bierre préparée avec la sauge, de sauge crue hachée et mangée avec du pain et du beurre, et enfin en mettant de la sauge dans tous ses alimens. Son eau distillée mondifie les plaies; attirée par le nez, elle en arrête l'hémorragie, fortifie le cerveau et les membres, guérit les pituites, soulage le mal des dents, et resserre les gencives.

Sauge des bois *ou* sauvage (*Scordium alterum seu salvia sylvestris*, Tourn. *Teucrium scordium*, Linn.). Espèce de germandrée, selon Tournefort, dont les feuilles ressemblent à-peu-près à celles de la sauge; mais elles sont plus larges et plus molles; étant froissées elles ont une odeur aromatique tirant sur celle de l'ail. Elle croît dans les bois montagneux, contre les haies, et dans les autres lieux incultes. Cette plante est fort apéritive, diaphorétique, vulnéraire et résolutive; elle résiste à la malignité des humeurs, à la gangrène; elle résout les tumeurs; Tragus en recommande le suc et l'infusion dans du vin, comme un remède très-apéritif et sudorifique, propre à fortifier l'estomac, à tuer les vers, à faire couler les urines, et à guérir la jaunisse et la fièvre tierce. Selon Tournefort, on s'en sert très-utilement à Paris contre l'hydropisie; on fait boire de

quatre heures en quatre heures un verre de vin blanc dans lequel cette plante a infusé.

Saul, *ou* Saulx (*Salix*). Arbre dont il y a deux espèces générales; une grande, appelée *salix vulgaris alba arborescens*, et une petite, appelé osier, *salix vulgaris rubens, sive minor viminalis*. Tous les saules aiment les lieux humides et marécageux. Leurs feuilles sont rafraîchissantes, dessiccatives, astringentes et sans mordication. Leur décoction est bonne pour le crachement de sang, et pour arrêter les ardeurs de Vénus. On les donne en lavement pour la dyssenterie. L'usage externe est en forme de lotion aux pieds contre les insomnies et la chaleur des fébricitans, et pour arrêter les hémorragies des plaies, du nez et des autres parties. On en jonche les chambres des malades pour rafraîchir l'air. Pour l'opilation du foie et de la rate, et pour nettoyer l'estomac, on fait bouillir une petite poignée d'écorce de saule dans une chopine d'eau à la consomption du tiers, et ayant mis un peu de sucre dans la colature pour en adoucir l'amertume, on la boit à jeun tous les matins jusqu'à ce qu'on se trouve soulagé. Pour le mal de rate, on applique dessus des feuilles de saule broyées avec un peu de sel. La décoction de l'écorce d'osier, dans du gros vin rouge, est un remède éprouvé dans les pertes de sang des femmes, les plus opiniâtres; on peut boire de même en forme de tisane la décoction de l'écorce de saule ou d'osier faite dans l'eau. La cendre de l'écorce de saule mêlée avec du fort vinaigre, appliquée, est bonne contre les cors des pieds et les verrues. Le saule mâle ne porte que des chatons, et le saule femelle ne porte que la graine. Ces chatons ou fleurs appliquées arrêtent toutes sortes d'hémorragies.

Saumure (*Garum, sive Muria*). Liqueur salée dans laquelle on a conservé de la viande ou du poisson. Elle est propre pour nettoyer les vieux ulcères, pour la morsure du chien enragé, pour résister à la gangrène, pour résoudre et pour dessécher : on en fomente les parties malades; on en mêle aussi dans les lavemens, pour l'hydropisie et pour la goutte sciatique.

Saxifrage blanche (*Saxifraga rotundifolia, alba*, Tourn. *Saxifraga radice granulosa*, Linn. 576). Plante qui pousse des feuilles presque rondes, dentelées sur leurs bords, ressemblant un peu à celles du lierre terrestre, mais plus grasses et plus blanches; elle a des petites fleurs blanches au bout d'une tige assez haute. Sa racine est garnie de petits tubercules un peu plus gros que les grains de coriandre, que

l'on appelle *grains* ou *semence de saxifrage*. Elle croît dans les lieux herbeux, incultes, sur les montagnes et dans les vallées. Cette plante est chaude et dessiccative, diurétique et apéritive. Son principal usage est contre le gravier et la pierre des reins et de la vessie qu'elle brise, contre le mucilage des mêmes parties; elle pousse puissamment par les urines: on fait bouillir une poignée de ses racines dans une pinte d'eau, ou infuser une demi-once pendant la nuit dans un demi-setier de vin blanc, ou bien on en fait bouillir une poignée avec du cerfeuil et du maigre de veau, avec une telle quantité d'eau, qu'après l'ébullition il en reste une écuellée, qu'on boit le matin à jeun.

Scabieuse (*Scabiosa pratensis, hirsuta, quæ officinarum*, Tourn, *Scabiosa arvensis*, Linn. 143). Plante assez connue qui croît dans les prés, dans les champs, sur les montagnes et dans les bois. Elle est chaude, dessiccative, abstersive, atténuante, discussive, sudorifique, alexipharmaque et pectorale. Son principal usage est dans les apostèmes internes, la toux, l'asthme, la pleurésie, la peste, les ulcères fistuleux et sanieux des mamelles et des jambes; dans la gale, démangeaison, gratelle, teigne: elle est très-propre aux apostèmes et abcès des parties internes, soit du foie, de la rate, de l'estomac ou du poumon. Son sirop, en décoction, ou son eau distillée ouvre l'abcès, le mondifie, amortit le levain morbifique, et consolide enfin la plaie; un seul des trois remplit toutes ces indications. La scabieuse, sur-tout en forme de sirop, est éprouvée dans la petite vérole, lorsqu'elle se jette sur les parties internes, qu'elle est accompagnée de la toux et que l'on craint la phthisie. La scabieuse pilée seule, ou avec autant de sel, appliquée sur un charbon, le fait disparoître promptement; pour la gale, la gratelle, et autres infections de la peau, on fait boire sa décoction, on frotte le mal avec le jus de la plante seule, ou mêlé avec des onguens.

Scabieuse des bois, *ou* Mort du diable (*Scabiosa folio integro hirsuta*, Tourn. 1466. *Scabiosa succisa*, Linn. 142). En outre des vertus que cette plante a communes avec la scabieuse, Dodonée assure que la décoction est excellente en gargarisme pour l'inflammation du gosier. Simon Pauli confirme cette propriété, et ajoute qu'elle est propre aussi dans les ulcères vénériens de la gorge et des gencives.

Bontius recommande cette plante comme un très-bon remède dans l'hydropisie et dans les abcès du foie. Cette espèce de scabieuse est très-bonne aussi pour les femmes qui perdent leurs règles, et qui sont tourmentées d'engorgemens à la ma-

trice, de coliques sourdes, d'écoulemens de couleur suspecte. Chomel l'a souvent donnée avec succès en pareil cas. Il a même vu que, dans les apparences d'ulcères à la matrice, la décoction de la racine et des feuilles, mise en usage pendant six mois de suite, fortifioit l'estomac, rectifioit les digestions, ranimoit la circulation, et faisoit cesser toutes les douleurs sourdes de coliques utérines. On prend une demi-poignée de feuilles et de racines sèches de cette plante; on la fait bouillir dans trois demi-setiers d'eau, réduits à une chopine; on en donne soir et matin un grand verre.

La scabieuse entre dans la décoction pectorale, dans le vinaigre fébrifuge de Sylvius Deleboé, dans le sirop de mélisse composé de Charas, et dans le sirop *de symphito de Fernel*.

Scammonée (*Scammonium, sive Scammonea*). Suc résineux, concret, ou gomme d'un gris cendré; elle coule par incision de la racine d'un grand liseron qui croît abondamment dans le Levant, mais principalement aux environs d'Alep, ou de Saint-Jean d'Acre. Quand le suc est sorti, on le met épaissir ou évaporer au soleil jusqu'à ce qu'il soit réduit en forme solide. On doit choisir la scammonée nette, légère, tendre, friable, résineuse, grise, se réduisant facilement en poudre grise cendrée, d'une odeur fade, désagréable, et d'un goût un peu amer. Elle est très-purgative; elle évacue par le bas les humeurs bilieuses, âcres, séreuses, mélancoliques ou tartareuses.

Il est rare de la trouver bien pure et sans mélange des sucs de périploca, de tithymale, ou d'autres plantes laiteuses et corrosives; c'est pour cela qu'on la prépare soit à la vapeur du soufre, soit avec les sucs de limon, de coing ou de réglisse. Lorsqu'elle est préparée, elle s'appelle *diagrède*, dont la dose est depuis six grains jusqu'à douze ou quinze. La scammonée qui est pure, d'un gris cendré, luisante et résineuse, laquelle se met en poudre blanchâtre en la pressant dans les doigts, n'a besoin d'aucune préparation, et vaut bien le diagrède; c'est la véritable scammonée d'Alep, qu'on trouve difficilement: celle qu'on débite ordinairement est la scammonée de Smyrne, noirâtre et altérée par d'autres matières, et qui a par conséquent besoin de préparation.

On ordonne la scammonée en bol, en opiat, ou en pilules, et rarement en liqueur, parce qu'elle ne se dissout pas, à moins que ce ne soit par l'addition d'un acide, comme le jus de citron, le verjus, etc. On la corrige avec les sels fixes, comme la plupart des autres purgatifs trop âcres, ou bien avec parties égales de mercure doux (*muriate mercuriel*

doux) : ce fondant empêche que cette résine ne s'attache à la surface interne de l'estomac et des intestins, où elle pourroit causer des tranchées douloureuses sans cette précaution. On tire l'extrait ou la résine et le magistère de la scammonée, avec de l'esprit-de-vin (*alcohol*), dont la dose est de six à dix grains. Le sirop de scammonée, dont on fait un grand secret, sous le nom de *sirop purgatif*, ou *sirop pour la bile*, se fait avec de l'eau-de-vie, le sucre et la scammonée en poudre ; on y met le feu, on remue la matière jusqu'à ce que la flamme s'éteigne ; on garde ensuite cette liqueur dans une bouteille, et on en prend une ou deux cuillerées délayées dans un verre d'eau.

La scammonée sert d'aiguillon à la plus grande partie des électuaires purgatifs, entre autres, au diaprun composé, au diaphénic, à la bénédicte laxative, à l'électuaire de *psilliö*, à l'électuaire diacarthami, à celui de citron et à celui du suc de roses ou de violettes. Elle entre dans la confection Hamech, et dans l'extrait catholique de Sennert. Presque toutes les pilules célèbres tirent la vertu de la scammonée, comme les pilules cachées majeures et mineures, les pilules mercurielles, les pilules *des deux* de la pharmacopée de Londres, les pilules hydropiques de Bontius, la poudre arthritique de Paracelse, etc.

Sceau de Notre-Dame, *ou* Racine Vierge (*Ramnus racemosa, flore minori, luteo pallescente*, Tourn. 103. *Ramnus communis*, Linn. 1458). Plante qui pousse plusieurs sarmens menus comme la bryone ou couleuvrée, dont il y a deux espèces, qui croissent l'une et l'autre dans les bois. Leurs racines sont fort apéritives et un peu purgatives, hydragogues, prises en poudre ou en décoction ; elles évacuent la pituite, les sérosités, et elles provoquent l'urine. On mange aussi ses premiers rejetons tendres, comme les asperges, pour les maladies ordinaires, et pour diminuer la rate ; ils sont bons aussi pour le vertige et l'épilepsie. Cette racine pilée, et appliquée sur les meurtrissures, les guérit en peu de temps, comme celle de la couleuvrée. Selon Ray, la poudre de cette même racine, mêlée avec la fieute de vache et du vinaigre, donne un excellent cataplasme pour apaiser les douleurs de la goutte. La racine vierge entre dans la poudre de Bauderon pour les descentes des enfans, et dans l'emplâtre *diabotanum* de Blondel.

Sceau de Salomon, *ou* Genouillet (*Latifolium vulgare*, Tourn. *Convallaria polygonaetum*, Linn. 451). Plante qui croît dans les bois dans les lieux ombragés ; la racine est la partie la plus usitée en médecine. Elle est détersive et astrin-

gente ; selon Chomel, elle est d'un usage très-familier pour les descentes. On en fait infuser une once coupée par morceaux dans un demi-setier de vin blanc pendant vingt-quatre heures, qu'on fait boire ensuite aux enfans, en deux ou trois prises pour chaque jour ; on en continue l'usage pendant huit ou quinze jours, et on applique sur l'hernie de la même racine pilée, avec un bandage par-dessus, ce qui a même réussi à des personnes avancées en âge. Cette décoction se donne avec beaucoup de succès pour faire sortir la gravelle. La racine est bonne, aussi pilée avec celle de grande consoude qui corrige son acrimonie, pour appliquer sur les contusions, et pour guérir les plaies. On donne la racine de sceau de Salomon hachée dans l'avoine des chevaux qui ont le farcin.

Cette plante étant astringente peut être fort utile dans les fleurs-blanches. Palmer, après Hermann, la donne pour un bon remède contre la goutte, si on en fait boire l'infusion faite dans la bière. Sa racine est excellente pour les enchymoses et meurtrissures ; c'est pour cet effet qu'elle entre dans l'emplâtre d'Adrianus de Mynsicht. Sennert et Ettmuller confirment cette vertu, soit qu'on en applique la racine pilée sur la partie meurtrie, soit cuite et en cataplasme. Ettmuller en fait un avec deux parties de cette racine et une de grande consoude, cuite dans un peu d'eau, et passée par le tamis : il faut l'appliquer en cataplasme un peu chaudement.

La tisane avec la racine de sceau de Salomon est bonne pour la gravelle, d'après Césalpin : son eau distillée décrasse le teint et l'embellit : la décoction de toute la plante guérit la gale et les autres maladies de la peau.

Schoenante, *ou* Jonc odorant (*Andropogon schaenanthus*, Linn.). Cette espèce de chiendent croît en Arabie, surtout au Mont-Liban, où il est en très-grande abondance. On nous en apporte les fleurs ou les épis, qui sont d'une odeur aromatique très-agréable. Quelques-uns tirent les fleurs du reste de l'épi, pour l'employer dans la thériaque et dans les autres compositions dans lesquelles elles entrent ; d'autres y mettent tout l'épi. On peut ordonner les fleurs de schœnante en poudre, depuis un demi-scrupule jusqu'à trente grains, dans les maladies contagieuses ; elles sont propres aussi dans celles du cerveau, pour pousser les mois et les urines, et pour lever les obstructions des viscères. Les fleurs de schœnante entrent dans la thériaque et dans quelques confections alexitères.

Scolopendre. *Voyez* Langue de Cerf.

Scordium, *ou* Chamaraze (*Chamædrys palustris canescens, seu scordium officinarum*. Tourn. 205. *Teucrium scordium*, Linn. 290). Espèce de germandrée, ou plante qui pousse plusieurs petites tiges carrées, velues, rameuses et serpentantes; broyées, elles ont une odeur d'ail et un goût amer, astringent. Elle croît dans les lieux humides, marécageux, le long des fossés remplis d'eau. On se sert en médecine de ses feuilles, qui sont chaudes, dessiccatives, abstersives, atténuantes, incisives, alexipharmaques, sudorifiques, et résistant à la pourriture. Le principal usage du scordium est dans la peste, les maladies pestilentielles, les fièvres malignes, tant pour préserver que pour guérir; dans les obstructions du foie et de la rate, dans les abcès et les mucilages du poumon. Il sert extérieurement à mondifier les plaies, les ulcères, et apaise les douleurs de la goutte.

On emploie les feuilles et les fleurs de cette plante en décoction et en infusion, une petite poignée sur chaque pinte d'eau, ou une bonne pincée comme du thé, pour un demi-setier de liqueur. Cette plante est cordiale, diaphorétique, apéritive, béchique, vulnéraire et détersive; c'est aussi un bon fondant, et capable, par son amertume, de rétablir l'appétit et faire mourir les vers. On en fait boire l'infusion avec succès dans les fièvres malignes, la petite vérole, la rougeole, et dans les maladies de la peau. L'extrait de toute la plante, à une demi-once en bol, fait suer, et pousse quelquefois les urines. On en prépare aussi un vin et un vinaigre, dans lesquels on fait infuser le scordium, qui font le même effet; la dose est depuis quatre onces jusqu'à six. La conserve qu'on fait avec les feuilles fait suer, et s'ordonne utilement pour faire cracher les asthmatiques et les phthisiques. Elle soulage aussi les filles qui ont la jaunisse, et qui ne sont pas réglées; la dose est d'une once.

L'eau, le sirop et le vinaigre de scordium sont usités dans la peste et dans les maladies contagieuses, tant pour préserver que pour guérir. La décoction de scordium avec la myrrhe, l'aloès et l'esprit-de-vin (*alcohol*), est une fomentation éprouvée pour corriger et arrêter la gangrène et le sphacèle.

Cette plante a donné son nom à l'électuaire diascordium de Fracastor: elle entre dans le vinaigre thériacal, dans la thériaque, le mithridat, l'orviétan, la poudre contre les vers, l'huile de scorpion, et dans plusieurs autres confections alexitères. On l'emploie aussi dans les lotions vulnéraires, pour bassiner les parties ulcérées et menacées de gangrène.

Scorpion (*Scorpio*). Petit insecte terrestre , gros environ comme une chenille, ressemblant à une petite écrevisse. Il est fort commun dans les pays chauds. Il habite les trous des murailles et de la terre ; il se nourrit de vers et d'herbes. Sa piqûre est mortelle, si on n'y remédie. On le fait sécher après l'avoir tué , et avoir séparé le bout de sa queue , puis on le réduit en poudre. Elle est propre pour exciter l'urine , comme celle d'escarbot et de ver de terre , pour chasser le sable des reins et de la vessie, pour résister à la malignité des humeurs, pour provoquer la sueur. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme , c'est-à-dire , depuis douze grains ju qu'à trente-six. Le scorpion écrasé et appliqué remédie à sa propre morsure , on y remédie encore en en mettant plusieurs vivans infusés dans l'huile d'amandes amères ; quelques-uns la donnent dans la colique et dans la douleur du calcul. On en enduit la région des reins pour chasser la pierre , et la région du pubis ou de la vessie pour pousser l'urine : on y ajoute quelquefois l'onguent d'*althaea* , ou le cataplasme d'oignons et de pariétaire ; on en oint la verge pour lever la suppression d'urine. Elle est encore très-bonne dans la douleur des oreilles ; on en mêle une drachme avec une demi-drachme d'huile d'amandes douces, dont on distille une ou deux gouttes chaudes dans l'oreille. Les cloportes pilés, et bouillis dans l'huile de nénuphar ou violat , conviennent au même mal, spécialement s'il y a inflammation. L'huile sanguine de scorpion se prépare de la manière suivante. Mettre infuser dans du vin de Malvoisie pendant trois jours et trois nuits six onces de semence d'hypéricum , y ajouter trois onces de térébenthine de Venise , six onces de vieille huile , une drachme de safran , et quatre poignées de fleurs d'hypéricum ; renfermer le tout dans une bouteille bien bouchée l'espace de trois jours ; au bout de ce temps exprimer fortement la liqueur dans une autre bouteille qu'on verse par inclination jusqu'à ce que l'huile paroisse rouge comme du sang ; mettre dans chaque livre de cette huile cinquante scorpions, et laisser le tout en digestion au bain-marie jusqu'à ce que la fermentation soit passée ; en faire l'expression par une étamine , et garder l'huile. Appliquée extérieurement, elle calme souverainement les douleurs néphrétiques.

Scorsonère , *ou* Cersifis d'Espagne (*Scorzonera , latifolia , sinuata ,* Tourn. *Scorzonera hispanica* , Linn. 1112). Plante que l'on cultive dans les jardins potagers. Elle croît en Espagne sans culture dans les lieux humides , et dans les bois montagneux. On se sert principalement de sa racine qui est

chaude, humide et alexipharmaque. Son principal usage est contre la morsure de la vipère et des autres serpens; la peste, la mélancolie, l'épilepsie, le vertige, la palpitation de cœur; pour exciter la sueur, résister au venin, pour la petite vérole, et pour pousser l'urine. Mathiole rapporte que des moissonneurs mordus des vipères, et en danger de leur vie, furent sauvés en leur faisant avaler le jus de cette racine, dont on fit plusieurs expériences; ce qui lui fit donner le nom de *viparia* ou *vipérine*.

Scrophulaire grande (*Scrophularia nodosa, faetida*, Tourn. *Scrophularia nodosa*, Linn. 863). Plante dont la racine est grosse, noueuse, inégale. Toute la plante a une odeur désagréable et un goût amer. Elle croît dans les lieux ombragés, humides et dans les taillis. On se sert, en médecine principalement, de sa racine, qui est chaude, dessiccative, digestive, incisive, vulnéraire. Son usage principal est dans les écrouelles et les hémorroïdes, dans les ulcères carcinomateux et rampans, dans les gales malignes. Lorsqu'on se trouve tourmenté cruellement par la douleur des hémorroïdes internes, il faut prendre dans les alimens ou dans la boisson de la racine ou des feuilles de scrophulaire, et la douleur s'apaisera; on peut les manger en substance, séches ou vertes, ou boire le vin dans lequel on les aura fait bouillir ou infuser. La prise est d'une demi-drachme à une drachme en poudre; on en boit la décoction. Pour l'usage externe on prend plusieurs tubercules de cette racine, on les enfile en forme de collier pour les porter au cou, et toutes les écrouelles, sur-tout celles de cette partie, disparoissent.

Préparation d'un onguent propre aux maux cités.

On tire de terre en automne la racine de grande scrophulaire; l'ayant bien nettoyée, on la broie avec du beurre frais, et on la met dans un pot de terre bien couvert dans un lieu fort humide, où on la laisse pendant quatorze ou quinze jours; au bout de ce temps on fait fondre ce beurre sur un petit feu, et on le passe au travers d'un linge. Pendant l'application de cet onguent, on fait prendre au malade, le matin à jeun, une drachme de poudre de racine en bol, ou en conserve, avec quelque sirop approprié, ou un verre de vin, dans lequel la racine aura infusé pendant la nuit.

Scrophulaire (grande) aquatique, *ou* Herbe du siége (*Scrophularia aquatica major*, Tourn. *Scrophularia aquatica*, Linn. 864). Plante dont les feuilles, qui sont d'un vert brun, ressemblent assez à celles de la bétoine des bois, mais beaucoup plus grandes, ayant à leur base deux petits

oreillons. La tige, qui est carrée, monte à la hauteur de deux ou trois pieds, au haut de laquelle il vient des fleurs semblables à celles de la scrophulaire vulgaire dont nous venons de parler à l'article précédent. Elle croît dans les lieux humides et ombragés, sur le bord des petites rivières et des fossés remplis d'eau.

Cette plante est chaude, dessiccative et détersive. Ses feuilles pilées ou leur jus cuit avec du miel, appliquées, sont très-bonnes pour mondifier les ulcères sales et malins et pour la gangrène; les feuilles amorties sur le feu, broyées et appliquées tous les jours soir et matin, guérissent les ulcères et les contusions, elles sont bonnes aussi aux panaris, aux plaies, et aux foulures et froissures de membres, pour les coups et les chutes. Pour les clous, il faut en appliquer dessus une feuille, après l'avoir passée légèrement sur le feu. On en fait de cette manière, un onguent excellent pour les écrouelles, hémorroïdes, ulcères sales, plaies et contusions: Faire bouillir sur un feu médiocre jusqu'à la consomption de l'humidité, une demi-livre d'huile d'olive, une livre et demie de jus de scrophulaire d'eau, un demi-setier de vin; ajouter dans l'huile deux onces de cire jaune coupée en petits morceaux; étant fondue et bien incorporée avec l'huile, retirer le vaisseau du feu, et remuer avec une spatule jusqu'à ce que l'onguent soit froid; on le conserve dans un pot bien bouché. Cette plante a toutes les vertus de la grande scrophulaire décrite en l'article précédent.

Sébeste (*Sebesten, seu Prunus sebesten*). Fruit gros comme un petit gland, oblong, rond, noirâtre, ridé, semblable à une petite prune; ce fruit naît à un arbre de même nom qui croît en Syrie et en Egypte. On doit choisir les sébestes nouveaux, charnus, bien nourris, noirâtres, garnis de leurs petits chapitaux, d'un goût doux et visqueux. Les sébestes sont émolliens, adoucissans, pectoraux: on s'en sert pour les âcretés de la poitrine et des reins, pour exciter le crachat, pour lâcher le ventre, pour émousser l'acrimonie de l'urine dans la dysurie et ses autres vices; on les prescrit ordinairement avec les jujubes. La décoction d'une once ou deux de sébestes dans une chopine d'eau avec la manne et la casse, est un purgatif doux, très-convenable dans les maladies du poumon; ils sont bons dans les catarres, la toux, le rhume, et les fluxions de poitrine. On les mêle en nombre égal avec les jujubes dans les tisanes pectorales: ils entrent dans le lénitif, et dans l'électuaire qui porte leur nom.

Seigle (*Secale*). Espèce de blé; il y en a de deux sortes,

le grand qui se séme l'hiver, et le petit qui se séme au printemps. Le seigle est médiocrement chaud, moins toutefois que le froment, et plus que l'orge. Sa farine en forme de cataplasme sert à dissiper les tumeurs douloureuses des érysipèles et de la goutte, ou saupoudrée, sur-tout sur les érysipèles. Le cataplasme de farine de seigle avec du miel et un jaune d'œuf est adoucissant, résolutif et avance la suppuration : on l'applique ordinairement sur les mamelles pour le lait grumelé. Le son, pris en décoction par la bouche ou en lavement, est détersif, émollient, propre pour arrêter le cours de ventre et pour adoucir les âcretés de la poitrine. La décoction du son et des figues est utile dans les affections des amigdales. Le pain de seigle s'applique dans les douleurs de tête et des autres parties, dans la foiblesse d'estomac, la palpitation de cœur, et dans l'appréhension de l'avortement par la foiblesse du fœtus. On le fait rôtir, ou bien on le réduit en miettes, puis on le trempe dans du vin, ou quelque autre liqueur convenable, pour l'appliquer sur la partie. La croûte, ou une tranche rôtie, arrosée de vinaigre, et saupoudrée de canelle, de muscade et d'un peu de safran, et de quelques autres poudres aromatiques, est salutaire pour appliquer sur la région de l'estomac dans le *cholera morbus*, pour arrêter le vomissement, et ôter le dégoût. Le pain d'épices est bon pour le même usage. L'odeur du pain chaud empêche le vomissement et le dégout, qui suivent souvent la prise d'un purgatif désagréable, ou d'un vomitif. Le pain de seigle, mâché avec du beurre, et appliqué sur les tumeurs, les fait mûrir. Ce pain, un peu laxatif, est bon à ceux qui ont le ventre paresseux.

SEL AMMONIAC (Muriate d'ammoniaque. *Sal armoniacum, sive ammoniacum*). Celui des anciens se trouvoit dans les sables de Lybie, proche le temple de Jupiter Ammon; ce qui l'a fait nommer *sel ammoniac*, où il se formoit par l'urine des chameaux et de plusieurs autres animaux, il étoit naturel; mais comme on n'en apporte plus, il n'y en a que d'artificiel, qu'on prépare avec cinq parties d'urine, une partie de sel marin, et une demi partie de suie de cheminée qu'on fait cuire ensemble, et qu'on réduit en masse, laquelle étant mise dans des pots sublimatoires sur un feu gradué, on en fait sublimer un sel qui est le sel ammoniac ordinaire. Celui de Venise est le meilleur, et ensuite celui d'Anvers.

On doit choisir le sel ammoniac beau, blanc, sec, net, cristallin, d'un goût âcre et fort pénétrant. Il est sudorifique, apéritif; il résiste à la corruption et à la gangrène; pris inté-

rieurement, il est bon pour la fièvre quarte, on le donne le jour de l'intermission ou avant l'accès, et il manque rarement. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une demi-drachme. En forme de gargarisme, il guérit l'esquinancie, et il sert à faire l'eau bleue des oculistes pour emporter les taches des yeux. L'eau dans laquelle on fait dissoudre du sel ammoniac guérit les verrues, en les mouillant souvent.

Sel de duobus (*sulfate de potasse*) (*Arcanum duplicatum*). On fait ce sel avec la matière rouge qui reste au fond de la cornue dans le procédé de l'eau-forte (*acide nitreux du commerce*). Ayant dissout cette matière dans de l'eau, on filtre la dissolution, et on fait évaporer l'humidité; il reste un sel très-blanc. Cette blancheur est parfaite quand le sel ne contient plus de parties vitrioliques; il peut exciter le vomissement, quand il participe encore du vitriol (*sulfate*), soit martial (*de fer*), soit cuivreux (*de cuivre*).

Ce remède, donné plusieurs fois au commencement des accès, guérit la plupart des fièvres, même celles qui accompagnent le scorbut. On le regarde à Paris presque comme un spécifique pour le lait épanché. Il convient aussi dans l'hydropisie.

Sel de prunelle, *ou* Cristal minéral, (*nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse*). Salpêtre duquel on a emporté une partie du volatil par le moyen du soufre et du feu; on le prépare ainsi. Concasser trente-deux onces de salpêtre rafiné (*nitrite de potasse*), et le mettre dans un creuset qu'on place dans un fourneau entre les charbons ardens; lorsque le salpêtre est en fusion, y jeter à diverses reprises une demi-once de fleurs de soufre (*soufre sublimé*); la matière s'enflammera aussitôt, et les esprits du salpêtre les plus volatils seront enlevés; quand la flamme est passée, la matière reste en fusion fort claire; on renverse le creuset dans une bassine d'airain plate, bien nette, et qu'on aura un peu chauffée auparavant, de peur qu'il n'y reste de l'humidité; on remue la bassine entre les mains, afin que le sel s'étende en refroidissant; c'est ce qu'on appelle *sel de prunelle*, il s'en trouvera vingt-huit onces. Il faut, pour l'avoir bien pur, le faire fondre dans une quantité suffisante d'eau, filtrer la dissolution, et la faire cristalliser en la faisant évaporer dans un vaisseau de verre ou de terre, jusqu'à diminution de la moitié, ou jusqu'à ce qu'il commence à paroître une petite pellicule dessus; transporter alors le vaisseau dans un lieu frais, l'agitant le moins possible, et l'y laisser jusqu'au lendemain, on trouvera des cristaux qu'il faut séparer d'avec la liqueur,

faire évaporer de rechef cette liqueur jusqu'à pellicule, et remettre le vaisseau dans un lieu frais, il se fera de nouveaux cristaux; réitérer les évaporations et les cristallisations, jusqu'à ce qu'on ait tiré tout le sel.

On le dit meilleur que le salpêtre rafiné pour la médecine, parce qu'on prétend que le soufre l'a corrigé. On le donne pour rafraîchir, et pour faire uriner dans les fièvres ardentes, dans les esquinancies, dans les gonorrhées, et dans les autres maladies qui proviennent de chaleur et d'obstructions. La dose est depuis dix grains jusqu'à une drachme dans du bouillon, ou dans une autre liqueur appropriée à la maladie.

Sel marin, ou commun, (*muriate de soude*) (*Sal marinum, sive commune*). Ce sel est tiré des eaux de la mer par évaporation et par cristallisation. On tire aussi du sel de plusieurs endroits de la France, et de plusieurs lacs salés d'Italie et d'Allemagne; mais le sel marin est le meilleur de tous, celui de fontaine est le moindre. Le sel échauffe, desséche, déterge, dissout, purge, restreint médiocrement, consume les superfluités, pénètre, digère, ouvre, découpe, résiste à la corruption et aux venins. Il est salutaire intérieurement aux crudités de l'estomac, à la perte de l'appétit, aux constipations de ventre, à la suppression d'urine, à la colique; on s'en sert dans l'apoplexie. L'usage externe est pour mondifier les ulcères putrides et rampans, pour dissiper les tumeurs simples et pestilentielles, pour dessécher la gale et les démangeaisons, pour résoudre les contusions et le sang extravasé, pour consumer l'ongle des yeux, et pour calmer la douleur des dents.

Sel polychreste (*sulfate de potasse*). Salpêtre (*nitrite de potasse*), dépouillé de sa partie volatile par le soufre : on le prépare ainsi : Pulvériser et mêler exactement parties égales de salpêtre et de soufre commun, jeter environ une once de ce mélange dans un bon creuset, qu'on a auparavant fait rougir au feu, il se fera une grande flamme, laquelle étant passée, y jeter encore autant de matière, et continuer ainsi jusqu'à ce que tout le mélange soit employé; entretenir le feu pendant environ une heure, en sorte que le creuset soit toujours rouge, puis le renverser dans une bassine d'airain bien séchée au feu; la matière étant refroidie, la pulvériser et la faire fondre dans une suffisante quantité d'eau, filtrer la dissolution, et la faire évaporer dans une terrine de grès ou dans un vaisseau de verre, au feu de sable jusqu'à siccité. Si ce sel n'étoit pas tout-à-fait blanc, c'est qu'il contiendroit encore du soufre; il faut le calciner à grand feu dans un

creuset, en l'agitant avec une spatule pendant trois ou quatre heures, ou jusqu'à ce qu'il soit bien blanc, puis réitérer la dissolution dans de l'eau, la filtration et l'évaporation; on aura un sel polychreste très-pur. Il faut rejeter comme inutile ce qui sera demeuré dans les filtres.

Le sel polychreste purge les sérosités par les selles et quelquefois par les urines. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à six drachmes dans une liqueur appropriée.

Ce sel est appelé *polychreste*, du mot grec Πολυχρηστος, c'est-à-dire servant à plusieurs usages, parce qu'on s'en sert non seulement pour purger par les selles, mais pour faire uriner, étant pris au poids d'une ou de deux drachmes dans une pinte d'eau le matin, comme une eau minérale. On l'emploie communément dans les infusions de séné, depuis un scrupule jusqu'à quatre, tant pour augmenter le purgatif, que pour tirer plus fortement la teinture du séné. On ne doit point se servir du sel polychreste qu'il n'ait été rendu bien blanc et bien pur; car lorsqu'il y reste quelque partie grossière du soufre, il est sujet à exciter des vertiges, des stupeurs de nerfs et des soulèvemens d'estomac.

Sel végétal (*tartrite de potasse*). Crême de tartre réduite en forme de sel. Pulvériser et mêler ensemble huit onces de cristal de tartre (*tartrite acidule de potasse*), et quatre onces de sel de tartre fixe; mettre ce mélange dans un pot de terre vernissé, et ayant versé dessus trente-six onces d'eau, faire bouillir la matière doucement pendant une demi-heure; puis l'ayant laissée refroidir, la filtrer, et faire évaporer la liqueur jusqu'à siccité: il faut garder ce sel dans une bouteille.

L'évaporation de la liqueur doit se faire dans une terrine de grès au feu de sable, plutôt que dans un plat de terre vernissé, parce que la terre étant plus poreuse que le grès, le sel pénétreroit au travers, et il s'en perdroit beaucoup. Les vaisseaux de métal ne sont pas bons, parce qu'ils donneroient quelque impression au sel, et il ne seroit pas si blanc que quand on le fait dans un vaisseau de terre. Ceux qui n'ont point de terrine de grès peuvent se servir d'un vaisseau de verre. Il faut prendre garde sur la fin de l'évaporation que le feu ne soit trop fort; comme la crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*) qui entre dans ce sel est composée de cinq principes, la matière s'attache facilement au vaisseau, et elle se brûle; il est nécessaire, pour éviter cet inconvénient, de la remuer avec une spatule jusqu'à ce qu'elle soit sèche.

C'est un bon apéritif et laxatif; il est propre pour les cachexies, pour les hydropisies, et pour toutes les maladies qui

viennent d'obstruction. La dose est depuis dix grains jusqu'à deux scrupules dans du bouillon, ou dans quelque liqueur appropriée.

SEMENCE CONTRE LES VERS, *ou* Poudre à vers (*Semen contra vermes, sive santonicum*). Semence menue, oblongue, verdâtre, d'une odeur désagréable, d'un goût amer, et assez aromatique. Elle nous est envoyée sèche de Perse. Elle naît à une plante dont les feuilles sont très-petites, que l'on croit être une espèce d'absinthe. Il faut choisir cette semence récente, bien nourrie, d'une odeur assez forte. Elle est chaude, dessiccative et amère ; elle est très-bonne pour provoquer les mois et fortifier l'estomac, pour faire mourir et chasser les vers. On en donne depuis un scrupule jusqu'à une drachme aux enfans suivant leur âge, aux petits dans le lait de leur nourrice, et aux plus grands dans de l'eau de chiendent distillée, de fleurs de pêcher, d'*hypericum*, de pourpier ou quelque autre semblable, ou dans la pulpe d'une pomme cuite. On la donne seule, ou mêlée avec de la corne de cerf brûlée, la semence d'*hypericum*, l'aloës, ou même avec le mercure doux (*muriate mercuriel doux*).

SÉNÉ (*Senna*). Petite feuille oblongue qu'on apporte sèche de plusieurs endroits. Elle naît sur un petit arbriseau dont il y a deux espèces ; celui d'Alexandrie, qui a les feuilles pointues, est le meilleur ; et celui d'Italie, qui a les feuilles plus rondes, duquel on peut se servir à défaut du premier. Le séné doit être choisi récent, en feuilles, la plupart entières, ou les moins brisées, de grandeur médiocre, nettes, les moins remplies de buchettes et de feuilles mortes, douces au toucher, de couleur verte jaunâtre, d'une odeur assez forte, d'un goût un peu visqueux et désagréable ; elles donnent à l'eau une forte teinture.

On se sert aussi des follicules ou gousses de séné. Il faut les choisir récentes, grandes, entières, de couleur verte tirant sur le jaune. Le séné est le purgatif le plus en usage ; il purge sans incommodité les humeurs recuites et séreuses, la bile et la pituite de la tête, du foie, de la rate et des jointures ; par la suite il tranche quelquefois, ce qui vient de son mucilage visqueux en s'attachant aux intestins, c'est pourquoi il ne faut jamais donner le séné sans y ajouter le sel de tartre (*carbonate de potasse*) pour aiguillon, et pour découper ce mucilage, soit qu'on le donne en substance ou en infusion ; car si on le fait bouillir, la décoction est épaisse et mucilagineuse ; en la buvant, elle cause seulement des tranchées sans rien opérer, au lieu que si on y ajoute la crême de tartre (*tartrite*

(*tartrite acidule de potasse*), la décoction deviendra très-purgative, et ne tranchera point. On donne le séné plutôt en infusion qu'en décoction, d'autant que cette dernière dissipe beaucoup la vertu purgative.

Comme le séné est chaud et sec, on le corrige avec les fleurs de violette et de bourrache; et pour empêcher qu'il ne nuise à l'estomac, on y ajoute la canelle, le galanga, le gingembre, etc. On peut le donner à tout âge, et même aux femmes grosses. La dose en substance est d'une drachme ou d'une drachme et demie; en infusion de deux drachmes et demie ou d'une demi-once. Chomel dit que le séné purge toutes sortes d'humeurs, mais qu'on ne doit pas l'ordonner dans les hémorroïdes, les hémorragies, les maladies de la poitrine, ni dans les dispositions inflammatoires.

Le séné ne peut nuire à personne, dit du Bé; il n'allume point par sa chaleur les humeurs, il ne ronge pas les intestins, et ne brûle point les entrailles; il purge doucement toutes sortes d'humeurs; il purge la mélancolie et la bile, si on en fait infuser une demi-once dans deux verres de lait, et si on les donne le matin à une heure l'un de l'autre, ce qui peut être réitéré dans les longues maladies qui dépendent des obstructions causées par ces humeurs; il purge aussi la pituite, et la tire du cerveau, du mésentère et de l'estomac, comme la bile et la mélancolie du foie et de la rate. Il ne se donne pas seulement en infusion, mais aussi en substance; car il purge fort bien, si on en prend une drachme avec une demi-drachme de crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), et un peu d'écorce de citron, pour en faire une poudre d'une prise; ou si la drachme est mêlée avec un peu de sirop, pour le donner en forme de pilules.

Le séné entre dans la plupart des électuaires purgatifs, entre autres dans le lénitif, le catholicon, la confection hameck, les tablettes de Citro, l'électuaire de tamarins d'Horstius, l'extrait panchymagogue de Crollius, la poudre arthritique de Paracelse, etc. Il a donné le nom à l'électuaire de séné. Les follicules s'emploient dans les pilules tartarées de Quercétan.

Seneçon (*Senecio vulgaris*, Linn. 1216). Plante fort commune qui croît dans les champs, dans les chemins, dans les jardins. Le seneçon est émollient, résolutif, humectant, rafraîchissant, apéritif, vulnéraire. Son principal usage est dans l'épilepsie des enfans, cuit dans leur bouillie; dans le *cholera morbus*, la jaunisse, l'intempérie chaude du foie, contre les vers, pour le vomissement et le crachement de sang,

et pour apaiser la colique. On emploie toute la plante dans la décoction ordinaire des lavemens, et dans les cataplasmes que l'on ordonne pour avancer la suppuration des tumeurs; cuit avec du vieux-oing, et appliqué, il n'y a point de tumeurs qu'il ne fasse mûrir et percer, ou dissiper, soit aux genoux ou ailleurs; il guérit les démangeaisons et les herpes. Pour la goutte, pour les hémorroïdes, et pour dissiper le lait grumelé dans les mamelles, il faut faire bouillir cette plante dans du lait, ou bien la faire cuire avec du beurre frais, et l'appliquer en cataplasme. Le seneçon pris en décoction, ou autrement, provoque les mois retenus. Pilé et appliqué sur une plaie, il la guérit en peu de temps. Il est bon à la gale de la tête, aux écrouelles, à la suppression d'urine, aux fistules et à l'inflammation des mamelles. Selon Tournefort, deux onces de suc de seneçon, avalées, font mourir les vers et apaisent la colique. On assure que l'eau de seneçon distillée fait passer les fleurs blanches.

Sénéka, ou *Polygala virginiana*. Racine grise en dehors, blanche en dedans, fort entortillée, de la grosseur d'une plume d'oie; elle vient de la Virginie, où elle est très-connue des sauvages comme spécifique certain contre la morsure du serpent à sonnettes. Suivant le docteur Tennent, cette racine contient un sel actif, atténuant, enveloppé dans un principe balsamique, d'un goût piquant, mais qui ne se développe pas d'abord. Elle est diurétique, diaphorétique, purgative et quelquefois émétique, mais plus rarement, à moins qu'on ne la donne à double dose. On peut ne la rendre que diurétique et diaphorétique, en y ajoutant des absorbans, de l'eau de canelle affoiblie, des yeux d'écrevisses, etc. Cette racine est très-atténuante, facilite puissamment l'expectoration, et convient principalement dans certaines pleurésies et fluxions de poitrine.

Le docteur Tennent s'en servoit de trois manières différentes, ou en poudre à la dose de trente-cinq grains, et alors elle agissoit plus lentement, ou en teinture dans du vin d'Espagne, ou en décoction dans de l'eau. La décoction se faisoit en prenant quatre onces de la racine concassée, et la faisant bouillir dans une pinte d'eau réduite à moitié. La dose étoit de trois cuillerées réitérées de quatre en quatre heures, jusqu'à ce que le crachat, la sueur, les urines devenues plus abondantes, le malade fût soulagé. Il faisoit toujours précéder une saignée de dix onces. Il préparoit la teinture avec quatre onces de la racine concassée mise dans une pinte de vin d'Espagne, placée sur les cendres chaudes pendant six heures;

la dose étoit aussi de trois cuillerées. Il paroît que le docteur Tennent a employé par prédilection la teinture, et avec raison ; l'eau tire beaucoup moins que le vin sur les racines gommeuses, aromatiques et résineuses.

Chomel qui a employé cette racine toujours avec succès, étoit étonné des doses dont usoit le médecin écossois. Il ne l'a jamais donnée en substance qu'à la dose de douze ou quinze grains, en décoction qu'à la dose d'une once, et il faisoit constamment la décoction avec une chopine de vin blanc léger, et autant d'eau, à un tiers tout au plus de réduction, observant d'en donner quatre onces toutes les quatre heures. Les malades se plaignent d'un goût de poivre qui leur reste dans la gorge ; ce qui exige quelques cuillerées de lok blanc ou d'infusion de guimauve, pour adoucir.

Il faut observer (*et cette observation est conforme à celle du docteur Tennent*) que ce remède convient beaucoup mieux dans les fausses pleurésies et fausses fluxions de poitrine appelées *nothae*, que dans les pleurésies sèches et inflammatoires. Les premières qui sont les plus fréquentes, et même presque toujours épidémiques, viennent dans un temps froid et humide après un hiver tempéré, ou après un été chaud et humide auquel succède un froid inattendu ; mais lorsque les pleurésies sont occasionnées par un froid piquant accompagné d'un vent de nord sec et opiniâtre, la racine ne convient nullement.

Voici comment le médecin écossois s'est conduit, et en général Chomel n'est pas éloigné de sa méthode. La maladie constatée par un frisson, un point de côté, de la fièvre, la difficulté de respirer, une toux fréquente et vaine ; il faisoit tirer dix onces de sang du bras ; une heure après, il faisoit prendre trois cuillerées de la teinture, et continuoit jusqu'à ce que les symptômes se calmassent ; lorsque ces mêmes symptômes se réveilloient, il recouroit à la saignée et de suite à la racine. Chomel croit qu'il seroit mieux de ne donner ce remède qu'avant le troisième jour de la maladie ou après le cinquième, pour hâter et faciliter l'expectoration. Tout le monde sait que dans les fausses pleurésies la saignée est moins nécessaire, tandis que dans les vraies elle est l'unique remède. Cette racine merveilleuse est bonne dans les hydropisies ; elle convient dans l'asthme, dans la goutte, et dans tous les cas où il est avantageux de diviser la lymphe, et d'atténuer la partie trop mucilagineuse du sang.

Il faut observer que, si le docteur Tennent donnoit à la Virginie quatre onces de la racine de sénéka pour une pinte

de teinture, tandis qu'en France on n'en emploie qu'une once ; c'est parce que les racines aromatiques séchées ont plus de vertu que celles qui sont fraîches.

Serpent, *ou* Couleuvre (*Serpens*, *anguis*, *coluber*). Animal reptile qui se dépouille de sa peau deux fois l'année, au printemps et en automne. Il demeure l'hiver caché dans la terre, spécialement sous les racines du bouleau et du coudrier. Le mot de *serpent* est un mot générique qui comprend en soi plusieurs espèces : on le prend ici pour le serpent vulgaire qui fait une espèce particulière distinguée de l'aspic, de la vipère et des autres reptiles. Le serpent doit se prendre au printemps quand il a quitté sa dépouille, non pas pourtant quand il est nouvellement sorti de terre. Les serpens desséchés entiers, ou leur poudre, sont alexitères et sudorifiques ; leur usage est dans les maladies malignes et venimeuses, comme la fièvre, les fièvres pétéchiales, la lèpre, etc.

Cardan dit que les phthisiques et les vérolés doivent regarder comme un beau secret l'usage des serpens, et sur-tout des vipères. La chair, dit-il, se mange cuite, le bouillon se boit, et la graisse sert à enduire l'épine et les jointures. Après avoir jeté la peau, les entrailles, le fiel, la tête et la queue, on peut manger le reste sans crainte. On jette la tête à cause de sa malignité et des dents ; on jette la queue, non qu'elle soit venimeuse, mais parce qu'il n'y a que des os ; la vésicule du fiel est rejettée parce qu'elle est proche d'une lacune remplie d'une matière venimeuse, qui est portée de là par deux canaux aux vessies des dents ou aux gencives, où elle se rend si active et si venimeuse, que la morsure des dents de la vipère est mortelle, même long-temps après sa mort.

Le fiel fait mourir les chiens quand il est frais, mais ils le mangent sans danger quand il est desséché. Les entrailles sont rebutées à cause des ordures et des œufs qui y sont attachés, sans cela elles seroient bonnes. Les cœurs et les foies, gardés à part, sont, suivant quelques-uns, un trésor précieux en médecine ; mais il ne faut pas croire qu'ils aient quelque vertu particulière plus que la chair et les os. La graisse de serpent ramollit les écrouelles, guérit les rougeurs et les taies des yeux, et calme les douleurs de la goutte.

Les dépouilles des serpens, détachées d'elles-mêmes, guérissent les démangeaisons ; appliquées en forme de poudre ou de cendre, et font revenir le poil, enduites aux parties chauves. Ces dépouilles, appliquées en forme de ceinture, purgent les eaux des hydropiques par les urines. Leur poumon, mêlé avec de la poudre d'écrevisses, convient aux plaies des nerfs qui

ont été coupés, et même des tendons qui se consolident dès qu'on en a jeté dessus. La même poudre est éprouvée contre les plaies des yeux qu'elle guérit promptement. La poudre de dépouille seule, semée sur une plaie récente, la guérit en trois jours, et leur décoction est souveraine pour guérir la maladie pédiculaire. On se sert encore de la dépouille de serpent en gargarisme, en infusion ou en décoction pour les douleurs d'oreilles, de dents et des yeux. Le fiel des serpens, appliqué sur les morsures, en attire le venin; on dit la même chose de la tête écrasée et appliquée. Le foie desséché se donne à la grosseur d'une aveline dans l'eau de canelle ou dans du vin pour les accouchemens difficiles.

Pour faire le bézoard animal, simple, il faut prendre un serpent dépouillé de sa peau, jeter les intestins, la queue et la tête, le laver et le dessécher à l'air pour le pulvériser avec les vertèbres, et garder la poudre pour l'usage. La prise est d'une demi drachme à une drachme. Le bézoard animal composé se fait de la manière suivante: prendre deux drachmes de poudre de serpent, racines de valériane, d'angélique, de pimprenelle, feuilles de rue, de chaque une drachme; mêler le tout pour une poudre. La dose est d'un scrupule à deux au plus. La poudre de serpent seule est le contre-poison des araignées vives et de l'arsenic; mais elle ne suffit pas contre la peste. Tout le serpent est alexipharmaque, et la poudre est appelée avec justice *bézoard animal*.

La méthode de brûler les serpens n'est pas bonne, puisque leur force, qui consiste dans le sel volatil et l'esprit, s'exhale au feu; il vaut mieux les dessécher, puis les pulvériser, et arroser la poudre d'esprit-de-vin (*alcohol*) camphré, pour exalter la vertu alexipharmaque. On en donne depuis un scrupule jusqu'à une demi-drachme contre les fièvres malignes, le pourpre, les fièvres pétéchiales et la peste; cette dose fait transpirer. Les serpens sont merveilleux pour affermir la santé et pour prolonger la vie. La chair, le foie et le cœur des serpens sont sudorifiques, propres pour résister à la malignité des humeurs, pour chasser les fièvres intermittentes, pour purifier le sang et exciter l'urine. On les fait sécher, et on les réduit en poudre. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à une drachme.

La poudre de serpent de Norimberg, décrite par Mayerne, se prépare ainsi: prendre les cendres blanches de six serpens ou couleuvres calcinés dans un pot de terre bien bouché, n'ayant qu'une petite ouverture au-dessus du couvercle; ajouter à ces cendres des racines d'angélique, de valériane,

de tormentille, et d'éclaire séchées et réduites en poudre, de chaque trois drachmes, et faire du tout une masse et former des pilules dont la dose est de la grosseur d'une aveline.

Serpentaire grande (*Dracunculus major vulgaris*, Tourn. *Arum dracunculus*, Linn. 1367). Plante qui pousse une seule tige à la hauteur de deux pieds ou environ, droite, couverte d'une écorce qui représente la peau d'un serpent par ses marbrures ou taches de couleurs diversifiées; sa racine est grosse, en forme d'oignon; elle croît dans les lieux ombragés, particulièrement dans les pays chauds. Sa racine ou oignon est purgative, elle détache les humeurs grossières, pituiteuses et visqueuses, elle purge les sérosités. On la fait sécher, et on la prend en poudre; la dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme. Ses feuilles sont détersives et vulnéraires; on les estime propres pour résister au venin et contre les morsures des serpens. On emploie la racine et les feuilles de la serpentaire comme celles du pied de veau, que l'on nomme aussi *petite serpentaire;* elle en a les vertus.

Serpolet (*Serpyllum foliis citri odore*, Tourn. *Thymus serpyllum*, Linn.). Petite plante qui s'étend sur terre, dont les feuilles approchent assez de celles du thym; elle croît dans les terrains incultes, montagneux, secs, rudes, sablonneux, pierreux et dans les champs; elle a une odeur fort agréable, et un goût aromatique âcre. Le serpolet est chaud, dessiccatif, d'une saveur âcre, atténnant, apéritif, céphalique, utérin et stomachique. Son principal usage est d'exciter l'urine et les mois, d'arrêter le crachement de sang et les mouvemens convulsifs; il est d'une grande utilité dans les maladies catarreuses de la tête, pour lesquels l'eau et l'esprit sont spécifiques; la plante se doit cueillir le matin lorsqu'elle est mouillée de la rosée. On applique le serpolet sur le front pour apaiser le mal de tête, ou on le fait cuire dans le vinaigre et l'huile rosat, et on en oint les tempes. Bouilli avec du miel, il nettoie les poumons. Une drachme de sa poudre, bue avec de l'eau, apaise les tranchées, et délivre de la difficulté d'uriner.

La conserve des fleurs et les sommités de serpolet soulagent ceux qui sont sujets au vertige et à la migraine. Simon Pauli dit qu'en Dannemarck, on se trouve bien de boire dans l'érysipèle la décoction de serpolet qui dépure le sang, et pousse par les sueurs ou par les urines. On laisse macérer une poignée de serpolet dans de l'eau à laquelle on ajoute une cuillerée de bon miel blanc, pour le rhume et pour la toux opiniâtre. Paracelse estimoit la liqueur qu'on tiroit du serpolet, distillée

avec l'esprit-de-vin (*alcohol*), pour les fluxions catarreuses et le rhume de cerveau. Ray, sur le témoignage du docteur Soame, rapporte qu'elle est merveilleuse pour faire recouvrer la parole aux apoplectiques.

Serrette (*Jacea nemorensis quæ serracula vulgò*). Espèce de petite jacée qui croît dans les bois, dans les prés, dans les lieux sombres et humides. Elle est vulnéraire, propre pour les contusions, pour ceux qui sont tombés de haut; elle dissout le sang caillé, elle déterge, elle dessèche, elle apaise la douleur des hémorroïdes, étant écrasée et appliquée dessus. Elle est propre pour les hernies. On s'en sert intérieurement et extérieurement. On donne en boisson ou dans une cuillerée de soupe, de sa racine en poudre. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

Séséli (*Fœniculum tortuosum*, Tourn. *Seselli tortuosum*, Linn.). La semence de séséli de Marseille chasse les vents, pousse les mois et les urines; on l'emploie comme l'anis, et à la même dose. Cette semence est aussi stomacale et apéritive. Dioscoride l'ordonne dans du vin pour aider à la digestion, et pour dissiper les tranchées; cet auteur recommande la racine et la graine pour l'asthme, pour la passion hystérique et pour l'épilepsie; selon lui, elle facilite aussi l'accouchement, et pousse les règles. Les habitans de la campagne, du côté de Marseille, font infuser la graine de séséli dans du vin pour rétablir le flux menstruel. Quand on n'a point le séséli de Marseille, on se sert du séséli commun.

La semence de séséli est employée dans le sirop *diacalaminthes* de Mésué, dans la poudre *diacalaminthes* de Nicolas-d'Alexandrie, dans le *diagalanga major*, dans le *diahyssopum, diaprassium* et le *diacyminum* de Mésué, dans l'*aurea alexandrina*, dans l'électuaire des baies de laurier, dans le diabotanum, dans le mithridat, dans la thériaque, et dans plusieurs autres compositions cordiales.

Simarouba (*Evonimus fructu nigro, vulgò Simarouba*). On trouve depuis peu dans les serres chaudes du Jardin des Plantes, et dans quelques serres d'amateurs, un arbuste assez élevé auquel on a donné cette dénomination. Il paroît démontré que le simarouba est semblable au *macer* des anciens, connu par Dioscoride. Cette drogue a commencé à être connue en France dans l'année 1713. Antoine Jussieu ayant observé que, dans la grande quantité de dévoiemens dyssentériques occasionnés par des chaleurs excessives, l'ipécacuanha, les purgatifs et les astringens ordinaires nuisoient plus qu'ils ne réussissoient, eut recours au simarouba comme au der-

nier remède, et eut tout lieu de s'en louer. Encouragé par le succès, il continua de s'en servir, non-seulement dans les dévoiemens dyssentériques, mais même dans les pertes de sang auxquelles les femmes sont sujettes. C'est de l'écorce sur-tout dont on use dans le traitement des maladies, quoique le bois râpé ne soit pas absolument dépourvu de vertu, mais à la dose double.

Deux gros d'écorce de simarouba, bouillis dans trois demi-setiers d'eau, réduits à une chopine, suffisent pour trois verres dont on prend deux dans la matinée, à trois heures l'un de l'autre, et le troisième quatre heures après un léger repas fait avec du riz ou du vermicelle, ou quelque autre farineux. Ce remède étant légérement amer, on peut y ajouter un peu de canelle.

Chomel a observé, ainsi que Jussieu, que ce remède réussissoit mieux dans les dévoiemens séreux occasionnés par une grande fonte des humeurs. Il est stomachique, apéritif, légèrement purgatif et astringent. On peut en continuer l'usage long-temps, et alors on en prend un verre tous les matins. On peut aussi le prendre en substance, en poudre ou en bol, à la dose de douze ou quinze grains, suivant les circonstances. La manière de s'en servir dans les pertes des femmes est la même que dans les dévoiemens; mais il faut observer, de même que dans les cas de dyssenteries, qu'il faut qu'il n'y ait ni grande fièvre, ni tension douloureuse, ni obstruction dans les viscères. Ce remède, étant tonique et balsamique, occasionneroit de l'irritation. Il fait quelquefois vomir; il est bon de ne le donner que lorsque les premières voies ont été évacuées.

SINAPISME *d'Aëce*. Faire tremper des figues grasses un jour entier dans de l'eau tiède, les exprimer fortement le lendemain, et les battre long-temps dans un mortier; broyer en même temps dans un autre mortier de la semence de moutarde, et l'arroser peu à peu de l'eau où auront infusé les figues, afin de la broyer plus commodément; incorporer ensuite cette graine ainsi préparée avec les figues, et en faire une masse. Si on juge qu'il soit nécessaire que le sinapisme soit un peu violent, on le compose de deux parties de moutarde et d'une de figues; s'il est besoin qu'il soit médiocre, on y met autant de l'une que de l'autre; si c'est pour un corps délicat, on y met de la mie de pain au lieu de figues, ou bien on fait infuser la semence de moutarde dans du vinaigre, pour tempérer par ce moyen sa trop grande acrimonie.

Il est bon contre toutes les maladies longues, comme ver-

tige, épilepsie, migraine, sciatique, et autres maladies de cause froide.

Sirop (*Sirupus*). Composition ou liqueur agréable, d'une consistance un peu épaisse, qui est extraite des eaux, des sucs, ou des teintures des fruits ou des herbes, cuite et assaisonnée de sucre ou de miel.

Nota. On ne doit jamais se servir de vaisseau d'airain pour faire les sirops aigres, de peur qu'ils n'en tirent un vert-de-gris.

Sirop *astringent.* Faire infuser deux onces de roses de Provins pendant douze heures sur la cendre chaude dans un demi-setier d'eau rose et autant de celle de plantain; passer le tout, et mettre dans la colature deux drachmes de rhubarbe coupée par petits morceaux, infuser le tout pendant douze heures; l'ayant passé et pressé, mettre la liqueur avec deux onces de sucre pour le faire cuire en consistance de sirop.

Il est bon pour le flux de sang et le dévoiement; il en faut prendre à jeun, le premier jour deux cuillerées, et une tous les autres jours; on reste une heure et demie après la prise sans manger, et on continue ainsi jusqu'à guérison.

Sirop *d'absinthe simple.* Inciser menu six onces de sommités ou de feuilles d'absinthe, quand la plante est dans sa vigueur, et les mettre tremper chaudement cinq ou six heures dans vingt onces d'eau; faire bouillir l'infusion jusqu'à diminution du tiers; on la coule avec expression, on la laisse rasseoir pour en séparer les féces, on mêle dix-huit onces de bon miel, et on fait cuire le mélange, en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Nota. Si dans la composition de ce sirop on emploie de l'absinthe cueillie avant le lever du soleil, lorsqu'elle est couverte de la rosée, et qu'on y mêle un peu de poudre de rhubarbe, il sera meilleur.

Il aide à la digestion, il fortifie l'estomac, il tue les vers. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once. On s'en sert aussi extérieurement pour mondifier les plaies.

Sirop *d'aigremoine simple.* On peut le préparer en faisant cuire ensemble parties égales de suc d'aigremoine et de sucre.

Il fortifie l'estomac et le foie; il lève les obstructions. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *d'alleluia.* Piler des feuilles et des fleurs d'*oxitriphyllum*, dit *alleluia*, nouvellement cueillies dans leur vigueur, les ayant laissées trois ou quatre heures en digestion à froid, les exprimer pour en avoir le suc; on le dépure en lui donnant un bouillon, et en le passant plusieurs fois par

un blanchet ; on mêle ensemble dans un plat de terre vernissé parties égales de ce suc dépuré et de sucre blanc ; on met le plat sur un feu modéré, pour faire fondre le sucre, et pour faire évaporer l'humidité de la liqueur jusqu'à consistance de sirop.

Il est propre pour désaltérer, pour fortifier le cœur, pour purifier le sang. On le donne dans les fièvres ardentes, dans les fièvres malignes. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Nota. Le sirop d'oseille peut se faire de la même manière.

Sirop *d'althaea simple*. On peut faire ce sirop avec une infusion ou une décoction de racines de guimauve faite dans de l'eau chaude et du sucre, parties égales ; ou les fait cuire ensemble jusqu'à consistance de sirop.

Il est excellent pour les âcretés de la poitrine et pour le rhume.

Sirop *de berberis* ou *épine-vinette*. Bien écraser dans un mortier des fruits mûrs de *berberis*, les laisser trois ou quatre heures en digestion à froid, puis les mettre en presse pour en tirer le suc ; pour le dépurer, on le met dans une bouteille qu'on expose deux ou trois jours sans la remuer, et on le filtre. Si on veut le garder long-temps, on en remplit des bouteilles jusqu'au cou, on ajoute par-dessus de l'huile d'amandes douces ou d'olives à la hauteur de deux travers de doigt, pour empêcher que l'air ne le fasse corrompre ; on met dans un plat de terre vernissé, et non de métal, un poids égal de suc de *berberis* et de sucre blanc ; on met ce plat sur un petit feu, et on fait consumer l'humidité de la liqueur jusqu'à consistance de sirop.

Il est astringent et rafraîchissant ; on l'emploie dans les juleps pour arrêter les cours de ventre, pour fortifier le cœur, et pour résister à la malignité des humeurs. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de berberis préparé sans feu*. On peut faire ce sirop en mettant simplement fondre deux parties de sucre dans une partie de suc de *berberis*, sans le faire bouillir ni évaporer, car on n'aura employé que la quantité de suc qu'il faudra pour liquéfier le sucre en consistance de sirop ; il sera plus agréable au goût que le premier, mais il ne contiendra pas tant des acides du fruit, et il aura moins de vertu.

Sirop *de bétoine simple*. Ce sirop se fait de la même manière que celui de lierre terrestre, dont la description sera ci-après.

On peut encore préparer un sirop de bétoine avec une forte infusion de ses fleurs, faite dans de l'eau distillée de la même plante.

Il est bon pour les maladies du cerveau ; il le fortifie, il provoque les urines, il est bon pour les pulmoniques. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de bourrache simple*. On fait cuire ensemble parties égales de suc de bourrache dépuré et de sucre blanc.

Il est propre pour humecter la poitrine, pour purifier le sang, pour récréer les esprits ; on le donne aux mélancoliques. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie. Le suc de buglose peut être substitué à celui de bourrache.

Sirop *de camomille simple*. Mettre infuser douze heures dans deux pintes d'eau de fontaine chaude, dans un pot couvert, une livre de fleurs de camomille récemment cueillies dans leur vigueur ; faire bouillir légèrement l'infusion, la couler avec expression, réitérer ainsi jusqu'à trois fois avec de nouvelles fleurs, mêler dans la troisième colature trois livres de sucre blanc, clarifier ce mélange avec un blanc d'œuf, et par un feu modéré le faire cuire en consistance de sirop.

Il est excellent pour la colique venteuse. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie. On prépare de la même manière le sirop de sauge.

Sirop *de capillaire simple*. Couper menu et mettre tremper chaudement dans trois chopines d'eau pendant six ou sept heures, six onces de capillaires fraîchement cueillis, des plus beaux et des plus odorans, faire ensuite bouillir l'infusion jusqu'à diminution de la quatrième partie, la couler avec expression, et y mêler deux livres un quart de sucre blanc ; on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, on le fait cuire jusqu'à consistance de sirop.

Nota. La meilleure méthode pour faire le bon sirop de capillaires est d'employer pour sa composition la conserve de capillaires venant des pays chauds, car l'herbe ayant fermenté avec le sucre dans la conserve, les principes s'en détachent plus facilement. On prend une livre de conserve de capillaires, on la met infuser chaudement dans deux pintes d'eau pendant quatre ou cinq heures, ensuite on coule l'infusion avec expression, et on y mêle trois livres de sucre blanc ; on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop. Le véritable sirop de capillaires doit

avoir une couleur rougeâtre et un goût de capillaires très-aisé à distinguer. Ce sirop est pour les maladies de la poitrine, parce qu'il adoucit l'humeur âcre qui s'y porte, et il excite le crachat. On le donne aux enfans mêlé avec de l'huile d'amandes douces.

Nota. On peut rendre le sirop de capillaires plus teint et plus pectoral, en augmentant la quantité des capillaires qui entrent dans sa compositiou, et en y ajoutant une once et demie de réglisse; mais il en sera un peu moins agréable au goût. On peut aussi y employer les cinq espèces de capillaires, et même la langue de cerf, connue sous le nom de *scolopendre*, ou bien n'y en mettre que d'une ou de deux sortes; l'espèce de capillaires qu'on emploie est assez indifférente; car elles ont toutes une vertu semblable.

Le sirop de capillaires est bon pour la toux, pour les maladies de la poitrine et pour les maux de rate. On en prend à la cuillerée, et l'on en mêle dans les juleps, dans les émulsions et dans la tisane.

Sirop *de cerises* appelées *aigriottes*. Ecraser dans un mortier de marbre des cerises *aigriottes*, avant leur parfaite maturité, en tirer le suc qu'on laisse dépurer au soleil pendant deux jours; on le filtre, on y mêle un égal poids de sucre blanc dans un plat de terre vernissé, et on fait cuire le mélange en consistance de sirop.

Il rafraîchit, il désaltère, il est bon pour les fébricitans et pour tempérer la bile; on le prend en julep avec de l'eau. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de chicorée simple*. On le peut faire avec parties égales de suc de chicorée sauvage dépuré et de sucre blanc, qu'on fera cuire en consistance de sirop.

Il est apéritif et purifie le sang.

Sirop *de chou rouge*. Rompre par morceaux toutes les feuilles d'une pomme de chou rouge, les mettre dans une cruche de terre contenant deux pintes, qu'on emplit d'eau de rivière, la boucher avec du papier ployé en sept ou huit doubles, bien ficelés pour que l'air n'y entre pas, la mettre devant un feu médiocre environ cinq-quarts d'heure; passer le tout au travers d'un linge blanc sans presser, mettre la colature dans une bassine de cuivre avec une livre de bon miel de Narbonne sur le feu de charbon, bien écumer jusqu'à ce que le sirop soit parfait; il n'en restera environ qu'un demi-setier et demi, qu'il faudra conserver dans une bouteille de verre double, ou de grès, qu'on bouchera bien.

Il est bon pour les maladies de la poitrine et du poumon. Il faut, avant de commencer à en user, se purger la veille avec un quarteron de casse en bâton, fendu par la moitié, que le malade sucera entièrement. Le lendemain il prendra à jeun une cuillerée à bouche dudit sirop, et il sera deux heures après sans rien prendre, et autant deux heures après le souper, continuant ainsi soir et matin jusqu'à guérison. Pendant l'usage de ce sirop, il ne faut point user d'autres remèdes, ni lavement, ni saignée, ni médecine.

Sirop *des cinq racines*. Nettoyer, monder, couper par morceaux des racines d'ache, d'asperge, de petit houx, de fenouil et de persil, de chaque deux onces, les plus grosses, les mieux nourries, récemment tirées de terre; les faire bouillir dans deux pintes et un demi-setier d'eau à la diminution du tiers, couler la décoction et l'exprimer ; on y mêle deux livres un quart de sucre, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire avec le sucre dans un vaisseau de terre vernissé jusqu'à consistance d'opiat ; on y mêle alors huit onces de vinaigre, et sur un petit feu, on réduira le tout en sirop.

Nota. Lémeri est d'avis de retrancher le vinaigre de cette composition, parce qu'il est astringent, et qu'il ne convient guère dans un sirop apéritif.

Il est bon pour lever les obstructions du foie, de la rate, du mésentère; il excite l'urine. On le donne aux hydropiques, aux graveleux, et dans toutes les autres maladies causées par des opilations. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de citron* ou *de limon*. Séparer l'écorce des citrons ou des limons les plus succulens, écraser le dedans dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, les laisser digérer à froid cinq ou six heures, afin que leur viscosité se raréfie, les exprimer pour en tirer le suc, le mettre dans des bouteilles, et l'exposer quelques jours au soleil pour le faire dépurer ; on le filtre ensuite, et l'ayant mêlé avec le double de son poids de sucre dans un plat de terre vernissé, on met le mélange sur un petit feu pour faire fondre le sucre; ou l'écume et on le coule.

Il est cordial et rafraîchissant; on le donne pour résister à la corruption des humeurs et pour les vers. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie. On en mêle dans les potions et dans les juleps. Une cuillerée ou deux dans un verre d'eau, battues d'un pot dans un autre, c'est ce qu'on appelle *limonade*.

Sirop *de citron* ou *de limon préparé sans feu*. On peut faire ce sirop en coupant le fruit par tranches, les saupoudrer de sucre pulvérisé, et les mettre sur un tamis renversé qu'on pose dans une grande terriue; on place le tout à la cave, ou dans un autre lieu humide, il coule dans la terrine un sirop qui a les mêmes vertus que le précédent.

Sirop *de coquelicot* ou *pavot rouge*. Mettre dans un pot de terre vernissé trois quarterons de fleurs de coquelicot nouvellement cueillies, verser dessus trois chopines d'eau de fontaine bouillante, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion sept ou huit heures chaudement; on fait bouillir l'infusion légèrement, on la coule avec expression, et on y met tremper sur des cendres chaudes de nouvelles fleurs, comme auparavant, pendant un pareil temps; on fera le reste comme la première fois, on mêle ensuite dans l'infusion coulée trois livres de sucre blanc et deux onces de miel écumé; on clarifie le mélauge avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en sirop.

Il est propre pour épaissir les sérosités trop subtiles, pour faire cracher; on s'en sert pour le rhume, pour l'esquinancie, pour la pleurésie, pour la phthisie, pour le crachement de sang; il provoque un peu le sommeil et la sueur. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *des deux racines*. Monder et couper par petits morceaux des racines de fenouil et de persil, dans leur vigueur et nouvellement tirées de terre, de chaque quatre onces; les faire bouillir doucement dans deux pintes d'eau jusqu'à diminution de la moitié, couler la décoction avec expression, et y mêler une livre et demie de sucre; clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et le faire cuire en consistance de sirop.

Il est propre pour exciter l'urine, et pour lever les obstructions. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de fleurs de gênet simple*. On le fait avec le suc des fleurs tiré par expression, et parties égales de sucre blanc.

Il est apéritif et propre pour lever les obstructions de la rate et du mésentère, il fortifie le cœur et l'estomac; on en donne aux mélancoliques. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de fleurs de pêcher simple*. Ecraser dans un mortier de marbre deux livres de fleurs de pêcher nouvellement cueillies, les mettre dans un pot de terre vernissé, verser dessus quatre pintes d'eau bouillante, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion pendant douze heures; la faire bouillir légèrement, la couler avec expression; on fait dans la cola-

ture trois ou quatre pareilles infusions de nouvelles fleurs de pêcher, les coulant et les exprimant comme la première fois; enfin, dans la dernière colature, on mêle huit livres de sucre blanc, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop.

Il purge doucement, principalement les sérosités, c'est pourquoi on l'estime pour purger le cerveau; il est propre aussi pour les obstructions, pour les vers. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. Il ne s'agit, pour faire l'infusion des fleurs de pêcher, que d'empreindre l'eau autant qu'elle peut l'être de leur substance, et l'on reconnoît que cette infusion est assez forte lorsque les fleurs sortent aussi teintes qu'elles y étoient entrées; il seroit inutile alors d'y en employer davantage, parce que les pores de l'eau en étant remplies, ils ne pourroient plus rien recevoir.

On peut garder une partie de l'infusion de fleurs de pêcher coulée dans des bouteilles de verre et de grès, et mettre par dessus un peu d'huile d'amandes douces pour empêcher l'air d'y entrer, et quand on veut faire le sirop, on retire l'huile avec du coton, on verse par inclination la liqueur claire, on la filtre et on la fait cuire avec autant de sucre. En mêlant le sucre avec l'infusion, on peut y ajouter quelques onces de conserve de fleurs de pêcher, faire bouillir le mélange, le couler avec expression, le clarifier et le faire cuire; on aura un sirop qui sentira l'amande, et qui aura autant de vertu que s'il avoit été fait au printemps.

On peut, au lieu de l'infusion, tirer le suc des fleurs de pêcher par expression, après les avoir suffisamment pilées dans un mortier de marbre, et y mêler un égal poids de sucre; on clarifie le mélange et on en fait un sirop aussi bon que le précédent.

Sirop *de fleurs de pêcher préparé sans feu.* Piler et bien mélanger dans un mortier de marbre trois livres de fleurs de pêcher, autant de sucre en poudre, y ajouter un demi-setier d'eau, brouiller le tout pour en faire une conserve liquide, étendre un linge clair sur un pot de terre vernissé, le lier autour du bord, faire une cavité dans le milieu, y mettre la conserve, et la couvrir d'un autre linge; placer le pot à la cave ou dans un autre endroit humide, et l'y laisser quelques jours, on trouve au fond du pot un sirop de fleurs de pêcher qui a bon goût et beaucoup de vertu. Comme tout le sucre n'a pas été fondu, on peut faire bouillir dans de l'eau la

conserve restante, couler la décoction, la clarifier, et la faire cuire ; on aura un sirop de fleurs de pêcher ordinaire.

On peut encore faire un sirop de feuilles de pêcher, en employant les feuilles les plus tendres de l'arbre au lieu de fleurs ; il aura la même vertu que l'autre, mais il sera un peu plus purgatif.

Sirop *de fleurs de saule*. Prendre fleurs et sommités les plus tendres des branches de saule, des feuilles d'ortie, de chaque trois poignées ; sommités de ronce ou de framboisier, et de *bursa pastoris*, de chaque une poignée ; faire bouillir le tout dans quatre livres et demie d'eau distillée de saule jusqu'à consomption du tiers de l'humidité ; couler la décoction, y mêler une livre et demie de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et le faire en sirop.

Il est propre pour arrêter les cours de ventre, le crachement de sang et les autres hémorragies. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces. On s'en sert aussi dans les gargarismes.

Sirop *de fleurs de soufre*. Prendre quatre onces de fleurs de soufre (*soufre sublimé*), une pinte de bonne eau-de-vie, une livre de sucre ; placer les fleurs de soufre dans une terrine vernissée, mettre la terrine sur un feu doux, remuer la matière avec une cuiller d'argent, pour l'échauffer également. Lorsque le soufre commence à roussir et à vouloir s'attacher, y verser peu à peu l'eau-de-vie, en remuant, pour bien délayer la matière, et l'empêcher de se former en pierre ; faire bouillir pendant un bon quart-d'heure, pour bien tirer la teinture du soufre, passer le tout à travers un linge bien serré, remettre la liqueur sur le feu, y ajouter le sucre, et faire cuire en consistance de sirop un peu épais qu'on garde dans une bouteille bien bouchée.

Il est merveilleux pour la poitrine, pour la difficulté de respirer et les vents de l'estomac. On en prend le matin une cuillerée à jeun, ne prenant rien que deux heures après. Le soir on en prend autant deux heures après le souper, et on continue ainsi soir et matin jusqu'à guérison. On a guéri par ce moyen des malades désespérés.

Sirop *de fleurs de tussilage simple*. Mettre dans un pot de terre vernissé dix-huit onces de fleurs fraîches de pas-d'âne cueillies dans leur vigueur et bien mondées de leurs queues, verser dessus à peu près quatre pintes d'eau bouillante, couvrir le pot, laisser le tout en macération pendant douze heures, faire bouillir ensuite légèrement l'infusion, la couler avec expression, et la verser toute chaude sur une pareille quantité

quantité de nouvelles fleurs ; on laisse digérer la matière comme devant, on la fait bouillir, on la coule et on l'exprime ; on mêle trois livres de bon sucre blanc dans la colature, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et l'ayant passé par un blanchet ou par une chausse de drap, on le fait cuire en consistance de sirop.

On pourroit encore faire le sirop de tussilage avec la conserve des mêmes fleurs qu'on auroit mis tremper dans de l'eau en y ajoutant du sucre.

Il est propre pour la toux et pour les maladies de la poitrine, pour l'asthme, etc. On en prend à la cuiller, et l'on en mêle dans les juleps.

Nota. Le sirop de pied de chat se prépare comme celui de fleurs de tussilage.

Sirop *de fleurs d'œillet simple.* Monder de leur partie herbeuse et blanche des œillets bien rouges et bien odorans, nouvellement cueillis, retenant seulement la partie purpurine ; en mettre deux livres dans un pot de terre vernissé ou de faïence, et verser dessus trois pintes d'eau bouillante, couvrir le pot, et laisser la matière en digestion dix ou douze heures ; ensuite faire bouillir légèrement l'infusion, la couler avec expression, et y mettre tremper autant de nouvelles fleurs d'œillets comme devant ; on a par ce moyen une forte teinture d'œillet, on y mêle quatre livres de bon sucre, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, on le fait cuire doucement en consistance de sirop ; il est fort agréable au goût.

Nota. Si l'on faisoit bouillir dans le sirop clarifié, sur la fin de la decoction, deux ou trois drachmes de girofles concassés et enveloppés dans un nouet de linge, le sirop seroit plus odorant et plus céphalique.

Il est bon pour fortifier l'estomac, pour réjouir le cœur et le cerveau, pour résister au venin, pour chasser par la transpiration les mauvaises humeurs. On le donne pour la peste, pour la petite vérole, pour les fièvres malignes, pour l'épilepsie. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Sirop *de fraises simple.* Pour tirer aisément le suc des fraises, il ne faut pas attendre qu'elles soient trop mûres, car alors elles sont visqueuses ; mais il faut les prendre dans le commencement de leur maturité ; on les écrase dans un mortier de marbre, on les laisse trois ou quatre heures en digestion à froid, afin que leur viscosité se raréfie, puis on les exprime ; on fait dépurer le suc dans une bouteille au soleil, on le filtre, on le mêle avec un égal poids de sucre dans

un plat de terre, on le met sur un feu médiocre, pour en faire consumer l'humidité jusqu'à consistance de sirop, et on l'écume à mesure qu'il cuit.

Il réjouit le cœur, il fortifie l'estomac, il purifie le sang, il excite l'urine. La dose est depuis une once jusqu'à une once et demie.

Nota. Le sirop de framboises, qui possède à peu près les mêmes vertus que celui de fraises, peut se préparer de la même manière.

Sirop *de fumeterre simple*. On cueille de la fumeterre dans sa vigueur, on la pile dans un mortier, et on l'exprime à la presse pour en tirer le suc, on le clarifie en le faisant bouillir un bouillon, et le passant par un blanchet; on y mêle le même poids de sucre blanc, on fait bouillir le mélange à petit feu dans un plat de terre, jusqu'à consistance de sirop, et on l'écume de temps en temps.

Il est propre pour la gale, pour les dartres, pour exciter l'urine, il purifie le sang. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de genièvre*. Faire cuire quatre livres de baies de genièvre noires cueillies dans leur maturité dans un seau d'eau jusqu'à ce qu'elles tombent au fond et qu'elles se puissent écraser facilement sous les doigts, ensuite les passer dans un linge qu'il ne faut pas trop exprimer; on met la colature sur le feu pour l'y faire réduire par coction à trois chopines, dans lesquelles on met un quarteron de sucre, et on fait cuire doucement le tout en consistance de gelée; on la conserve dans des pots de faïence ou de verre.

Il est cordial, propre au mal d'estomac foible et refroidi, aux indigestions, à la colique venteuse, à la gravelle, à l'épilepsie, et aux autres maux auxquels le genièvre convient. La dose est d'une demi-cuillerée qu'on délaie dans un demi-verre d'eau, et que l'on boit le matin à jeun, ne mangeant que deux ou trois heures après. On en peut prendre une fois ou deux chaque semaine.

Sirop *de grande consoude simple*. On peut préparer ce sirop en faisant une forte décoction de racines de grande consoude; y ajouter un poids égal de sucre, faire clarifier et cuire le mélange en consistance de sirop.

Il est bon pour arrêter le crachement de sang et les autres hémorragies, il fortifie les poumons et la poitrine, il modère les cours de ventre. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de grenades aigres*. On le fait comme le premier sirop de *berberis*.

Il réjouit le cœur, arrête le vomissement, le flux de ventre et les hémorragies, il désaltère en rafraîchissant. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie. On peut en préparer un sirop sans feu, comme le second sirop de *berberis*.

Sirop *de groseilles rouges*. On écrase des groseilles rouges dans un mortier, on en tire le suc par expression, dont on emplit des bouteilles jusqu'au cou; on met dessus de l'huile d'amandes douces à la hauteur d'un pouce, on bouche les bouteilles, on laisse dépurer ce suc quinze ou vingt jours, ou jusqu'à ce que les fèces se soient précipitées au fond, et qu'il soit bien clair; on le filtre alors par le papier gris, on le verse doucement par inclination, on le pèse et on le mêle avec le double de son poids de sucre blanc dans un vase de terre vernissé; on le met sur un petit feu pour faire fondre le sucre, on l'écume et on le passe.

Il est astringent, rafraîchissant, il réjouit le cœur. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de houblon simple*. On le prépare avec parties égales de suc de houblon dépuré et de sucre, qu'on fait bouillir ensemble jusqu'à consistance de sirop.

Il purifie le sang, il apaise les effervescences, il excite l'urine. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de jaunes d'œufs*. On fait durcir douze œufs frais, on en tire les jaunes, on les pile dans un mortier de marbre avec quatre onces d'eau rose, jusqu'à ce qu'ils soient en pâte; on fait fondre une livre de sucre, on y ajoute petit à petit de ce sirop avec les jaunes d'œufs, en remuant jusqu'à ce que tout le sucre fondu y soit entré et incorporé, puis on jette le tout dans une bassine, on l'y fait jetter un bouillon, on coule le tout par un linge clair, et on fait cuire la colature en consistance de sirop.

Il est bon pour les pulmoniques. La dose est d'une cuillerée le soir, deux heures après le souper.

Sirop *de joubarbe simple*. On pile de la grande joubarbe dans un mortier, on la laisse quelques heures en digestion à froid, on l'exprime, on dépure le suc, le faisant bouillir légèrement, et le passant plusieurs fois par un blanchet; on en mêle trois parties avec deux parties de sucre blanc, et par un feu médiocre on les fait cuire en sirop.

Nota. Pour faire un sirop de joubarbe composé, on dissout une drachme de sel ammoniacal pulvérisé subtilement dans

une livre de sirop de joubarbe simple. On l'estime pour calmer l'ardeur de la fièvre, pour désaltérer, pour les inflammations de la gorge. La dose est la même que celle du sirop simple, c'est-à-dire, depuis une demi-once jusqu'à une once.

Il tempère les ardeurs de Vénus, il calme le trop grand mouvement des humeurs, il éteint la soif. On en donne dans les fièvres ardentes, dans les sécheresses de bouche, et dans les humeurs.

Sirop *de jujubes simple*. On le fait avec une forte décoction de jujubes et partie égale de sucre blanc.

Il est propre pour épaissir les sérosités ou les autres humeurs trop subtiles et trop âcres qui tombent sur les poumons; il provoque le crachat, il fait mûrir la toux. On le donne dans les pleurésies, dans l'asthme, et dans les autres fluxions de poitrine. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Nota. Le sirop de dattes peut se préparer aussi de la même manière.

Sirop *de lierre de terre*. Comme le lierre terrestre est peu succulent, on auroit de la peine à en tirer le suc sans y ajouter quelque liqueur. Après avoir pilé exactement, au mois d'avril ou de juin, neuf ou dix poignées de lierre terrestre dans un mortier de marbre, on les humecte avec neuf ou dix onces d'eau distillée, ou de forte décoction de la même plante, ou à son défaut, d'eau chaude; on couvre le mortier, et on met la matière en digestion dix ou douze heures, puis on l'exprime; on dépure le suc exprimé en le faisant bouillir un bouillon, et le passant deux ou trois fois par un blanchet; on pèse ce suc dépuré, on le mêle avec un poids égal de sucre blanc, et par un petit feu on fait cuire le mélange en sirop.

On peut employer dans la composition de ce sirop deux parties de suc de l'herbe sur une partie de sucre.

Il est propre pour les maladies du poumon et de la poitrine, quand elles procèdent d'une pituite crasse qui tombe dessus, car il déterge et consolide. Il est bon pour l'asthme, pour lever les obstructions de la rate, du foie et du mésentère; c'est aussi un sudorifique. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. Le sirop de mélisse se fait de la même manière.

Sirop *de longue vie* ou *de Calabre*. On pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois une bonne quantité de mercuriale nettoyée de toute ordure, on pile aussi séparément de la buglose et de la bourrache, on en tire les jus sous la

presse aussi séparément, on prend huit livres de jus de mercuriale, deux livres de celui de buglose, et autant de celui de bourrache; on les fait bouillir ensemble, et on les écume jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le clair. Les jus étant écumés, on les passe par un linge, et on les met dans une bassine avec douze livres de miel de Narbonne, ou de miel blanc écumé; on aura mis vingt-quatre heures auparavant infuser sur les cendres chaudes quatre onces de racines de grande gentiane, et une demi-livre de racines de flambe de jardin, coupées par tranches bien minces dans trois chopines de bon vin blanc qu'on aura souvent remué pendant les vingt-quatre heures d'infusion; on les passe dans un linge sans expression, et on met la colature dans la bassine avec les jus d'herbes et le miel écumé, pour les faire cuire ensemble sur le feu jusqu'à consistance de sirop.

Il entretient en santé ceux qui en font usage, il fait évacuer par le bas toutes les corruptions intérieures. Il est très-bon contre les maladies de langueur, contre la goutte; il dissipe les chaleurs d'entrailles, il rétablit le poumon malade, il est bon pour les douleurs d'estomac, la sciatique, le vertige, les migraines, pour les oppressions, engorgemens et autres maux de poitrine, d'estomac, rhumes où l'on tousse, et les eaux de la rate qu'il purge. La dose est d'une cuillerée tous les matins à jeun. Il faut le composer quand les herbes ont plus de vertu, le printemps vaut mieux que l'automne.

Sirop *de mercuriale simple.* On le prépare comme le sirop de fumeterre décrit ci-devant.

Il lâche le ventre, il purifie le sang. La dose est depuis une once jusqu'à trois. On le fait cuire à très-petit feu, afin qu'il se fasse moins de dissipation du sel essentiel.

Sirop *de mûres simple.* On écrase des mûres de jardin dans un mortier de marbre, on les laisse digérer sept ou huit heures à froid, on exprime le suc au travers d'un linge, on le mêle avec un poids égal de sucre, et on fait cuire ce mélange en sirop; c'est ce qu'on appelle *diamorum cum saccharo.*

Il est bon pour les maux de la bouche et de la gorge; on en mêle dans les gargarismes, on en prend aussi par cuillerée pour le rhume.

Il est bon pour les maux de gorge et pour arrêter la dyssenterie. Si on laisse dépurer le suc au soleil, et qu'on le passe ensuite par un blanchet, le sirop en est plus beau et moins épais.

On peut préparer de la même manière le sirop de mûres

sauvages qui croissent sur les ronces, appelées communément *mûres de renard*.

Sirop *de nénuphar simple*. On prend des fleurs de nénuphar blanc, nouvellement cueillies, on en sépare les feuilles du milieu les plus blanches et les plus nettes, dont on met deux livres dans un pot de terre vernissé; on verse dessus quatre pintes et demie d'eau bouillante, on couvre le pot, on laisse la matière en digestion pendant vingt-quatre heures, ensuite on la fait bouillir légèrement; on la coule avec expression, on met dans la liqueur coulée toute chaude autant de nouvelles fleurs de nénuphar que devant, on les laisse en macération, on fait bouillir l'infusion, on la coule avec expression, on y mêle quatre livres de sucre, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop.

Il tempère la chaleur des entrailles, et en incrassant les humeurs trop subtiles, il provoque le sommeil. Il calme les ardeurs de Vénus, il modère les cours de ventre qui viennent des sels âcres et bilieux, il arrête les hémorragies. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de nerprun*. Prendre beaucoup de baies mûres de nerprun, les écraser dans un mortier de marbre, les laisser quelques heures en digestion, puis les exprimer; faire dépurer le suc en le laissant reposer dix ou douze heures dans un lieu chaud, et le séparant de ses fèces par inclination, en mêler six livres avec quatre livres de sucre et une demi-livre de miel écumé; faire cuire le mélange à petit feu jusqu'à consistance de sirop, y ajouter sur la fin une demi-once de canelle et deux drachmes et demie de mastic, concassés et enveloppés dans un nouet de linge qu'on laisse toujours tremper dans le sirop.

Il est très-purgatif, il évacue principalement les sérosités. On en donne aux goutteux, aux hydropiques, pour le ténesme, à ceux qui ont des obstructions. La dose est depuis deux drachmes jusqu'à une once et demie. Il faut manger aussitôt qu'on l'a pris, pour empêcher qu'il ne cause des tranchées.

Sirop *de noix, de Mésué*. On pile dans un mortier des noix vertes, on les laisse un jour en digestion, on les met en presse, on fait bouillir légèrement le suc sur le feu, afin que la partie crasse s'en sépare; on la passe ensuite par un blanchet, on en mêle quatre livres avec deux livres de miel écumé, et on fait cuire le mélange en sirop.

Nota. Il ne diffère du rob de noix qu'en consistance.

Il est propre pour les fluxions qui tombent du cerveau sur la poitrine, pour l'esquinancie, pour exciter la sueur et le crachat. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de pavot blanc simple*, dit *diacodium*. Couper par morceaux deux livres de têtes de pavot blancs presque mûres, et une livre de celles de pavots noirs, puis les mettre dans un vaisseau de terre vernissé; verser dessus quatre pintes d'eau bouillante, et après l'avoir bouché, le laisser sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures; faire bouillir ensuite pendant un quart-d'heure, passer et couler la liqueur avec expression, ajouter deux livres de sucre qu'on fait cuire en consistance de sirop. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Nota. Le sirop de pavot excite quelquefois le vomissement, à moins qu'on n'ait la précaution de ne point donner d'alimens au malade deux heures avant de le prendre et deux heures après l'avoir pris. Ce sirop est contraire à ceux qui sont sujets aux vapeurs et à la migraine, auxquels il cause des étourdissemens, des nausées, et augmente les vapeurs.

On l'ordonne avec succès dans la toux violente et opiniâtre, dans les tranchées de la colique venteuse et néphrétique, sur-tout avec partie égale d'huile d'amandes douces; dans la dyssenterie, le ténesme, le flux immodéré des menstrues et des hémorroïdes, lorsqu'il est à propos de les arrêter; car il faut le défendre aux femmes en couche et à celles qui sont dans le temps de leurs règles. Ce sirop est aussi très-utile pour apaiser les douleurs du rhumatisme et de la goutte sciatique.

Le diacode de Galien se faisoit ainsi : laisser macérer sur les cendres chaudes pendant vingt-quatre heures, dans une suffisante quantité d'eau, des têtes de pavots; les faire cuire jusqu'à ce qu'elles soient molles, pour en tirer le suc qu'on réduit en consistance d'électuaire avec le sucre ou le raisiné.

Sirop *de plantain*. Concasser quatre onces de racines récentes et une once de semence de plantain, les faire bouillir doucement dans une livre et demie d'eau de plantain distillée jusqu'à diminution d'environ le tiers de l'humidité; couler la décoction avec expression, y mêler une livre et demie de suc de plantain tiré récemment par expression, et trente onces de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et le faire cuire en sirop.

Cette composition de sirop renferme les qualités de toutes les parties du plantain, et c'est assurément la meilleure qu'on

puisse donner. La méthode ordinaire de faire le sirop de plantain, est de faire bouillir ensemble parties égales de suc de plantain dépuré et de sucre blanc, jusqu'à consistance raisonnable.

Il est propre pour arrêter les cours de ventre, les hémorragies, les gonorrhées. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. De cette manière on peut préparer le sirop d'arrête-bœuf, de pulmonaire, et de renouée.

Sirop *de pommes simple*. Râper des pommes de reinette, les laisser dix ou douze heures en digestion à froid, puis les exprimer; mettre le suc dans des bouteilles de verre, l'exposer au soleil jusqu'à ce qu'il soit clair et dépuré; ou s'il ne fait point de soleil, en emplir des bouteilles jusqu'au cou, puis y verser de l'huile d'amandes douces à la hauteur d'un doigt, les boucher, et les laisser en repos jusqu'à ce que le suc soit dépuré, filtrer alors par un papier gris; on le pèse, et on le mêle avec un égal poids de sucre dans un plat de terre vernissé, et par un petit feu l'on fera cuire le mélange en l'écumant jusqu'à consistance de sirop.

Il est cordial, pectoral, lientérique, propre contre la mélancolie. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de pommes simple préparé sans bouillir*. On se contente quelquefois, pour faire le sirop de pommes, de mettre fondre sur un feu modéré deux parties de sucre fin en poudre dans une partie de suc de pommes bien dépuré sans les faire bouillir.

Sirop *de pommes simple préparé sans feu*. Mettre dans un grand plat de terre vernissé ou de faïence un tamis de crin découvert; arranger dedans, lit sur lit, des pommes de reinette coupées en tranches minces, et bien saupoudrées de sucre pulvérisé, couvrir le tout d'un linge délié, le mettre à la cave ou dans un autre lieu humide, et l'y laisser trois ou quatre jours, après lesquels on trouve dans le plat du sirop qui aura découlé par défaillance, parce que l'humidité des pommes et du lieu auront liquéfié le sucre.

Ce sirop est fort agréable au goût; il doit être meilleur que les autres, parce qu'il n'a reçu aucune impression du feu, mais il ne se garde pas si long-temps; on peut le préparer en tout temps.

Sirop *de pourpier simple*. On peut préparer ce sirop en mêlant parties égales de suc de pourpier dépuré et de sucre,

et faisant cuire le mélange doucement jusqu'à consistance requise.

Il est propre pour désaltérer, pour calmer le trop grand mouvement des humeurs dans la fièvre, pour les duretés du foie et pour tuer les vers. On le prend par cuillerée.

Sirop *de quinquina*. On prend de bon quinquiua qu'on pulvérise grossièrement, on en met une demi-livre dans un pot de terre vernissé, on verse dessus deux pintes de vin blanc qui tire mieux la vertu du quinquina que les autres dissolvans, on couvre le pot, et on le place en digestion au bain-marie, ou dans un lieu chaud pendant trois jours, agitant de temps en temps la matière; on fait ensuite bouillir doucement l'infusion dans le même pot jusqu'à diminution du quart de l'humidité, on coule avec expression, on mêle trois livres de sucre blanc, on clarifie le mélange avec un blanc d'œuf, et on le fait cuire en consistance de sirop dans un vaisseau de terre plutôt que dans une bassine, pour éviter qu'il ne prenne l'impression du cuivre

C'est un fébrifuge; il arrête toutes les fièvres intermittentes. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces. On peut le délayer dans un verre d'eau de petite centaurée, quand on veut le faire prendre au malade.

Nota. On ne doit s'en servir qu'après avoir bien purgé le malade, et fait les saignées nécessaires, parce qu'il fixe les humeurs. Il en faut donner trois ou quatre fois par jour, et en continuer l'usage au moins quinze jours.

Autre. Faire bouillir deux onces de quinquina pulvérisé, dans trois demi-setiers d'eau jusqu'à la consomption de l'eau qu'on coule en exprimant un peu, faire rebouillir le marc dans trois autres demi-setiers d'eau, comme devant, jusqu'à consomption de la moitié, couler comme la première fois, faire encore rebouillir ce marc une troisième fois avec trois autres demi-setiers d'eau et un grand verre de bon vin, et couler comme les deux premières fois; mettre les trois colatures dans un même vaisseau, et y ajouter une livre de sucre commun, faire bouillir le tout ensemble jusqu'à diminution du tiers, et on aura une espèce de sirop à demi-fait seulement, parce qu'on ne le fait pas pour être gardé longtemps.

On en fait prendre dans les fièvres intermittentes deux cuillerées trois ou quatre fois par jour, loin du repas, ayant fait auparavant saigner et purger le malade.

Sirop *de raves simple*. On peut préparer ce sirop avec le suc des raves et le même poids de sucre blanc.

Il a beaucoup de vertu pour la gravelle. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Sirop *de réglisse composé*. Couper, casser et faire bouillir dans deux pintes et demie d'eau, environ une demi-heure, des racines de réglisse deux drachmes; de tussilage et d'aunée, de chaque une once et demie; d'iris de Florence une once; de feuilles de pulmonaire, de marrube blanc, de scabieuse, d'hysope et de véronique, de chaque une poignée; dattes, jujubes, figues, de chaque dix en nombre; semence d'ortie une demi-once; y ajouter les fruits ouverts, la semence d'ortie pilée, et les herbes incisées; continuer de faire bouillir la décoction jusqu'à diminution de la moitié de l'humidité, la couler avec expression, y mêler deux livres un quart de sucre blanc, clarifier le mélange avec un blanc d'œuf, et après l'avoir passé par un blanchet, le faire cuire en sirop; lorsqu'il sera presque refroidi, y mêler exactement une drachme d'essence d'anis.

Ce sirop est vulnéraire; il est propre pour l'asthme, pour nettoyer les ulcères du poumon, pour exciter le crachat, pour fortifier le cerveau, la poitrine et l'estomac. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de roses pâles sans feu*. Faire dans un vaisseau de verre, un lit épais de quatre doigts de feuilles de roses pâles, qui sont les communes des jardins, cueillies avant le lever du soleil, puis y mettre un lit de sucre en poudre, selon la quantité des roses; le jour suivant remettre dessus un autre lit de sucre, et continuer ainsi de jour en jour jusqu'à ce que le pot soit rempli, et quand le sucre aura entièrement consommé les roses, le sirop sera fait; il faut alors tirer tout le clair, et le conserver dans une bouteille de verre bien bouchée.

Il est purgatif; la dose est de deux cuillerées le matin, seules ou dans un bouillon. Cette purgation est sans douleur, et purge extrêmement.

Sirop *de roses pâles solutif*. Monder de leurs pédicules et de leurs calices des roses pâles simples nouvellement épanouies et cueillies le matin avant le lever du soleil, les piler dans un mortier de marbre, et les ayant laissé quelques heures en digestion, les exprimer pour en tirer le suc qu'on laisse rasseoir ou dépurer au soleil, ou dans un autre lieu chaud, le verser par inclination; et l'ayant passé par un blanchet, le mêler avec un poids égal de sucre; on en fait évaporer l'humidité par un petit feu jusqu'à consistance de

sirop. On peut aussi faire un sirop de roses pâles sans feu, de la même manière que celui de fleurs de pêcher sans feu.

La méthode de tirer le suc des roses pour faire le sirop ci-dessus, est plus courte et meilleure que celle des infusions, parce qu'on ne fait point dissiper les parties volatiles de la rose dans lesquelles consiste sa qualité. On peut garder le suc des roses dans des bouteilles, en mettant un peu d'huile d'amandes douces dessus, et préparer le sirop quand on voudra.

Il purge doucement les sérosites et les autres humeurs en fortifiant l'estomac. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces.

Nota. Le sirop de roses muscates et celui de fleurs d'acacia peuvent se faire de la même manière.

Le premier est plus purgatif que celui de roses pâles, principalement quand on le fait dans les pays chauds, où les roses muscates ont beaucoup plus de force qu'ailleurs.

Le sirop d'acacia purge très-doucement; il purifie le sang. La dose est de deux onces.

Sirop *d'erysimum simple.* On peut préparer ce sirop avec une forte décoction, ou avec le suc de cette plante et le même poids de sucre blanc.

Il est bon, mêlé dans la tisane pectorale, pour l'asthme et pour tirer le mucilage des poumons, dans l'enrouement et dans la toux invétérée. La dose est depuis une demi-once jusqu'à deux once.

Sirop *de scolopendre*, ou *langue de cerf simple.* On le peut faire avec une forte décoction de la plante et le même poids de sucre.

Il a à peu près la même vertu que le sirop de capillaire ordinaire.

Sirop *de tabac simple.* Inciser de la nicotiane ou tabac mâle, cueillie dans sa vigueur, la piler dans un mortier de marbre exactement, la laisser en digestion à froid trois ou quatre heures, l'exprimer pour en avoir le suc; on le dépure en le faisant bouillir un bouillon, et le passant plusieurs fois par un blanchet, on pèse le suc dépuré, on y mêle un poids égal de sucre, et l'on fait cuire le mélange à petit feu, l'écumant de temps en temps jusqu'à consistance de sirop.

Il est un peu vomitif; on s'en sert pour l'asthme, pour purger le cerveau et l'estomac, pour lever les obstructions de la rate. La dose est depuis trois drachmes jusqu'à une once. On l'applique sur les vieux ulcères, et il les déterge sans douleur.

Sirop *de grains de verjus*. Il se fait comme le sirop de cerises appelées *aigriottes*, décrit ci-devant.

Il est rafraîchissant, il arrête le vomissement, il tempère la bile, il excite l'appétit. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once et demie.

Sirop *de vinaigre simple*. Mettre dans un plat de terre vernissé deux parties de sucre en poudre et une partie de vinaigre blanc ou rouge bien clair, poser le plat sur le feu, et quand le sucre est fondu, le sirop est fait; on l'écume et on le coule.

Il est propre pour rafraîchir dans les fièvres ardentes, il désaltère, il arrête le crachement de sang et les autres hémorragies, il résiste au venin. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Sirop *de violettes simples*. Mettre dans un pot de terre vernissé deux livres de belles violettes simples nouvellement cueillies et mondées, verser dessus deux pintes d'eau chaude, couvrir le pot, et laisser la matière huit ou neuf heures en digestion; faire chauffer l'infusion au bain-marie, la couler avec forte expression, y mettre infuser, comme devant, une pareille quantité de violettes, couler et exprimer fortement cette seconde infusion, la laisser reposer trois ou quatre heures, la verser par inclination pour la séparer de ses fèces, la passer et la mêler avec le double de son poids de sucre subtilement pulvérisé dans une bassine d'étain ou dans le même pot de terre; on pose le vaisseau sur un bain de vapeurs, c'est-à-dire, sur un pot à demi-rempli d'eau bouillante, et on remue le mélange avec une cuiller d'argent jusqu'à ce que tout le sucre soit dissous, alors on le coule et on le garde.

On le donne pour rafraîchir et humecter la poitrine, pour épaissir et adoucir les humeurs trop âcres, pour tempérer la bile, pour désaltérer dans les fièvres ardentes et dans le rhume. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

Nota. Les premières violettes qui paroissent sont les meilleures, parce qu'elles perdent de leur beauté à mesure que la saison avance, il faut les cueillir en beau temps, et les mettre dans un linge mouillé d'eau fraîche, afin de conserver leur fraîcheur, jusqu'à ce qu'on les ait mondées et qu'on les emploie.

Le sirop de fleurs de *cyanus* ou *bluet* peut se préparer de la même manière.

Sirop *de vipères*. Prendre deux onces de racines de squine, autant de santal rouge, et six onces de salsepareille, mettre le tout en petits morceaux, le faire infuser pendant vingt-

quatre heures dans huit pintes d'eau de fontaine dans un vaisseau de terre bien bouché, y ajouter ensuite huit vipères préparées selon l'art, trois onces de racines de grande consoude, et trois poignées de sommités de millepertuis, faire cuire le tout à petit feu jusqu'à la consomption de la moitié, le passer avec expression sous la presse, ajouter à la colature quatre livres de sucre et vingt-deux grains d'ambre gris, et faire, selon l'art, un sirop de consistance moyenne, qu'on aromatise avec un peu de canelle.

Un malade attaqué d'un tremblement de tête, de goutte, de rhumatisme, et d'autres restes de vérole, a été guéri de tous ces maux en ayant pris deux onces le matin, et un bouillon quelque temps après, pendant quinze jours ou trois semaines au printemps et à l'automne. Un autre malade a été pareillement guéri, par l'usage de ce sirop, d'un tremblement de tête invétéré depuis cinq ans, et d'un rhumatisme presque général par tout le corps; en ayant continué l'usage, il a repris son embonpoint. Un autre qui avoit un ulcère dans la vessie depuis long-temps, éprouvant de grandes douleurs en urinant, et rendant du pus, après avoir usé inutilement d'une infinité de remèdes, a été guéri par l'usage de ce sirop continué pendant huit jours.

Sirop *d'yèble simple*. On peut faire ce sirop avec parties égales de suc d'yèble dépuré et de suc que l'on fera cuire ensemble.

Il purge les sérosités par les selles et par les urines; on s'en sert pour les hydropiques et pour les goutteux. La dose est depuis une demi-once jusqu'à trois.

Sirop *émetique fébrifuge de du Bé*. Couper, piler et faire bouillir dans trois demi-setiers de vin blanc et d'eau, deux onces de chair de coings coupés par tranches, une once de racines de souchet et une drachme de canelle; l'exprimer et faire infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes une once de verre d'antimoine (*oxide d'antimoine sulfure vitreux*) subtilement pulvérisé, lié dans un nouet de linge, couvert d'un nouet de papier; le nouet ôté, ajouter une demi-livre de sucre pour faire un sirop selon l'art.

Il purge doucement et sans violence, parce que les deux nouets dans lesquels le verre d'antimoine est enfermé, émoussent l'acrimonie, et ralentissent son activité. On le donne aux enfans depuis deux drachmes jusqu'à une demi-once, aux adultes depuis une once jusqu'à une once et demie. Il guérit, par expérience, la fièvre quarte, quand il est donné avec l'infusion de séné dans une décoction convenable, cinq heures avant

l'accès ; comme aussi quand il est donné dans l'intermission des fièvres tierces et quotidiennes, longues, qui ne cèdent point aux remèdes ordinaires. Il purge les enfans des vers qui les rongent, et il guérit les douleurs et les convulsions qui en dépendent, ou de quelqu'autre matière putride. Il a souvent chassé le grand ver plat appelé *taenia*, qui causoit l'un et l'autre symptôme.

Sirop *laxatif*. Faire infuser dans une bonne pinte d'eau de fontaine sur les cendres chaudes, l'espace de trois heures dans un pot de terre vernissé bien couvert, une once de feuilles de séné du Levant bien mondées, trois drachmes de canelle un peu concassée ; faire bouillir le séné pendant cinq minutes, couler par une étamine ou un linge, mettre dans la colature deux douzaines de bons pruneaux lavés, et ensuite infusés dans du vin blanc pendant l'espace de l'infusion du séné, c'est à-dire pendant trois heures ; les faire cuire, ajoutant sur la fin de la cuisson des pruneaux, quatre onces de sucre, laissant cuire le tout jusqu'à ce que le jus des pruneaux soit en consistance de sirop.

La dose est de deux cuillerées le matin à jeun, et prendre un bouillon une demi-heure après.

Sirop *magistral hydragogue de du Bé*. Faire bouillir dans trois demi-setiers d'eau jusqu'à ce que la décoction se réduise à une chopine, une once de racines de flambe à fleur violette, une demi-once de moyenne écorce de sureau, et une once de tendons d'yèble ; après avoir passé cette décoction, faire bouillir et écumer une livre de miel, ajoutant sur la fin deux onces de racines de flambe, et deux drachmes de canelle ou de racines de souchet en poudre.

Il purge les sérosités, et guérit les hydropisies. La dose est de trois onces à chaque prise, deux ou trois fois la semaine, avec un verre de vin blanc, ou une décoction de racines de chiendent, dans laquelle on fait quelquefois infuser deux drachmes de séné.

Sirop *pour les hémorragies*. On fait cuire ensemble parties égales de suc de millefeuilles dépuré et de sucre blanc en consistance de sirop.

Il est bon pour arrêter toutes sortes d'hémorragies, soit par haut, soit par bas.

Sirop *pour les maladies de la rate*. Prendre douze onces de suc de buglose, neuf onces de suc de pommes de reinette ou de courtpendu, quatre onces de suc de houblon, quatre onces de suc de fumeterre ; ayant dépuré tous ces sucs ; les

faire bouillir avec une livre de sucre plus ou moins, en consistance de sirop, selon qu'ou veut le garder.

On en prend deux fois chaque semaine, deux cuillerées le matin à jeun, et un bouillon par dessus, ne mangeant que deux heures après.

Sirop *pour les veilles fluxions, toux et rhumes*. Faire fondre dans un pot de terre une livre de sucre en poudre délayée sans eau; lorsqu'il est fondu, y faire dissoudre deux onces de fleurs de soufre (*soufre sublimé*), lequel étant fondu et bien incorporé avec le sucre, on le retire du feu, et on le jette sur une platine; refroidi, on le retire, et on le met en poudre, on y ajoute les blancs de douze œufs durcis coupés par petits morceaux, on met le tout dans un linge clair dans une cave ou autre lieu frais, et dessous, une terrine pour recevoir ce qui eu coulera, le pressant même quelquefois; et quant cela est dissout entièrement, on en fait prendre au malade une cuillerée soir et matin, en se levant et en se couchant.

Sirop *royal*, ou *julep alexandrin*. Pour faire le julep alexandrin, il faut simplement mettre fondre deux onces de sucre blanc pulvérisé dans trois onces d'eau rose distillée; pour le préparer en sirop, il est nécessaire de faire cuire le mélange en consistance requise; mais en bouillant, la partie volatile, odorante et essentielle de l'eau rose se dissipe, le sirop n'a pas plus de qualité que s'il avoit été fait avec de l'eau; c'est pourquoi Lémery est d'avis pour préparer ce sirop, qu'on mette fondre sur un petit feu, dans une partie d'eau de rose deux parties de sucre, il seroit fait sans bouillir, et il seroit empreint de la vertu de l'eau rose.

Ce sirop est propre à fortifier le cerveau, le cœur, la poitrine et l'estomac; on le donne aussi dans les cours de ventre et dans les hémorragies. La dose du sirop est depuis une demi-once jusqu'à deux onces, et celle du julep est depuis une once jusqu'à quatre.

Sirop *scorbutique, de la Forest*. Trois livres de sucs de *cochlearia* et de *beccabunga* dépurés, deux livres de bon sucre blanc; on peut y mêler, si l'on veut, du suc de cresson d'eau, et faire cuire en consistance de sirop.

Il est très-bon dans les maladies scorbutiques; on le donne loin des repas, depuis une cuillerée jusqu'à deux.

Sirop *contre la toux et les âcretés de poitrine*. Feuilles d'adiante, de rue de muraille, de trichomannes, de scolopendre et de cétérach, de chacune une poignée; racines de réglisse ratissées et concassées, deux onces; les faire infuser,

pendant la nuit, dans une suffisante quantité d'eau tiède jusqu'à la réduction de cinq livres ; clarifier la colature et la faire cuire avec quatre livres de sucre blanc. On en prend par cuillerée.

Sirop *contre la grande effervescence du sang.* Suc des fruits d'épine-vinette dans leur maturité, récemment exprimé et nettoyé, et sucre blanc, de chacun deux livres ; les faire cuire à petit feu jusqu'à consistance de sirop.

On en fait dissoudre une once dans une chopine d'eau de fontaine. Cette boisson convient dans l'ardeur d'urine, le vomissement bilieux et le flux de ventre. La gelée qu'on fait avec ces fruits produit le même effet.

Sirop *contre le crachement de sang.* Racines de grande consoude, quatre onces ; feuilles de plantain, douze poignées ; piler et exprimer le suc, auquel on ajoutera le même poids de sucre, et faire cuire en consistance de sirop.

Sirop *de nerprun contre l'hydropisie.* Trois livres de suc exprimé de baies de nerprun ; laisser dépurer par résidence ; y ajouter deux livres de sucre blanc, et faire cuire le tout en consistance de sirop. La dose est d'une ou de deux onces dans quatre onces d'eau de persil ou de pariétaire ; on prend ensuite un petit potage.

Sirop *contre la dyssenterie et les hémorragies de la matrice.* Faire cuire jusqu'à ce qu'ils soient mous, avec du gros vin rouge, dans un poëlon sur un feu clair et modéré, quatre poignées de fruits de cynorrhodon avant leur parfaite maturité. Passer le tout par une toile serrée avec forte expression, remettre la liqueur sur le feu avec une suffisante quantité de sucre, et la faire réduire en consistance de sirop. La dose est de trois ou quatre cuillerées.

Sirops, *manière de les clarifier.* On met dans une bassine un blanc d'œuf, et trois ou quatre onces de la liqueur qu'on veut clarifier ; mais il ne faut pas qu'elle soit chaude, car le blanc d'œuf se cuiroit ; on les bat ensemble quelque temps avec des verges, jusqu'à ce qu'il se convertisse en écume, on ajoute par-dessus le sucre et le reste de la liqueur, on fait bouillir le mélange quelques bouillons, afin que le blanc d'œuf qui est visqueux, se charge de la crasse qui est dans le sirop, et se sépare aux côtés de la bassine ; quand on voit que le sirop qui bout au milieu est bien clair, on l'écume et on le passe par un blanchet ou par une chausse d'hypocras ; on fait ensuite cuire le sirop clarifié jusqu'à consistance réquise, l'écumant encore de temps en temps s'il est besoin. Quand on a plus de trois livres de sucre à clarifier, il est

à

à propos d'y employer plus d'un blanc d'œuf ; on doit y en mettre à proportion de la quantité du sucre.

Soldanelle, *ou* Chou marin (*Convolvulus maritimus nostras rotundifoliis*, Tourn. *Convolvulus soldanella*, Lin. 226). Les feuilles de cette plante vivace qui croît sur les bords de la mer, purgent assez fortement les sérosités ; on les emploie différemment : quelques-uns en donnent une ou deux poignées macérées dans le vinaigre avec le cresson d'eau ; d'autres les mettent en poudre et en donnent deux scrupules ; plusieurs en font bouillir dans un bouillon de veau deux ou trois drachmes, et y jettent un peu de canelle en poudre. La meilleure manière de s'en servir est de faire macérer les feuilles dans le vinaigre, ou avec la crême de tartre (*tartrite acidule de potasse*), ou le tartre vitriolé (*sulfate de potasse*). On prépare aussi une conserve avec les feuilles de soldanelle, le sucre et la canelle. Duménil faisoit bouillir cette plante avec le concombre sauvage et les baies de sureau, dans du vin rouge dont il faisoit prendre quelques verres par jour aux hydropiques.

Elle entre dans la composition du sirop hydragogue de Charas, dans l'hydragogue merveilleux de du Renou.

Souchet (*Cyperus*, Tourn. *Cyperus fuscus*, Linn. 69). Plante dont il y a plusieurs espèces entre lesquelles il y en a deux qui sont le plus en usage dans la médecine ; savoir : celle qu'on appelle souchet (*Cyperus rotundus vulgaris*), et le souchet long (*Cyperus odoratus, sive cyperus officinarum*, Tourn. *Cyperus longus*, Linn. 67). L'une et l'autre espèce croissent dans les marais, le long des ruisseaux et des fossés. Leurs racines sont employées dans les remèdes ; on les apporte séches d'Etampes ; on en trouve aussi dans les environs de Paris. On doit les choisir grosses, nouvelles, bien nourries, ayant quelque odeur. On préfère le souchet rond au long. Les racines de souchet fortifient l'estomac, elles excitent l'urine, poussent les mois, sont propres à apaiser la sciatique ; elles résistent au venin, elles chassent les vents, elles arrêtent l'hydropisie commencée, et soudent les ulcères de la vessie. La dose en substance est d'une drachme, et jusqu'à une demi-once en infusion.

Soucy (*Caltha, sive calendula*). Plante très-connue dans les jardins où on la cultive. Il y en a une espèce qui croit d'elle-même dans les vignes (*Caltha arvensis*, Linn. 1303), beaucoup plus petite dans toutes ses parties que la cultivée (*Caltha officinalis*, 1304), et qui est la meilleure pour l'usage de la médecine. On se sert principalement des fleurs de soucy

qui sont cardiaques, hépatiques, apéritives; elles excitent les urines, sont spécifiques dans l'hydropisie à la dose d'une drachme, et dans la jaunisse; elles sont alexipharmaques, sudorifiques. L'eau et le sirop fait du suc des fleurs de soucy sont ordonnés dans les maladies malignes.

On peut donner les fleurs de soucy en substance, en décoction et en conserve. Le vinaigre de soucy est un bon préservatif contre la peste. Le soucy est un bon fondant; pilé avec du vin blanc, et appliqué sur les tumeurs des écrouelles, il les fait disparoître. Pilé seul, et appliqué sur les cors des pieds, il les guérit. On mange le soucy sauvage en salade, et on en boit avec succès la décoction pour les écrouelles. Le jus de soucy, mêlé avec un peu de vin ou de vinaigre tiède en fomentation et en gargarisme, est souverain pour apaiser la grande douleur de tête et des dents.

Avec les fleurs de ces deux espèces de soucy on fait une conserve, dont la dose ordinaire est depuis deux drachmes jusqu'à une demi-once; l'extrait s'ordonne à la même dose; la teinture qu'on tire des fleurs avec de l'esprit-de-vin (*alcohol*) s'ordonne à une drachme ou deux. Ces préparations sont excellentes dans la jaunisse, les pâles couleurs et toutes les maladies causées par quelques obstructions dans les viscères. Le suc des fleurs de soucy, bu à jeun depuis une once jusqu'à quatre, pousse les mois et les lochies; on peut ajouter à une once de ce suc un gros de poudre de lombris imbibée auparavant de quelques gouttes d'esprit volatil de sel ammoniac. Césalpin ordonnoit le soucy dans les maladies contagieuses, et en faisoit injecter le suc dans les oreilles pour en faire mourir les vers; il conseilloit l'usage des fleurs en boutons, confites au vinaigre, pour rétablir l'appétit. Dans quelques pays, on applique les feuilles de soucy sur toutes sortes de tumeurs, et sur les ulcères qui ont des bords calleux.

Plusieurs médecins préfèrent le soucy sauvage à celui des jardins; on attribue à ses fleurs une vertu cordiale, et par cette raison on emploie leur décoction en tisane pour la petite vérole, pour la fièvre maligne et pour la peste. Valériola s'en sert dans les cataplasmes qu'il fait appliquer aux charbons; Marcellus Cumanus en préfère le suc à la décoction, à la dose de trois à quatre onces. L'eau distillée, selon Tragus, est bonne pour les inflammations des yeux, en les bassinant avec cette eau. Camérarius assure que la semence de soucy est un bon contre-poison. Quelques-uns prétendent que les fleurs de soucy sauvage pilées, fournissent un suc dont deux

onces peuvent passer pour un sudorifique ; on peut en augmenter la dose, suivant les forces du malade. L'extrait du soucy est employé dans la plupart des opiats apéritifs, aussi bien que le sirop qu'on prépare avec les fleurs.

Soude, Salicot, la Marie (*Kali majus cochleato semine*, Tourn. *Salsolae soda*, Linn.). On se sert indifféremment de ces deux espèces de plantes qui sont communes sur le bord de la mer. On les fait sécher et brûler ensuite dans de grands trous faits dans la terre ; leurs cendres et le sel fixe qu'elles contiennent en quantité s'y calcinent, et forment une espèce de pierre très-dure qu'on appelle *soude ;* on l'emploie pour faire le savon, la lessive et le verre, et elle entre dans la composition du sel de seignette. La plupart des auteurs conviennent que sa composition est apéritive et diurétique; selon Simon Pauli, elle pousse les urines et les matières glaireuses qui s'amassent dans la vessie, elle emporte les obstructions du foie et des autres viscères, mais il en faut user avec beaucoup de circonspection, et n'en pas donner aux femmes grosses, non plus qu'à ceux qui ont des ardeurs d'urine, ou une disposition inflammatoire dans la vessie.

Le sel qui domine dans la soude est si âcre, qu'on doit plutôt le regarder comme un puissant détersif que comme un apéritif. La soude est propre dans les vieux ulcères, la gale et les autres maladies de la peau ; on en fait même des pierres à cautère assez corrosives. Comme ce sel fermente avec tous les acides, on a donné par analogie le nom d'*alkali* non-seulement aux sels fixes qu'on tire des plantes brûlées, et aux sels volatils des animaux, mais encore aux matières terreuses et insipides, et généralement à tout ce qui est capable de fermenter avec les acides.

Soufre (*Sulphur*). Espèce de bitume, ou matière minérale grasse et vitriolique. Il y a deux espèces de soufre, un appelé *soufre vif*, et l'autre *soufre jaune* ou *soufre commun.* Le soufre vif est une matière grise, grasse, argileuse, inflammable, qu'on trouve dans la terre, en Sicile et en plusieurs autres lieux. Il doit être choisi net, uni, luisant, doux au toucher, tendre, facile à casser, de couleur grise. Il est employé pour les dartres et pour la teigne, on en mêle dans les onguens. Le soufre jaune ou commun est une matière dure, luisante, cassante, facile à fondre et à s'enflammer, et d'une odeur désagréable, piquante et incommode à la poitrine. Il faut choisir ce soufre en canon léger, se cassant facilement, de couleur jaune doré, ou si l'on en veut tirer de l'esprit de

soufre, de couleur verdâtre; car c'est une marque qu'il est plus vitriolique et plus rempli d'acide.

Le soufre est chaud, dessiccatif, et propre à la poitrine; il ouvre, découpe, résiste à la pourriture, aux venins et aux morsures des animaux venimeux; il procure la sueur, convient aux catarres, à la toux, à la phthisie, à l'asthme, à la peste et aux fièvres pestilentielles. Dans la colique, il n'y a rien de meilleur que de prendre une demi-drachme de soufre.

Potier dit que la décoction du soufre dans de l'eau simple, prise intérieurement, appliquée extérieurement, est un excellent remède pour rafraîchir le foie et soulager les fièvres; elle guérit la gale, l'érysipèle, et ôte la rougeur du visage; il n'importe qu'on le fasse bouillir, ou qu'on le fasse simplement infuser dans l'eau froide, on a guéri avec cette simple infusion un ulcère rebelle à beaucoup d'autres remèdes. Il ajoute que le soufre sublimé dans un tonneau vide, rend le vin qu'on y met propre à diverses maladies, spécialement contre celles qui ont été causées par la fumée ou la friction du mercure. Ceux qui ont reçu le mercure doivent en faire leur boisson ordinaire, ainsi que les pulmoniques, les asthmatiques, les galeux et les vérolés.

Souris. *Voyez* Rat.

Spic-nard (*Spica nardi*). Cette racine vient des Indes orientales par la voie d'Alexandrie; son odeur est très-pénétrante et aromatique. Le spic-nard est propre à fortifier le cerveau et l'estomac; il pousse aussi les urines et les mois, résiste à la pourriture, et excite la transpiration. On ne l'emploie guère seul, mais il entre dans la thériaque et dans quelques autres compositions alexitères. Sa dose en poudre est de quinze à vingt grains, et en infusion jusqu'à deux scrupules.

Spina *solstitialis, sive carduus stellatus luteus, foliis gyani*. Espèce de chardon étoilé dont les fleurs sont jaunes. Cette plante croît dans les pays chauds, près Montpellier, et dans les jardins où on la cultive; elle fleurit vers le solstice d'été, elle est apéritive, sudorifique, résolutive, propre pour la cachexie, pour l'hydropisie, pour les obstructions de la rate et du mésentère, pour la sciatique, pour la jaunisse, pour lesquelles maladies on prend les fleurs et la racine. On s'en sert en décoction, ou de son eau distillée pour la pleurésie, pour les douleurs de la sciatique, pour les enflures de la rate et pour provoquer la sueur.

Spode, *ou* Ivoire brûlé (*Spodium, sive ebur ustum*). C'est de l'ivoire coupé par petits morceaux, et calciné à un feu ouvert

jusqu'à ce qu'il ne fume plus, et qu'il ait été réduit en matière poreuse, cassante, légère, blanche, alkaline, facile à mettre en poudre. Ettmuller dit que c'est proprement la tête morte de l'ivoire dépouillée de toute vertu active, qui n'est d'aucune utilité prise intérieurement, et qui entre dans les collyres et dans les remèdes pour dessécher les plaies. On doit choisir le spode bien blanc en dehors et en dedans, net, en beaux morceaux, faciles à rompre. Il est astringent, et propre à arrêter les hémorragies, les cours de ventre, la gonorrhée; pour adoucir les acides et les âcretés des humeurs, pour empêcher que le lait ne caille dans l'estomac. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

Squille, *ou* Oignon marin. Plante bulbeuse dont il y a deux espèces, savoir : le mâle appelé *squille blanche*, de la couleur de son oignon (*scilla mascula, sive scilla radice albâ*), et la femelle appelée *squille rouge* (*scilla vulgaris, radice rubrâ*, Tourn. 381 ; *scilla maritima*, Linn. 442). Les squilles croissent dans les terrains sablonneux, proche de la mer, en Espagne, en Portugal et en Sicile; on en apporte de différentes grosseurs. On doit les choisir récentes, de grosseur médiocre, bien saines, bien nourries, cueillies vers le mois de juin, pesantes, fermes, empreintes d'un suc visqueux, amer et âcre. La squille est chaude, dessiccative, âcre, amère, atténuante, incisive, abstersive, discussive, diurétique, et elle résiste à la corruption. Son principal usage est dans les obstructions du foie, de la rate et des reins, dans le mucilagé tartareux des poumons, dans la toux; elle excite l'urine, infusée dans de l'huile; elle guérit les gales de la tête et les engelures.

On fait plusieurs préparations de squille, savoir : les trochisques, le vinaigre, et même le miel; les deux premières sont le plus en usage. Les trochisques entrent dans la thériaque. Le vinaigre scillitique est estimé propre à résister au venin, et à purifier le sang; on le donne aussi pour l'épilepsie et pour chasser les vents; la dose est depuis une demi-once jusqu'à une once; celle des trochisques est depuis un scrupule jusqu'à deux. Ils ont la même vertu, on préfère pour cela la squille blanche.

La squille auroit pu trouver place, de préférence, parmi les diurétiques chauds. On sait que sa vertu principale est d'évacuer les eaux des hydropiques, d'atténuer puissamment la lymphe, de faciliter l'expectoration dans l'asthme humoral. L'oxymel scillitique, à la dose d'une once dans trois onces d'eau des trois noix et une once d'eau de fleur d'oran-

ger, devient la base d'une potion très-bonne dans l'asthme qui menace de dégénérer en hydropisie de poitrine. On donne toutes les trois heures trois cuillerées de cette potion, à laquelle on peut ajouter une once de sirop d'althæa.

Chomel a fait préparer un vin d'Espagne scillitique qui lui a réussi très-souvent dans l'anasarque et dans l'asthme opiniâtre. Il faut prendre une once des feuilles de l'oignon de scille les plus rouges, séchées à l'ombre, bien nettes et choisies, qui ne soient ni moisies ni tachées. On fait infuser ces feuilles ainsi choisies dans une pinte de bon vin blanc d'Espagne, jusqu'à ce qu'il ait pris une belle couleur pourpre; ce qui est plus ou moins long, suivant la qualité du vin. Lorsqu'on est pressé, il faut les mettre au bain de sable; au bout de six heures l'infusion est faite. Il faut filtrer la liqueur; la dose est d'une once soir et matin, suivant l'âge, le tempérament et les accidens. Ce vin doit être renouvelé tous les six mois; il se trouble et dépose.

On préparoit anciennement un vin scillitique de cette façon: on prenoit un oignon de squille, on l'enduisoit de pâte faite avec de la farine et de l'eau; ainsi enveloppé, on le cuisoit au four, et lorsqu'il étoit cuit et refroidi, on le faisoit infuser dans du vin blanc. Ce vin est diurétique, mais il est émétique, ce que n'est pas le vin d'Espagne, et il altère beaucoup. On y ajoute des feuilles de pêcher, ou quelques autres ingrédiens; ce qui est extraordinaire, c'est qu'il est très-blanc.

Chomel a donné aussi de l'oignon de scille en poudre subtile, soit en bol, soit en potion, aux asthmatiques, aux hydropiques, et quelquefois dans des affections hystériques. On peut regarder ce remède comme un puissant cordial, atténuant, diurétique et fort tonique.

Quinze grains d'oignon de scille en poudre dans une potion diurétique de quatre onces, à prendre par cuillerées, ou dans un lok blanc, sont une dose suffisante.

Squine, *ou* Esquine (*China radix*). Racine d'une grosseur ordinaire, longue de quatre à cinq pouces, tortue, noueuse, rougeâtre au dehors, de couleur de chair en dedans, sans odeur, insipide au goût. On l'apporte sèche des Indes orientales; elle naît dans la Chine. On la doit choisir bien nourrie, pesante, compacte, rougeâtre, prenant garde qu'elle ne soit cariée, car le ver s'y met souvent. Cette racine est chaude, dessiccative, astringente, diaphorétique, diurétique, résolutive, apéritive et hépatique.

La squine est préférable aux autres bois sudorifiques; elle

est plus douce, sans être moins pénétrante, elle convient aux maladies des enfans pleins de glaires, elle facilite la sortie des dents, elle est convenable dans la gale, et détermine cette espèce de gourme si difficile à sortir. Elle convient à la cachexie, à l'hydropisie, paralysie, goutte, céphalée, jaunisse, vérole, et aux tumeurs squirreures et œdémateuses. Elle est bonne au scorbut dans une décoction de lait de chèvre ou de petit lait, dont on use pendant quelque temps. Si on y ajoute quelques gouttes d'esprit de *cochléaria*, cette décoction deviendra spécifique pour la goutte vague. Comme la squine desséche un peu trop, on ajoute à cette décoction des raisins séchés, pour rendre la saveur plus agréable, et pour mieux humecter.

STAPHISAIGRE. *Voyez* Herbe aux poux.

STATICE (*Capitata, aut armeria*, Linn. 394). Plante dont on fait des bordures dans les jardins. Il y en a une espèce dont les tiges sont plus hautes que celles de l'autre. Les fleurs sont pour l'ordinaire rougeâtres; on en voit aussi une espèce dont les fleurs sont blanches. L'une et l'autre espèce croissent dans les lieux montagneux et humides, proche de la mer et des rivières. Toute la plante est astringente et très-dessiccative, souveraine pour resserrer la défluxion des humeurs, soit qu'on l'applique broyée, ou qu'on en boive le suc ou la décoction; elle guérit la dysseuterie, l'hémorragie du nez, le crachement de sang, elle arrête les cours de ventre, enfin elle est excellente pour les plaies, et elle guérit même les ulcères malins.

STŒCAS ARABIQUE (*Stœchas arabica vulgò*). Plante d'une odeur aromatique, et d'un goût âcre un peu amer, qui a pris son nom des îles Stécades ou d'Yères où elle croît abondamment; elle aime les lieux secs et arides; c'est de-là qu'on apporte les épis de stœchas secs, garnis de leurs fleurs qu'on emploie en médecine. Il les faut cueillir entre la fleur et la semence; et pour leur conserver leur odeur et leur couleur, il faut les faire sécher, enveloppés dans du papier gris, puis les enfermer dans une boîte. On doit choisir ces épis gros, bien nourris, récens, garnis de beaucoup de fleurs, et odorans; ils perdent en vieillissant leur couleur et leur odeur. Les épis de stœchas sont chauds, dessiccatifs, abstersifs, atténuans, apéritifs, céphaliques et hystériques.

Les fleurs sont très-propres dans les maladies du cerveau, l'apoplexie, la paralysie, les vertiges, les tremblemens des membres, et pour les affections hypocondriaques; on en fait infuser une petite poignée dans un demi-setier de vin blanc;

on en tire une huile essentielle comme des fleurs de lavande, qui a les mêmes usages.

On prépare un sirop simple de stœchas, et un composé. Le sirop de stœchas de Fernel, dans lequel entrent plusieurs plantes céphaliques et quelques aromates étrangers, est estimé pour l'asthme et pour la toux opiniâtre; il rend la lymphe épaissie dans les tuyaux du poumon, plus coulante et plus capable d'en sortir par les crachats; ce sirop chasse les vents, pousse les règles, et fortifie le cerveau et les nerfs.

Les fleurs de stœchas entrent dans la décoction céphalique, l'*hiera-diacolocynthidos*, dans l'onguent *martiatum*, dans l'emplâtre de grenouilles; dans la thériaque, le mithridat et l'huile de renard.

Stœchas citrin, *ou* Immortelle (*Elychrisum, sive stœchas citrina*). Plante dont les tiges sont cotonneuses, hautes d'un pied, garnies de petites feuilles étroites, velues, portant de petits bouquets de fleurs de couleur jaune pâle, qui peuvent se garder quelques années sans qu'elles se pourrissent, ce qui a fait appeler cette plante *immortelle*. Elle croît dans les terrains chauds, secs et sablonneux. On se sert en médecine de ses fleurs qui sont chaudes, dessiccatives, apéritives, incisives, diaphorétiques et vulnéraires.

Storax (*Styrax*). Gomme résineuse, odorante, dont on voit trois espèces. La première est appelée *styrax ruber*, qu'on tire par incision d'un arbre de moyenne hauteur appelé du même nom *styrax arbor*. Il croît en Syrie, en Pamphilie et en Cilicie; on en cultive en Europe dans quelques jardins. La gomme du storax doit être choisie nette, mollasse, grasse, d'une odeur douce, aromatique, fort agréable; celle qui est trop séche est souvent remplie de sciure du bois de l'arbre, et d'autres impuretés.

La seconde espèce de storax est appelée *storax calamita*, parce qu'on l'apportoit autrefois dans des roseaux pour mieux conserver sa beauté et sa bonne odeur. On l'envoie quelquefois en masses rougeâtres remplies de larmes blanches, quelquefois en larmes séparées, rougeâtres en dehors, blanches en dedans; cette espèce de storax est la plus estimée pour la médecine. Les modernes croient qu'elle n'est point naturelle comme la première, mais que c'est une composition faite avec le véritable storax qui découle de l'arbre, et plusieurs autres drogues odorantes.

On doit choisir le storax calamite en belles larmes séparées, ou en petits morceaux bien nets, graisseux, rougeâtres en dehors, blancs en dedans, rendant, étant amollis, une liqueur

mielleuse d'une odeur douce, aromatique, fort agréable, approchante de celle du baume du Pérou. Celui qui est noir, moisi et sans odeur, ne vaut rien. Ces deux espèces de storax sont chaudes, dessiccatives, émollientes, digestives, céphaliques et nervines; elles conviennent à la toux, aux catarres, à la raucité; on les donne intérieurement et extérieurement.

Le storax calamite est excellent pour fortifier le cerveau, les nerfs et les tendons; on le fait dissoudre dans de bon vin blanc sur un petit feu, on en met un demi-gros dans six onces de liqueur, on fait prendre cette solution aux malades, mais il est plus ordinaire de le donner en bol ou en opiat, à la dose de quinze ou vingt grains. Il est utile dans l'asthme et dans la toux opiniâtre. On en tire par la distillation une huile qui a les mêmes vertus, et dont la dose est de huit ou dix grains.

La troisième espèce est appelée storax liquide, *storax liquidus;* c'est une matière huileuse, visqueuse, grossière, ayant la consistance d'un baume épais, de couleur grise, d'une odeur forte et aromatique. Les auteurs sont très-partagés sur la composition qui n'est pas bien connue. Il doit être choisi net, de bonne consistance, ayant l'odeur de storax. Il est incisif, atténuant, émollient et fort résolutif; il fortifie le cerveau par son odeur. On ne s'en sert qu'extérieurement.

Le storax entre dans la thériaque et dans la poudre céphalique odorante. Les pastilles qu'on fait brûler comme un parfum précieux, sont composées de parties égales de storax et de benjoin; quelques-uns y ajoutent d'autres aromates et drogues odorantes : les oiselets de Chypre de Charas sont de cette nature.

Stramonium. *Voyez* Pomme épineuse.

Succise, *ou* Mors du diable (*Succisa, sive morsus diaboli*). Sorte de scabieuse distinguée en deux espèces, dont l'une qui est la plus rare, a les feuilles velues. Ces plantes croissent dans les lieux incultes, près des bois, aux bords des chemins et dans les prés. La succise est chaude, dessiccative, amère, alexipharmaque, sudorifique, vulnéraire, comme la scabieuse avec qui elle convient dans ses autres facultés. Elle est célèbre contre l'épilepsie, la peste, le sang coagulé, les abcès internes; en forme de gargarisme contre l'esquinancie, les tùmeurs des amigdales qui ont peine à suppurer, les boutons, contusions, charbons, et les plaies récentes; on donne une drachme de la racine pour faire suer.

Suc *de réglisse blanc*. Prendre douze onces de sucre royal et deux onces d'amidon bien blanc, les pulvériser ensemble, ratisser sept drachmes de belle réglisse sèche, la mettre en poudre avec une demi-once d'iris de Florence; choisir deux onces de belle gomme adragant bien blanche et bien nette, la réduire en poudre dans un mortier de bronze qu'on aura fait chauffer, mettre un grain d'ambre gris, et autant de musc dans un mortier de marbre, les pulvériser avec un peu de sucre, et mêler toutes ces poudres; mettre tremper environ trois drachmes de belle gomme adragant, concassée dans quatre onces d'eau rose, pour faire un mucilage épais, en prendre la quantité qu'il faudra pour incorporer dans un mortier la poudre en pâte dure, et en former des rotules, ou de petits bâtons qu'on mettra ensuite sécher à l'ombre.

Il est employé pour les maladies de la poitrine, pour l'asthme, pour exciter le crachat; il n'a pas tant de vertu que le suc de réglisse noir; mais, à cause de son goût agréable, il est beaucoup plus usité. Il est improprement appelé *suc de réglisse*, puisqu'il n'y entre qu'un peu de réglisse en poudre. On doit le laisser fondre doucement dans la bouche, afin qu'il ait le temps d'humecter la poitrine en passant.

Suc *de réglisse de Blois*. On fait une forte décoction de réglisse dans laquelle on met fondre sur le feu beaucoup de gomme arabique concassée et un peu de sucre, on coule la liqueur, on en fait consommer l'humidité jusqu'à ce qu'elle soit en consistance requise pour en former des bâtons. On s'en sert comme du précédent.

Suc *de réglisse noir*. Prendre une livre et demie d'extrait de réglisse nouvellement fait, et d'une consistance un peu molle, une once de belle gomme arabique pulvérisée, dissoute dans de l'eau, passée par un tamis de crin et un peu épaissie, une once et demie de mucilage bien épais de gomme adragant tiré dans de l'eau rose, et une livre et demie de sucre fin en poudre; battre et incorporer le tout ensemble dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et former des bâtons ou des tablettes de la figure qu'on voudra; on les fera sécher à l'ombre.

Pour faire l'extrait de réglisse qui entre dans la composition du suc de réglisse noir, on ratisse et on concasse une bonne quantité de réglisse verte ou sèche, et l'ayant séparée par filamens, on la met dans une grande terrine, on verse dessus beaucoup d'eau chaude, on la laisse en digestion sur un petit feu sept à huit heures; on coule l'infusion avec expression, on remet tremper le marc dans de nouvelle eau chaude, et on

coule l'infusion comme ci-devant; on mêle les colatures ensemble, et l'on en fait évaporer l'humidité sur un feu modéré jusqu'à consistance d'extrait, et on le garde dans un pot. C'est le meilleur extrait de réglisse qu'on puisse faire ; mais il ne peut pas être gardé en forme de bâtons ni de pastilles, parce qu'il s'humecte trop facilement, et qu'il a un goût trop âcre.

Le suc de réglisse noir est bon pour le rhume, pour faciliter le crachat, pour adoucir les âcretés de la poitrine; on en laisse fondre un petit morceau dans la bouche.

Suc *contre le délire et la frénésie*. Partager en quatre doses huit onces de suc de trique-madame, à prendre, de six heures en six heures, dans du vin ou du bouillon, et continuer plusieurs jours.

Suc *contre la dyssenterie, le cours de ventre et le ténesme.* Piler une quantité suffisante de feuilles récentes de bouillon blanc, et exprimer deux onces de ce suc qu'on fera boullir un instant ; les mêler dans un bouillon gras à prendre deux fois par jour.

Suc *contre la gravelle*. Mêler dans quatre onces de vin blanc, pour prendre le matin à jeun pendant trois jours, deux onces de suc d'ortie-grièche dépuré.

Suc *contre les vers, les glaires et les viscosités de l'estomac*. Feuilles récentes d'absinthe, d'herbe-au-coq, de marrube blanc et de tanaisie, de chacune deux poignées; après les avoir hachées et broyées, en exprimer le suc au pressoir, mettre ce suc sur un feu modéré, pour en ôter le marc qui s'en sépare, et quand ce suc sera purifié, le faire évaporer jusqu'à consistance de miel épais ou d'extrait, dont la dose sera d'un demi-gros dans un verre de vin, le matin à jeun.

Suc *sudorifique pour la pleurésie* Piler une demi-poignée de feuilles de chardon-béni dans deux pintes et demie de bon vin, et faire prendre la colature au malade.

Suc *contre le pissement et le crachement de sang*. Des sucs clarifiés de lierre terrestre, de cerfeuil et de véronique, de chacun six onces ; sirop de lierre terrestre, une once : partager en six doses à prendre de quatre heures en quatre heures, dans le crachement ou pissement de sang, ou de pus, et pour déterger les ulcères internes.

Suc *contre le scorbut*. Racines de raifort sauvage ratissées, quatre onces ; feuilles récentes de cochléaria, de nummulaire et d'ortie, de chacune quatre poignées ; en exprimer le suc selon l'art, et le mêler avec du sucre pour en prendre quatre fois le jour à la dose de deux gros.

Suc *contre l'épilepsie.* Prendre pendant cinq jours, quatre onces chaque fois, du suc de caille-lait cueilli avant le lever du soleil.

Sucre (*Saccharum, sive mel arundinaceum*). Sel essentiel d'une espèce de roseau nommé *arundo saccharifera*, canne à sucre *ou* cannamelle, qui croît abondamment en plusieurs endroits des Indes, au Brésil, aux îles Antilles, en Amérique, etc. Le sucre reçoit différens noms des lieux d'où on l'apporte, et des façons différentes qu'on lui donne. On dit, par exemple, *sucre de Madère, sucre de Canarie, sucre de Saint-Thomas, sucre de Malthe, sucre de Valence, etc.* Le sucre est rafiné ou non raffiné, et candi. Le sucre non raffiné est celui qu'on dépure par une simple coction dans de l'eau, et qui se vend en pains ou en cassonade. Plus la cassonade est dépurée, plus elle est blanche. Lorsqu'on fond cette cassonade, pour la mettre dans des moules après l'avoir écumée, elle se congèle en sucre, et se purge de ses ordures par un trou qui est à la pointe et à la partie inférieure du moule.

Le sucre fin ou raffiné est celui qui a été écumé et dépuré dans une lessive faite d'eau et de chaux vive, et versé dans les moules percés comme ci-dessus, pour le mieux dépurer. Le sucre candi est celui qui a été réduit en forme de cristaux. Il y en a de blanc et de rouge; le blanc est tiré du sucre de Canarie, et le rouge du sucre de Saint-Thomas. Le meilleur sucre est celui de Madère; celui des Canaries suit, celui de Malthe vient après, et celui de Saint-Thomas est le dernier de tous. Plus le sucre est blanc, plus il est raffiné. Le sucre raffiné étant plus âcre, est par conséquent meilleur pour atténuer, inciser et déterger. Le sucre non raffiné, comme le plus doux, est meilleur pour radoucir, et par conséquent salutaire dans les affections du poumon, parce qu'on raffine ordinairement le sucre dans de l'eau, dans laquelle on a dissous de la chaux vive qui lui communique certaine acrimonie corrosive, fort ennemie des poumons et des parties internes.

L'usage du sucre est nuisible, parce qu'il est extrêmement fermentatif. Les hypocondriaques, par exemple, les scorbutiques, les cachectiques et les femmes sujettes à la suffocation de matrice, ne sauroient souffrir le sucre ni les choses sucrées qui excitent des effervescences soudaines dans ces sortes de sujets, des enflures à l'abdomen, des tranchées, des diarrhées, et d'autres affections semblables qui dépendent de l'effervescence des humeurs. Si on donne du sucre à une femme sujette à la suffocation de matrice, elle ne manquera

pas de tomber d'abord dans l'accès. C'est pour cela qu'il est dangereux d'ordonner trop de sirop de conserves, et d'autres remèdes où il entre du sucre, dans les fièvres intermittentes ou continues; et la plupart des riches meurent de la fièvre par l'abus qu'ils font de ces sortes de sirops sucrés qui aigrissent la fièvre, au lieu que les pauvres qui n'ont pas le moyen d'en acheter se contentent de simples décoctions et guérissent heureusement. Le sucre est sur-tout nuisible aux poumons, comme le démontre Garanzier dans son Traité de la phthisie anglaise, où il condamne la méthode d'ajouter le sucre aux décoctions pectorales, sur-tout dans la phthisie, parce qu'il rend les ulcères des poumons plus sordides, et dispose ce viscère à la consomption.

La liqueur ou sirop de sucre qui se prépare en brûlant de l'eau-de-vie dessus, qui le surnage d'un doigt, est un remède très-bon pour la toux, et pour agglutiner les plaies récentes, déterger et mondifier les ulcères. Quelques-uns font infuser dans l'eau-de-vie, avant de la brûler sur le sucre, des simples pectoraux, comme la racine d'aunée, les feuilles de marrube blanc, d'hysope, et autres semblables. Starizius dit que les Turcs ne font point d'autres remèdes pour guérir les plaies récentes, que de les bassiner avec du vin et de les saupoudrer de sucre. Mettre du sucre dans des moitiés d'œufs durcis d'où on aura tiré les jaunes, puis les mettre fondre à la cave, cette liqueur est salutaire pour la toux des petits enfans, et pour la rougeur des yeux.

Le sucre candi est pectoral, adoucissant, propre pour le rhume, pour la toux, pour exciter le crachat, le laissant fondre doucement dans la bouche; on doit le préférer au sucre commun pour ces maladies, parce qu'il est plus long-temps à se dissoudre dans la bouche, par conséquent il humecte plus lentement les conduits pour en détacher les flegmes et adoucir les âcretés qui tomberoient dans la trachée-artère et sur la poitrine.

Quand on fait cuire du sucre en grande quantité, et qu'il s'élève en bouillant, de manière à faire craindre qu'il passe par-dessus le vase et que le feu n'y prenne, il faut promptement diminuer le feu, et jeter dans le sirop quelques petits morceaux de beurre frais, et il s'abaisse aussitôt.

Les préparations de sucre en usage dans la médecine sont:

1.° Le *sucre rouge* ou la *chypre*. C'est une espèce de moscovade faite des sirops des sucres en pain; on l'ordonne à une once dans les lavemens, sur-tout aux enfans qu'on soupçonne avoir des vers.

2.° *Le sucre candi* qui est un sucre cristallisé qu'on emploie communément contre le rhume pour adoucir la toux, les âcretés de la gorge et de la poitrine.

3.° Le *sucre d'orge*. C'est du sucre dissous dans de l'eau d'orge ou dans l'eau simple ; lorsqu'il est très-cuit, on le forme en bâtons longs, de la grosseur du doigt.

4.° Le *sucre tors* appelé *pénides, épénides*, ou *alphaenix*. C'est du sucre cuit comme le précédent, et réduit en pâte, ou seul, ou avec l'amidon, qu'on forme ensuite en bâtons tortillés.

5.° Le *sucre rosat*, ainsi nommé parce qu'on emploie l'eau rose pour le dissoudre; lorsqu'il est bien cuit, on le met en grenailles ou en tablettes; on le préfère au sucre commun pour mettre dans du petit lait. Le sucre entre dans plusieurs compositions, tablettes, etc.

Sucs *ou* Jus; *manière de les tirer et de les conserver*. On pile ordinairement dans un mortier de marbre ou de pierre dure avec un pilon de bois, les herbes, les fleurs, les fruits et les semences dont on veut tirer le suc, puis on les met dans une toile forte, et on les exprime avec les mains, ou à la presse entre deux platines de fer, d'étain ou de bois ; on laisse après rasseoir ce suc pendant quelque temps, on l'expose plusieurs jours au soleil, puis on verse doucement et par inclination ce qui est le plus clair; si le suc n'est pas assez clair, et s'il est aqueux, on le passe par un blanchet ou par une chausse d'hypocras. Les sucs des herbes qui doivent être employés, ou qui doivent être clarifiés et cuits avec du sucre ou du miel, ou être mêlés et cuits parmi des onguens et des emplâtres, n'ont pas besoin de toutes ces précautions; mais les sucs vineux des fruits doivent être bien dépurés, car il faut les exposer auparavant au soleil, et les couler ensuite, afin que par cette chaleur et cette digestion, et par la colature, les parties grossières du suc soient séparées des parties pures.

Ces sucs doivent être passés par la chausse, ou pour mieux dire, par le papier gris, et ils peuvent être cuits parmi le sucre et le miel, ou être gardés dans des bouteilles qui en doivent être remplies, à la réserve de la hauteur d'un travers de doigt qu'il faut remplir d'huile d'amandes douces ou d'olive, pour empêcher que l'air ne les fasse corrompre. Il faut néanmoins avoir soin de bien boucher les bouteilles, et de les garder dans un lieu modérément frais ; lorsqu'on veut s'en servir, on ôte avec un peu de coton l'huile qui surnage, et on emploie le suc bien dépuré en rejetant les féces.

Les sucs de fleurs de roses et de pêcher demandent les mêmes précautions que les sucs vineux.

Il faut remarquer qu'on tire davantage de suc de la plante qu'on a pilée, en la laissant quelques heures en digestion, que si on l'exprime dès qu'elle est pilée, parce que dans la digestion le suc se détache, se raréfie, et devient moins visqueux. Il est plus difficile de tirer les sucs des plantes visqueuses; comme du pourpier, de la bourrache, de la buglose, que des autres. Il est bon de les faire chauffer avant de les exprimer, ou bien il faut les mettre toutes entières dans une bassine de cuivre étamée, sur un feu de charbon modéré, et les y tenir en les remuant de temps en temps, jusqu'à ce qu'on voie que quelque partie du suc s'est amassée au fond de la bassine; on doit alors séparer ce suc par inclination, remettre ensuite la bassine sur le feu, et continuer à remuer les herbes, et à séparer le suc de la même manière, jusqu'à ce qu'on en ait assez; par ce moyen on a un suc beaucoup plus pur qu'en pilant les herbes.

Plusieurs plantes sont naturellement si peu succulentes, qu'on est obligé de les arroser de quelque liqueur appropriée à leur vertu, lorsqu'on en veut tirer le suc; telles sont la petite centaurée, la verge d'or, la pervenche, l'armoise, l'euphraise, le lierre de terre, et plusieurs racines.

Nota. En tirant les sucs acides rouges, et particulièrement celui des grenades, on le doit faire dans des vaisseaux de verre, de faïence, ou de terre vernissée; il faut avoir les mains bien propres, et éviter sur toutes choses qu'aucun fer ne les touche, de peur d'obscurcir leur couleur. Le suc, et même le sirop de *kermès*, demandent les mêmes précautions; car ils s'obscurcissent en séjournant dans des vaisseaux de fer ou de cuivre.

Suie (*Fuligo*). Partie la plus légère des matières combustibles, élevée par la fumée, et condensée par le froid en substance grossière et noire. On doit choisir la suie la plus luisante, la plus noire, et la plus proche du foyer; et il ne seroit pas mal à propos d'avoir égard à la matière brûlée, dont la suie reçoit sa vertu médicale et son excellence. La suie est âcre et détersive, selon Ettmuller; elle est excellente dans les chutes, pour résoudre le sang grumelé; et prise intérieurement en substance au poids d'une drachme, elle est spécifique dans la suffocation de matrice, dans la colique, et dans la pleurésie qu'elle guérit très-promptement; la prise contre la pleurésie est d'une demi-drachme dans de l'eau de chardon-béni, ou dans un œuf frais à la coque, à la quantité de

deux pincées, telle qu'elle sort de la cheminée sans avoir été lavée.

Spécifique anti-pleurétique d'Horstius.

Laver plusieurs fois dans de l'eau de sureau de la suie pilée, puis l'ayant séchée, la mettre en poudre; la dose est d'une demi-drachme à une drachme. L'usage externe de la suie est bon contre les ulcères, sur-tout s'ils sont malins et cacoëthes; il se trouve chez les apothicaires un emplâtre appelé *emplâtre de suie*, très-recommandé pour appliquer sur les bubons et charbons pestilentiels, parce qu'il tire le venin, ramollit la tumeur, et les mène à une heureuse suppuration. La suie, mêlée avec du vinaigre, s'applique sur le pouls pour chasser les fièvres intermittentes. On emploie la suie dans les onguens pour la teigne et pour la gale invétérées. Le sel de suie, qui se tire de la tête morte après sa distillation, est d'une grande recommandation, soit en forme de sel, soit en forme d'huile ou de liqueur, ayant été fondu à la cave par défaillance, contre les cancers ulcérés, les ulcères invétérés, cacoëthes et incurables, les fistules, les loupes des jambes, et les autres ulcères phagédéniques qui se guérissent promptement en y appliquant cette liqueur seule, ou en la mêlant avec les onguens.

Sumac (*Rhus folio ulma*, Tourn. *Rhus coriaria*, Linn). Arbrisseau qui croît quelquefois à la hauteur d'un arbre; il aime les terrains pierreux. On se sert en médecine de ses feuilles, de ses fruits ou de ses semences qui viennent en grappes très-rouges. Le sumac est rafraîchissant, dessiccatif et astringent. On se sert de ses feuilles et de ses fruits, principalement en décoction, dans les cours de ventre, dyssenteries, flux d'hémorroïdes, pertes de sang des femmes, et gonorrhées. On met une poignée de feuilles, ou une demi-once des fruits qui sont plus efficaces, dans chaque pinte d'eau; d'après l'expérience de Chomel, on donne encore avec plus de succès, pour arrêter toutes espèces de flux de ventre, l'extrait de ces fruits ou grappes fait avec de l'eau, depuis deux gros jusqu'à une demi-once. On se sert encore des feuilles et des semences du sumac en forme de gargarisme dans le scorbut de la bouche, l'exulcération ou la pourriture des gencives, et pour raffermir les dents.

Suppositoires (*Suppositoria*). Médicamens solides à peu près de la longueur et de la grosseur du petit doigt, arrondis, et faits presque en pyramides. Ils ont été inventés pour la commodité des personnes qui ont de la répugnance, ou qui

ne peuvent pas facilement prendre des clystères, ou la maladie et la constitution ne le permettent pas ; car lorsqu'on ne désire que lâcher le ventre, et avoir quelques selles, un suppositoire introduit et gardé un peu de temps dans le fondement, pour irriter la faculté expulsive, en lâchant le ventre, donne du soulagement à ceux qui en ont besoin.

La matière ordinaire des suppositoires est le miel commun cuit en consistance solide, et qui puisse se casser étant refroidi ; on en fait de petits bâtons, en les roulant sur une platine huilée, tandis que le miel est encore chaud ; on ajoute quelquefois au miel commun du sel marin (*muriate de soude*), ou du sel gemme (*muriate de soude fossile*), ou de la coloquinte en poudre, ou quelque hière, ou quelque autre électuaire laxatif.

On se contente aussi quelquefois de suppositoires faits avec du savon coupé en petite pyramide, huilé ou frotté avec du beurre salé ; ou on trempe une plume d'oie qui n'a point été taillée, ou un morceau de bougie long comme le doigt dans du fiel de bœuf séché à la cheminée, détrempé avec environ le quart de vinaigre et un peu de sel, qu'on introduit dans le fondement.

Sureau (*Sambucus fructu in umbellâ nigro*, Tourn. *Sambucus vulgaris et nigra*, Linn. 385). Arbrisseau qui croît dans les lieux ombragés, les haies, les fossés et les vallons enfoncés. On se sert en médecine de ses fleurs, de ses baies qui sont noires dans leur maturité, de son écorce verte, de ses cimes et de ses éponges. Tout le sureau est chaud et dessiccatif, résolutif, et spécifique dans l'hydropisie.

Les fleurs sont discussives, émollientes, résolutives et anodines, appliquées extérieurement, et diaphoretiques, prises intérieurement. Cuites dans du lait, et appliquées avec la décoction, elles donnent un excellent cataplasme contre la goutte. Cuites dans de l'eau, et appliquées avec la décoction, elles sont merveilleuses contre l'érysipèle; et cette même décoction, prise intérieurement, est excellente dans le même mal pour exciter la sueur ; la décoction en est encore meilleure, si on la fait dans du petit lait, et elle convient au scorbut, parce qu'outre sa vertu diaphorétique, elle lâche médiocrement.

Les baies sont sudorifiques et alexipharmaques ; elles sont propres pour la dyssenterie, prises intérieurement. On en fait un rob, et on en tire le suc qu'on incorpore avec de la farine de seigle, dont on forme de petits pains ou des rotules qu'on met cuire au four, en sorte qu'on les puisse mettre en poudre ; on la donne dans cette maladie avec grand succès

depuis une demi-drachme jusqu'a deux drachmes ; on en trouvera la préparation parmi les trochisques.

La seconde écorce verte purge les humeurs séreuses des hydropiques et des scorbutiques, prise en infusion ou en décoction ; celle qu'on tire de sa racine est estimée la meilleure ; elle évacue aussi les sérosités de la masse du sang qui produisent la gale. Le suc exprimé de cette écorce, pris depuis une once jusqu'à une once et demie dans un véhicule approprié, purge spécifiquement les eaux des hydropiques. Le sirop, préparé avec le même suc, possède les mêmes vertus. L'huile dans laquelle on a fait infuser ou bouillir cette écorce, est un excellent remède contre les brûlures, la goutte et les inflammations ; elle entre dans plusieurs bons onguens que l'on prépare pour ces maux.

Les bourgeons ou boutons de sureau purgent violemment par haut et par bas ; on en peut manger en salade dans cette intention.

L'éponge qui croît sur le sureau, appelée vulgairement *oreille de Judas*, guérit les maladies des yeux ; on la met tremper dans une eau appropriée pour l'appliquer. Quelques médecins font boire l'infusion de cette éponge dans du vin blanc, pour guérir l'hydropisie. L'infusion de la même éponge est très-propre aux maux de gorge, à l'esquinancie, et aux autres inflammations de cette partie ; on la met macérer dans du vinaigre, on s'en gargarise la gorge. Ces éponges sont très-petites, mais infusées dans quelque liqueur, elles deviennent prodigieusement grosses et molles ; l'eau de leur infusion est spécifique, tant intérieurement qu'extérieurement, contre toutes les tumeurs de la gorge ; et Freitagius convient avec tous les auteurs, qu'il n'y a point de remède plus précieux. Lorsque les petits enfans ont une apostème sous la langue, qu'on appelle *ranule*, on fait infuser de ces éponges dans leur boisson pour les guérir ; la même infusion est pareillement bonne contre l'épilepsie des enfans.

D'après Blochurizius, la moëlle qui se trouve dans le milieu des branches, hachée et avalée, pousse l'urine et les sables des reins, et guérit souvent la néphrétique et l'hydropisie ascite.

T

Tabac, *ou* Nicotiane (*Nicotiana*, Tourn.). Plante originaire de l'Amérique, mais qui croît aisément en France. Il y a trois espèces principales de tabac, savoir : le mâle qui est à feuilles larges et à feuilles étroites (*nicotiana tabacum*, Linn. 258), et la femelle qui a les feuilles presque rondes, et les fleurs d'un jaune verdâtre (*nicotiana rustica*, Linn. 258), au lieu que celles du mâle sont de couleur purpurine et plus longues, et qu'il a des tiges beaucoup plus hautes que la femelle. Toutes les trois espèces sont d'usage, mais néanmoins on se sert plus communément du mâle, tant intérieurement qu'extérieurement ; car la femelle ne sert qu'à l'extérieur, et lors seulement qu'on la spécifie ; au lieu que quand on parle du tabac simplement, on entend les deux espèces du mâle dont on se sert à faire le tabac en corde et en poudre. Les feuilles de tabac sont chaudes et dessiccatives en plus haut degré étant sèches, que fraîches ; abstersives, incisives, résolutives, avec un peu d'astriction ; elles résistent à la corruption, font éternuer, cracher et vomir ; elles sont anodines, très-vulnéraires, et usitées le plus souvent extérieurement ; car les feuilles vertes du tabac mâle, pilées et appliquées, jus et marc, sont bonnes à toutes plaies, ulcères, écrouelles, gangrène, *noli me tangere*, gale ouverte, teignes, dartres, contusions même invétérées, piqûre de vive, rougeurs du visage, piqûres venimeuses et brûlures.

Les feuilles du tabac, séchées et mises en poudre, ou celui qui est en corde, étant râpé et pris par le nez, excitent l'éternuement, et procurent une abondante évacuation de sérosités, sur-tout à ceux qui n'en ont pas contracté l'habitude. On mâche aussi les feuilles de cette plante séchées et mises en corde, lesquelles, par le sel âcre et piquant qui domine en elles, expriment des glandes du palais et de la bouche une quantité de salive assez considérable pour décharger le cerveau d'une lymphe dont la trop grande quantité ou la mauvaise qualité causent de dangereuses maladies ; ainsi le tabac, pris par le nez, mâché ou fumé, est excellent pour prévenir l'apoplexie, la paralysie, les catarres, les fluxions, la migraine et le rhumatisme.

On peut même assurer, d'après une longue expérience, que le tabac mâché rectifie les digestions, et donne au chyle

plus de fluidité. La salive devenue plus savonneuse par le mélange du tabac, en tombant dans l'estomac, en s'insinuant dans les glandes des intestins, y divise la viscosité de la lymphe, l'atténue ; et on a souvent vu des commencemens d'obstructions dans les glandes du mésentère, entièrement guéris par l'usage du tabac mâché.

Le tabac mâché a encore sur le tabac fumé l'avantage de ne point donner de mauvais goût à la bouche, de ne point gâter les dents, et de réveiller l'appétit.

L'usage du tabac en fumée est assez connu ; en outre des vertus dont on vient de parler, il est assoupissant et anodin, puisqu'il calme les douleurs les plus aiguës du mal de dents, et qu'il procure le sommeil par une espèce d'ivresse. Si le tabac, pris avec modération et avec sagesse, est un remède capable de guérir de grandes maladies, l'excès est d'une conséquence infinie ; car il est constant qu'il affoiblit la mémoire, qu'il cause des tremblemens par les irritations qu'il excite dans les nerfs de ceux qui en prennent sans mesure, et qu'il consomme en eux cette lymphe douce qui sert de uourriture aux parties ; c'est pour cela qu'il les maigrit et les conduit à un desséchement mortel, particulièrement ceux qui sont maigres, et dont le tempéramment est vif et bilieux. Le séjour habituel dans un lieu rempli de tabac en corde maigrit considérablement.

Le tabac en poudre, sur-tout celui d'Espagne, peut être dangereux à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Une personne en ayant inconsidérément pris par le nez une trop forte dose, tomba dans le moment en défaillance, avec une sueur froide et des accidens qui firent craindre pour sa vie. Si le tabac aide à supporter la faim, il ne faut pas pour cela le regarder comme une plante capable de nourrir, mais plutôt comme une espèce de remède irritant qui ranime les fibres nerveuses dont le mouvement ne contribue pas peu à la digestion, et cela par la salive qui coule du palais dans l'œsophage, et de-là dans l'estomac de ceux qui ont perpétuellement la pipe à la bouche. Fumer le soir empêche d'uriner la nuit.

Le tabac est un puissant vomitif et un purgatif des plus violens. Diermerbroeck a vu des personnes guéries de la dyssenterie, après avoir beaucoup vomi par l'infusion du tabac ; l'épreuve de ce remède paroît délicate, à moins qu'on n'ait à traiter des corps vigoureux et remplis de mauvaise nourriture. La décoction légère d'une once de tabac en corde, coupé par morceaux dans une chopine d'eau, prise en lavement dans les affections soporeuses, fait souvent plus d'effet que

les purgatifs les plus âcres, mais il faut en user avec discrétion, car des malades ayant pris un semblable lavement, après être revenus de ces espèces d'assoupissemens léthargiques, et avoir recouvré le sentiment et la connoissance, sont tombés dans des convulsions accompagnées de vomissemens, de sueurs froides, d'un pouls foible et frémissant, et autres accidens, quoiqu'ils eussent rendu ce remède aussitôt après l'avoir reçu; et s'ils n'avoient été promptement secourus par l'eau tiède et l'huile d'amandes douces prises par haut et par bas, ils auroient peut-être péri malheureusement. La fumée du tabac corrige le mauvais air, et Diermerbroeck le recommande pour la peste.

Les feuilles fraîches du tabac ont des vertus différentes de celles qui sont sèches, car elles sont vulnéraires et détersives; étant appliquées sur les ulcères et sur les vieilles plaies, elles les nettoient et les conduisent à une heureuse cicatrice. Elles sont contraires aux poux, et principalement aux puces qu'elles tuent. On les écrase et on les fait macérer dans du vin, ou infuser ou bouillir dans de l'huile; elles sont aussi très-résolutives, et on en fait un emplâtre qu'on applique sur les tumeurs avec succès. Cette huile guérit la teigne des enfans, mais il faut les purger souvent. On rase la tête et on la frotte d'huile de tabac. Les feuilles de nicotiane entrent dans l'eau d'arquebusade ou vulnéraire, dans le baume tranquille, dans l'onguent de nicotiane de Joubert, et dans l'onguent splénique de Bauderon.

Tablettes (*Tabella medica, seu lamella medica*). Electuaire solide, ou composition de quelques drogues réduites à sec, qu'on taille en forme de petites tablettes carrées. On dissout dans du sucre des poudres, des condits, des confections de fruits pilés, des huiles, des sels et des esprits dont on fait des tablettes, comme celles du jus de réglisse pour le rhume.

Tablettes *de guimauve*. On fait bouillir dans de l'eau des racines de guimauve bien nettes jusqu'à ce qu'elles soient molles; on les sépare de leur décoction, on les écrase dans un mortier de marbre, on les passe par un tamis renversé pour en avoir la pulpe; on fait cuire dix-huit onces de sucre fin dans six ou sept onces d'eau-rose, jusqu'à cousistance d'électuaire solide; on y mêle alors hors du feu quatre onces de pulpe de guimauve avec un bistortier, on remet la bassine sur un très-petit feu pour faire dessécher la matière, l'agitant toujours, et quand elle a une consistance raisonnable,

on la jette sur un papier huilé d'huile d'amandes douces, ou on l'étend avec un bistortier, et on la coupe en tablettes.

On peut faire un sirop de guimauve de cette décoction avec poids égal de sucre.

On peut encore faire des tablettes de guimauve sans feu avec le sucre pulvérisé qu'on réduit en pâte dans un mortier de marbre, et une suffisante quantité de pulpe de racines de guimauve, dont on forme des pastilles ou des rotules, et on les fait sécher.

Les tablettes de guimauve sont propres pour adoucir et émousser les âcretés de la toux, pour épaissir les sérosités qui tombent sur la poitrine, pour faire cracher. On en met fondre une tablette dans la bouche.

Tablettes *de sucre rosat.* Mettre trois quarterons de sucre grossièrement pulvérisé dans une bassine avec un quarteron d'eau rose, le faire cuire à petit feu jusqu'à consistance d'électuaire solide, le retirer du feu, et quand il est à demi-refroidi, le verser sur un marbre où on a épandu de l'amidon en poudre subtile; on étend la matière en levant le marbre de côté et d'autre, puis on la coupe en tablettes.

Elles sont propres pour déterger et pour adoucir la poitrine, pour exciter le crachat, pour fortifier le cœur. La dose est depuis une drachme jusqu'à six.

Quand on veut faire du sucre rosat pour mêler dans le lait qu'on fait prendre aux malades, il suffit de mettre du sucre en poudre dans un plat de terre vernissé, de l'arroser plusieurs fois d'eau rose, et de le faire sécher à chaque fois sur un peu de feu, en le remuant continuellement avec un bistortier.

Tablettes *de tussilage.* Piler dans un mortier de marbre des feuilles de pas-d'âne cueillies dans leur vigueur, en tirer le suc à la presse, le dépurer en lui faisant faire un bouillon, et le passer par un blanchet; dissoudre sur le feu deux parties de sucre blanc dans une partie de ce suc dépuré, et le faire cuire en consistance solide; retirer alors la matière du feu, et quand elle est à demi-refroidie, la verser sur un marbre où on aura répandu de l'amidon en poudre subtile; elle se condense en s'étendant, on la coupe en tablettes qu'on garde dans une boîte, en lieu sec.

Elles sont propres pour adoucir les âcretés de la poitrine, et pour exciter le crachat; on en met fondre une tablette dans la bouche.

Tablettes *diurétiques.* Racines d'arrête-bœuf, de chardon-roland, de fenouil, de petit houx et de persil, de chaque une demi-once; des semences de grandes bardane et de gré-

mil, de chaque deux drachmes : faire la décoction de tous ces simples dans une livre et demie d'eau de raifort; couler ensuite et faire cuire la colature avec six onces de bon sucre, pour en former des tablettes du poids de deux drachmes.

Les graveleux, et ceux qui sont sujets à des difficultés d'uriner, peuvent user avantageusemeut de ces tablettes et en prendre une ou deux à la fois le matin à jeun, et eu continuer l'usage.

Tablettes *pectorales de Gendron.* On fait bouillir douze onces d'orge entière dans une suffisante quantité d'eau, jusqu'à ce qu'elle soit crevée, alors on ajoute dans la décoction quatre onces de raisins mondés de leurs pépins, trois onces de réglisse ratissée et concassée, une once de semences d'anis, et quatorze clous de girofle concassés; quand le tout est suffisamment cuit, on coule la décoctiou avec forte expression; on fait cuire à petit feu dans la colature une livre et demie de sucre blanc, jusqu'à consistance d'électuaire solide, et on remue la matière continuellement avec une spatule de bois; dès qu'elle commence à s'épaissir, de peur qu'elle ne s'attache au fond de la bassine, on la verse sur un marbre, ou sur un papier oint d'huile d'amandes douces, et on l'étend avec un bistortier aussi huilé, puis on la coupe en tablettes qu'on garde dans une boîte en lieu sec.

Elles sont propres pour faire mûrir le rhume, pour adoucir l'âcreté des sérosités qui tombent du cerveau, et pour exciter le crachat. La dose est depuis une drachme jusqu'à une demi-once.

Quand on use de ces tablettes, il est bon de les laisser dissoudre doucement dans la bouche, afin que leur mucilage arrose et humecte insensiblement les conduits qui vont à la poitrine.

Nota. Ces tablettes sont difficiles à faire par la grande quantité de mucilage que donne l'orge crevée; car ce mucilage s'épaississant par la cuisson, s'attache facilement à la bassine et se brûle, si le feu est un peu trop fort, ou si on n'agite pas la matière continuellement.

Tablettes *pectorales pour la toux.* Une once de pulpe de racines de guimauve, iris de Florence en poudre, de réglisse ratissée, de chaque deux drachmes; fleurs de soufre (*soufre sublimé*), deux scrupules; fleurs de benjoin, un scrupule; bon sucre, huit onces; et former ces tablettes avec du mucilage de gomme adragant.

Elles soulagent beaucoup ceux qui ont la toux; on en prend

la moitié d'une à la fois, loin des repas, à toute heure du jour ou de la nuit lorsqu'on est pressé de la toux.

Autre. Racines de guimauve cuites dans de l'eau d'orge, trois onces; sucre blanc, suffisante quantité: faire cuire, selon l'art, dans de l'eau d'orge, jusqu'à ce que le mélange ait acquis une juste consistance pour faire des tablettes qui doivent peser un gros, dont on tiendra une dans la bouche pendant la toux violente.

Autre contre l'asthme et la toux. Faire cuire dans de l'eau d'orge, avec suffisante quantité de sucre blanc, jusqu'à ce que le tout soit assez épais pour faire des tablettes du poids d'un gros, quatre onces de pulpe de racines de polypode et de guimauve bouillies dans la décoction de grande consoude.

Tablettes *pour les hernies* ou *descentes*. Racines de grande consoude, une once; roses sèches mondées de leurs onglets, bon mastic, corail rouge préparé, sang-dragon, de chaque deux drachmes; sucre candi, douze onces; faire une poudre du tout, et l'incorporer avec du mucilage de gomme adragant, pour en former des tablettes du poids de deux drachmes.

On les recommande beaucoup pour fortifier les parties de ceux qui sont sujets à des descentes, pourvu qu'ils se servent de bandages nécessaires. On en peut prendre une à la fois à toute heure, loin des repas, et en continuer l'usage.

Tablettes *pour tuer les vers*. De bonne rhubarbe, des semences mondées de citron, de pourpier, de choux, de genêt, et de poudre à vers, de chaque trois gros; deux gros de mercure doux (*muriate mercuriel doux*), et une livre de sucre royal; réduire le tout en poudre subtile, et l'incorporer avec du mucilage de gomme adragant tirée avec de l'eau de fleurs d'oranger, dont on fait des tablettes du poids d'environ une drachme; on les met sécher à l'ombre.

On en donne une ou deux aux enfans le matin à jeun, et trois ou quatre à la fois aux personnes plus avancées en âge. Elles font mourir les vers de l'estomac et des intestins; on peut les prendre en toutes saisons.

Tablettes *vomitives*. Tartre émétique (*tartre de potasse antimonié*), réglisse ratissée, amidon, de chaque deux onces; sucre blanc, six onces; pulvériser subtilement les ingrédiens, les mêler exactement ensemble dans un mortier de marbre, les incorporer avec ce qu'il faut de mucilage de gomme adragant, pour en faire une pâte solide, et battre long-temps avec un pilon de bois, puis en former de petites tablettes ou rotules du poids d'une demi-drachme.

Elles purgent doucement par le vomissement, et quelquefois par les selles. La dose est depuis une tablette jusqu'à deux ; si le remède excitoit un vomissement un peu trop violent, il faut donner au malade quelques cuillerées de bouillon gras ou d'huile d'amandes douces.

TAMARINS (*Tamarindi*). Espèce de pruneaux qu'on appelle *dattes acides*, qui viennent sur un arbre grand comme le frêne ; il croît en plusieurs lieux des Indes, en Cambaïa, en Guzarate, au Sénégal, etc. Les Indiens séparent les tamarins de leur écorce, après les avoir fait sécher, et les envoient entassés en masse les uns sur les autres. Il faut les choisir récens, en pâte assez dure, moëlleux, noirs, d'un goût aigrelet agréable, d'une odeur vineuse, qu'ils n'aient point été encavés ; on connoîtroit s'ils avoient été gardés à la cave par leur consistance trop liquide, par une odeur qu'ils auroient prises, et par leurs semences qui se seroient gonflées. Ils sont détersifs, légèrement laxatifs et astringens ; ils calment par leur acidité le trop grand mouvement des humeurs, ils modèrent la fièvre, ils rafraîchissent, ils désaltèrent, ils purgent doucement la bile et les humeurs recuites. La dose est depuis une demi-once jusqu'à une once, et en décoction depuis deux onces jusqu'à trois.

La décoction de tamarins est un remède souverain contre les fièvres tierces, en forme de potion ou de julep, et même dans les fièvres malignes ; quand il faut lâcher le ventre, pour lors on peut les dissoudre dans du petit-lait. La dose est d'une once de tamarins ou six drachmes de pulpe qu'on fait cuire dans du petit-lait ; on en fait avaler la colature. Il n'est point de meilleur laxatif dans les fièvres ardentes, tierces et malignes.

Les tamarins entrent dans les mêmes électuaires que la casse ; ils donnent le nom à l'électuaire de tamarins d'Horstius ; ils entrent aussi dans l'électuaire hydragogue de François Sylvius, dont la dose est d'une demi-once.

TAMARIS (*Tamariscus gallica*, Linn. 386). Arbre de moyenne hauteur, qui croît principalement dans les pays chauds, proche des rivières et autres lieux humides. Sa racine, son bois et son écorce, sont en usage pour faire vider les urines, pour l'hydropisie, les opilations du foie, de la rate et des autres viscères ; on les emploie dans les apozèmes, tisanes et bouillons apéritifs, une once pour chaque pinte de liqueur qu'on fait réduire à deux tiers. L'extrait de l'écorce fait avec du vin blanc ou de l'eau-de-vie, est un puissant apéritif ; on en prend depuis une drachme jusqu'à deux. Son sel fixe est

d'un usage très-familier dans les bouillons, depuis douze grains jusqu'à vingt pour chaque prise.

L'écorce de la racine est la partie la plus usitée ; elle est chaude et dessiccative, atténuante, apéritive, abstersive, astringente, diurétique et splénique ; elle remédie efficacement aux affections de la rate aussi bien que l'écorce de frêne, et on a coutume de les ordonner conjointement pour rétablir les fonctions de ce viscère. On assure que l'habitude de boire dans une tasse de tamaris, est un préservatif et même un curatif pour tous les maux de rate.

On prend ordinairement six onces d'écorce du bois de tamaris et de la racine de frêne ou de tamaris qu'on fait cuire dans six pintes d'eau jusqu'à la consomption de la moitié ; et cette décoction, bue seule ou avec du vin, est fort estimée contre les affections catarreuses, la goutte et l'hydropisie ; mais il faut avoir soin que le ventre demeure libre. Le tamaris a les vertus du frêne, excepté la faculté vulnéraire.

Tanaise, *ou* Tanaisie (*Tanacetum vulgare luteum*, Tourn. Linn. 1184). Plante qui a une odeur forte, désagréable, et d'un goût amer ; elle croît le long des chemins, dans les champs, proche les haies et dans les jardins. Elle est chaude, dessiccative, incisive, discussive, vulnéraire, utérine et néphrétique. Son principal usage est contre les vers, les tranchées du ventre, le calcul, contre les vents, et contre les pâles couleurs.

D'après Césalpin, les feuilles et les fleurs de tanaisie s'emploient en infusion, en décoction et en substance. Leur suc se donne à deux gros avec l'eau de plantain dans les fièvres intermittentes, et leur infusion dans le vin provoque les mois. La tanaisie est en outre apéritive, hystérique et céphalique ; elle corrige les rapports aigres et fortifie l'estomac ; elle emporte les obstructions, et nettoie les conduits de l'urine ; elle est utile dans l'hydropisie, dans la jaunisse et dans les pâles couleurs. Quelques-uns estiment la conserve de ses fleurs bonne pour les vertiges et pour l'épilepsie. Ses feuilles fraîches, pilées et appliquées sur le nombril, préviennent l'avortement.

Le suc de tanaisie est très-bon pour la gerçure des mains, pour les dartres et pour la teigne. Pour le rhumatisme, il faut distiller les tendrons de tanaisie avec de l'eau-de-vie ; l'esprit qu'on en tire est pénétrant, et l'on en bassine les parties affligées ; ce même esprit est bon pour les hydropiques, et la décoction de toute la plante, mêlée avec de la lie de vin et du jus d'hièble, est excellente pour bassiner leurs

jambes. On fait boire en même temps aux malades trois ou quatre onces du suc de tanaisie, ou bien plusieurs verres de l'infusion, faite en versant une pinte d'eau bouillante sur deux petites poignées de la plante, feuilles, fleurs et graines. Cette boisson est utile dans les fièvres malignes et dans les maladies du bas-ventre.

La tanaisie est utile dans les foulures et les entorses ; on en pile les feuilles, et on y mêle du beurre frais, puis on les applique en cataplasme sur la partie affligée ; elle entre dans le baume tranquille.

Tarc, *ou* Goudron. Il est employé ordinairement pour goudronner les navires, c'est pourquoi on l'appelle *pix navalis.* Le goudron est détersif, résolutif, dessiccatif ; on s'en sert pour guérir les dartres, pour les plaies des chevaux, et pour la gale des moutons.

Tartre (*Tartarum*). Matière dure, pierreuse ou croûteuse qu'on trouve attachée contre les parois intérieurs des tonneaux de vin. Il y a deux espèces de tartre, un appelé *tartre blanc* qui se tire du vin blanc, et l'autre *tartre rouge* qui se tire du vin rouge ; le blanc est plus pur que le rouge. Il faut en choisir les morceaux assez épais, pesans, faciles à casser, de couleur grise-blanchâtre ou cendrée, nets, cristallins et brillans en dedans, d'un goût aigrelet agréable. Le tartre rouge se sépare en gros morceaux épais ; ils doivent être nets, secs, rougeâtres, pesans : il a le même goût que le blanc, et on en tire les mêmes principes. Tous les tartres de vin sont apéritifs et un peu laxatifs, ils lèvent les obstructions, ils excitent l'urine, ils calment la fièvre, ils dissolvent les glandes.

On n'emploie guère le tartre rouge intérieurement, mais on se sert souvent du tartre blanc et du cristal de tartre (*tartrite acidule de potasse*). La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à trois drachmes. La crême de tartre atténue, incise, déterge les humeurs crasses, pituiteuses et mélancoliques ; son usage est très-fréquent dans les obstructions du mésentère, du foie, de la rate et des reins, et dans les fièvres intermittentes. La dose est d'une drachme dans un bouillon ou autre liqueur. Pour faire l'huile de tartre par défaillance (*potasse mélangée de carbonate de potasse en déliquescence*), on met du tartre calciné à la cave dans un petit sac de drap ou de toile qu'on suspend, on met un vaisseau dessous, pour en recevoir la liqueur qui en distillera ; ou on dissout dans de l'eau le tartre calciné, filtré et coagulé ; c'est un très-bon remède contre les dartres, les ulcères, la teigne, la gale et les autres affections semblables.

TEINTURE (*Colorum extractio*). Extraction ou séparation qu'on fait de la couleur d'un ou de plusieurs mixtes, et impression qu'elle fait dans quelque liqueur ou menstrue propre, qui emporte une portion de leur plus pure substance; car elle quitte son propre corps en se dissolvant, et s'unit aux menstrues, pour leur communiquer sa couleur et ses vertus.

TEINTURE *de fleurs de millepertuis*. Mettre une chopine de bonne eau-de-vie dans une bouteille de verre double avec deux fortes poignées de fleurs ou boutons de millepertuis, la bien boucher et l'exposer au soleil, ou dans un lieu chaud pendant cinq ou six jours ou plus long-temps; passer le tout par un linge avec forte expression, puis mettre dans la colature de nouvelles fleurs ou boutons de millepertuis, réitérer l'insolation et l'expression jusqu'à trois fois, et garder la liqueur après la troisième expression, dans une bouteille de verre double bien bouchée.

Elle est bonne pour la colique; on en avale une ou deux cuillerées dans la douleur. Elle est bonne aussi pour les plaies et les ulcères, tant internes qu'externes; et lorsqu'on a quelque plaie ou ulcère où il y a de la chair morte ou baveuse, il ne faut que tremper de la charpie dans cette liqueur, qu'on applique dessus, et en peu de temps elle les nettoie et les guérit. Pour les rhumatismes, la sciatique et les humeurs froides, il les faut frotter de cette teinture, après y avoir fait dissoudre un peu de camphre.

TEINTURE *de roses*. Mettre infuser dans trois livres d'eau rose ou de fontaine tiède, une once de roses rouges sèches, y ajouter deux drachmes d'esprit de vitriol (*acide sulfurique étendu d'eau*) ou de soufre; exprimer et filtrer le tout s'il est nécessaire.

TEINTURE *de roses astringente*. Mettre une demi-once de belles roses rouges sèches dans un pot de faïence ou de terre vernissé, verser dessus trois demi-setiers d'eau bouillante, couvrir le pot, et après une heure d'infusion, le découvrir, et verser goutte à goutte dans la liqueur une demi-drachme d'esprit de vitriol (*acide sulfurique étendu d'eau*), en même temps elle prendra une belle couleur rouge. On remet le couvercle sur le pot, et on laisse la matière encore trois heures en infusion, puis on la coule; on y peut mêler du sucre ou du sirop de roses sèches, pour la rendre plus agréable.

Si on met infuser les roses dans une décoction de raclure de corne de cerf, faite dans de l'eau ferrée, elle sera plus astringente. On peut aussi y ajouter des balaustes, ou de l'écorce de grenade. Au défaut de roses sèches qui sont plus astringentes, on peut se servir de roses récentes. Cette tein-

ture ne peut être conservée qu'un jour ou deux en été, et deux ou trois en hiver.

Elle est propre pour arrêter les diarrhées, la dyssenterie, le crachement de sang et les autres hémorragies. On la prend comme la tisane, un verre chaque fois.

TEINTURE *thériacale*. On peut tirer la teinture de quatre ou cinq onces de thériaque, en les mettant tremper pendant quelque jours dans douze ou quinze onces d'esprit-de-vin (*alcohol*), puis on filtre la liqueur. La dose de cette teinture est depuis un scrupule jusqu'à deux drachmes.

TEINTURE *martiale contre le carreau des enfans*. Mettre dans un grand vaisseau de fer ou de terre, trois onces de limaille de fer bien nette, et une demi-livre de tartre blanc en poudre, et en faire une pâte en mouillant le mélange, qu'on laissera vingt-quatre heures dans cet état. On y verse ensuite quatre pintes d'eau de pluie, et on fait bouillir le tout pendant douze ou quinze heures, en remuant de temps en temps la matière avec une spatule de fer, en y ajoutant encore de l'eau bouillante à mesure qu'il s'en consomme.

Retirer ensuite la liqueur, et attendre que tout ce qu'il y a de grossier tombe au fond. On la verse à clair, on la filtre et on la fait évaporer dans une terrine de grès au feu de sable, jusqu'à consistance de sirop. Enfin, lorsque cette teinture est refroidie, on y mêle une demi-once d'esprit-de vin (*alcohol*) rectifié, pour empêcher cette teinture de moisir et de se décomposer.

La dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros pour les enfans, et depuis un gros jusqu'à deux pour les adultes. On prend cette teinture dans une ou deux cuillerées de bouillon gras léger, ou boit par dessus une tasse du même bouillon.

TENCHE, *ou* Tanche (*Cyprinus tinca*, Linn.) Poisson d'eau douce très-connu, qui naît dans les eaux marécageuses. La tanche fendue, et appliquée entière sur les pouls et aux plantes des pieds, diminue la chaleur de la fièvre, et détourne le venin pestilentiel; on en applique aussi contre les douleurs de tête et de la goutte sur les parties affligées. La vertu de la tanche est célèbre pour la cure de la jaunisse ; on l'applique de différentes manières : les uns la mettent sur le nombril, et l'y laissent jusqu'à ce qu'elle meure ; les autres sur la plante des pieds, d'autres sur la rate ; mais la meilleure manière est de l'appliquer sur la région du foie, et de l'y laisser toute la nuit ; le matin on trouve le poisson jaune et enflé du côté qu'il a été appliqué, et le mal est guéri radicalement. Mœbius assure que ce remède lui a bien réussi toutes les fois qu'il l'a appliqué sur le nombril ou sur le foie. Le fiel est re-

commandé contre les affections des oreilles. La pierre qui se trouve dans la tête a les mêmes vertus que celle de la tête de carpe.

Térébenthine (*Terebenthina*). Résine liquide, ou liqueur visqueuse, gluante, résineuse, huileuse, claire, transparente, ayant la consistance et la qualité des baumes naturels. On emploie dans la médecine deux sortes de térébenthine; la première est appelée *térébenthine de Chio*, parce qu'elle coule par des incisions qu'on fait au tronc et aux grosses branches du térébinthe qui croît dans cette île; c'est la plus estimée, la plus chère, mais elle est rare; sa consistance est épaisse et assez dure. On doit la choisir nette, transparente, de couleur blanche-verdâtre, ayant peu d'odeur, d'un goût presque insipide. On l'emploie dans la thériaque; on la substitue à la térébenthine de Chypre, parce qu'on n'en apporte point de ce pays.

La seconde espèce de térébenthine est appelé *térébenthine claire*, qui est beaucoup plus liquide, plus belle et plus odorante que la précédente; elle sort sans incision et par incision du térébinthe, du mélèze, du pin, du sapin et de quelques autres arbres qui croissent dans les pays chauds. Celle dont nous nous servons est apportée du midi de la France.

La térébenthine qui sort sans incision est appelée *bijon;* c'est une espèce de baume qui a une consistance, une couleur et des vertus approchantes de celles du baume blanc du Pérou, mais parce qu'elle naît proche de nous, et qu'elle est assez commune, on n'en fait pas beaucoup de cas.

La térébenthine qui sort par incision est appelée vulgairement *térébenthine de Venise,* quoiqu'elle n'en vienne point, mais on en apportoit autrefois de ce pays, elle est la plus en usage dans la médecine. Il faut la choisir nette, claire, belle, blanche, transparente, de consistance de sirop épais, d'une odeur forte et assez désagréable, d'un goût amer.

Les térébenthines sont fort apéritives, propres pour la pierre, pour la colique néphrétique, pour les ulcères des reins et de la vessie, pour les rétentions d'urine et pour la goutte. On en prend par la bouche, et l'on en mêle dans les lavemens; la dose par la bouche est depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme dans du pain à chanter, ou dans un jaune d'œuf; elle donne à l'urine une odeur de violette, et elle excite quelquefois des douleurs de tête: on en met deux ou trois drachmes dans un lavement.

Ettmuller dit que l'usage externe de la térébenthine est un vulnéraire excellent: il n'est guère d'emplâtre ni d'onguent où elle n'entre, et pour cet usage, la térébenthine vulgaire

est même plus usitée que celle de Venise. Elle guérit promptement les plaies, quand on ne feroit que la fondre et l'appliquer seule dessus.

Terre sigillée ou scellée (*Terra sigillita*). Espèce de bol ou terre graisseuse, argileuse, séche, tendre, friable, jaune, ou blanche rougeâtre, insipide ou astringente au goût. On la prenoit autrefois dans l'île de Lemnos, mais il en vient présentement de Constantinople, d'Allemagne et de France, formée ordinairement en petits pains, gros comme le pouce, arrondis d'un côté, et aplatis de l'autre par un cachet gravé de quelques armes ou certaine figure que les princes des lieux où on les prend y font mettre; c'est pourquoi on l'a nommée *terre sigillée* ou *scellée*.

On doit la choisir douce au toucher, friable, de couleur blanche-rougeâtre, qui s'attache à la langue et s'y suspend. La terre sigillée est dessiccative, astringente, alexipharmaque, résolutive, elle dilate le sang et pousse les sueurs. Son principal usage est dans la fièvre maligne, la peste, la diarrhée, la dyssenterie, les morsures des bêtes venimeuses, les hémorragies, les gonorrhées, les fleurs blanches et le vomissement. La dose est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules. On s'en sert aussi extérieurement pour arrêter le sang, pour dessécher les plaies, pour mondifier les plaies empoisonnées et les piqûres de bêtes venimeuses, pour purifier et consolider les ulcères chancreux et malins.

La terre de Vétéravie approche des vertus de celle de Lemnos, n'étant ni moins sudorifique, ni moins astringente; à l'égard de l'axonge du soleil (la terre stigienne), l'expérience a prouvé qu'étant donnée crue comme elle sort de la mine, elle guérissoit l'épilepsie et les philtres; la prise est d'une demi-drachme jusqu'à deux drachmes.

Thalitron (*Sysimbrium sophia*, Linn. 922, *et annuum*, *absinthi minoris folio*, Tourn. 206). Plante qui croît haute d'un pied et demi, branchue en forme de petit arbre, dont les feuilles blanchâtres sont découpées très-menu, et qui porte une graine rougeâtre fort déliée, enfermée dans de petites gousses; elle croît dans les terrains rudes, pierreux, sablonneux et incultes. Le thalitron est d'un goût un peu astringent, mais âcre, et qui approche de celui de la moutarde; il est vulnéraire, astringent, détersif et fébrifuge. Le suc, la conserve et l'extrait des feuilles et des fleurs sont propres pour le crachement de sang et pour le flux immodéré des hémorroïdes.

La graine, connue sous le nom de *thalitron*, donnée les

jours de crise, est éprouvée pour les fièvres tierce, quarte et même continue, pour arrêter les diarrhées, les dyssenteries, les flux hépatiques, les pertes desang et les fleurs blanches des femmes; on la donne écrasée, avec la pointe du couteau, depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme : pour les fièvres tierce et quarte, on en met en guise de sel dans un œuf à la coque, deux heures avant le frissou. Il faut que le malade soit deux heures avant et après sans rien prendre. Il est bon qu'il ait été saigné, et qu'il ait pris quelques lavemens avant d'en user; on la donne dans un potage ou dans du vin rouge, s'il n'y a point de fièvre, ou dans un œuf à la coque, en observant de ne prendre aucune nourriture deux heures avant et après, pour les fleurs blanches, pour tous les flux de ventre, de sang et autres. On s'en sert aussi pour les hernies. Elle tue les vers; on la peut donner dans une pomme cuite, dans du vin, ou dans la bouillie des enfans à la mamelle. L'eau où la plante a macéré à froid a les mêmes vertus. Cette graine est bonne aussi pour les hémorragies, tant du nez que des plaies; on l'applique écrasée sur celles-ci, et on en attire par le nez, comme le tabac, pour en arrêter le sang, serrant un peu la narine avec le doigt pendant quelques minutes. La plante, broyée et appliquée, guérit les blessures, les ulcères même invétérés et malins, elle est en outre bonne à resoudre le sang grumelé et épanché sur les tégumens, elle le fait évaporer en l'attirant à la surface.

THAPSIE. *Voyez* Turbith.

THÉ (*The Sinensium*, *Tsia Japonensibus*, *Thea viridis*, Linn). Très-petite feuille qu'on apporte séche de la Chine, du Japon, de Siam; elle croît à un petit arbrisseau; on la cueille au printemps pendant qu'elle est encore petite et tendre. Cet arbrisseau croît également en terre grasse et en terre maigre. Il faut choisir le thé récent, en petites feuilles entières, vertes, d'une odeur et d'un goût de violette, doux et agréable. Il doit être gardé dans une bouteille, ou dans une boîte bien fermée, afin de conserver son odeur en quoi consiste sa vertu. On en met infuser chaudement pendant une demi-heure deux pincées, ou environ une drachme, dans une chopine d'eau, et l'on prend l'infusion toute chaude en plusieurs tasses ou à la cuiller. Cette décoction est estimée contre plusieurs maladies, spécialement contre l'indigestion, les crudités, et les autres vices semblables de l'estomac; elle remédie par conséquent au mal hypocondriaque, qui a sa source dans l'estomac.

L'infusion

L'infusion du thé, prise avec discrétion, est bonne pour détruire les mauvais levains des premières voies, et pour dissoudre les matières visqueuses qui, se rencontrant dans l'estomac, corrompent et altèrent le chyle, et par conséquent forment les obstructions des glandes du mésentère et des parties voisines, d'où naissent une infinité de maladies rebelles et opiniâtres. Le thé n'est pas moins propre aux maladies du cerveau et de la poitrine, qu'à celles du bas-ventre; car il apaise la migraine, réveille les esprits, dissipe les vapeurs, les étourdissemens et l'assoupissement, rétablit la mémoire, rend l'esprit plus libre, et prévient l'apoplexie, la paralysie et le catarre; pris avec du lait, il est utile aussi aux asthmatiques, aux phthisiques et aux pulmoniques. En un mot, il entretient dans le sang cette fluidité naturelle dans laquelle consiste la santé. Une forte infusion, par exemple, d'un gros sur un demi-setier d'eau, lâche le ventre, purge doucement et fait suer. Le thé desséche et maigrit.

Thériaque d'Andromaque, *ses vertus et son usage*. Cette composition qu'on trouve en tout temps, étant trop longue et trop difficile à préparer pour être décrite, on s'est contenté d'indiquer les maladies à la guérison desquelles Charas l'a vue employer avec succès.

Quoique le climat des pays méridionaux de la France soit plus chaud que celui de Paris, l'usage de la thériaque y est néanmoins très-familier. Ceux qui sont attaqués d'accès de fièvres, de rhumes, de foiblesses d'estomac, d'indigestions, de maux de cœur, de coliques, ou d'autres douleurs internes, même les femmes pour les maux de matrice, ont coutume d'en prendre deux ou trois matins consécutifs la dose d'une drachme à la fois avec la pointe d'un couteau, et boivent deux doigts de vin par-dessus. Ils s'en servent communément contre les vers des enfans, tant intérieurement, qu'en l'appliquant sur l'estomac, étendue sur la peau en forme d'écusson. Ils en prennent pour préservatif contre la peste, au poids d'un demi-gros, et pour remède curatif, au poids d'un gros, à deux gros dans du vin, ou dans des eaux ou des décoctions cordiales.

Ils l'appliquent en forme d'emplâtre sur les bubons et sur les charbons, et même sur les clous ou petits entrax qui arrivent en tout temps. Ils reconnoissent aussi que, prise intérieurement, elle chasse le venin, en fortifiant le cœur et toutes les parties nobles, et qu'étant appliquée, elle tire le venin, et aide à avancer la formation du pus. Ils s'en servent aussi en application sur les pouls et sur la plante des

pieds, contre les accès des fièvres, contre la colique des petits enfans, et leur en donnent quelquefois dès leur naissance la grosseur d'un petit pois, ou davantage, suivant l'âge de l'enfant, réitérant souvent le même remède, et tout autant de fois que le mal revient. Ils en donnent avec succès à tous les animaux domestiques; de sorte que souvent avec la seule thériaque, ils se guérissent eux et leur bétail, de diverses maladies.

Les médecins connoissent autrement les vertus de la thériaque; car ils savent bien mieux jusqu'où se peuvent étendre ses effets. Ceux qui ont coutume d'en ordonner, ont suffisamment reconnu son utilité pour beaucoup de maladies, et entre autres contre toutes sortes de poisons, prise intérieurement; contre toutes morsures et contre toutes piqûres de bêtes venimeuses intérieurement et extérieurement; contre la morsure des chevaux, et même des chiens enragés: contre toutes sortes de pestes et de fièvres pestilentielles, et contre toutes maladies épidémiques, et pour arrêter l'effet d'un médicament purgatif; contre la fièvre quarte; contre les vers, et contre toute pourriture; contre la diarrhée, la dyssenterie, la lienterie, la colique de *miserere*, le *cholera morbus*, contre toutes coliques, contre toutes froideurs, toutes foiblesses et tous dévoiemens d'estomac et des intestins; contre toutes ventosités, cardialgies, convulsions, épilepsies, paralysies, apoplexies, et contre toutes maladies du cerveau, de cause froide, prise intérieurement, et appliquée extérieurement sur tout le long de l'épine du dos, contre les douleurs des jointures; contre les maladies de la vessie; contre les inquiétudes et les insomnies; contre les tumeurs froides et les contusions; contre l'hydropisie et la jaunisse; contre toutes passions hystériques, et enfin contre un si grand nombre de maladies, qu'il seroit difficile de pouvoir citer toutes celles pour la guérison, ou pour le soulagement desquelles, la thériaque produit des effets merveilleux.

Thériaque de Mésué *composée de quatre drogues*, dite *diatessaron*. Racines de gentiane et d'aristoloche ronde, baies de laurier et myrrhe, de chaque deux onces; miel blanc écumé et extrait de baies de genièvre, de chaque trois quarterons; pulvériser la myrrhe à part et les trois autres ingrédiens ensemble, mêler les poudres et les incorporer dans le miel et l'extrait de genièvre, agiter quelque temps la matière avec un bistortier, et garder cet électuaire dans un pot bien bouché. On l'appelle *thériaque des pauvres*, parce qu'elle se fait à peu de frais et en peu de temps. Si on

n'a point d'extrait de genièvre, on met une livre et demie de miel.

Elle est très-bonne contre les maladies contagieuses, les poisons et les morsures des bêtes venimeuses, contre l'apoplexie, les convulsions, toutes les maladies froides du cerveau, et contre les vers, pour fortifier l'estomac et ouvrir les obstructions de tous les viscères, et contre la colique. Hoffman dit que par son usage, il a guérit un viellard qui, ensuite d'une apoplexie, étoit devenu paralytique, sur-tout de la langue. La dose est d'un scrupule à une drachme.

THLASPI, *ou* Taraspic (*Thlaspi vulgatius*, Tourn. *Thlaspi arvense*, Linn. 901). Cette plante n'est pas d'un grand usage; elle est très-commune, et les auteurs de la thériaque en emploient la semence dans cette composition si fameuse. Schroder assure qu'elle est propre à pousser les mois, et à faire évacuer les abcès internes. Sa semence est âcre et piquante au goût; étant mâchée, elle fait cracher; ainsi elle peut passer pour être salivante.

THURBITH. Le thurbith entre dans le diaphénic, dans la bénédicte laxative, dans le diacarthami, dans l'électuaire de citro, dans l'extrait catholique de Senuert, dans l'extrait panchymagogue d'Arthman, dans les pilules tartarées, dans le sirop d'ellébore de Quercétan, dans la poudre arthritique de Paracelse, et dans le sirop hydragogue de Charas.

THYM (*Thymus*). Plante dont il y a plusieurs espèces : le thym de Candie, qui est celui de Dioscoride, appelé *thymus capitatus*, et le thym vulgaire qu'on cultive dans les jardins, à feuilles larges et à feuilles étroites. Le thym est chaud et dessiccatif, d'une saveur un peu âcre, atténuant, incisif et discussif; il fortifie le cerveau, il atténue la pituite. Son principal usage est dans les affections tartareuses des poumons, comme l'asthme, la toux, pour la colique venteuse, pour exciter l'appétit, aider à la digestion. Il convient extérieurement aux tumeurs froides, aux contusions des yeux, aux douleurs de la goutte et à la paralysie. Le meilleur thym est celui de Crète ou de Candie.

Cette dernière espèce est la plus estimée, mais elle est très-rare et difficile à élever. Dioscoride dit que sa décoction soulage l'asthme, tue les vers, pousse les règles et les lochies; mêlée avec du miel en forme de lok, elle fait cracher. Pline dit que l'odeur du thym est si pénétrante, qu'elle apaise le paroxisme du haut-mal; extérieurement, le thym de Crète est résolutif et soulage la goutte sciatique, étant appliqué sur

la partie souffrante en forme de cataplasme fait avec le miel, la farine d'orge et la poudre de thym.

On emploie cette espèce dans les anciennes compositions où les auteurs l'ordonnent, comme dans la confection *hameck*, l'*aurea alexandrina*, la poudre réjouissante de Nicolas de Salerne, etc. Les autres espèces de thym s'emploient dans les décoctions et dans les infusions aromatiques et céphaliques, dont on se sert ordinairement en fomentation pour bassiner les parties nerveuses et musculeuses trop affoiblies ou trop gonflées. Son huile essentielle est fort estimée; on en donne cinq ou six gouttes dans deux ou trois onces d'une liqueur convenable, pour apaiser la colique venteuse, pour fortifier l'estomac, et pour pousser les mois et les urines. C'est aussi un excellent remède pour la douleur des dents qui sont cariées; on en imbibe un peu de coton qu'on met dans le trou de la dent gâtée, on l'y laisse quelque temps; quand la douleur est opiniâtre, on change de coton tous les jours. Elle entre dans le baume tranquille; elle est plus agréable que l'huile de thym de Crète.

Tillau, *ou* Tilleul (*Tilia*). Bel arbre dont il y a deux espèces, le mâle à feuilles larges, et la femelle à feuilles étroites (*tilia europâea*, Linn. 733). Les tilleuls demandent une terre grasse; on les cultive dans les jardins. Le mâle est stérile et non usité, et on se sert de la femelle qui porte des fleurs et de la graine. Les fleurs de tilleul sont chaudes, dessiccatives, discussives et céphaliques. Leur principal usage est dans l'épilepsie, le vertige, les vapeurs, les maladies de nerfs et l'apoplexie. Les feuilles et l'écorce dessèchent, répercutent, et poussent par les urines.

Schroder a vu une femme cachectique parfaitement guérie par l'usage d'une décoction d'écorce de tilleul dans du vin. Le mucilage tiré de la même écorce, est bon contre la brûlure et contre les ulcères. La semence remédie à la dyssenterie, à toutes sortes de flux, et à l'hémorragie du nez, étant mise dedans. Le bois réduit en charbon, et éteint dans du vinaigre, résout puissamment le sang grumelé.

Les feuilles de tilleul entrent ordinairement dans les nouets et les potions céphaliques. Ses feuilles, appliquées sur les tumeurs des pieds, servent à les dissoudre; leur décoction sert contre la douleur du ténesme, appliqué en forme de fomentation à l'*anus* avec des linges doubles; elle resserre en même temps le ventre, et ôte l'envie d'aller fréquemment au siége. Le guy de tilleul n'est pas moins anti-épileptique que celui de coudrier.

Les feuilles et les fleurs du tilleul sont en usage, particulièrement les fleurs ; on en tire l'eau par la distillation, on en prépare une conserve, et par le secours de la fermentation, on en tire un esprit qu'on donne à douze ou quinze gouttes ; cet esprit sert d'un excellent menstrue pour tirer la teinture des plantes céphaliques. La décoction du bois, surtout des jeunes branche de deux ans ou environ, soulage beaucoup les hydropiques ; on jette pour cela une poignée de ce bois coupé menu dans deux pintes d'eau bouillante, on la réduit à une chopine, et après l'avoir passée, on la donne au malade en deux ou trois prises. L'eau distillée se prend à six onces, et la conserve jusqu'à une once. Toutes ces préparations sont estimées pour l'épilepsie, la paralysie, les vertiges, et pour les vapeurs. Les fleurs, mises en poudre, entrent dans la composition de la poudre de Guttète, et dans quelques autres remèdes utiles contre l'épilepsie. Les feuilles de tilleul pasent pour apéritives, et propres à pousser les urines et les mois.

Les baies ou fruits du tilleul sont propres à arrêter toutes sortes d'hémorragies et de cours de ventre.

Tisane (*Ptisana*). Potion rafraîchissante faite d'eau bouillie avec de l'orge et de la réglisse ; on y ajoute quelquefois du chiendent, de l'oseille, du séné, pour la rendre laxative et purgative.

Tisane *apéritive*. On nettoie et on écrase des racines de chiendent, de guimauve et de fraisier, de chaque une demi-once : on les coupe par petits morceaux, et on les fait bouillir dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du quart ; on verse la décoction bouillante dans une terrine où l'on a mis une demi-once de réglisse ratissée et bien concassée, on la laisse refroidir et on la coule.

Elle est propre pour faire uriner, pour adoucir les âcretés des reins et de la vessie ; on s'en sert pour boisson ordinaire. On peut ajouter, quand on le juge à propos, sur chaque pinte de tisane, une drachme de cristal minéral (*nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse*), ou d'autre sel apéritif, pour qu'elle soit plus diurétique.

Autre. Faire bouillir dans trois pintes d'eau une once de racines de chardon-roland, et autant de celles de chiendent, qu'on réduit aux deux tiers.

Tisane *apéritive et tempérante*. Avoine nettoyée et lavée, deux onces ; racines de chicorée sauvage récentes et ratissées, une once et demie : faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau pendant une demi-heure ; ajouter sur la fin, cristal mi-

néral (*nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse*), deux gros ; miel blanc, deux onces ; laisser encore bouillir le miel pour l'écumer une ou deux fois ; passer ensuite le tout par un linge, et le mettre dans une cruche où il refroidira.

Cette tisane se prend pendant quinze jours, à la dose de deux verres, tiède, le matin, et autant l'après-diné, pour les personnes fortes et et robustes, et d'un verre le matin et d'un autre le soir pour les personnes délicates et infirmes.

Autre tisane apéritive. Racines de chiendent, épluchées et concassées, deux poignées ; d'arrête-bœuf, de chardon-roland, de chacune une demi-once ; faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduira à une pinte ; y ajouter vers la fin deux gros de réglisse effilée ; couler et faire dissoudre dans la colature un gros de sel de duobus (*sulfate de potasse*), pour une boisson ordinaire qu'on prendra légèrement dégourdie, en l'édulcorant avec du sirop des cinq racines.

Tisane *contre la néphrétique ou inflammation des reins*. Racines de chiendent épluchées et contuses, une demi-poignée ; fruits d'alkékenge, une demi-douzaine ; faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau qu'on réduira à deux ; après quoi, faire infuser dans la liqueur toute chaude deux gros de racines de guimauve lavée, autant de graine de lin et de réglisse effilée ; passer et donner la colature tiède pour boisson ordinaire.

Tisane *astringente*. On nettoie deux onces d'orge de ses ordures, on la lave et on la met bouillir dans deux pintes et demi-setier d'eau avec une once de raclure de corne de cerf, et une demi-once de racines de tormentille concassées ; après une demi-heure de coction, on y ajoute une poignée de fruits d'épine-vinette, on fait bouillir encore la liqueur environ un quart-d'heure, puis on la laisse refroidir et on la coule.

Elle est bonne pour arrêter le cours de ventre, les hémorragies ; on s'en sert pour boisson ordinaire. Ceux qui aiment la réglisse, peuvent en ajouter dans cette tisane, et pour la rendre plus astringente, il faut la faire avec de l'eau ferrée.

Tisane *commune*. On nettoie une poignée d'orge de ses impuretés, on la lave dans de l'eau, l'ayant laissé égoutter, on la fait cuire dans trois chopines d'eau jusqu'à la diminution du tiers, on verse cette décoction toute bouillante dans une terrine où l'on a mis une demi-once de réglisse ratissée et bien concassée, on la laisse refroidir et on la coule.

Elle désaltère, elle rafraîchit, elle adoucit l'âcreté des

humeurs, elle tempère la fièvre, elle modère le rhume ; on en donne aux malades pour leur boisson ordinaire.

Nota. On peut rendre la tisane citronnée en mettant tremper avec la réglisse un citron coupé par tranches. On y ajoute aussi quelques grains de coriandre et un petit morceau de canelle. Si l'on veut que la tisane soit un peu apéritive, on emploie, au lieu de l'orge, la racine de chiendent; on peut y mettre l'une et l'autre. On peut rendre la tisane plus pectorale en y ajoutant des jujubes, des raisins, des pommes, etc.

Tisane *contre l'apoplexie et la paralysie*. Verser trois chopines d'eau bouillante sur deux onces de racines de raifort sauvage ratissées et coupées par morceaux, et une once et demie de graine de moutarde contuse; laisser infuser pendant vingt-quatre heures sur la cendre chaude, dans un vaisseau couvert et lutté avec de la pâte; couler ensuite la liqueur.

La dose est de deux verres tièdes par jour, un le matin, à jeun, l'autre sur les cinq heures du soir.

Tisane *contre la goutte, la sciatique et le rhumatisme*. Prendre polypode de chêne, hermodactes, esquine, salsepareille, de chaque quatre onces; bois de gayac six onces; concasser les hermodactes, et réduire les autres drogues par petits morceaux; ayant un vaisseau assez grand, les mettre dedans avec neuf pintes d'eau, trois pintes de vin blanc, et faire bouillir jusqu'à la diminution du quart, puis passer et remettre sur le marc six pintes d'eau et deux pintes de vin, et faire bouillir comme dessus.

Boire de cette décoction le plus qu'il sera possible; il en faut user pendant quarante jours, et s'abstenir pendant ce temps de bouillons, potages, salades, laitages, fruits, et ne boire aucune autre boisson. On peut manger de toutes les viandes, sur-tout lorsqu'elles sont rôties. Le quatrième jour, il faut se purger légèrement. En suivant ce régime, il n'y a aucune fluxion de goutte, ni sciatique, et grand rhumatisme dont on ne guérisse. Les douleurs de la goutte cessent en huit ou dix heures, ou plutôt, si on en boit beaucoup; il ne reste que foiblesse à la partie. Cette tisane ne purge que par les urines.

Tisane *contre l'hémophtysie ou crachement de sang*. Racines de grande consoude, ratissées et coupées par tranches, une once; riz lavé, deux gros; faire bouillir le tout dans deux pintes d'eau qu'on réduira à trois chopines, et sur la fin on ajoutera deux gros de réglisse effilée. La colature pour boisson

ordinaire, en édulcorant avec du sirop de groseille ou de vinaigre.

Tisane *contre le rhume et la toux*. Mettre deux pintes d'eau avec de la réglisse coupée très-menu, des figues et du pas-d'âne à volonté; et quand cette eau sera réduite à la moitié, la tirer du feu, pour la boire froide aux repas et hors des repas. Si la toux est sèche, il ne faut point boire de vin.

Tisane *contre les rhumes de poitrine*. Lorsque le rhume est déclaré, il faut prendre, pendant quatre à cinq jours, une pinte de tisane à la fleur de mauve, ou aux jujubes, pour humecter; ensuite faire cuire dans une pinte d'eau trois ou quatre navets coupés par morceaux; lorsqu'ils sont cuits, on fait fondre dans cette eau une once de manne; on passe le bouillon, dont on prend chaque matin, à jeun, deux tasses à une demi-heure d'intervalle: on déjeune une heure après. Continuer tous les jours jusqu'à parfaite guérison.

Tisane *contre l'hydropisie*. Ratisser et couper par aiguillettes, comme de la réglisse, deux ou trois racines de fougère mâle, les faire bouillir dans deux pintes d'eau à diminution du quart; on aura une tisane rouge dont on prendra le matin un verre, et autant trois autres fois pendant la journée, pourvu qu'il y ait trois heures d'intervalle du manger à la prise.

Autre contre l'hydropisie. Il faut prendre deux onces de racines de petit houx, les mettre bouillir avec trois chopines d'eau de rivière; faire réduire à une chopine; mettre deux gros de séné dans un pot, et verser la décoction toute bouillante sur le séné; la laisser infuser jusqu'au lendemain, et en donner un verre à boire à jeun, et l'autre moitié le lendemain. Si le malade n'est pas guéri, il faut réitérer le remède.

Autre. Racines d'asperges, de chicorée sauvage et de fenouil, de chacune une once; réglisse, une demi-once; faire cuire dans trois chopines d'eau de fontaine, pour une tisane à prendre pour boisson.

Tisane *sudorifique*. Bois de genèvrier, trois onces; râpure de bois de gayac, six gros; sassafras, trois gros; anis, un gros; concasser le bois par petits morceaux, et verser sur le tout quatre pintes d'eau bouillante; laiser infuser pendant trente heures sur la cendre chaude, dans un vaisseau exactement luté avec de la pâte.

Passer ensuite la liqueur refroidie, et la garder dans un lieu frais dans des bouteilles bien bouchées. La dose est de deux à trois verres tièdes par jour; un le matin, une heure avant

de se lever, un autre sur les cinq heures du soir, et le troisième en se couchant.

Tisane *sudorifique et laxative*. Ajouter à la tisane sudorifique ci-dessus, séné mondé, une once; poudre de jalap, un gros; sel de Glauber (*sulfate de soude*), une demi-once; luter de nouveau le vaisseau, et laisser infuser le tout chaudement pendant deux heures. Passer ensuite la liqueur refroidie, et la garder dans un lieu frais, dans des bouteilles bien bouchées. La dose est de deux verres tièdes dans la matinée, un avant de se lever, et le second trois heures après. Si on n'est pas fatigué par trop d'évacuation, on peut en prendre un troisième sur les cinq heures du soir.

Tisane *de santé* ou *de Sainte-Catherine*. Cette tisane est indiquée comme utile à toutes sortes de personnes, soit en maladie pour recevoir guérison, soit en santé pour s'y maintenir. Elle est bonne même aux petits enfans, et surtout très-bonne aux vieillards. Une infinité d'expériences en atteste les bons effets.

Il faut prendre environ trois poignées d'avoine, de la meilleure, bien nette, bien lavée et une petite poignée de racine de chicorée sauvage; les mettre bouillir ensemble dans six pintes d'eau de rivière pendant trois quarts-d'heure; ajouter une demi-once de cristal minéral (*nitrite de potasse mêlé de sulfate de potasse*), et trois ou quatre petites cuillerées de bon miel; mettre encore bouillir le tout ensemble pendant une demi-heure, puis le passer par un linge; mettre la colature dans une cruche, et la laisser refroidir. Pour ceux qui sont d'un tempérament bilieux, il ne faut que la moitié de la dose du miel, car il augmente la bile.

On prend de cette tisane, le matin à jeun, deux bons verres, en restant deux ou trois heures sans manger, et deux autres verres trois ou quatre heures après le dîner. Il faut continuer ainsi pendant quinze jours, sans se faire saigner, ni garder la chambre; on peut vaquer à ses affaires comme à l'ordinaire. Les individus foibles et les malades peuvent n'en prendre qu'un verre, ils s'en trouveront soulagés. Il est à propos que ceux qui sont replets et resserrés, commencent par quelques lavemens ou légères purgations, pour donner lieu à l'évacuation; ce remède en agira beaucoup mieux.

Ce breuvage est facile à prendre, doux dans ses opérations, ne donnant aucune tranchée ni émotion, et cependant il purge parfaitement les reins, fait uriner, cracher et moucher, décharge le cerveau, nettoie le poumon, le foie et la rate, chasse toute ordure, putréfaction et malignité interne,

tous maux de tête, la gravelle, jusqu'à la pierre nouvellement formée, toute fièvre tierce, quarte, même invétérée, toute colique et douleur de côté, toute gale, gratelle et clous, enfin toute pesanteur, lassitude de membres et assoupissement. Il réveille les sens, aiguise la vue, ouvre l'appétit, fait reposer et dormir; il rafraîchit, engraisse, donne une santé parfaite, et semble encore opérer et faire du bien un et deux mois après qu'il a été pris. Il est en outre très-nourrissant.

Au lieu d'affoiblir, comme la plupart des autres remèdes, il fortifie; dans le temps de la canicule et des plus grandes chaleurs de l'été où les remèdes ordinaires sont sujets à devenir dangereux et malfaisans, celui-ci fait mieux qu'en toute autre saison. On peut en prendre tous les jours sans qu'il fasse de mal, excepté dans les grands froids, à moins de se tenir bien chaudement; et pour vivre long-temps, il suffira peut-être d'en prendre pendant quinze jours, une ou deux fois l'année, lors des grandes chaleurs, comme la meilleure saison pour en user.

Tisane *contre les vers*. Mercure cru enfermé dans un nouet, quatre onces; racines de fougère mâle, de raifort sauvage, mondées et coupées par tranches, de chacune une once; faire bouillir le tout dans deux pintes d'eau qu'on réduira à trois chopines. La dose est de quatre verres tièdes dans la journée.

Tisane *laxative*. Faire bouillir dans une pinte d'eau une once de réglisse ratissée et concassée, bien l'écumer, et quand elle ne jetera plus d'écume, retirer le coquemar du feu, y mettre infuser toute la nuit une demi-once de séné, et une drachme de semence de fenouil vert enfermé dans un nouet de linge blanc et lié, un peu au large; le lendemain matin, couler le tout, et en prendre chaque fois un bon verre, et deux heures après, si l'on veut, un bouillon maigre. Si on veut que la tisane soit plus forte, on ne met que trois demi-setiers d'eau au lieu d'une pinte.

Tisane *contre la toux et la pleurésie*. Orge entière, une poignée: feuilles des cinq capillaires, deux poignées; fleurs de tussilage, de violettes et de pavot rouge de chacune une pincée; faire bouillir le tout dans deux pintes d'eau de fontaine, jusqu'à la réduction du quart; ajouter sur la fin un peu de réglisse raclée et concassée, en prendre pour boisson ordinaire.

Tisane *contre l'ictère ou jaunisse et contre les maladies de la peau*. Faire bouillir dans trois chopines d'eau qu'on

réduira à une pinte, une once et demie de racines de patience sauvage, mondée et coupée par morceaux, y faire infuser une demi-poignée de feuilles de chicorée sauvage et deux gros de sel de Glauber (*sulfate de soude*). La dose est de trois ou quatre verres tièdes par jour entre les repas.

TISANE *contre la dyssenterie, la colique néphrétique et la rétention d'urine*. Orge entière, une demi-poignée ; racines de buglose et de nénuphar, de chacune deux onces ; racines de guimauve, une once ; fleurs de mauve et de violettes, de chaque une pincée ; réglisse, trois gros ; faire cuire le tout dans deux pintes d'eau de fontaine. Cette tisane est propre pour arrêter la trop grande âcreté des humeurs dans ces maladies.

TISANE *contre la colique néphrétique, l'ardeur d'urine et la gonorrhée virulente*. Racines de nénuphar, quatre onces; racines de guimauve, une once ; réglisse ratissée et concassée, une demi-once ; faire cuire le tout dans six onces d'eau de fontaine ; dissoudre dans la décoction deux gros de nitre (*nitrate de potasse*).

TISANE *à prendre dans le paroxisme de l'asthme*. Racines d'ache et de chiendent, de chacune deux onces : feuilles de capillaires, de pimprenelle, de chacune une poignée ; sommités de marrube et d'hysope, de chacune une pincée ; semences de fenouil, une demi-once ; faire bouillir le tout dans trois pintes d'eau de fontaine.

TISANE *contre la diarrhée et la dyssenterie*. Racines de grande consoude et de buglose, de chacune une once ; réglisse, deux gros ; feuilles de centinode, d'argentine et de bourse à berger, de chacune une poignée ; roses rouges, une pincée ; faire cuire le tout dans deux pintes d'eau de fontaine, jusqu'à réduction des trois quarts.

TISANE *contre la pleurésie et la fluxion de poitrine*. Racines de guimauve lavées, une demi-once ; plante entière de polygale, une poignée ; réglisse, deux gros ; faire infuser le tout dans une pinte d'eau bouillante, à prendre tiède.

TISANE *contre les pâles couleurs*. Racines d'éryngium, d'arrête-bœuf et de garance, de chacune une once ; feuilles d'aigremoine, de pimprenelle et de capillaires, de chacune une poignée ; réglisse ratissée et concassée, une demi-once ; faire cuire le tout dans trois chopines d'eau de fontaine.

TISANE *contre l'asthme et la toux invétérée*. Racines d'aunée, une demi-once ; sommités d'hysope et de marrube blanc, de chacune une demi-poignée ; fleurs de pavot rouge, une pincée ; les faire cuire dans une suffisante quantité d'eau de

fontaine, et ajouter une once de sirop de lierre terrestre à chaque tasse de cette tisane.

TISANE *contre la néphrétique, la rétention d'urine et la chaude-pisse*. Racines de nénuphar et de guimauve, de chacune une once; fleurs de mauve et de violette, de chacune une pincée; semences de lin, une demi-once; réglisse ratissée, trois gros; faire cuire le tout dans trois pintes d'eau de fontaine, et ajouter à la décoction quatre onces de sirop de nénuphar.

TISANE *commune et rafraîchissante*. Racines de chiendent, une demi-poignée; les faire bouillir dans quatre pintes d'eau qu'on réduira à trois chopines; ajouter sur la fin deux gros de réglisse effilée, à prendre pour boisson ordinaire dans la plupart des maladies.

TISANE *pectorale et adoucissante*. Racines de guimauve lavées, une demi-once; graines de lin renfermées dans un nouet, fleurs de tussilage, de mauve, de chacune une pincée; réglisse, deux gros; verser sur le tout une pinte d'eau bouillante, et après une demi-heure d'infusion, passer cette liqueur pour servir de boisson ordinaire dans les maladies de poitrine.

TISANE *diurétique, et adoucissante contre la colique néphrétique*. Racines de chiendent épluchées, une demi-poignée; fruits d'alkekenge, une demi-douzaine; faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduira à une pinte. Infuser ensuite dans la liqueur chaude, de la racine de guimauve lavée, de la graine de lin, de la réglisse effilée, de chacune deux gros à prendre pour boisson ordinaire.

TISANE *pour la rougeole et la petite vérole*. Racines de scorsonère, mondées et coupées par morceaux, une once; les faire bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une pinte; y infuser deux gros de réglisse à prendre tiède.

TISANE *contre la goutte, la colique et la cachexie*. Verser deux pintes d'eau bouillante sur deux onces de râpure de bois de guy de chêne, faire infuser pendant douze heures dans un vaisseau luté avec de la pâte; faire bouillir ensuite doucement jusqu'à consomption du tiers; passer par un linge et couler la liqueur dans des bouteilles qu'on bouchera bien; en prendre deux tasses par jour, matin et soir.

TISANE *sudorifique pour les fièvres malignes*. Racines de reine-des-prés et de bardane, ratissées et coupées, de chacune une once; feuilles de chardon-béni, de reine-des-prés et de scabieuse, de chacune une poignée; faire bouillir le

tout dans quatre pintes d'eau, jusqu'à la réduction du quart.

TISANE *vulnéraire contre les hémorragies, les chûtes et les contusions internes*. Feuilles de plantain, de pyrole, de pied-de-chat, de sanicle, de brunelle, de verge-d'or et de lierre terrestre, de chacune deux pincées; faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau qu'on réduira à une pinte; y ajouter sur la fin deux gros de réglisse effilée, et la couler.

Autre tisane vulnéraire contre les contusions, blessures et ulcères internes. Feuilles de bugle, de sanicle, d'hysope, de pervenche, de lierre terrestre et de véronique, de chacune une demi-poignée; verser dessus deux pintes d'eau bouillante et laisser le tout infuser pendant une demi-heure, dans un vaisseau fermé. Couler ensuite la liqueur par inclination, et y ajouter deux onces de sirop de lierre terrestre, dont on prendra quatre verres tièdes par jour.

TISANE *contre l'épilepsie*. Racines de pivoine mâle et de grande valériane, ratissées et concassées, de chacune une once; verser dessus une pinte d'eau bouillante, retirer le vaisseau du feu, le bien couvrir, et après une heure d'infusion, donner la décoction par verres.

Autre. Verser une pinte d'eau bouillante sur trois pincées de vulnéraire suisse, et laisser infuser pendant une demi-heure dans un vaisseau couvert, édulcorer ensuite la colature avec une once de sirop de grande consoude ou de roses sèches; la dose est d'un verre tiède de trois en trois heures.

TISANE *anti-asthmatique*. Faire bouillir dans trois pintes d'eau à la consomption d'un tiers, une once de feuilles sèches de tabac; mettre sur la fin des feuilles de mauve, de brancursine et de violette, de chacune une poignée; couler le tout, y ajouter trois onces de sucre blanc, et en prendre trois verres par jour.

TISANE *contre l'asthme*. Racines d'ache, de bardane, de chiendent et d'aunée, de chacune une once; feuilles de capillaires et de pimprenelle, de chacune une poignée; sommités de marrube blanc et d'hysope, de chacune une pincée; semences de fenouil, une demi-once; réglisse, six gros; faire cuire le tout dans trois pintes d'eau pour boisson ordinaire.

TISANE *rafraîchissante et adoucissante*. De la meilleure avoine nettoyé, deux onces; racines de guimauve et de nénuphar, de chacune une once; graines de lin renfermées dans un nouet, une pincée; réglisse effilée, deux gros; verser sur le tout une pinte d'eau bouillante, et laisser infuser pendant deux heures; passer ensuite par un linge la décoction tiède

pour boisson ordinaire contre les maux de reins, ardeur et rétention d'urine.

TISANE *excellente contre la toux sèche.* Racines de buglose et de chiendent; de chacune trois onces; les faire bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à la consomption du quart; verser cette décoction bouillante sur une once de fleurs de coquelicot et trois têtes de pavot blanc, coupées menues et renfermées dans un nouet, puis édulcorer la décoction avec une once de sucre candi.

TISANE *contre la pleurésie, la fluxion de poitrine et le crachement de sang.* Douze têtes de pavots rouges, avant que la fleur soit tout-à-fait passée, de l'orge mondé, une poignée; faire bouillir le tout dans trois pintes d'eau jusqu'à la réduction d'un tiers, puis retirer le vase du feu et y ajouter de la réglisse effilée deux onces; et prendre cette décoction pour boisson.

TISANE *contre le dévoiement et la dyssenterie.* Racine de grande consoude lavée, une once; feuilles de persicaire d'eau, une poignée; verser sur le tout une pinte d'eau bouillante, et après une demi-heure d'infusion, passer par un linge sans expression; ajouter à la décoction du sirop de grande consoude et de coings, une once; en prendre pour boisson ordinaire.

TISANE *pour les fièvres malignes et la petite vérole.* Racines de pétasite, de bardane et de scorsonère, lavées et coupées par tranches, de chacune une demi-once; les faire bouillir dans trois chopines d'eau qu'on réduira à une pinte; ajouter sur la fin un petit bâton de réglisse effilée, et passer le tout par un linge.

TISANE *contre les embarras du mésentère et du foie, contre les graviers et l'hydropisie.* Racines de chiendent, ratissées et concassées, une demi-poignée; racines de persil et d'arrête-bœuf, de chacune une demi-once; faire bouillir le tout dans trois chopines d'eau, qu'on réduira à une pinte; ajouter sur la fin de la réglisse effilée, deux gros; couler et dans la décoction faire fondre un gros de nitre purifié, à prendre pour boisson ordinaire.

TISANE *contre l'hémorragie du nez, de la matrice et contre la dyssenterie.* Feuilles de pimprenelle et de tabouret, de chacune une poignée; les faire bouillir dans trois chopines d'eau réduites à une pinte; couler ensuite par un linge sans exprimer, et y ajouter une once de sirop de coings.

TISANE *contre le priapisme.* Racines d'oseille, de chicorée, de fraisier, de nénuphar et d'althæa, de chacune une once;

réglisse une demi-once ; faire bouillir le tout dans deux pintes d'eau de fontaine, à prendre pour boisson ordinaire.

Tisane *contre l'hémorragie*. Racines de bistorte, de tormentille et de grande consoude, de chacune une once ; feuilles de plantain et de pied-de-lion, de chacune une demi-poignée ; réglisse, une demi-once ; fleurs de coquelicot, de sumac, de roses rouges, de chacune une pincée, que l'on fera bouillir dans deux pintes d'eau, à prendre pour boisson ordinaire.

Tisane *contre les écrouelles*. Faire bouillir dans trois chopines d'eau une once de racine de patience sauvage, bien lavée et nettoyée ; laisser refroidir, et ajouter une poignée de sommités d'ortie blanche, et prendre la colature pour boisson pendant un mois.

Tisane *contre le diabétès*. Racines de bistorte et de grande consoude, de chacune une once ; écorces de grenade, fleurs de sureau, de chacune une demi-once ; feuilles de plantain, de centinode, de queue-de-chat, de bourse-à-pasteur, de chacune une poignée ; balaustes, roses rouges, de chacune une pincée ; semences de pavots blancs, de plantain, de chacune deux gros ; réglisse, une once, et une tête de pavot ; faire bouillir le tout dans cinq chopines d'eau de fontaine, à prendre pour boisson ordinaire.

Tisane *pour se garantir de la gravelle*. Il faut prendre de la graine de turquette avec de la graine de lin, autant de l'une que de l'autre, environ une demi-once, à demi-concassée, une bonne racine de guimauve et une de celle de chardon-roland, les faire bouillir dans deux pintes d'eau, et réduire à trois chopines.

On en prend un verre le matin à jeun, et quand le mal est très-violent ; un autre verre le soir en se couchant ; cette tisane est très-bonne.

Tisane *purgative*. Deux drachmes de séné ; une demi-once de coriandre, de réglisse, et une demi-once de roses de buisson ; mettre tremper le tout le soir dans une pinte d'eau froide, et le lendemain matin le passer par un linge blanc, en prendre un verre en se levant, et rester deux heures sans manger ; un second verre après le diner, lorsque la digestion est faite ; et un troisième verre en se couchant.

Tisane *rafraîchissante*. Verser une pinte d'eau sur un citron commun coupé par tranches, et ajouter une once de sucre pour corriger en partie l'acidité ; transvaser le tout plusieurs fois d'un vase dans un autre, pour le bien mêler, et donner cette tisane pour boisson ordinaire.

Tithymale. *Voyez* Esule.

Toque, *ou* Centaurée bleue, *ou* Tertianaire (*Cassida palustris, flore caeruleo*, Tourn. 182. *Scutellarea galericulata*, Linn. 835). Cette plante croît dans les lieux montagneux, humides, marécageux, pierreux, et même dans les bois; elle est détersive, vulnéraire, apéritive, et recommandée pour le cours de ventre et pour les fièvres intermittentes. On l'appelle aussi *casside des marais*, à fleur bleue.

Tormentille (*Tormentilla sylvestris*, Tourn., *et erecta*, Linn.). Plante dont il y a deux espèces : la sauvage, qui est une espèce de quintefeuille, qui croît dans les bois dans les lieux sablonneux, herbeux et humides ; et celle des Alpes et des Pyrénées. Elle diffère de la première en ce que ses feuilles sont plus grandes et sa racine plus grosse. On l'envoie séche pour être employée en médecine. On doit choisir cette racine récente, bien nourrie, grosse à peu près comme le pouce, nette, entière, mondée de ses filamens, compacte, bien séchée, de couleur brune en dehors, rougeâtre en dedans, d'un goût astringent. La racine de tormentille est dessiccative sans beaucoup de chaleur, astringente, vulnéraire, diaphorétique et alexipharmaque. Son principal usage est contre la peste, et les autres maladies malignes accompagnées de dyssenterie, de la diarrhée, ou de l'hémorragie fréquente du nez ; elle résiste d'un côté à la malignité, et arrête de l'autre le mouvement vicié du sang et des autres humeurs; elle est la plus usitée de tous les végétaux dans tous les flux de ventre et de matrice, comme aussi dans le crachement de sang ; elle résiste au venin et au poison. On la mêle dans les remèdes cardiaques ; elle est bonne pour les plaies.

D'après Rivière, la décoction de la racine de tormentille, adoucie avec la conserve de roses ou un peu de sucre, à la dose d'une once quatre fois par jour, est un bon remède pour prévenir l'avortement.

Cette racine entre dans la confection d'hyacinthe.

Toute-bonne-des-prés. *Voyez* Orvale.

Toute-saine (*Androsaemum maximum frutescens*, Tourn. *Hypericum androsaemum*, Linn. 1102). Cette plante vivace croît dans les pays chauds de la France ; elle est apéritive, vulnéraire, résolutive, propre pour tuer les vers, en un mot contre une infinité de maladies ; d'où on l'a nommée *toute-saine*.

Trèfle musqué, *ou* Trèfle des jardins, *ou* Trèfle bitumineux (*Trifolium bitumen redolens*). Plante qu'on séme dans les jardins, dont les tiges sont hautes d'un pied et demi, portant

portant des feuilles disposées trois à trois comme les autres trèfles, mais plus blanchâtres, et dont les fleurs sont bleues et blanches. La plante, qui périt tous les ans, se resséme d'elle-même quand on laisse mûrir la semence sur le pied. Le trèfle est tempéré, dessiccatif, digestif, abstersif, alexipharmaque, anodin, diurétique et vulnéraire. Son principal usage est dans la pleurésie et la dysurie; il entre dans les potions alexipharmaques et vulnéraires, dans les maladies où le sang est grumelé; l'eau distillée est ophtalmique et éclaircit la vue, et le suc de l herbe, distillée dans les yeux, en efface les taches. L huile préparée par infusion, principalement de ses fleurs, exposée au soleil comme celle de millepertuis, est très-vulnéraire et salutaire contre les vieux ulcères, qu'elle nettoie et cicatrise; elle est propre aux plaies récentes, aux contusions, aux hernies des enfans, et pour apaiser l'inflammation des tumeurs et la douleur des hémorroïdes.

Trituration *et pulvérisation de plusieurs drogues*. Il est nécessaire de pulvériser les ingrédiens secs qui entrent dans les compositions de pharmacie, non-seulement afin qu'ils s'y mêlent plus facilement et plus exactement, mais aussi afin qu'ils puissent mieux communiquer leur vertu quand ils sont dans le corps.

Gommes. Pour mettre les gommes en poudre, il est nécessaire d'oindre le fond du mortier et le bout du pilon de quelques gouttes d'huile d'amandes douces ou d'autre huile, autrement les gommes s'attachent au mortier, et l'on a de la peine à les pulvériser, excepté pourtant les suivantes.

Gommes adragant et arabique. Pour pulvériser des gommes adragant et arabique, il faut avoir auparavant chauffé le mortier avec des charbons allumés, afin que cette chaleur fasse dissiper une humidité superflue qui est dans ces gommes, et qui en empêche la pulvérisation.

Mastic. Pour pulvériser le mastic, il faut auparavant humecter le fond du mortier et le bout du pilon d'un peu d'eau, autrement il s'attacheroit.

Canelle, santaux. Pour pulvériser des matières aromatiques bien sèches, comme la canelle, les santaux, il faut les arroser de quelque eau appropriée à leur vertu, pour empêcher la dissipation qui se feroit du plus subtil de leurs parties.

Coloquinte. Pour pulvériser la coloquinte, il faut l'avoir auparavant frottée ou ointe d'huile rosat; car autrement il s'échapperoit beaucoup de ses parties qui rempliroient le lieu d'amertume.

Euphorbes , cantharides , ellébore blanc. Pour mettre en poudre l'euphorbe , les cantharides , l'ellébore blanc , il faut les humecter de quelques gouttes de vinaigre ou d'une autre liqueur appropriée ; car si on ne prend pas cette précaution , l'artiste est fort incommodé des particules volatiles de ces matières , qui étant agitées par le pilon , voltigent et entrent dans le nez et dans les yeux , et par leur âcreté , font pleurer et éternuer extraordinairement.

Safran , roses , etc. Pour pulvériser le safran , les roses et plusieurs autres fleurs qui conservent quelque humidité aqueuse , quoiqu'elles paroissent sèches , il faut les faire sécher très-doucement entre deux papiers au soleil ou au feu , autrement on auroit peine à les mettre en poudre.

Opium , acacia , etc. On ne peut pas bien mettre en poudre séparément l'*opium* , l'*acacia* , l'*hypocistis* , le suc de réglisse , le *galbanum* , l'*opopanax*, le *sagapenum* , l'*assafœtida ;* mais quand ces drogues sont mêlées avec des ingrédiens secs d'une autre nature , en grande quantité , on en vient à bout. Il en est de même des amandes , des semences froides , des avelines et des pignons.

Cristal, cailloux. Pour pulvériser le cristal , les cailloux et les autres pierres de pareille dureté , on doit auparavant les avoir rougis au feu plusieurs fois , et éteints dans de l'eau pour les attendrir , autrement il seroit bien difficile de réussir.

Talc de Venise. Pour pulvériser le talc de Venise , il faut l'exposer environ un demi-quart-d'heure à un grand feu de flamme , puis le piler dans un grand mortier de fer qu'on aura presque fait rougir au feu.

Cornes , ongles , etc. Pour pulvériser des cornes , des ongles , l'agaric , la noix vomique , il faut les avoir auparavant râpés , et les piler dans un mortier de métal.

Plomb , étaim. Pour pulvériser le plomb , l'étaim , il faut les mettre en fusion dans un plat de terre , et les remuer toujours sur le feu avec une spatule pendant une demi-heure ou une heure , ils se réduiront en poudre. On peut encore jeter ces métaux fondus dans une boîte de bois frottée de craie en dedans , couvrir la boîte et l'agiter.

Bois , racines , etc. Il est nécessaire de battre fortement plusieurs matières qu'on veut pulvériser , comme les bois , les racines , les feuilles , les semences , les fruits , les os ; mais plusieurs autres ne doivent être que broyées , comme l'aloës , la scammonée , les terres et l'amidon.

Sels et matières âcres. Les sels et les autres matières âcres et corrosives doivent être mis en poudre dans les mortiers de verre, de marbre, ou de pierre, pour éviter l'impression qu'ils pourroient recevoir d'un mortier de métal.

TROCHISQUE (*Trochiscus, pastillus*). Composition séche, dont les principaux médicamens mis en poudre très subtile, étant incorporés avec quelque liqueur, comme eaux distillées, vin, vinaigre, mucilage, sont réduits en une masse dont on fait de petits pains auxquels on donne telle figure qu'on veut, et qu'on fait sécher à l'air, loin du feu, et à l'ombre. On fait des trochisques purgatifs, des apéritifs, des confortatifs, des altératifs, etc.

TROCHISQUES *béchiques noirs.* Sucre candi, trois quarterons; suc de réglisse, quatre onces; orge mondé, amidon, de chaque une once; iris de Florence, gommes arabique et adragant, de chaque une demi-once; pulvériser ensemble l'orge mondé et l'iris de Florence, pulvériser à part le sucre candi et l'amidon, d'une autre part les gommes dans un mortier chaud; mettre dissoudre dans une écuelle de terre sur un petit feu le suc de réglisse, ou plutôt l'extrait de réglisse, avec du mucilage de racine de guimauve; faire consumer l'humidité de la dissolution jusqu'à consistance de miel, alors y mêler les poudres, et battre le mélange dans un mortier pour faire une pâte solide dont on forme des trochisques.

Ils sont propres pour atténuer et délayer la pituite, pour aider la respiration, pour exciter le crachat, pour adoucir les âcretés de la poitrine et de la trachée-artère; pour le rhume, on en laisse fondre doucement dans la bouche.

TROCHISQUES *béchiques rouges.* Sucre candi rouge, cinq onces; bol d'Arménie, une once; amidon, une demi-once; iris de Florence et de gomme arabique, une drachme de chaque; pulvériser ensemble le sucre candi, le bol et l'amidon; pulvériser l'iris séparément, ainsi que la gomme arabique; mêler les poudres, et avec une suffisante quantité d'extrait de pavot rouge, ou de coquelicot épaissi en consistance de sirop, on fait une masse solide.

Les trochisques béchiques blancs sont le suc de réglisse blanc décrit ci-devant.

Ils sont propres pour arrêter les catarres causés par des humeurs subtiles ou séreuses, pour le crachement de sang. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme et demie.

TROCHISQUES *citrins.* Céruse lavée, deux onces; tuthie préparée, une once; safran et gomme adragant, deux

drachmes ; *opium*, une drachme ; mettre sécher par une chaleur douce le safran entre deux papiers, et le réduire en poudre très-subtile ; pulvériser la gomme adragant dans un mortier chaud ; mêler les poudres avec la céruse (*oxide de plomb blanc par l'acide acéteux*) et la tuthie préparées ; on liquéfie avec un peu d'eau de pluie sur un petit feu l'*opium* coupé par petits morceaux dans une écuelle de terre, on le mêle dans un mortier avec les poudres, battant bien le tout ensemble, et ajoutant ce qu'il faut d'eau de pluie pour faire une masse solide.

Ils sont bons pour les ophtalmies violentes, pour les ulcères des yeux, pour calmer la douleur ; on s'en sert en collyre ; on en dissout une drachme dans quatre ou cinq onces d'eau de plantain ou d'euphraise.

TROCHISQUES *d'arsénic*. Pulvériser ensemble quatre onces d'arsenic blanc (*oxide d'arsénic*), et une demi-once de sublimé corrosif (*muriate de mercure corrosif*) dans un mortier de marbre ou de pierre, et incorporer la poudre avec du mucilage de gomme adragant pour en faire une pâte.

TROCHISQUES *de balaustes*. Balaustes, une once ; roses rouges, bol d'Arménie, gomme arabique, de chaque une demi-once ; *acacia*, trois drachmes ; pulvériser ensemble les balaustes et les roses ; pulvériser le bol et la gomme arabique séparément ; liquéfier l'*acacia* avec un peu d'eau rose sur un petit feu ; le mêler avec les poudres dans un mortier avec suffisante quantité de mucilage de gomme adragant fait dans l'eau rose : pour en faire une masse solide.

Ils sont propres pour arrêter les cours de ventre et les hémorragies. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme et demie.

TROCHISQUES *de baies de sureau*. Ecraser dans un mortier de marbre avec un pilon de bois des grains de sureau bien mûrs, nouvellement cueillis, en tirer le suc par expression ; mêler dans ce suc de la farine de seigle autant qu'il en faut pour en faire une pâte dont on forme des trochisques ou de petits pains ; on les met cuire dans le four jusqu'à ce qu'ils soient durs comme du biscuit dont on se sert sur mer, alors on les retire, on les réduit en poudre, on les remet en pâte avec du même suc, on les forme, et on les remet cuire comme devant, ce qu'on réitère jusqu'à trois fois, puis on les garde dans un lieu sec.

Ils sont très-bons pour arrêter la dyssenterie et les autres cours de ventre, foiblesses et dévoiemens d'estomac. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à deux drachmes qu'on

prend le matin à jeun dans un peu de vin, dans lequel on aura fait infuser cette poudre pendant la nuit, ou dans quelque décoction ou eau astringente. On peut aussi la prendre en bol dans du sirop, dans un œuf frais ou dans quelque confiture astringente, et ne manger que trois heures après ; on réitère jusqu'à guérison. Schroder en donne une demi-drachme avec une drachme de poudre.

Trochisques *de soufrè et de tuthie*. Tuthie préparée, une demi-once ; soufre vif, camphre et gomme adragant, de chaque une drachme ; pulvériser séparément le soufre vif, le camphre et la gomme adragant ; mêler les poudres avec la tuthie préparée, et avec une quantité suffisante de mucilage de gomme adragant préparée dans l'eau rose : on fait une masse solide dont on forme des trochisques que l'on fait sécher à l'ombre.

Ils sont propres pour emporter les taches de la peau, pour dessécher les dartres, les érysipèles. On en dissout une drachme dans quatre onces d'eau, et l'on en fomente la partie malade.

Trochisques *détergens*. Vert-de-gris (*oxide de cuivre vert*), trois onces et demie ; sel ammoniac (*muriate ammoniacal*), encens et alun de roche, de chaque une once ; pulvériser ensemble l'alun et le sel ammoniac ; pulvériser le vert-de-gris et l'encens séparément, mêler les poudres ; avec ce qu'il faut de vin rouge, on fait une masse et l'on en forme des trochisques que l'on conserve en lieu sec.

Ils sont propres pour nettoyer les vieux ulcères ; on les applique seuls, en poudre, ou dissous dans quelque liqueur appropriée, ou mêlée dans un onguent.

Trochisques *de vipères*. Prendre des vipères bien nourries et des plus vigoureuses, en couper la tête, les écorcher, en séparer les entrailles, mettre sécher les troncs, les foies et les cœurs ; ou les attache séparément à des ficelles, suspendues au plancher, on les coupe ensuite par petits morceaux, et on les met en poudre subtile ; on réduit la poudre en pâte dure dans un mortier de marbre avec une suffisante quantité de mucilage de gomme adragant préparée dans du vin d'Espagne, puis on forme des trochisques qu'on fait sécher à l'ombre ; pour leur donner une bonne odeur, et empêcher que les vers ne s'y engendrent, on les oint de quelques gouttes de baume du Pérou.

Ces trochiques sont différens de ceux d'Andromaque, et sont meilleurs.

Ils sont bons contre toutes les maladies où il y a de la malignité ; ils chassent par la transpiration les mauvaises humeurs, ils résistent à la pourriture, ils purifient le sang, et ils rétablissent les forces. La dose est depuis un demi scrupule jusqu'à une drachme.

TROCHISQUES *d'iris*. Pulvériser ensemble une once d'iris de Florence et autant de poivre blanc, et choisir une demi-once de gomme ammoniaque en larmes ; la pulvériser, et mêler les ingrédiens avec une suffisante quantité de vin blanc pour en faire une pâte.

Ils sont propres pour résoudre les obstructions de la rate et du mésentère, et pour les pâles couleurs. La dose est depuis une demi-drachme jusqu'à quatre scrupules.

TROCHISQUES *escarotiques*. Pulvériser subtilement une once de mercure sublimé avec autant de *minium*, et les ayant bien mêlés, les incorporer avec ce qu'il faut de mucilage de gomme adragant, pour en faire une pâte solide dont on forme des trochisques en forme de petits bâtons ronds.

Ils sont propres pour faire escarre ; on les applique sur les écrouelles, sur les excroissances, et ils font assez promptement leur effet ; ils ne peuvent servir qu'extérieurement.

Nota. Il est bon d'humecter avec un peu d'eau le bout du trochisque quand on veut l'appliquer, afin qu'il pénètre plus vîte.

TROCHISQUES *pour le flux d'urine involontaire*. Pulvériser ensemble deux onces de myrtille et autant de semence d'oseille, et séparément une once d'amidon et une once de gomme arabique ; mêler les poudres, et avec une suffisante quantité de mucilage de semence de *psyllium*, on compose une masse dont on forme des trochisques que l'on fait sécher à l'ombre.

Ils arrêtent le flux immodéré de l'urine en fortifiant les conduits de la vessie ; ils sont bons aussi pour le crachement de sang. La dose est depuis un scrupule jusqu'à une drachme.

TROÊNE (*Ligustrum germanicum*, Tourn. *Ligustrum vulgare*, Linn. 110). Arbrisseau qui croît dans les terrains incultes et dans les haies. On se sert en médecine de ses feuilles et de ses fleurs qui sont blanches et d'une odeur assez agréable. Le troêne est rafraîchissant, dessiccatif, astringent, incisif, les feuilles plus que les fleurs. On l'emploie en forme de gargarisme contre les inflammations, la pourriture, les ulcères de la bouche et de la gorge ; contre la rélaxation et la tumeur

de la luette, la laxité des gencives pour le scorbut. Forestus estime les mêmes gargarismes pour les ulcères de la bouche, et il y ajoute du miel; ce remède sera meilleur si on ajoute des feuilles de scabieuse. L'eau distillée du troêne, dans laquelle on dissout un peu de miel rosat, et quelques gouttes d'esprit de vitriol (*acide sulfurique étendu d'eau*) ou de sel, est merveilleuse contre la pourriture des gencives, symptôme ordinaire du scorbut. Quatre onces du suc ou de la décoction des feuilles et des fleurs du troêne, prises par verres, arrêtent le crachement de sang, les hémorragies et les cours de ventre. D'après Velchius, les fleurs exposées au soleil dans une bouteille de verre double bien bouchée, avec un peu d'huile pour les empêcher de sécher, se pourrissent et fournissent une liqueur ou baume excellent pour guérir les écrouelles, et tous les ulcères pourris, ce qu'il a pratiqué avec beaucoup de succès.

Tuile (*Tegula*). Terre formée en carré, aplatie et cuite au feu; elle approche en dureté de la terre de grès. On s'en sert pour couvrir les maisons. Pulvérisée et appliquée extérieurement, elle est astringente et propre pour arrêter le sang. La poudre des tuiles et pots de terre qui ont servi au feu, broyée avec du fort vinaigre, éteint toutes gratelles, démangeaisons de la peau et pustules; bien incorporée avec de la cire, et appliquée sur les écrouelles, elle les fait venir à suppuration; mêlée avec du miel, elle sert à blanchir et à nettoyer les dents.

Turbith (*Turpethum*). Racine d'une espèce de *convolvulus*, longue et grosse comme le doigt, résineuse, grise-brune en dehors, blanchâtre ou grise-cendrée en dedans. On l'apporte des Indes, sèche, fendue dans sa longueur en deux moitiés, et mondée de son cœur. Cette plante croît dans les lieux humides, proche de la mer, dans l'île de Ceylan, à Surate et à Goa. On doit choisir le turbith pesant, bien mondé, résineux, compact, non carié, difficile à rompre. Il est chaud, il purge les humeurs crasses et visqueuses, ou la pituite, des parties éloignées ou des jointures; on le recommande par cette raison dans les maladies chroniques, spécialement dans la goutte, dans la pituite qui embarrasse l'estomac, dans la vérole, l'hydropisie, la lèpre et la gale. Comme il cause des nausées et des vomissemens, on le corrige avec le gingembre, le mastic, le poivre, la canelle et le fenouil. La dose en substance est depuis un scrupule jusqu'à une demi-drachme, rarement jusqu'à une drachme. On le donne en infusion jusqu'à trois drachmes au plus; il ne faut pas une

liqueur vineuse, ni aqueuse, parce que le turbith qui est gommeux, ne communique point sa vertu purgative à ces sortes de menstrues ; il en faut un spiritueux comme l'esprit-de-vin (*alcohol*). Le turbith avec la rhubarbe, se donne depuis une demi-drachme jusqu'à une drachme, et on diminue la dose pour les enfans sujets aux vers ; car il n'y a point après le mercure, de meilleur remède que ces espèces qui sont des vermifuges spécifiques : on en forme des tablettes avec du sucre pour mieux tromper les enfans. Deidier ordonne cette racine dans la dyssenterie à la même dose, et de la même manière que l'*ipecacuanha*.

Le turbith entre dans le diaphénic, dans la bénédicte laxative, dans le diacarthami, dans l'électuaire de citro, dans l'extrait catholique de Sennert, dans l'extrait panchymagogue d'Arthmau, dans les pilules tartarées, dans le sirop d'ellébore de Quercétan, dans la poudre arthritique de Paracelse, et dans le sirop hydragogue de Charas.

Turquette. *Voyez* Herniole.

Tussilage. *Voyez* Pas-d'ane.

Tuthie (*Tuthia*). Suie métallique formée en écailles voûtées ou en gouttières, de différentes grandeurs et grosseurs, dure, grise, chagrinée au-dessus, et relevée de beaucoup de petits grains gros comme des têtes d'épingles, ce qui l'a fait appeler par les anciens *spode en grappe*. Elle se trouve attachée à des rouleaux de terre, suspendus exprès au haut des fourneaux des fondeurs en bronze, pour recevoir la vapeur du métal. La tuthie doit être choisie nette, en belles écailles larges, assez épaisses, grenées, d'un beau gris-de-souris en dessus, unies et d'un blanc jaunâtre en dessous, difficiles à casser. Elle étoit autrefois apportée d'Alexandrie ; mais celle qu'on emploie en France vient d'Allemagne, de Suède et de quelques autres endroits où l'on travaille le bronze. Elle est dessiccative, détersive, propre pour les maladies des yeux, pour dessécher et cicatriser les plaies et pour les hémorroïdes. On ne s'en sert qu'extérieurement, après l'avoir broyée en poudre très-subtile sur le porphyre. Il n'est rien de meilleur pour les yeux que la tuthie ; elle entre aussi dans les onguens. Celui nommé *diapompholigos* est bon pour la gale, les pustules entamées, les larmes involontaires, la lippitude, l'ophtalmie, etc.

U

Ulmaire *ulmaria. Voyez* Reine-des-prés.

Urine (*Urina, seu lotium*). On se sert assez souvent dans la médecine de l'urine de l'homme; celle d'un jeune homme bien sain est préférable aux autres. Elle est incisive, atténuante, résolutive, détersive; elle lève les obstructions, elle dissipe les vapeurs, elle soulage et guérit la goutte, elle lâche le ventre, elle desséche la gratelle, elle guérit les plaies fraîches, étant employée nouvellement rendue. On s'en sert extérieurement et intérieurement. On en fait prendre cinq ou six onces à chaque dose, lorsqu'elle est récente.

V

Vache (*Vacca*). Le bouillon de ses mamelles est pectoral. Son lait est humectant, pectoral, émollient, rafraîchissant, restaurant; il adoucit les humeurs âcres, il arrête les hémorragies, la dyssenterie, ayant éteint plusieurs fois dedans des cailloux, de l'acier ou du fer rougi au feu; on s'en sert intérieurement et extérieurement. Il faut boire le lait chaud, et au sortir du pis de la vache, parce que l'air le corrompt facilement. Comme il est très-nourrissant, il convient dans l'atrophie, l'étisie et la phthisie où il sert d'aliment et de remède; il est spécifique contre le scorbut, et il le guérit mieux qu'aucun autre remède; il est bon aux ulcères des parties internes des reins, par exemple, du foie, etc., car il déterge le pus; par sa partie séreuse, il tempère l'acrimonie des humeurs, et facilite la consolidation de l'ulcère par sa partie butireuse. Il est bon dans le pissement de sang, la dysurie et la strangurie. Pendant l'usage du lait, on doit s'abstenir de tout ce qui est acide, de peur qu'il ne se coagule dans le corps; on y ajoute dans cette vue du sucre ou quelque alkali, par exemple, le sel ammoniac. Le sucre est si bon pour empêcher la coagulation du lait, qu'on n'en peut faire ni beurre ni fromage, quand on y en a mis un peu.

Nota. En général, le lait est contraire aux rateleux, aux maladies du foie, à l'épilepsie, aux vertiges, à la fièvre, à la douleur de tête, aux hypocondriaques, et à ceux dont les viscères sont mal composés. Le meilleur lait et le meilleur

beurre sont ceux du mois de mai, soit pour l'usage externe, soit pour l'usage interne.

On mêle du beurre frais avec des écrevisses dans un mortier, et ayant pilé le tout, on en fait l'expression qu'on laisse épaissir jusqu'à consomption de l'humidité. Ce beurre d'écrevisses est un remède excellent contre la phthisie, contre les chutes et les exulcérations des reins, des parties urinaires, et des autres parties internes.

Le fromage mou adoucit les douleurs de la goutte, modère la chaleur du foie; en forme de cataplasme, il remédie à la tumeur du nombril des enfans. La graisse de vache est propre à ramollir et à résoudre. La moëlle est émolliente, résolutive et nervale.

Sa fiente est résolutive, rafraîchissante, anodine, propre pour les tumeurs enflammées, pour les douleurs de la gorge, pour les érysipèles, pour la gale, pour les brûlures, pour les inflammations, pour la goutte, pour les piqûres des abeilles et des guêpes. En forme de parfum, elle remédie à la chute de la matrice. On en fait des cataplasmes pour les parties hydropiques, et elle guérit les ganglions. Le suc exprimé de la fiente de vache est un excellent remède contre la colique et la pleurésie; il opère par les sueurs. On tire au mois de mai, par la distillation au bain-marie ou de cendres, une eau appelée *eau de millefleurs*, parce que les vaches en mangent une infinité dans cette saison, qui rafraîchit et résout; on la donne dans la colique néphrétique pour dissiper le gravier et les urines quand elles sont supprimées; elle s'applique sur les parties douloureuses et sur les ulcères carcinomateux. Cette eau est aussi un fard excellent pour effacer les taches du visage, et pour adoucir la peau.

Valériane (*Valeriana*). Plante dont il y a deux espèces principales employées dans la médecine, savoir: la grande valériane franche qu'on cultive dans les jardins, ayant des fleurs blanches (*valeriana hortensis*, Tourn., *valeriana phu*, Linn. 45). La seconde espèce est la grande valériane sauvage (*valeriana sylvestris major*, Tourn., *valeriana officinalis*, Linn. 45), dont les fleurs sont à peu près semblables à celle de la précédente. La grande valériane franche est chaude, dessiccative, atténuante, apéritive, alexipharmaque, sudorifique et diurétique. Son principal usage est contre la débilité de la vue, et la poudre de sa racine qu'on fait sécher au soleil, prise tous les matins, rétablit merveilleusement la vue des vieillards. L'eau distillée de toute la plante, racine, tige et feuilles, sur la fin du mois de mai, est bonne extérieurement,

en forme de collyre ou de lotion, pour guérir non-seulement l'ophtalmie, mais encore les taches et les taies. La valériane est bonne dans la peste, l'asthme, la pleurésie, l'obstruction du foie, de la rate, des uretères, contre la jaunisse, les vapeurs et pour les hernies, dont on a guéri plusieurs personnes en leur donnant le matin pendant quelques jours une drachme de poudre de la racine. Les feuilles pilées et appliquées apaisent les douleurs de la tête, corrigent la malignité des charbons et des bubons, tirent les balles, les flèches et les épines enfoncées dans la chair, et mondifient les ulcères invétérés. Ettmuller a éprouvé que ces mêmes feuilles fraîches, appliquées soir et matin sur les pieds enflés et enflammés des goutteux, en apaisent la douleur.

La racine de la grande valériane sauvage est un des meilleurs remèdes spécifiques pour guérir l'épilepsie, dont Marchant et Chomel ont fait plusieurs expériences, après Fabius Columna qui l'avoit éprouvé sur plusieurs personnes et sur lui-même. Pour cet effet, il faut cueillir cette racine au mois de mars, avant qu'elle ait poussé ses tiges, la faire sécher à l'ombre, la mettre en poudre, purger d'abord le malade avec le tartre émétique, s'il est assez fort et assez replet, ensuite lui donner trois jours consécutifs à jeun, depuis un demi-gros jusqu'à un gros et demi de cette poudre, suivant son âge, dans une cuillerée de vin ou de lait; Marchant la donne dans un verre de vin blanc. On purge le malade une seconde fois, et on lui donne encore trois prises de la poudre. Chomel a guéri par cette méthode plusieurs malades de différens âges et de différens sexes; un entre autres, âgé de douze ans, qui tomboit depuis quatre ans deux ou trois fois par mois dans les mouvemens convulsifs, et auquel il étoit resté un tremblement continuel, en a été guéri sans aucun retour.

L'extrait des racines a les mêmes vertus; on en donne un scrupule avec un grain de laudanum, ou on mêle le laudanum avec un demi-scrupule de poudre de la racine.

La racine de la première espèce, ou de la grande valériane, entre dans la décoction céphalique, le vinaigre thériacal, l'orviétan, le sirop anti-épileptique, dans le sirop hydragogue de Charas, dans le sirop d'armoise de Rhasis, dans le mithridat, la thériaque et dans le diabotanum.

Vanille. *Voyez* Chocolat.

Velar, *ou* Tortelle (*Eresimum vulgare*, Tourn., Linn. 922). Plante très-commune qui croît dans les terrains pierreux, contre les murailles, et autres lieux incultes et humides. Elle est chaude, dessiccative, incisive, détersive, apé-

ritive et béchique. Son principal usage est de tirer le mucilage des poumons, et de remédier à la toux invétérée, à l'enrouement, étant prise en forme de tisane faite avec les feuilles et les fleurs de cette plante, et on y joint la réglisse, ou on se sert du sirop fait avec une forte décoction, ou avec le suc de ladite plante et le même poids de sucre. La semence est spécifique pour l'asthme, le scorbut, la suppression d'urine et la pierre. La prise est d'une drachme en poudre dans du vin blanc ou quelque autre véhicule approprié. Son usage externe est contre les cancers et les tumeurs squirreuses; on la pile dans un mortier de plomb avec du miel en consistance d'onguent. On se sert d'un mortier et d'un pilon de plomb pour préparer ces sortes d'onguens, parce que le plomb absorbe l'acide qui domine dans les cancers et les squirres. Cet onguent est toujours gris, parce qu'il reçoit cette couleur du mortier de plomb dans lequel il est fait.

Le vélar est un grand résolutif pour les tumeurs des mamelles, et pour les cancers.

Velvote. *Voyez* Véronique.

Verdet, *ou* Vert-de-gris (*oxide de cuivre vert*) (*Ærugo, sive viride aeris*). Rouillure de cuivre qui déterge puissamment, qui consume les chairs baveuses, atténue et résout; on ne s'en sert que dans les remèdes extérieurs, comme dans les eaux, dans les onguens, dans les emplâtres, contre les vieux ulcères et les fistules.

Verge d'or (*Virga aurea senecio doria*, Linn. 1221). Plante dont il y a plusieurs espèces différentes par la grandeur et la largeur de leurs feuilles. Leurs tiges sont hautes de trois pieds ou environ, droites, ayant à leur sommet des fleurs disposées en épi, d'une couleur jaune-dorée; ce qui leur a fait donner le nom de *verge d'or*. Elle croît dans les terrains montagneux, sombres, humides, et dans les bois. On se sert en médecine des feuilles et des fleurs de cette plante. Les unes et les autres sont chaudes et dessiccatives, détersives, astringentes et vulnéraires, tant intérieurement qu'extérieurement, lithontriptiques et diurétiques. Leur usage est contre la diarrhée, la dyssenterie et le crachement de sang, pour déterger le mucilage des reins et des uretères, guérir la pourriture des gencives et raffermir les dents qui remuent, pour mondifier et guérir les plaies récentes et invétérées. Données en poudre, au poids d'une drachme, dans un œuf à la coque, ou infusée du soir au matin dans un petit verre de vin blanc; elles sont éprouvées contre la difficulté d'uriner, la gravelle des reins et de la vessie. Arnaud de Villeneuve prétend que,

la prise étant continuée douze ou quinze jours, elle brise la pierre dans la vessie et la fait sortir, et que les feuilles et les fleurs, pilées fraîches, appliquées et renouvelées soir et matin sur de vieux ulcères des jambes, les ont guéris en neuf jours d'application. La verge d'or entre dans l'eau d'arquebusade.

Vermiculaire, ou petite Joubarbe (*Semper vivum minus vermicularium acre*). Petite joubarbe qui jette quantité de petites branches très-minces, garnies de petites feuilles succulentes et épaisses; les fleurs sont jaunes et viennent au bout des rameaux. Elle croît sur les murailles et dans les lieux pierreux et sablonneux. Elle est très-âcre au goût; elle diffère d'une autre espèce qui lui ressemble, parce qu'elle n'a point cette âcreté. Cette plante est chaude, dessiccative, et d'une saveur beaucoup plus âcre par son sel volatil que celle du curage, du raifort sauvage et autres plantes semblables. Elle est spécifique dans le scorbut et le mal hypocondriaque; elle purge puissamment la bile par en haut. Le suc avalé picote tellement le ventricule, que le vomissement s'en suit; c'est pourquoi, étant pris avant l'accès des fièvres intermittentes, il les guérit efficacement. Un médecin dit avoir éprouvé cette plante dans les fièvres invétérées; il avoit pilé l'herbe avec du vinaigre, puis exprimé le suc, dont il avoit fait boire un bon verre avant l'accès; il avoit fait vomir le malade et guéri parfaitement la fièvre; il en avoit fait deux expériences, l'une sur une fièvre de quatre-vingt-quatre jours, et l'autre sur une de quarante. Les fièvres se guérissent quelquefois par le vomissement, quelquefois par la sueur ou par l'insensible transpiration. Le suc par expression, ou la décoction de cette plante, en gargarisme avec les autres remèdes appropriés, guérissent le relâchement et la pourriture scorbutique des gencives, parce que le sel volatil âcre corrige l'acide qui cause ces vices de gencives et les raffermit.

Véronique femelle, élatine, ou Velvotte (*Veronica fœmina, sive elatina*). Plante qui pousse une petite tige qui se divise en plusieurs verges grêles, velues, un peu rougeâtres, se répandant à terre. Ses feuilles sont semblables à celles de la véronique mâle, mais moins pointues, presque rondes et velues, d'où lui est venu le nom de *velvotte*. Il y en a une autre espèce que les botanistes appellent *élatine femelle*, dont les feuilles sont semblables à celles du petit liseron, mais plus petites; la plante est velue comme la précédente; mais elle n'est pas si commune. Elles croissent toutes deux dans les champs entre les blés. Les feuilles de la véronique femelle ou velvotte sont très-amères et un peu styptiques.

Cette plante est adoucissante, détersive, vulnéraire, elle purifie le sang, elle arrête le cours de ventre. Césalpin l'estimoit pour les tumeurs scrophuleuses, pour la lèpre, l'hydropisie, la goutte, les dartres et les cancers.

On fait un baume de l'herbe de véronique femelle, ou de la véronique mâle, exposée au soleil dans de l'huile d'olive, de lin ou d'amandes douces, ou au bain-marie, ou dans la fiente de cheval bien chaude; on peut ajouter dans chaque livre de ce baume une once de vernis liquide; il est préféré aux autres baumes pour toutes sortes de plaies et d'ulcères malins, même pour la lèpre et les écrouelles. Un homme ayant un ulcère virulent au nez en forme de polype, de la guérison duquel on désespéroit, a été guéri par la seule application de ce baume, et par de fréquentes potions de la décoction des feuilles de la véronique femelle; elle est bonne aussi pour les fièvres pestilentielles, ulcères des poumons, opilations du foie et de la rate; elle est souveraine en clystères pour les dyssenteries.

L'eau de ses feuilles et de ses rameaux, distillée au bain-marie pendant qu'elle est dans sa force et sa vigueur, est très-bonne pour éteindre et arrêter les progrès du cancer des mamelles, et le polype rampant; en injection, elle mondifie et consolide les plaies, et desséche promptement les fistules et les ulcères malins; distillée dans les yeux, elle desséche les larmes, et elle arrête les fluxions qui causent l'inflammation et l'éblouissement; appliquée avec une compresse sur les dartres, gratelle, rogne, boutons, feu volage, feu Saint-Antoine, elle les desséche et les éteint en peu de temps, et toutes autres inflammations. Cette eau, bue pendant quelques jours, arrête tous rhumes, vomissemens, flux de ventre, desséche les eaux des hydropiques, apaise les douleurs de la colique, guérit les fièvres tierce et quarte; bue, et appliquée avec une compresse en plusieurs doubles, elle consolide la rupture et descente des intestins et de la matrice, et elle arrête toutes sortes de flux de sang; en gargarisme avec un peu de vin, elle desséche les ulcères de la bouche, et gargarisée seule, elle est très-bonne pour la défluxion de la luette et à l'esquinancie. Le suc et la décoction de ses feuilles font les mêmes effets quand elle n'est pas encore trop desséchée par l'ardeur du soleil. On peut user de ses feuilles en infusion, comme du thé. Enfin, cette plante a toutes les vertus de la véronique mâle, mais plus froidement.

VÉRONIQUE MALE RAMPANTE, VULGAIRE, *ou* le Thé d'Europe (*Veronica mas supina et vulgatissima*, Tourn.

Veronica officinalis, Linn. 14). Plante qui croît dans les terrains sablonneux, pierreux et sur le bord des taillis : celle qui se trouve aux pieds des chênes est la meilleure. La véronique mâle est chaude, dessiccative, d'une saveur amère et astringente, incisive, vulnéraire par excellence, et sudorifique.

On emploie ordinairement une pincée des feuilles dans un demi-setier d'eau, comme le thé, ou une petite poignée dans un bouillon dégraissé. Les feuilles de cette même plante entrent aussi dans les décoctions et les infusions vulnéraires, et dans l'eau d'arquebusade. Tous les auteurs s'accordent assez sur les propriétés de cette plante; elle est devenue d'un usage si familier, que plusieurs la substituent au thé de la Chine; ses bons effets l'ont fait appeler à juste titre *le thé de l'Europe*, et l'expérience le confirme tous les jours. En effet, la véronique est un apéritif doux et tempéré, très-utile dans la gravelle, la rétention d'urine et la colique néphrétique; on s'en sert même avec succès dans l'hydropisie après la ponction, pourvu que le foie et les instestins ne soient point altérés. L'usage de cette plante débouche les viscères, rétablit le cours des liqueurs, aussi l'emploie-t-on utilement dans la jaunisse et dans les maladies longues causées par les obstructions du foie, du pancréas et des glandes du mésentère.

La véronique est apéritive et béchique. Tragus dit que deux onces d'esprit, tiré par la distillation du vin dans lequel la véronique a été en digestion pendant quelques jours, mêlées avec un gros de thériaque, font suer considérablement, et conviennent dans les fièvres malignes. L'eau distillée de cette plante, la tisane qu'on en prépare, et le sirop fait avec son jus et du sucre, sont d'excellens remèdes pour la toux sèche, l'asthme, l'ulcère du poumon et le crachement de sang. Dans les migraines et la pesanteur de tête, les étourdissemens et assoupissemens, la véronique vaut le thé; son infusion rend la tête plus libre, et plus capable de soutenir l'application et l'étude. Suivant du Renou, elle est très-utile extérieurement pour la gale, la gratelle, les ulcères des jambes, ceux qu'on appelle ambulans, pour effacer les taches de la peau, et même pour le cancer. Pour ces maladies, on emploie la décoction de toute la plante ou son eau distillée; on en bassine les parties malades, et on en fait des fomentations.

L'usage fréquent des lavemens de décoction de véronique et de camomille, à laquelle on ajoute une once de beurre et autant de sucre, est bon pour la colique.

D'après Ettmuller, la décoction de véronique avec du miel blanc est bonne pour l'esquinancie ; elle est encore utile pour laver la bouche de ceux qui sont sujets à avoir des chancres aux gencives, à la langue, ou dans l'intérieur de la bouche, comme il arrive souvent aux enfans.

La véronique mâle entre dans le mondificatif d'ache et dans l'eau vulnéraire. Quelques médecins font dissoudre dans l'eau distillée de véronique autant de vitriol qu'elle en peut dissoudre, pour la rendre plus détersive.

Vers de terre (*Lumbrici terreni, sive vermes terreni*). Les meilleurs sont ceux qui ont des lignes rouges autour du cou, en forme de collier. Ils sont très-diurétiques, diaphorétiques, anodins, discussifs, émolliens et apéritifs ; ils servent à augmenter le lait aux nourrices, à consolider les plaies, et à rejoindre les nerfs coupés. Leur principal usage est contre l'apoplexie, les convulsions, dans les autres affections des nerfs et des muscles, dans l'ictère ou la jaunisse, l'hydropisie, la colique, et spécialement dans la goutte vague et scorbutique. On les donne intérieurement et extérieurement ; intérieurement, en les écrasant et en coulant par un linge avec du vin, ou bien en poudre après les avoir desséchés au four ; extérieurement, ils s'appliquent vifs sur les panaris où on les laisse mourir, ils en apaisent la douleur insupportable. Leur poudre, appliquée chaudement, apaise les douleurs de la goutte. Le temps de prendre les vers de terre est le soir après la pluie ; car alors ils sortent de la terre et rampent sur l'herbe, (Voyez *Huile de vers de terre*).

Dans les rétractions des membres et les convulsions scorbutiques, rien n'est plus efficace que les vers, soit qu'on en prenne l'esprit intérieurement, soit qu'on les applique pilés en forme de cataplasme sur la partie, ou qu'on les y mette vifs, car la douleur cesse dès qu'ils meurent dessus ; on peut aussi mettre le malade dans un bain ou demi-bain préparé avec une décoction de vers de terre ; ces bains sont très-efficaces. Senneret en recommande la décoction dans la dyssenterie, elle y est effectivement souveraine. La poudre de vers de terre est bonne aussi pour la jaunisse, seule, ou mêlée avec les autres spécifiques, parce que les diurétiques conviennent sur-tout à cette maladie. On y emploie encore leur décoction avec la grande chélidoine, principalement en y ajoutant des baies de genièvre pour augmenter la vertu diurétique des vers. Dans l'hydropisie ascite, on ordonne leur décoction avec les racines de fenouil et de persil. Dans les affections de la goutte scorbutique et non scorbutique, le suc ou l'esprit de vers,

vers, pris intérieurement, ou enduits, ou leur décoction appliquée en forme d'embrocation, font des merveilles. Les vers de terre sont salutaires aux contusions et aux plaies; et quand les nerfs sont entièrement coupés, les vers de terre bien lavés, desséchés au four, réduits en poudre mêlée avec une portion de térébenthine, tenue sur la plaie pendant vingt jours, la guérit et réunit les nerfs parfaitement. La poudre de vers, seule avec l'huile de vers, produit le même effet. L'huile de vers de terre avec l'huile d'aspic ou de lavande, étoit le remède de Barbette dans les plaies et les piqûres des nerfs. En général, la poudre de vers de terre doit entrer dans tous les remèdes pour les plaies et piqûres de nerfs ou de tendons, ainsi que la poudre d'yeux d'écrévisses, comme spécifiques.

Composition de l'huile de Carpi et de Forestus, recommandée dans les blessures. Mettre infuser et digérer dans deux livres un quart d'huile commune, une demi-poignée de fleurs de millepertuis, y ajouter six onces de térébenthine, une once et demie de poudre de vers de terre, et un peu de safran : mêler le tout; ce remède est très-bon. L'huile de vers se fait par la décoction; mais la liqueur préparée au four de la manière suivante est la meilleure. On lave bien les vers, on les essuie avec des étoupes, on les enferme dans un vaisseau de verre qui ait le cou étroit, on le bouche bien, on l'enveloppe de pâte, et on le met au four pour l'en retirer avec le pain, on filtre ensuite la liqueur, et on la garde pour l'usage tant interne qu'externe. Elle est admirable extérieurement aussi bien que la liqueur de fourmis contre la paralysie, le tremblement, les plaies et les contractions scorbutiques, spécialement contre les douleurs de la goutte, en y ajoutant quelques grains de camphre ou quelque autre spécifique, pour en augmenter l'efficacité. Les éphémérides de Leipsick remarquent, et l'expérience a prouvé, qu'il n'y a point de meilleur vulnéraire interne dans toutes les plaies, les fractures, les contusions, et autres semblables, que l'huile de vers de terre; car prise deux fois chaque jour, à la quantité de douze ou quinze gouttes dans quelque liqueur, elle apaise les douleurs les plus violentes, ferme et guérit promptement les plaies et les fractures. Pour faire de bonne huile de vers, il faut les mettre dans une fiole avec de l'huile, au bain-marie; car, par ce moyen, ils ne brûlent pas, et toute leur humeur reste dans l'huile. Ainsi préparée, et sur-tout quand les vers ont été mis en infusion dans l'huile rosat, elle sert contre les gouttes causées par des fluxions chaudes; on oingt

premièrement la partie de cette huile, et on y applique ensuite les vers cuits comme dessus, et broyés avec le même poids de *triapharmacum*, médicament composé d'huile, de vinaigre et de litharge.

VERVEINE (*Verbena officinalis*, Linn. 29). Plante très-commune qui croît le long des chemins, près des haies, et contre les murailles. Elle est chaude, dessiccative, d'une saveur amère, astringente, céphalique et vulnéraire. La décoction de toute la plante prise intérieurement est un très-bon remède contre la douleur et les autres affections de la tête provenant de causes froides, dans les maladies des yeux et de la poitrine, la toux invétérée, l'obstruction du foie et de la rate, la jaunisse, les maux de ventre et la dyssenterie; elle brise et pousse le calcul, et elle guérit les plaies. L'usage externe est contre la céphalalgie, pilée et appliquée sur le front et sur les tempes. Les mêmes feuilles, pilées, mêlées ensuite avec de la farine de seigle et des blancs d'œufs, le tout étendu sur des étoupes, et appliqué sur la partie, est un remède éprouvé pour les maux de rate et pour la pleurésie; on applique aussi avec succès pour cette dernière maladie et pour le point de côté, les feuilles seules fricassées dans la poêle avec un peu de vinaigre, ou amorties sur une pelle chaude. Forestus a guéri une douleur de tête extraordinaire, en pendant au cou du malade de la verveine pilée et mise dans un sachet. L'eau distillée de verveine est très-bonne pour les maladies des yeux, sur-tout dans l'inflammation. Le suc de l'herbe éclaircit la vue, et netoie les yeux comme l'eau distillée. Lémeri a éprouvé plusieurs fois que ce suc nouvellement tiré est purgatif, et il évacue particulièrement la pituite.

Le suc de verveine, ou son extrait, modère les accès des fièvres intermittentes, et les guérit quelquefois; on fait prendre un gros de cet extrait deux fois par jour, le matin et l'après-midi, avant le frisson et sur le déclin de la fièvre, les jours d'accès et les jours d'intermission. Le suc de la plante se donne de même depuis deux jusqu'à quatre onces; dans les fièvres qui ne sont précédées d'aucun frisson, le quinquina mêlé avec le suc ou l'extrait de verveine, réussit mieux que seul.

L'eau distillée ou la décoction de cette plante, dans laquelle on a fait bouillir des écrevisses de rivière, passe pour prévenir l'avortement. Le cataplasme de verveine, appliqué sur le front ou sur la tête en forme de calotte, est bon contre la migraine, surtout lorsque les malades sentent un froid

considérable sur la tête. La sérosité qui s'échappe par les pores de la peau, jointe au suc de cette herbe, rend les linges qui couvrent la partie d'une couleur rougeâtre; ce qui en impose au peuple ignorant qui s'imagine que la verveine attire au dehors le sang extravasé sous la plèvre. La décoction de verveine est propre en gargarisme pour les maux de gorge; le suc de cette plante, ou son huile par infusion, guérit les plaies.

Vesce (*Vicia semine aut nigro aut albo*, Tourn. Linn. 1037). Plante dont la semence nourrit les pigeons. Elle est aussi d'usage en médecine; mangée, elle est astringente, épaississante, consolidante, propre pour resserrer le ventre. On en fait de la farine, qu'on emploie dans les cataplasmes, pour amollir, pour résoudre et pour fortifier.

Vésicans. *Voyez* Exutoires.

Vesse de loup (*Lycoperdon*, *sive fungus pulverulentus*, *dictus crepitus lupi*). Espèce de champignon rond de diverses grosseurs; il y en a de petits et de très-gros; il est blanchâtre au commencement, puis pâle, et enfin jaune quand il est sec. Il naît dans les terrains sablonneux et humides, principalement après les pluies. Pour peu qu'on le presse, il se crève en faisant une petite explosion, et la poudre qui est dedans s'envole en l'air et donne une mauvaise odeur. Il est bon pour dessécher les ulcères. Cette poudre, mêlée avec un blanc d'œuf, et appliquée, arrête sur-le-champ toutes sortes d'hémorragies, soit des hémorroïdes soit des plaies.

On prépare encore la vesse de loup de cette manière: On en prend telle quantité qu'on veut, on les arrose en été pendant quinze jours avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre du vitriol blanc (*sulfate de zinc*), et chaque fois qu'on les en arrose, on les fait sécher au soleil, ensuite on les met en poudre que l'on conserve dans un lieu sec, pour arrêter les hémorragies externes. Les chirurgiens d'Allemagne ayant ainsi préparé les vesses de loup, les suspendent entières au plancher, et lorsqu'une veine considérable est coupée, par le moyen de leur poudre qu'ils introduisent dans la plaie, ou qu'ils appliquent sur la veine coupée, ils arrêtent le sang très-promptement.

Vigne (*Vitis vinifera*, Linn. 293). On cultive la vigne dans les pays chauds et tempérés. Il y en a de plusieurs espèces. Les feuilles de vigne récentes sont rafraîchissantes et très-astringentes; l'usage interne est pour le cours de ventre, pour la dyssenterie, le *pica*, le vomissement, le crachement de sang et les autres hémorragies; on en boit le suc, la dé-

coction, ou la poudre des feuilles cueillies en octobre, à la dose d'une drachme dans un véhicule approprié. L'usage externe, en forme de lotions aux pieds ou à la tête, est de rafraîchir ou de modérer la douleur de tête, et de procurer le sommeil.

La liqueur ou larme qui découle de la vigne quand on la taille au printemps, prise intérieurement, est apéritive, détersive, propre pour la pierre et pour la gravelle. Distillée dans les yeux, elle guérit l'ophtalmie et la rougeur de ces parties, les taies, les toiles, et éclaircit la vue; elle remédie aux démangeaisons, si on les en lave après les avoir frottées avec du nitre; elle passe pour être confortative dans les fièvres malignes. En se lavant de cette liqueur, on se guérit de la gale et de toutes les infections de la peau. Quelques gouttes versées dans l'oreille, guérissent la surdité. Ce suc, exposé pendant un an au soleil, s'épaissit en consistance de miel. C'est un baume excellent pour nettoyer et guérir toutes sortes de plaies et d'ulcères.

Le raisin vert, ou le grain de verjus, est rafraîchissant, dessiccatif et astringent; il excite l'appétit, il peut servir aux fièvres ardentes, et pour arrêter le cours de ventre, mais il engendre un sang indigeste. Le raisin mûr est chaud et humide; il enflamme l'estomac d'abord, et engendre des crudités, des diarrhées et autres maladies semblables.

Le raisin sec est meilleur à l'estomac, car il donne de l'appétit et lâche le ventre. Les raisins secs ou passés, *uvae passae, seu passulae*, sont ceux qui ont été desséchés à la chaleur du soleil, ce qui les rend plus doux, ou à la chaleur du four, ce qui leur donne un goût aigrelet. Il y en a de trois sortes, savoir: les gros, ou raisins de Damas; les médiocres, ou raisins de Marseille, et les petits, ou raisins de Corinthe. Tous ces raisins sont plus tempérés que chauds; ils amollissent et lâchent le ventre, émoussent l'acrimonie, sont agréables à l'estomac, au poumon et au foie, et calment la toux; on les emploie dans les tisanes pectorales. Les raisins de Damas, mondés de leurs pepins dans une infusion d'eau de fontaine ou de quelque eau appropriée, donnent une boisson très-agréable aux malades et très-désaltérante; on les monde de leurs pepins qui sont très-astringens, et qui conviennent aux vomissemens et aux flux de ventre, de sang et autres. On les torréfie pour les piler ensuite; on en donne une drachme dans une liqueur convenable, ou on fait boire la décoction des pepins concassés.

Les sarmens ou le bois de la vigne, pris en décoction, sont fort apéritifs.

Le marc du raisin, après son expression, lorsqu'on en a tiré le moût, est appelé en latin *vinacea ;* on en forme un tas, afin qu'il fermente et qu'il s'échauffe, on en enveloppe alors les membres ou tout le corps des malades de rhumatisme, de paralysie, de goutte sciatique, pour les faire suer et pour fortifier les nerfs ; mais par son esprit sulfureux, qui monte à la tête, il excite souvent des vertiges.

Vin (*Vinum*). Suc de raisins mûrs, tiré par expression et ensuite dépuré et exalté par la fermentation. Il est appelé par Paracelse *le sang de la terre*, et par Quercétan *le prince des végétaux et le plus vitriolé*. Pour être bon, il doit être vigoureux et bien mûr. Les vins doivent être clairs, transparens, de belle couleur, d'une odeur réjouissante, d'un goût balsamique un peu piquant, mais agréable, tirant quelquefois sur celui de la framboise, remplissant la bouche, et passant doucement sans irriter le gosier, donnant une douce chaleur à l'estomac, et ne portant point trop vîte leurs esprits à la tête.

Le vin blanc est celui dont les principes sont le plus en mouvement, et qui donne le plus de gaieté d'abord quand on l'a bu, mais il est sujet à exciter la douleur de tête ; il est très-apéritif, propre pour faire uriner, pour la colique néphrétique, la pierre, la gravelle, la mélancolie, et pour l'hydropisie.

Le vin paillet tient beaucoup du vin blanc, mais il est moins fumeux et plus stomacal.

Le vin rouge est le moins fumeux, le plus stomacal, le plus nourrissant, et celui qui s'accommode le mieux ordinairement à tous les tempéramens ; il fortifie, il chasse la mélancolie, il résiste au venin, il chasse les vents, il remédie à la gangrène, il résout, il est propre pour les contusions et pour les dislocations.

Le vin de teinte est un gros vin noir chargé de tartre, qu'on tire de certains raisins noirs ; il n'est pas bon à boire, son goût est styptique, il est astringent, fortifiant, résolutif, propre pour les cours de ventre, pour le flux d'hémorroïdes et des menstrues. On s'en sert pour faire l'extrait de mars astringent ; on l'emploie aussi extérieurement dans des fomentations astringentes et fortifiantes.

Le vin résiste puissamment au venin, et on sait par expérience qu'un verre de bon vin, bu le matin, est un excellent préservatif contre la peste. Le vin, bu pur, guérit même les

douleurs et les rougeurs des yeux. Borel dit que plusieurs personnes, affligées depuis très-long-temps de grandes douleurs aux yeux avec rougeur, à quoi tous les remèdes étoient inutiles, furent guéries par la boisson du vin pur. Les maladies qui surviennent des excès trop fréquens du vin, sont l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, les rhumatismes et la goutte.

On tire un esprit-de-vin (*alcohol*) par la distillation, qui a beaucoup de vertus, qu'on appelle *eau-de-vie*. L'esprit-de-vin est chaud et dessiccatif, pénétrant, incorruptible; il résiste à la corruption, il fait revenir les apoplectiques et les léthargiques auxquels on en donne une demi-cuillerée; on leur en frotte aussi les poignets, la poitrine et le visage. Il résout extérieurement les tumeurs froides et scorbutiques, il empêche la coagulation du sang dans les contusions; et il résout le sang caillé, il est spécifique contre l'érysipèle et contre les autres inflammations qui viennent de contusion, parce qu'il dissout le sang et lui redonne la fluidité qu'il avoit perdue. Il empêche la corruption des matières qu'on y met infuser, et il guérit les plaies, la pleurésie, en en frottant l'endroit douloureux, les ulcères sordides, cacoëthes et malins, en les bassinant d'esprit-de-vin seul, ou dans lequel on a mis infuser de l'aloës, de la myrrhe et d'autres drogues semblables; il agit en corrigeant l'acide putréfactif.

L'esprit-de-vin camphré se fait en dissolvant du camphre dans de l'esprit-de-vin rectifié, qui est bon pour les rhumatismes, gangrène, sphacèle, érysipèle et la goutte. L'esprit-de-vin est bon aussi contre la brûlure, il arrête l'hémorragie des plaies très-promptement, il a encore beaucoup d'autres vertus qu'il seroit trop long de rapporter ici. Les vins les plus forts ne sont pas ceux qui rendent le plus d'eau-de-vie, il vaut mieux faire distiller du vin qui commence à se passer, parce que l'esprit de celui qui tend à se gâter, est plus détaché et plus disposé à être enlevé que l'autre par le feu. Lorsqu'on veut avoir de l'eau-de-vie dès la première distillation, aussi pure qu'elle devient après les suivantes, il faut jeter du sel de tartre (*carbonate de potasse*) dans le vin, et faire un feu très-lent.

Vins *médicamenteux* ou *médicinaux*. Vins empreints des substances et des qualités d'une ou de plusieurs espèces de drogues qui servent en médecine. Pour les faire promptement, on jette dans un vase de terre ou de verre les drogues bien séchées, hachées menu et concassées, ou bien on les enferme dans un sachet de toile qu'on met dans ce vase, puis on verse

le vin dessus, ou couvre le vaisseau, et on le laisse quelque temps dans un lieu chaud, puis on le coule ou on ôte le sachet, on peut faire de même des vins purgatifs, mais il en faut faire peu à-la-fois, parce qu'ils perdent bientôt leur vertu, et sont sujets à se gâter.

VIN *énulé stomachique*. Mettre deux onces de racines récentes d'aunée, ratissées et coupées par tranches, macérer à froid pendant quinze jours, dans une pinte de bon vin rouge, le vaisseau bien fermé. La dose est d'une cuillerée après le repas, pendant quelque temps pour aider à la digestion.

VIN *chalibé*. Faire infuser dans un lieu chaud pendant deux ou trois nuits dans deux pintes de bon vin blanc, deux onces de limaille d'acier, y ajouter une poignée de la plante entière de la grande éclaire; d'herbe de fraisier et de petite absinthe, de chacune une pincée; de canelle, deux drachmes; le couler à mesure qu'on en prend.

Ce vin a réussi plusieurs fois pour la jaunisse, après les purgations convenables.

VIN *contre les hernies des enfans*. Six gros de racines de sceau-de-Salomon, lavées et coupées par morceaux; faire infuser pendant vingt-quatre heures dans un demi-setier de vin blanc; couler l'infusion et en prescrire pendant un mois, trois verres par jour aux enfans attaqués d'hernies. On se sert des racines qui ont été infusées pour appliquer en cataplasme sur l'hernie réduite.

VIN *anti-pestilentiel*. Piler à demi, et faire infuser pendant deux jours, dans une pinte de vin blanc dont on prendra tout les matins un verre à jeun, deux poignees des sommités de genêt, dont le pied est rouge.

VIN *contre la génération de la pierre*. Faire sécher à l'ombre des racines et des feuilles de quintefeuille, des racines de chiendent, de fenouil et de persil, de chaque une poignée; les mettre au moment des vendanges dans un petit tonneau bien net, et par dessus, du moût de raisin blanc du plus fort, autant qu'il en faudra, selon la quantité des herbes et des racines; quelques jours après que le vin aura cessé de bouillir, le mettre dans un autre vaisseau, jetant les matières qu'on y a fait bouillir, dont le vin aura tiré la vertu, pour en faire boire à ceux qui sont sujets à la pierre, une ou deux fois la semaine, la quantité de trois ou quatre onces, selon l'âge et la complexion du malade.

Autre contre la pierre et la gravelle. Mettre douze ou quinze livres de cerises aigres, mondées de leurs queues et de leurs noyaux, dans un demi-muid de bon vin blanc avec les mêmes

noyaux concassés, bien boucher le tonneau, et un mois après, le fruit ayant communiqué au vin sa qualité rafraîchissante et apéritive, on pourra alors commencer à en faire usage.

Il tempère la chaleur des reins, vide les sables, les glaires et les petites pierres; on en peut prendre un bon verre tous les matins.

Autre contre la pierre et la gravelle. Prendre des baies d'alkékenge, fruits rouges d'épine blanche, appelés *senelles*, de chaque une livre; racines de chardon à cent têtes nettoyées, racines d'arrête-bœuf et de petit houx, de chaque une poignée; au moment des vendanges, avoir un baril contenant environ quarante pintes, dans lequel on met les drogues ci-dessus, après avoir concassé les graines, fendu et coupé en petits morceaux les racines; puis le remplir avec du moût de raisin blanc qu'on laisse bouillir comme les autres vins, et ensuite le remplir encore et le bien boucher.

Il fait sortir des reins des flegmes, du sable et des pierres. La dose est d'un verre le matin à jeun, deux ou trois fois la semaine: on continue quelque temps, ayant avalé auparavant environ gros comme une châtaigne de bon beurre frais.

Vin *diurétique ou scillitique.* Avec un couteau de bois, d'argent ou d'ivoire, et non d'acier, ôter la peau d'un oignon de scille qui pèse deux livres environ; l'enfermer dans de la pâte, et puis après l'avoir mis au four neuf ou dix heures, le retirer et en ôter la croûte; le mettre ensuite dans une cruche ou coquemar contenant trois pintes, dont l'entrée soit fort large; verser dessus deux pintes de bon vin blanc; fermer la cruche avec un tour de pâte; laisser infuser pendant douze heures sur la cendre chaude; retirer ensuite l'oignon pour l'exprimer fortement dans un linge, par dessus le vin qu'on conservera pour l'usage dans des bouteilles bien bouchées.

On prend de ce vin quatre fois le jour, savoir: deux cuillerées à bouche le matin à jeun, et trois heures après, deux autres cuillerées; trois heures après, une seule cuillerée; enfin, une dernière cuillerée après le même intervalle, et entre chaque prise un bouillon. Le soir, on peut manger un potage, mais avec peu de bouillon. Si l'on mange dans la journée, il faut toujours mettre un intervalle de trois heures entre le repas et le remède.

Vin *d'absinthe.* Dans un petit tonneau d'environ cinquante pintes, faire entrer par la bonde au temps des vendanges, un fascicule de sommités d'absinthe cueillie dans sa vigueur et séchée, et trois onces de canelle concassée; remplir le tonneau de moût ou suc de raisins blancs mûrs, nouvellement exprimé;

placer le tonneau à la cave sans y mettre la bonde, et laisser fermenter la liqueur; quand la fermentation sera finie, remplir le tonneau de vin blanc, le bien boucher, et quelques temps après, on peut le mettre en bouteilles.

Il fortifie l'estomac, il excite l'appétit, il tue les vers, il guérit la colique venteuse, il dissipe les vapeurs, mais son trop fréquent usage affoiblit la vue. On en prend depuis une once jusqu'à quatre. La dose ordinaire est un demi-verre, on en continue l'usage pendant quelques jours.

VIN *de baies d'alkékenge*. On concasse des baies d'alkékenge, qui sont mûres au temps des vendanges, on en met dans un petit tonneau de la grandeur qu'on veut, on jette dessus du moût de vin blanc qu'on laisse bouillir, et on fait le reste comme au vin d'absinthe.

Nota. Pour remplacer ce vin, on peut piler huit ou dix baies d'alkékengue, les faire infuser quelque temps dans un verre de bon vin blanc; faire bouillir le tout deux ou trois bouillons, le couler par un linge en l'exprimant un peu, et ayant adouci la colature avec un peu de sucre, la faire boire au malade. Arnault de Villeneuve dit avoir vu guérir avec cette potion une suppression d'urine de quatre jours, le malade étant abandonné et à l'extrémité.

Le vin de baies d'alkékengue est éprouvé contre la rétention et la difficulté d'uriner; il la fait sortir avec beaucoup de sable, s'il y en a, et plusieurs personnes sujettes à la gravelle et à la pierre, qui ont fait usage de ce vin, ont été heureusement délivrées des grandes douleurs qui les tourmentoient continuellement, ayant auparavant été purgées avec du séné et de la casse mêlés avec de la rhubarbe. Si la maladie est invétérée, comme chez les vieillards, il faut en user plus long-temps.

VIN *purgatif*. Racines d'iris communes, d'aunée, ratissées et coupées par tranches, de chacune une once; de chardon-rolland, d'arrête-bœuf, de chacune demi-once; séné mondé, six gros; poudre de jalap, deux gros; canelle, un gros; verser dessus trois chopines de bon vin blanc, et faire macérer le tout à froid pendant huit jours, dans un vaisseau bien fermé. La dose est de deux verres le matin à jeun, à une heure de distance, et un potage après le second verre.

VIN *laxatif*. Séné mondé, une demi-livre; racines de polypode de chêne, de garance, de chacune deux onces; feuilles de scolopendre, quatre poignées; de petite absinthe, deux poignées; écorce ou pelure de citron, une once: enfermer le tout dans un sachet de toile claire, qu'on mettra dans un

baril, contenant dix ou douze pintes ; remplir ce baril de moût ou de suc exprimé de raisins blancs bien mûrs, qu'on laissera bouillir ; le boucher ensuite, laisser infuser le vin pendant deux mois, et le tirer après ce temps dans des bouteilles qu'on mettra au frais, après les avoir bien bouchées.

La dose est d'un verre froid le matin à jeun, continué pendant quelque temps ; s'il purge trop, on n'en prendra que de deux jours l'un.

Vin *de buglose*. On met tremper des racines de buglose bien nettoyées dans du vin blanc, jusqu'à ce qu'il en ait attiré la saveur et la vertu, et on en fait sa boisson ordinaire.

D'après Arnault de Villeneuve, il est bon contre la palpitation de cœur, il purifie le sang, il guérit la rogne et autres infections de la peau, il fortifie les esprits, réjouit le cœur, et chasse par les urines les humeurs mélancoliques et brûlées ; il délivre le cerveau des fumées et des vapeurs épaisses qui le troublent et causent la tristesse, et fait revenir les furieux dans leur bon sens : il ajoute que le suc de bourrache ou de buglose, clarifié, et bu avec autant de vin tous les matins, est très-bon contre les mêmes maladies.

Vin *emménagogue, ou pour exciter les règles*. Mettre infuser à froid, pendant huit jours, dans six pintes de bon vin rouge, feuilles de romarin, de pouliot, de chacune deux poignées ; feuilles de sabine, une demi-poignée ; safran gâtinois, borax, de chacun deux gros ; limaille de fer crue, une once. Passer ensuite le vin qu'on gardera pour l'usage.

La dose est d'un grand verre froid, à jeun le matin pendant neuf jours, ce qu'on recommencera après quelques jours d'intervalle, s'il n'a pas fait son effet les premières fois.

Vin *de genièvre contre les embarras des voies urinaires*. Dans un baril de telle grandeur qu'on voudra, mettre autant de baies de genièvre bien mûres, que si on vouloit faire un rapé ; achever de le remplir de bon vin blanc, et laisser infuser le tout jusqu'à ce que le vin soit bien clair. On en prend alors un ou deux verres le matin à jeun, à demi-heure l'un de l'autre, ou bien en déjeûnant.

Autre manière de préparer ce vin. Concasser une bonne pincée de graines de genièvre, et la faire infuser pendant la nuit dans un verre de bon vin blanc : on coule l'infusion le lendemain pour une dose à prendre à jeûn.

Vin *anti-scorbutique*. Ecraser et réduire en pâte, après les avoir bien lavées et laissé égoutter, douze onces de racines de raifort sauvage ; six onces de racines de bardane ; deux poignées de feuilles de cochléaria, autant de celles de cresson

de fontaine, de celle de béccabunga et de fumeterre. Piler en même temps cinq onces de graines de moutarde; mettre le tout dans une cucurbite bien étamée, ou mieux encore dans un grand vaisseau de grès, avec quatorze pintes de bon vin blanc bien mûr; ajouter trente gros de sel ammoniac (*muriate d'ammoniaque*) bien pulvérisés: boucher ensuite le vaisseau avec cinq ou six feuilles de papier brouillard, qu'on recouvrira d'un parchemin mouillé attaché autour: le mettre au bain-marie, à un feu de digestion, où on laisse infuser ces drogues pendant douze heures au moins, ayant soin de remuer le vaisseau de temps en temps. Le vaisseau étant refroidi, on passe la liqueur avec forte expression. On peut la conserver pendant deux mois.

La dose de ce remède pour les adultes est de deux ou trois verres par jour, chacun de trois ou quatre onces: le premier le matin dans le lit où l'on reste deux heures sans rien prendre; le second, cinq ou six heures après le dîné, et le troisième deux heures après le soupé. On continue ainsi jusqu'à guérison parfaite, observant un bon régime et en buvant à l'ordinaire une tisane faite avec deux gros de squine coupée par tranches, qu'on fait bouillir pendant une demi-heure dans deux pintes d'eau de rivière: on peut y mêler un peu de vin au repas.

Pour les enfans, la dose est moindre, ainsi que pour les jeunes personnes; on la proportionne à l'âge, au tempérament et aux forces des malades. On la continue ordinairement six semaines; et pendant son usage, on se purge tous les quinze jours avec l'opiat martial; il faut même commencer par là.

Autre vin anti-scorbutique. Pulpe des racines d'arum, récemment tirées de terre, une demi-once; racines de raifort sauvage, une once; feuilles de cochléaria et de trèfle d'eau, de chacune une poignée; semence de moutarde, deux onces; vin blanc, trois pintes; faire du tout selon l'art un vin médicinal, dont le malade prendra deux verres par jour, pendant quelque temps.

Nota. On peut faire aussi plusieurs autres vins médicamentaux pour diverses infirmités, en faisant bouillir des drogues appropriées dans le moût au temps des vendanges, ou en les faisant bouillir, ou infuser dans du vin dans un lieu chaud, jusqu'à ce qu'elles lui aient communiqué leur vertu.

VINAIGRE (*Acetum*). Liqueur acide qui se fait par une seconde fermentation de vin, qui dissout et raréfie son tartre. Afin que le vin aigrisse promptement, il faut mettre le ton-

neau qui le contient dans un lieu chaud. Le vinaigre est différent en substance et en vertus, suivant les matières dont on le fait ; car il s'en fait avec le vin, la bierre, le pommé, le poiré, le miel, etc. Le plus usité est celui qui se tire du vin, et celui qu'on doit prendre quand on ordonne simplement le vinaigre. Comme il y a plusieurs sortes de vins, il y a pareillement plusieurs sortes de vinaigres, et les meilleurs sont ceux du meilleur vin.

Le vinaigre est d'une substance mixte, plus froide que chaude, et dessiccative ; il est pénétrant, atténuant, astringent, résistant à la putréfaction, et sudorifique. Il est propre pour les esquinancies, pour les hémorragies, pour les brûlures ; il approche de la nature du vitriol, et il n'est point de meilleur correctif pour corriger la chaleur des gommes et des sucs venimeux. C'est un remède souverain contre les piqûres des serpens et des aspics. Il est rouge ou blanc, conservant la couleur du vin dont il est fait. D'après Schmuck, on peut faire du vinaigre sur-le-champ, en mêlant de la crême de tartre (*tartrite acidule de posasse*) avec de la lie de vin, en versant de l'eau simple par dessus, qui fermente d'abord et dégénère en vinaigre. Dès le temps de Galien, le vinaigre étoit recommandé comme alexipharmaque, et ayant la vertu de résister au venin.

On fait du vinaigre thériacal par la dissolution de la thériaque dans du vinaigre de vin, digérant le tout sur un petit feu et le filtrant suivant l'art. Ce vinaigre bésoardique est un bon préservatif contre la peste. Sylvius s'est garanti de deux pestes avec une simple cuillerée de vinaigre de vin qu'il buvoit le matin avant d'aller visiter les pestiférés. Le vinaigre composé, dans lequel on a mis infuser quelques spécifiques contre la peste, vaut cependant mieux que le simple ; ces spécifiques sont le *scordium*, la scorsonère, le *vincetoxicum*, la rue, la zédoaire, le gingembre, les girofles, la tormentille, l'angélique, l'aunée, et autres simples semblables. On fait cette infusion par une chaleur douce, et on filtre la liqueur pour la dépurer.

Le vinaigre sert souvent de correctif contre les médicamens qui ont quelque qualité nuisible, comme les purgatifs trop violens et les sucs trop venimeux. Il est nuisible aux goutteux, aux hypocondriaques, scorbutiques et mélancoliques, parce qu'il donne facilement des effervescences, et qu'il exalte l'acide de ces sujets, c'est-à-dire, le suc mélancolique. Le vinaigre est merveilleux intérieurement contre toutes sortes de venins et de malignités, pour résister à la corruption, et

rendre maigres les hommes qui ont trop de graisse, sur-tout le vinaigre squillitique, ou de rue, ou mêlé avec de l'eau chalibée.

L'usage externe du vinaigre est pour empêcher la corruption des ulcères et la gangrène, et pour dissoudre les humeurs séreuses et œdémateuses, en forme de parfum qui se fait en jetant du vinaigre sur un caillou ou sur une tuile rougis au feu. Le même parfum guérit les tumeurs dures et squirreuses, et on applique du vinaigre sur la rate squirreuse et endurcie, pour découper le mucilage grossier, et désopiler. Pour arrêter le sang dans l'hémorragie du nez, on fait recevoir la fumée du vinaigre mis dans un vaisseau sur un petit feu avec du vitriol, ou on applique aux narines ou à la nuque un linge trempé dans du vinaigre. Ettmuller dit avoir éprouvé avec succès à l'égard d'un fébricitant, un cataplasme fait avec du vinaigre et du bol d'Arménie, ou bol commun, qu'on peut mettre avec du linge ou sans linge sur le front. Un linge trempé dans du vinaigre, appliqué au *scrotum*, produit le même effet, et désenivre.

Le vinaigre appliqué au nez, et pris intérieurement, convient aux affections soporeuses; on en fait recevoir la fumée par le nez aux léthargiques pour les réveiller; et si après avoir pris du *laudanum*, le malade dort trop long-temps, on lui fait avaler du vinaigre pour le réveiller. L'odeur du vinaigre, ou la liqueur enduite sur les tempes, guérit la syncope, spécialement si elle procède de la disposition du sang, et de la dissipation des esprits dans le bain. Dans ce cas le vinaigre de muguet est meilleur qu'un autre.

On fait de l'oxycrat en mêlant une cuillerée de vinaigre sur douze ou quinze cuillerées d'eau; on s'en sert dans les lavemens, dans les gargarismes et dans les fomentations.

Vinaigres *médicamenteux* ou *médicinaux*. Ce sont des vinaigres remplis des substances, ou des vertus d'une ou de plusieurs espèces de drogues médicinales.

Vinaigre *contre la peste*. Mettre dans un vaisseau de verre double deux pintes du plus fort vinaigre blanc ou rouge avec une poignée de sel, autant de baies de genièvre, une tête ou deux d'ail coupée par morceaux, une once de clous de girofle rompus en deux, une poignée de feuilles de rue, et une once et demie de racine d'angélique coupée par morceaux; faire infuser le tout au soleil pendant douze ou quinze jours, ou le mettre dans le four aussitôt que le pain en est tiré, et l'y laisser trois ou quatre heures.

Il faut en prendre tous les matins une cuillerée, s'en frotter les tempes, les narines et les mains; si l'on se sentoit surpris du mal, en avaler deux cuillerées, et en mettre tiédir dans un plat, tremper dedans une compresse, et l'appliquer sur la partie douloureuse, changer la compresse de quatre en quatre heures, la jeter dans le feu avec la bande qui aura servi à la contenir sur le mal. Si on n'a pas tous ces ingrédiens pour mettre dans le vinaigre, la rue seule peut suffire au défaut des autres.

Vinaigre *des quatre voleurs*. Sommités séches de sauge, de petite absinthe, de grande absinthe, de romarin, de menthe, de rue, de chaque quatre gros; fleurs de lavande, deux onces; racines de *calamus aromaticus*, canelle, girofle, noix muscades, gousses d'ail récentes, de chaque deux gros; camphre, quatre gros; vinaigre rouge, quatre pintes; couper les gousses d'ail par tranches, piler grossièrement les autres substances; faire digérer le tout, excepté le camphre, dans un matras au soleil, ou à une douce chaleur, au bain de sable, pendant trois semaines ou un mois; couler avec expression; filtrer, et ajouter ensuite le camphre dissous dans un peu d'esprit-de-vin (*alcohol*).

C'est un très-bon excitant qu'on peut employer en fumigation pour désinfecter les appartemens, les vêtemens, etc. On peut encore s'en laver le visage et les mains dans les temps de peste, ou d'autres maladies contagieuses, pour se préserver de leur atteinte.

Vinaigre *rosat*. Prendre de gros boutons de roses rouges ou de Provins, séparer avec des ciseaux la partie blanche couverte du calice, nommée *onglet de la rose*; faire sécher la partie rouge au grand soleil, si faire se peut, ou du moins à l'air le plus promptement possible; prendre une livre de ces roses séchées qu'on met dans une forte bouteille de verre, sur lesquelles on verse quatre pintes de bon vinaigre; ayant bien bouché la bouteille, l'exposer au soleil pendant quinze jours ou trois semaines, puis couler, exprimer le tout et verser l'expression dans la même bouteille sur une livre de nouvelles roses, la bien boucher de nouveau, et l'exposer au soleil tout autant de temps que la première fois; puis on peut couler le vinaigre avec forte expression, et le garder pour s'en servir, ou laisser si on veut les roses dans le vinaigre, pour ne le couler qu'à mesure du besoin.

Le vinaigre rosat incise, déterge, tempère, réjouit, donne

de l'appétit, provoque le sommeil appliqué sur le front; il émousse l'acrimonie des sels fixes, et modère l'activité des volatils pris intérieurement; il tue les vers, arrête les vomissemens, réprime l'action des purgatifs, éteint les inflammations, aide à l'expectoration et à détacher la pituite, arrête les hémorragies, et appliqué extérieurement, il résiste à la pourriture, et il est bon à respirer contre le mauvais air. On le mêle parmi plusieurs liqueurs, et même dans les linimens, dans des onguens et dans des emplâtres.

Nota. On peut faire de la même manière les vinaigres composés de fleurs d'œillet, de romarin, de sauge, de soucy, de sureau, de corne de cerf; mais parce que ces fleurs n'abondent pas tant en humidité que la rose, on peut se passer de les faire sécher, sur-tout celle des œillets, dont les meilleures parties pourroient se dissiper; on peut se contenter de les sécher à moitié.

VINAIGRE *surard*. Ce vinaigre se prépare avec des fleurs de sureau de la même manière que celui des roses.

Il est propre pour inciser, pour déterger les flegmes, pour exciter l'appétit, pour résister au venin; on s'en sert plus dans les alimens que dans les remèdes.

Nota. Quelques personnes font aussi de la même manière du vinaigre de feuilles d'estragon et de fleurs de capucine. On confit aussi dans le vinaigre les boutons des fleurs de capucine et ceux des fleurs de genêt qu'on mange en saladè comme les câpres.

VIOLETTE de mars (*Viola martia purpurea*, Tourn. *Viola odora*, Linn. 1324). Cette plante très-connue, croît à l'ombre le long des chemins, des haies, des murailles; on la cultive aussi dans les jardins. On se sert en médecine de ses feuilles, de sa semence, et principalement de ses fleurs dont on fait un sirop qui est d'un grand usage. Il les faut choisir simples, nouvellement cueillies, humectées de la rosée, hautes en couleur, odorantes; elles paroissent ordinairement au mois de mars. Ces fleurs récentes sont rafraîchissantes et humides; les séches sont moins réfrigératives, mais dessiccatives, émollientes, laxatives, cordiales et pectorales. Leur usage est de tempérer la bile, sur-tout la noire, de modérer la chaleur des fièvres et la douleur de tête qui s'en suit, de remédier à la toux, à l'âpreté du gosier, aux catarres acrimonieux, à la pleurésie, et de purger doucement. D'après Potier, la poudre de violettes séches, prise à la dose d'une drachme, purge et lâche le ventre puissamment. Ces fleurs sont du nombre des quatre cordiales; les trois autres sont celles de

bourrache, de buglose et d'œillet ; les modernes y ajoutent la fleur de soucy pour la cinquième. D'après Schroder, le sirop résolutif de plusieurs infusions de fleurs de violettes dans de l'eau, possède les vertus décrites ci-dessus, purge le ventre ; il est excellent dans l'exulcération des reins, ainsi que la teinture que l'on doit tirer avec l'eau même de violettes. Les fleurs de violette sont en usage extérieurement dans les lotions, les cataplasmes, les clystères et autres remèdes semblables ; car elles sont émollientes, humectantes et résolutives.

La semence de violette est purgative, elle a la vertu spécifique de pousser les urines, le calcul, et de purger les reins. Les émulsions de cette semence avec de l'eau de véronique, sont spécifiques dans toutes sortes d'*ischurie*, soit qu'elle procède du sable, des glaires ou de quelque autre cause. Henri de Héers a éprouvé ces émulsions contre une grande *ischurie* survenue à un ivrogne ; il y ajoutoit quelques gouttes d'esprit de vitriol. Dans le commencement de la colique néphrétique, où il est bon de tenir le ventre libre, on fait une émulsion de trois drachmes de semence de violette dans de l'eau de violette qui purge le ventre et les reins en poussant le sable par les urines. La semence de violette pulvérisée, réduite avec le suc de véronique et le sucre, en forme d'électuaire, produit les mêmes effets. La dose de cette semence est depuis une drachme jusqu'à trois.

Ettmuller rapporte que Timæus préparoit une excellente conserve laxative avec les fleurs de violette, en donnant à la manne la consistance de conserve, après l'avoir fondue dans leur suc ; cette préparation est utile à ceux qui ont le ventre paresseux ; la dose est d'une demi-once ou environ. On en prépare aussi un ratafia bon pour lâcher le ventre. Dans six livres de suc de fleurs de violette qui ne soient pas mondées de leur calice, délayer sur un feu clair et doux une livre et demie de manne, passer le tout par un linge, et y ajouter une pinte d'esprit-de-vin (*alcohol*) ; la dose est d'une ou deux cuillerées le matin et le soir, s'il est nécessaire, deux heures après le repas. On se purge dans quelques pays avec la décoction d'un pied de violette, réduit à la quantité d'un bouillon.

Les violettes entrent dans le sirop de jujubes de Mésué, dans le sirop de violette solutif du même auteur, dans la poudre *diamargariti frigidi*, dans celle *dianthos* de Nicolas de Salerne, dans le *requies* de Nicolas de Myrepse. La semence entre dans le lénitif, dans le diaprun, dans l'électuaire *de psyllio* de Mésué, la confection hamech, et les pilules optiques

optiques du même, dans l'onguent *populeum*, et dans le *martiatum*.

VIORNE (*Viburnum*, Tourn. *Viburnum lantana*, Linn. 384.) Plante qui pousse des sarmens gros, rudes, plians, s'attachant aux plantes et aux arbrisseaux voisins. Toute la plante a un goût âcre et brûlant; elle croît aux bords des chemins, entre les épines et les buissons. Employée en décoction, elle est incisive, raréfiante, résolutive, propre pour la gratelle; appliquée sur les vieux ulcères, elle les nettoie et fait tomber les chairs pourries.

D'après Dioscoride, ses feuilles pilées appliquées sur la lèpre, la guérissent, et sa semence broyée et prise dans l'hydromel, purge la bile et la pituite. Tragus ajoute que la racine, cuite dans un verre d'eau et dans deux verres de vin, mêlés avec de l'eau salée, est purgative et propre pour l'hydropisie. Taberna-Montanus faisoit un cataplasme avec cette herbe pilée et mêlée avec de l'huile, pour faire venir à suppuration les tumeurs les plus opiniâtres. Selon Mathiole et Camérarius, on tire par la distillation de cette plante une eau presque aussi brûlante que l'eau-de-vie.

VIPÈRE (*Vipera*). La vipère est plus venimeuse que les autres serpens, et sa morsure est mortelle si on n'y remédie promptement. Les auteurs ne sont pas d'accord du lieu où le venin de cet animal réside. Il faut choisir les vipères grosses, bien nourries, ramassées au printemps, quand elles sont dépouillées de leur vieille peau, et qu'elles commencent à manger la pointe des herbes; elles conviennent en général aux maladies malignes où il y a du poison, et en particulier aux fièvres malignes et pestilentielles, lors même que le pouls semble faillir. Galien rapporte deux guérisons de lépreux, pour avoir bu du vin dans lequel des vipères avoient été suffoquées. Il n'est rien de meilleur que l'usage interne des vipères dans la gale maligne; elles renouvellent la masse du sang, et rajeunissent, pour ainsi dire, le baume vital; elles sont très-utiles aussi intérieurement à ceux qui ont des écrouelles, et leur graisse ou huile leur convient extérieurement. Les cœurs et les foies de vipères sont le spécifique de la dyssenterie épidémique.

La poudre de vipère est nommée vulgairement *bézoard animal*; chaque auteur la prépare indifféremment. La meilleure manière est, après avoir éventré et écorché les vipères, de les faire dessécher à la fumée de baies de genièvre, pour les pulvériser ensuite. On prend trois parties de cette poudre; de fleurs de soufre (*soufre sublimé*), et de myrrhe pulvérisée,

une partie ou une demi-partie de chacune ; on arrose le tout de quelques gouttes d'huile de canelle ou de bois de roses. *Autrement.* Prendre des vipères bien lavées dans du vin de Malvoisie , y ajouter du sel de prunelle , et laisser dessécher ces vipères dans un lieu chaud jusqu'à ce qu'elles se puissent pulvériser , après avoir secoué tout le sel de prunelle ; ajouter à cette poudre les foies et les cœurs de vipères pulvérisés , et arroser le tout d'esprit-de-vin (*alcohol*), pour le garder. On prend les vipères en bouillon ou en poudre.

La graisse de vipère est sudorifique , résolutive , anodine ; on s'en sert intérieurement et extérieurement. Donnée dans un bouillon depuis huit jusqu'à douze gouttes , la prise réitérée jusqu'à trois fois , et même davantage s'il est nécessaire , est un excellent remède dans les fièvres épidémiques ; mais il faut que cette graisse soit récente : cette expérience a été faite plusieurs fois avec succès par un médecin de Montpellier. Cette même graisse est bonne pour la plupart des maladies des yeux , comme rougeur , ongles , ophtalmies , blessures , ulcères, et taches après la petite vérole ; on en met dans l'œil, avec le bout d'une plume, une goutte ou deux un peu chaude.

Le foie et le cœur de la vipère , séchés et pulvérisés , sont appelés *bézoard animal* ; ils ont la même vertu que la poudre de vipère , à laquelle on donne aussi le même nom ; mais ils agissent plus efficacement. La dose est depuis six grains jusqu'à une demi-drachme.

Le fiel est bon pour les cataractes des yeux ; il déterge et il résout.

Nota. Les remèdes extérieurs contre la morsure de la vipère sont de lier promptement, si l'on peut , la partie au-dessus de la morsure , serrant bien la ligature , afin d'empêcher le venin de pénétrer ; mais si la partie mordue ne peut pas être liée , il faut à l'instant appliquer dessus, la tête de la vipère qui a fait le mal , après l'avoir bien écrasée , ou , à son défaut , celle d'une autre vipère , ou faire rougir au feu un couteau ou un autre morceau de fer plat , et l'approcher bien près de la plaie , pour en faire souffrir la chaleur le plus qu'on pourra ; ou faire brûler sur la plaie un peu de poudre à canon , ou appliquer sur la plaie de la thériaque ou de l'ail et du sel ammoniac (*muriate ammonical*) pilés ensemble ; ou on applique dessus , en forme de cataplasme , un crapaud sec humecté dans une eau appropriée , ou un crapaud vif écrasé. Mais ces sortes de remèdes doivent être appliqués sur-le-champ dès que la morsure est faite ; car si on donne le temps au venin d'entrer dans les vaisseaux du corps avant de

les appliquer, ils seront inutiles, parce que le venin ne retournera point à la plaie.

Vipérine, *ou* Herbe aux vipères (*Echium vulgare*, Linn. 200). Césalpin confirme ce que Dioscoride et les anciens rapportent des vertus de cette plante pour la morsure de la vipère et des autres bêtes venimeuses. Il faut prendre une poignée des feuilles et environ une demi once de la racine, les piler et les infuser dans trois verres de vin; on en fait boire le jus au malade, et on applique le marc sur la blessure. Le nom de cette plante vient plutôt de la figure de sa graine qui ressemble à la tête d'une vipère, que de sa prétendue qualité de guérir sa morsure.

Il y a des médecins qui emploient la vipérine en infusion dans la petite vérole. Jean Bauhin assure que quelques médecins en recommandent la poudre à la dose d'un demi-gros, dans une cuillerée de vin, contre l'épilepsie.

Vipérine, *ou* Serpentaire de Virginie (*Serpentaria virginiana*). Cette racine vient de la Virginie, où elle est estimée comme un contre-poison, particulièrement à l'égard d'un serpent appelé par les Indiens *boacininga* ou serpent à sonnettes; elle est bonne aussi pour guérir la morsure de la vipère. On l'emploie comme la racine de contrayerva.

Vitriol, *ou* Couperose (*Vitriolum chalcanthum*). Sel minéral qu'on tire comme le salpêtre, par lotion, par filtration, par évaporation, et par cristallisation d'une espèce de marcassite appelée *pirites* ou *quis;* elle se trouve dans les mines de plusieurs pays d'Europe, comme en Italie, en Allemagne. Il y a quatre espèces générales de vitriol : le vitriol blanc (*sulfate de zinc*) le vitriol vert (*sulfate de fer*), le vitriol bleu (*sulfate de cuivre*), le vitriol rouge (*oxide de fer rouge par l'acide sulfurique*). Le vitriol blanc, dit communément *couperose blanche,* est le moins âcre de tous les vitriols. On doit le choisir en gros morceaux blancs, purs, nets, ressemblans à du sucre en pain, d'un goût doux, astringent, accompagné d'âcreté; c'est celui dont on se sert pour faire le *gilla vitrioli* qui se prépare ainsi, selon du Bé : Dissoudre dans une suffisante quantité d'eau de pluie une demi-livre de vitriol blanc, filtrer la liqueur, et la faire évaporer et cristalliser quatre fois; cela donnera une belle préparation de vitriol, qui prise depuis quinze grains jusqu'à une drachme dans un bouillon, provoque doucement le vomissement, purge toutes les voies inférieures, guérit les fièvres intermittentes, rebelles, si on le donne au commencement de l'accès avec du vin blanc, et résiste à la pourriture des humeurs; il tue les

vers et en empêche la génération. Lémeri ne donne le *gilla vitrioli* que depuis douze grains jusqu'à deux scrupules, et il dit qu'il est apéritif et qu'il excite les urines, si on en prend douze grains dissous dans trois chopines d'eau, comme on prend une eau minérale. On se sert aussi du vitriol blanc extérieurement en collyre, pour les maladies des yeux.

Il y a plusieurs espèces de vitriol vert, comme le vitriol d'Allemagne, le vitriol d'Angleterre et le vitriol romain. Le vitriol d'Allemagne est en cristaux verts-bleuâtres, d'un goût astringent âcre; il participe du cuivre: c'est celui dont on doit se servir pour faire de l'eau-forte (*acide nitreux du commerce*). Il faut le choisir en gros cristaux nets, secs, qui en frottant le fer le fassent rougir. Le vitriol d'Angleterre est en cristaux de couleur verte-brune, d'un goût doux, astringent, approchant de celui du vitriol blanc; il participe du fer, et il ne le fait point changer de couleur. Il faut le choisir pur, sec, en gros cristaux. On en tire de très-bon esprit de vitriol par la distillation.

Le vitriol romain est en morceaux assez gros, de couleur verte approchant de celle du vitriol d'Angleterre, d'un goût doux, styptique, un peu âcre; il participe du fer. Il faut le choisir net. Ces trois vitriols verts sont employés pour faire de l'eau minérale artificielle, particulièrement le romain, et pour arrêter le sang extérieurement. On fait infuser pendant douze heures douze grains de vitriol romain dans deux verres d'eau, qu'on prend dans le commencement du frisson, et on réitère à d'autres accès, s'il est nécessaire.

Le vitriol bleu est appelé en latin *vitriolum cypreum*, *vitriolum hungaricum*, et en français *vitriol de Chypre ou vitriol de Hongrie*, parce qu'on l'apporte de ces pays. Il est en cristaux d'une très-belle couleur bleue-céleste; il participe beaucoup du cuivre qui lui donne sa couleur bleue. Il est âcre et un peu caustique; on en voit en gros et en petits morceaux; les petits sont taillés en pointe de diamant. On doit les choisir en beaux cristaux, nets, purs, luisans, hauts en couleur. On s'en sert pour consumer les chairs baveuses, pour guérir les apthes ou petits ulcères qui naissent dans la bouche; on en mêle dans les collyres pour dissiper les cataractes. Il est fort astringent.

Le vitriol rouge, nommé *colchotar* (*oxide de fer rouge par l'acide sulfurique*), est ou naturel ou artificiel; celui-là se trouve calciné naturellement dans la mine par des feux souterrains. On l'appelle *chalcitis;* c'est une pierre rougeâtre-brune et rare, qui est apportée de Suède et d'Allemagne,

elle entre dans la thériaque. Elle doit être choisie en beaux morceaux de couleur brune-rouge, d'un goût de vitriol, se dissolvant aisément dans l'eau. Le colchotar artificiel est d'un rouge assez beau ; on le calcine par le feu : le meilleur est celui qui reste dans les cornues après la distillation de l'esprit et de l'huile de vitriol (*acide sulfurique*) ; l'un et l'autre sont fort astringens et, appliqués extérieurement, sont propres pour arrêter le sang.

Y

YÈBLE, *ou* Petit Sureau (*Sambucus ebulus*, Linn. 386. *et humilis*, Tourn.) Plante qui ne diffère du sureau ordinaire qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse ; elle croît dans les terrains incultes. Les fleurs d'yèble échauffent, dessèchent, discutent, ramollissent, résolvent, et poussent par les sueurs comme les fleurs de sureau. Les feuilles appliquées, ont la même vertu, pour calmer les douleurs de la goutte, dissiper les tumeurs aqueuses et les hydrocèles. Elles sont employées en fomentation pour fortifier les nerfs, pour la goutte sciatique, pour la paralysie, pour les rhumatismes. L'écorce interne, particulièrement de la racine, purge par bas les eaux et les sérosités du corps ; on s'en sert contre l'hydropisie. Elle est chaude, dessiccative, discussive et émolliente, et convient ainsi que les fleurs sur-tout aux inflammations et aux érysipèles. Cette écorce se prescrit depuis trois drachmes jusqu'à une demi-once comme celle du sureau.

Deux gros de semences d'yèble, infusés dans un demi-setier de vin blanc, sans y joindre d'autre purgatif, vident abondamment les sérosités, et conviennent dans le rhumatisme, la goutte et l'hydropisie. Deux livres de feuilles fraîches, pilées et bouillies dans une livre de beurre de mai, jusqu'à ce que l'herbe soit séche et grésillée, et passées avec expression, forment un onguent excellent contre la goutte.

Les feuilles d'yèble, cuites dans l'eau, appliquées entre deux linges sur les hémorroïdes, le plus chaudement possible, les amortissent et en apaisent la douleur. La racine d'yèble, coupée par petits morceaux, aplatie avec le marteau, et bouillie avec de la lie de vin blanc pendant deux heures, fait passer la goutte en deux ou trois jours. On la laisse un peu refroidir, et on y trempe des linges dont on enveloppe les membres des goutteux, le plus chaudement qu'ils le peuvent souffrir, ce qu'on réitère matin et soir. Les

racines et les semences de cette plante entrent dans les compositions hydragogues de Charas et de du Renou.

Yvette (*Chamaepytis lutea vulgaris , sive folio trifido ,* Tourn. *Chamaepytis moschata foliis serratis ,* Linn.) La première espèce est très-commune dans les sables et les terres sèches, et la seconde dans les pays chauds. On emploie leurs feuilles en décoction , en infusion et en poudre. Tous les auteurs conviennent que l'yvette est apéritive , vulnéraire , hystérique , céphalique , nervale , propre à rétablir le mouvement des liqueurs , et à dissoudre le sang caillé intérieurement ; elle dissipe les causes de la goutte, et passe pour très-utile dans cette maladie. Dans la paralysie , les rhumatismes et les tremblemens, on fait prendre tous les matins pendant un mois , un gros de sa poudre avec autant de celle de feuilles de germandrée , délayées dans un verre de vin rosé , ou deux gros de l'extrait de ces mêmes plantes , avec une ou deux gouttes d'huile de canelle en bol ; ces remèdes sont très-utiles contre la goutte. L'yvette , macérée dans l'eau froide , ou infusée dans l'eau chaude , est également bonne pour la sciatique et pour la goutte. On prétend qu'elle est bonne aussi pour la jaunisse , pour l'hydropisie , et pour les obstructions des viscères. Elle a donné le nom aux pilules *yva arthritica* de Nicolas de Mathiole , qu'on ordonne à un ou deux gros dans les maladies des articles.

Cette plante entre dans le sirop d'armoise, la thériaque d'Andromaque et la réformée, dans l'onguent *martiatum ,* et dans la poudre du prince de Mirandole contre la goutte.

Z

Zedoaire (*Zedoaria*). Racine dont il y a deux espèces , qu'on apporte sèches des grandes Indes et de l'île de Saint-Laurent , où elles naissent. Ces racines diffèrent en figure et en couleur , mais elles sont tirées d'une même plante nommée *zedura herba.* Cette plante porte des feuilles longues , pointues , semblables à celles du gingembre ; ce qui l'a fait nommer par quelques-uns *gingembre sauvage.*

La première espèce, appelée zedoaire longue (*zedoaria longa*), est une racine longue et grosse comme le petit doigt , de couleur blanchâtre ou cendrée , d'un goût aromatique. La seconde , appelée zedoaire ronde (*zedoaria rotunda*) , est une racine coupée par tranches et séchée , de couleur grise , et d'un goût aromatique. Ces deux racines n'en font qu'une

dans la terre ; la zedoaire ronde, ou *zerumbeth*, est la partie d'en haut, ou la tête ; et la zedoaire longue est la partie d'en bas. La zedoaire longue doit être choisie bien nourrie, pesante, difficile à rompre, sans vermoulure, à quoi elle est sujette, d'un goût aromatique chaud, approchant de celui du romarin. La zedoaire ronde, ou *zerumbeth*, doit être choisie pesante, difficile à rompre, non cariée, d'un goût aromatique ; elle est bien moins employée en médecine que la précédente. Ces racines sont chaudes, dessiccatives, carminatives, d'un goût très-amer, vermifuges et alexipharmaques ; elles servent contre la colique et les douleurs de l'estomac, elles remédient aux piqûres des bêtes venimeuses, arrêtent la lienterie et le vomissement ; elles provoquent les mois, guérissent la suffocation de matrice, tuent les vers, et entrent dans les antidotes. On tire de ces racines, avec de l'esprit-de-vin (*alcohol*), une belle teinture rouge, merveilleuse contre la colique, et contre les autres affections des intestins et de l'estomac. La zedoaire, tenue dans la bouche, empêche de prendre le mauvais air des malades. Le vinaigre de zedoaire est un excellent préservatif contre la peste. On donne ces racines en infusion dans du vin blanc, ou en décoction dans de l'eau, depuis deux drachmes jusqu'à une demionce dans une chopine de liqueur. En substance et en poudre, la dose est de quinze à vingt grains. L'extrait, tiré avec l'esprit-de-vin (*alcohol*) ou l'eau-de-vie, se donne, à une drachme.

La zedoaire entre dans le vinaigre thériacal, dans le vinaigre fébrifuge, ou l'eau prophylactique de Sylvius Deleboé, et dans la poudre réjouissante.

FIN.

TABLE

Des noms d'animaux, de végétaux, de minéraux, et des différentes préparations utiles pour la santé, contenues dans ce Dictionnaire.

A

C

E

F

K

L

N

O

S

U

Y

Z

TABLE

Des Maladies pour lesquelles on trouve des remèdes dans ce Dictionnaire.

Nota. Il faudra toujours lire en entier l'article dans lequel on cherche des remèdes indiqués pour une maladie quelconque, parce que très-souvent il s'y trouve différentes manières de les employer.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

N

R

S

T

U

V

FIN.

